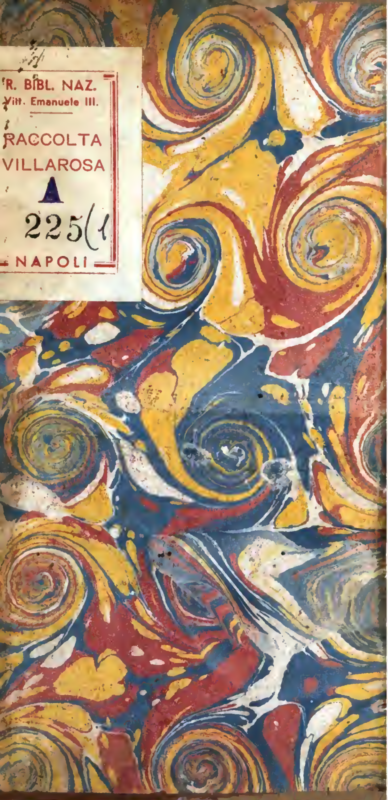

R. BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III.
RACCOLTA
VILLAROSA
A
225(1
NAPOLI

03 Je 3 c 1

Digitized by Google

VIE D'ERASME,

DANS LAQUELLE ON
trouvera l'Hiſtoire de pluſieurs
Hommes célébres avec leſquels
il a été en liaiſon, l'Analyſe critique de ſes Ouvrages, & l'Examen impartial de ſes ſentimens en
matiére de Religion :

Par M. DE BURIGNI, *de l'Académie
Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.*

TOME PREMIER.

Nomen Eraſmi nunquam peribit.
Joannes Colletus, Epiſt. 12. L. 27

A PARIS;
Chez DE BURE l'aîné, Quai des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel,
à S. Paul.

M. DCC. LVII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

BIBLIOTECA NAZ

BURIGNY, J. L.

Digitized by Google

PRÉFACE.

LES ſervices importans qu'Eraſme a rendus à la République des Lettres, & ſa grande célébrité, firent ſouhaiter que l'on travaillât à ſa Vie, même de ſon vivant (*a*). Gérard de Nimegue lui avoit écrit que quelques-uns y penſoient ; que les uns ſe propoſoient d'écrire en Vers, & d'autres en Proſe (1). Damien de Goës, noble Portugais pour qui Eraſme avoit une très-grande amitié, lui manda (*b*) qu'il

(*a*) A la fin du *Compendium vitæ.*

(*b*) *Epiſt.* 381. *Append.*

---

(1) *Scripſit ad me Gerardus Noviomagus, quoſdam meditari vitam Eraſmi, partim Carmine, partim Oratione. Ipſe cupiebat inſtrui ſecretò; ſed non auſus ſum mittere. Si contingat cum illo colloqui, poteris illi communicare; nec tamen expedit aliquid tentare de vitâ, niſi res ipſa urgeat.*

avoit deſſein de faire ſa Vie ; il le pria même de lui envoyer des mémoires. Ces projets n'eurent pas lieu ; mais Eraſme a fait lui-même un abrégé des principaux évenemens de ſa Vie juſqu'à ſa cinquantieme année : ce ne ſont que des matériaux ſuperficiels & imparfaits.

Quatre ans après ſa mort, Beatus Rhenanus dédia à l'Empereur Charles V. le Recueil de tous les Ouvrages d'Eraſme ; & dans l'Epître Dédicatoire de cette grande collection il fait une petite Vie d'Eraſme, mais beaucoup plus inſtructive que celle qu'il avoit faite lui-même, & dont Baile porte ce jugement (*a*), que c'étoit un Ecrit fait avec la derniere négligence, & ſans aucun détail étendu.

L'an 1607. Merula fit paroître quelque choſe ſur la Vie d'Eraſme (*b*) ; mais ce qu'il donna au Public ſe réduiſit à cet

(*a*) Art. d'Eraſme, note *b*.

(*b*) *Baudii Epiſt. in Append. Eraſmi* 514.

abrégé fait par Eraſme dont Baile faiſoit ſi peu d'eſtime, & à la Lettre d'Eraſme à Goclénius, qu'il fit imprimer ſur l'original qu'Eraſme avoit laiſſé en dépôt à Conrad Goclénius, Profeſſeur en Langue Latine à Louvain.

Malincrot, Doyen de l'Egliſe de Munſter, avoit fait une Vie d'Eraſme ſuivant l'ordre Chronologique des années (a) : il en parle dans la Préface de ſon Livre *De Arte Typographicâ*, & il s'étoit engagé à la donner au Public ; mais ſa promeſſe n'a point été exécutée.

Nicolas Mercier, Sous-Principal & Profeſſeur du College de Navarre, mit à la tête de ſon Edition mutilée des Colloques une Vie d'Eraſme, qui quoiqu'aſſez courte, n'eſt cependant pas toujours exacte. Quelque ſuperficielle qu'elle ſoit, elle vaut cependant beaucoup

(a) V. M. Joli, voyage de Munſter, p. 85.

mieux que l'Ouvrage de M. de la Bizardiere, publié à Paris l'an 1721. ſous le titre d'Hiſtoire d'Eraſme, ſa vie, ſes mœurs, ſa mort & ſa religion. C'eſt un Panégyriſte outré, à qui les louanges les plus exceſſives ne coutent rien. Il commence ſon Livre (a) par repréſenter ſon Héros comme un Apôtre prédeſtiné de tout tems à faire triompher la Religion. » Dieu, dit-il, » dont les Jugemens ſont impé» nétrables, permit qu'Eraſme » vint au monde dans un tems » où l'Egliſe fut attaquée par ſes » plus violens ennemis; & la » Providence le choiſit comme » un Apôtre ſans biens & ſans » naiſſance, pour rendre ſes » combats plus glorieux. »

(a) P. 13.

Après une telle exagération, l'Auteur ne craint pas d'avancer, que l'on n'étoit pas ſans crainte à Rome qu'Eraſme ne favoriſât les Novateurs, & que pour l'empêcher de ſe déclarer pour eux, on uſa d'adreſſe, en faiſant retentir toute l'Italie du bruit (*a*) que le Pape nommeroit Eraſme Cardinal à la premiere Promotion, & qu'il fut la duppe de cette promeſſe (*b*), qui ne lui avoit été faite que parce qu'on aimoit mieux le tromper que le perdre.

Cet étrange paradoxe, auſſi injurieux pour Eraſme que peu reſpectueux pour la Cour de Rome, n'étoit pas de l'invention de M. de la Bizardiere : il avoit déja été imaginé par le Pere de Tournemine (*c*), qui avoit prétendu que l'Empereur Charles V. ainſi que les Papes, avoient loué Eraſme pour tâcher de retenir dans la Religion Catholique un homme vain qui aimoit les louanges ; ce qui avoit été réfuté avec une très grande vivacité par un redoutable Adverſaire. La différence qu'il y a

(*a*) P. 35.

(*b*) P. 37.

(*c*) Mémoires Littéraires, art. 6.

entre le célébre Jéſuite & la Bizardiere, c'eſt que le premier fait profeſſion d'une haine déclarée contre Eraſme; au lieu que l'autre ſe met au rang de ſes plus zélés partiſans, juſqu'à rapporter & adopter un éloge (a) P. 104. de ce grand Homme (a) qu'il attribue au Cardinal de Retz, à qui il fait dire qu'il ne manquoit à Eraſme que l'antiquité, pour être compté parmi les Peres de l'Egliſe.

La Bizardiere étoit ſi peu verſé dans la lecture des Ouvrages (b) P. 65. d'Eraſme, qu'il rapporte (b) d'après lui comme une choſe certaine, que Catherine de Bore femme de Luther étoit accouchée quelques jours après ſes nôces. Il eſt vrai que le bruit en avoit couru; mais Eraſme lui-même nous a appris que c'étoit une calomnie (1); & nos plus fameux Controverſiſtes ont regardé cette accuſation comme une fauſſeté qui ne méritoit pas d'être répétée ; ce qui a fait dire à l'illuſtre Auteur des *Variations* (*a*) : » On avoit fait courir le bruit que la Religieuſe » que Luther épouſa, étoit groſſe » & prête à accoucher ; ce qui » ne ſe trouva pas véritable : » Melancton eut raiſon de juſtifier ſon Maître en ce point. »

---

(1) *De conjugio Lutheri certum eſt; de partu maturo ſponſæ vanus erat rumor.* Epiſt. 22. L. 18.

On a fait quelque choſe en Angleterre dans ce ſiecle-ci ſur la Vie d'Eraſme. Samuel Knigt fit paroître l'an 1726. un Ouvrage qui avoit pour titre : *La Vie d'Eraſme conſidérée ſur-tout par rapport au tems qu'il paſſa en Angleterre, & contenant auſſi l'Hiſtoire des Savans qu'il y eut pour amis, de même que l'état où le ſavoir & la Religion étoient alors dans les Univerſités d'Oxfort & de Cambridge.* Ce Livre ne peut pas être regardé comme une vérita-

---

(a) L. 2 n. 14.

ble Vie d'Eraſme, puiſque l'Auteur ne s'attache qu'au tems qu'il vêcut en Angleterre (a), ce qui fait la moindre partie de ſon Hiſtoire, & qu'il ne touche que légerement celui qu'il paſſa hors de la Grande-Bretagne.

Il eſt parlé dans ce Livre de Knigt d'un Savant de France, qui étoit occupé à faire la Vie d'Eraſme; mais depuis trente ans que Knigt a écrit, on n'a rien oui dire de cet Ouvrage.

Il eſt plus conſtant qu'il y a eu une Vie d'Eraſme faite dans le ſiecle paſſé; M. Joli, Chanoine & Official de Paris, a certainement travaillé ſur ce ſujet. Les Ouvrages que nous avons de lui donnent lieu de croire, qu'il connoiſſoit bien Eraſme, & que par conſéquent il a bien rempli ſon objet. Il a trouvé le moyen dans ſon *Codicille d'or*, dans ſon *Voyage de Munſter*, & dans ſes *Maximes ſur l'Education d'un*

(a) Bibliothéque raiſonnée, t. I, p. 42.

Roi, de parler d'Eraſme en homme à qui les Œuvres de ce Savant étoient très-familieres. Il fut très-long-tems à finir cette Vie : car dès l'an 1667. Patin parloit (*a*) d'une *Vie d'Eraſme*, *à laquelle s'occupoit un honnête homme fort ſavant & de condition, qui l'a preſque achevée.* Cette Vie, ſuivant Baile (*b*), n'eſt autre choſe que celle de M. Joli Chanoine de N. Dame, *qui avoit lû ſept fois pour cela toutes les Œuvres de ce Grand Homme.* Elle ne fut achevée que plus de trente ans après ; & M. de Beauval en parla ainſi dans les Nouvelles Littéraires du mois de Juin 1699. de ſon Hiſtoire des Ouvrages des Savans (*c*) : » M. Joli Official de Paris a achevé la Vie » du fameux Eraſme, à laquelle » il travailloit depuis long-tems. »

Lorſqu'elle fut en état d'être imprimée, M. Joli la fit approuver, & obtint un Privilége.

(*a*) Lettres. t. 3. p. 258.

(*b*) Eraſme, note *p*.

(*c*) P. 27

Quelques-uns ont prétendu que M. le Cardinal de Noailles en avoit arrêté l'impreſſion (*a*), parce qu'il l'avoit voulu examiner lui-même. Il y trouva apparemment des choſes que la prudence ne permettoit pas de dire : car tout ce que nous avons de M. Joli nous le repréſente comme un homme très-décidé & très-hardi. Quoiqu'il en ſoit, il ne fut plus queſtion de l'imprimer à Paris ; & M. Joli prit des meſures pour qu'elle parût en Hollande. C'eſt M. le Clerc qui nous l'apprend dans l'Avertiſſement du troiſiéme Tome d'Eraſme, où il parle ainſi : » Vous auriez les Vies & les Elo» ges de ceux qui étoient en liai» ſon avec Eraſme, ſi M. Claude » Joli Chanoine & Official de » Paris eût vêcu plus long-tems. » Il avoit promis à Pierre Hot» ton, que ſi l'on pouvoit con» venir des conditions, ce qui

(*a*) Bib. des Aut. Eccleſ. part. 3. 17e. ſiecle, p. 282.

» n'auroit pas été difficile, il enverroit
» en Hollande un Ouvrage
» François qu'il avoit intitulé : *Hiſtoire du Renouvellement*
» *des Lettres ſur la fin du*
» *quinzieme ſiecle & au commencement*
» *du ſeizieme, dans laquelle*
» *on trouvera les Eloges de*
» *pluſieurs Savans de ce tems-là,*
» *& ſur-tout la Vie d'Eraſme de*
» *Roterdam, qui a été leur premier*
» *Reſtaurateur.* La mort de ce ſavant
» homme, ajoute M. le
» Clerc, l'a empêché d'envoyer
» cet Ouvrage au Libraire. »

M. Joli mourut le 15 Janvier 1700. dans un âge très avancé ; il avoit quatre-vingt-treize ans. On n'a jamais trop bien ſçû ce qu'étoit devenu ſon manuſcrit. Quelques-uns ont crû qu'il auroit dû ſe trouver parmi les Livres ou les papiers de M. le Cardinal de Noailles ; mais on ſçait du Seigneur le plus inſtruit de tout ce qui a rapport à cette

Eminence, que lorſque M. le Cardinal de Noailles mourut, le manuſcrit de M. Joli n'étoit point chez lui.

On a entendu dire qu'une Parente de M. Joli qui vit encore, &qui eſt fort âgée, avoit une copie de cet Ouvrage, dont elle n'avoit jamais voulu donner communication ; ce qui donne lieu de craindre qu'il ne périſſe entiérement.

Autant qu'on peut juger d'un Ouvrage dont on n'a que des notions très-imparfaites, c'étoit principalement l'Hiſtoire du Renouvellement des Lettres que M. Joli avoit voulu faire. La Vie que nous donnons aujourd'hui n'a pour objet qu'Eraſme,& tout ce qui a rapport à lui. On s'eſt propoſé de le faire connoître le mieux qu'il a été poſſible, ainſi que tous ceux dont l'Hiſtoire eſt liée avec la ſienne ; de donner l'idée de tous ſes Ouvrages, d'expoſer les grands ſervices qu'il a rendus aux Lettres, & enfin d'expliquer ſes ſentimens ſur les matieres de Religion; & comme on n'a point prétendu faire un Panégyrique, on n'a pas plus oublié ce qu'on pouvoit lui reprocher, que ce qui étoit digne de notre eſtime & de notre admiration : en quoi l'on a tâché de remplir le vœu d'un ſavant Allemand, qui déſiroit que l'on fît une Vie exacte d'Eraſme, & que l'on y expoſât fidellement ſes fautes & ſes vertus (1).

---

(1) Thomaſius. *Ut quis accuratiùs vitam Eraſmi deſcribat, virique tam vitia, quàm virtutes, recenſeat.*

Hiſtoria Fabric. Bibliothecæ, t. 1. p. 320.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit qui a pour titre, *Vie d'Eraſme, dans laquelle on trouvera l'Hiſtoire de pluſieurs Hommes célébres avec leſquels il a été en liaiſon, &c.* A Paris ce 29 Août 1746. CONDILLAC.

Le Privilége ſe trouve à la tête du *Commentaire ſur l'Edit du mois d'Avril 1695.*

VIE

VIE D'ERASME.

LIVRE PREMIER,

Qui contient ſon Hiſtoire depuis ſa naiſſance juſqu'à ſon Voyage d'Italie.

HELIE & Catherine d'une honnête famille de Tergou, eurent dix enfans mâles de leur mariage (*a*); l'avant-dernier fut nommé Gerard. Il ne ſeroit pas plus connu ſans doute que ſes freres, s'il n'eût eu pour fils le célébre Eraſme. Gerard fut auſſi bien élevé qu'on pouvoit l'être dans ce tems-là; il profita de ſon éducation, & devint aſſez habile dans les Belles-Lettres (*b*). Il avoit un caractere porté à la plaiſanterie; ce qui lui avoit procuré le ſur-nom Hollandois de *Praet*, c'eſt-à-dire de facétieux (*c*): ce qu'on a crû

(*a*) *Epiſt.* 514. *Append.*

(*b*) *Nec expers humaniorum disciplinarum.* Epiſt. Baud. i.

(*c*) Baile. Foppens, *Bib. Belg.*

devoir remarquer, parce que ſon fils lui reſſembloit en cela,& conſerva juſqu'au dernier moment cet eſprit de gaieté.

(a) *Epiſt. Goclenio.*

Gerard ayant fait connoiſſance (*a*) avec Marguerite, fille d'un Médecin de Zevenbeque appellé Pierre, en devint paſſionnément amoureux. On a prétendu qu'ils s'étoient donné une promeſſe de mariage : quoi qu'il en ſoit, Gerard en eut d'abord un fils, qu'Eraſme appelle Antoine dans ſa Lettre à Lambert Grunnius Sécretaire du Pape Jules II.

Comme il n'eſt point parlé de ce fils de Gerard dans l'Abregé de la Vie d'Eraſme fait par lui-même, ni dans Rhenanus, ſon exiſtence à peine eſt-elle connue. Cependant indépendament de la Lettre à Grunnius qui eſt déciſive, il y a encore d'autres preuves qu'Eraſme a eu un frere. Car écrivant au Chartreux Jean Emſted au ſujet de la mort de Froben (*b*), il dit en propres termes : » J'ai ſouffert (1) avec conſtance la » mort de mon propre frere ; mais je » ne puis ſoutenir l'idée de la mort de » Froben. (2) »

(b) *Epiſt.* 9. L. 25.

---

(1) *Fratris germani mortem moderatiſſimè tuli : Frobenii deſiderium ferre non poſſum.*

(2) L'Epitre 20e. du 31e. Livre prouve auſſi qu'Eraſme a eu un frere. Elle eſt

Deux ans après la naiſſance d'Antoine, Marguerite devint encore groſſe. Helie pere de Gerard, & ſes freres qui étoient tous mariés, inquiets de ce grand attachement qu'il avoit pour ſa Maîtreſſe, prirent la réſolution de l'obliger d'embraſſer l'Etat Eccléſiaſtique; mais lui qui étoit tout occupé de ſa paſſion, avoit beaucoup de répugnance pour un genre de vie, qui l'auroit obligé de renoncer à l'eſpérance d'un mariage qui faiſoit tout l'objet de ſes deſirs. Se voyant perſecuté par ſa famille, il prit le parti de s'enfuir, & il écrivit en chemin à ſon pere & à ſes freres une Lettre, qu'il finiſſoit en aſſurant qu'il ne les verroit jamais.

Il ſe mit en chemin pour Rome, où il eſpéroit que ſa belle écriture le mettroit à portée de vivre à ſon aiſe. L'Art de l'Imprimerie n'avoit été découvert que depuis très-peu de tems; & par conſequent les Livres imprimés étoient encore rares & chers.

Gerard étant arrivé à Rome, ſe trouva d'abord dans de grandes peines, ainſi que le ſont toujours les

adreſſée *Domino Petro germano ſuo*; & elle commence ainſi: *Itane totum fratrem exuiſti?* à moins qu'il ne s'agiſſe là d'un frere d'amitié ou d'adoption. *Voyez auſſi Ep. 25. L. 4.*

nouveaux venus qui arrivent dans une ville ſans argent & ſans connoiſſances. Il ne s'occupa au commencement qu'à ſe diſſiper & à ſe divertir ; mais réflechiſſant que ce genre de vie l'alloit bientôt réduire à la plus grande miſere, il tranſcrivit les meilleurs Auteurs, & fit un petit commerce de livres qui lui procura ſon néceſſaire. Il s'appliqua auſſi sérieuſement à l'étude, ſe perfectionna dans la connoiſſance des Langues Grecque & Latine ſous Guarin (*a*), non pas celui qui eſt regardé comme un des reſtaurateurs des Belles-Lettres en Italie, car il étoit mort avant que Gerard y arrivât, mais apparemment ſous Baptiſte Guarin ſon fils, que l'on ſait avoir enſeigné avec beaucoup de ſuccès (*b*). Gerard s'appliqua auſſi à la Juriſprudence, & y fit de grands progrès (*c*).

(*a*) *Compend. vitæ.* M. Adam.

(*b*) *Verona illuſtrata, parte ſeconda, p.* 143.

(*c*) *Ibid. p.* 156.

Cependant Marguerite qu'il avoit laiſſée groſſe, ſe voyant avancée dans ſa groſſeſſe, prit le parti d'aller faire ſes couches à Roterdam, où n'étant pas connue, elle eſpéroit qu'on ne ſoupçonneroit point le motif de ſon voyage. Elle y accoucha la nuit du 27 au 28 Octobre (1) du grand

---

(1) Il y a quelque apparence de contra-

Eraſme, dont nous nous propoſons d'écrire la vie.

Il n'eſt pas poſſible de déterminer préciſément l'année où il naquit (1) :

---

diction ſur le jour de la naiſſance d'Eraſme. Dans un Abregé de ſa Vie que l'on croit être de lui, il aſſure qu'il eſt venu au monde la veille de S. Simon & S. Jude : cependant dans une de ſes Lettres * il prétend qu'il eſt né le jour même de la fête de S. Simon & S. Jude ; & cette époque a été ſuivie dans l'Inſcription de la Statue de Roterdam. Rhenanus, intime ami d'Eraſme, a ſoutenu que l'on ne pouvoit pas douter qu'il ne fût né le 28 Octobre, jour de la fête des Apôtres S. Simon & S. Jude. Ces divers ſentimens peuvent être aiſément conciliés, en ſuppoſant qu'Eraſme eſt né la nuit du 27 au 28 Octobre. C'eſt le parti qu'ont pris Melchior Adam & Barthelemi Calchreuter, dans l'Eloge qu'il prononça l'an 1557, dans lequel il ajoute que c'étoit quatre heures avant le lever du Soleil.

(1) Il y a une étonnante diverſité de ſentimens dans tous ceux qui ont voulu fixer l'année de la naiſſance d'Eraſme. ** Paul Volzius, & après lui Bucholzere, Boyard, Vonderhart & Mercier aſſurent qu'il eſt né l'an 1465. Chitreus ſoutient que ſa naiſſance doit être aſſignée à l'an 1466 ; & ce ſentiment pourroit être autoriſé par l'Epitaphe de Baſle, où l'on lit qu'à ſa mort

* *Epiſt. 650. Epiſt. 6. L. 23.*

** *Volzius, Epiſt. ad Rhenanum.* Bucholzere, dans Sechendorf, *Hiſt. Lutheran. L. 1. T. 1. p.* 140. *Chitrei Saxonia*, *L. 14. p.* 373.

ce que l'on ſait certainement, c'eſt qu'il vint au monde vers l'an 1465. lorſque Paul II. étoit aſſis ſur le Siege de Saint Pierre, que Frideric

---

arrivée le 12 Juillet 1536, il étoit ſeptuagenaire. Melchior Adam prétend qu'il eſt né en 1467, & enſuite faute de réflexion il le fait mourir dans le mois de Juillet 1536, âgé de 70 ans, huit mois & quinze jours; ce qui ſuppoſeroit qu'il eſt né en 1465. Barthelemi Calchreuter, Jean Herold, dans les éloges qu'ils en ont faits quelque tems après ſa mort, Suvertius, Valere André, Revius, croient qu'il eſt né en 1467; & cette époque a été adoptée par les Magiſtrats de Roterdam, dans l'Inſcription de la Statue qu'ils ont fait ériger en l'honneur d'Eraſme; ce qui a déterminé M. Joli & Baile * à donner la préférence à cette opinion, *étant à croire*, diſent-ils, *qu'on a mieux ſçu le tems de ſa naiſſance à Roterdam qui étoit ſa Patrie.* Mais cette raiſon eſt certainement peu ſolide, puiſqu'il eſt conſtant que les auteurs de cette Inſcription n'ont eu pour guide que la conjecture qui leur a paru la plus vrai-ſemblable. Sechendorf ** qui aſſure que quelques-uns font naître Eraſme en 1464, ſoutient dans un endroit qu'il eſt né en 1465, & dans un autre il aſſigne ſa naiſſance en 1468; enfin Sandeus ***, Poſſevin & quelques autres Savans ſoutiennent qu'il eſt né en 1469.

De toutes ces contradictions il réſulte que l'année de la naiſſance d'Eraſme eſt incer-

* V. Baile, Dictionn. Voyage de Joli, p. 144.

** *Hiſt. Lut.* L. 1. p. 140. t. 1. L. 3. p. 137.

*** *Sandeus*, dans Crenius, *Animad.* partie 4. p. 110.

III. gouvernoit l'Empire d'Allemagne, & que la Hollande avoit pour Prince Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, (a) qui par ſa mort arrivée à Bruges le 13. Juillet 1467. laiſſa pour Héritier de tous ſes Etats ſon fils Charles le Téméraire.

(a) Pontus Heuterus, L. 4. c. 17.

Les Habitans de la Ville de Tergou ont fait pluſieurs tentatives, pour tâcher de perſuader qu'Eraſme étoit un de

---

taine ; mais ce qui le démontre encore davantage, c'eſt que lui-même n'a jamais ſçu quelle année il étoit venu au monde. Quelquefois il croyoit être né en 1465. (Voyez *Epiſt.* 207. ou *Epiſt.* 4. *L.* 16. *Epiſt.* 200. *Epiſt.* 12. *L.* 1. *Epiſt.* 671. *Epiſt.* 943. *Epiſt.* 253. *Epiſt.* 4. *Append.* *Epiſt.* 89. *L.* 19. *Apologie contre Faber.*) D'autres fois il ſuppoſe qu'il eſt né en 1467. (*Epiſt.* 51. *Epiſt.* 19. *L.* 2. *Epiſt.* 51. *Epiſt.* 25. *L.* 5. *Epiſt.* 405. *Epiſt.* 32. *L.* 5.) Il paroît clairement par ſa Lettre du 15 Octobre 1519, qu'il n'avoit point d'opinion fixe ſur l'année de ſa naiſſance, puiſqu'il s'explique ainſi : » J'ai préſentement cinquante-deux ans, » ou tout au plus cinquante-trois. (*Epiſt.* 466. *Epiſt.* 29. *L.* 10.) C'eſt ce qui a fait dire à Rhenanus, que l'on ne ſavoit pas même en Hollande l'année de la naiſſance d'Eraſme, & qu'il l'ignoroit lui-même : *Nam de anno quo natus eſt, apud Batavos non conſtat.* Il n'y avoit point dans ce tems-là de Regiſtres exacts des Bâptêmes ; d'ailleurs quand on fit baptiſer Eraſme, on ne cherchoit qu'à faire au Public un myſtère de ſa naiſſance.

leurs Concitoyens. Rener Snoius, Médecin & Bourguemeſtre de Tergou (a), qui avoit été ami d'Eraſme, a ſoutenu qu'il étoit né dans cette Ville, & qu'il n'avoit été envoyé à Roterdam que quelques jours après ſa naiſſance. Mais cette prétention étant deſtituée de tout fondement, les Bourguemeſtres & les Conſeillers de Tergou y ont renoncé : on a une Lettre d'eux (b), par laquelle ils ſe contentent d'aſſurer qu'Eraſme a été conçu chez eux; mais ils conviennent que ſa mere étant prête d'accoucher, fut envoyée à Roterdam. On montre encore, ſuivant le témoignage de Baile, dans la Bibliotheque de Tergou, une tête d'Eraſme, qui peut paſſer pour un monument public des rénonciations de cette Ville à la gloire d'avoir donné naiſſance à Eraſme : car l'Inſcription qui eſt autour de cette tête, témoigne qu'il a été conçu à Tergou, & qu'il eſt né à Roterdam. La conteſtation ſur le lieu de la naiſſance d'Eraſme a encore été renouvellée depuis par M. Almenoveen (c); il a prétendu que c'étoit une tradition à Tergou, qu'Eraſme avoit écrit une Lettre à Herman, dans laquelle il ſe diſoit de Tergou, & paroiſſoit faché de n'avoir pas pris le nom de *Goudanus*, au lieu de celui de *Roterodamus*; & que cette Lettre avoit été en-

(a) Foppens, *Bib. Belgica.*

(b) Baile, art. Roterdam, note a.

(c) *Amœnitates Theol. Phil. p.* 38.

levée par quelque jaloux de la gloire de Tergou. Mais outre que l'on peut douter de l'autenticité de cette Lettre, ſur laquelle M. Almenoveen même ne faiſoit pas grand fond. Eraſme en l'écrivant auroit pû vouloir faire entendre ſeulement qu'il étoit originaire de Tergou, parce que ſon pere en étoit.

Quoi qu'il en ſoit de cette prétendue Lettre, M. Almenoveen s'eſt retourné encore d'un autre côté en faveur de Tergou : il a ſoutenu qu'Eraſme devoit être regardé comme Citoyen de cette Ville, parce que ſa famille en étoit, & que ſuivant les Loix, le lieu où les enfans naiſſent par hazard, n'étoit point cenſé leur Patrie; & il rapporte une Lettre de Bernard Coſter (*a*), qui s'efforce de prouver cette théſe. Mais le nom de *Roterodamus* qu'Eraſme a toujours pris, la tradition de Roterdam & l'opinion publique ont confirmé à cette Ville l'honneur d'avoir Eraſme pour Citoyen. Les Magiſtrats de Roterdam dans la ſuite des tems ont ordonné que la maiſon où l'on croyoit qu'Eraſme étoit né, ſeroit décorée par une Inſcription, qui apprendroit à tous les Habitans & à tous les Voyageurs cette glorieuſe prérogative. On voit encore dans cette Ville une maiſon fort pe-

(*a*) *Amænit. p.* 44.

(a) *Chitrei Saxonia, L. 5. p.* 131.
M. Adam.
Bullart.
Mercier.

tite, ſur la face de laquelle on lit un Vers Latin (*a*) qui ſignifie : *C'eſt ici la petite demeure où nâquit le Grand Eraſme* (1).

Sa mere n'eut pas plutôt été rétablie de ſes couches, qu'elle revint à Tergou avec le petit Eraſme. Catherine, mere de Gerard, ſe chargea d'élever cet enfant. Cependant la famille de Gerard ayant fait des recherches pour ſavoir ce qu'il étoit devenu, on apprit qu'il étoit à Rome. Ses freres lui écrivirent que ſa maîtreſſe étoit morte : il n'en douta point ; & il fut pénetré de la plus grande douleur. Il prit dès-lors la réſolution de renoncer au monde : il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & il fut ordonné Prêtre. Il ſe propoſa enſuite de retourner dans ſa patrie. Il fut extrêmement ſurpris en rentrant dans Tergou de retrouver Marguerite qu'il avoit crue morte. La vûe d'un objet ſi cher qui occupoit encore ſon cœur, ne dérangea en aucune façon les engagemens qu'il venoit de prendre aux pieds des Autels ; il vécut avec elle dans la plus grande régularité. Il crut ne pouvoir mieux réparer les fautes de ſa jeuneſſe, qu'en donnant au fruit de ſes amours la meilleure éducation qui lui fût poſſible. Marguerite, paſſa auſſi le reſte de ſes jours uniquement occupée de ſon fils.

---

(1) Hæc *eſt parva domus, Magnus quâ natus Eraſmus.*

Il fut d'abord appellé Gérard fils de Gérard (*a*) ; & comme ce nom en Hollandois a quelque rapport avec le terme Latin *Deſiderare* (*b*), Eraſme dans la ſuite ſe nomma lui même *Deſiderius*, c'eſt-à-dire Didier, & il prit pour ſurnom *Eraſme*, qui en Grec ſignifie à peu près la même choſe que le mot Latin *Deſiderius*. Il fut fâché ſur la fin de ſa vie de ne s'être point fait appeller *Eraſmius*, qui a plus l'analogie Grecque qu'*Eraſmus*, & qui déſigne quelqu'un qui cherche à ſe faire aimer (1). Cette naiſſance attira à Eraſme ſur la fin de ſa vie des outrages auſſi violens qu'injuſtes. Hortenſio Lando, connu ſous le nom de Philalethes, a écrit qu'il étoit né d'un commerce ſacrilege (*c*) ; & M. de la Monnoye a crû (*d*) que c'étoit le premier qui eût fait ce reproche à Eraſme : mais il eſt conſtant que Henri Eppendorf & Jules Scaliger le lui avoient fait avant Lando. Eppendorf, dans ſon libelle contre

(*a*) M. Adam.

(*b*) *Epiſt. Baudii* 514. *ed. Clerici.*

(*c*) *Ex condemnato concubitu.*

(*d*) Baile note *e*.

---

(1) *Ubique certè* Ἐράσμιος, *hoc eſt amabilis, quod ille nomen à ſe dolebat non uſurpatum, cùm primùm ſcribere cœpiſſet, & editis Libellis innoteſcere.* Rhenani, Epiſt. Carol. V.

Eraſme, inſinue qu'il étoit fils d'un Prêtre & d'une Femme de mauvaiſe vie. Scaliger, dans cette lettre remplie de fureur à Arnold Ferron, (*a*) ne craint pas d'avancer qu'il a appris des Compatriotes d'Eraſme, qu'il étoit né du commerce inceſtueux d'un Prêtre & d'une proſtituée ; que ſon pere après avoir été repris pluſieurs fois par ſon Evêque, n'en devenant que plus hardi à commettre de nouveaux crimes, avoit été enfin banni de ſon pays. Paul Jove & Pontus Heuterus l'ont appellé fils de Prêtre. Patin & Théophile Rainaud ſe ſont imaginés faire une très-bonne plaiſanterie, lorſqu'ils ont dit qu'il étoit fils d'une tête couronnée, ſuppoſant que ſon pere étoit Curé de Tergou. Poſſevin, & après lui Dom Pierre de Saint Romuald, ont ajouté que ce Curé l'avoit eu de ſa Servante. Quand ces faits ſeroient auſſi vrais qu'ils ſont démontrés faux, en quoi la gloire d'Eraſme en devroit-elle ſouffrir ? Ce ſeroit le crime de ſon pere, & non pas le ſien, comme le remarque très-bien un ennemi même d'Eraſme (*b*), après avoir fait cette judicieuſe réflexion, qu'on ne doit pas dire qu'Eraſme eſt fils d'un Prêtre, puiſqu'il eſt né avant que ſon pere

(*a*) Epiſt. 35.

(*b*) Critique de l'Apologie d'Eraſme, p. 53.

eût embraſſé l'état Eccléſiaſtique.

A peine Eraſme étoit entré dans ſa cinquiéme année, qu'il fut envoyé à l'Ecole chez Pierre Winkel, qui depuis fut un de ſes Tuteurs, & qui pour lors tenoit un petit College à Tergou. La tradition de Hollande eſt qu'Eraſme eut au commencement de ſes études l'eſprit ſi bouché & ſi tardif, qu'il fallut employer bien des années à lui apprendre quelque choſe. Baile qui nous l'aſſure, dit en même tems qu'on ſe ſert de cet exemple en Hollande, pour conſoler les peres & meres dont les enfans ne font nul progrès; il prétend enſuite que cette tradition eſt fauſſe : néanmoins elle eſt fondée ſur l'abrégé de la vie d'Eraſme qu'on croit avoir été fait par lui-même, & qui par conſéquent doit être d'une autorité inconteſtable.

(a) *Comp. vitæ.*

On y lit (1) qu'il ne fit pas d'abord de grands progrès, n'étant pas né pour ces études déſagréables qu'on lui faiſoit faire; ce qui a donné occaſion à Baile de faire cette demande : Quelles études déſagréables & pour leſquelles il n'étoit point né, pouvoit-on lui faire faire à l'âge de cinq ou ſix ans ? N'étoit-il point né pour apprendre à lire, à écrire, à décliner & à conjuguer ?

---

(1) *Ac primis annis minimùm proficiebat in Litteris illis inamanis, quibus natus non erat.*

Cependant comme il doit y avoir un fond de vérité dans cette difficulté d'apprendre les premiers élémens, dont Eraſme lui-même eſt convenu, Baile ajoute, qu'il eſt apparemment queſtion de la muſique ou de quelque exercice d'Enfant de Chœur : car il fut deſtiné pour cet emploi (*a*) ; & à peine ſavoit-il lire, qu'il fut mis en qualité d'Enfant de Chœur dans la Cathédrale d'Utrecht (*b*), où il reſta juſqu'à l'âge de neuf ans. Il fut enſuite envoyé au College de Deventer, où ſa mere le ſuivit pour avoir ſoin de ſa ſanté.

L'Ecole de Deventer étoit pour lors la plus floriſſante qu'il y eût dans les Pays-Bas (*c*) : il y avoit plus d'un ſiécle qu'elle étoit célebre & qu'on y venoit de toutes parts, lorſqu'Eraſme nâquit. Elle ſe reſſentoit encore de cette barbarie qui dominoit depuis ſi long-tems dans l'Europe, & dont la ſeule Italie étoit délivrée. On n'y liſoit (1) que des Auteurs dont les

(*a*) *Epiſt. Rhen. Car.* V.

(*b*) *Comp. vitæ.*

(*c*) Durand, Hiſt. du 16. ſiécle, t. 1. p. 171.

---

(1) *Pater meus Ebrardus*, *Joannes de Garlandiâ.* Voyez ſur ces Auteurs & ſur les autres qu'on mettoit dans ce tems-là entre les mains des jeunes gens, la ſavante Préface du

noms ſont à peine connus, & dont les Ouvrages ne ſont lûs préſentement que par quelques Savans, curieux d'admirer les progrès que la littérature a faits depuis ce tems-là.

Heureuſement depuis quelques années l'Ecole de Deventer avoit reçu quelque influence de cette abondance de lumiere qui éclairoit pour lors l'Italie (*a*). Ce College étoit gouverné par des Eccléſiaſtiques, qui ſans faire de vœux vivoient en commun. Il y en avoit parmi eux (*b*) un que l'on nommoit Jean Sintheim (1), fort habile pour ce tems-là, & qui s'étoit acquis une grande réputation en Allemagne par quelques Ouvrages de Grammaire qu'il avoit faits. Il fut un des maîtres d'Eraſme; & il fut ſi content des progrès que faiſoit cet enfant, qu'un jour il l'embraſſa, en lui diſant: Continuez (2); vous ſerez quelque jour le plus ſavant homme de votre ſiécle.

(*a*) *Epiſt. Rhenani.*

(*b*) Remi *Hiſt. Davent. L.* 2. *p.* 165.

Mais ce qui faiſoit ſurtout valoir

Gloſſaire Latin de M. du Cange, n. 44. & ſuiv. & ſa Diſſertation qui eſt à la tête du thréſor de Robert Eſtienne, édit. de Londres, laquelle a été imprimée à Lipſic en 1749, avec le *novus Theſaurus* de Mathias Geſner.

(1) Melchior Adam le nommé Zinthius.

(2) *Macte ingenio, Eraſme: tu ad ſummum eruditionis faſtigium olim pervenies.*

l'Ecole de Deventer, c'étoit le mérite d'Alexandre de Weſtphalie ſurnommé Hegius du lieu de ſa naiſſance, qui en fut Principal (*a*) pendant trente ans (1) avec la plus grande célébrité; de ſorte que, comme dit Chitreus (*b*), ce College étoit le Séminaire des Belles-Lettres & des Langues ſavantes. Hermannus Buſchius qui avoit eu l'avantage d'avoir été élevé par un ſi grand maître, & dont l'éloge ſe trouve dans les Ouvrages d'Eraſme, a parlé d'Hegius comme de celui (2) à qui la Weſtphalie avoit l'obligation du rétabliſſement des ſciences. Il ſavoit très-bien les Belles-Lettres Grecques & Latines. On a quelques-uns de ſes Ouvrages (3) qui ont

(*a*) M. Adam.

(*b*) *Chitrei Saxonia. L.* 3. *p.* 20.

---

(1) Foppens aſſure qu'il le fut trente-ſix ans. *Bibl. Belgica.*

(2) Voici l'Epitaphe d'Alexandre Hegius par Hermannus.

Functus Alexander tumulo jacet Hegius iſto;
Tu cave ne plantis læſa ſit umbra tuis.
Hoc duce Weſtfalos intravit Græcia muros;
Et Monaſtriacas Pegaſus auxit aquas.

V. Burchard, p. 171 & p. 147.

(3) *De ſcientiâ & eo quod ſcitur, contra Academicos: de tribus animæ generibus: de Phyſicâ:* Ηθικα ἐρωτήματα *: de Rhetoricâ: de Arte & inertia: de natali Servatoris noſtri Carmina: de utilitate Græca Lit-*

été imprimés, ou malgré lui, ou à ſon inſçu, dont Eraſme a porté le jugement le plus favorable : il aſſure (*a*) qu'ils ſont de nature à être immortels, & que c'eſt ainſi qu'en jugent tous les Savans. Il a auſſi prétendu (*b*) que les Vers d'Hegius étoient ſi excellens, qu'on auroit pû les croire des meilleurs ſiecles de la latinité. Hegius choiſiſſoit les jours de Fêtes (*c*) pour examiner les progrès des Ecoliers de ſon College, & pour les inſtruire lui-même.

Il avoit eu pour maître Rodolphe Agricola, ſi célébré par Eraſme & par tous les Savans de ſon ſiecle.

Agricola étoit né à Buttlen (*d*) Village à deux lieuës de Groningue en Friſe, vers l'an 1442. Il avoit commencé ſes premieres études à Louvain, d'où il avoit été à Paris pour ſe perfectionner ; mais peu content de la maniere d'étudier de ces Ecoles plus célebres qu'éclairées, il réſolut d'aller à la ſource des Belles-Lettres. Il voyagea en Italie, où il fit de ſi grands progrès dans la Langue Grecque & dans la Langue Latine,

(*a*) *Ciceronianus*, P. 1014. Adages, Chiliade 1. Centurie 1. Prov. 39.

(*b*) *Epiſt.* 411.

(*c*) *Comp. vitæ.*

(*d*) M. Adam.

guæ. Foppens, *Bib. Belgica.* Eraſme cite quelque choſe d'Hegius dans le 9e. chapitre du Traité du mépris du Monde. *Voyez* Remi, *Hiſtoria Urbis Daventrienſis*, L. 2. p. 129.

que les Italiens mêmes ſurent forcés de l'admirer. Il ne craignit pas de parler en public à Ferrare, où il fut applaudi des Savans d'Italie malgré leur humeur dédaigneuſe. Ils l'eſtimerent aſſez pour en être jaloux; & ce ne fut qu'avec le plus grand chagrin qu'ils le virent abandonner l'Italie pour retourner dans ſa patrie, dans la réſolution d'en chaſſer la barbarie.

Agricola venoit de tems-en-tems rendre viſite à Hegius, pour être témoin par lui-même des ſuccès de l'Ecole de Deventer. (*a*) Un jour qu'il entra dans la Claſſe tandis qu'Hegius donnoit des leçons, il voulut voir les ouvrages des Ecoliers. Il examina celui d'Eraſme qui pour lors avoit douze ans; c'étoit apparemment quelque amplification: il fut ſurpris de l'invention, du ſtyle & des fleurs dont étoit orné le diſcours du jeune Orateur. Il en eut un tel plaiſir, qu'ayant appellé Eraſme (*b*), il lui fit les plus grandes careſſes. On aſſure qu'après avoir examiné ſa phiſionomie, il lui prédit que s'il continuoit, il ſeroit quelque jour un grand homme. La mémoire d'Agricola fut toujours précieuſe à Eraſme; il n'a manqué aucune occaſion de célébrer la gloire de ce ſavant homme: il en parle ainſi

(*a*) M. Adam, p. 12.

(*b*) *Chitrei Saxonia*, L. 5. p. 131.

dans ſes Adages (*a*) : » Je me reſſouviens à cette occaſion de Rodolphe Agricola, que je nomme pour honorer l'Allemagne & l'Italie ; la premiere lui a donné la naiſſance, la ſeconde la connoiſſance des Belles-Lettres: on n'a jamais rien vû paroître de ſi docte en deçà des Alpes. Il n'y avoit point de ſcience, où il ne pût aller de pair avec ceux qui s'y diſtinguoient le plus ; très-excellent Grec avec les Grecs, parfait Latin avec les Latins, ſi habile en vers qu'on l'auroit pris pour un autre Virgile. Il y avoit dans ſa proſe toutes les graces de Politien, & beaucoup plus de dignité. Il parloit ſur le champ ſi purement, qu'on eût crû que c'étoit un Citoyen Romain. Son érudition égaloit ſon éloquence. Il avoit pénetré tous les myſteres de la Philoſophie. Il ſavoit parfaitement toutes les parties de la Muſique. Sur la fin de ſa vie il donna toute ſon application à l'étude de l'Hebreu & de l'Ecriture Sainte ; & tandis qu'il n'étoit occupé que de ces objets, la mort nous l'a enlevé lorſqu'il n'avoit pas encore quarante ans. » Dans ſon Ciceronien, Eraſme décide qu'Agricola avoit un jugement divin, un ſtyle ſolide, nerveux, travaillé,

(*c*) **Chilia- de 1. Centurie 1. Prov. 39.**

aſſez ſemblable à ceux de Quintilien & d'Iſocrate, à cela près qu'il étoit beaucoup plus clair que le premier. Il croyoit que ſi Agricola l'eût voulu, il auroit pû être auſſi parfait que Ciceron, quoiqu'il eût contre lui ſon pays, le malheur des tems & les mœurs peu frugales de ſa nation. » Enfin, » continue-t'il, il auroit été le premier » homme de ſon ſiecle, s'il n'eût pas » preferé l'Allemagne à l'Italie. « Et lorſqu'il parle de ſes Ouvrages en particulier (1), il ne craint pas de dire qu'ils paroiſſent avoir quelque choſe de divin.

Vivès ne penſoit pas moins avantageuſement d'Agricola. » A peine, » dit-il, (*a*) de notre tems & du tems » de nos peres y a-t'il eu un Auteur auſſi » digne d'être lû & relû que Rodolphe » Agricola de Friſe, tant il y a de » génie, d'art, de jugement, de di» gnité, de douceur, d'éloquence & » d'érudition dans ſes Ouvrages.» Mais ce qui eſt encore plus flatteur pour Agricola, c'eſt que les Italiens qui

(*a*) *Ad L. 21. Auguſt. de Civit. Dei, c. 21. V. Crenii Animad. Part. 4. p. 120.*

---

(1) *Edita quidem ab ipſo planè divinitatem quandam hominis præ ſe ferunt.* Adages, ibidem

Nihil ab illo viro proficiſcitur, quod non divinitatem quandam ſpiret. Epiſt. 40. L. 19. Voyez auſſi dans l'*Eccleſiaſte* le jugement qui y eſt fait du Livre *de Locis*.

ont le mieux écrit, ceux mêmes qui étoient les plus jaloux de la gloire de l'Italie, & qui étoient les meilleurs Juges du ſtyle, ont penſé d'Agricola comme Eraſme & Vivès en penſoient. Le Cardinal Bembe (1) a déclaré, que de tous les Ecrivains de ſon tems c'étoit celui dont il approuvoit le plus les Ouvrages; & l'Illuſtre Venitien Hermolaüs Barbarus lui a fait l'Epitaphe la plus honorable (2).

Agricola a laiſſé des témoignages de l'eſtime qu'il avoit pour Alexandre Hegius ſon digne Diſciple. Il lui écrivoit (a) que ſes Lettres lui faiſoient un vrai plaiſir, parce qu'elles lui apprenoient qu'il ſe perfectionnoit tous les jours; qu'il ne doute point

(a) Opuſcules d'Agricola.

---

(1) *Illius verò ſcripta maximè omnium, qui ætate noſtrâ vixerunt, mihi quidem probantur.* Epiſt. L. 6. p 682.

Voyez dans Papeblount, p. 479. les jugemens des Savans ſur Agricola.

(2) *Invida clauſerunt hoc marmore Fata Rodolphum*
Agricolam, Friſii ſpemque decuſque ſoli.
Scilicet hoc vivo meruit Germania laudis,
Quicquid habet Latium, Græcia quicquid habet.

Cette Epitaphe eſt dans Eraſme, dans Beiſſard & dans Foppens.

que ce ne ſoit à ſes ſoins, à ſes travaux, & à la bonne éducation qu'il donne aux jeunes gens, que l'Allemagne aura l'obligation du progrès dans les Belles-Lettres, & du premier rang qu'elle y occupera.

Il y avoit dans ce même tems un autre Friſon ami d'Agricola, qui contribua auſſi beaucoup au rétabliſſement de la littérature dans la baſſe Allemagne; on l'appelloit Veſſel Gunsfort. (*a*) Perſuadé que l'on ne pouvoit pas être parfaitement ſavant ſans la connoiſſance de la Langue Grecque, il alla chercher des Maîtres en Grece; & après être devenu très-habile, il revint en Europe, où il ſe fit une ſi grande réputation, qu'il acquit le ſurnom de lumiere du monde. Il établit des Ecoles de Grec à Groningue, à Heidelberg & à Paris.

(*a*) M. Adam, *Vitæ German. Phil.* p. 21.

C'étoit Agricola (*b*) qui avoit fait appercevoir à Hegius la néceſſité de la connoiſſance de la Langue Grecque pour parvenir à la profonde érudition; & lorſqu'Hegius ſe trouvoit avec des gens déja avancés en âge, & qui par cette raiſon avoient de la répugnance à ſe remettre aux Elemens de la Grammaire, il leur diſoit pour les exhorter à ſurmonter ce dégoût: » Tel que » vous me voyez, j'étois déja Maître-

(*b*) M. Adam, p. 19.

» ès-Arts, j'avois déja quarante ans, & » je n'ai pas dédaigné d'aller chercher » Agricola qui n'étoit qu'un jeune » homme. J'ai étudié ſous lui; & tout » ce que je ſais de Grec & de Latin, » c'eſt à lui que j'en ai l'obligation. »

Ce fut à Deventer & ſous Hegius,(*a*) qu'Eraſme apprit la Langue Latine & les premiers Elemens de la Langue Grecque; on lui enſeigna auſſi dans ce College la Logique, la Phyſique, la Métaphyſique & la Morale. (*b*) Il aſſure dans un de ſes Ouvrages, qu'à onze ans il ſavoit toutes ces parties de la Philoſophie.

Sa mémoire étoit prodigieuſe; Rhenanus nous apprend qu'étant enfant, il ſavoit Horace & Térence par cœur. Il avoit un amour ſingulier pour Térence. Il le regardoit comme l'Auteur le plus propre à former le ſtyle: il croyoit que ſes Comédies lûes dans l'eſprit avec lequel elles doivent être lûes, pouvoient corriger les mœurs; & il étoit ſi zélé partiſan de cet Auteur, que dans une lettre écrite dans ſa jeuneſſe (*c*), il conſeille à tous ceux qui veulent parler Latin de lire Térence, que Ciceron, que Quintilien, que Saint Jérôme, que Saint Auguſtin, que Saint Ambroiſe ont étudié dans leur jeuneſſe & ont lû dans leur

(*a*) Adages, p. 166.

(*b*) Contre Caravacal.

(*c*) *Epiſt.* 29. L. 31.

vieilleſſe, & qui enfin, dit-il, ne peut être haï que par un barbare. C'étoit apparemment lorſqu'Eraſme étoit à Deventer, que lui arriva cette aventure dont il fait mention dans la Déclamation qu'il a faite (*a*) ſur les moyens d'inſpirer aux jeunes gens l'amour de la vertu & le goût des Belles-Lettres. Il nous y apprend que lorſqu'il étoit enfant, il étoit tombé entre les mains d'un Maître qui l'aimoit beaucoup, & qui après avoir conçu de très-grandes eſpérances de ſes progrès, voulut éprouver quel effet produiroit ſur lui la correction. Il chercha un faux prétexte pour avoir occaſion de le châtier : Eraſme qui n'avoit rien à ſe reprocher, perdit en ce moment l'amour de l'étude, & tomba dans une ſi grande mélancolie, qu'il en penſa mourir ; il lui en ſurvint une fievre quarte. Le Maître comprenant la faute qu'il avoit faite, en fut inconſolable. C'eſt en partie par cet exemple qu'Eraſme décide, qu'on ne doit en venir aux verges avec les enfans, qu'après avoir épuiſé les avertiſſemens & les menaces. Il parle ailleurs (*b*) d'un autre de ſes Maîtres, qu'il repréſente comme un furieux, dont le plus grand plaiſir étoit d'en-

(*a*) *De pueris ad virtutem ac Litteras liberaliter inſtituendis.*

(*b*) Adages, art. *Sicula aula.*

tendre les cris des enfans qu'il avoit mis en ſang.

Il y avoit dans ce tems-là un fléau, qui faiſoit éprouver fréquemment ſes fureurs à toute l'Europe ; c'eſt la Peſte, qui ſur la fin du quinziéme ſiécle & au commencement du ſeiziéme, ne finiſſoit ſes ravages que pour les recommencer avec plus de violence. Elle ſe fit ſentir à Deventer (*a*) lorſqu'Eraſme étoit parvenu à ſa treiziéme année, & elle enleva ſa Mere (1). La maiſon où demeuroit Eraſme étant infectée du mal contagieux, il fut obligé de quitter Deventer ; il revint à Tergou, ayant pour lors quatorze ans (*b*). Son Pere fut ſi affligé de la mort de Marguerite, que peu de tems après il mourut de douleur ayant un peu plus de quarante ans. Il chargea (*c*) en mourant trois de ſes meilleurs amis de la tutelle de ſes deux enfans. Pierre

(*a*) *Comp. vitæ.*

(*b*) *Epiſt.* 405. *Epiſt.* 32. *L.* 5.

(*c*) *Com. vitæ. Epiſt.* 5. *Lib.* 24.

---

(1) Jean Herold dans ſon Philopſeudes, p. 139, prétend qu'Eraſme fut envoyé à Utrecht après la mort de ſa mere, pour y apprendre les premiers Elemens ; & il cite les Ouvrages mêmes d'Eraſme, comme s'ils étoient des preuves de ce fait. Cependant il eſt abſolument oppoſé à l'Abregé de ſa Vie fait par lui-même, que nous avons ſuivi exactement dans l'Hiſtoire que nous avons faite de ſon enfance.

Winkel Principal du College de Tergou étoit à la tête de ces Tuteurs. Gerard ne laiſſoit pas une ſucceſſion bien conſidérable ; cependant les effets qu'on trouva à ſa mort auroient ſuffi pour mettre ſes enfans en état de recevoir une très-bonne éducation, ſi leurs Tuteurs avoient régi leurs affaires avec la fidelité qu'ils devoient, & à la confiance de Gerard, & à l'emploi qu'ils avoient accepté. Eraſme & ſon frere étoient d'un âge aſſez avancé, & d'ailleurs aſſez inſtruits pour pouvoir être envoyés dans quelque Univerſité ; mais ce n'étoit pas l'intention de leurs Tuteurs, qui avoient deſſein d'en faire des Moines, & qui craignoient que dans les Univerſités où ils ſeroient élevés, on ne leur inſpirât du dégoût pour le Couvent. Ils les envoyerent à Bois-le-Duc, dans une Communauté d'Eccléſiaſtiques qui s'occupoient de l'éducation des enfans, & dont la principale attention étoit d'inſpirer le goût du Monaſtère aux jeunes gens à qui ils connoiſſoient des talens. Parmi ces Eccléſiaſtiques, il y en avoit un qui s'étoit pris d'une amitié ſinguliere pour Eraſme ; on le nommoit Rombolde. Il ſouhaitoit avec paſſion qu'Eraſme s'engageât à reſter dans cette Communauté de Bois-le-Duc : il ne ménageoit ni les careſſes ni les petits préſens pour le perſuader ; & comme il n'avançoit pas beaucoup, un jour il prit un Crucifix, & s'adreſſant à Eraſme, il lui dit avec vivacité : (a) » Reconnoiſſez-vous celui qui eſt mort pour vous ? Je vous conjure de faire enſorte que ce ne ſoit pas inutilement. Suivez mes conſeils ; ſongez à votre ſalut, ne vous expoſez pas à périr dans le monde. » Eraſme répondit qu'il ne connoiſſoit pas aſſez le genre de vie qu'on lui propoſoit ; que d'ailleurs il étoit trop jeune pour ſe déterminer ſur une choſe ſi importante, ſur-tout ſans avoir conſulté ſes talens & ſes parens. Rombolde n'eut rien à répliquer à un diſcours ſi ſenſé.

Eraſme ne fit pas de grands progrès dans cette Maiſon ; il en ſavoit plus que ſes Maîtres. C'étoient les grands talens qu'il annonçoit, qui augmentoient le deſir que ces Eccléſiaſtiques avoient de le retenir.

La peſte s'étant fait auſſi ſentir à Bois-le-Duc, & Eraſme ſe trouvant très-incommodé d'une fiévre-quarte, qui le tourmentoit depuis long-tems, il retourna à Tergou avec ſon frere, après avoir été un peu plus de deux

(a) *Dialogus de rectâ Latini, Græcique ſermonis pronunciatione, t. 1. p. 921.*

ans à Bois-le-Duc. L'application avec laquelle il avoit lû les meilleurs Auteurs, lui avoit déja formé le ſtyle.

Ils trouverent un de leurs Tuteurs mort, & les deux autres fort embarraſſés, parce qu'ils avoient fort mal adminiſtré les biens de leurs pupilles; c'eſt ce qui augmenta encore l'envie qu'ils avoient de les voir entrer dans un Monaſtère. Eraſme qui ne pouvoit douter de leurs intentions, eut à ce ſujet une explication avec ſon frere: (*a*) il lui demanda s'il étoit dans la réſolution de s'engager par des vœux. Antoine, c'eſt ſous ce nom qu'il eſt déſigné dans la Lettre à Grunnius, répondit à ſon frere que s'il ſe faiſoit Moine, ce ne ſeroit point par aucun amour qu'il eût pour la vie Monaſtique, mais par complaiſance pour leurs Tuteurs, & par la crainte qu'il avoit d'eux. Eraſme lui fit voir qu'il n'y avoit rien de ſi inſenſé, que d'embraſſer par crainte un genre de vie dont on ne ſavoit pas ſi l'on ſeroit content, & qu'on n'avoit pas la liberté d'abandonner ſi l'on venoit à s'en dégoûter. Antoine répliqua, que la modicité de leur fortune entroit auſſi dans les raiſons qui le faiſoient céder à la volonté de leurs Tuteurs. Eraſme lui propoſa de recueillir tout ce qui pouvoit leur

(*a*) *Epiſt.* 5. *L.* 24.

feſter de leur petite fortune, & d'aller enſuite dans quelque Univerſité. « Nous » nous y ferons des amis, diſoit-il ; » d'ailleurs il y a tant de gens qui vivent de leur ſavoir-faire : enfin Dieu » n'abandonne pas ceux qui ont de bonnes intentions. » Antoine approuva les raiſonnemens de ſon frere : ils firent un projet de réponſe à leurs Tuteurs pour la premiere fois qu'ils leur propoſeroient d'entrer dans un Cloître ; & comme Eraſme étoit plus hardi, & parloit plus facilement que ſon frere, il s'engagea à expliquer leurs intentions à Pierre Winkel leur premier Tuteur. L'occaſion s'en préſenta bientôt. Winkel s'étoit adreſſé aux Chanoines-Réguliers de Sion proche Delft, & avoit parole qu'on recevroit ſes deux pupilles dans cette Maiſon : c'étoit ſans leur en avoir parlé, qu'il les avoit ainſi engagés. Il vint les voir ; & après s'être fort étendu ſur l'amitié qu'il avoit pour eux, il les félicita de ce qu'il avoit été aſſez heureux pour trouver à les placer chez les Chanoines-Réguliers. Eraſme répondit, que ſon frere & lui étoient encore trop jeunes pour prendre le parti qu'on leur propoſoit ; qu'ils ne connoiſſoient pas aſſez ni le monde ni les Couvens, pour pouvoir ſe décider ; qu'il étoit bien plus raiſonnable de paſſer encore quelques années à s'inſtruire, afin d'être en état de ſe déterminer avec plus de connoiſſance de cauſe ſur une affaire auſſi ſérieuſe que le choix d'un genre de vie, dont leur bonheur & leur ſalut dépendoient.

Une réponſe ſi ſage mit cependant Winkel en fureur. Quoiqu'il fût naturellement aſſez doux, il s'en fallut peu qu'il ne battît Eraſme : il le traita ſi indignement, que les larmes lui en vinrent aux yeux ; & enfin il dit à ſes pupilles, que puiſqu'ils ne vouloient pas profiter d'une place qu'il avoit obtenue pour eux avec beaucoup de peine, il renonçoit à leur tutelle ; qu'il ne vouloit plus ſe mêler de leurs affaires ; qu'ils viſſent comment ils pourroient vivre à l'avenir. Eraſme répondit, qu'ils étoient d'âge à pouvoir ſe paſſer de Tuteurs. Winkel jugeant que par les menaces il ne viendroit point à bout de ſes projets, réſolut de s'y prendre d'une autre maniere ; il engagea ſon frere, qui étoit auſſi Tuteur de ces deux jeunes gens, d'employer la douceur pour les perſuader. Ce ſecond Tuteur leur donna rendez-vous dans un Verger, où l'entre-vûe commença par un petit régal qu'il leur fit ; il amena enſuite la converſation ſur le bonheur de la vie des Chanoines-Réguliers. Antoine crut tout ce qu'on lui dit, & enfin conſentit à entrer dans le Couvent. Ce fut un très-mauvais Religieux, s'il n'y a point de paſſion dans le portrait qu'Eraſme en fait : il aſſure qu'il étoit ruſé, qu'il s'emparoit de l'argent des autres quand il en trouvoit l'occaſion ; enfin qu'il aimoit le vin & les femmes avec paſſion (1). Voilà preſque tout ce que l'on ſçait de ce frere, qui mourut pluſieurs années avant Eraſme, (*a*) & qui n'en fut pas fort regretté. L'exemple d'Antoine ne fit aucune impreſſion ſur Eraſme : ſes Tuteurs en étoient très-piqués ; cependant ils ne perdoient point de vûe le deſſein qu'ils avoient d'en faire un Moine. Ils ſe flatterent qu'un homme auſſi jeune ſe laſſeroit enfin de réſiſter à des attaques continuelles : il n'avoit pour lors que ſeize ans. Ils ſubornerent toutes ſortes de gens pour le ſéduire : on employa des hommes, des femmes, des Moines, des parens, des jeunes gens, des vieillards, de ſes amis même, pour lui re-

(*a*) *Epiſt.* 9. *L.* 23.

---

(1) *Vafer & callidus, pecuniarum furax ſtrenuus, compotator nec ſcortator ignavus.*

préſenter la tranquillité & les agrémens de la vie Monaſtique, & pour lui exagérer les dangers du monde. Outre les malheurs de cette perſécution, il étoit incommodé depuis plus d'un an d'une fiévre-quarte, qu'il attribue à la mauvaiſe nourriture des Colleges où il avoit été. Lorſqu'il étoit ainſi tourmenté, il entra par haſard dans le Couvent de Maus, autrement dit de Stein, proche de Tergou, qui étoit habité par des Chanoines-Réguliers : il y trouva un de ſes camarades du College de Deventer, qui étoit revenu depuis peu d'Italie ; on l'appelloit Cornelius Verdenus. Il n'eut pas plûtôt lié converſation avec Eraſme, que s'étant apperçu des grands progrès qu'il avoit faits dans les Belles-Lettres, il ſe propoſa de lui perſuader de reſter à Stein : il lui exagéra les douceurs de la vie Monaſtique, la liberté dont on jouiſſoit dans cette Maiſon, l'union qui y régnoit, la multitude de Livres qui y étoient, & le tems qu'on avoit pour étudier. C'étoit prendre Eraſme par ſon foible : auſſi ſe laiſſa-t-il ébranler par les diſcours d'un ami qu'il ſe félicitoit d'avoir retrouvé, & de la ſincerité duquel il n'avoit aucun doute.

En ſortant d'avec Verdenus, il

rencontra des gens de ſa connoiſſance, qui lui déclarerent que ſon obſtination à ne pas vouloir ſe faire Religieux avoit mis en colere tous ſes amis, & qu'il devoit s'attendre à mourir de faim, s'il ne prenoit point le parti du Couvent. Eraſme retourna voir Verdenus, qui continua de le preſſer de reſter dans cette maiſon; à quoi il conſentit, plutôt dans l'intention, dit-il, de ſe dérober pendant quelque tems à la perſecution, que par envie de ſe faire Moine. Cependant il entra dans le Noviciat preſque malgré lui, & forcé par ſes Tuteurs; c'étoit l'an 1486 (*a*). On étoit ſi content de le poſſéder, qu'on l'accabloit de careſſes: il avoit toute liberté; on ne l'obligeoit ni de jeûner, ni d'aller au chœur la nuit. Malgré les politeſſes & les condeſcendaces qu'on avoit pour lui, il eut deſſein de ſortir du Couvent avant de faire profeſſion; mais la honte, les menaces & la néceſſité le retinrent en quelque ſorte malgré ſa répugnance, & enfin il fit profeſſion. Les ſujets de mécontentement qu'Eraſme avoit eus de Pierre Winkel, ne les brouillerent cependant pas pour toujours; il nous reſte une lettre (*b*) qu'Eraſme lui écrivit long-tems après cet évé-

(*a*) Foppens, *Bib. Belgica.*

(*b*) *Epiſt.* 4. *L.* 31.

nement, qui prouve qu'il y avoit encore entr'eux un commerce d'amitié & de confiance. Verdenus, indépendamment de ſon ancienne liaiſon avec Eraſme, avoit des motifs perſonnels & intéreſſés pour ſouhaiter qu'il reſtât dans le Couvent de Stein : il étoit revenu d'Italie ſans avoir profité de ſon voyage (*a*) ; le goût de l'étude l'avoit pris, & il comptoit trouver dans Eraſme un excellent Précepteur qui ne lui cauſeroit aucune dépenſe, & dont perſonne ne ſe douteroit. Effectivement Eraſme n'eut pas plutôt pris l'habit de Novice, que Cornelius Verdenus l'engagea à paſſer ſecretement les nuits avec lui : ils s'occupoient à lire les meilleurs Auteurs, qu'Eraſme expliquoit à ſon ami ; ce qui ſe faiſoit aux dépens de la ſanté du jeune Novice. Mais c'eſt ce qui embarraſſoit peu Verdenus, qui n'étoit occupé qu'à tirer tout l'avantage poſſible de la facilité & de l'habilité de ſon Maître. La plus grande conſolation qu'Eraſme eut dans ſon Couvent (*b*), fut d'y trouver Guillaume Herman de Tergou, jeune homme qui avoit un très-grand goût pour les Belles-Lettres, qui excelloit ſurtout dans la Poëſie, où il ſe fit u

(*a*) *Comp. vitæ. Epiſt.* 5. *L.* 24.

(*b*) *Epiſt. Rhenani.*

nom célebre par un recueil d'Odes (*a*). Ils étudioient enſemble jour & nuit; & le tems que leurs compagnons paſſoient au jeu, à table & à dormir, ils l'occupoient à lire les bons livres, & à exercer leur ſtyle. Ils prirent l'un pour l'autre une amitié qui ſubſiſta même après leur ſéparation. Parmi les lettres d'Eraſme, il y en a quelques-unes qui ſont adreſſées à Guillaume Herman (*b*) ; elles prouvent qu'ils ont vécu dans la plus grande union, & qu'ils avoient l'un pour l'autre les mêmes ſentimens qu'Oreſte avoit pour Pylade : ce ſont les expreſſions d'Herman. Ce fut dans le Couvent de Stein, qu'Eraſme écrivit les deux premieres des lettres qui nous reſtent de lui (*c*) ; elles ſont adreſſées à Corneille Aurotin Prêtre de Tergou : on a mis à la tête, qu'il les avoit écrites étant encore enfant. La premiere (*d*) eſt dattée de l'an 1489. Eraſme y prend le parti de Laurent Valle, que Corneille avoit traité de Corbeau qui croaſſoit, de chicaneur plutôt que d'Orateur. Il lui déclare la guerre s'il ne change de langage, & s'il n'appelle à l'avenir Laurent l'éloquence même, une muſe Attique : Il exige encore pour condition de ſon

(*a*) *Odarum Sylva.*

(*b*) *Epiſt.* 21. L. 4. *Epiſt.* 1. L. 31.

(*c*) Ce ſont les deux Premieres Lettres de l'Edition de M. le Clerc.

(*d*) *Epiſt.* 2. L. 7.

raccommodement, que Corneille apprenne par cœur les élegances de Laurent, & qu'à l'avenir il lui donne communication de ſa bibliotheque; il lui déclare qu'en maltraitant Laurent Valle, il a en même tems offenſé tous les Gens de Lettres, parce qu'il n'y a qu'un barbare qui puiſſe ne pas eſtimer ce Savant.

La ſeconde lettre d'Eraſme (*a*) à Corneille Aurotin eſt datée de l'an 1490. Il continue à y faire l'éloge de Laurent Valle : il ſoutient que ce Savant ne peut déplaire qu'à ceux à qui les Belles-Lettres déplaiſent; qu'il faut avoir bien de la petiteſſe dans l'eſprit, & être ſuſceptible d'une baſſe jalouſie, pour ne pas combler d'éloges & pour ne pas aimer avec paſſion un Savant, qui avec tant d'induſtrie & tant de travail & de peines a réfuté les ſottiſes des Barbares (*b*), a reſuſcité les Belles-Lettres preſque enſevelies, a rendu à l'Italie ſon ancienne éloquence, & a mis les Savans en état de mieux écrire.

On a encore d'autres lettres d'Eraſme à Corneille Aurotin; mais l'année de la date ne s'y trouve point : il y en a ſeulement une datée de Stein (*c*) le 15. Mai. Nous y voyons qu'Aurotin

(*a*) *Epiſt.* 3. *L.* 7.

(*b*) *Barbarorum ineptias.*

(*c*) *Epiſt.* 3. *L.* 31.

Voyez les Epit. 9, 10, 16, 17, 32 & 41 du 31 Livre.

travailloit à un Ouvrage qu'il vouloit dédier à Eraſme, & qu'il en avoit fait pluſieurs autres ſur leſquels il ſouhaitoit qu'Eraſme lui dit ſon ſentiment. Il en donne le catalogue : c'étoit un Traité ſur la mort, l'Hiſtoire de la Guerre d'Utrecht & l'Hiſtoire de St. Nicolas. Quelques-uns ont aſſuré (*a*) que c'étoit Corneille Aurotin qui avoit dirigé les études d'Eraſme tandis qu'il étoit dans le Monaſtere de Stein ; mais il paroît par les lettres d'Eraſme, que c'étoit plutôt lui qui étoit le maître que le diſciple : ce qui eſt conſtant, eſt que Corneille envoyoit ſes Ouvrages à Eraſme (*b*), afin qu'il y mit la derniere main. Il varioit ſes occupations dans le Couvent ; il peignoit pour ſe délaſſer de l'étude. On rapporte (*c*) que l'on a trouvé dans le cabinet de Cornelius Muſius de Delft un Crucifix, avec cette inſcription : Ne mépriſez point ce Tableau ; il a été peint par Eraſme, lorſqu'il étoit Religieux au Monaſtere de Stein.

Les ennemis d'Eraſme ont aſſuré, qu'il avoit mené une vie fort licentieuſe dans ſon Couvent. Jules Scaliger, dans ſa lettre violente à Arnold Ferron (*d*), prétend qu'il a ſouillé

(*a*) Foppens, *Bib. Belg.* Mercier, p. 41.

(*b*) *Epiſt.* 3. L. 31.

(*c*) Mercier, *p.* 15.

(*d*) *Epiſt.* 15.

ſon Monaſtere par ſes impudicités (1). Ses panégyriſtes d'un autre côté l'ont juſtifié ſur l'article de la chaſteté ; & Herold, dans l'éloge qu'il en a fait, prend à temoin tous ceux qui ont vécu avec Eraſme : il cite même deux vers de Nicolaus Olaus Sécretaire du Roi des Romains, qui déclare que jamais Eraſme n'eut aucun commerce avec les femmes (2).

Mais il y a apparence que ſi ſes ennemis ont exageré ſes fautes, ſes amis auſſi l'ont plus loué qu'il ne méritoit. Il eſt d'abord conſtant que dans ſa jeuneſſe ſa doctrine ſur la chaſteté étoit fort éloignée du rigoriſme : car écrivant à un de ſes amis (*a*) dont la conduite n'étoit pas réglée, il lui recommande de modérer du moins les ardeurs de ſon tempérament, s'il ne peut pas les réprimer entiérement (3).

(*a*) *Epiſt.* 51. *L.* 31.

Ses propres Ouvrages fourniſſent

---

(1) *Conſuetudine ſtuprorum contaminavit.*

(2) *Cælebs Eraſmus, purus ab omnibus,*
Et fœminarum purus à conſortio.

(3) *Atque id ut ſtudioſiùs conficias, operæ pretium eſt ut ætatis tuæ intemperantem libidinem, ſi non penitùs arcere potes, nam id vix hominis eſt, ſaltem modereris atque coerceas.*

des preuves qu'il n'a pas toujours vécu dans la plus grande régularité ; il avoue dans la Lettre qu'il écrivit au Pere Servais, & que l'on peut regarder comme ſa confeſſion, qu'il a quelquefois ſuccombé aux tentations de la volupté, mais qu'il n'en a jamais été eſclave. (1) » Je n'ai jamais été
» l'eſclave de Venus, dit-il dans une
» autre Lettre ; (*a*) & comment l'au-
» rois-je pû être dans ma jeuneſſe, ab-
» ſorbé comme je l'étois dans l'étude ?
» Au reſte ſi j'ai autrefois commis quel-
» que faute, il y a long-tems que mon
» âge me met en ſureté de ce côté là ;
» & c'eſt en quoi je trouve la vieilleſſe
» fort agréable (2). Je ne prétends pas,
» convient-il ailleurs (*b*), que ma vie
» ait toujours été exempte de vices,
» ſur-tout celle que j'ai menée pendant
» ma jeuneſſe (3). » C'étoit bien avouer qu'il avoit quelque choſe à ſe

(*a*) *Epiſt.* 677. *Epiſt.* 5. L. 23.

(*b*) *Epiſt.* 562.

---

(1) *Voluptatibus & ſi quondam fui inquinatus, nunquam ſervivi.* Epiſt. 8. Appendic.

(2) *Veneri nunquam ſervitum eſt : ne vacavit quidem in tantis ſtudiorum laboribus ; & ſi quid fuit hujus mali, jam olim ab eo tyranno me vindicavit ætas, quæ mihi hoc nomine gratiſſima eſt.*

(3) *Neque vitam meam omnibus libero vitiis, præſertim actam juveni.*

reprocher ; mais que ſes fautes n'étoient point dégenerées en habitude.

S'il eut quelque foibleſſe pour les femmes, il eut toujours de l'horreur pour la crapule & pour l'ivrognerie (*a*), vices très-à-la-mode dans ſon ſiécle, & ſurtout dans ſon pays (1).

(*a*) *Epiſt. Servatio.*

M. le Clerc a fait l'Hiſtoire d'un tour de jeune Moine, qu'Eraſme fit à Stein, ſans nous apprendre d'où il l'a tirée (*b*). » On dit, ce ſont ſes paroles, qu'il y avoit un poirier dans » le jardin du Couvent, qui portoit » des poires que le Pere Supérieur aimoit beaucoup, & qu'il vouloit » qu'on gardât pour lui. Eraſme qui » en cela étoit du même goût que ſon » Supérieur, ſe leva quelques jours de » ſuite de grand matin pour aller en dérober ſans qu'on le ſçût. Cela obligea le Supérieur qui s'apperçevoit de » la diminution des poires, de veiller » lui-même un matin à la fenêtre de » ſa cellule pour découvrir le voleur. » Il faut remarquer qu'il y avoit un » Frere dans le Couvent qui étoit boiteux. Un jour donc que le Supérieur » faiſoit la garde, il apperçut un Moine » ſur le poirier qui cueilloit les poires.

(*b*) Bib. univerſ. t. 7. p. 141. Critique de l'Apolog. d'Eraſme, p. 64.

---

(1) *Crapulam, ebrietatem, ſemper horrui, fugique.*

» Comme il n'étoit pas encore bien
« jour, il réſolut d'attendre un peu
» ſans rien dire pour reconnoître le
» voleur ; mais il fit quelque bruit
» qu'Eraſme entendit, de ſorte que
» de peur d'être découvert, il deſcen-
» dit promptement de l'arbre, & s'en
» retourna vers le Couvent en faiſant
» le boiteux. Le Supérieur qui crut
» reconnoître à coup ſûr le voleur des
» poires, s'imagina qu'il falloit ſe
» taire & attendre le jour, pour le
» cenſurer en pleine Communauté.
» Dès qu'il eut aſſemblé les Moines,
» après avoir dit mille belles choſes
» ſur la ſainte Obédience, il ſe tourna
» vers le Frere boiteux, & l'accuſa
» de l'avoir violée de la façon du mon-
» de la plus criante, en dérobant les
» poires du jardin contre ſa défenſe
» réiterée. Le pauvre Frere eut beau
» prouver ſon innocence, cela ne fit
» qu'augmenter la colere du Supérieur,
» qui croyoit l'avoir reconnu à une
» marque évidente ; ſi bien qu'il lui im-
» poſa une groſſe pénitence malgré
» toutes ſes proteſtations. » Quoi qu'il en ſoit de cette Hiſtoriette, on n'a pas crû devoir l'omettre, puiſqu'elle eſt rapportée par un des plus grands Admirateurs d'Eraſme.

Il eſt conſtant que tandis qu'il étoit au Couvent, il s'occupa beaucoup de l'étude. Ce fut-là qu'il compoſa le Livre *du Mépris du Monde*, ſous le nom de Thierri de Harlem; il eſt adreſſé à Jodoque, à qui il parle comme s'il étoit ſon neveu, quoi qu'il n'en eût point.

L'objet de ce Traité étoit d'engager Jodoque à ſe retirer du monde, pour embraſſer la vie ſolitaire. L'Auteur y fait voir les dangers auxquels on eſt expoſé dans le ſiécle; les écueils des richeſſes, des honneurs, des plaiſirs; combien le monde mérite peu notre attachement; & les avantages de la ſolitude. L'Ouvrage finit par un conſeil à Jodoque, d'abandonner le monde, ſans cependant s'engager par des vœux, s'il peut trouver une ſocieté de gens vertueux. » Mais, ajoute-t-il, parce » que cela eſt fort difficile, il convien» dra peut-être mieux que vous vous » établiſſiez dans quelques-uns de ces » Monaſteres qui ſont les plus approu» vés, & dont la regle ait le plus de » rapport avec votre façon de penſer. » Il veut que cet examen ſe faſſe avec d'autant-plus de précaution, que les Moines ſont fort corrompus (1). » Si

---

(1) *In quibus adeò non viget diſciplina*

» vous ne trouvez pas de Monaſteres qui
» vous conviennent, dit-il en finiſſant,
» perſuadez-vous que lorſque vous êtes
» avec des gens de bien, vous êtes
» dans un Monaſtere, & ne vous ima-
» ginez pas qu'il manque quelque choſe
» à vos vœux, ſi vous pratiquez ce à
» quoi vous vous êtes engagé dans
» votre Baptême. Ne deſirez ni l'ha-
» bit de Dominicain, ni celui de Car-
» me, ſi vous conſervez cette blan-
» cheur que vous aviez en recevant le
» Baptême, & ne vous inquiétez pas
» de n'être point Benedictin ou Guil-
» lemite, pourvû que vous ſoyez du
» troupeau des vrais Chrétiens. »

C'eſt là le premier Ouvrage d'Eraſme (*a*): il nous a appris lui-même (*b*) qu'à peine avoit-il vingt ans lorſqu'il le compoſa, & qu'il ne le fit que ſur les inſtances réiterées de l'oncle de Jodoque. Il ſoutient que ce Traité exprime plutôt les penſées d'un autre que les ſiennes propres; que le ſtyle en eſt négligé; que le livre eſt plein de lieux communs;

(*a*) *Guil lelmi Inſu lani Orati funebris.*

(*b*) *Epiſ ad Boize mum. Epiſ* 47. *L.* 25

---

* *Religionis, ut nihil aliud ſint quàm ſcholæ impietatis, in quibus ne liceat quidem eſſe puros & integros; quibus cultus, titulusque Religionis nihil aliud præſtat, quàm ut impunitius liceat quidquid libet.*

que l'orſqu'il y travailloit, il n'étoit point encore verſé dans la lecture des bons Auteurs : enfin il demande grace pour les badineries de ſa jeuneſſe (1).

Dans la ſuite les Libraires ayant voulu imprimer ce Livre qu'Eraſme n'avoit fait que pour exercer ſon ſtyle, & qui n'étoit que manuſcrit, il le revit ; & comme il étoit pour lors fort brouillé avec les Moines, il ajouta cette fin indiſcrete & téméraire que le Traducteur François (*a*) a jugé devoir ſupprimer, lorſqu'il a rendu cet Ouvrage en notre langue ; mais cette réticence a été ſupplée par l'Auteur même de la critique de l'Apologie d'Eraſme (*b*), qui après avoir aſſuré que le dernier chapitre du livre ſur le mépris du monde eſt ſcandaleux & héritique dans l'original, en tranſcrit les paſſages qui lui ont déplû davantage, les laiſſant à la vérité dans la langue dans laquelle Eraſme les avoit écrits.

(*a*) M. Marſolier.

(*b*) Critique, p. 301.

La même année qu'Eraſme fit le Traité *du mépris du monde*, il compoſa un diſcours touchant le bonheur de la paix contre les factieux : il eſt adreſſé

(*c*) V. le 8e. tome de ſes Ouvrages, à la fin.

---

(1) *Pueritiæ meæ nænias.* Epiſt. 47. L. 29.

à Corneille Aurotin. » On y voit avec » plaiſir, dit Monſieur le Clerc (a), » les commencemens de ce grand » génie, qui après avoir produit de » ſemblables fleurs, ne pouvoit pas man» quer de produire d'excellens fruits. „ L'année d'après, lorſqu'il avoit vingt & un ans, il fit l'éloge funebre de Berthe de Heyen veuve de Tergou (b); il l'adreſſa à ſes filles, qui étoient Religieuſes dans la même ville. Il regrétoit d'autant plus cette pieuſe Femme, qu'elle avoit été ſa bienfaitrice. Il nous apprend qu'elle avoit été ſon refuge dans ſa miſere; qu'elle l'avoit conſolé dans ſes malheurs; qu'elle lui avoit donné de très-bons conſeils, & qu'enfin elle avoit autant d'amitié pour lui que pour ſes propres enfans. Il rapporte dans l'éloge de cette vertueuſe femme, qu'elle étoit dans l'uſage de faire venir chez elle un jour de la Semaine Sainte treize pauvres qu'elle faiſoit mettre à table, & qu'après les avoir ſervis, elle leur lavoit les pieds. Eraſme célebra encore ſa reconnoiſſance pour cette bienfaitrice par deux Epitaphes en vers.

Ce fut dans le Couvent de Stein, lorſqu'il n'avoit encore que vingt ans, qu'il commença ſon Ouvrage des Anti-

(a) Bib. choiſie, t. xij. pag. 19.

(b) V. le 8e. tome de ſes Ouvrages.

(a) Herold. Eraſme contre Caravacal.

(b) V. Livre 1.

barbares (a) ; mais comme il ne l'y a pas fini, nous en parlerons ailleurs. (b)

Cependant il ſe déplaiſoit dans ſon Couvent. Monſieur le Clerc a prétendu que c'étoit parce qu'il ne pouvoit ſouffrir la tyranie d'un Supérieur ignorant & ſuperbe : Eraſme en rend d'autres raiſons dans ſa lettre au Pere Servais. Il y prétend que ſon tempérament ne pouvoit pas ſe faire au genre de vie que l'on menoit à Stein ; qu'il ne pouvoit pas jeûner ; que quand il avoit été réveillé la nuit, il ne pouvoit ſe rendormir que pluſieurs heures après ; qu'aimant l'étude avec paſſion, il ne trouvoit aucun ſecours dans cette maiſon ; qu'enfin l'état Monaſtique ne convenoit, ni a ſon eſprit ennemi des céremonies & ami de la liberté, ni à la foibleſſe de ſon corps. Il aſſure cependant que malgré les dégoûts qu'il éprouvoit tous les jours à Stein, il avoit réſolu d'en faire le ſacrifice, & d'y reſter pour toujours, plutôt que de cauſer du ſcandale par une retraite qui n'auroit pas manqué de trouver un grand nombre de Cenſeurs. Tandis qu'il étoit ainſi dans la peine (c), Henri de Bergues Evêque de Cambrai (1)

(c) Epiſt. Rhen.

---

(1) M. le Clerc * appelle Henri de Ber-

* Bib. choiſie, t. 5. p. 151.

qui avoit oui parler avec de grands éloges de l'éloquence d'Eraſme, de ſes bonnes mœurs, de la facilité qu'il avoit à écrire en Latin des lettres élegantes, réſolut de l'avoir auprès de lui. Il ſe préparoit à faire un voyage à Rome (*a*); & il ſouhaitoit d'avoir lans ſa maiſon quelqu'un qui ſût bien parler & bien écrire en Latin. Il s'adreſſa à l'Evêque d'Utrecht, dans le Diocèſe duquel étoit Stein, au Général des Chanoines Réguliers, ꞓ au Prieur de Stein qu'on appelloit Nicolas Werner, pour avoir la permiſſion de faire ſortir Eraſme de ſon Couvent, & de le faire venir chez lui. ls y conſentirent tous. Il partit donc our Cambrai (*b*) où il continua de arder l'habit de Chanoine-Régu- er, quoique l'Evêque de Cambrai exhortât à s'habiller comme les au- es Eccléſiaſtiques.

(*a*) *Comp. vitæ.*

(*b*) *Epiſt. Grun.* 5. L. 24.

Guillaume Herman ne vit qu'avec plus grand chagrin Eraſme ſortir Stein; il exprima patétiquement ſa uleur dans une Ode, dont Rhe-

---

es Archevêque de Cambrai, & après lui uteur de l'*Exercitatio critica de Religione iſmi*, p 45; mais ils ont tort. Cambrai fut érigé en Archevêché que 23 ans ès la mort d'Eraſme.

nanus nous a conſervé une ſtrophe. (1)

L'objet que l'Evêque de Cambrai s'étoit propoſé en faiſant le voyage de Rome, étoit d'obtenir le Chapeau de Cardinal ; mais l'argent lui ayant manqué, (*a*) il ſe vit obligé de reſter dans ſon Diocèſe : il n'en conſerva pas moins auprès de lui Eraſme, dont les agrémens, les talens & la candeur l'avoient enchanté.

(*a*) *Comp. vitæ. Epiſt. Rhenani.*

Les ennemis d'Eraſme ont pris occaſion de cette ſortie du Couvent pour le traiter avec la plus grande indignité. Jules Scaliger, Poſſevin, quantité d'autres, l'ont appellé Apoſtat ; & en dernier lieu, le Pere de Tournemine n'a pas craint de dire (*b*) que c'étoit un Religieux déſerteur, vagabond & excommunié ; ce qui a été relevé avec vivacité par le P. le Couraier, qui prouve que l'on ne peut pas ſans calomnie parler ainſi d'un Religieux,

(*b*) Mém. Littéraires, art. 6. p. 336. & 342.

---

(1) *At nunc ſors nos divellit, tibi quod bene vertat,*
Sors peracerba mihi.
Me ſine ſolus abis : tu Rheni frigora & Alpes
Me ſine ſolus adis.
Italiam, Italiam lætus penetrabis amœnam.
Epiſt. Car. V.

qui ne quitte ſon Couvent qu'avec la permiſſion de ſon Evêque & de ſes Supérieurs Réguliers. Son Prieur Nicolas Werner y donna ſon conſentement avec ſi peu de répugnance, qu'Eraſme ne craint point de dire au Pere Servais, (a) qui lui ſuccéda dans la Prioraſture de Stein, » Werner qui vous » a précedé, m'a toujours diſſuadé de » rentrer chez vous, & m'a conſeillé » de m'attacher plûtot à quelque Evê» que. » Mais ce qui doit confondre ceux qui prodiguent ſi facilement d'odieuſes épithetes, c'eſt que, comme nous le verrons dans la ſuite, le Pape Jules II. approuva (b) ce qu'Eraſme voit fait dans cette occaſion. Il étoit déja engagé dans les Ordres, lorſqu'il entra chez l'Evêque de Cambrai (c); mais il y avoit déja quelque tems qu'il demeuroit lorſqu'il fut fait Prêtre. Il fut ordonné (d) le 25 Février 1492, ar David Evêque d'Utrech, fils naurel de Philippe le Bon Duc de Bourgogne.

(a) Epiſt. Servat.

(b) Epiſt. 6. L. 24.

(c) Epiſt. Rhenani.

(d) Foppens, Bib. Belgica. Epiſt. adverſ. falſ. Evang.

On ſait aſſez peu de choſe du déail des actions d'Eraſme à Cambrai; n n'a aucune de ſes Lettres tout le tems qu'il y fut (1) : on ſait ſeule-

---

(1) La troiſiéme Lettre de l'Edition de I. le Clerc, qui eſt la cinquiéme du Livre

(*a*) *Epiſt Rhenani.*

ment (*a*) qu'il ſe fit extrêmement aimer dans la maiſon du Prélat; qu'Antoine de Bergues Abbé de Saint Bertin, frere de l'Evêque de Cambrai, le prit en très-grande amitié; & qu'il y fit la plus étroite liaiſon avec Jacques Battus qui fut Sécretaire de la Ville de Bergues, & que la Marquiſe de Wéere dont nous aurons occaſion de parler, choiſit dans la ſuite pour Gouverneur d'Adolphe de Bourgogne ſon fils.

(*b*) *Comp. vitæ.*

L'Evêque de Cambrai (*b*) ne paſſoit pas pour être fort conſtant dans ſes goûts; Eraſme avoit d'ailleurs un très-grand deſir de ſe perfectionner dans les Sciences, & ſur-tout dans la Théologie. Il fit ſolliciter ſon Protecteur de l'envoyer à Paris, dont l'Univerſité, & ſur-tout la Faculté de Théologie, étoient pour lors dans la plus grande conſidération par toute l'Europe. Henri de Bergues y conſentit, & promit même une penſion annuelle, qu'Eraſme dans l'abregé de ſa Vie aſ-

---

21. eſt datée de l'an 1490. Eraſme étoit pourlors chez l'Evêque de Cambrai; mais il eſt conſtant que ſa date en eſt fauſſe, puiſqu'il y eſt parlé de faits poſtérieurs à cette année. Il y a pluſieurs autres Lettres dont la date n'eſt pas plus exacte; ce qui jette beaucoup d'embarras dans la Chronologie de ſes premieres années.

re n'avoir pas été payée. Il vint à
aris l'an 1496. On lui avoit obtenu
ne bourſe dans le College de Mon-
igu (a) ; il y fut ſi mal logé & ſi (a) *Epiſt. Rhen.*
al nourri, que ſon tempérament en
t alteré pour toute ſa vie : il aſſure
e ſa chambre étoit en mauvais air ;
'on ne le nourriſſoit que d'œufs
urris, d'où il arriva que ſa ſanté,
i juſques-là avoit toujours été fort
nne, fut toujours depuis très mau-
iſe.

Il parle de ce premier ſéjour à Paris
ns le Colloque qui a pour titre *le Re-*
du Poiſſon. (b) » J'ai vécu, dit-il, (b) V. p.
y a trente ans dans le College de 505.
ontaigu à Paris ; je n'en ai rap-
orté qu'un corps ruiné, & une très-
rande abondance de vermines. Le
rincipal de ce College s'appelloit
ean Standone : il avoit du zéle ;
ais il n'avoit aucun jugement. Les
unes gens qui étoient ſous ſa direc-
on dans ſon College, étoient ſi mal
uchés, nourris ſi durement, con-
més de tant de travaux & de veil-
s, que pluſieurs qui donnoient de
ès-grandes eſpérances, mouroient
devenoient aveugles, fols ou lé-
eux dès la premiere année. Non
ntent de les traiter ſi mal, il les
gageoit à ſe faire Moines, & il leur

» ôtoit l'uſage de la viande : j'en connois pluſieurs qui ne peuvent pas recouvrer la ſanté qu'ils y o[illegible] perdue. Il y avoit des chambres baſſes enduites de chaux puante près des latrines, où perſonne n'a jamais habité qu'il n'y ſoit mort, ou n'y ait contracté une maladie mortelle. Je ne parle pas de la cruauté avec laquelle on traitoit les innocens même pour les rendre, diſoit-on, plus doux. Oh, quelle conſommation l'on y faiſoit d'œufs pourris & de vins gâtés ! Peut-être que depuis ce tems-là on a mis les choſes ſur un meilleur pied ; mais ç'a été trop tard ou pour ceux qui en ſont morts, ou pour ceux qui y ont perdu la ſanté pour toute leur vie. »

Cependant la penſion que l'Evêque de Cambrai lui avoit promiſe ne lui étant pas payée, il ſe trouva dans un très-grand embarras. Ce qui le fâchoit davantage, c'eſt qu'il n'étoit pas en état d'acheter les Livres qui lui étoient néceſſaires pour les grandes études qu'il avoit entrepriſes. Il lui fallut recourir à des expédiens (*a*) ; il prit le parti de donner des leçons dans ſa chambre : pluſieurs jeunes gens ſe préſenterent pour qu'il les inſtruisît ; mais il en refuſa beaucoup, parce qu'il vou-

(*a*) Calkheuter.

oit garder une partie de ſon tems pour
es études particulieres. Cette occupa-
ion lui occaſionna des dégoûts & des
éſagrémens. Il nous apprend (*a*) dans
ne Lettre qu'il écrivit au Pere Werner
rieur de Stein, avec lequel il con-
rva toujours des liaiſons, qu'il s'étoit
hargé d'inſtruire pluſieurs Anglois de
rande condition & fort riches. Il
oute qu'il s'étoit préſenté un jeune
rêtre très-riche, qui venoit de refu-
r un Evêché, parce qu'il manquoit
es connoiſſances néceſſaires à un Evê-
e ; mais que comme le Roi vouloit
dans l'année le nommer à un autre
vêché, il avoit offert à Eraſme cent
us, un Bénéfice, & trois cens écus
prêter, qu'il ne ſeroit obligé de ren-
e que ſur les revenus du Bénéfice
'il s'engageoit de lui faire avoir,
urvû qu'Eraſme voulût lui ſervir de
ître d'études pendant un an. Mais
elque avantageuſes que fuſſent ces
nditions, il les refuſa, parce que
te occupation l'auroit détourné de
études Théologiques, qui avoient
l'objet de ſon voyage de Paris. Car
eût voulu répondre aux intentions
ce Prêtre, il eût fallu que pendant
année entiere Eraſme lui eût don-
tout ſon tems. Il n'eut pas toujours

(*a*) *Epiſt.* 23. *L.* 31. *Epiſt.* 501. *Append.*

à ſe louer de ceux dont il dirigeoit les études ; nous apprenons par une Lettre (*a*) qui ſe trouve dans le recueil des ſiennes, qu'il éprouva quelquefois l'ingratitude de ſes diſciples. Mais le plus grand avantage qu'il retira des éducations qu'il donna, fut la connoiſſance de Milord Monjoie, avec lequel il conſerva tant que ce Seigneur vécut la plus tendre amitié. Il étoit à Paris (*b*) avec un Gouverneur Anglois, qui avoit encore ſous ſa conduite un autre jeune Anglois. Ils propoſerent à Eraſme qui ſe trouvoit très-mal dans ſon College, de venir loger avec eux : il y vint, & y fut traité avec tant d'égards, qu'il écrivoit à Guillaume Herman (*c*) : Je ſuis ici » chez un Gentil-homme Anglois » avec deux jeunes gens de condi» tion ; mais j'y ſuis de façon que je » ne pourrois être ni plus magnifique» ment, ni plus honnêtement chez un » Prélat, quand bien même je ſerois » Evêque. » Il veilla ſur les études de Montjoie (*d*) qui de ſon diſciple devint peu de tems après ſon Mécene, ainſi qu'il s'en explique lui-même.

(*a*) *Epiſt.* 35. *L.* 4.

(*b*) *Epiſt. Rhen.*

(*c*) *Epiſt* 25. *L.* 4.

(*d*) *Comp. vitæ.*

Lorſqu'il étoit encore dans le College de Montaigu, il fit quelques Harangues publiques (*d*). Il ne nous a

(*d*) *Epiſt. Bots.*

point appris quel en étoit le ſujet ; mais dans la ſuite il fut fâché de n'avoir pas eu la précaution de les conſerver pour pouvoir les donner au Public. Sa ſanté étant très-dérangée (*a*) il quitta Paris pour retourner à Cambrai ; il y fut très-bien reçu de l'Evêque. Il alla paſſer quelques jours à Bergues chez ſon ami Jacque Battus : il y recouvra ſa ſanté ; & peu de tems après il fit connoiſſance par l'entremiſe de Battus avec la Marquiſe de Wéere.

Cette Dame qui fut une des bienfaitrices d'Eraſme, s'appelloit Anne de Borſelle. Elle étoit fille de Wolfard de Borſelle Maréchal de France (*b*), & de Charlotte de Bourbon Montpenſier. Elle avoit épouſé Philippe fils d'Antoine de Bourgogne Seigneur de Beuvres, l'un des Bâtards de Philippe-le Bon Duc de Bourgogne ; & elle ui avoit apporté en dot la Seigneurie de Wéere, vulgairement nommée Terwéer, dans l'Iſle de Valcheren en Zélande, celle de Fleſſingue & quelques-autres. Elle avoit eu de ſon mariage un fils unique, Adolphe de Bourgogne, qui étoit élevé par acque Battus, lequel inſpira à ce Seigneur les ſentimens d'eſtime & 'amitié qu'il avoit lui-même pour

(a) *Comp. vita.*

(b) Anſelme, & Vie de Louis XI. par Mlle de Luſſan, *t.* 3. *p.* 7.

Eraſme (*a*). Dans la ſuite il fut Chevalier de la Toiſon d'Or, & Amiral de Flandre.

La Marquiſe de Wéere ſa mere avoit un Château qu'on appelloit Tournehens; ce fut-là où Eraſme lui rendit ſa premiere viſite, dont il rendit comte à Milord Monjoie par une lettre (*b*) datée de Tournehens même le 4 Fevrier 1497. Après avoir décrit poëtiquement les déſagrémens qu'il eut à eſſuyer dans ſon voyage à ce Château de la part du tems & des chemins, il fait le plus beau portrait de la Marquiſe de Wéere, à qui il donne le titre de Princeſſe. » Nous
» ſommes enfin, dit-il, arrivés en
» vie chez la Princeſſe. Je ne pourrois
» jamais vous expliquer la politeſſe, la
» bonté & la liberalité de cette digne
» Femme. Je ſais que les amplifications
» des Rhéteurs ſont ſuſpectes, ſur-
» tout à ceux qui s'appliquent à l'Elo-
» quence; mais ſoyez perſuadé que je
» n'exagere rien, parce que l'Art eſt inu-
» tile dans cette occaſion-ci. La Na-
» ture n'a jamais rien produit qui eût
» tant de modeſtie, de prudence, de
» candeur & de bonté; & ſi vous vou-
» lez que je comprenne tout en un ſeul
» mot, elle m'a fait autant de bien-ſan-

(*a*) V. *Epiſt.* 16. L. 10.

(*b*) *Epiſt.* 6. *Epiſt.* 14. L. 4.

» que je l'aye mérité, que ce Vieillard » m'a fait de mal ſans ſujet. Elle m'a „ comblé d'autant de bienfaits, ſans » que je lui en aye donné occaſion, „ que l'autre m'a outragé après „ tout ce que j'ai fait pour lui. » C'eſt ſelon toutes les apparences, de l'Evêque de Cambrai dont il ſe plaint ſi amérement. » Que vous dirai-je de » mon Battus, ajoute-t'il ? C'eſt la » candeur même; perſonne dans le » monde n'eſt plus capable d'amitié. » Je commence à haïr ces ingrats. » Pourquoi ai-je ſervi ſi long-tems de » pareils monſtres; & pourquoi faut-» il que la fortune m'éloigne de vous, » lorſque la plus intime amitié com-» mençoit à nous unir ? »

La Marquiſe de Wéere ne ſe contenta point de le bien recevoir & de lui faire des préſens : elle lui aſſigna une penſion de cent florins (*a*); ce qui étoit aſſez conſidérable avant la découverte du Perou. Milord Monjoie lui donna auſſi des preuves de ſa reconnoiſſance & de ſa généroſité par une penſion de cent écus (*b*). Lorſqu'Eraſme lui écrivoit cette lettre, dans laquelle il paroît ſi content de la Marquiſe de Wéere, il étoit dans la réſolution d'aller faire un tour en Hollande, & enſuite de retourner

(*a*) *Epiſt.* 48. *L.* 8.

(*b*) *Epiſt.* 8. *Append.*

promptement à Paris. S'il exécuta le
projet du voyage de Hollande, il y
fut très-peu de tems : car une de ſes
(a) Epiſt. 8. lettres (a) nous apprend qu'il étoit
à Anvers le 12 Fevrier 1497. Il
alla cette même année en Angleterre,
où le Comte de Monjoie l'avoit engagé
(b) Epiſt. 12. de venir. Il étoit à Oxfort (b)
le 28 Octobre, & le 5 Decembre
(c) Epiſt. 14. à Londres, d'où il écrivit (c) à Robert
Epiſt. 2. L. 5. Piſcator qui étoit en Italie. Il lui
mande qu'il y auroit déja long-tems
qu'il ſeroit avec lui, ſi lorſqu'il ſe
préparoit à aller en Italie, le Comte
de Monjoie ne l'eût amené en Angleterre.
Il paroît extrêmement content
du pays. » J'y ai trouvé, diſoit-il,
» un ciel très-agréable & très-ſain,
» tant d'humanité, & une ſi profonde
» érudition en Grec & en Latin, que
» ce n'eſt plus que par curioſité que
» j'ai envie de voir l'Italie, Quand
» j'entends Colet, il me ſemble entendre
» Platon. Qui n'admireroit pas
» l'étendue des connoiſſances de Grocen
» dans toutes ſortes de ſciences ?
» Qui eſt plus judicieux, plus profond,
» plus pénétrant que Lavacer ?
» La nature a-t-elle jamais formé un
» eſprit plus liant & plus heureux que
» celui de Thomas Morus ? j'en omets
» bien d'autres. Il eſt étonnant com-

»bien les Belles-Lettres fleuriſſent ici.»

Il ne reſta pas long-tems en Angleterre dans ce premier voyage, ſi l'on s'en rapporte à la date de ſa quinzieme lettre (a) qui eſt de Paris le 14 Decembre 1497. elle eſt écrite à Guillaume Herman de Tergou; cet ancien ami dont nous avons déja parlé: c'eſt une réponſe à une lettre aſſez offenſante qu'il en avoit reçue. Eraſme s'étoit ſouvent plaint à lui-même de ce qu'il ne travailloit pas aſſez, & de ce qu'il ne faiſoit aucune entrepriſe digne de ſon génie; il l'avoit exhorté à faire quelque Ouvrage digne de l'immortalité, qui répondît à l'attente qu'on avoit de lui, enfin de ſacrifier ſes plaiſirs à ſa gloire. Guillaume peu content de cette exhortation, avoit rendu conſeil pour conſeil; & ſa lettre ne prouvoit que trop que les remontrances d'Eraſme lui avoient déplu. Il chercha à l'appaiſer par les motifs qui l'avoient fait agir. Il finit par ſe plaindre tendrement du procedé de ſon ami, & du malheur de ſa ſituation. » Quelle » eſt votre intention, lui dit-il, » lorſque vous ſemblez ainſi cenſurer » ma conduite? Voulez-vous ſavoir » comment Eraſme vit ici? car il eſt

(a) Epiſt. 21. L. 4.

» convenable que vous ſachiez tout » ce que je fais ; il vit : encore ne » ſais-je s'il vit ; ce qui eſt certain, » c'eſt qu'il eſt très-malheureux, & » réduit à verſer continuellement des » larmes. Combien de trahiſons n'a- » t-il pas éprouvées ? Ses amis mêmes » l'ont ſouvent abandonné. Combien » n'a t'il pas eu de différens haſards » à eſſuyer ? Mais du moins il vit dans » l'innocence. Je ſais que vous aurez » de la peine à me croire : s'il m'étoit » permis de jouir de votre préſence, » je vous aurois bientôt perſuadé » que je ne vous dis rien que de » très-vrai. Si vous voulez avoir une » véritable idée d'Eraſme, croyez » qu'il n'eſt point libertin, mais qu'il » eſt très-affligé ; qu'il ſe hait lui même ; » que la vie lui eſt inſupportable, ſans » que cependant il lui ſoit permis de » mourir ; enfin qu'il eſt très-miſé- » rable, non par ſa faute, mais par » l'injuſtice de la fortune, & qu'il » vous aime toujours avec la plus » grande paſſion. » Il emploie enſuite les expreſſions les plus tendres, pour engager Guillaume Herman à lui rendre ſon amitié ſans laquelle il ne peut pas vivre. Il eſt difficile de voir une lettre plus touchante,

& de la lire ſans en être attendri. Eraſme n'y parle de ſes malheurs qu'en général ; il y a apparence qu'il les a exagerés, pour faire comprendre à ſon ami que ſon refroidiſſement étoit pour lui le comble de l'infortune. Il occupoit pour lors (*a*) une maiſon qu'il avoit louée, où il s'étoit chargé de l'éducation d'un jeune homme de Lubec, dont le pere lui avoit promis trente-deux écus (1) & un habit. Il en fait un grand éloge. C'eſt apparemment cet homme de Lubec appellé Chriſtien, auquel Eraſme envoya (*b*) quelque tems après une méthode d'étudier; c'étoit celle dont lui-même avoit fait uſage : il y eſt plus queſtion de la maniere dont un jeune homme doit employer ſon tems, que du fond des études.

(*a*) *Epiſt.* 17. *Epiſt.* 18. *L.* 4.

(*b*) *Epiſt.* 2. *L.* 10. *Epiſt.* 1[illegible] *L.* 29.

La peſte qui avoit commencé à ſe faire ſentir à Paris ſur la fin de l'an 1497. obligea Eraſme de changer de quartier, & d'en prendre un moins ſerré, & dont l'air fût plus ſain, étant réſolu d'aller plus loin, ſi la maladie contagieuſe augmentoit. C'eſt apparemment ce qui arriva, puiſqu'il alla à Orléans (*c*) paſſer trois mois, juſqu'à ce que la peſte fût ceſſée à Paris. Il demeuroit à Orléans (*d*) chez Jacque Tutor d'Anvers, qui

(*c*) *Epiſt.* 25.

(*d*) *Epiſt.* 16. *L.* 9.

---

(1) *Triginta duos coronatos.*

étoit Profeſſeur en Droit-Canon : c'étoit un très-honnête homme, qui réuniſſoit la plus grande probité avec beaucoup d'érudition. Il avoit en penſion chez lui pluſieurs jeunes gens de grande condition, parmi leſquels il y avoit deux Flamands de la maiſon de Naſſau. Tutor par ſes bons procedés devint un des meilleurs amis d'Eraſme, qui n'a perdu aucune occaſion de témoigner la reconnoiſſance qu'il avoit des bons ſervices qu'il en avoit reçus. « Il m'aime prodigieuſe-
» ment, écrivoit-il à Battus (*a*) ; il
» m'admire ; il ne ceſſe de me louer ;
» il partage avec moi la petite fortune
» de ſi bonne grace, que perſonne
» ne reçoit avec tant de plaiſir que
» celui-ci en a à donner. »

La peſte étant ceſſée à Paris, Eraſme y revint (*b*) au commencement de l'an 1498. Il y travailla à pluſieurs Ouvrages à la fois, & entr'autres (*c*) à ſes Adages, & à des notes ſur les Offices de Ciceron. Il adreſſa cette même année à Adolphe de Bourgogne, fils de la Marquiſe de Wéere, un petit Traité (1) ſur la néceſſité d'embraſſer la vertu. Il y fait un grand éloge du jeune Adolphe & de Battus ; il ex-

(*a*) *Epiſt.* 19. *L.* 8.

(*b*) *Epiſt.* 16. *L.* 9.

(*c*) 28e. & 29e. Lettres. *Epiſt.* 19. *L.* 9.

---

(1) *De virtute amplectendâ*, après le Manuel.

horte ce Seigneur à entrer dans le ſentier de la pieté, qui quoi qu'en diſent les flatteurs des Grands, ne leur eſt pas moins convenable qu'aux autres hommes. Il lui envoie quelques Prieres, qu'il avoit faites pour ſon uſage à la ſollicitation de la Marquiſe de Wéere & de Bartus.

Il étoit d'une très-foible complexion; la fiévre à laquelle il étoit fort ſujet (a), le réduiſoit quelque-fois à la derniere extrémité. Il fut très-mal l'an 1498. Dans le tems du plus grand danger, il eut recours à l'interceſſion de Sainte Genevieve, dont il aſſure qu'il avoit ſouvent éprouvé la protection. Il a prétendu dans une piéce de Vers qu'il fit long-tems après ſa guériſon, qu'ayant promis à Sainte Genevieve de chanter ſes louanges ſi elle lui rendoit la ſanté, il n'eut pas plûtot fait le vœu, que ſa fiévre diminua, & que ſon Médecin étant venu le voir, fut ſi étonné de ce changement, qu'il lui dit: » Vous n'avez plus » beſoin de mon miniſtere : quel que » ſoit celui des Saints que vous avez » invoqué, il eſt plus habile que tous » les Médecins enſemble. » Eraſme prend à témoin de cette guériſon ſubite ce même Médecin, dans le Poëme qu'il compoſa par reconnoiſſance en

(a) Epiſt. 29.

l'honneur de Sainte Genevieve.

C'eſt apparemment au ſujet de cette maladie, qu'il écrivit (a) au Pere Werner Prieur de Stein : » Il n'y a pas » long-tems que j'ai eu la fiévre-quarte ; » je me porte bien préſentement. Ce » n'eſt point au Médecin que j'ai employé que je dois le retour de la » ſanté ; c'eſt ſeulement à Sainte Genevieve, dont le corps eſt ici chez les » Chanoines-Réguliers.

Le Médecin qui voyoit Eraſme dans cette maladie, étoit le célébre Guillaume Copus, connu par des traductions de quelques Ouvrages Grecs d'Hypocrate, de Galien & de Paul Æginete. Son mérite lui procura la place de premier Médecin du Roi François I. M. le Clerc en deſcendoit ; il nous apprend (b) que ce fameux Médecin étoit biſayeul maternel d'Etienne le Clerc ſon pere. Ce ne fut que dans un âge avancé (c) que Copus s'appliqua ſérieuſement à l'étude de la Langue-Grecque. Il rapporte dans une Lettre qui eſt à la tête de ſa Traduction de Paul Æginete (d) qu'après avoir eu les premiers élemens de cette Langue en Allemagne, il avoit eu deſſein de s'y perfectionner à Paris ſous Eraſme & ſous Laſcaris ; mais que ces deux Savans ayant pris le

(a) *Epiſt.* 504. *Append. Epiſt.* 67. *L.*

(b) Bib. choiſie, t. 5. p. 155.

(c) *Epiſt.* 25 *L.* 13.

(d) V. Maittaire, t. 2. p. 207.

parti d'aller en Italie, ce fut Aléandre qui lui ſervit de Maître.

Deux choſes contribuoient ſur-tout à déranger la ſanté d'Eraſme qui d'ailleurs étoit très-délicate ; les nourritures maigres & les excès d'étude. Jamais il ne paſſa un Carême à Paris ſans être malade (*a*). Ce fut dans le tems d'une convaleſcence qu'il écrivit à Arnoldus ſa troiſieme Lettre (*b*) dont la date eſt conſtamment fauſſe. » Il y a » déja quinze jours, lui dit-il, que j'ai » une fiévre continue qui m'a preſque » mis au tombeau : je ne ſuis pas en» core entiérement guéri ; mais je ſuis » un peu mieux. »

Cet état dangereux dans lequel il ſe trouvoit continuellement, l'avoit dégoûté du monde. » Vous ſouhaitez » ſavoir quels ſont mes projets, di» ſoit-il à ce même Arnoldus : ſoyez » perſuadé que le monde m'eſt odieux, » & que je renonce à mes eſpérances. » Je ne deſire rien que d'avoir aſſez de » tems pour ne vivre que pour Dieu, » pleurer les péchés de ma jeuneſſe, ne » m'occuper que de Lectures ſaintes ; » ce qui ne me ſeroit pas poſſible ni » dans la retraite, ni dans un College : » ma ſanté eſt trop délicate. Je ne puis » ni jeûner ni veiller, même lorſque je » me porte le mieux ; ici où je n'ai

(*a*) Epiſt. 34. L. 9.

(*b*) Epiſt. 3. Epiſt. 21. L. 5.

» rien à deſirer, je tombe ſouvent malade; que deviendrois je au milieu des travaux d'un College? J'avois réſolu d'aller cette année en Italie, de m'appliquer à la Théologie pendant quelques mois à Boulogne, & là y recevoir le Bonnet de Docteur, me rendre à Rome l'année du Jubilé, pour enſuite me venir fixer dans ma Patrie; mais j'appréhende bien de ne pouvoir pas faire tout ce que je ſouhaiterois. Je crains que ma ſanté ne puiſſe ſupporter les fatigues d'un ſi grand voyage, ni la chaleur du pays; d'ailleurs il faut beaucoup d'argent pour aller en Italie, pour y vivre, & pour y obtenir le grade de Docteur. L'Evêque de Cambrai me donne très-peu : il m'aime plus qu'il ne me fait de préſens; il promet plus qu'il ne donne. C'eſt peut-être ma faute : car je ne le preſſe point. »

L'étude de la Langue-Grecque l'occupoit beaucoup (*a*) : il n'en avoit eu qu'une très-légere connoiſſance dans ſa jeuneſſe; mais il avoit depuis reconnu la vérité de ce qu'il avoit lû dans de très-graves Auteurs, que quelque habile que l'on fût en Latin, on n'étoit qu'un demi-ſavant lorſque l'érudition Grecque manquoit, parce

(*a*) *Epiſt.* 75. *Epiſt.* 35. *L.* 9.

que les Latins n'avoient que de petits ruiſſeaux, & que l'on trouvoit chez les Grecs des ſources très-pures, & des fleuves qui entraînoient de l'or. Il croyoit d'ailleurs que c'étoit le comble de la folie de s'imaginer pouvoir être grand Théologien, ſi l'on n'étoit pas fort exercé dans le Grec, puiſque le ſens littéral de l'Ecriture, qui eſt le plus important, ne peut être parfaitement compris par ceux qui ignorent cette Langue.

Pour s'y perfectionner, il eut recours (*a*) à un Grec qui s'appelloit Michel Pavius, & à qui il donne le nom de ſon Précepteur; mais ce Grec lui fut apparemment peu utile : car Eraſme dans ſa réponſe à Curtius aſſure qu'il apprit la Langue-Grecque ſans être aidé de perſonne (1). Ce qui eſt conſtant, c'eſt que lorſqu'il ſe mit entre les mains de Pavius, il y étoit déja fort habile. (*a*) *Epiſt.* 77.

Le deſſein qu'il avoit pris de ſe procurer le grade de Docteur en Théologie, l'avoit mis dans la néceſſité d'étudier la Théologie ordinaire, c'eſt-à-dire, la Scholaſtique; ce qui a fait dire à Rhenanus, qu'il étoit devenu Scotiſte dans le College de Montaigu. Il en badine (*a*) avec un de ſes amis, à qui il mande qu'il a commencé à être Scotiſte. Cette Théologie prévaloit dans ce tems-là à Paris, puiſqu'Eraſme ne craint pas d'appeller la Sorbonne, le ſacré Temple de la Théologie Scholaſtique. Ce genre de Théologie lui déplaiſoit fort, comme on peut le voir dans cette même Lettre, où il traite Scot de rêveur, & où il ſe mocque des diſputes Théologiques ſur les quiddités & ſur les formalités. Il ajoûte : » Ces vénérables Docteurs ſoutiennent, que leurs myſteres ne peuvent être entendus par aucun de ceux » qui ont quelque commerce avec les » Muſes ou avec les Graces ; il faut » donc déſapprendre ce qu'on a pû ſavoir des Belles-Lettres, & ſe défaire » de ce qu'on a pû puiſer dans l'Helicon. Je fais de mon mieux pour ne » parler qu'en mauvais Latin, & pour » ne rien dire avec agrément & avec » eſprit ; il y a eſpérance que bientôt » ils reconnoîtront Eraſme pour un des » leurs. « Après ce badinage, il déclare que ce n'eſt point la Théologie qu'il prétend blâmer, mais ſeulement les Théologaſtres de ſon tems, dont il fait enſuite la ſatyre la plus violente.

---

(1) *Prorſùs fui autodidactos.*

(a) *Epiſt.* 39. *L.* 6.

Cependant l'argent lui manquoit (*a*); ce qui le mettoit dans l'impoſſibilité de ſe procurer les Livres dont il avoit abſolument beſoin. La Marquiſe de Wéere ne lui tenoit pas les promeſſes qu'elle lui avoit faites (*b*); il s'en expliqua ſecrettement à Battus. Il ſe plaignit qu'il y avoit un an qu'on lui avoit promis de l'argent (*c*) qu'on ne lui avoit pas envoyé. » Tout ce que vous me dites, ajoute-t-il, ſe borne à de ſimples eſpérances. Vous déplorez la fortune de la Marquiſe, comme ſi deux cens francs étoient un objet en comparaiſon des dépenſes qu'elle fait mal-à-propos. Elle trouve bien de quoi faire vivre ces mauvais Moines, & d'autres méchans ſujets; vous ſavez de qui je parle; & elle ne peut pas fournir à l'entretien de quelqu'un, qui pourroit faire des Ouvrages qui iroient à la poſterité : car enfin il faut que je me vante un peu. »

(*a*) *Epiſt.* 34. *L.* 9.

(*b*) *Epiſt.* 48. *L.* 8.

(*c*) *Epiſt.* 52.

Ce n'étoit point par mauvaiſe volonté que la Marquiſe de Wéere ceſſoit d'envoyer à Eraſme les ſecours dont il avoit beſoin : ſes affaires avoient été fort dérangées par des accidens qui nous ſont inconnus, mais auxquels elle avoit donné lieu par ſes imprudences.

La peſte étant dans Paris (a) Eraſme jugea à propos d'en ſortir ; il crut devoir faire un voyage en Hollande Son premier deſſein avoit été de s'y fixer (b) ; mais ſes Compatriotes lui repréſenterent eux-mêmes, qu'il étoit né pour briller ſur un grand Theâtre. Il n'y reſta que quinze jours (c) qu'il employa à courir & à boire ; de ſorte, diſoit-il, qu'il auroit mieux aimé vivre chez les Phéaciens. La complaiſance qu'il eut de céder aux inſtances de ceux qui aimoient la table, dérangea extrêmement ſa ſanté (d) ; il a aſſuré que ce voyage lui avoit coûté beaucoup. Il étoit aſſez content de l'air du pays ; mais les repas continuels le fatiguoient : d'ailleurs il ne s'accommodoit pas du caractere des Nationaux, qu'il traite de gens ſordides, impolis, mépriſant les Lettres, envieux, chez qui l'érudition n'a aucune récompenſe. De Hollande il alla en Zéelande (e), & courut un fort grand riſque en navigant près de Dordrect. Une maladie qui ſurvint à ſon Domeſtique, le retint plus long-tems qu'il n'auroit voulu à Ziriczée (f), où demeuroit la mere de ce Domeſtique. L'ennui qu'il y eut, & l'air qui étoit contraire à ſon tempérament, le firent

(a) *Epiſt.* 59. *Epiſt.* 35.

(b) *Comp. vitæ. Epiſt.* 31. *L.* 8.

(c) *Epiſt.* 35. *Epiſt.* 20. *L.* 9.

(d) *Epiſt.* 460. *Append.*

(e) *Epiſt.* 35. *Epiſt.* 23. *L.* 9.

(f) *Epiſt.* 55.

tomber dans une maladie qui auroit pû devenir très-dangereuſe, s'il n'avoit promptement quitté la Zéelande. Il fut deux mois à faire ce voyage.

Il alla enſuite au Château de Tournehens, dans l'intention de faire ſa cour à la Marquiſe de Wéere. Elle lui fit beaucoup de politeſſes (*a*); mais elle lui donna peu d'argent, & il ne lui fut pas poſſible d'avoir aucune converſation particuliere avec elle (*b*).

C'étoit pendant l'Eté de l'an 1499. qu'il étoit avec la Marquiſe de Wéere: nous avons pluſieurs Lettres qu'il écrivit pour lors du Château de Tournehens. Dans une adreſſée à Tutor (*c*), il lui mande en confidence, que l'Evêque de Cambrai eſt toujours le même; que les affaires de la Marquiſe de Wéere ſont dans une ſi fâcheuſe ſituation, qu'il faudroit plutôt la ſecourir que lui demander des ſecours. La peſte qui étoit encore à Paris, l'empêchoit d'y retourner. Il avoit quelque envie d'aller en Angleterre étudier quelques mois la Théologie avec ſon cher Colet; mais il étoit retenu par la crainte de faire naufrage une ſeconde fois. Le deſir de voir l'Italie étoit toujours le même; ce qui s'op-

(*a*) *Epiſt.* 36.

(*b*) *Epiſt.* 55.

(*c*) *Epiſt.* 20. *L.* 9.

poſoit à ſon projet, c'eſt que, comme dit Plaute, il n'eſt pas facile de voler ſans aîles, ce qui ſignifie, qu'il n'avoit pas les fonds néceſſaires pour faire un voyage qui exigeoit tant de dépenſes.

La franchiſe dont Eraſme faiſoit profeſſion, ne s'accordoit pas toujours avec la plus grande prudence. Il avoit eu ſujet de ſe plaindre du peu d'exactitude que l'Evêque de Cambrai avoit eue à tenir les promeſſes qu'il lui avoit faites, de lui fournir les ſecours néceſſaires pour vivre à Paris; il s'en étoit expliqué aſſez publiquement, pour que le Prélat en fût informé. Henri de Bergues qui croyoit avoir fait beaucoup pour Eraſme, fut très-offenſé de ſon peu de reconnoiſſance; il l'accuſa hautement d'ingratitude. Eraſme fut conſterné de ce reproche, & il entreprit de ſe juſtifier par une Lettre (a) qu'il écrivit du Château de Tournehens le 12 Juillet 1499. Il déclare à l'Evêque de Cambrai qu'il appelle ſon patron, qu'il eſt d'autant-plus humilié de l'idée que *ſa Sublimité* a de lui, que l'ingratitude lui a toujours fait horreur, & que c'eſt le vice le plus contraire à ſon caractere. Il le ſupplie de vouloir bien excuſer les fautes

(a) *Epiſ. 47. L. 9.*

fautes qui ont pû échapper, ou à ſa ſimplicité, ou au peu de monde qu'il avoit: car il jure qu'il n'eſt coupable d'aucune méchanceté. Il proteſte qu'il a toujours été très-reconnoiſſant de ſes bienfaits; qu'il l'aime & le reſpecte de tout ſon cœur; qu'il n'y a pas de jour où il ne prie Dieu de lui rendre avec uſure les bienfaits qu'il en a reçus; qu'il célebre continuellement ſes bontés, & s'en ſouvient à tout moment; que ce ſeront toujours là ſes ſentimens. Il déclare qu'il ſe livre entiérement à lui, & qu'il ſe croiroit au comble de ſes vœux, s'il étoit aſſez heureux pour pouvoir trouver une occaſion de lui témoigner ſa parfaite reconnoiſſance.

Ces proteſtations ne firent point revenir le Prélat (*a*); & Eraſme malgré ces complimens étoit fort détaché de lui, comme nous aurons bientôt occaſion de le voir. (*a*) *Epiſt.* 33. *L.* 9.

Ayant reſté quelque tems chez la Marquiſe de Weere, & la peſte qui continuoit à Paris l'empêchant de s'y rendre, il prit le parti d'aller faire un petit voyage en Angleterre. Il étoit à Oxfort le 28 Octobre 1499. On a une Lettre de lui (*b*) datée de cette Ville & de ce jour adreſſée à Thomas (*b*) *Epiſt.* 63. *Epiſt.* 11. *L.* 6.

Morus. Ce fut en quittant l'Angleterre, que lui arriva cette avanture déſagréable dont il eſt fait mention dans l'Abregé de ſa Vie & dans Rhenanus. Il avoit ſur lui plus d'argent qu'il n'étoit permis d'en emporter du Royaume par les Loix d'Angleterre : il fut fouillé à Douvres ; on confiſqua tout ce qu'il avoit d'or & d'argent.

Il ſe ſouvenoit encore de ce déſaſtre quinze ans après, lorſqu'il écrivoit (a) l'an 1515. » Il y a plus de quinze ans que me préparant à ſortir d'Angleterre, je perdis à Douvres vingt livres, & je fis naufrage avant que d'être entré dans le Vaiſſeau ; je perdis ainſi tout ce que j'avois. J'en fus ſi peu conſterné, que j'en retournai à l'ouvrage avec plus de gaieté & d'ardeur ; & peu de tems après je donnai au Public mon Livre des Proverbes. «

(a) *Epiſt.* 173. *Epiſt.* 38. *L.* 6.

Cette Hiſtoire a été brodée par Boiſſard & Melchior Adam, qui en ont fait un Roman. Ils ont prétendu que le Roi Henri VIII. avoit engagé Eraſme à venir en Angleterre, parce qu'il vouloit conférer avec lui ſur les matieres de Religion ; qu'il y avoit été très-bien reçu ; & qu'après y avoir reſté peu de tems, il avoit voulu s'en retourner, quelques inſtances que le Roi fît pour le retenir; que ce Prince lui avoit fait préſent de cinquante Angelots (1); qu'ayant été fouillé à Douvres, on ne lui avoit laiſſé que l'argent qui lui étoit abſolument néceſſaire pour ſon paſſage; qu'il en avoit été porter ſes plaintes au Roi, qui en avoit beaucoup ri, & fait l'éloge de l'exactitude des Commis; & qu'après avoir retenu Eraſme encore trois jours près de lui, il lui avoit encore fait préſent de cinquante autres Angelots, & donné ordre aux Commis de Douvres de lui rendre ceux qui lui avoient été ſaiſis. Mais ce conte ſe détruit par les Lettres mêmes d'Eraſme; d'ailleurs Henri VIII. n'étoit point ſur le Trône d'Angleterre, & les troubles de Religion n'avoient point encore commencé, lorſqu'Eraſme reçut à Douvres cette avanie. Il repaſſa en Flandre, voulant ſaluer la Marquiſe de Wéere avant de revenir en France. Battus qui étoit dans le Château de Tournehens, fit part (a) au Comte de Montjoie de l'arrivée d'Eraſme; & il aſſure que c'eſt avec beau-

(a) *Epiſt.* 53. *L.* 8.

---

(1) Monnoie d'or peſant alors 4 deniers 13 grains. *Bib. choiſie*, *t.* 5. *p.* 159.

coup de conſtance qu'il a ſupporté la diſgrace qui lui eſt arrivée en ſortant d'Angleterre ; qu'il n'en faiſoit que rire, tandis que les autres en étoient fort affligés ; qu'il ſe conſoloit en diſant que s'il avoit perdu quelque argent en Angleterre, il y avoit du moins acquis des amis qu'il préferoit aux richeſſes de Créſus. Il quitta le Château de Tournehens pour retourner en France. Ce ne fut point à Paris où il alla ; la peſte y étoit encore : mais ce fut à Orléans chez ſon ami Tutor. Le déſaſtre qui lui étoit arrivé en Angleterre l'avoit tellement dérangé, qu'il avoit été obligé d'emprunter de l'argent (*a*) pour ſon voyage. Il étoit extrêmement content de ſon Hôte (*b*) ; il avoit cependant grande envie de revenir à Paris, non-ſeulement parce qu'il y étoit plus en ſituation de bien finir les grands Ouvrages qu'il avoit entrepris, mais auſſi parce qu'il craignoit d'être à charge à Tutor qui lui donnoit ſa table, & dont la fortune étoit médiocre.

(*a*) *Epiſt.* 33. L. 9.

(*b*) *Epiſt.* 45. L. 8.

Il étoit toujours de plus en plus mécontent de l'Evêque de Cambrai ; & dans une Lettre écrite d'Orléans en confidence à Battus, il ſe plaint amérement d'avoir en ce Prélat un antimécene. Il étoit piqué contre lui de ce qu'il avoit chargé quelqu'un d'épier ſa conduite, & de lui en faire un rapport fidéle, en promettant une bonne récompenſe. Il trouvoit fort mauvais qu'Eraſme à qui il ne vouloit plus faire de penſion, ſe propoſât d'habiter encore à Paris. Ce qui avoit achevé d'altérer l'eſprit du Prélat, c'eſt qu'il ſavoit qu'Eraſme s'étoit plaint de lui à l'Abbé de S. Bertin ſon frere & à pluſieurs autres, qui lui ſavoient mauvais gré de ſon peu de généroſité. Ce changement de diſpoſitions dans Henri de Bergues ne fit point perdre courage à Eraſme; il n'en avoit que plus de deſir de retourner à Paris, pour y faire quelque Ouvrage qui lui fît aſſez d'honneur pour faire crever de dépit le Prélat, diſoit-il à Battus. Il ne paroît pas qu'il y eût depuis ce tems-là aucune relation entre l'Evêque de Cambrai & lui. Ce Prélat étant mort quelque tems après, Eraſme crut devoir célebrer ſa mémoire: il fit en ſon honneur (a) trois Epitaphes Latines & une Grecque, dont il ne reçut pour récompenſe que ſix florins; ce qui lui a fait dire, que même après ſa mort il n'étoit point changé. Il étoit dans l'inquiétude (b)

(a) *Epiſt.* 26. *L.* 31.

(b) *Epiſt.* 49. *L.* 8.

que l'Abbé de S. Bertin qui avoit été voir l'Evêque de Cambrai ſon frere, n'en fût revenu prévenu contre lui; mais il en reçut un préſent dans ce tems-là même (*a*) ce qui dut le raſſurer. Il lui écrivit d'Orleans (*b*) pour lui faire part de ſes occupations littéraires.

(*a*) Epiſt. 18. L. 9.
(*b*) Epiſt. 75. Epiſt. 15. L. 9.

Il y a quelque apparence qu'Eraſme fit un court voyage en Flandre au commencement de l'an 1500. & qu'étant de retour à Paris, il écrivit à Battus cette Lettre (1), dans laquelle il lui fait part des avantures qui lui ſont arrivées pendant le chemin d'Amiens à Paris : elles ſont racontées d'une façon très-plaiſante. Il arriva à Amiens le dernier Janvier, & à Paris le 2 Février, ſans argent, parce qu'il avoit été volé en chemin; ce qui l'avoit réduit à une ſi grande miſere, qu'il écrivit ſur le champ à Battus de lui procurer le plûtôt qu'il pourroit trente écus d'or, ſoit en engageant la Marquiſe de Wéere à les lui donner, ſoit en les tirant d'ailleurs. » Cette Dame, ajoute-t-il, me promet de jour en » jour : l'Evêque de Cambrai me déteſte ; l'Abbé de S. Bertin me donne » de bonnes eſpérances : cependant on » ne me donne rien, à l'exception » d'une ſeule perſonne que j'ai déja » épuiſée, de façon qu'elle n'a plus » rien à donner. » Il ne la nomme pas ; mais il y a quelque apparence que c'eſt du Profeſſeur Tutor qu'il veut parler. La reſſource de tirer quelque profit des leçons qu'il pourroit faire à Paris, ne ſubſiſtoit plus, à cauſe de la peſte qui avoit rendu cette Ville déſerte : il finit cette Lettre à Battus, en le priant d'envoyer quelques-uns de ſes Livres à Saint Omer, s'il croit qu'on puiſſe les y vendre.

---

(1) Cette Lettre eſt à la verité datée de 1499. mais dans ce tems-là comme l'année n'étoit cenſée commencer qu'à Pâque, on datoit très-ſouvent le commencement de l'année comme ſi l'on avoit écrit l'année d'auparavant; & ce qui feroit croire qu'Eraſme en a agi ainſi, c'eſt qu'on ne peut placer les faits de cette Lettre qu'en 1500. Au reſte il eſt conſtant qu'il ne faut nullement ſe fixer aux dates des premieres Lettres d'Eraſme.

Dans cette extrémité il crut devoir s'adreſſer à la Marquiſe de Wéere, à qui il écrivit une Lettre très-touchante (*a*) & faite avec beaucoup d'art. Il commence par en faire un grand éloge ; il cherche enſuite à la conſoler des malheurs qu'elle a éprouvés : il la félicite ſur la conſtance avec

(*a*) *Epiſt.* 92. *Epiſt.* 38. *L.* 9.

laquelle elle a ſoutenu ſes adverſités. Il lui expoſe après cela le miſérable état de ſa fortune avec d'autant-plus de confiance, qu'elle ſeule a le pouvoir & la volonté d'y remedier. Il lui fait l'hiſtoire de ſon avanture de Douvres, où on lui avoit pris tout ce qu'il avoit; ce qui avoit été ſuivi d'une chaîne continuelle de malheurs, ayant été volé, étant tombé malade, & ayant perdu ſes dernieres reſſources par la peſte, qui avoit éloigné tous ceux dont il pouvoit tirer quelque ſecours. Il lui déclare qu'il n'a confiance qu'en elle, puiſqu'elle veut bien entretenir ſes Muſes qui ne dépendent que d'elle, qui n'ont qu'elle pour objet, & qui lui ſont entiérement conſacrées. Il lui proteſte qu'il la regarde comme ſon Mécene; qu'il ne changeroit pas ſa protection contre celle d'un Empereur; & qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour lui donner des preuves de ſa reconnoiſſance, & pour que la Poſtérité ſache que dans l'extrémité du monde il y a eu une Femme, qui par ſa générosité a contribué au rétabliſſement des bonnes Etudes entiérement tombées, tant par le peu de protection des Princes, que par l'indolence des hommes, & qui n'a pas laiſſé pefit Eraſme dans ſa miſere. Il la ſupplie de le mettre en état de faire le voyage d'Italie, où il eſt à propos qu'il aille, tant pour acquérir plus de conſidération, que pour y recevoir le degré de Docteur, qui en lui-même eſt peu de choſe, mais que les idées populaires auxquelles il faut s'accommoder, rendent néceſſaire à ceux qui veulent avoir l'eſtime publique. Ce n'eſt pas qu'il fît grand cas des Docteurs de ſon tems : car à cette occaſion, dans cette même Lettre, il les traite avec le plus grand mépris.

Il ne fit que paſſer à Paris, d'où la peſte éloignoit tout le monde. Il alla à Orléans, d'où il écrivit à Battus (*a*) pour le prier d'engager Adolphe de Bourgogne ſon éleve à ſolliciter la Marquiſe de Weere ſa mere de lui donner les ſecours dont il avoit beſoin. Il ſouhaitoit qu'on lui repréſentât qu'il étoit dans la plus grande miſére ; que ſa retraite à Orléans lui avoit beaucoup coûté ; qu'il n'avoit plus l'occaſion de faire quelque petit gain par ſes leçons, lorſqu'il n'étoit point à Paris ; que l'Italie étoit de tous les pays celui où il convenoit le mieux de prendre le bonnet de Docteur en Théologie ; qu'il falloit beaucoup d'argent

(a) *Epiſt.* 94. *Epiſt.* 48. *L.* 8.

pour ce voyage, à un homme ſur-tout d'un tempérament auſſi délicat que lui; que d'ailleurs une certaine réputation d'habileté dans les Lettres qu'il s'étoit faite par ſes Ouvrages, le mettoit dans la néceſſité de vivre avec une ſorte de décence. Il ne demandoit que deux-cens francs d'avance, c'eſt-à-dire le payement de deux années de ſa penſion. Il ſouhaitoit auſſi qu'il perſuadât à la Marquiſe de lui donner quelques-uns des Bénéfices qui étoient à ſa collation, afin qu'à ſon retour d'Italie il pût ſans être diſtrait par les embarras de ſa fortune, donner tout ſon tems à la Littérature. » Vous lui re- » préſenterez, dit il, que je lui ferai » beaucoup plus d'honneur par mes » Ouvrages, que les Théologiens dont » elle prend ſoin, parce qu'ils ne dé- » bitent que des choſes communes, & » qu'au contraire mes Ouvrages ſont » de nature à vivre toujours, & à être » lûs dans tous les pays du monde. » Vous inſinuerez qu'il eſt fort facile » de trouver des Théologiens ordi- » naires; mais qu'à peine pluſieurs ſié- » cles pourroient fournir un homme tel » qu'Eraſme. « Ce n'étoit pas ſans rougir qu'il parloit ainſi de lui : car il ajoute, » Peut-être aurez-vous quel-

» que répugnance à employer le menſonge même pour ſervir votre ami. « Il le prie de conſidérer, que ſi la Marquiſe ne lui fait pas l'avance de deux-cens francs pour le voyage d'Italie, il ſeroit obligé s'il le vouloit faire, de ſe mettre aux gages de quelqu'un; ce qu'il appréhenderoit plus que la mort. Enfin comme les excès d'étude qu'il faiſoit fatiguoient fort ſa vûe, il le preſſe d'inſinuer à la Marquiſe de lui faire préſent d'un ſaphir, ou de quelques-unes de ces pierres précieuſes qui ſont bonnes pour conſerver les yeux : il finit par le prier de faire quelque tentative auprès de l'Abbé de S. Bertin, pour en tirer quelque préſent.

Il ſe préparoit à retourner à Paris, lorſque Pierre Angleberme fameux Médecin lui fit préſent d'un vin aromatique, dont Eraſme le remercia par une Lettre (*a*) écrite la veille de ſon départ d'Orléans. Il lui en témoigna ſa reconnoiſſance, en lui promettant que dès qu'il ſeroit à Paris, il veilleroit ſur les études de ſon fils.

(*a*) *Epiſt.* 93. *Epiſt.* 7. *L.* 6.

Il étoit à Paris le 14 Janvier de l'an 1500. ſi l'on peut s'en rapporter à la date d'une de ſes Lettres (*b*) qui eſt écrite de cette Ville ce jour-là à

(*b*) *Epiſt.* 1. *L.* 7.

l'Abbé de S. Bertin, pour lui rendre grace de ſes bienfaits. Il lui fait enſuite l'hiſtoire d'une ſorcellerie arrivée à Orléans, dont nous aurons occaſion de parler ailleurs. Il paſſa (*a*) l'Hiver de 1501. chez le Seigneur de Courtenbrune; & il étoit l'Eté (*b*) chez l'Abbé de S. Bertin, qui lui donna une Lettre de recommandation pour le Cardinal Jean de Medicis, qui fut depuis Pape ſous le nom de Leon X. Il avoit été à l'Abbaye de S. Bertin, & y avoit été ſi gracieuſement reçu, que le bon traitement qu'on lui avoit fait avoit été l'occaſſion d'une correſpondance entre le Cardinal & l'Abbé. Cette Lettre devoit ſervir à introduire Eraſme chez le Cardinal. Elle eſt datée du 30 Juillet 1501. mais elle ne fut d'aucun uſage pour Eraſme, qui n'alla à Rome que fort long-tems après que cette Lettre avoit été écrite.

(*a*) *Epiſt.* 95 & 96.
(*b*) *Epiſt.* 98.
(*c*) *Epiſt.* 37. *L.* 9.

Il paſſa la fin de l'année à Orléans, d'où il écrivit (*d*) le onziéme Décembre à Antoine de Lutzenbourg. Il lui manda qu'ayant appris que la peſte étoit entiérement ceſſée à Paris, il ſe préparoit à y retourner, après avoir ſéjourné trois mois chez ſon ami Tutor.

(*d*) *Epiſt.* 99. *Epiſt* 38. *L.* 5.

La réſidence qu'il fit à Paris ne fut

pas bien longue : car il étoit à Louvain (*a*) le 13 Février 1502. Il écrivit de cette Ville ce jour-là une Lettre à Jacques de Midelbourg, qui avoit été Grand-Vicaire de Henri de Bergues Evêque de Cambrai, mort depuis peu. Il étoit Poëte ; & il venoit de compoſer un Poëme en l'honneur de l'Empereur Maximilien. Il avoit conſulté ſur cet Ouvrage Eraſme, qui à quelque choſe près en fut fort content ; il l'exhorte de le donner au Public. Eraſme revint à Paris : il y étoit l'an 1503 (*b*) ; & l'an 1504 il s'y lia étroitement avec Fauſte Andrelin, fameux Poëte de ce tems-là : il avoit reçu la Couronne poëtique (*c*) ; on lui donnoit le titre de Poëte (1) de la Cour : il enſeigna plus de trente ans la Poëtique dans l'Univerſité de Paris. Il nous eſt reſté quelques-unes des Lettres qu'Eraſme & Andrelin ſe ſont écrites : dans une qu'Eraſme écrivit à Andrelin à un de ſes premiers voyages d'Angleterre (*d*), il parle avec aſſez de mépris de la France (2), & il veut engager ſon ami à venir en An-

(a) *Epiſt.* 100. *Epiſt.* 26. *L.* 1.

(b) *Epiſt.* 27. *L.* 4. *Epiſt.* 8. *L.* 10.

(c) Adages, *Siracuſana menſa.*

(d) *Epiſt.* 10. *L.* 5.

---

(1) *Regius* Poëta.

(2) *Quid ita te juvat, hominem tam naſutum, inter merdas Gallicas conſeneſcere?*

gleterre, entr'autres raiſons, » parce » que, dit-il, il y a ici des Nymphes » dont le viſage eſt divin : elles ſont » douces, faciles; vous les préfereriez » ſans peine à vos Muſes. Il y a auſſi » une coutume qu'on ne ſauroit aſſez » louer : ſoit que vous entriez dans » une maiſon, ſoit que vous en ſortiez, tout le monde vous baiſe; enfin on ne fait que baiſer ici. Si vous » aviez goûté une fois de ces baiſers, » vous les trouveriez ſi charmans, que » vous voudriez reſter toute votre vie » en Angleterre. Nous en badinerons » quand nous nous trouverons enſemble. « Eraſme & Andrelin avoient une reſſemblance (a) qui contribua ſans doute à les unir; c'étoit un caractere de gaieté porté à la plaiſanterie. Quoi qu'Andrelin ait eu de ſon tems beaucoup de réputation, ſon nom fut bientôt oublié; & Nicolas Bourbon aſſure (1) dans une Epigramme qu'il fit

(a) *Epiſt. Rhenani.*

---

(1) *Fuere Patris memoriâ mei duo*
Celebres Poëtæ, Fauſtus apud Lutetiam;
Apud Italos Baptiſta; & me puero fuit
In Galliâ pridem Roſetus nomine.
Ii tres fuere, nec ſunt : jam periere enim;
Labore quæ multo Poëmata ſcripſerant,
Quòd ſcabra adhuc & inconcinna, ſæculi

quelques années après la mort d'Andrelin ſous le régne de François I. qu'il n'étoit plus queſtion de ce Poëte dans la République des Lettres.

Le célébre Robert Guaguin, Général des Trinitaires, que ſon mérite fit connoître à la Cour de France, qui crut devoir l'employer dans des affaires importantes, fut auſſi un des meilleurs amis d'Eraſme (*a*) : il avoit une belle Bibliotheque dont il lui donnoit l'uſage (*b*) ; Eraſme le conſultoit ſur les difficultés qu'il rencontroit en liſant les anciens Auteurs. Il avoit été embarraſſé de ſavoir (*c*) ce que c'étoient que les *Cereales* & les *Anabaſii*, dont il eſt parlé dans les Ouvrages de S. Jérôme contre Rufin ; il avoit prié Guaguin de lui donner des éclairciſſemens à ce ſujet. Guaguin lui répondit (*d*) qu'il étoit trop malade, & qu'il ſouffroit trop pour pouvoir ſatisfaire Eraſme. Ces mots peu uſités ont été depuis ce tems-là bien expliqués (*e*). Les

(*a*) *Epiſt. Rhenani.*

(*b*) *Epiſt.* 26. *L.* 4. *Epiſt.* 16. *L.* 5.

(*c*) *Epiſt.* 7. *L.* 9.

(*d*) *Epiſt.* 8. *L.* 9.

(*e*) V. Ducange & Mathias Geſner.

Quandam ſui barbariem olerent Gothicam.
Nos quid futuri ſimus, ipſa viderit
Rerum omnium poſteritas acris arbitra.

Nicolaus Borbonius, Nugar. L.8. Carm. 47. Voyez, Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres, t. x p. 513.

Anabaſii étoient des Couriers, qui alloient porter des ordres avec la plus grande viteſſe ; & les *Cereales* étoient des Magiſtrats ainſi appellés, parce qu'ils avoient l'inſpection ſur le bled.

Ce fut pendant ces divers voyages en Flandre, qu'Eraſme étudia en Théologie ſous le Docteur Adrien à Louvain ; c'eſt lui qui depuis fut Pape ſous le nom d'Adrien. Eraſme lui rappella ce tems pluſieurs années après (*a*) en lui dédiant ſon Arnobe ; & ce Pontife s'en ſouvenoit auſſi avec plaiſir : car dans un Bref (*b*) adreſſé à Eraſme, il lui parle du tems qu'ils avoient paſſé enſemble à Louvain n'étant que particuliers, dans l'agréable loiſir des Lettres.

(*a*) *Epiſt.* 9. *L.* 28.

(*b*) *Epiſt.* 3. *L.* 23.

Ce fut auſſi en Flandre, & principalement chez l'Abbé de S. Bertin, qu'Eraſme connut le Pere Jacques Vitriarius Cordelier, dont il a fait un très-grand éloge après ſa mort (*c*). Il le vit pour la premiere fois à Saint Omer, dans le tems que la peſte l'obligeoit de ſortir de Paris ; le Pere Vitriarius avoit pour lors quarante-quatre ans. Dès qu'il vit Eraſme, il reſſentit pour lui la plus grande amitié. Il s'étoit d'abord appliqué à la Théologie Scholaſtique, & celle des Sco-

(*c*) *Epiſt.* 14. *L.* 15.

tiſtes ne lui avoit pas déplu; mais dès qu'il eut commencé à lire S. Ambroiſe, S. Cyprien, S. Jérôme, il ne conçut que du mépris pour toutes les queſtions épineuſes de la Théologie ordinaire. Origene étoit celui des Peres qui avoient expliqué l'Ecriture ſainte, qu'il admiroit le plus. Il s'étoit fait Religieux fort jeune; & ce genre de vie ne lui plaiſoit en aucune façon : cependant il n'eut jamais la moindre envie de l'abandonner, par la crainte de cauſer quelque ſcandale. Il ſavoit par cœur les Epîtres de S. Paul, ainſi que les principaux endroits de S. Ambroiſe. Il prêchoit ſans autre préparation que de lire S. Paul, juſqu'à ce qu'il ſentît ſon imagination échauffée. Ses Sermons étoient proprement des homélies. Il ne faiſoit point de diviſions; il prétendoit qu'elles mettoient du froid dans le diſcours. Il ne pouvoit ſouffrir dans les Sermons les citations des Théologiens Scholaſtiques & des Philoſophes, qui étoient fort en uſage dans ce tems-là. Il auroit ſouhaité avec ardeur d'aller porter la Foi de J. Chriſt dans les Pays des Infidéles, & d'y obtenir la palme du Martyre. Son zéle lui procura bien des peines.

ſans qu'il ſortît de l'Europe. Il avoit entrepris la converſion d'un Monaſtere de Religieuſes, qui reſſembloit plûtôt à un lieu de débauche qu'à une Maiſon de piété : huit impénitentes de ce Couvent l'attendirent dans un lieu écarté, & ſe jettant ſur lui, l'auroient étranglé, ſi par haſard il ne ſe fût trouvé quelques perſonnes qui paſſoient par l'endroit où ſe commettoit cet aſſaſſinat. On le tira d'entre les mains de ces furieuſes étant prêt d'expirer : il ne ſe plaignit jamais de cette violence. Il parloit avec tant de facilité, qu'il lui eſt arrivé de prêcher juſqu'à ſept fois en un jour. Il n'étoit point trop rigide ſur les diſpenſes du jeûne. Eraſme rapporte qu'il ſe trouva avec lui pendant un Carême chez l'Abbé de S. Bertin. On dînoit fort tard ; & Eraſme ne pouvant être à jeun juſqu'à l'heure du dîner ſans s'en trouver fort incommodé, parce qu'il paſſoit toute ſa matinée à étudier, il prenoit quelque choſe de chaud avant le repas. Il conſulta le Pere Vitriarius, pour ſavoir ſi ce n'étoit pas un mal de ne pas obſerver à la derniere rigueur la loi du Carême dans la circonſtance où il ſe trouvoit. Le Pere lui répondit, que non-ſeulement il ne devoit avoir aucun ſcrupule, mais même qu'il pécheroit, ſi faute de cette petite attention pour ſa ſanté il la détruiſoit, ou ſe mettoit hors d'état de continuer des études auſſi utiles que celles qui l'occupoient.

Il eut ſur la fin de l'année des perſécutions à ſouffrir, parce qu'il blâma les abus des Indulgences.

On ne s'eſt étendu ſur ce digne Religieux, que parce qu'Eraſme avoit pour lui une ſincere eſtime, qu'il en étoit fort aimé, & que d'ailleurs c'eſt par Eraſme même que nous ſçavons tous ces détails.

Quelques amis qu'il eût en France & en Flandre, il en avoit encore en Angleterre d'un mérite plus diſtingué: les principaux étoient Guillaume Warham Archevêque de Cantorberi, Milord Monjoie, Thomas Morus, Guillaume Grocin, Thomas Linacer, Guillaume Lattimer, Richard Paceus, Cutbert Tonſtal; ils avoient grande envie qu'il vint s'établir en Angleterre. Il y faiſoit ſouvent des voyages, pour cultiver l'amitié de gens ſi illuſtres, qui avoient pour lui le plus grand attachement.

Il y étoit (a) l'an 1506. lorſque le bruit couroit en France qu'il y étoit

(a) *Epiſt.* 6. L. 10.

mort. L'occaſion de ce bruit fut la mort d'un François arrivée dans l'Hôtel de Milord Monjoie. Eraſme donna quelques leçons publiques dans l'Univerſité de Cambridge (*a*); il en donna auſſi à Louvain, lorſqu'il réſidoit dans cette Ville. On ne pouvoit avoir plus de conſidération qu'il en avoit en Angleterre : il étoit très-bien reçu à la Cour ; & le Prince Henri qui depuis fut ſi fameux ſous le nom de Henri VIII. étoit en liaiſon de Lettres avec lui.

Ce qui eſt très certain, c'eſt qu'il quitta l'Angleterre avec regret. Il le témoigne (*b*) dans une Lettre à Colet, dans laquelle il l'aſſure qu'il n'y a aucun Pays où il ait trouvé un ſi grand nombre d'amis ſavans, obligeans & vertueux. « Ils m'ont donné, ajoute-t-il, tant de preuves de leur bonne volonté, que je ne ſai auquel je dois donner la préférence, & que je me trouve dans la néceſſité de les aimer tous également. Je ſupporte leur abſence avec beaucoup d'impatience. La ſeule conſolation que j'aye, eſt de penſer continuellement à eux, & d'eſpérer qu'il viendra un jour où je les reverrai, & que pour lors la mort ſeule m'en ſéparera. »

(*a*) *Epiſt. Rhenani.*

(*b*) *Epiſt.* 104. *Epiſt.* 21. L. 10. Elle eſt mal datée.

Il paroîtroit par l'Abrégé de la vie d'Eraſme fait par lui-même, qu'il ne fit le voyage d'Angleterre qui précéda celui d'Italie, que ſur les promeſſes qu'on lui fit d'un établiſſement avantageux, & que ſes eſpérances ne s'étant pas réaliſées, il prit enfin le parti d'aller en Italie ; ce qu'il déſiroit avec beaucoup d'ardeur depuis pluſieurs années.

Il étoit déja célebre dans l'Europe par un très-grand nombre d'Ouvrages, entr'autres par ſes Livres *de ratione ſcribendi epiſtolas*, *de copiâ*, par ſes Adages, par ſon Manuel ; mais comme il perfectionna beaucoup ces Livres dans les éditions qu'il en donna à ſon retour d'Italie, nous en parlerons ailleurs. Sa réputation d'éloquence étoit ſi reconnue, que les Etats de Brabant le choiſirent (*a*) pour faire le Panégyrique de Philippe le Beau leur Prince à ſon retour d'Eſpagne. Ce ne fut pas ſans répugnance qu'il ſe chargea de ce travail, quelque honorable qu'en fût la commiſſion ; il en parle à cœur ouvert à ſon ami Colet. » J'avois tant » d'averſion, lui dit il, (*b*) pour faire ce Panégyrique, que je ne crois » pas avoir jamais rien fait plus à con» tre cœur. Je croyois que ce genre

---

(*a*) *Urſinus Velius*, dans Eraſme, t. 1, p. 20.

(*b*) *Epiſt.* 8. *L.* 10.

» d'ouvrage me mettoit dans la néceſ» ſité d'avoir recours à la flatterie ; mais » j'ai uſé d'un nouvel artifice, & j'ai » parlé avec beaucoup de liberté dans » le tems même que je flattois. » Il prit à témoin des difficultés qu'il oppoſa au choix qu'on avoit fait de lui (a) Paludanus ſon ami, Profeſſeur en éloquence dans l'Univerſité de Louvain, chez lequel il demeuroit. L'artifice dont il ſe ſervit (b) pour rendre ſes louanges agréables au public, fut de les tourner de façon qu'elles pouvoient être regardées comme des conſeils.

Ce Panégyrique fut prononcé dans le Palais de Bruxelles le jour des Rois de l'an 1504. L'aſſemblée étoit très-nombreuſe, & compoſée de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le Pays. Le Prince y étoit, avec le Chancelier de Maigni. Philippe l'écouta avec grande ſatisfaction (c) ; il fit un préſent à l'Auteur de cinquante pieces d'or (1), & lui fit des offres très-flatteuſes pour l'engager à entrer dans ſa maiſon. Le Chancelier répondit à Eraſme au nom de ſon Prince.

Il eſt parlé dans cet Ouvrage de la gracieuſe réception que le Roi Louis

(a) Epiſt. 56. L. 29.

(b) Epiſt Botzemio.

(c) Epiſt. 67. L. 29.

---

(1) *Philippicos quinquaginta.* Epiſt. Botzemio.

XII. fit à Paris au Prince Philippe ; & Eraſme en prend occaſion de faire un ſuperbe éloge de cette grande Ville. » Elle réunit, dit-il, trois grands avan» tages, dont un ſeul eſt difficile à » rencontrer dans quelque Ville que » ce ſoit ; un Clergé floriſſant ; une » Ecole telle qu'il n'y en a point qu'on » puiſſe lui comparer, ſoit pour le » nombre des écoliers, ſoit pour la » multitude de gens habiles en tout » genre que l'on y trouve ; un Sénat » auſſi grand que celuide l'Aréopage, » auſſi célebre que celui des Amphic» tions, & auſſi illuſtre que l'ancien » Sénat de Rome ; enſorte que par un » heureux concours, les plus grands » biens ſe trouvent réunis dans cette » célebre Ville, c'eſt-à-dire, une » Religion éclairée, une Science pro» fonde & une Juſtice parfaite. Le Cler» gé y eſt ſavant, les Savans y ſont » pieux, la Science & la Piété ſe ren» contrent dans le Sénat : c'eſt pour» quoi l'on ne doit pas être étonné s'il » y a un ſi grand nombre de Citoyens » & d'Etrangers dans cette Ville, qu'il » faut plutôt regarder comme un » Royaume, ou comme la Reine d'un » Royaume, que comme une ſimple » Ville. »

Ce Panégyrique eut ſes Critiques. Quelques-uns reprocherent à Eraſme d'avoir trop loué ſon Héros : il leur répondit (*a*) que la louange étoit eſſentielle à ce genre de pieces ; que d'ailleurs le Prince donnoit de ſi grandes eſpérances, qu'il y en avoit même qui ſe plaignoient qu'il n'avoit point été aſſez loué. Le peu de tems qu'Eraſme avoit eu pour le faire, ne lui avoit pas permis de le rendre meilleur ; cependant il eut un très-grand ſuccès.

Adrien Barlandus qui poſſédoit très-bien la Langue Latine (*b*) aſſuroit que l'on pouvoit dire de cet Ouvrage ce que Quintilien avoit dit de ceux de Ciceron, qu'ils faiſoient paroître l'heureuſe abondance d'un génie immortel. Cutbert Tunſtal (*c*) très-ſavant dans les deux Langues & d'un grand jugement, portoit l'eſtime qu'il avoit pour ce Panégyrique (*d*) juſqu'à l'admiration. Chitreus a jugé (*e*) qu'il étoit très-bien fait, & que dans cet Ouvrage Eraſme avoit donné des preuves de ſon excellent génie & de ſon éloquence, qui lui avoient procuré l'amour & l'admiration de tous ceux qui ont du goût pour les Belles-Lettres. Crenius ſoutient (*f*) que ce Panégyrique eſt excellent, qu'il eſt rempli

(*a*) *Epiſt.* 56. *L.* 29.

(*b*) *Epiſt.* 12. *L.* 17. *Epiſt.* 25. *L.* 1.

(*c*) *Epiſt.* 10. *L.* 1.

(*d*) *Epiſt.* 24. *L.* 7.

(*e*) *Saxonia*, *L.* v. p. 131.

(*f*) *Animad. Philoſ. part.* xv. p. 40.

rempli d'érudition, qu'il eſt bien écrit, & qu'enfin il a plû à tout le monde.

Paludanus en fut ſi content, qu'il obligea Eraſme de le donner au public; & Eraſme le dédia (*a*) à Nicolas Rutier Evêque d'Arras. Le Prince Philippe le Beau peut être mis au nombre des témoins qui dépoſent contre la vanité de l'Aſtrologie judiciaire. On lui avoit prédit qu'il vivroit longtems, & qu'il anéantiroit l'Empire des Turcs : il mourut dans la fleur de ſes ans, le 26 Septembre 1506. ſans avoir jamais eu rien à démêler avec les Turcs. Eraſme qui avoit pour lui une très-grande eſtime, & qui avoit quelque droit de prétendre à ſa protection, en fut pénétré de douleur. Il fit part de ſes ſentimens à Jérôme Buſlidius Conſeiller de ce Prince; il étoit frere de François Archevêque de Beſançon, qui avoit élevé Philippe. Eraſme ne craint point d'avancer (*b*) que la terre n'avoit rien eu, ni de ſi grand ni de ſi bon que ce Prince, s'il eût vêcu plus long-tems. Henri Prince de Galles, depuis Henri VIII. qui aimoit le Prince Philippe comme ſon frere, fut très-affligé de ſa mort (*c*); perſuadé qu'Eraſme en étoit très-touché, il lui écrivit à ce ſujet des Lettres auſſi

(*a*) *Epiſt.* 57. L. 19.

(*b*) *Epiſt.* 9. *L.* 29.

(*c*) *Epiſt.* 1. *L.* 3.

(a) *Epiſt. 16. L. 23.* tendres qu'élegantes. Il aſſure (*a*) qu'après la mort de la Reine ſa mere, il n'a reçu aucune nouvelle qui l'ait autant attriſté que celle de la mort du Roi de Caſtille ſon frere. Cette Lettre comble Eraſme d'éloges ; Henri décide que la réputation de ſon éloquence eſt répandue par tout le monde, & que ce ſeroit en vain qu'il entreprendroit de le louer d'une façon proportionnée à la grandeur de ſon mérite.

Eraſme ne parle pas moins bien de la France dans ſa plainte (1) de la Paix, que dans le Panégyrique de Philippe-le-Beau. C'eſt la Paix qui parle dans cet Ouvrage : après avoir fait l'énumération des biens qu'elle procure aux hommes, elle ſe plaint qu'on ne la reſpecte nulle part, non pas même en Théologie ; que quoique la vérité ſoit immuable, il y a de très-grandes diſcuſſions dans les Ecoles ; que telle opinion eſt reçue dans un Pays comme une vérité, qui eſt rejettée dans un autre comme une fauſſeté ; qu'il y a des dogmes qui ne peuvent pas paſſer les Alpes, comme il y en a d'autres qui ſont obligés de reſter au-delà du Rhin. C'eſt cette même penſée que le célebre M. Paſcal a exprimée ſi heureuſement en ces termes : (*a*) « On ne » voit preſque rien de juſte ou d'injuſte, » qui ne change de qualité en chan- » geant de climat. Trois dégrés d'élé- » vation du Pôle changent toute la » Juriſprudence ; vérité en-deçà des » Pyrenées, erreur au delà. »

---

(1) *Querela pacis undique gentium ejectæ profligatæque.*

(*b*) Art. xxv. Foibleſſe de l'homme.

La Paix fait voir enſuite dans Eraſme, que l'amour du prochain eſt une des choſes les plus eſſentielles à la vraie Religion ; que c'eſt une des vertus les plus recommandées dans l'Ecriture. Ce Livre fut dédié par Eraſme à l'Evêque d'Utrecht. C'étoit Philippe de Bourgogne, qui venoit de ſucceder à David ſon frere (*b*) ; ils étoient tous deux fils naturels de Philippe-le Bon, Duc de Bourgogne.

(*b*) *Epiſt.* 61. *L.* 29.

L'Evêque d'Utrecht fut très-content de l'Ouvrage d'Eraſme ; & dans le remerciment qu'il lui en fit (*c*), il dit en propres termes : « La plainte de » la Paix a extrêmement plû, non-ſeu- » lement à moi à qui elle eſt dédiée, » mais à tous les vrais Chrétiens. » Il en prend occaſion de l'exhorter d'achever les Ouvrages qu'il a commencés, pour l'ornement, l'utilité & l'admiration de ſon ſiecle & de la poſté-

(*c*) *Epiſt.* 17. *L.* 3.

rité. Dolet ne penſoit pas de même de la plainte de la Paix : il en parle avec le plus grand mépris (1) ; mais ſa partialité contre Eraſme eſt ſi décidée, que ſon jugement ne mérite aucune attention.

Dans cet Ouvrage, Eraſme parlant de la France, aſſure que nulle-part il n'y a un Tribunal plus Auguſte, une Univerſité plus célebre, une plus grande union ; & que c'eſt-là ce qui la rend ſi puiſſante. « Les Loix, ajoute-t-il, » n'ont dans aucun autre endroit autant de force ; la Religion y eſt » plus éclairée qu'ailleurs ; & la » France peut être regardée comme la » partie la plus floriſſante du Chriſtia» niſme. »

Il a répeté ce grand éloge dans pluſieurs endroits (*a*) ; & dans l'Epitre dédicatoire de ſa Paraphraſe ſur S. Marc, il déclare qu'il ne croit pas

(a) *Epiſt.* 10. *L.* 1. *Epiſt.* 37. L. 1. *Epiſt.* 69. *L.* 29.

---

(1) *Nihil artificiosè diſputat, nihil argumentatur, nihil probat, nihil diſſolvit ; nihil expeditum, nihil ornatum, nihil flexibile, nihil liquidum aut liberè fluens, nihil uſquam non adhærens : nullæ concinnæ, nullæ exquiſitæ, nullæ reconditæ ſententiæ : nihil ſuo loco poſitum, nihil dolens, nihil oblectans, nihil movens ; dura omnia, inſolentia, humilia.*

qu'il y ait jamais eu un Etat plus pieux & plus floriſſant que la France.

Toutes les fois qu'il a eu occaſion de parler du Parlement de Paris, il a prouvé qu'il avoit pour cet illuſtre Corps la même vénération que les meilleurs François. » Qu'y a-t-il de » plus auguſte que le Sénat de Paris, » qu'on appelle vulgairement le Parle» ment, diſoit-il, dans un Livre » contre Sutor ? »

Il avoit commencé à être connu dans le monde Littéraire par ſes Poëſies : il avoit fait des vers dans ſon enfance (*a*) ; & ce goût qu'il avoit pour la Poëſie, lui avoit d'abord inſpiré une eſpece d'averſion pour la Proſe. Il eſſaya tous les divers gens de Poëſie. Il nous eſt reſté une Eglogue (*b*) qui eſt une imitation de Virgile, qu'il compoſa à l'âge de quatorze ans à Deventer, lorſqu'il y étudioit ſous Alexandre Régius. M. le Clerc prétend qu'on peut juger par cette piece, que s'il eût cultivé la Poëſie, il ſeroit devenu un excellent Poëte.

Ayant dix-huit ans, il fit une Elegie contre les vices, & ſurtout contre la débauche & l'ambition, que ſes amis firent imprimer ſans lui en avoir demandé la permiſſion. A dix-neuf ans,

(*a*) *Epiſt. Borzemio.*

(*b*) Huitieme tome.

étant à Stein, il fit en ſe promenant dans la prairie un dialogue ſur le Printems, avec Guillaume de Tergou (1).

Dans un des voyages qu'il fit en Angleterre pendant le regne de Henri VII. Henri Prince de Galles écrivit en dînant chez Milord Montjoie à Eraſme qui étoit auſſi chez ce Seigneur, qu'il lui feroit plaiſir de lui envoyer des vers de ſa façon : Eraſme ayant reçu ce billet, retourna chez lui ; & en trois jours il compoſa un Poëme en vers hexametres & ïambiques, & à trois pieds, en l'honneur du Roi Henri VII. de la Famille Royale & de l'Angleterre.

Il aimoit fort à faire des Epigrammes (a) : c'étoit à ſes momens perdus qu'il s'amuſoit à cette eſpece de Poëſie, lorſqu'il ſe promenoit, lorſqu'il jouoit, & même lorſqu'il étoit à table. On lui en demandoit ſouvent, & il en faiſoit par complaiſance. Il ne comptoit pas qu'on dût les imprimer : cependant celles qu'il avoit faites dans ſa premiere jeuneſſe, furent données

(a) *Epiſt. L. 12.*

---

(1) *Certamen Eraſmi atque Guillelmi de tempore vernali, quod per viridantia prata alternis ex tempore luſerunt, anno eorum decimo nono.*

au public ſans ſon aveu. Il s'eſt imaginé qu'un de ſes domeſtiques les lui avoit volées, & les avoit vendues à un Libraire. Froben les recueillit dans la ſuite; Eraſme les dédia (a) à Henri Prince de Galle.

(a) *Epiſt. Dedic. Gulielmi Lilii, de octo Orationis partium constructione.* Epiſt. 27. L. 29. mal datée.

Son Poëme ſur la vieilleſſe eſt de toutes ſes pieces de vers celle qui a eû la plus grande approbation : il le composa à cheval lorſqu'il traverſoit les Alpes ; c'eſt pourquoi il l'appelloit *Carmen equeſtre vel potiùs Alpeſtre* : il eſt dédié à Guillaume Copus, cet habile Médecin dont nous avons déja parlé. Eraſme le retoucha lorſqu'il étoit à Baſle. Alde en a donné une édition, dans laquelle Eraſme prend la qualité de Profeſſeur en Theologie ; elle eſt de 1516. Il ſe donnoit ce titre apparemment à cauſe de quelques leçons publiques qu'il avoit données en Angleterre & en Flandre. Ce Poëme eſt rempli des ſentimens de la plus grande piété (1).

---

(1) Le Poëme ſur la Vieilleſſe a pour titre *de Senectutis incommodis, heroïco Carmine, & ïambico dimetro catalectico.*

Voici comme Eraſme s'y exprime :

Quicquid mihi deinceps
Fata ævi ſupereſſe volent, id protinùs omne

C'étoit Horace qu'Eraſme avoit pris pour ſon modele. « Lorſque j'étois jeune, dit-il dans ſon Ciceronien (*a*) ſous le nom de Bulephorus, » j'aimois tous les Poëtes, mais dès » que j'ai mieux connu Horace, tous » les autres Poëtes, quelque admirables » qu'ils fuſſent, m'ont paru inſipides. » C'eſt ce que depuis a répeté un de nos modernes (*b*) :

> Chacun a ſon goût; mais Horace,
> Par droit ou par entêtement,
> Tient chez moi la premiere place:
> J'étois pour Ovide à quinze ans;
> Mais je ſuis pour Horace à trente.

Les vers d'Eraſme lui firent beaucoup

> *Chriſto dicetur uni.*
> *Poſthæc valete nugæ,*
> *Fucatæque voluptates, riſuſque, jocique,*
> *Luſus & illecebræ:*
> *Splendida nobilium decreta valete ſophorum;*
> *Certum eſt vacare Chriſto.*
> *Hic mihi ſolus erit ſtudium, dulceſque camœnæ,*
> *Honos, decus, voluptas:*
> *Omnia ſolus erit.*

Les Poëmes d'Eraſme ſe trouvent à la fin des tomes premier, quatre, cinq & huit de es Ouvrages.

(a) P. 1021.

(b) Du Cerceau, la valiſe du Poëte.

d'honneur dans le tems qu'ils parurent : Jean Sixtinus lui écrivoit (*a*) qu'il n'y avoit point d'homme, pour peu qu'il eût de génie, qui ne le comparât avec les plus grands Poëtes de l'Antiquité. » Vos vers reſpirent, dit-il, la » Vénus attique, & ſont des preuves » de l'agrément admirable de votre » eſprit. C'eſt-pourquoi, mon cher » Eraſme, encouragez vos charmantes Muſes, afin que vous nous faſſiez » voir ce que l'on ne croioit pas poſſible, que les Allemans ne cédent en » rien aux Italiens. Adieu, Poëte auſſi » charmant qu'agréable » (1). A cette Lettre Sixtinus joignit une Epigramme, dans laquelle il traite Eraſme du plus célebre Poëte de ſon ſiécle (2). Celui-ci n'avoit pas une ſi grande idée de lui : dans ſa réponſe à Sixtinus (*b*) il l'aſſure que s'il ne connoiſſoit pas ſa ſincérité, il prendroit ſes louanges exceſſives pour une raillerie. Il ne parle de ſes vers que comme de bagatelles frivoles, qui ſentent plutôt *la boue* que la Vénus attique, & qui ont plus de rapport avec la barbarie des

(*a*) *Epiſt.* 21. *L.* 2.

(*b*) *Epiſt.* 22. *L.* 2.

---

(1) *Vale, vates lepidiſſime & ſuaviſſime.*

(2) *Sed tamen, ô noſtri vatum celeberrime ſæcli.*

Scithes, qu'avec le génie des anciens Poëtes : il déclare qu'ils ne ſont pas dignes d'être avoués d'Apollon ; qu'enfin il n'eſt qu'un Poëte médiocre, & que c'eſt ce qu'il a de commun avec Ciceron, à qui il reſſemble en cela ſeulement.

C'étoient-là ſes véritables ſentimens : il les a exprimés avec ſa modeſtie ordinaire dans une Lettre (*a*) qu'il écrivit en confidence à un de ſes bons amis ; il l'aſſure que quoique les Muſes ayent été ce qui lui a fait le plus de plaiſir dans ſa tendre jeuneſſe, il n'a jamais travaillé dans ce genre avec aſſez de ſoin, pour qu'il ait pû faire quelque choſe digne d'Apollon : il finit par le prier de ne pas faire trop d'éloges de ſes bagatelles ; c'eſt ainſi qu'il appelle ſes vers. Nous apprenons par cette même Lettre, que tant qu'il fut à Paris, il s'appliqua peu à la Poëſie ; & il en rend cette raiſon, que c'eſt parce qu'il ſavoit qu'il y avoit dans cette célebre Univerſité un grand nombre de Poëtes excellens en tout genre, avec leſquels il auroit eu tort de ſe commettre.

(*a*) *Epiſt. 22. L. 31. Append. Epiſt. 396.*

Ceux qui ont eu occaſion de parler de ſon talent Poëtique, n'en ont pas fait un grand éloge. Jules Scaliger, qui à la vérité n'étoit pas diſpoſé à lui rendre juſtice, ne l'a traité (a) que de verſificateur. Floridus Sabinus a prétendu (b) qu'il n'a point excellé dans la Poëſie comme dans les autres matieres d'erudition; qu'il a manqué ſurtout dans cette partie qui regarde la majeſté héroïque; qu'il ſavoit à la vérité les régles; mais que ce feu & cet agrément qui font les grands Poëtes, ne ſe trouvoient point chez lui. M. le Clerc, quoique ſon admirateur, ne ſe paſſionne point (c) pour ſes vers; il avoue qu'ils n'approchoient point de ſa proſe. » On peut dire néanmoins, ajoute-t-il, que s'il n'y a pas » d'enthouſiaſme ni de ſtyle Poëtique » dans ſes vers, il y a beaucoup d'eſprit, comme dans tout ce qu'a fait » ce grand homme. »

Ce qui contribua beaucoup à donner à Eraſme une très-grande réputation dans la Littérature, ce furent pluſieurs traductions des Auteurs Grecs, dont on ne connoiſſoit que les noms avant que par ſes travaux il mît à portée de les lire ceux qui entendoient le Latin.

Quand il vint à Paris, perſonne n'y ſavoit la Langue Grecque. Il prétend (d) que George Hermonime étoit le ſeul qui en eût quelque teinture, & que ſa ſcience même ne paſſoit pas les élémens. Eraſme perſuadé que la profonde érudition ſuppoſoit la connoiſſance d'une Langue dans laquelle il y avoit un très-grand nombre d'excellens Ouvrages, ſe propoſa d'en acquérir l'intelligence. La difficulté étoit de l'apprendre ſans Maître dans un ſiecle, où l'on n'avoit pas les facultés que l'on a préſentement par les ſecours des bonnes Grammaires, & ſurtout des excellens Dictionnaires. Les obſtacles ne l'arrêterent point : il ſe livra avec ardeur à l'étude de la Langue Grecque ; & quoique dans les commencemens il ne fût aidé par perſonne, ainſi qu'il nous l'a appris lui-même (a), il fit bientôt de rapides progrès. Dans la ſuite Michel Pavius, Grec de Nation, contribua à le rendre très-habile.

(a) Poëtique, L. 6.

(b) Lectionum ſubciſivarum, c. 6.

(c) Bib. choiſie, t. xij. p. 11.

(d) Epiſt. Botzemio.

(a) Réponſe à Curtius.

Dès qu'il eut quelque idée de la Grammaire, il ſe mit auſſitôt à traduire ; il avoit pour lors trente ans. Il traduiſit divers Traités de Lucien, de Plutarque, de Libanius, de Galien, d'Iſocrate, de Xenophon, l'Hecube & l'Iphigenie d'Euripide, & les deux premiers Livres de la Grammaire de Theodore Gaza, un des plus habiles

Grecs qui ſe ſoient établis en Europe après la ruine de l'Empire de Conſtantinople (1).

Il acquéroit des protections par toutes ces diverſes traductions, qu'il dédioit à des Princes, à des Seigneurs, & quelquefois à ſes amis. Il dédia (a) l'an 1503. le Songe de Lucien à Chriſtolphe Urſewic, qu'il repréſente comme un de ſes bienfaiteurs: étant ſur la fin de la même année à Louvain, il dédia (b) les Déclamations de Libanius à Nicolas Rutier Evêque d'Arras, Chancelier de l'Univerſité de Louvain, & Conſeiller de Philippe-le-Beau Archiduc d'Autriche; l'Epitre Dédicatoire eſt datée du 17 Novembre 1503. Le Prélat fut très-content du préſent (c) qu'Eraſme lui avoit fait; il l'envoya prier à manger, lui offrit ſes bons offices pour lui & pour ſes amis, & lui fit donner dix pieces d'or. Le Timon de Lucien fut traduit l'an 1504. & fut dédié (d) par Eraſme lorſqu'il étoit à Londres, à Nicolas Ruthal, qui étoit pour lors Sécretaire de Henri VII.

(a) Epiſt. 5. L. 29.

(b) Epiſt. 16. L. 29.

(c) Epiſt. 26. L. 31.

(d) Epiſt. 6. L. 29.

---

(1) Les traductions qu'Eraſme a faites des Auteurs Grecs profanes, ſont dans le premier & le quatrieme tome de ſes Ouvrages.

& qui au commencement du regne de Henri VIII. fut nommé Evêque de Durham (*a*). Il étoit à Londres au commencement de 1506. il dédia (*b*) le premier jour de cette année la traduction du Toxaris de Lucien à Richard Evêque de Wincheſter, qu'il appelle ſon Patron & ſon puiſſant ami. Le premier Mài de cette année, étant encore en Angleterre à la campagne, il dédia (*c*) le Meurtrier du Tyran, Déclamation de Lucien, à Richard Witford un de ſes bons amis. Sur la fin de cette même année, lorſqu'il étoit à Boulogne en Italie, il dédia (*d*) quelques Dialogues de Lucien à Jérôme Buſlidius Conſeiller du Roi d'Eſpagne; l'Epitre Dédicatoire eſt du 17 Novembre 1506. Eraſme étoit pour lors dans la plus grande douleur: il venoit d'apprendre la mort de Philippe le-Beau; & cette perte fait le ſujet de ſa Lettre à Buſlidius.

Etant revenu d'Italie en Angleterre, il dédia (*e*) le 29 Avril 1512. quelques Dialogues de Lucien qu'il avoit revûs depuis peu, ou qu'il venoit de traduire, à Guillaume Warrham Archevêque de Cantorberi, qu'il appelle ſon unique Mécene, le ſeul qui l'encourage & protége ſes études. Il étoit

---

(*a*) Thoiras, *t.* 5. *p.* 3.

(*b*) *Epiſt.* 3. *L.* 29.

(*c*) *Epiſt.* 7. *L* 29.

(*d*) *Epiſt.* 2. *L.* 29.

(*e*) *Epiſt.* 2. *L.* 19.

à Paris l'an 1515. lorſqu'il dédia (*a*) à l'Evêque de Chartres le faux Prophete de Lucien. L'Epitre Dédicatoire du Repas du même Auteur eſt datée d'Anvers l'an 1517. & eſt adreſſée (*b*) à Jean Eutichius: Eraſme s'y mocque des diſputes des Théologiens, qu'il prétend être encore plus ridicules que celles des anciens Philoſophes, que Lucien avoit badinés ſi agréablement dans ſon Ouvrage. La Traduction de la Grammaire Grecque de Theodore de Gaza eſt dédiée à Jean Céſaire de Juliers (*c*), & eſt datée d'Anvers la veille de la S. Jean 1518. Il traduiſoit encore les Livres des anciens Philoſophes ſur la fin de ſa vie, étant à Baſle. Il envoya le dernier Avril de l'an 1525. à Alexis Thurzon Sécretaire du Roi de Hongrie (*d*) la traduction des Ouvrages de Plutarque, ſur les moyens de réprimer la colere & ſur la curioſité; & le lendemain de la Purification de l'année ſuivante, il dédia (*e*) à François Dilfe la traduction du Traité de Plutarque de la fauſſe honte. Il avoit travaillé avec d'autant plus de plaiſir à cet Ouvrage, qu'il avoit réfléchi que la fauſſe honte étoit un défaut dominant en lui. Ce Dilfe étoit un jeune homme de grande eſpéran-

(a) *Epiſt.* 4. *L.* 29.

(b) *Epiſt.* 10. *L.* 29.

(c) *Epiſt.* 1. *L.* 29.

(d) *Epiſt.* 51. *L.* 29.

(e) *Epiſt.* 52. *L.* 29.

(a) Epiſt. 13. L. 20. ce (*a*) qu'Eraſme dans la ſuite recommanda au Chancelier Mercurin Gattinare, en le priant de le faire entrer dans la maiſon de l'Empereur. Le 28 Avril 1526. il envoya au Médecin Antonin de Caſſovie (*b*) la traduction de l'exhortation de Galien aux beaux arts. Il a dédié à Henri VIII. Roi d'Angleterre la traduction du Traité de Plutarque de la différence du flateur & de l'ami; l'Epître Dédicatoire n'a point de date, de même que celle de l'utilité que l'on peut retirer de ſes ennemis, qui eſt adreſſée (*d*) au Cardinal de Wolſei. Il n'a pas non plus daté l'Epitre Dédicatoire de la traduction du Traité de Lucien, de ceux qui entrent au ſervice des Grands (*e*), qu'il envoya à Jean Paludanus, Profeſſeur d'Eloquencce à Louvain, ſon intime ami, chez lequel il logeoit l'orſqu'il étoit dans cette Vile. Il avoit entrepris de mettre en Latin cet Ouvrage étant ſur le point de partir en Italie; mais il ne le publia qu'à ſon retour.

Lucien avoit ſoutenu dans ſa Déclamation au ſujet du meurtre du Tyran, que celui qui avoit tué ſon fils méritoit la récompenſe promiſe à celui qui en délivreroit l'Etat, parce que le Tyran au déſeſpoir de voir ſon fils mort,

(b) Epiſt. 32. L. 29.

(c) Epiſt. 32. L. 29.

(d) Epiſt. 30. L. 29.

(e) Epiſt. 3. L. 29.

s'étoit tué lui-même. Eraſme compoſa une Déclamation qu'il joignit à celle de Lucien, dans laquelle il prend le parti oppoſé à cet Auteur, & ſoutient que le meurtrier du fils du Tyran n'eſt point dans le cas d'eſpérer la récompenſe qui avoit été promiſe à celui qui tueroit le Tyran. C'étoit Thomas Morus (*a*) qui avoit engagé Eraſme à travailler dans ce genre de Déclamation; il étoit perſuadé que l'on devoit y exercer les jeunes gens, parce qu'ils acquereroient par-là la facilité de devenir Orateurs. Morus s'exerça auſſi ſur cette même queſtion (*b*) qu'Eraſme avoit traitée.

Les traductions d'Eraſme eurent beaucoup de ſuccès; & elles ont eu de très habiles gens pour approbateurs. Floridus Sabinus a aſſuré (*c*) qu'il avoit été très-heureux en traduiſant, & qu'il y avoit peu de Traducteurs qu'on pût lui comparer. Cardan ſoutient (*d*) qu'Eraſme ſurpaſſe tous les Traducteurs modernes des Livres Grecs. M. Huet avoue (*e*) que les traductions d'Eraſme lui ont toujours aſſez plû, & que ſa fidélité & ſon érudition paroiſſent ſurtout dans ſa traduction des Ecrivains ſacrés. Ce n'eſt pas qu'il n'ait fait ſouvent des fautes,

(a) *Epiſt.* 7. L. 29.

(b) *Mori opera*, p. 41.

(c) *Horæ ſubciſ.* L. 3. c. 4.

(d) *De ſapientiâ*, L. 2. p. 97.

(e) *De optimo genere interpretandi*, p. 226.

ainſi que l'a remarqué M. le Clerc un de ſes grands admirateurs, que ſon eſtime pour Eraſme n'a pas empêché de convenir, qu'il ne falloit pas toujours ſe fier à lui. Il a juſtifié ce jugement, en relevant quelques-unes de ſes mépriſes.

Eraſme a auſſi traduit un grand nombre d'Ouvrages des Peres; nous en parlerons ailleurs. Il a même aſſuré l'Archevêque de Cantorberi (*a*) qu'il ne s'étoit appliqué à la traduction des Auteurs profanes, que pour être plus à portée de mieux travailler ſur les Auteurs ſacrés.

L'exemple d'Eraſme & ſes travaux inſpirerent dans l'Europe le goût de la Littérature Grecque; & il ſe félicitoit l'an 1518 (*b*) de ce que les Polonois, les Ecoſſois & les Hibernois cultivoient avec plaiſir & avec ſuccès l'érudition Grecque.

(*a*) *Epiſt.* 24. *L.* 29.

(*b*) *Epiſt.* [illegible]. *L.* 29.

VIE D'ERASME.

LIVRE SECOND,

Qui contient ſon Hiſtoire depuis ſon voyage en Italie juſqu'à ſon établiſſement à Baſle.

CE fut l'an 1506. qu'Eraſme ſe mit en chemin pour l'Italie (1). Il avoit paſſé une partie

---

(1) M. le Clerc a prétendu * qu'Eraſme n'étoit parti pour l'Italie que l'an 1508. & il s'eſt fondé ſur la date de quelques Lettres dont il étoit aiſé d'appercevoir la fauſſeté, puiſqu'il eſt certain qu'il en a écrit d'Italie, ~~qui~~ ne peuvent pas être d'une autre année que l'an 1506. Voyez *Epiſt. 9. L. 29.*
Herold fixe ce voyage à la troiſieme année du Pontificat de Jules II. Or ce Pape

* Bibliotheque Choiſie, t. 5. p. 167.

de cette année en Angleterre, où il avoit été prendre congé de ſes
(a) Epiſt. 21. L. 10. amis qu'il regrettoit beaucoup (*a*).
Il vint enſuite en France, & alla
(b) Epiſt. 14. L. 1. à Orléans (*b*) où il avoit un grand
nombre de connoiſſances; il y demeura quelques jours chez Nicolas
Beraud avec lequel il étoit fort lié.
C'étoit un homme fort ſçavant dans
(c) Epiſt. les Belles-Lettres (*c*) & habile auſſi
14. L. 28. dans les Mathématiques: il reçut très-
(d) Epiſt. bien ſon ami (*d*); il voulut même
202. lui faire un préſent, qu'Eraſme refuſa.

De-là il prit le chemin d'Italie, que depuis très-long-tems il avoit le deſir de voir. Les Belles-Lettres y étoient pour lors cultivées avec plus d'honneur & de ſuccès, qu'elles ne l'avoient été depuis le ſiécle d'Auguſte. Les plus ſavans Grecs que les victoires des Barbares avoient expatriés, s'y étoient réfugiés, y avoient trouvé un heureux aſile, & avoient communiqué aux Italiens la connoiſſance de leur Langue & des meilleurs

---

fut élevé au Siége de S. Pierre le 1. Novembre 1503. *Harangue en l'honneur d'Eraſme, dans le dernier tome de ſes Ouvrages.*

Auteurs de l'antiquité : l'amour pour Ciceron, & le deſir de l'imiter y étoient même portés juſqu'à des excès blâmables, ainſi que nous aurons occaſion de le voir dans la ſuite.

Eraſme, dans ſa réponſe à Curtius, parle de l'envie qu'il avoit toujours eue de voir l'Italie. » Il n'y a point de Nation, dit-il, pour laquelle je me ſois ſenti plus de goût depuis ma tendre jeuneſſe, que pour les Italiens. J'ai ſouvent été tenté d'aller en Italie, premierement lorſque je n'avois pas encore dix-ſept ans, enſuite lorſque j'étois en Hollande âgé de vingt ans, enfin à 28 ans, lorſque j'étois à Paris. Les deſtins juſques-là ſe ſont toujours oppoſés à mes deſirs. Etant en Angleterre, on m'offrit pluſieurs établiſſemens ; je n'en voulus accepter aucun que je n'euſſe vû l'Italie : j'en entrepris donc le voyage lorſque j'avois près de quarante ans. »

Il avoit pour compagnons de voyage Jean & Bernard Boier, fils de Baptiſte Boier de Genes, premier Médecin du Roi d'Angleterre. C'étoient deux jeunes gens dont il fait un fort grand éloge (*a*) : il aſſure qu'il n'y avoit rien de ſi modeſte, de ſi docile

(*a*) *Epiſt.* 6. & 21. L. 10.

& de ſi ſtudieux ; ce qui lui faiſoit croire qu'ils répondroient aux intentions de leur pere , aux ſoins qu'il en prendroit , & que quelque jour ils ſeroient l'honneur de l'Angleterre.

Ce n'étoit pas comme leur Précepteur (*a*) qu'Eraſme étoit avec eux : ils en avoient un que l'on appelloit Cliſton ; mais c'étoit en qualité d'ami, qui vouloit bien veiller ſur leurs études, & leur donner des conſeils. Il ne fut qu'un an avec eux, après lequel tems n'étant pas content des procedés de leur pere , il ſe ſépara de ſes enfans , ſans cependant reſter brouillé avec lui : car après ſon retour d'Italie , étant à Londres l'onziéme Novembre 1512. il dédia (*b*) à Baptiſte Boier, premier Médecin du Roi, la traduction du Traité de Lucien de l'Aſtrologie. Il entretint auſſi des liaiſons avec ſes enfans ; & il paroît par les Lettres (*c*) qu'Eraſme leur a écrites , que ce fut Cliſton qui occaſionna le refroidiſſement entre leur pere & lui. Ce Précepteur ſans aucun mérite avoit ſurpris la confiance du premier Médecin, & l'avoit indiſpoſé contre Eraſme dont il étoit jaloux. Au reſte cette indiſpoſition ne fut qu'un nuage paſſager (*d*) qui n'interrompit point pour

(*a*) *Epiſt. Rhenani. Heroldus.*

(*b*) *Epiſt.* 24. *L.* 10.

(*c*) *Epiſt.* 59. *L.* 25.

(*d*) *Epiſt.* 57. *L.* 26.

toujours leur amitié : le plus grand inconvénient qui en réſulta, fut pour les fils de Boiër, qui par leur ſéparation d'avec Eraſme furent livrés à un mauvais Précepteur, & perdirent les avantages qu'ils pouvoient retirer de la compagnie d'un auſſi grand maître qu'Eraſme. La premiere ville d'Italie où il fit quelque ſéjour, fut Turin ; il y prit le grade de Docteur en Théologie (*a*). Il aſſure dans ſon Livre contre Sutor, que de célébres Univerſités lui avoient offert de le recevoir Docteur, qu'il l'avoit refuſé pluſieurs fois, & qu'enfin il avoit pris ce degré dans une Faculté qui n'étoit pas ſans réputation. Il écrivit au Pere Servais (*b*) qu'il s'étoit fait Docteur en Théologie malgré lui, & par pure complaiſance pour ſes amis qui l'y avoient preſque forcé ; ce qui prouveroit qu'il avoit bien changé de ſentiment, puiſque, comme nous l'avons vû, il donnoit autrefois pour motif de ſon voyage d'Italie, la néceſſité de s'y procurer le grade de Docteur, & d'acquérir par-là une plus grande conſidération. Il fait dans une de ſes Lettres (*c*) l'éloge de la politeſſe des Piémontois. De Turin il alla à Boulogne (*d*) où il ne fit cette fois-ci qu'un très-court ſéjour,

(*a*) *Epiſt. Rhen.* M. Adam.

(*b*) *Epiſt.* 35. & 37. L. 31.

(*c*) *Epiſt.* 16. *L.* 25.

(*d*) *Comp. vitæ.*

craignant de s'y trouver pendant que cette Ville ſeroit aſſiégée ; car il y arriva préciſément dans le tems que le Pape Jules II. cherchant à réunir à l'Etat Eccléſiaſtique toutes les Villes qui en avoient été enlevées par des uſurpateurs, ne parloit pas moins (a) que de mettre Boulogne à feu & à ſang, ſi les Habitans ne lui livroient le Seigneur Bentivogle, ou du moins ne le chaſſoient de chez eux. Ces menaces ayant effrayé les Boulonois, Bentivogle prit le parti de s'enſuir de la Ville, qui pour lors ouvrit les portes au Saint Pere.

Pendant toute cette criſe Eraſme étoit allé à Florence (b) d'où il ne revint à Boulogne que lorſque le Pape y étoit. Il y arriva aſſez tôt pour être témoin de l'entrée triomphante de Jules II. La Ville s'étoit ſoumiſe le 2 Novembre 1506 (c) ; le Pape y vint le 10 de ce mois, & le lendemain il y fit une entrée ſi ſuperbe, qu'Eraſme qui la comparoit avec la marche des Apôtres, ne put s'empêcher d'en être ſcandaliſé, & d'en témoigner long-tems après ſon indignation (d). Les magnificences que l'on vit dans cette occaſion, furent un ſujet de ſatyre pour les ennemis de Jules II. L'Auteur du Dialogue

(a) *Rainaldus, an. 1506. n. 28.*

(b) *Epiſt. 35. & 37. L. 31.*

(c) *Rainaldus, n. 29. & 30.*

(d) *Apologia adverſus libellum Stunicæ.*

Dialogue de ce Pape avec S. Pierre (*a*) fait ainſi parler Jules : » Si vous m'aviez » vû entrer en triomphe dans Boulogne » ainſi qu'un Roi, vous auriez peut-» être mépriſé tous les Triomphes des » Octaves & des Scipions ; vous ne me » déſapprouveriez pas d'avoir donné » tant de preuves de valeur pour con-» quérir Boulogne. Vous euſſiez vû » dans ce moment d'un ſeul coup d'œil » l'Egliſe militante & l'Egliſe triom-» phante. » On peut voir le détail de cette fête Pontificale dans Paris de *Graſſis* & dans Rainaldus.

Eraſme étant à Louvain avoit obtenu de l'Evêque d'Utrecht (*b*) de ne point porter l'habit de Chanoine Régulier, à condition ſeulement qu'il auroit un Scapulaire blanc. Uſant de cette diſpenſe, il s'habilla de noir en Italie, conſervant toujours le Scapulaire ; ce qui penſa lui coûter la vie à Boulogne.

La peſte y ſurvint ; & il fut ordonné que ceux qui ſoigneroient les peſtiferés porteroient un linge blanc ſur l'épaule gauche (*c*) afin qu'on les reconnût, & qu'on pût les éviter. Eraſme étant allé rendre viſite à un de ſes amis, fut rencontré par deux hommes qui le prirent pour le Médecin des

(*a*) Dans Volfius, *Memorabiles lect.* t. 2. p. 64.

(*b*) *Epiſt. Servatio.*

(*c*) *Epiſt.* 5. *L.* 24.

peſtiferés ; & étant fort offenſés de ce qu'il ne ſe détournoit pas, ils mirent l'epée à la main, dans l'intention de le tuer, ce qu'ils euſſent fait, s'il ne ſe fût ſauvé promptement dans une maiſon, d'où une femme leur cria que celui qu'ils croyoient être le Médecin des peſtiferés étoit un Eccléſiaſtique.

Un autre jour étant en chemin pour aller voir une de ſes connoiſſances, il vit tout d'un coup un grand nombre de gens accourir ſur lui avec des bâtons, & en jettant des pierres, & criant : Qu'on tue ce chien. Heureuſement qu'à ces cris tumultueux un jeune Seigneur ſuperbement vêtu ſortit de ſon Hôtel : Eraſme ſe réfugia vers lui, & lui demanda quelle pouvoit être la cauſe d'un ſi grand mouvement ; à quoi le jeune homme répondit, que c'étoit ce Scapulaire qu'Eraſme portoit qui trompoit le Peuple, & qu'il pouvoit être aſſuré que l'un de ces jours il ſeroit aſſommé, s'il continuoit de le porter. Ce diſcours fit faire des réflexions à Eraſme : il prit dès-lors la réſolution de cacher ſon ſcapulaire ſous ſon habit ; & afin qu'on ne pût pas lui faire un crime de n'être point habillé en Chanoine Régulier, il demanda au Pape

Jules II. une diſpenſe (*a*) de porter cet habit. Le Pape lui accorda ſa demande, à condition qu'il ſeroit vêtu en Eccléſiaſtique; & même il lui accorda l'abſolution des fautes qu'il auroit pû faire en manquant de porter l'habit de Chanoine Régulier : Leon X. dans la ſuite confirma la diſpenſe de ſon prédeceſſeur (*b*).

Il étudia beaucoup tout le tems qu'il fut à Boulogne; il y fit une Déclamation en deux parties (*c*) ſur la vie Religieuſe. Il diſoit dans la premiere tout ce qu'il falloit pour en détourner; & dans la ſeconde il en faiſoit voir tous les avantages.

Cet Ouvrage n'a point été donné au Public. Il reçut ſon premier Livre des Antibarbares (*d*); il fit quelques-unes de ſes traductions des Ouvrages Grecs. On le preſſa pluſieurs fois de donner quelques leçons publiques; mais jamais il n'y voulut conſentir, parce qu'il étoit perſuadé (*e*) que les Italiens qui ne pouvoient s'accoutumer à la prononciation latine des Allemands, ſe mocqueroient de lui.

Il donnoit quelque partie de ſon tems à l'éducation des jeunes gens, & apparemment qu'il fut peu content ou de leur conduite, ou de leur pro-

(*a*) *Epiſt. Servatio.*

(*b*) *Epiſt. Rhenani.*

(*c*) *Epiſt. Botz.*

(*d*) *Epiſt. 9. L. 29.*

(*d*) M. Adam, Vie d'Agricola. Vie de Reuchlin par Maius, p. 533.

grès, ou de leur reconnoiſſance : car dans une Lettre qu'il écrivit pluſieurs années après ſon départ d'Italie, il ſe plaint que ſon mauvais génie l'a engagé à faire quelques éducations à Boulogne (1).

Il y avoit pour lors dans l'Univerſité de cette Ville un fameux Profeſſeur en Langue Grecque, que l'on appelloit Paul Bombaſius : Eraſme ſe lia de l'amitié la plus étroite avec lui; & leur union dura tant que Bombaſius vécut. Ils furent en grand commerce de Lettres, comme on peut en juger par le recueil de celles d'Eraſme. Le Cardinal Pucci prit dans la ſuite des tems pour ſon Sécrétaire Bombaſius, qui périt (a) malheureuſement à Rome,

(a) Baile.

---

(1) *Quòd ad juvenes attinet, ſcito me à nullo inſtituto ſemper fuiſſe alieniorem, quàm exceptandis aut curandis adoleſcentibus : quanquam Bononiæ malus genius meus propemodum involverat illi reti.* Epiſtola manuſcripta *de Baſle* 1528. 8. *Paſchæ*, Franciſco Aſulano.

Cette Lettre n'a jamais été imprimée; elle m'a été communiquée très-obligeamment par S. E. Monſeigneur le Cardinal Paſſionei Bibliothéquaire de l'Egliſe Romaine, qui cherche toutes les occaſions d'être utile à la République des Lettres, dont il eſt un des grands ornemens.

lorſque l'Armée du Connétable de
Bourbon s'empara de cette Ville l'an
1527. Il vouloit ſe ſauver dans le Châ-
teau Saint-Ange avec le Cardinal Puc-
ci ; mais ayant été enveloppé par une
roupe de Soldats, il fut inhumaine-
nent maſſacré, tandis que le Cardinal
ut le bonheur de s'échapper. Eraſme
voit la plus grande eſtime pour Bom-
aſius : il a aſſuré (a) qu'il n'avoit ja-
nais vû perſonne qui eût tant de can-
leur que ce Savant.

Il avoit augmenté conſidérablement
es Adages à Boulogne. Il ſouhaitoit
vec paſſion qu'ils puſſent être impri-
nés par Alde Manuce, le plus célebre
mprimeur de ce ſiécle; il lui écrivit (b)
u'il avoit revû cet Ouvrage avec
rand ſoin, & qu'il le lui offroit à im-
rimer. Alde lui fit réponſe ſur le
hamp, que ce ſeroit avec le plus
rand plaiſir du monde qu'il ſe charge-
oit de l'impreſſion de ſon Livre. Eraſ-
ne ayant reçu cette Lettre, quitta
oulogne où il avoit demeuré un peu
us d'un an (c); il alla à Veniſe, &
rendit d'abord à la boutique d'Al-
e, où on le fit beaucoup attendre,
rce qu'on ne le connoiſſoit pas. On
maginoit qu'il pouvoit être du nom-
e de ceux que la curioſité attiroit

(a) *Reſponſio ad Petri Curtii defenſionem.*

(b) *Epiſt. Rhenani.*

(c) *Comp. vitæ.*

dans cette fameuſe Imprimerie, & qui ſouvent importunoient fort Manuce; mais s'étant fait annoncer, Alde n'eut pas plutôt entendu ſon nom, qu'il courut à lui, & lui demanda pardon de l'avoir fait ſi long-tems attendre : il l'embraſſa enſuite tendrement, & le mena chez André Aſulanus ſon beau-pere, dont la maiſon devoit être ſon logement. Il y trouva Jérôme Aléandre qui depuis fut Cardinal, & dont nous aurons occaſion de parler. Eraſme dans ſon ſecond Livre contre le Prince de Carpi fait ainſi l'hiſtoire de cette édition des Adages. » J'avois, » dit-il, apporté d'Angleterre tous » les matériaux de cet Ouvrage à Veniſe. J'ai eu l'ambition qu'il tombât entre les mains d'un fameux » Imprimeur; Alde s'en chargea avec » plaiſir : j'ai été près de huit mois » dans la maiſon d'Aſulanus. On copia & l'on imprima le Livre en peu » de tems : j'étois ſi occupé, que je » n'avois pas un moment de tems à » moi; Alde avouoit qu'il étoit étonné, » comment au milieu du bruit effroyable que faiſoient les Ouvriers, je » pouvois tant écrire. Je revoyois chaque feuille après les autres Correcteurs, afin de pouvoir encore faire

» les changemens que je jugeois à pro» pos. Il y avoit un autre Correcteur « que l'on appelloit Seraphin. Alde » reliſoit après moi ; & lorſque je lui » demandois pourquoi il prenoit cette » peine, il me répondoit que c'étoit » pour s'inſtruire. Alde m'a prêté plu» ſieurs manuſcrits ; & il n'a pas été » le ſeul qui m'ait fait ce plaiſir : Ja» nus Laſcaris, Marcus Muſurus, Ba» ptiſte Egnatius & Urbanus Regius » m'en ont auſſi prêté. »

Jules Scaliger, dans ſa ſeconde Satyre pleine des plus furieux emportemens, nous repréſente Eraſme à Veniſe comme ſcandaliſant tous ceux avec leſquels il vivoit par ſon ivrognerie. Il aſſure qu'ayant rencontré à Mantoue Alde Manuce, ils s'entretinrent d'Eraſme ; que ce fameux Imprimeur lui avoua, qu'Eraſme lui-ſeul faiſoit plus d'ouvrage que n'en auroient pû faire deux autres hommes ; mais qu'il avoit ajoûté que le tems qu'il ne donnoit pas au travail, il le paſſoit à boire amplement de l'excellent vin Grec. Il avoit déja dit dans ſa premiere Satyre, en s'adreſſant à Eraſme même, ,, Après avoir briſé les portes » de votre Couvent, vous vous allates » cacher chez Alde, comme un ours

» qui s'enfuit. Les Italiens qui travailloient avec vous dans cette Imprimerie, étoient indignés de voir que tandis qu'ils faiſoient leurs ouvrages, vous alliez cuver votre vin. Falloit-il être à table ? vous étiez leur compagnon ; mais dès qu'il étoit queſtion de travailler, vous vous en alliez. Ils en étoient dans une telle colere, qu'ils avoient bien de la peine à ne vous pas maltraiter. J'ai eu pour Précepteurs quelques-uns de ces gens-là ; & ce ſont eux qui m'ont raconté ces faits. » Il eſt très-conſtant que s'ils ne ſont pas entiérement inventés par la fureur de vouloir outrager un ennemi, ils ſont du moins extrêmement exagerés. Nous avons déja vû (*a*) qu'il étoit en liaiſon d'eſtime & de confiance avec un grand nombre de Savans qui pour lors étoient à Veniſe ; outre ceux que nous avons nommés, il fut auſſi très-conſideré de Paul Canale Noble Venitien, & d'Ambroiſe Leon de Nole très-fameux Médecin, avec lequel il conſerva un commerce de Lettres. Il y en a une de ce Médecin (*b*) parmi celles d'Eraſme, qui lui rappelle le tems qu'ils ont paſſé à Veniſe enſemble : elle prouve que l'on pouvoit faire

(*a*) *Epiſt. Rhen.*

(*b*) *Epiſt.* 28. *l.* 10.

ſouvenir Eraſme de ce tems-là ſans l'expoſer à rougir ; & lui dans ſa réponſe (*a*) ne craint pas d'aſſurer, en prenant à témoin Ambroiſe Leon lui-même, qu'il avoit été très-lié à Veniſe avec Alde-Baptiſte Egnatius, Jérôme Aleandre & Marcus Muſurus. Enfin il avoit aſſez de conſidération à Veniſe, pour que Janus ou Jean Laſcaris, Ambaſſadeur du Roi Louis XII. près de la République, l'envoyât (*b*) ſouvent prier à manger. Le fameux Alviane qui commandoit les Troupes de Veniſe, un des plus célebres Généraux de ſon ſiécle, l'invita auſſi à dîner, ne le connoiſſant que par ſa réputation ; mais Eraſme ne put pas y aller, & même il ne le vit jamais.

Jules Camille, Jules Scaliger & le Prince de Carpi, tous trois ennemis d'Eraſme, ont aſſuré (*c*) qu'il avoit été Correcteur à gages d'Alde, & par conſequent ſon domeſtique ; mais il l'a toujours nié hautement : il a même ſoutenu que lorſqu'il étoit arrivé à Veniſe, il n'avoit pas beſoin du ſecours des Italiens pour y vivre, & qu'il avoit aſſez d'argent pour s'y entretenir pendant deux ans, ſans compter celui qu'on lui envoyoit d'ailleurs.

Au reſte nous remarquerons, que

(*a*) *Epiſt.* 29. *L.* 10.

(*b*) Réponſe au Prince de Carpi & à Curtius.

(*c*) *Epiſt.* 370. *Append.* Réponſe au P. de Carpi & à Curtius.

dans les premiers tems de l'Imprimerie la profeſſion de Correcteur n'étoit en aucune façon ignoble : elle fut exercée par les plus habiles gens ; & l'on voit dans le nombre des premiers Correcteurs des hommes très-importans, tels que Jean Laſcaris dont nous venons de parler, & Marcus Muſurus qui fut élevé par le Pape Leon X. à la dignité d'Archevêque. On trouve dans Maittaire (*a*) la liſte des premiers Correcteurs, parmi leſquels il y a des noms illuſtres.

Malincrot, Doyen de Munſter, a prétendu (*b*) auſſi qu'Eraſme avoit été Correcteur d'Imprimerie. Ce n'étoit pas pour lui en faire un reproche ; il ſe fondoit ſur le témoignage de Pierre Opmeer, qui aſſure dans ſa Chronique qu'Eraſme fit cette fonction à Louvain chez Theodore Martin. Mais Cheviller obſerve, qu'il y a raiſon de douter qu'il ait fait cet office pour d'autres Livres que pour les ſiens.
» Car, dit-il, ſi Eraſme avoit été Cor-
» recteur d'Imprimerie à Louvain, le
» Comte de Carpi & Scaliger qui lui
» ont reproché d'avoir fait cette fon-
» ction à Veniſe, n'auroient pas man-
» qué de dire qu'il l'avoit exercée à
» Louvain ; mais il y a lieu de croire

(*a*) Tome 1. p. 108.

(*b*) Cheviller, origine de l'Imprimerie, c. 7. part. 2.

» qu'Eraſme corrigeoit ſeulement ſes » propres Ouvrages chez Theodore » Martin à Louvain, ainſi qu'il le fai- » ſoit à Veniſe chez Alde. » Zeltner a crû (*a*) qu'Eraſme avoit été Précepteur du célébre Paul Manuce fils d'Alde ; mais nous ne voyons rien dans ſes Ouvrages qui puiſſe confirmer ce fait. Il eſt fort poſſible qu'Eraſme ait bien voulu prendre la peine d'examiner les premieres études du jeune Manuce ; ce qui eſt conſtant, eſt qu'il n'étoit encore qu'un enfant, lorſque Eraſme étoit à Veniſe : car dans une Lettre écrite le 15 d'Octobre 1519. à Ambroiſe Leon (*b*) Eraſme fait faire ſes complimens à Paul Manuce, qu'il nomme Manutiole, & qui, dit-il, n'étoit encore qu'un enfant, qui venoit jouer autour de nous pendant mon ſéjour à Veniſe.

Les jaloux d'Eraſme qui n'ont été occupés qu'à diminuer ſa gloire, ont prétendu que ſon ſéjour chez Alde avoit beaucoup contribué à le rendre plus ſavant qu'il n'étoit. Quand cela ſeroit, on ne voit pas trop en quoi la gloire d'Eraſme en devroit ſouffrir. Il a traité ſérieuſement cette queſtion dans ſes Livres contre le Prince de Carpi & contre Curtius, qui vouloient

(*a*) Maittaire, t. 3. part. 2. p. 498.

(*b*) *Epiſt.* 29. *L.* 19.

faire honneur à l'Italie des progrès qu'ils ſuppoſoient qu'Eraſme y avoit faits dans l'érudition: il eſt convenu (a), que le déſir de ſe perfectionner dans le Grec (1) avoit été un des motifs de ſon voyage ; mais il a ſoutenu, que les études y étoient moins brillantes qu'il ne ſe l'étoit imaginé, parce que les guerres leur faiſoient un grand tort, & qu'il ſavoit beaucoup plus de Grec & de Latin lorſqu'il y arriva, qu'il n'en ſavoit ſur la fin de ſa vie. Il a aſſuré, que la curioſité l'avoit conduit en Italie plus encore que l'envie d'acquérir de la ſcience. » Je ne dois rien à l'Italie » de ce que je ſai, diſoit-il au Prince » de Carpi ; plût à Dieu que je lui » euſſe beaucoup d'obligation ! »

(a) Epiſt. 37. L. 31.

Eraſme après avoir demeuré quelque tems chez Aſulanus avec lequel il mangeoit, trouva que ſon tempérament ne s'accommodoit pas du genre de vie du beau-pere d'Alde : il s'en expliqua avec lui, & lui demanda (b) ſi Aſulanus trouveroit mauvais qu'il ſe fît apprêter à manger dans ſa chambre. Alde répondit qu'il étoit fort le maître de faire ce qui lui conviendroit le mieux ; qu'Aſulanus ne prétendoit le gêner en aucune façon.

(b) Réponſe au Prince de Carpi & à Curtius.

---

(1) *Græcitatis potiſſimùm cauſâ.*

La ſanté d'Eraſme s'étoit dérangée depuis peu ; il étoit obligé d'avoir recours à un régime très-exact : il venoit de reſſentir les premieres atteintes de la gravelle, qui le tourmenta cruellement le reſte de ſes jours, & le mit ſouvent ſur le bord de ſa foſſe. Il écrivoit pluſieurs années après ſon départ de Veniſe à François Aſulanus : « Je n'oublierai jamais notre ancienne » amitié ; & ſi je voulois l'oublier, » la gravelle que j'ai ſentie pour la » premiere fois à Veniſe, m'en fe» roit bien reſſouvenir (1). » Il jugea donc à propos de manger à ſon particulier, & à ſes dépens.

L'Edition des Adages qu'il donna à Veniſe n'eſt pas la plus complette : c'eſt pourquoi on en parlera ailleurs. Les Adages ne l'occuperent pas ſeuls dans cette Ville : il y revit les traductions de l'Hécube & d'Iphigénie en Aulide d'Euripide ; & il en donna une nouvelle Edition. Il donna une Edition de Térence; il revit le texte de Plaute, & le remit en meilleur ordre. On a prétendu qu'Alde lui avoit donné quarante ducats (*a*) pour ſon travail ſur Plaute; mais il aſſure qu'il n'a jamais reçû que vingt écus (*b*).

---

(1) Cette Lettre n'a jamais été imprimée : Monſeigneur le Cardinal Paſſionei a eu la bonté de me la communiquer.

Nec oblitus ſum noſtræ priſtinæ conſuetudinis ; nec ſi velim oblviſci, ſinat calculus, quem iſtic primùm collegi, meque ſubinde repetens, Venetiæ commonefacit. De Baſle, 15. Cal. Aprilis, an. 1523.

(*a*) *Quadraginta aureis.*

(*b*) *Viginti coronati.* Epiſt. 53. L. 18.

Toutes les fois qu'il a eu occaſion de parler d'Alde, il l'a toujours fait avec de grands témoignages d'eſtime. Il en eſt queſtion dans les Adages à l'article *hâtez vous lentement.* Alde, après Auguſte & Veſpaſien, avoit adopté cette ſentence; Eraſme en prend occaſion de faire l'éloge de ce célébre Imprimeur (*c*) : il le repréſente comme un homme deſtiné à rétablir la profonde érudition. « Si quelque Dieu ami des Belles-Lettres favoriſe les vœux de notre Alde, dit-il, je promets aux gens de Lettres que d'ici à quelques années ils auront les bons Auteurs qui ont écrit en Latin, en Grec, en Hébreu, en Chaldaïque; qu'ils auront des Ouvrages ſur tous les genres de Science imprimés avec ſoin, de ſorte que l'on n'aura plus rien à déſirer dans les matieres de Littérature. C'eſt un travail digne d'Hercule & d'un

(*c*) Chiliade 2. Centurie 1. Prov. 1. p. 402.

courage vraiement royal, de rétablir ainſi les Belles-Lettres qui étoient preſque anéanties ; de déterrer ce qui étoit caché ; de réparer ce qui étoit mutilé ; de corriger ce qui étoit défectueux. L'intention d'Alde eſt d'être utile à l'univers : auſſi tout ce qu'il y a de Gens de Lettres favoriſent ſes entrepriſes ; les Hongrois & les Polonois mêmes lui envoient d'anciens manuſcrits, afin qu'il les donne au public, & ils les accompagnent de préſens. »

Alde en ſervant utilement la République des Lettres, amaſſa beaucoup d'argent. Le goût pour les Livres Grecs étoit venu très-à la mode : il en profita pour vendre ſes Livres fort cher ; de quoi ſe plaignit amérement (a) Codrus Urceus naturellement de mauvaiſe humeur, & qui pour ſe venger de cette cherté qu'il regardoit comme un monopole, attaqua l'exactitude des Editions d'Alde malgré la grande réputation qu'elles avoient. Il eſt ſorti un nombre immenſe de Livres Grecs de l'Imprimerie d'Alde ; on peut en voir le Catalogue (b) dans la Bibliotéque Grecque de M. Fabricius.

Dès que les Adages eurent été imprimés à Veniſe, Eraſme ſe prépara-

(a) *Mémoires Littéraires*, Vie de Codrus Urceus, p. 296. & 297.

(b) *Bibl. Græca*, t. xiij. p. 605.

à ſortir de cette Ville. Ce fut avec beaucoup de chagrin qu'Alde vit ce départ. Il fit pluſieurs inſtances pour le retenir encore quelque tems : il vouloit étudier ſous lui les préceptes de l'éloquence ; mais Eraſme s'étoit engagé (*a*) à aller à Padoue près d'Alexandre fils naturel de Jacque Roi d'Ecoſſe, qui y faiſoit ſes études, quoi qu'il fût déja nommé à l'Archevêché de Saint André. Il avoit envié d'avoir Eraſme pour ſon maître d'éloquence : il ſe rendit donc près de cet Archevêque pour préſider à ſes études. Ce fut à Padoue qu'il ſe lia intimément avec deux Savans du premier ordre, Marcus Muſurus de Créte, & Scipion Cartéromaque de Piſtoie. Muſurus étoit un des plus ſavans Grecs qui fût venu en Occident ; & ce qui étoit rare dans les Grecs, il ſavoit le Latin à étonner (1). Rhenanus qui l'avoit oui dire à Eraſme, aſſure (*b*) qu'il n'y avoit rien d'obſcur pour Muſurus ; qu'il avoit tout lû, tout diſcuté ; qu'il entendoit parfaitement la fable, l'Hiſtoire & les mœurs des Anciens. Il profeſſoit le Grec à Padoue. Leon X. lui ayant donné (*c*) un titre

(*a*) *Epiſt. Rhenani.*

(*b*) *Epiſt.* 5. *L.* 25.

(*b*) *Epiſt.* 29. *L.* 10.

---

(1) *Uſque ad miraculum.*

d'Archevêque (1), il quitta Padoue, & vint mourir peu de tems après à Rome. Eraſme fit auſſi une étroite liaiſon avec Louis Texeira, qui fut Inſtituteur de Jean III. Roi de Portugal, lorſque ce Prince n'étoit pas encore parvenu au Trône. Il en fait l'éloge dans l'Epître Dédicatoire de quelques Ouvrages de ſaint Chriſoſtôme au Roi de Portugal ; & il met au nombre de ſes bonheurs d'avoir connu particulierement Texeira.

Sa ſanté ayant été dérangée à Padoue (*a*), il alla à Sienne avec l'Archevêque de Saint André pour ſe rétablir ; & là il faiſoit des Piéces d'Eloquence pour l'inſtruction du jeune Prélat. Il les laiſſa toutes perdre, à la réſerve d'une ſeule qu'il retrouva pluſieurs années après dans ſes papiers, & qu'il envoya au Profeſſeur Henri Glareanus, afin que s'il en étoit content, il exerçât auſſi les jeunes gens dans ce genre de déclamation. Il appelle Glareanus (*b*) l'honneur de la Suiſſe. Eraſme avoit pour lui la plus grande eſtime ; il en fait un très-grand éloge dans pluſieurs de ſes Lettres.

(*a*) *Epiſt.* 69. *L.* 29.

(*b*) *Epiſt.* 69. *L.* 29.

---

(1) *A Leone Pontifice Monovaſienſem Archiepiſcopatum jam nactus.* Epiſt. Rhenani.

(a) *Epiſt.* 5. *L.* 1. *Epiſt.* 33. *L.* 18.

(b) *Epiſt.* 13. *L.* 19. *Epiſt.* 22. *L.* 4.

(c) *Epiſt.* 61. *L.* 26.

Nous y apprenons (*a*) qu'étant à Cologne, il avoit reçu la couronne Poëtique des mains de l'Empereur Maximilien ; qu'il étoit ſavant en Hiſtoire, en Muſique, en Coſmographie, en Mathématique. Il profeſſoit à Baſle (*b*) avec un très-grand ſuccès ; & lorſque la révolution en matiere de Religion s'y fit, il quitta cette Ville (*c*) avec Eraſme pour aller à Fribourg, où il fut auſſi Profeſſeur public.

Ce petit Ouvrage (1) qu'Eraſme envoya à Glareanus, avoit pour titre : Déclamation touchant la Mort ; elle eſt faite dans le deſſein de conſoler un Pere qui a perdu ſon fils : on y trouve toutes les raiſons que la Philoſophie & la Religion peuvent fournir (2). La proximité de Rome augmentoit le deſir qu'Eraſme avoit de voir cette Capitale du Monde ; il pria l'Archevêque ſon éleve de conſentir qu'il s'éloignât pour quelque tems de lui, & il ſe mit en chemin pour Rome. Sa réputation y étoit déja très-grande. » On » ne peut pas dire, aſſure Rhenanus, » quels furent les applaudiſſemens & » les excès de joie avec leſquels il fut » reçu des Gens célebres, non-ſeulement de ceux dont l'état & la fortune » étoient médiocres, mais auſſi de » ceux qui étoient dans les dignités » les plus élevées & dans la plus haute » faveur, tels que Jean de Medicis, » Gille de Viterbe & Dominique Grimani. » Le Cardinal Jean de Medicis eſt celui qui ſuccéda à Jules II. qui étoit pour lors aſſis ſur le Siége de S. Pierre, & qui eſt connu ſous le nom de Leon X. Eraſme lui écrivant (*a*) pluſieurs années après ce voyage de Rome, lui rappelloit le tems qu'ils avoient été en liaiſon particuliere ; & Leon lui faiſant réponſe (*b*) convient que dès ce tems-là même il l'eſtimoit beaucoup. Gille de Viterbe étoit Général des Auguſtins : il étoit habile dans les trois Langues ſavantes ; Leon X. l'éleva à la dignité de Cardinal dans la célébre promotion qu'il fit le 1 Juillet 1517 (*c*).

---

(1) Il eſt dans le quatrieme tome d'Eraſme, avec ce titre : *Declamatio de Morte, ſive conſolatio ad Patrem filii obitu afflictum.*

(2) Après cette Déclamation, il y en a une dans le quatrieme tome d'Eraſme, qui a pour titre : *Declamatiuncula nomine Epiſcopi reſpondentis iis, qui ſibi nomine Populi gratulati eſſent, & omnium nomine obedientiam quam vocant detuliſſent.* C'eſt un Evêque qui parle, qui connoît l'importance de la place qu'il occupe, & qui promet de faire de ſon mieux pour la remplir dignement. On ne ſçait pas en quel tems fut fait cet Ouvrage

(*a*) *Epiſt.* 1. *L.* 2.

(*b*) *Epiſt.* 178.

(*c*) *Rainaldus*, 1517. n. 101.

La maniere dont Eraſme fit connoiſſance avec le Cardinal Dominique Grimani, mérite d'être rapportée ; c'eſt lui-même qui en a fait le détail dans une Lettre à Auguſtinus Steuchus, où il témoigne ſa profonde douleur de la mort de ce digne Cardinal.

Pierre Bembe Noble Vénitien (a) qui depuis fut un des ornemens du ſacré College, avoit été chargé pluſieurs fois par le Cardinal Grimani d'inviter Eraſme à le venir voir ; mais lui qui aimoit peu le commerce des Grands, n'y alla qu'après pluſieurs inſtances, & plûtôt parce qu'il étoit honteux de refuſer tant de fois les avances d'un ſi Grand Seigneur, que par inclination. Il ne trouva perſonne dans les cours ; c'étoit l'après-dînée : il donna ſon cheval à ſon valet, & monta dans les appartemens. Il n'y avoit pas un domeſtique dans les trois premieres antichambres ; toutes les portes étoient ouvertes : il ne pouvoit revenir de ſon étonnement en voyant une ſi grande ſolitude. Enfin continuant toujours d'avancer, il rencontra un Grec qui gardoit une porte ; il lui demanda ce que faiſoit le Cardinal. Ce Grec qu'Eraſme avoit pris pour un Médecin, lui répondit

(a) *Epiſt.* 34. L. 26. *Epiſt.* 1175.

que ſon Maître étoit en converſation avec quelques gens d'eſprit; & il demanda à Eraſme ce qu'il ſouhaitoit. » J'aurois voulu, répondit-il, ſaluer » M. le Cardinal; mais puiſqu'il eſt » occupé, je reviendrai une autre fois. » Il prit en même-tems le chemin de la porte, en s'arrêtant un peu pour conſidérer par les fenêtres la belle vûe. Le Grec revint à lui, pour ſavoir s'il ne vouloit rien faire dire au Cardinal: » Ce n'eſt pas la peine de l'interrompre, reprit Eraſme; je reviendrai » dans peu. » Il ſe contenta de dire ſon nom que le Grec lui demanda. Il ne l'eut pas plûtôt entendu, qu'il courut à l'appartement du Cardinal ſans qu'Eraſme s'en apperçût: il en ſortit preſque auſſitôt pour le prier de ne point s'en aller; & un moment après on le fit entrer chez le Cardinal. Il en fut reçu comme s'il eût été lui-même Cardinal: le Prélat lui fit donner un ſiége; & ils eurent une converſation de plus de deux heures, pendant laquelle le Cardinal ne voulut jamais ſouffrir qu'Eraſme eût le chapeau bas. La Littérature fut le ſujet de leur entretien. Le Cardinal exhorta Eraſme à ſe fixer à Rome, où les gens de mérite étoient ſûrs de trouver de la faveur ; il lui offrit en même-tems ſa Maiſon, & même de partager avec lui ſa fortune, en ajoutant que le climat de Rome conviendroit à ſon tempérament, & que le Palais où il habitoit avoit été bâti par un Pape qui avoit donné la préférence à cet emplacement, comme étant dans le quartier de Rome le plus ſain. Après que cette converſation eut duré long-tems, le Cardinal envoya chercher ſon neveu : c'étoit un jeune homme qui étoit déja Archevêque. Lorſqu'il entra, Eraſme voulut ſe lever ; le Cardinal l'en empêcha, en diſant qu'il convenoit que ce fût le Diſciple qui fût debout devant le Maître. Il lui fit voir enſuite ſa Bibliothéque compoſée des meilleurs Livres écrits en toutes ſortes de Langues. La converſation finit par les aſſurances que le Cardinal fit à Eraſme, que les offres qu'il lui avoit faites, n'étoient pas de ſimples complimens : il le pria de ne pas juger de lui par les gens de Cour ordinaires, qui font beaucoup de promeſſes & n'y ont aucun égard ; & il exigea de lui qu'il ne ſortiroit pas de Rome ſans lui faire encore une viſite (1). Mais il ne tint point parole, parce que dès-lors ſon parti étoit pris de retourner en Angleterre, où on lui faiſoit eſpérer une fortune brillante ; & il craignoit de n'avoir pas la force de réſiſter à l'éloquence & aux bontés du Cardinal (*a*) qui deſiroit avec paſſion de le retenir à Rome. Il s'eſt bien repenti depuis de n'avoir pas accepté les propoſitions de ce Cardinal. Sa Bibliothéque étoit après celle du Pape la plus conſidérable qu'il y eût pour lors à Rome (*b*) ; on y comptoit huit mille volumes. Il étoit lui-même très-inſtruit ; il traduiſit en Italien le Traité de S. Chriſoſtôme de l'Incompréhenſible Nature de Dieu. Eraſme fut auſſi en liaiſon avec d'autres Cardinaux, dont il n'y en eut aucun qui ne le reçût comme s'il eût été ſon frere, ainſi qu'il nous l'apprend

---

(1) Le Déclamateur qui a fait le Livre

(*a*) *Epiſt.* 2. *L.* 2.

(*b*) *Ughellus*, *Italia ſacra*, t. 5. p. 132.

qui a pour titre : *Sentimens d'Eraſme conformes à ceux de l'Egliſe Catholique*, croit * que c'eſt le Cardinal de Saint George qui reçut ſi bien Eraſme. Cependant cet Auteur cite la Lettre où tout le détail de cette converſation ſe trouve ; il faut donc qu'il l'ait lûe avec une grande négligence, puiſqu'il eſt conſtant que c'eſt le Cardinal Grimani dont Eraſme déploroit la mort, & qu'il y eſt nommé comme le héros de cet entretien.

* P. 34.

lui-même (a). Il étoit à Rome lorſque Jules II. y retourna après la conquête de Boulogne, Il y vit (b) l'entrée triomphante qu'y fit ce Pontife le 28 Mars 1507. Rien ne manquoit à la magnificence de ce ſpectacle, dont on peut voir la deſcription dans les Annales (c) Eccléſiaſtiques. Il fut pour Eraſme plûtôt un ſujet de triſteſſe que de joie, ainſi que l'avoit été l'entrée triomphante de Jules dans Boulogne, parce que pour lors il fit en lui-même la comparaiſon de la conduite humble du Prince des Apôtres avec le ſuperbe cortége de ſon Succeſſeur, & dans la ſuite il ne craignit point d'en faire le contraſte dans ſes Ouvrages; ce qui lui fut reproché par Stunica, comme s'il avoit inſulté aux Triomphes de l'Egliſe. A quoi Eraſme répondit, que le Triomphe de l'Egliſe ne conſiſte point dans un faſte très-vain & dans une cérémonie mondaine, dont même rougiroit un Prince profane s'il étoit ſage.

Le Cardinal Raphaël de S. George, un des Prélats de Rome avec lequel Eraſme étoit le plus lié, le chargea de la part du Pape Jules II. de faire un Ouvrage au ſujet de la guerre que ce Pontife projettoit de faire aux

Vénitiens

(a) *Epiſt. 8. Append.*

(b) *Apologia adverſus Stunicam.*

(c) *Rainaldus, an 1507. n. 3 & 4.*

Vénitiens: & à cette occaſion Eraſme fit deux Diſcours (*a*). Le premier étoit pour diſſuader Jules de faire cette Guerre. Il rapportoit dans le ſecond les raiſons qui pouvoient y déterminer; & comme il étoit pacifique de ſon naturel, & qu'il regardoit la Guerre comme un fléau que la Réligion & la raiſon condamnent également quand elle n'eſt pas abſolument néceſſaire, il travailla avec plus d'attention le premier Diſcours, dont l'original, dit-il, périt par la perfidie de quelqu'un.

(*a*) *Epiſt. Botzemio.*

C'eſt à ce Traité qu'il fait alluſion dans une addition à ſes Adages (*b*) où il dit : » Nous parlerons quelque » jour de tout ceci plus au long, lorſ» que nous donnerons au Public le Li» vre que nous avons fait ſous le titre » de Déclamation contre la Guerre (1), » que nous adreſſames à Jules II. dans » le tems qu'il méditoit la Guerre con» tre les Vénitiens. » Cet Ouvrage eſt perdu, puiſqu'il ne ſe trouve point dans la collection de ſes Livres.

(*b*) Chiliade iv. Prov. 1. p. 968.

Il peut avoir quelque rapport avec la Complainte de la Paix dont on a déja parlé, & qu'il compoſa à Rome (*c*). Jules II. qui fut informé du

(*c*) Calkreuter.

---

(1) *Antipolemo.*

ſujet de cette Déclamation, & dont les ſentimens ne s'accordoient point avec ceux d'Eraſme, l'envoya chercher. Ce ne fut pas ſans crainte qu'il alla à l'Audience de ce Pontife impérieux & violent ; mais il en fut quitte pour une réprimande faite avec douceur, & pour un conſeil de ne jamais ſe mêler des affaires des Princes. Tout ce qu'il y avoit à Rome de Gens ſavans ſe fit honneur de ſe lier intimément avec Eraſme ; il fut très-uni avec Scipion Carteromaque (*a*). Il l'avoit d'abord connu à Boulogne ; mais ce fut à Rome qu'ils prirent l'un pour l'autre la plus grande amitié. Carteromaque rendoit de fréquentes viſites à Eraſme ; & après avoir paſſé pluſieurs heures enſemble, Carteromaque reſtoit à manger avec lui, & quelquefois ils couchoient enſemble. Ce fut Carteromaque qui procura la connoiſſance de Gille de Viterbe à Eraſme, qui a aſſuré qu'il n'a point vû d'homme plus ſavant que Carteromaque, & plus éloigné de l'oſtentation. Thomas Phædre fut auſſi ami d'Eraſme. Il étoit garde (*b*) de la Bibliothéque Vaticane, & il avoit été Profeſſeur d'Eloquence : il avoit le talent de parler

---

(*a*) Réponſe à Curtius, *Epiſt.* 5. *L.* 23. Voyez l'Eloge de Carteromaque dans Parius Valerianus, *de infelicit. Litterat.* L. 2. p. 356.

(*b*) *Epiſt Rhenani.* Baile.

admirablement bien ſur le champ ; & Rome le regardoit comme le Cicéron de ſon ſiécle (1). Jules Camille, François Sphærula, Philippe Beroalde le jeune, furent auſſi liés avec Eraſme, qui aſſure que pendant ſon ſéjour en Italie il n'eut pas la moindre diſpute avec aucun des Savans du pays. Il a en même-tems déclaré, qu'il n'y avoit point de Nation qui lui convint mieux que la Nation Italienne, & dont la ſociété lui fût plus agréable.

Parmi ceux qui cultivoient dans ce tems la Littérature à Rome, il y en avoit qui enſeignoient des ſentimens très-dangereux ; ils ne craignoient pas d'attaquer l'immortalité de l'ame. Le Concile de Latran tenu au commencement du ſixieme ſiécle, & une Bulle du Pape Leon X. (*a*) ſont des preuves conſtantes de ce fait. Eraſme rencontra un jour un de ces malheureux Philoſophes (*b*) qui ſe mit en tête de lui prouver que les ames mouroient

(*a*) *Raynaldus, an.* 1513. *n.* 92.

(*b*) *Eccleſiaſtes.*

---

(1) *Neque diu felix fuit Thomas Phædrus, affluentiſſimum Eloquentiæ flumen, quo non alius eo tempore ora [illegible]o clarior, neque vehementior fuit, Romanæ ipſe quoque Cathedræ decus & ornamentum.* Valerianus de infelicitate Litteratorum, L. 1. p. 287. Edit Menkenii.

avec les corps qu'elles informoient. Son principal argument étoit fondé ſur l'autorité de Pline le Naturaliſte, qui traite avec mépris ceux qui croient qu'il y a de la différence entre la nature de l'ame des bêtes & de celle des hommes. Eraſme lui fit voir que la maniere dont Pline raiſonnoit lorſqu'il parle de la nature de l'ame, étoit ſi abſurde, que c'étoit vouloir ſe tromper de gaieté de cœur dans la matiere du monde la plus importante, que d'admettre des ſuppoſitions auſſi extravagantes que celles de Pline. Il crut avoir ainſi confondu ce prétendu Philoſophe.

Avec de pareils principes, il n'eſt pas ſurprenant qu'il y ait eu à Rome dans ce tems-là beaucoup d'impies. Eraſme rapporte avec douleur, qu'il a été lui-même témoin oculaire de pluſieurs blaſphêmes exécrables, que des incrédules oſoient avancer en préſence de pluſieurs perſonnes ſans qu'on les inquietât (1).

---

(1) *At ego Romæ his auribus audivi quoſdam abominandis blaſphemiis debacchantes in Chriſtum & in illius Apoſtolos, idque multis mecum audientibus, & quidem impunè. Ibidem multos novi, qui commemorabant ſe dicta horrenda audiſſe à quibuſdam*

Lorſqu'il fut prêt de ſortir de Rome, on fit encore (*a*) de nouvelles tentatives pour l'y retenir : on lui offrit la place de Pénitencier, dont les revenus ſont conſidérables ; on lui fit entendre que ce ſeroit un degré pour parvenir à ce qu'il y avoit de plus élevé. Mais il avoit pris de ſi grands engagemens avec l'Angleterre, qu'il s'imagina qu'il y auroit de la légereté & de l'inconſtance à écouter d'autres propoſitions.

(*a*) *Epiſt. Rhen.*

Il ſortit donc de Rome, au grand regret de tous ceux qu'il y avoit connus ; ils auroient voulu vivre toujours avec un Savant, dont la ſociété étoit délicieuſe. Le Cardinal Raphaël de S. George lui écrivant quelques annees après (*b*) au ſujet du bruit qui couroit qu'il alloit revenir à Rome, lui témoigne la douleur que ſon départ avoit cauſé à ſes amis. » Vous nous » avez affligés, lui dit-il, lorſque vous » êtes parti de Rome ; venez nous réjouir par votre retour. » Il eut auſſi de ſon côté beaucoup de chagrin, de ſe croire dans la néceſſité d'abandon-

(*b*) *Epiſt. 13. L. 22.*

Sacerdotibus Aulæ Pontificiæ Miniſtris, idque in ipſâ Miſſâ, tam clarè, ut ea vox ad multorum aures pervenerit. Epiſt. 34. L. 26.

ner une Ville, où il avoit tant & de ſi puiſſans amis, dont les mœurs, le goût, le caractere étoient conformes à ſa maniere de penſer (*a*). Il ne fut pas long-tems ſans ſe repentir de ne les avoir pas crûs, d'autant-plus que les eſpérances de cette brillante fortune qu'il avoit eſperé de faire en Angleterre, s'évanouirent bientôt.

(*a*) Réponſe à Curtus.

En ſortant de Rome, il retourna à Sienne (*b*), où il avoit laiſſé l'Archevêque de Saint André, qui ſe préparoit à s'en retourner en Ecoſſe; mais ne voulant pas quitter l'Italie ſans avoir vû Rome, Eraſme y retourna encore avec lui. Ils allerent enſemble juſqu'à Cumes pour y voir l'Antre de la Sibylle; l'Archevêque retourna enſuite chez le Roi ſon pere.

(*b*) *Epiſt. Rhenani.*

Eraſme n'a jamais eu occaſion de parler de ce jeune Prélat, qu'il n'en ait fait de grands éloges. » C'étoit, » dit il dans ſes Adages (*b*), un jeune » homme qui n'avoit pas encore vingt » ans, & qui avoit toutes les vertus » que l'on peut admirer dans quelqu'un » de parfait. Il apprenoit ſous moi à » Sienne le Grec & la Rhétorique. » Il aimoit tant l'étude, qu'il vouloit apprendre même pendant les heures du repas; on lui liſoit pendant qu'il man-

(*c*) Adages, Cent. v. Chiliade 2. p. 554.

geoit les Epitres des Papes, ou quelques Ouvrages de S. Jérôme ou de S. Auguſtin. Il avoit ſi bien profité de ſes lectures, qu'à dix-huit ans il pouvoit paſſer pour un homme fort inſtruit. Ce fut lui qui donna à Eraſme l'Anneau où étoit gravé le Dieu-Terme, dont il ſe ſervit (a) pour faire ſon cachet, après y avoir fait graver cette deviſe, *Concedo nulli*, je ne cede à perſonne; ce qui lui occaſionna des reproches & des diſputes, dont on rendra compte ailleurs.

Ce jeune Seigneur qui donnoit de ſi grandes eſpérances, eut une fin malheureuſe. Henri VIII. Roi d'Angleterre avoit déclaré la guerre à la France par complaiſance pour le Pape Jules II. Jacque IV. Roi d'Ecoſſe allié de Louis XII. crut être obligé en vertu de ſon alliance avec ce Prince, de déclarer la guerre aux Anglois : il entra en Angleterre à la tête d'une groſſe armée, accompagné de ſon fils l'Archevêque de Saint André; il donna bataille au Comte de Surrey, qui commandoit l'Armée Angloiſe. Il y eut une action très-vive à Flodden (b) ſur la Tuvede le 9 Septembre 1513. Le Roi d'Ecoſſe y fut tué avec l'Archevêque de Saint André; Guichardin pré-

(a) *Epiſt.* 49. L. 31.

(b) Rapin Thoiras, t. 5. p. 75.

tend (*a*) que plus de douze mille Ecoſſois périrent dans cette Bataille. Les Anglois fort dévoués pour lors au Saint Siége, crurent que cette Victoire avoit été miraculeuſe ; & Thomas Mo[illegible]s ou le croioit, ou ſeignoit de le croire, ainſi qu'on peut s'en convaincre par une piéce de Vers qu'il fit à cette occaſion (1).

(*a*) Guichardin, L. xij. n. 6.

(1) *Dum pius Henricus victricibus aſſerit armis*
Romano te iterùm, Gallia, Pontifici ;
Scotorum Jacobus regnum Rex ecce Britannum
Occupat infeſtis impius agminibus.
Fœdera non illum toties jurata morantur,
Conjugis in fratrem quin ferat arma ſuæ ;
Quin Gallo fidei comitem ſe adjungeret hoſti ;
Quin cuperet Petri mergere naviculam.
Nec mirum eſt ſcelera hæc ſi vir conceperit ; infans
Cæde patris teneras imbuit ante manus.
Ergò volente Deo periit cum ſtrage ſuorum,
Exitus & ſcelerum qui ſolet eſſe, fuit.

Pour bien entendre cette fin, il faut ſavoir que Jacques III. pere de Jacques IV. fut tué dans une Bataille contre les Seigneurs rébelles, qui avoient à leur tête Jacques. *V. Rapin Thoiras*, t. 4. p. 434. Voyez auſſi

Eraſme ne reſta pas long-tems en Italie après le départ de l'Archevêque de Saint André : il en ſortit ſans en ſavoir la Langue ; ce qui l'empêcha de profiter du commerce de quelques Savans. Il rapporte (a) qu'étant à Veniſe, il y rencontra Bernard Ocricularius de Florence, qui écrivoit l'Hiſtoire en Latin comme Salluſte. Il voulut lier converſation avec lui ; mais Ocricularius ne répondit qu'en Italien. Eraſme eut beau lui dire (b) qu'il n'entendoit pas plus cette Langue que l'Indienne ; l'opiniâtre Florentin perſiſta à ne pas vouloir prononcer un mot de Latin : ainſi ils ſe ſéparerent ſans avoir pû faire aucune converſation. Si parmi les Savans de ce ſiécle il y en avoit quelques-uns qui avoient de la répugnance à parler Latin, de peur que la néceſſité de trouver des mots & d'arranger promptement ſes phraſes ne les accoutumât à s'éloigner de la pureté du ſtyle des excellens Auteurs, il y en avoit auſſi qui plus curieux de la facilité que de l'élégance, ne vouloient point apprendre les Langues vulgaires, parce qu'ils avoient réſolu de ne parler ja-

(a) *Epiſt.* 1292. Apophtegmes, 8e. Livre.

(b) V. *Sanctii Minerva*, p. 862.

Epiſt. Th. Mori, p. 55. & 56. après celles de Mélancton.

mais que Latin. Eraſme fut de ce nombre ; il ne ſavoit pas plus le François que l'Italien, quoiqu'il eût fait un long ſéjour en France. » Qui ne me trou- » veroit pas ridicule, dit-il dans une de ſes Remarques contre le Syndic Beda (*a*), « ſi je m'aviſois de porter mon » jugement ſur un Livre écrit en Fran- » çois, moi qui ne ſuis point au fait » de cette Langue (1) ? »

(*a*) Sur la Propoſit. 198. de Beda.

Ce fut le changement arrivé en Angleterre, qui détermina Eraſme à donner la préference à ce Royaume ſur l'Italie. Henri VII. mourut le 22 Avril 1509. il eut pour ſucceſſeur Henri VIII. ſon fils, qui avoit pour Eraſme la plus grande eſtime. Ils étoient en commerce de Lettres. On en a encore une de ce Prince pour lors Prince de Galles (*b*) qu'il adreſſa à Eraſme en Italie ; elle démontre que Henri avoit pour lui la plus parfaite eſtime, & qu'il prenoit un grand intérêt à ſa perſonne. A peine fut-il ſur le Trône, que le Comte de Monjoie écrivit à Eraſme (*c*) le 27 Mai 1509, que ce Prince venoit de ſuccéder à ſon

(*b*) *Epiſt.* 16. *L.* 23.

(*c*) *Epiſt.* 6. *L.* 4.

(1) *Quis enim ferret me, ſi de Libro Gallicè ſcripto mihi ſumerem auctoritatem pronunciandi, cùm ejus Linguæ phraſim in pleriſque non aſſequar ?*

Pere ; qu'il n'y avoit rien qu'Eraſme ne pût eſpérer d'un Roi dont le caractere étoit ſi excellent, dont non-ſeulement il étoit connu, mais qui le mettoit au nombre de ſes amis, puiſque de ſa propre main il lui écrivoit des Lettres, honneur qu'il n'avoit fait qu'à très-peu de perſonnes. Il le conjure enſuite de venir promptement admirer un Prince généreux, qui déclaroit publiquement qu'il aimoit les Lettres, & qu'il protegeroit ceux qui les cultivoient. Il lui apprend en même tems que l'Archevêque de Cantorberi lui promettoit un Bénéfice s'il revenoit en Angleterre ; & pour faciliter ſon retour, Morus joignit à cette invitation une Lettre de change dont il avoit fourni la moitié : l'autre étoit un préſent de l'Archevêque. D'autres amis d'Eraſme lui écrivirent en même-tems (*a*) de ſe prêter aux eſpérances de la fortune qui l'attendoit en Angleterre : il crut donc devoir céder à ces inſtances ; & perſuadé qu'il alloit trouver des monts d'or en ce Royaume (*b*), il prit le parti d'aller s'y établir, réſolu pour lors d'y paſſer le reſte de ſes jours.

Il prit le chemin des Griſons (*c*), paſſa à Coire, à Conſtance dans le

(*a*) *Comp. vitæ.*

(*b*) Répons. à Curtius.

(*c*) *Epiſt. Rhenani.*

Briſgau ; il vint enſuite à Straſbourg, d'où il alla en Hollande voir ſa famille : de-là il alla ſaluer les amis qu'il avoit à Anvers & à Louvain ; il rendit ſes devoirs à Adolphe de Bourgogne (a) qui avoit grande envie de le retenir chez lui. Il lui avoit même offert des conditions très-favorables ; mais les idées flatteuſes de l'heureux avenir qu'il ſe promettoit en Angleterre, le rendoient ſourd à toutes les propoſitions qu'on pouvoit lui faire. Etant arrivé en Angleterre, il deſcendit chez Thomas Morus.

(a) *Epiſt.* 16. L. 10.

Il ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir, que les complimens des Rois mêmes ne ſont pas toujours ſuivis des effets qu'ils devroient annoncer. La guerre des Anglois avec la France & l'Ecoſſe étoit un obſtacle à la libéralité de ſes Mécenes : l'Angleterre en avoit beaucoup ſouffert ; & pour comble de malheurs, les vivres y étoient d'une cherté extrême.

Il profeſſa à Cambridge & à Oxfort. Morus aſſure (b) qu'il s'acquit une grande réputation dans ces deux Univerſités ; qu'il y eut un grand nombre d'Ecoliers, & qu'elles auroient ſouhaité toutes deux de l'avoir au nombre de leurs Théologiens.

(b) Apologie de l Folie d'Eraſme.

Mais s'il acquéroit de l'honneur, il n'en étoit pas plus dans l'aiſance : car il dépenſoit beaucoup, & ne tiroit rien de ſes Ecoliers. C'eſt ce qu'il mande en confidence à Colet, par une lettre (*a*) dattée de Cambridge & du College de la Reine le jour de Saint Barthelemi de l'an 1511. » Je » n'eſpere pas, lui dit-il, de pouvoir » gagner ici aſſez, pour garder ce » que je reçois de mes Mécenes. Que » pourrois-je tirer de gens qui ſont » tous nus, moi qui ſuis bon, & » qui d'ailleurs ſuis né en dépit de » Mercure ? La dépenſe eſt ici très- » grande, écrit-il (*b*) à un autre de » ſes Amis. Il n'y a pas encore cinq » mois que je ſuis à Cambridge : il » m'en a déja coûté ſoixante nobles ; » & je n'en ai reçu qu'un de mes Eco- » liers, encore ai-je eu bien de la » peine à l'accepter «. C'étoit le 28 Novembre 1511. qu'il écrivoit ainſi. Il eſt conſtant par ces Lettres, qu'il ſe propoſa de tirer quelque émolument de ſes leçons : cependant Melchior Adam aſſure qu'il les donna *gratis* ; ce qui paroîtroit pouvoir ſe prouver par la lettre d'Eraſme au Pere Servais à qui il mande : » Il y a ici deux » Univerſités, qui ont toutes deux

(*a*) *Epiſt.* 10. L. 10.

(*b*) *Epiſt.* 18. L. 8.

grande envie de m'avoir. J'ai enſeigné pluſieurs mois le Grec & l'Ecriture Sainte à Cambridge, mais *gratis*; & j'ai réſolu d'en agir toujours de même «. Apparemment le peu de profit qu'il prévit devoir tirer de ſes leçons, à cauſe de l'indigence ou de l'avarice de ſes Ecoliers, lui fit prendre la réſolution de ne leur rien demander. Il entre dans le détail de ſes leçons, dans une Lettre à Ammonio (a) écrite de Cambridge le 16 Octobre 1511. » Juſqu'à préſent, dit-il, j'ai lû la Grammaire de Chriſolore : je n'avois pas grand monde ; j'en aurai apparemment plus, lorſque je commencerai celle de Théodore Gaza. Je donnerai peut-être bientôt des leçons Théologiques : car il s'en agit préſentement. L'argent qui m'en revient eſt ſi peu conſidérable, que cela ne mérite pas d'attention : cependant je rends de bons ſervices à ceux qui s'appliquent à l'étude «. Il ne fut pas long-tems ſans ſe repentir d'avoir abandonné l'Italie ; dès le 11 de Novembre 1512. il écrivoit de Cambridge (b) à ce même Ammonio : » Il n'y a point de malheur que je ne croye avoir mérité d'être ſorti d'Italie, & d'avoir

(a) Epiſt. 3. L. 8.

(b) Epiſt. 9. L. 8.

» quitté Rome, où je pouvois me livrer
» aux eſpérances les plus flatteuſes.
» ſes. « Il s'étendit davantage ſur ce
ſujet dans ſes Lettres écrites aux Cardinaux
Grimani & Raphael de S.George
le dernier Mars de l'an (a) 1515. (a) Epiſt 2. L. 2.
» Il m'eſt impoſſible, dit-il au premier,
» de ne pas regréter Rome, lorſque
» je fais attention au grand nombre
« d'avantages qu'on trouve réunis dans
« cette Ville, la plus célébre qu'il y
» ait dans le monde entier : une liberté
» douce, de riches Bibliotheques, de
» délicieuſes converſations avec tant de
» ſçavans hommes, tant de Monumens
» de l'antiquité, & enfin les plus
» grandes lumieres recueillies dans un
» ſeul endroit ; & quoique ma fortune
» en Angleterre ſoit au-deſſus de
» mon mérite, cependant pour dire la
» vérité, elle ne répond ni à mes eſpérances,
» ni aux promeſſes de mes
» amis. Mais c'eſt plutôt la faute des
» tems que la leur : car le Roi lui-même
» qui eſt très-généreux, qui a de
» la bonté pour moi, & qui en parle
» avantageuſement, nous a été enlevé
» (1) par les orages de la Guerre. »

---

(1) Il étoit venu en Flandres pour faire la Guerre à la France.

Il répéta les mêmes choſes dans ſa Lettre au Cardinal de Saint George (*a*).

Ses regrets augmenterent encore, lorſqu'il apprit que le Cardinal de Médicis avoit ſuccédé à Jules II. Il lui fit part de ſa joie par une grande Lettre (*b*) qu'il lui écrivit de Londres le 29 Avril 1515, à laquelle Leon X. répondit affectueuſement (*c*) le 10 Juillet ſuivant. Il s'en fallut peu qu'Eraſme ne retournât à Rome : l'Evêque de Rocheſter ayant été envoyé à cette Cour, fit ſavoir à Eraſme que ce ſeroit avec grand plaiſir qu'il l'emmeneroit avec lui ; mais Eraſme ne put pas profiter de cette favorable occaſion, parce qu'il ne fut pas averti aſſez à tems pour faire ſes préparatifs pour un ſi grand voyage. C'eſt ce qu'il manda (*d*) au Cardinal de Nantes, en lui répétant qu'il ne pouvoit ſe conſoler d'avoir quitté Rome. Il étoit très-lié avec l'Evêque de Rocheſter dès le tems de ſes premiers voyages en Angleterre ; & ce fut pour lui témoigner ſa reconnoiſſance des bienfaits qu'il en avoit reçus, qu'il lui dédia (*e*) ce qu'il avoit commencé à traduire du Commentaire de Saint Baſile ſur Iſaïe. Il n'en acheva pas la traduction, parce-

(*a*) Epiſt. 3. L. 2.

(*b*) Epiſt. 1. L. 2.

(*c*) Epiſt. 4. L. 2.

(*d*) Epiſt. 20. L. 10.

(*e*) Epiſt. 90. L. 30.

qu'il s'imagina que cet Ouvrage n'étoit pas du grand Saint Baſile; ce qui eſt l'occaſion d'une diſpute ſur laquelle les Critiques ne ſont pas d'accord (a) quoique le plus grand nombre ſoit opposé au ſentiment d'Eraſme. Mais ſi ſa fortune n'étoit pas brillante, il avoit du moins la conſolation d'avoir pour intimes amis tout ce qu'il y avoit de plus grand & de plus illuſtre en Angleterre. Trois hommes ſur-tout du plus rare mérite ſe lierent avec lui de la plus étroite amitié, qui dura autant que leur vie; Guillaume Warrham, Jean Colet & Thomas Morus.

Warrham étoit le plus grand Seigneur d'Angleterre, juſqu'à ce que la faveur eût aſſocié au Trône Wolſei. Il étoit Archevêque de Cantorberi, & par conſéquent Primat du Royaume; il rempliſſoit avec cela la place de Grand-Chancelier. Ce ne fut que peu de tems avant ſon Voyage d'Italie, qu'Eraſme eut l'avantage de connoître ce Prélat. Il ſe repentit toujours d'avoir connu trop tard un Protecteur ſi généreux: il aſſure (b) que s'il avoit eu le bonheur d'avoir eu Warrham pour Mécene dans ſa jeuneſſe, il ſeroit devenu beaucoup plus ſavant; mais que malheureuſement il ne fut protegé par

(a) V. Fabricius, *Bib. Græca*, t. 8. p. 77. V. Tillemont, note 81. ſur S. Baſile, t. 9.

(b) Note 8. ſur le 2e chapitre de l'Epître premiere aux Theſſaloniciens.

cet Archevêque que lorſqu'il étoit déja d'un certain âge, & qu'il touchoit preſque à ſes quarante ans. » Dans ma » jeuneſſe, dit-il ailleurs (*a*), ſi j'euſſe répondu aux careſſes des Grands » qui me témoignoient de l'amitié, » j'aurois fait de plus grands progrès » dans la Littérature ; mais le trop » grand amour de la liberté m'a mis » aux mains avec une opiniâtre pauvreté, ce qui auroit duré long-tems, ſi » Guillaume Warrham ne m'eût forcé » d'être de ſes amis. Je fis l'eſſai de ſes » bontés avant mon Voyage d'Italie. «

(*a*) Chiliade 10. Cent. 5. Prov. 1. p. 1650.

Ce fut lui qui contribua à faire venir Eraſme en Angleterre (*b*) ; il lui avoit promis un Bénéfice, & il lui tint parole : il le nomma à la Cure d'Aldington (*c*), dans le Diocèſe de Cantorberi ; elle valoit près de cent nobles de revenu (1). Eraſme ne crut pas devoir accepter cette place, non-ſeulement parce qu'elle demandoit réſidence, mais auſſi parce que ne ſachant pas la Langue du Pays, il n'étoit pas en état d'en remplir les fonctions. Warrham leva ſon ſcrupule (*d*), en lui faiſant réſigner cette Cure moyennant une penſion de cent écus. Il reſtoit encore un autre ſcrupule à Eraſme : il ne trouvoit

(*b*) *Epiſt. Rhenani.*

(*c*) *Eccleſiaſtes, Liv.* 1.

(*d*) *Epiſt. Servat.*

---

(1) Monnoie d'or de ce tems-là.

pas équitable que celui qui étoit chargé de deſſervir le Bénéfice, n'en touchât qu'une partie des émolumens, qui par cet arrangement revenoient à un homme qui ne rendoit aucun ſervice à la Paroiſſe; » mais ce Prélat qui avoit » une vraie piété, me raſſura, dit Eraſme, en déclarant qu'enſeignant tous » les Paſteurs par mes Ouvrages, je » faiſois plus de bien que je n'en aurois pû faire par mes Prédications » dans une Cure : ainſi n'ayez point » de répugnance, ajouta-t-il, & j'aurai ſoin de cette Egliſe. »

Eraſme rapporte (*a*) que dans pluſieurs occaſions Warrham lui avoit donné des preuves de ſa généroſité; qu'en diverſes fois il lui avoit fait préſent de plus de quatre cens nobles; & qu'en un ſeul jour il lui en donna cent cinquante (*b*). Souvent il refuſoit les libéralités de ce Prélat. Il n'aimoit pas à expoſer ſa miſere aux Grands; il convient (*c*) que s'il eût eu moins de répugnance à faire connoître ſes beſoins aux Seigneurs Anglois, il auroit été beaucoup plus à ſon aiſe. Il y a quelques Lettres de Warrham dans le Recueil de celles d'Eraſme : on y remarque un caractere de plaiſanterie, qui convenoit fort à Eraſme. Il le

(*a*) *Epiſt. Servat.*

(*b*) *Epiſt. Botz.*

(*c*) *Epiſt.* 144. & 221.

congratuloit un jour (*a*) ſur ce qu'il étoit rétabli d'un accès de gravelle. » A quoi bon, diſoit-il, toutes ces » pierres dans un ſi petit corps comme » le vôtre ? Qu'en peut-on faire ? Pour » vous aider à vous en défaire, je vous » envoie trente angelots : ayez ſoin » de vous rétablir, & ne nous privez » point par votre maladie de nos eſ» pérances, & de ce que votre ſcience » nous met en droit d'attendre de » vous. « Eraſme écrivoit auſſi à ce Prélat ſur le ton plaiſant (*b*) : il en avoit reçu un Cheval ; & il ſoupçonnoit qu'au préſent de l'Archevêque on avoit ſubſtitué une mauvaiſe bête : il en badine ainſi. » J'ai reçu le » Cheval : il n'eſt pas fort beau ; mais » il eſt bon : il n'eſt ſujet à aucun pé» ché mortel, ſi ce n'eſt à la gour» mandiſe & à la pareſſe. Il a les » vertus d'un bon Confeſſeur ; il eſt » prudent, humble, paiſible : il ne » mord ni ne rue. «

(*a*) *Epiſt.* 19. *L.* 7.

(*b*) *Epiſt.* 44. *L.* 20.

Warrham avoit aſſez d'amitié pour Eraſme (*c*) pour ſe charger lui-même de lui faire tenir l'argent de ſes penſions, lorſqu'il n'étoit pas en Angleterre.

(*c*) *Epiſt.* 19. *L.* 14.

Eraſme lui témoigna ſa reconnoiſſance, en lui dédiant pluſieurs de ſes

Ouvrages; ſon Saint Jérôme dont nous parlerons ailleurs (a), quelques Traductions des Dialogues de Lucien, les Saturnales, le Deuil, l'Icaromenippe, l'Hécube & l'Iphigénie d'Euripide. Il paroît par l'Epître dédicatoire de l'Iphigénie, que les chœurs des Tragédies Grecques (1) n'étoient pas de ſon goût. Ces deux Tragédies traduites avoient déja été données au Public par Eraſme; mais les ayant revûes avec ſoin, il les dédia à l'Archevêque de Cantorbéri. Il aſſure dans l'Epître dédicatoire de l'Hécube, qu'il ne s'étoit appliqué à la Traduction des Livres profanes, que pour être plus en état de mieux traduire les Ouvrages qui pouvoient contribuer au rétabliſſement de la Théologie, tels que les Livres Sacrés & les Peres.

(a) *Epiſt.* 2. *L.* 29. *Epiſt.* 37. *L.* 12. *Epiſt.* 24. *L.* 29. *Epiſt.* 15. *L.* 29.

Warrham étoit fort ſenſible à ces preuves d'eſtime que lui donnoit Eraſme: il lui mandoit (b) qu'ayant reçu par lui l'immortalité, dont pluſieurs Rois & Empereurs illuſtres d'ailleurs ſont privés, il ne voit pas ce qu'il

(b) *Epiſt.* 8. *L.* 2.

---

(1) *Nuſquam enim mihi magis ineptiſſe videtur antiquitas, quàm in ejuſmodi choris, ubi dum nimiùm affectat novè loqui, vitiavit eloquentiam, dumque verborum miracula venatur; in rerum judicio ceſſavit.*

peut lui rendre dans ce monde-ci en équivalent.

Les Traductions d'Hécube & d'Iphigénie avoient déja été imprimées à Paris l'an 1506. par Badius, qui avoit mis à la tête quatre vers à l'éloge du Traducteur (1). Les ennemis d'Eraſme eurent la hardieſſe dans la ſuite, de publier (*a*) que ce n'étoit pas lui qui avoit fait ces Traductions; qu'il les avoit trouvées quelque part, & les avoit données ſous ſon nom; & qu'elles étoient de Rodolphe Agricola. Il renvoya (*b*) pour toute réponſe à ceux qui avoient été témoins de ſon travail; & il cite Jean Paludanus, Montjoie, Morus, Linacer, Grocin & Latimer.

(*a*) *Epiſt.* 4. *L.* 21. *Epiſt.* 53. *L.* 18.

(*b*) *Epiſt.* 689.

Eraſme n'a manqué aucune occaſion de faire l'éloge de ce Bienfaiteur, & pendant ſa vie, & après ſa mort. Il le repréſente au Pape Leon X. comme étant tout ce qu'il y a de plus parfait en Angleterre du côté de l'érudition, de la piété, de toutes les vertus Epiſcopales, & du déſir qu'il avoit de favoriſer les Sciences. Il aſſure le Cardinal Grimani (*a*) que l'Archevêque de Cantorbéri l'aimoit, le protégeoit, le combloit de bienfaits, en ſorte qu'il ne pourroit pas recevoir plus de preuves de bontés, ni d'un Pere, ni d'un Frere. Il écrivoit (*b*) à l'Abbé de S. Bertin : » Eraſme eſt préſentement » métamorphoſé en Anglois : il doit » ces ſentimens aux bontés qu'on a » pour lui en Angleterre. Parmi ceux » qui me font du bien, je mets à la » tête l'Archevêque de Cantorbéri, » le Mécene de tous les gens de Let» tres. Bon Dieu ! Quel heureux gé» nie, quelle fécondité, quelle viva» cité, quelle facilité à bien traiter les » affaires les plus difficiles, quelle éru» dition, quelle politeſſe, quelle dou» ceur ! Jamais perſonne n'eſt ſorti triſ» te d'avec lui ; ce qui eſt digne d'un » Roi. Avec cela quelle libéralité, » quelle modeſtie ! Lui ſeul ignore ſa » grandeur. Enfin perſonne n'eſt plus » conſtant ni plus fidele que lui dans » l'amitié. «

---

(1) *Loqui Latinè neſciebat antè*
Tragædiarum Scriptor excultiſſimus,
Qui nunc Camænis loquens Eraſmicis,
Varronianæ certat Eloquentia.
Maittaire, t. 2. p. 189.

Le Cardinal Wolſei lui fit éprouver des dégoûts ſur la fin de ſa vie ; & ils l'engagerent (*c*) à ſe démettre de la dignité de Grand-Chancelier, qui fut ſur le champ donnée à Wolſei. Lorſ-

(*a*) *Epiſt.* 2. *L.* 2. V. auſſi *Epiſt.* 20. *L.* 10.

(*b*) *Epiſt.* 13. *L.* 10.

(*c*) Rapin Thoiras, t. 5. p. 98 & 103.

que lui-même eut été diſgracié, le Roi voulut rendre les Sceaux à Warrham (*a*); mais il les refuſa, ſous prétexte que ſon grand âge ne lui permettoit plus d'en faire les fonctions. Il mourut l'an 1532. Eraſme fut pénétré de douleur en apprenant cette mort: il le peignit ainſi dans ſon Eccléſiaſte. » Quelque occupé que fût ce » Prélat des affaires du Royaume, ja» mais elles ne l'ont empêché de rem» plir ſes devoirs d'Archevêque; il » ſembloit même qu'il en fût entiére» ment occupé: il trouvoit le tems de » dire la Meſſe preſque tous les jours, » de donner audience, de reçevoir les » Ambaſſadeurs, de donner des con» ſeils au Roi, de faire la viſite de ſon » Diocèſe, & même d'avoir des mo» mens pour lire. La lecture étoit pour » lui un délaſſement, ainſi que la con» verſation avec quelques Savans. Il » avoit ſouvent deux cens perſonnes à » manger chez lui, parmi leſquelles il » y avoit des Evêques, des Ducs & » des Comtes. Il ne reſtoit jamais plus » d'une heure à table: il ne buvoit » point de vin; la petite biere étoit » ſa boiſſon, encore en buvoit il fort » peu. Il étoit d'un caractere fort gai. » Il ne ſoupoit point; mais s'il reſtoit

(*a*) *Epiſt.* 55. *L.* 26.

» toit chez lui quelqu'un de ſes fami-
» liers, du nombre deſquels j'étois,
» il les voyoit ſouper ſans rien manger,
» ou du moins très-peu de choſe. S'il
» ne reſtoit perſonne chez lui, il don-
» noit à la priere & à la lecture le
» tems du ſouper. Il aimoit la plaiſan-
» terie, & il étoit lui-même fort plai-
» ſant; mais c'étoit ſans fiel. Il ne
» laiſſa en mourant que ce qui étoit
» préciſément néceſſaire pour payer ſes
» dettes. Je ne finirois pas, ſi je vou-
» lois dire tout ce qu'il m'a voulu don-
» ner. »

Burnet juge ainſi de ce Prélat. (a) « L'Angleterre perdit en lui un bon » Canoniſte, un grand Miniſtre, & » un Courtiſan adroit. Les gens de » Lettres ſurtout le regréterent com- » me leur Protecteur. « Ne diſſimulons pas que l'Abbé de Longuerue a accuſé Warrham (b) de s'être deshonoré dans la grande affaire du Divorce de Henri VIII. Il prétend que ce Prélat fut ſolliciteur public du Roi, & que dans l'aſſemblée tenue à Londres devant les Légats Commiſſaires, il fut convaincu d'avoir contrefait la ſignature de Fisher, Evêque de Rocheſter, qui n'avoit jamais voulu conſentir au réſultat de l'aſſemblée des Evê-

(a) Hiſtoire de la Réform. L. 2.

(b) Notes ſur la Vie du Card. de Volſei. Mém. & Littérature, t. 8. p. 286.

ques, leſquels avoient tous conclu pour le Divorce, & pour la nullité de la Diſpenſe de Jules II.

Ce que l'Abbé de Longuerue affirme ſi poſitivement, Rapin Thoiras ne le donne (a) que comme un ſoupçon. » L'Archevéque de Cantorbéri, dit-il, préſenta au Roi un écrit ſigné de tous les Evêques, dans lequel ils condamnoient ſon mariage comme contraire à l'honnêteté publique & au droit Divin. Le ſeul Fisher, Evêque de Rocheſter, ayant refuſé de le ſigner, on prétend que l'Archevêque y mit ſon nom à ſon inſçu. «

Ce qui eſt plus certain, eſt que le mariage de Henri avec Catherine d'Arragon fut fait contre le ſentiment de Warrham. » Lorſque Henri VII. eut conclu le mariage de Henri ſon fils avec Catherine d'Arragon, dit l'Hiſtorien d'Angleterre (b), l'Archevêque Warrham lui dit franchement que ce mariage étoit contraire à la Loi de Dieu, contre laquelle la Diſpenſe du Pape ne pouvoit être d'aucun effet. » Malgré tout cela Henri VIII. étant parvenu à la Couronne, ne laiſſa pas d'épouſer la Princeſſe contre le ſentiment de War-

(a) T. 5. L. xv. p. 247.

(b) L. xv. p. 243.

rham, qui auroit épargné une infinité de chagrins à Henri, aux Papes, & à l'Egliſe Catholique, s'il eût été ſuivi.

Thomas Cranmer ſuccéda à Warrham dans l'Archevêché de Cantorberi : il eut pour Eraſme les ſentimens qu'avoit eus ſon Prédéceſſeur (*a*), & déclara qu'il ne prétendoit point céder à Warrham dans les procedés qu'il ſe propoſoit d'avoir avec Eraſme. Il lui en donna même des preuves : Thomas Morus lui apprit (*b*) que Cranmer étoit dans de très-bonnes diſpoſitions à ſon égard. Eraſme faiſoit profeſſion de l'eſtimer ; & il ne craignit point de rendre ſes ſentimens publics. » C'eſt, diſoit-il (*c*), un » Prélat qui non-ſeulement eſt un profond Théologien, mais dont les » mœurs vraiement théologiques annoncent la candeur. » Un autre ami d'Eraſme plus digne d'être avoué que Cranmer, fut Jean Colet, avec lequel il vécut pendant plus de vingt ans dans la plus tendre union. Colet avoit eu pour Pere (*d*) un homme fort riche, qui avoit été deux fois Maire de Londres. Il étoit l'aîné de dix freres (*e*) & de onze ſœurs, auſquels il ſurvécut. Il s'appliqua dans ſa jeuneſſe

(*a*) *Epiſt. 7. L. 27.*

(*b*) *Epiſt. 456. Append.*

(*c*) Apologie à la tête du N. Teſtament.

(*d*) *Epiſt 14. L. 15.*

(*e*) *Epiſt. 16. L. 24.*

à la Philoſophie ; & il fut Maître ès Arts. Il n'y eut aucune partie des Mathématiques qu'il n'étudiât. Il voyagea en France & en Italie ; ce fut-là qu'il ſe donna tout entier à la lecture des Peres : S. Auguſtin étoit celui qu'il goûtoit le moins. Il n'y avoit aucun Livre d'hiſtoire ou de morale qu'il n'eût examiné. Etant de retour en Angleterre, il vint s'établir à Oxfort, où il expliqua en public & gratuitement les Epîtres de S. Paul. Ce fut-là où Eraſme fit connoiſſance avec lui. Ils avoient tous deux pour lors près de trente ans ; Eraſme avoit deux ou trois mois plus que lui. Colet reçut le grade de Docteur ſans l'avoir demandé. Le Roi Henri VII. le fit venir à Londres pour le nommer Doyen de S. Paul, place très-honorable, qui lui donnoit l'inſpection du College de ce nom. Son Pere lui laiſſa en mourant une riche ſucceſſion ; il l'employa à établir un nouveau College à Londres, qu'il dédia à l'Enfant-Jeſus. La maiſon étoit magnifique. Il y établit deux Maîtres à qui il donna de gros appointemens, afin qu'ils enſeignaſſent gratuitement. Il ordonna que le nombre des Ecoliers ſeroit borné, & qu'il ne paſſeroit pas ſeize dans chaque

Claſſe. Il dépenſa tout ſon bien à cette fondation ; & l'argent qu'il y employa monta à des ſommes ſi exceſſives, qu'Eraſme dit qu'un Satrape même en eût été effrayé. Leur connoiſſance ſe fit dès le premier voyage d'Eraſme en Angleterre. Colet rechercha ſon amitié : il lui écrivit d'Oxfort l'an 1497 (a) lorſqu'Eraſme étoit dans cette même Ville, qu'il le connoiſſoit beaucoup de réputation & par quelques-uns de ſes Ouvrages ; que lorſqu'il avoit été à Paris ſon nom y étoit déja célébre ; qu'il ſavoit d'ailleurs par le Prieur de la Maiſon où il demeuroit, qu'il étoit un très-honnête homme ; qu'il lui offroit ſes ſervices, & qu'il ſouhaitoit que l'Angleterre lui fût auſſi agéable ; qu'il ne doutoit pas qu'il lui ſeroit utile ; & qu'il lui ſeroit toujours très-attaché, parce qu'il le regardoit comme un homme de bien & un très-ſavant homme. Eraſme fut très-ſenſible aux avances de Colet : il reçut ſes louanges avec beaucoup de modeſtie (b) ; & dans la réponſe qu'il lui fit, il ſe peint ainſi. » Afin, lui dit-il, que vous me » connoiſſiez avant de ſavoir ſi vous » devez m'aimer, je vous apprendrai » que vous trouverez en moi un homme

(a) Epiſt. 3. L. 5.

(b) Epiſt. 4. L. 5. Epiſt. 41.

» qui a une très-petite fortune, ou
» plutôt qui n'en a aucune; un homme
» ſans ambition, qui a beaucoup de
» penchant à l'amitié, qui n'eſt que
» médiocrement verſé dans les Belles-
» Lettres, mais qui en eſt l'admirateur
» paſſionné, qui reſpecte ſincérement
» la probité des autres ſans vanter la
» ſienne, qui cede à tout le monde
» du côté de la doctrine, mais à per-
» ſonne pour la bonne foi : ſimple,
» franc, libre, incapable de diſſimu-
» lation, parlant peu, & de qui vous
» n'avez rien à attendre que le cœur.
» Si vous jugez qu'un homme de ce ca-
» ractere ſoit digne de votre amitié,
» vous pouvez compter ſur Eraſme. »

Ce Prieur qui rendit un ſi bon témoignage d'Eraſme que Colet eut envie de le connoître, s'appelloit Richard Charnoce, Prieur de la Maiſon & de l'Egliſe de Chriſt : Eraſme avoit pour lui autant d'eſtime que d'amitié.
« C'eſt, diſoit-il, le Prêtre (a) des gra-
» ces; & par une heureuſe réunion on
» trouve chez lui tous les genres de
» Littérature joints à la politeſſe & à
» la probité. J'irois, écrivoit-il au
» Comte de Montjoie (b) avec Char-
» noce & Colet paſſer mes jours dans
» l'extrémité de la Scithie. » Char-

(a) Epiſt. 44.

(b) Epiſt. 5. L. 5.

noce aida ſouvent Eraſme dans ſes beſoins pendant ſes premiers voyages en Angleterre ; & Colet lui fut très-utile (*a*) dans les derniers : ſa bourſe étoit au ſervice de ſon ami, qui n'y avoit recours que dans les grandes extrémités.

(*a*) *Epiſt.* 15. *Epiſt.* 18. *L.* 10. *Epiſt.* 21. *L.* 12.

Colet voulut engager Eraſme (*b*) à expliquer à Oxfort le Pentateuque ou Iſaïe ; mais il s'en excuſa, ſur ce qu'il n'avoit pas fait les études néceſſaires pour bien remplir les vûes de Colet. Ils étoient dans l'habitude d'agiter, ſoit de vive voix ſoit par écrit, des queſtions qui avoient rapport à l'Ecriture ſainte ; & ils n'étoient pas toujours d'accord. Ils eurent une diſpute ſur la crainte que J. Chriſt avoit témoignée de la mort, qui donna occaſion à un Ecrit (1) qu'Eraſme dédia à Colet : il y examine ſi J. Chriſt étoit abandonné de la Divinité dans le tems qu'il demandoit que ſi cela étoit poſſible, le Calice paſſât loin de lui. C'étoit le ſentiment de quelques Théologiens ; mais ce n'étoit point celui

(*b*) *Epiſt.* 45. *L.* 31.

---

(1) *Diſputatiuncula de tædio, pavore, triſtitiâ Jeſu inſtante ſupplicio Crucis, deque verbis quibus viſus eſt mortem deprecari : Pater, ſi fieri poteſt, tranſeat à me Calix iſte.*

d'Eraſme. Il veut prouver dans ſon Ouvrage, que c'eſt en-tant qu'Homme que J. Chriſt a parlé ainſi, & qu'en cette qualité il a craint la mort, qui eſt la ſuite du péché, & qui eſt mauvaiſe en elle-même.

Colet après avoir vû l'Ecrit d'Eraſme, jugea (a) qu'il avoit fort bien défendu ſon ſentiment : il ne trouva cependant pas qu'il l'eût démontré ; il s'engagea même à répliquer quand il en auroit le loiſir.

M. l'Abbé Marſolier (b) & M. Dupin ont jugé, que l'Ouvrage d'Eraſme étoit très-beau ; qu'il pouvoit ſervir de modéle de la maniere de traiter les queſtions théologiques par raiſon, & ſuivant les principes de la ſaine Théologie & des régles de foi.

On n'a aucune preuve que Colet ait répondu à l'Ouvrage d'Eraſme ; nous n'avons auſſi aucune connoiſſance des Commentaires ſur le Nouveau-Teſtament que Colet devoit donner au Public, & dont Eraſme parle dans une de ſes Lettres (c). Il y a quelque aparence que cet Ouvrage ne mérite pas nos regrets : car Colet a avoué lui-même (d) qu'il ne ſavoit pas le Grec, ſans la connoiſſance duquel nous ne ſommes rien, diſoit-il. Il ſe propoſoit

(a) Epiſt. 46. L. 31.

(b) Apologie, p. 243.

(c) Epiſt. 8. L. 10.

(d) Epiſt. 12. L. 2.

de l'apprendre ſous Eraſme même ſur la fin de ſa vie : » Je veux être votre » diſciple, lui écrivoit-il ; & quoi » qu'avancé en âge & près de la vieil» leſſe, je veux à l'exemple de Caton » apprendre la Langue-Grecque. »

Ce fut à Colet qu'Eraſme dédia l'Ouvrage de l'Abondance des mots & des choſes (1) : c'eſt une eſpéce de Rhétorique faite à l'uſage des jeunes gens, pour les diſpoſer à parler ſur toutes ſortes de ſujets. Elle eſt diviſée en deux Livres ; on y trouve les principes de la Grammaire, & les moyens de s'exprimer de diverſes manieres ſur un même ſujet. » C'eſt moi, dit Eraſ» me, qui ai imaginé le premier ce » ſujet, & qui l'ai executé. J'ai don» né diverſes formules, ou des prin» cipes d'amplification : j'ai commencé » par ce qui eſt général ; je ſuis enfin » venu au particulier. »

Quand Eraſme commença à travailler ſur cet Ouvrage, il n'avoit aucun deſſein de le dônner au Public ; mais s'en étant répandu quelques copies à ſon inſçu, il prit le parti de le faire imprimer lui même. Il avoit été ébauché à Orléans (*a*) : il y avoit enſuite

(*a*) *Epiſt.* 24. *L.* 5. *Epiſt.* 8. *L.* 24.

---

(1) *De duplici copiâ verborum ac rerum.*

travaillé en Italie ; & enfin il le perfectionna en Angleterre pour faire plaiſir à Colet, qui ſouhaitoit avec paſſion que cet Ouvrage ſervît à l'uſage des Ecoliers de ſon nouveau College. Eraſme avoit d'abord eu deſſein (*a*) de dédier cette Rhétorique à Adolphe de Bourgogne & à Battus ; enſuite ſe trouvant dans un grand beſoin d'argent (*b*), il s'imagina que s'il dédioit un Ouvrage fait pour les Enfans au jeune Prince d'Angleterre, il pourroit tirer quelque gratification de la Cour. Ce devoit être au commencement de 1511 : car le Prince dont il doit être ici queſtion, nâquit le premier Janvier de cette année, & mourut à la fin de Février ſuivant (*c*).

Colet avant même que ce Prince mourût, pria Eraſme de lui donner la préférence ; & il promit quinze Angelots, ſi ce Livre lui étoit dédié. Eraſme les accepta ; & il le dédia à Colet (*d*) le 29 Avril 1512. Deux ans & demi après il fut réimprimé à Straſbourg (*e*) revû & augmenté par l'Auteur. Cet Ouvrage eut un très-bon ſuccès : Tonſtal ne pouvoit s'empêcher de l'admirer (*f*). » Il eſt incroiable, écrivoit Jean Walſon (g), » avec quel empreſſement on recher-

(*a*) *Epiſt.* 36. *L.* 9.

(*b*) *Epiſt.* 21. *L.* 12.

(*c*) Rapin, Thoiras, t. 5. p. 126.

(*d*) *Epiſt* 27. *L.* 28.

(*e*) *Epiſt.* 28 *L.* 28.

(*f*) *Epiſt.* 24. *L.* 7.

(*g*) *Epiſt.* 3. *L.* 1.

» cha le Livre *De Copiâ.* » Gilbert Couſin (1) l'appelle un Livre d'or.

Budée n'en avoit pas une ſi grande idée ; il mandoit à Eraſme (*a*) que pluſieurs gens d'un mérite diſtingué, & même de ceux qui l'eſtimoient, croyoient que cet Ouvrage n'étoit ni digne de ſon titre, ni même d'Eraſme. A cela il fit réponſe avec une apparence de modeſtie (*b*), qu'ils étoient d'accord : » cependant, ajoute-t-il,
» il y a pluſieurs perſonnes dont le
» ſuffrage n'eſt pas à mépriſer, qui
» le louent beaucoup. Vous n'en faites
» pas grande eſtime, dites-vous, par-
» ce que j'ai tiré pluſieurs choſes des
» lieux communs ; mais du moins je
» mérite quelque louange, pour avoir
» le premier traité ces matieres avec
» plus de ſoin & d'exactitude que les
» autres, ce que vous ſerez obligé
» d'avouer, ſi je ne me trompe. »

(*a*) *Epiſt.* 9. *L.* 4. *Epiſt.* 255.

(*b*) *Epiſt.* 10. *L.* 1. *Epiſt.* 221.

Dans le ſiecle paſſé, on fit uſage

---

(1) *Quonam ſit rerum, Lector ſtudioſe, paranda*
Verborumque tibi copia larga modo :
Aureus hic aperit mirâ brevitate Libellus,
Quem cudis doctâ, Roterodame, manu.

Cognati Opera, t. 1. p. 401.

de ce Livre dans l'Univerſité de Paris ; c'eſt ce que nous apprend Mercier (*a*), qui le traite de Livre d'or. Eraſme revit auſſi l'Ouvrage de Guillaume Lilius à la ſollicitation de Colet. Lilius avoit été engagé par Colet à faire une petite Grammaire, qui avoit pour titre (1) : De la conſtruction des huit parties d'Oraiſon. On l'avoit imprimée ſans nom d'Auteur, & elle avoit été attribuée à Eraſme. Colet le pria de la retoucher ; & il la publia en meilleur ordre l'an 1515. à Baſle.

(*a*) *Epiſt. Dedic.* Mercier, à la tête des Colloques.

Ce ne ſont pas-là les ſeuls Ouvrages de Grammaire qu'ait fait Eraſme ; on imprima en 1544. après ſa mort, un abregé de Rhétorique (*b*) qu'il avoit compoſé pour Damien Goës, Noble Portugais, à qui il écrit pluſieurs Lettres, & qu'il aimoit aſſez pour le prier de venir loger avec lui (*c*).

(*b*) *Bibl. Belg.* Foppens.

(*c*) *Epiſt.* 65. L. 30.

Eraſme fit un Diſcours qui eſt une eſpece de Sermon, pour le College de Colet ; il a pour titre : Diſcours ſur l'Enfant Jeſus, prononcé par un Enfant dans l'Ecole de Colet, dans laquelle il y a un tableau de l'Enfant-Jeſus repréſenté comme enſeignant (1).

---

(1) *De octo Orationis partium conſtructione.*

Le Sermon eſt diviſé en trois parties. La premiere eſt un Eloge de J. C. enfant : on fait voir dans la ſeconde les obligations que les hommes ont à J. C. la néceſſité de l'aimer, ſes bontés pour les Enfans, ce qu'il faut faire pour l'imiter & mériter ſes graces ; la troiſiéme partie repréſente les avantages & les douceurs d'une vie Chrétienne, & les récompenſes qui en ſont les ſuites. Le Traducteur François de ce Diſcours (a) a jugé qu'il étoit de la derniere importance, & qu'on ne pouvoit trop exhorter à le lire. Colet mourut à Londres d'une hydropiſie l'an 1519. âgé de près de cinquante-trois ans. (b) Eraſme en fut dans la plus profonde douleur ; il déclara que depuis trente ans il n'y avoit pas eu une mort qui lui eût cauſé une auſſi grande triſteſſe que celle-là. » Il » me ſemble, diſoit-il (c), que j'ai perdu en Colet la moitié de moi-même. » Quel homme l'Angleterre a perdu ! » Que je ſuis malheureux d'être privé

(a) M. Marſollier.

(b) *Epiſt.* 5. L. 23. *Epiſt.* 464. *Epiſt.* 4 L. 13.

(c) *Epiſt.* 468.

---

(1) *Concio de Puero Jeſu, pronunciata à Puero in novâ Scholâ Joannis Coleti per eum inſtitutâ Londini, in quâ præſidet Imago Pueri Jeſu docentis ſpecie.*

» d'un tel ami, d'un tel patron, d'un » tel précepteur ! » Il a proteſté (*a*) que lorſqu'il entendoit Colet, il croyoit entendre Platon ; & il aſſure (*b*) que jamais il n'avoit eu aucune converſation avec lui, qu'il n'en fût ſorti ou meilleur, ou moins méchant.

Il avoit quelques ſentimens hardis & particuliers : il regardoit les Scotiſtes (*c*) plutôt comme des gens à qui le ſens commun manquoit, que comme des hommes ingénieux. Il avoit cependant encore moins d'eſtime pour S. Thomas que pour Scot ; & Eraſme ayant fait devant lui l'éloge des Ouvrages de S. Thomas, Colet lui demanda ſi c'étoit ſérieuſement qu'il parloit. Eraſme ayant répondu que c'étoient ſes véritables ſentimens, Colet ſoutint que les Ecrits du Docteur Angélique étoient un mélange profane de la Philoſophie avec la Doctrine de J. C. (1) Ce diſcours ayant cauſé beaucoup de ſurpriſe à Eraſme, il voulut relire les Ouvrages de Saint Thomas ;

(*a*) *Epiſt.* 470. *Epiſt.* 17. *L.* 10. *Epiſt.* 21. *L.* 12.

(*b*) *Epiſt.* 481. *Epiſt.* 2. *L.* 17.

(*c*) *Epiſt.* 14. *L.* 15.

---

(1) *Quid tu, inquit, mihi prædicas iſtum, qui niſi habuiſſet multùm arrogantiæ, non tantâ temeritate tantoque ſupercilio definiſſet omnia ; & niſi habuiſſet aliquid ſpiritûs mundani, non ita totam Chriſti doctrinam ſuâ prophanâ Philoſophiâ contaminaſſet.*

& il avoue qu'il commença à avoir moins d'eſtime pour lui. Il eſt vrai que ceux qui ne peuvent approuver un Livre écrit ſans élégance & ſans agrément, ne doivent pas être contens de ceux de Saint Thomas; ce n'eſt pas ce qu'il faut chercher chez lui ni chez les autres Scolaſtiques. Mais on trouvera dans Saint Thomas une grande profondeur de raiſonnement, & un eſprit ſupérieur, dénué à la vérité de grace & d'ornement; & c'eſt une juſtice que les ennemis même de l'Egliſe Romaine ont rendue à ce Saint Docteur (a). Quoique Colet eût toujours vécu très-chaſtement, il avoit cependant de l'indulgence pour les Prêtres mêmes qui ne vivoient pas réguliérement; il prétendoit qu'ils étoient moins dangéreux que ceux qui ſont ſujets à l'envie, à la calomnie, à l'avarice & à l'orgueil: il avoit même coutume de dire, qu'un Prêtre avare & ſuperbe étoit plus odieux, qu'un autre qui auroit eu cent Concubines. Ce n'eſt pas qu'il ne regardât l'impureté comme un très-grand vice. Il eut des ennemis qu'il s'attira par ſa liberté; mais l'Archevêque de Cantorbéri & le Roi empêcherent les effets de leur mauvaiſe volonté. Eraſme au-

(a) Voyez *Brukeri Hiſt. crit. Philoſophiæ*, t. 3, p. 803.

roit voulu faire un éloge très-étendu de Colet (*a*) ; mais il ne put pas contenter ſon déſir, parce qu'on ne lui envoya pas des Mémoires aſſez complets. Si Eraſme eut pour lui la plus parfaite eſtime, lui de ſon côté avoit la plus grande idée d'Eraſme : il n'a pas craint de dire que le nom d'Eraſme ſeroit immortel (1) ; & qu'il ſe croiroit heureux (*b*) d'être dans la plus grande miſere, & de poſſéder la millième partie de la doctrine d'Eraſme. Thomas Morus, célébre par ſa fortune, par ſa diſgrace, & par la beauté de ſon génie, ne fut pas moins ami d'Eraſme que Warrham, & que Colet.

(*a*) *Epiſt.* 4. L. 14.

(*b*) *Epiſt.* 12. L. 2.

Des Auteurs (*c*), dont le ſuffrage à la vérité n'eſt pas d'un grand poids, ont prétendu que la connoiſſance de Morus & d'Eraſme avoit commencé d'une façon ſinguliére. Morus rencontra un homme qui parloit très-agréablement, & qui raiſonnoit très-bien ; après l'avoir entendu pendant quelque tems, il s'écria tout-d'un-coup : » ou » vous êtes un Démon, ou vous êtes » Eraſme ; » & il ſe trouva qu'effecti-

(*c*) Vanini & Garaſſe, Doctrine curieuſe, L. 1. S. 7. p. 44.

---

(1) *Nomen Eraſmi nunquam peribit.* Epiſt. 12. L. 2.

vement c'étoit Eraſme. Morus nâquit à Londres (*a*) dans une famille médiocre ; Eraſme qui l'a connu parfaitement, en fait ainſi le portrait dans une Lettre à Huttenus (*b*) un des admirateurs de Morus, & qui déſiroit ne rien ignorer de tout ce qui regardoit cet homme célébre. » Sa taille » n'eſt ni grande ni petite, elle eſt » bien proportionnée : il a la peau fort » blanche, peu de barbe, les yeux » bleux. Sa phiſionomie eſt gracieuſe » & riante ; il eſt fort guai, ſans » cependant donner dans la boufonnerie : » ſon épaule droite paroît un peu plus » haute que la gauche, ſur-tout » lorſqu'il marche ; ce qui eſt l'effet » d'une mauvaiſe habitude plutôt que de » ſa taille. Ses mains ſe ſentent un peu » de la campagne. * Il n'a jamais été » fort attentif à la propreté : il eſt » très-peu difficile ſur la nourriture. » Dans toute ſa jeuneſſe il ne buvoit » preſque que de l'eau : il aimoit mieux » les nourritures groſſiéres que les » mets délicats ; les légumes, les fruits » & les œufs étoient ce qu'il mangeoit » avec le plus de plaiſir. Il ſe met » toujours ſimplement, ſi ce n'eſt dans » les occaſions de cérémonie, où il » eſt obligé de ſe conformer aux uſa-

(*a*) *Epiſt. Eraſ.* L. 27. p. 1509.

(*b*) *Epiſt.* 30. L. 10.

* *Subruſticæ ſunt.*

» ges. On ne ſauroit imaginer com-
» bien il eſt ennemi du cérémonial.
» Il avoitde l'averſion pour la Cour,
» parce qu'il haïſſoit la tyrannie, &
» qu'il aimoit la liberté & l'égalité:
» Henri VIII. eut beaucoup de peine
» à l'attirer à ſa Cour. Quoiqu'il ai-
» me beaucoup le repos & la tran-
» quillité, perſonne ne travaille plus
» que lui lorſque cela eſt néceſſaire. Il
» paroît être né pour l'amitié. Il eſt
» aſſez peu attentif à ſes propres af-
» faires; mais il eſt fort-occupé de
» celles de ſes amis: enfin c'eſt un
» modele pour ceux qui ont des amis.
» Sa ſociété eſt ſi charmante, que quel-
» que triſte que l'on ſoit, il n'eſt pas
» poſſible de ne pas prendre plaiſir à
» ſon entretien. Dès l'enfance il avoit
» aimé la plaiſanterie, mais ſans don-
» ner dans la boufonnerie, ni dans
» le mordant. Il fit quelques Comédies
» dans ſa jeuneſſe, & même il les
» joua: il compoſa auſſi pluſieurs Epi-
» grammes. Il eut des inclinations,
» mais ſans ſcandale. Il profita plutôt
» des occaſions qui ſe préſenterent,
» qu'il ne les rechercha; & il fut plus
» ſenſible au plaiſir d'aimer qu'à ce-
» lui des ſens. Il s'appliqua de bonne-
» heure aux Belles-Lettres: étant jeu-

» ne, il étudia le Grec & la Philoſophie
» malgré ſon pere, qui menaçoit
» de le deshériter, parce qu'il
» abandonnoit l'étude des Loix qui
» étoit la profeſſion de ſes Ancêtres.
» Quelque répugnance qu'il eût pour
» ce genre de vie, il fut obligé de
» l'embraſſer pour ne pas ſe brouiller
» avec ſa famille; & il s'y acquit
» une ſi grande réputation, qu'il
» n'y avoit point à Londres d'Avocat
» autant conſulté que lui, & qui
» gagnât autant. Il s'étoit fort-appliqué
» à l'étude des Peres; & étant
» encore très-jeune, il avoit expliqué
» les Livres de Saint Auguſtin de la
» Cité de Dieu en préſence d'un
» nombreux Auditoire, où ſe trouvoient
» des Prêtres & des gens avancés
» en âge, qui ne ſe faiſoient pas
» une honte d'être inſtruits par un jeune
» homme. Projettant d'embraſſer
» l'état Eccléſiaſtique, il ſe donna
» tout entier à la piété & aux mortifications;
» mais faiſant réflexion qu'il
» lui étoit impoſſible de ſe paſſer de
» femme, il aima mieux être un Mari
» chaſte qu'un Prêtre impur. Il étoit
» d'un déſintéreſſement parfait dans
» ſa profeſſion d'Avocat: il étoit toujours
» pour les accommodemens. Il fut

» Juge des Cauſes Civiles à Londres
» pendant quelques années. Il expédioit
» promptement toutes les Cauſes : il
» refuſoit les épices permiſes par la
» Loi ; ce qui lui fit la plus grande
» réputation, & lui procura l'amitié
» générale. Le Roi Henri VIII. ayant
» entendu parler de ſon mérite, l'employa
» en quelques ambaſſades dont
» il s'acquita tout au mieux ; & il en fut
» ſi content, qu'il voulut abſolument
» l'attacher à la Cour, malgré tout
» ce que put faire Morus pour s'oppoſer
» à ſa fortune. Henri l'aima
» long-tems à un point qu'il ne pouvoit
» vivre ſans lui : il lui étoit utile
» pour ſes affaires, & néceſſaire pour
» ſes délaſſemens. Son élévation ne
» l'empêcha point de ſe ſouvenir de
» ſes anciens amis, ni de cultiver la
» littérature. Il ſe ſervoit de ſon crédit
» principalement pour être utile à
» ſes amis. Colet diſoit de lui, que c'étoit
» le premier génie d'Angleterre. »

On lit dans ſon Epitaphe que l'on trouve dans les Lettres d'Eraſme (a) que Morus après avoir été appellé à la Cour, fut mis dans le Conſeil du Roi & créé Chevalier, nommé Sous-Tréſorier, & enſuite Chancelier ; qu'il avoit été Orateur des Communes dans

(a) *Epiſt. L.* 27. *p.* 1509.

le Parlement, & envoyé pluſieurs fois en ambaſſade.

Il parvint à tous ces honneurs ſans les avoir brigués (*a*). Il fut Chancelier après la diſgrace du Cardinal Wolſei, au refus de Warrham. Ce fut une joie générale dans le Royaume, lorſqu'on apprit que l'homme le plus digne avoit été élevé à la plus grande place. Il ne la conſerva pas long-tems: ſon attachement à la Religion Catholique le rendit odieux au Roi, qui projettoit de rompre entiérement avec la Cour de Rome. Morus prévoyant les vûes du Roi, donna ſa démiſſion de la dignité de Chancelier; & dans la ſuite ayant refuſé de ſigner l'Acte du Parlement qui déclaroit nul le mariage de Henri VIII. avec Catherine d'Arragon, & qui aboliſſoit en Angleterre l'autorité du Pape, il fut envoyé à la Tour: on lui fit ſon procès; & il fut condamné (*b*) à mourir de la mort des traîtres, c'eſt à-dire à être pendu & enſuite éventré. On lui dit enſuite que le Roi uſant de clémence, lui faiſoit grace de ce ſupplice, & qu'il auroit ſeulement la tête tranchée. » Je » prie Dieu, répondit-il, ſans témoi» gner le moindre effroi, qu'il pré» ſerve tous mes amis d'une ſemblable

(*a*) *Epiſt.* 8. & 16. L. 17. *Epiſt.* 55. L. 26.

(*b*) Bullart, Académie des Sciences, *t.* 1. *p.* 53.

» clémence. » (a) Il conſerva juſqu'au dernier moment ce caractere de gaieté qu'il avoit toujours eu ; il dit à celui qui lui donnoit la main pour monter ſur l'échafaut : » Je vous prie de vouloir bien m'aider à monter ; lorſqu'il » s'agira de deſcendre, je n'incommoderai perſonne. « Lorſque ſur le point d'être décapité il eut mis ſa tête ſur le billot, il s'apperçut que ſa barbe étoit engagée ſous ſon menton : il ſe leva promptement, en diſant à l'Exécuteur qu'il ſe donnât un peu de patience, juſqu'à ce qu'il eût mis ſa barbe dans une autre ſituation, parce que n'ayant pas commis de trahiſon, il n'étoit pas juſte qu'elle fût coupée. Eraſme qui avoit pour Morus la plus grande eſtime & l'attachement le plus tendre, apprit la mort de cet illuſtre ami avec la plus exceſſive douleur (b). » Il me ſemble que je ſois mort avec » Morus, diſoit-il (c) : car nous n'avions » qu'une ame à nous-deux ; » & ſans avoir égard à ce que pourroit en penſer le Roi d'Angleterre, il en fit un grand éloge le 6 Août 1535. dans la Lettre qui eſt à la tête du Prédicateur Evangélique. Il aſſure que l'ame de Morus étoit plus blanche que la neige ; que l'Angleterre accoutumée

(a) Rapin Thoiras, t. v. p. 341.

(b) Epiſt. 2. L. 5. Epiſt. 35. L. 13.

(c) Epiſt. 1287.

à produire de beaux génies, n'en avoit jamais produit & n'en produiroit jamais de pareil à celui de Morus. Dans cette même Lettre Eraſme donne de grands regrets à la mémoire de Jean Fisher Evêque de Rocheſter, qui venoit d'être exécuté le 6 Juin 1535. pour la même cauſe qui avoit fait périr Morus.

Morus avoit toujours eu pour Eraſme les ſentimens les plus diſtingués : dès qu'il avoit commencé à le connoître, il l'appelloit (*a*) la moitié de lui-même. Lorſqu'il eut donné la démiſſion de la dignité de Grand-Chancelier, il en fit part à Eraſme par une Lettre (*b*) dans laquelle il lui fait entendre qu'il le regarde comme le premier homme de ſon ſiécle. Après lui avoir expoſé que ſon deſſein étoit d'employer le mieux qu'il lui ſeroit poſſible le tems qui lui reſtoit à vivre, il ajoute : » Au reſte nous ne ſommes » pas des Eraſmes, & nous ne devons » pas nous attendre que Dieu nous » accorde ce qu'il a peut-être accordé » à vous ſeul. Quel eſt en effet le » mortel qui malgré les incommodités » de la vieilleſſe, & des maladies » continuelles capables d'accabler même un jeune homme, puiſſe donner

(*a*) *Epiſt.* 1. *L.* 2, *Epiſt.* 16. *L.* 15.

(*b*) *Epiſt.* 9. *L.* 27.

» tous les ans d'excellens Livres au
» public ? c'eſt une eſpece de miracle ;
» & ce qui eſt encore plus ſurprenant,
» & ce qui prouve en même tems un
» courage admirable, c'eſt que vous
» ne vous laiſſiez point détourner par
» cette multitude de miſérables criti-
» ques que la jalouſie, votre génie &
» votre incomparable érudition vous
» ſuſcitent ; mais leur malice retombe
» ſur eux, & vous n'en paroiſſez que
» plus grand. » Morus fit lui-même (a) ſon Epitaphe, & il l'envoya à Eraſme, dont l'amitié s'étendoit ſur tout ce qui appartenoit au Grand Chancelier. Il dédia à Jean Morus ſon fils (b) le Commentaire qu'il avoit fait ſur une Elégie, que quelques-uns attribuent à Ovide, & qui a pour titre, *la Noix*. Cette Epître dédicatoire nous apprend, que les filles de Thomas Morus étoient en liaiſon de Lettres avec Eraſme, & qu'elles écrivoient très purement en Latin.

C'eſt à Thomas Morus qu'eſt dédié le Livre célebre connu ſous le titre de *l'Eloge de la Folie* (c). L'Epître dédicatoire nous apprend l'occaſion & le ſujet de cet Ouvrage (1). Eraſme

(a) *Epiſt.* 10. L. 27.

(b) *Epiſt.* 26. L. 29.

(c) *Moriæ Encomium.*

---

(1) La date de cette Epître dédicatoire

revenant

revenant d'Italie pour arriver en Angleterre (*a*) chercha à s'occuper agréablement & tandis qu'il étoit à cheval; il ne crut pas pouvoir le mieux faire, qu'en compoſant l'Eloge de la Folie. Le nom de Morus qui en Grec a quelque rapport avec le mot de folie dans cette Langue (*b*), lui en fit venir la premiere idée: d'ailleurs il s'imagina que Morus qui étoit une eſpece de Démocrite, pourroit prendre plaiſir à la lecture d'un pareil Ouvrage. Il le prie de vouloir bien le protéger: » car, » dit-il, il y aura aſſez de chicaneurs, » qui ſoutiendront que ces bagatelles » ne conviennent point à un Théologien, & que le ſtyle en eſt trop » mordant. Mais ce ſeroit être bien » injuſte, que d'interdire ces ſortes » d'amuſemens aux Gens de Lettres, » ſurtout ſi par-là ils peuvent être » plus utiles que par des Livres ſérieux. Quant au reproche de méchanceté, on ne peut pas nous le » faire avec raiſon, puiſque nous n'a-

(*a*) *Epiſt. 55. L. 29.*

(*b*) *Morus, moria.*

---

eſt du 9 Juin 1508. & eſt certainement fauſſe: car comme l'a déja remarqué M. le Clerc * Eraſme étoit pour lors en Italie; & ce fut en Angleterre que l'Eloge de la Folie fut compoſé.

* Bib. choiſie, *t. 5. p. 77.*

» vons nommé perſonne, & que nous » nous ſommes contentés de donner » des conſeils. »

(a) *Epiſt. Apol. ad Dorpium.*

Lorſqu'Eraſme commença cet Ouvrage (*a*), il ne ſongeoit qu'à diſſiper la douleur que lui cauſoit un grand mal de reins, & l'ennui de n'avoir pas ſes Livres qui n'étoient point encore arrivés en Angleterre. Son deſſein n'étoit point de le faire imprimer; il en lut le commencement à ſes amis, qui en furent ſi contens qu'ils le preſſerent de l'achever; & en ſept jours de tems il le finit. Cet éloge de la Folie eſt une Satyre très-ingénieuſe de tous les Etats. L'auteur y critique avec une très-grande liberté les Théologiens & les Moines, qui dans le commencement du ſeizieme ſiécle avoient une très-grande conſidération dans le monde. Eraſme ne conſultant que ſon goût pour la plaiſanterie, ne ménage pas même Jules II. qui étoit pour lors aſſis ſur le Siége de Saint Pierre: car il y a apparence que c'eſt de lui dont il eſt parlé dans l'endroit où l'Auteur dit: » Vous verrez des » Vieillards décrépites qui ont autant » de courage qu'un jeune homme: » rien ne peut les détourner, ni dé- » penſe, ni peines, lorſqu'il s'agit

» de troubler les Loix, la Religion, » de mettre tout en confuſion. Ils ne » manquent pas de flatteurs qui don- » nent le nom de zele, de piété & » de force à une folie ſi manifeſte. Les » Pontifes ſont fort attentifs à amaſſer » de l'argent; quant aux travaux Apoſ- » toliques, ils s'en déchargent ſur les » Evêques, les Evêques ſur les Curés, » les Curés ſur les Vicaires, & ceux- » ci ſur les Freres Mendians. »

On ne peut connoître tout le mérite de ce joli Ouvrage, qu'en le liſant dans l'original, parce qu'il eſt rempli d'alluſions très-fines, qui ont rapport à ce qu'il y a de plus élégant dans les meilleurs Auteurs de l'Antiquité; ce qu'il n'eſt pas poſſible de bien faire ſentir dans une traduction : c'eſt pourquoi ce Livre a beaucoup moins de célébrité préſentement, qu'il n'en avoit dans le tems où la lecture des Livres écrits en Latin étoit plus en uſage.

Il eut un ſuccès prodigieux. Ayant été apporté en France (*a*) on l'imprima à Paris ſur une mauvaiſe copie; en quelques mois on en fit ſept éditions. Il fut lû avec le plus grand plaiſir (*b*) par les Evêques, les Archevêques, les Rois & les Cardinaux.

(*a*) *Epiſt. ad Dorpium*

(*b*) *Epiſt.* 24. *L.* 10.

Leon X. le lut tout entier (a) ; & après s'être fort amuſé à cette lecture, il dit en plaiſantant : » Notre Eraſme » me tient auſſi ſon coin dans la folie. » Ni lui, ni les autres Papes ſous le Pontificat deſquels il vécut, ne lui firent jamais aucun reproche ſur cet Ouvrage. Il aſſure dans ſon Apologie contre Stunica, qu'il s'en vendit plus de vingt mille exemplaires ; que pluſieurs Princes & Evêques, & même des Moines, après l'avoir lû, lui en avoient fait des complimens.

Jean Watſon lui écrivoit (b) qu'il étoit incroyable combien ce livre étoit recherché, & qu'on le regardoit comme la ſouveraine ſageſſe. Adrien Barland, Profeſſeur de Louvain, aſſuroit (c) que dans cette Satyre il y avoit une érudition admirable, une grande liberté, un peu trop de cauſticité & de ſel. Il ajoute : « Cette liberté avoit » dans le commencement offenſé quelques-uns qui ne vouloient pas que leur » folie fût repriſe par la Folie ; mais » les Savans & les gens de bien ont » lû avec le plus grand plaiſir un Ouvrage ſi élégant, ſi agréable & ſi » ſavant. « Vivès écrivant de Bruges à Eraſme (d), lui mande qu'il a paſſé

(a) Epiſt. 187. Append. & 254.

(b) Epiſt. 23. L. 1.

(c) Epiſt. 25. L. 1.

(d) Epiſt. 10. L. 17.

à Paris, où il s'eſt apperçu que ſa Folie faiſoit les délices de tout le monde. Paul-Jove aſſure que ce Livre eſt très-agréable, qu'il a eu un très-grand ſuccès, & que c'eſt lui qui a étendu très-loin la réputation de ſon Auteur : il eſt vrai qu'il prétend en même tems que c'eſt une badinerie indigne d'un Eccléſiaſtique.

Gerard Lyſtrius l'a commenté (*a*). Opmeerus & Deſſelius ont crû qu'Eraſme s'étoit caché ſous ce nom ; mais Patin eſt perſuadé que c'eſt (*b*) Lyſtrius lui-même qui a fait les notes qui lui ſont attribuées.

(*a*) Foppens, *Bib. Belgica.*

(*b*) Préface de Patin.

L'éloge de la Folie a été traduit en toutes ſortes de Langues. Halluin le fit paroître en François dès l'an 1517. Eraſme fut très-mécontent de cette traduction ; il aſſure dans une Lettre à Lyſtrius (*c*) que le Traducteur lui fait dire des choſes auxquelles il n'a point penſé, qu'il en avoit paſſé beaucoup qu'il n'entendoit pas, & qu'il avoit rendu très-mal pluſieurs endroits.

(*c*) *Epiſt.* 9. *L.* 13.

Cette traduction nuiſit beaucoup à Eraſme (*d*) : tout le monde étant à portée de lire cet Ouvrage, les Théologiens & les Moines qui y étoient tournés en ridicule, crierent au ſcan-

(*d*) *Epiſt.* 241. *Append.*

dale, & avancerent publiquement que l'éloge de la Folie étoit ce qu'on avoit fait de plus dangéreux contre la Religion. Ceux qui attaquerent cet Ouvrage avec le plus de fureur dans les commencemens, furent Briſelot, Jean de Louvain, Stunica & le Prince de Carpi. Briſelot de Carme s'étoit fait Bénédictin (*a*); il étoit Docteur de Sorbonne : ſes fureurs contre Eraſme mirent en colere Morus, qui dans une de ſes Lettres le traite de compoſé de folie, & aſſure que c'eſt un ignorant & un méchant, qui ſe déchaine contre un très-honnête homme & un très-ſavant homme. Jean de Louvain étoit Gardien des Cordeliers d'Amſterdam (*b*) ; il diſoit hautement qu'il y avoit ſujet de craindre que l'Eloge de la Folie n'éloignât les jeunes gens de toute Religion. Le Prince de Carpi enchériſſoit encore ſur ce diſcours, puiſqu'il aſſuroit qu'il y avoit autant d'impiété dans cet Ouvrage, que s'il eût été fait par Porphire ou par Julien : c'étoit de tous les Ouvrages d'Eraſme celui contre lequel il invectivoit avec le plus de fureur. Stunica étoit encore plus emporté, puiſqu'il oſa dire que ce Livre ſembloit avoir été dicté par la bouche du Diable.

(*a*) *Epiſt.* 148 & 164. *Append.*

(*b*) *Epiſt.* 254. *Append.*

Il eſt conſtant que s'il fit une grande réputation à Eraſme, il lui fit auſſi grand tort dans l'eſprit de pluſieurs perſonnes, qui, comme le remarque Floridus Sabinus (*a*), commencerent dès la publication de cet Ouvrage à avoir mauvaiſe idée de ſa Religion.

Parmi ſes amis, il y en eut quelques-uns à qui cette Satyre déplut; l'Abbé de Saint Bertin étoit du nombre. Eraſme l'ayant appris, lui écrivit (*b*) le 13 Décembre 1517. Il ſuppoſe dans cette Lettre, que le mécontentement de l'Abbé de Saint Bertin ne tombe que ſur la traduction Françoiſe qui avoit été faite malgré lui, & dans laquelle le Traducteur avoit fait des additions & des changemens qu'il n'approuvoit pas; il ajoute que l'original a eu l'approbation de Leon X. Sutor, pour ôter ce retranchement à Eraſme, a prétendu (*c*) que Leon n'avoit approuvé que l'élégance du ſtyle; mais Eraſme répliqua que le Pape l'avoit approuvé, non-ſeulement comme bien écrit, mais auſſi comme pouvant être utile aux Théologiens & aux Orthodoxes. On peut juger de la force du raiſonnement de Sutor, par l'argument qu'il employoit pour prouver qu'Eraſme étoit un blaſphémateur dans

(a) *Horar. ſubciſ.* L. 3. c. 4.

(b) *Epiſt.* 24. L. 10.

(c) *Epiſt.* 805.

ſon Eloge de la Folie. Dieu, diſoit Sutor, eſt le Dieu des Sciences : or Eraſme attribue les Sciences à la Folie ; donc il blaſphême. Mais abandonnons ces Critiques au mépris qu'ils méritent, & parlons de gens plus raiſonnables.

Martinus Dorpius, Docteur de Louvain, faiſoit profeſſion d'être un des meilleurs amis d'Eraſme (*a*) : des Théologiens qui n'étoient pas contens de l'Eloge de la Folie, chercherent à le prévenir contre cet Ouvrage ; & ils l'engagerent à écrire contre Eraſme à ce ſujet : ce fut le premier de ſes adverſaires qui ait fait un Ouvrage public contre lui. Eraſme crut devoir y répondre par (*b*) une Lettre apologétique, qu'il adreſſa à Martin Dorpius lui-même. Elle eſt écrite avec la plus grande politeſſe ; il y paroît preſque fâché d'avoir publié l'Eloge de la Folie, qui lui a fait à la verité beaucoup d'honneur, mais auſſi qui lui a ſuſcité beaucoup d'ennemis : il aſſure que ſon ſeul objet en compoſant cet Ouvrage, a été de donner des conſeils, d'être utile, de travailler à la réformation des mœurs ; il convient que ce n'eſt pas ſans quelque raiſon, qu'on lui a reproché que le principal perſonnage

(*a*) *Epiſt. Botz.*

(*b*) *Epiſt.* 42. *L.* 31.

qu'il a introduit n'eſt pas aſſez grave, pour le faire parler ſur des matieres auſſi ſérieuſes que celles qui ſont le ſujet du Livre : il ſoutient avec S. Jérôme, que les critiques générales ne doivent offenſer perſonne ; qu'il n'avoit eu en vûe que cette eſpéce de Théologiens qui étoient indignes de ce nom ; que pluſieurs d'entre ceux qui méritent d'être appellés Théologiens, d'une vie exemplaire, d'une grande érudition, ne lui avoient jamais fait un auſſi bon accueil qu'après la publication de l'Eloge de la Folie ; que parmi ceux-là il y avoit des Evêques, qui étoient plus contens de l'Ouvrage que lui-même. Il ſe plaint enſuite que ſes ennemis ſuppoſent qu'il a parlé ſérieuſement, lorſqu'il n'eſt queſtion que de plaiſanter, & qu'on ne fait point aſſez d'attention que c'eſt la Folie qui parle. Dorpius auroit ſouhaité qu'Eraſme eût fait l'éloge de la Sageſſe, qui auroit été une eſpéce de Palinodie ; mais il connoiſſoit aſſez le caractere de ſes ennemis, pour être perſuadé qu'il ne feroit jamais un pareil Ouvrage ſans donner encore de nouvelles priſes à leur mauvaiſe volonté. Cette réponſe à Dorpius eſt datée d'Anvers l'an 1515. C'eſt un modéle de politeſſe : elle occupa Eraſme pendant douze jours.

Dorpius fut ſi touché des procedés honnêtes d'Eraſme, qu'il ſe réconcilia ſincérement avec lui (*a*). Il lui écrivit qu'il étoit très-fâché d'être entré en diſpute avec lui. Il ajoute (*b*) que les Princes & les Savans parlent de ſes Ouvrages avec une ſi grande admiration, qu'il ne croit pas que dans les ſiécles paſſés jamais homme de Lettres ait été auſſi loué.

(*a*) Vonderhart, *Hiſt. reſor. litter. par.* 1. *p.* 87.

(*b*) *Epiſt.* 74. L. 3. *Epiſt.* 27. L. 3.

Dorpius faiſant un diſcours public (*c*) en 1519. parla d'Eraſme avec éloge. Ils s'écrivirent avec cordialité (*d*) depuis cette diſpute; & Dorpius étant mort, Eraſme le regretta tendrement, comme un homme qui avoit mérité l'eſtime de tous les Savans (*e*) : il déclare que ſi ſes Livres peuvent durer long-tems, il ne laiſſera pas périr la mémoire d'un homme ſi eſtimable. Il lui fit une Epitaphe, qui en donne la plus grande idée (1).

(*c*) *Epiſt.* 465. *Epiſt* 17. L. 13. *Epiſt.* 24. L. 13.

(*d*) *Epiſt.* 7. L. 1. *Epiſt.* 28. L. 57.

(*e*) *Supput. error. in cen. Beddæ.* Epiſt. 84. L. 19.

---

(1) *Martinus ubi terras reliquit Dorpius,*
Suum orba partum flet parens Hollandia;
Theologus Ordo luget extinctum decus;
Triſtes Camœnæ, candidis cum gratiis,
Tantum Patronum lachrimis deſiderant;
Lovanienſis omnis equlorans ſchola,

Dans l'Abregé de ſa Vie, où Eraſme rend compte de ſes diſputes, il déclare qu'il faut omettre celle qu'il eut avec Dorpius, parce qu'il avoit été convenu qu'elle ſeroit regardée comme non avenue. Thomas Morus qui étoit ami de Dorpius & d'Eraſme, prit parti pour l'Eloge de la Folie dans une Apologie qu'il en fit (*a*), & qu'il adreſſa à Dorpius. Eraſme après avoir fait l'Eloge de la Folie, eut deſſein de faire celui de la Nature & de la Grace, ainſi qu'il nous l'apprend lui-même (*b*); mais après quelques réflexions il comprit qu'un ſujet auſſi difficile, & ſur lequel les Théologiens avoient des ſentimens ſi diffé-

(*a*) P. 14. après les Lettres de Melancton.

(*b*) *Comp. vitæ.*

Sidus ſuum requirit : ô mors, inquient,
Crudelis, atrox, ſæva, iniqua & invida,
Itan' ante tempus floridam arborem ſecans,
Tot dotibus, tot ſpebus orbas omnium
Suſpenſa vota! Premite voces impias :
Non periit ille ; vivit, ac dotes ſuas
Nunc tutò habet ſubductas ævo peſſimo.
Sors noſtra flenda eſt : gratulandum eſt Dorpio.
Hæc terra ſervat mentis hoſpitium piæ
Corpuſculum, quod ad canoræ buccinæ
Vocem reſignans, optimâ reddet fide.

Après l'Epit. 99. du 15e. Livre.

rens, l'expoſeroit à leur mauvaiſe humeur, & il abandonna ce projet. Il a aſſuré (*a*) que s'il avoit pû prévoir les troubles qui affligerent l'Egliſe peu de tems après que l'Eloge de la Folie parut, il ſe ſeroit bien gardé d'écrire comme il avoit fait. Il n'imaginoit pas que l'on abuſeroit de ſes plaiſanteries : il a proteſté, qu'il n'avoit jamais eu en vûe dans ſes Ouvrages que l'utilité publique, la gloire de J. Chriſt & celle de l'Egliſe Catholique ; qu'il avoit toujours eu l'attention d'éviter tout ce qui pouvoit être obſcene, ou favoriſer les ſéditions & les factions, & nuire à la piété & à la charité.

(*a*) *Præf. Libr. cujuſdam detectio.*

Près de ſix ans après la mort d'Eraſme, la Sorbonne toujours très-mal diſpoſée pour lui décida le 27 Janvier 1542. (*b*) qu'en compoſant l'Eloge de la Folie, Eraſme s'étoit déclaré fol & inſenſé, même impie, injurieux à Dieu, à Jeſus-Chriſt, à la Vierge, aux Saints, aux Ordonnances de l'Egliſe, aux Cérémonies Eccléſiaſtiques, aux Théologiens, aux Religieux Mendians, qu'il avoit oſé inſulter d'une bouche corrompue & blaſphématoire. » Cet Ouvrage, continue la Sorbonne, étant auſſi pernicieux, doit donc être déteſté par

(*b*) D'Argenté, *t.* 2. *p.* 229.

» tous les Chrétiens, ne doit point être » mis dans les mains de tout le monde, » & doit plûtôt être ſupprimé, de peur » que ceux qui le liroient ne devinſſent » fols & inſenſés, & enfin hérétiques.

Il eſt conſtant par ces expreſſions ſi outrées & ſi emportées, que l'eſprit du Syndic Beda, le plus grand ennemi qu'ait eu Eraſme, régnoit encore en Sorbonne. Nous n'aurons que trop d'occaſions de parler de ſes fureurs. Les choſes changerent beaucoup à Rome à ſon égard ; ſes ennemis eurent enfin le crédit (*a*) de faire mettre à l'Index l'Eloge de la Folie, qui n'avoit pas été cenſuré à Rome dans le tems qu'il avoit été recherché avec le plus d'empreſſement. Il eſt vrai qu'en examinant cet Ouvrage à la rigueur, il eſt difficile de le juſtifier entiérement ; on y trouve des propoſitions avancées indiſcretement : Eraſme lui-même eſt convenu, qu'il y avoit parlé trop librement (1), qu'il n'auroit pas dû y introduire J. Chriſt (2), & qu'il auroit beaucoup mieux fait d'employer

(*a*) Poſſevin.

(*b*) Réponſe au Prince de Carpi.

---

(1) *Luſimus olim in Moriâ, ſed incruentè, licet fortaſſè plus ſatis liberè.* Epiſt. 1. L. 11.

(2) *Fortaſſè Chriſtum in hoc album vocare non conveniat.* Epiſt. 42. L. 31.

l'Ecriture ſainte d'une façon plus ſérieuſe qu'il ne l'a fait dans cet Ouvrage.

Eraſme eut auſſi en Angleterre un intime ami dans la perſonne d'André Ammonio de Luques. Il étoit venu chercher fortune dans ce Royaume ; & il étoit parvenu à devenir Sécretaire du Roi Henri VIII. Il avoit entretenu des liaiſons avec la Cour de Rome, qui lui avoit donné le caractere de Nonce en Angleterre. Il étoit en grand commerce de Lettres avec Eraſme ; nous en avons encore quelques-unes. Il aimoit fort la Poëſie : on peut voir le Catalogue de ſes Ouvrages dans Geſner & dans Baile. Il conſultoit Eraſme (*a*) qui lui déclaroit modeſtement qu'il ne ſe croyoit pas aſſez habile pour corriger ſes Ouvrages ; il proteſte en même-tems qu'il admiroit tout ce qui venoit de lui. Ammonio mourut de la ſuette l'an 1518. Thomas Morus aſſuroit (*b*) qu'à ſa mort les Lettres & les Gens de bien avoient fait une grande perte. Pluſieurs années après Eraſme le regrettoit encore amérement. » Que j'ai perdu d'anciens » amis (*c*), diſoit-il, premierement » André Ammonio de Luques ! Bon » Dieu ! quelle fineſſe d'eſprit, quelle

(*a*) Epiſt. 20. L. 8.

(*b*) Epiſt. 4. L. 7.

(*d*) Epiſt. 5. L. 23.

» mémoire ! Son eſprit élevé étoit auſſi » éloigné de la jalouſie que de l'ava» rice. Une mort ſubite l'a enlevé, » lorſqu'il n'avoit pas encore quarante » ans, & lorſque la faveur des Princes » & ſes grandes qualités (*a*) l'alloient » élever aux plus grands honneurs. Il » m'eſt impoſſible de ne pas pleurer ſa » mort toutes les fois que je penſe » aux agrémens de ſa ſociété. » Ce fut chez Ammonio qu'Eraſme vit pour la premiere fois Louis Canoſſa, dont nous aurons ailleurs occaſion de parler. Le bruit couroit à Londres (*b*) que le Pape Leon X. avoit envoyé un Légat déguiſé en Angleterre ; c'étoit au ſujet de la guerre entre la France & l'Angleterre. Le fait étoit vrai ; & ce Légat étoit Canoſſa, qui étoit deſcendu *incognitò* chez Ammonio. Il envoya inviter à dîner Eraſme qui ne s'attendoit à rien : il y alla ; & il trouva chez ſon ami un homme qui avoit un habit long avec des cheveux retrouſſés, n'ayant pour toute ſuite qu'un ſeul domeſtique. Eraſme lia converſation avec Ammonio, ſans faire grande attention à cet autre homme qui étoit préſent, & qui étoit cependant Canoſſa. Eraſme demanda en Grec à ſon ami qui il étoit ; Ammonio répondit

(*a*) *Epiſt.* 24. *L.* 2.

(*b*) *Epiſt.* 1239. *Epiſt.* 24. *L.* 14. *Epiſt.* 12. *L.* 26.

dans la même Langue que c'étoit un gros Marchand ; il en a bien l'air, répliqua Eraſme, qui perſuadé que c'étoit la verité, n'eut pas de grands égards pour le prétendu Négociant. On ſe mit à table; Eraſme ne parla qu'à Ammonio , traitant avec beaucoup d'indifférence Canoſſa. Il demanda ſi le bruit qui couroit que Leon X. avoit envoyé en Anglererre un Légat, avoit quelque fondement; Ammonio ayant fait entendre qu'il en étoit quelque choſe, Eraſme dit : » Le » Pape n'a pas beſoin de mes conſeils ; » mais s'il m'avoit conſulté, je lui » aurois donné un autre avis. Que lui » euſſiez-vous conſeillé, répondit » Ammonio ? Je lui aurois fait enten- » dre, répliqua Eraſme, qu'il n'étoit » pas encore queſtion de parler de » paix, parce qu'elle ne peut pas ſe » faire tout d'un coup, & que dès » qu'on la traite, les Militaires ſe re- » lâchent ; qu'il auroit mieux valu pro- » poſer une treve de trois ans, pen- » dant laquelle on auroit eu le tems » de faire un traité ſolide. » Ammonio approuva ces réfléxions, & ajouta : » Mais je crois que c'eſt-là l'objet du » voyage du Légat. Eſt-il Cardinal, » demanda Eraſme ? Il en a du moins

» l'eſprit, répondit Ammonio. C'eſt » quelque choſe, dit Eraſme en riant. » Pendant toute cette converſation, Canoſſa ſe tut : il dit enſuite quelque choſe en Italien, & y mêla quelques mots Latins, qui firent ſoupçonner à Eraſme que ce prétendu Marchand étoit un homme d'eſprit. Il fut encore bien plus ſurpris, lorſque Canoſſa ſe tournant de ſon côté ſans ſe faire connoître, lui dit : » Je ſuis étonné qu'un » homme tel que vous ſe détermine à » reſter chez des Barbares, à moins » que vous n'aimiez mieux être ſeul ici » que le premier à Rome. » Eraſme étonné d'entendre tenir un pareil diſcours à un homme qu'il prenoit toujours pour un Négociant, répondit qu'il étoit dans un Royaume où il y avoit un grand nombre de Savans ; qu'il aimoit beaucoup mieux y tenir le dernier rang, que d'être à Rome, ſans aucune conſidération. Eraſme retourna chez lui, ſans avoir le moindre ſoupçon de la commiſſion de celui avec lequel il avoit dîné. Quelques jours après Ammonio lui découvrit le myſtére, & lui conſeilla d'aller à Rome avec Canoſſa, qui étoit très-favorablement diſpoſé pour lui ; mais il n'en eut aucune envie. Il fit des reproches à ſon ami, qui connoiſſoit la liberté avec laquelle il avoit coutume de s'expliquer, de l'avoir expoſé à hazarder diverſes choſes qui auroient pû déplaire à un Miniſtre du Pape; mais Canoſſa loin d'être mécontent du ton libre & hardi d'Eraſme, lui fit toutes les amitiés poſſibles (*a*), & prit pour lui un goût très-vif, qu'il conſerva tant qu'il vécut.

Eraſme étoit en Angleterre, lorſqu'il lui arriva une avanture aſſez ſinguliere, qu'il a crû devoir rapporter dans ſes Colloques. Il alloit à cheval à Richemond avec quelques amis (*b*), parmi leſquels il y en avoit un que l'on appelloit Polus, qui ſe mettant tout d'un coup à regarder attentivement le Ciel qui paroiſſoit fort ſérain, fit pluſieurs ſignes de croix, en s'écriant: Ah, qu'eſt-ce que je vois? Ceux qui étoient près de lui ſurpris, lui demanderent la cauſe de ſa frayeur; il ne leur répondit que par de nouveaux ſignes de croix, & en criant: Dieu, détournez ce funeſte préſage. Ce diſcours ayant augmenté la terreur & la curioſité, Ne voyez-vous pas, dit-il, ce Dragon énorme qui a des cornes de feu, & dont la queuë eſt comme un cercle? On lui répondit qu'on ne

(*a*) *Epiſt.* 12. *L.* 26.

(*b*) *Exorciſmus, ſive ſpectrum*, p. 339.

voyoit rien. Quelque tems après un homme de la compagnie qui vouloit qu'on crût qu'il avoit la vûe meilleure que ſes camarades, dit qu'il appercevoit quelque choſe : les autres honteux de ne rien voir, convinrent qu'effectivement il y avoit de l'extraordinaire dans le Ciel ; & ils finirent par voir le Dragon qui n'y étoit pas. Au bout de trois jours il paſſa pour conſtant en Angleterre qu'il y avoit eu un Prodige dans le Ciel ; on enchérit ſur ce qu'avoit dit Polus, qui jouit ainſi du plaiſir d'avoir abuſé de la crédulité des hommes : quelques-uns firent des réflexions ſérieuſes & profondes ſur les effets que pouvoit préſager un Phénomene ſi ſingulier.

Cependant les Chanoines-Réguliers qui s'intéreſſoient à la gloire d'Eraſme, auroient voulu la partager avec lui. Le Pere Servais avoit ſuccedé à Werner dans la Priorature du Couvent de Stein : il avoit toujours été très-lié avec Eraſme, comme on peut en juger par les Lettres qu'Eraſme lui a écrites, dans leſquelles il l'appelle le plus cher de ſes amis (a), & lui proteſte qu'il ne parle que de lui, qu'il ne penſe qu'à lui, qu'il eſt la moitié de ſon ame. Dans tous ſes différens vo-

(a) Ep. 1. 2. 7. 12. 13. 19. L. [illegible] yages Eraſme avoit conſervé avec lui un commerce de Lettres (*a*), qui prouve qu'il y avoit toujours eu entr'eux une grande tendreſſe & beaucoup de confiance. Dès que Servais fut Prieur de Stein, il écrivit à Eraſme qui étoit en Angleterre, pour l'engager à revenir au Couvent de Stein. Eraſme lui fit réponſe d'Angleterre (*b*); mais il ne la lui envoya qu'après être ſorti du Royaume : elle eſt datée de Ham près Calais. Il lui marque d'abord que ſa Lettre lui a fait un plaiſir incroyable, parce qu'elle prouve qu'il lui a toujours conſervé ſon ancienne amitié; il prend Dieu à témoin qu'il eſt dans la réſolution de faire ce qu'il croira de mieux : il déclare qu'il n'avoit jamais ſongé à quitter le Couvent, quoiqu'on eût employé la ſéduction pour le faire Religieux ; qu'il n'en étoit ſorti que par le conſeil & avec l'approbation de ſes Supérieurs ; qu'il avoit quelquefois penſé à y rentrer ; mais qu'il en avoit été détourné, parce qu'il avoit fait attention aux converſations des Couvens ſi froides & ſi éloignées de l'eſprit du Chriſtianiſme ; à leurs repas tout laïques, & à leur genre de vie dont il ne reſteroit rien de bon, ſi l'on en ôtoit ce qu'on ap-

(*a*) *Epiſt.* 31. 33. 35. 37. L. 31.

(*b*) Bib. choiſie, t. 5. p. 176.

pelle cérémonies. Il ajoute que ſa ſanté étoit ſi affoiblie par ſon âge, par ſes maladies & par ſes travaux, qu'il couroit riſque de ſe tuer & de ne pas leur donner de ſatisfaction, s'il rentroit chez eux. Se laiſſant enſuite entraîner par la haine qu'il avoit pour les Religieux, & ſans garder de ménagement pour le Pere Servais, il oſe dire que le plus grand mal de la Religion Chrétienne vient des différens Ordres Religieux, qui doivent cependant peut-être leur naiſſance à un zéle pieux; qu'il n'y a rien de ſi corrompu & de ſi impie que les Religions relâcheés; que même dans celles qu'on eſtime davantage, on ne trouve que de froides Cérémonies, qui ont plus de rapport au Judaïſme qu'à l'eſprit de J. Chriſt. Il prétend qu'il ſeroit beaucoup mieux & beaucoup plus conforme au ſentiment de J. Chriſt, de regarder le monde Chrétien comme une ſeule Maiſon & un ſeul Monaſtere; de croire que le Baptême eſt la meilleure de toutes les Religions; de ne ſe point mettre en peine où l'on vit, mais ſeulement de bien vivre.

Il ſe juſtifie enſuite des reproches qu'on lui faiſoit ſur ſes courſes continuelles: il prétend que jamais il n'a changé de lieu, ſi ce n'étoit lorſque la peſte l'y avoit forcé, ou pour des raiſons d'étude ou des motifs de ſanté ; que dans tous les endroits où il avoit été, il avoit vêcu de façon à mériter l'eſtime de tout ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens. Il aſſure qu'il n'y a point de Pays où l'on ne cherche à l'attirer ; qu'on le demande en Eſpagne, en Italie, en Angleterre, en Ecoſſe. Il finit par lui expoſer les raiſons qu'il a eûes de quitter l'habit de Chanoine-Régulier ; & après lui avoir fait part de l'avanture de Boulogne qui avoit penſé lui coûter la vie, il lui apprend qu'étant arrivé en Angleterre à ſon retour d'Italie, il avoit voulu reprendre l'habit de Chanoine-Régulier, & qu'il avoit paru ainſi dans le Public ; mais que ſes amis l'avoient averti que ce n'étoit point l'uſage en Angleterre de voir de pareils habits ; que le Peuple les verroit avec impatience ; ce qui l'avoit engagé à reprendre l'habit ordinaire des Eccléſiaſtiques. Il remercie le Pere Servais des mouvemens qu'il promettoit de ſe donner pour lui procurer une place avantageuſe. Il ne s'étoit pas expliqué plus clairement. Eraſme avoue qu'il ne devine pas ce que ce peut être, à moins que ce ne ſoit un emploi chez des Religieuſes ; mais il lui déclare qu'une place de cette nature ne lui convient pas, ſurtout après avoir refuſé d'entrer au ſervice des Archevêques & même des Rois. Il ne demandoit pas un gros revenu, n'ayant point envie de s'enrichir ; il promettoit d'être content, pourvû qu'il eût aſſez de fortune pour pouvoir étudier tranquillement, & avoir les beſoins qu'exigeoit ſa mauvaiſe ſanté. Il finit en proteſtant qu'il partiroit ce jour-là même pour rentrer dans le Couvent de Stein, s'il pouvoit ſe perſuader que ce fût ce qu'il y avoit de mieux à faire.

Il étoit fort tranquille ſur ſon changement d'état. Il avoit reçu une diſpenſe de Rome en bonne forme, qui l'autoriſoit à reſter dans le monde en habit Eccléſiaſtique : il s'étoit adreſſé à Lambert Grunnius Sécretaire-Apoſtolique pour l'avoir ; & lui avoit écrit à ce ſujet la Lettre (*a*) où ſous des noms empruntés il fait l'hiſtoire des ſéductions qui furent employées pour l'engager à ſe faire Moine. Cette Lettre eſt ſans date ; mais il eſt conſtant qu'elle fut écrite après ſon retour d'Italie, puiſqu'il y eſt parlé de l'avis que ſes amis d'Angleterre lui donnerent de

(*a*) *Epiſt. 5. L. 24.*

changer l'habit de Chanoine-Régulier en celui d'Eccléſiaſtique. Il n'y parle pas avec plus de diſcrétion des Moines, que dans ſa Lettre au Pere Servais : il ne craint pas de dire qu'il y a pluſieurs Monaſteres qui ſont moins honnêtes que des mauvais lieux; qu'il y en a d'autres, où ſi l'on ôte les cérémonies & l'extérieur, il n'y a point de religion. Il cite le Cardinal de Sion, qui dans un repas, en préſence de pluſieurs perſonnes, avoit aſſuré que les Dominicains avoient enterré vif un jeune Religieux, parce que ſon pere, homme de condition, ſe plaignoit qu'on l'eût ſéduit, & menaçoit d'employer la violence ſi on ne le lui rendoit. Il cite un noble Polonois, qui s'etant endormi dans une Egliſe, fut reveillé par le ſpectacle de deux Cordeliers qu'on enterroit vifs. Il voudroit qu'il ne fût pas permis de faire des vœux avant l'âge de quarante ans. Il finit en priant Grunnius de travailler à lui faire avoir promptement la diſpenſe de ſes vœux, & de ne point s'embarraſſer de la dépenſe, qui lui ſeroit rembourſée exactement. La liberté de cette Lettre dans laquelle on deſireroit plus de prudence, n'empêcha point Grunnius de la lire toute entiere au Pape (*a*), à quelques Cardinaux, & à d'autres grands Perſonnages de la Cour de Rome. Le ſtyle en réjouit beaucoup le Pape, qui à cette lecture témoigna une très-grande indignation contre ces raviſſeurs d'enfans : c'eſt ainſi qu'il traitoit ceux qui employoient de mauvaiſes voies pour remplir le monde de méchans Moines ; ce qui tournoit au préjudice de la Religion Chrétienne. Il ſçut ſi peu mauvais gré à Eraſme de ſes expreſſions libres & hardies, qu'il donna des ordres pour que le Bref de diſpenſe fût expedié promptement & *gratis*. En conſéquence de la volonté du Saint Pere, Grunnius preſſa l'expédition du Bref de diſpenſe ; & pour l'accélerer, il fit une gratification de trois Ducats au Greffier.

(*a*) *Epiſt.* 6. *L.* 24.

Cependant Eraſme ne trouvant pas en Angleterre les établiſſemens avantageux dont on l'avoit flatté (*b*) prit le parti de revenir en Brabant, où l'invitoit Jean Sauvage Chancelier de Charles d'Autriche Roi d'Eſpagne, fils de Philippe-le-Beau. Il ne voulut pas ſortir d'Angleterre ſans avoir pris congé du Roi, & des principaux Seigneurs qui l'honoroient de leur amitié. Le Roi le traita avec beaucoup de

(*b*) *Comp. vitæ.*

bonté (*a*) : l'Evêque de Lincoln lui donna des eſpérances ; l'Archevêque de Cantorberi, l'Evêque de Durham lui firent de légers préſens en argent. Il ne comptoit pas quitter l'Angleterre pour toujours : il y fit encore pluſieurs autres petits voyages ; & quoiqu'il n'y eût pas eu toute la ſatisfaction qu'il avoit eſperé, il a toujours parlé avec reconnoiſſance du ſéjour qu'il y avoit fait ; & ſur la fin de ſa vie il aſſuroit (*b*) qu'il n'avoit trouvé nulle-part d'auſſi bons amis que dans ce Royaume. Guillaume de Liſle a prétendu (*c*) que le ſéjour d'Eraſme en Angleterre avoit été très-utile aux Anglois, parce qu'il avoit contribué à augmenter le nombre des Savans dans ce Royaume.

Il eut ſujet de ſe plaindre de la dureté des Matelots Anglois dans ſa traverſée d'Angleterre en Flandre : il aſſure (*d*) qu'ils traitent les paſſagers de façon à faire déſirer de trouver des Turcs ; il eſt ſurpris que le Roi d'Angleterre ne réprime pas un ſi grand déſordre, qui fait un très-grand deshonneur à ſon Royaume, parce que les Etrangers ne ſont pas plutôt revenus chez eux, qu'ils ne s'occupent qu'à raconter les avanies qu'ils ont reçues des Matelots, par

(*a*) *Ep. 47. L. 8*

(*b*) *Epiſt. 3. L. 19.*

(*c*) *Oratio funebris.*

(*d*) *Epiſt. 47. L. 8.*

leſquelles on juge du caractere de toute la Nation. Il eut un grand chagrin, dont il ne fut délivré qu'en abordant : il craignit d'avoir perdu ſa malle, qui étoit remplie de ſes Manuſcrits ; mais il ſe trouva qu'elle étoit dans un autre Navire que celui qui le portoit. C'étoit une adreſſe des Matelots Anglois, de mettre les coffres des paſſagers dans un bâtiment différent de celui dans lequel ils étoient, ſoit pour pouvoir voler avec plus de commodité, ſoit pour ſe faire donner quelque argent lorſqu'ils les rendoient à leurs maîtres. Eraſme ſe rendit promptement à Bruxelles, où il fit ſa Cour (*a*) au Chancelier Sauvage qui s'étoit déclaré ſon protecteur. Sa vie ne fut qu'une ſuite de courſes continuelles juſqu'à la fin de l'an 1521. qu'il alla ſe fixer à Baſle. Il étoit quelquefois à Bruxelles, ſouvent à Louvain, à Anvers, & à Anderlac. Il fit le voyage de Baſle où l'on imprimoit ſes Ouvrages ; mais il n'y reſta que fort-peu (*b*) dans ce premier voyage. Il demeura à Louvain chez Jean Paludanus (*c*) Profeſſeur en éloquence, enſuite dans un College (*d*) avec Nœvius, dont il fit un grand éloge après ſa mort. Il logeoit à Anvers (*e*) chez

(*a*) *Epiſt.* 151.

(*b*) *Epiſt.* 3. *L.* 2.

(*c*) *Epiſt.* 275.

(*d*) *In Collegio Lilienſi.*

(*e*) *Epiſt.* 5. *L.* 23.

Pierre Gille, dont Thomas Morus diſoit (*a*) qu'il donneroit volontiers une bonne partie de ſon bien pour demeurer avec un homme auſſi ſavant, auſſi agréable, auſſi modeſte, & auſſi capable d'amitié. Eraſme en connoiſſoit tout le mérite : il déclaroit (*b*) qu'il ne changeroit pas un ami tel que Pierre Gille pour Pylade même. Lorſqu'il ſe maria, Eraſme fit ſon épithalame ; on le trouve dans ſes Colloques (*c*). Quintin, Peintre célébre, avoit fait dans un même portrait la figure d'Eraſme & celle de Pierre Gille, qui tenoit une Lettre que Morus lui avoit écrite ; ce qui donna occaſion à Morus de faire quelques vers (1) qui prouvent la grande union qu'il y avoit entre ces trois hommes illuſtres. Le Chanoine Pierre Wichman étoit l'hôte d'Eraſme (*d*), lorſ-

(a) *Epiſt.* 16. *L.* 2.

(b) *Epiſt.* 21. *L.* 11.

(c) *P.* 330.

(d) *Epiſt.* 604. & 612.

---

(1) *Quanti olim fuerant Pollux & Caſtor amici,*
Eraſmum tantos Ægidiumque fero.
Morus ab his dolet eſſe loco, conjunctus amore
Tam propè, quàm quiſquam vix queat eſſe ſibi.
Sic deſiderio conſultum eſt abſentis, ut hor
Reddat amans animum Littera, corpus ego.

Epiſt. 7. *L.* 3.

qu'il alloit à Anderlac, jolie campagne près de Bruxelles, dont l'air lui étoit ſi favorable, qu'il ne ſe paſſoit point d'année, tant qu'il reſta dans le Brabant, qu'il n'y allât, ou qu'il n'eût envie d'y aller.

Le premier voyage qu'Eraſme fit à Louvain (*a*) après avoir quitté l'Angleterre, les Magiſtrats lui offrirent une place de Profeſſeur dans l'Univerſité, ſans qu'il s'y attendît. Ce fut le Doyen de Saint Pierre de Louvain qui avoit fait les démarches pour lui, & ſans lui en parler. Il avoit le plus grand crédit; c'étoit lui qui avoit élevé le Roi Charles. Il ne fut pas longtems après avoir ainſi donné des preuves de ſon eſtime & de ſon amitié pour Eraſme, ſans parvenir au Cardinalat, d'où par la protection de ſon auguſte Eléve il parvint au trône de Saint Pierre, en ſuccédant à Léon X. qui pour lors étoit Pape.

(*a*) *Epiſt.* 505.

Eraſme ſenſible à la bonne volonté des Magiſtrats de Louvain, ne crut cependant pas devoir accepter la place qu'on lui offroit. Il rend pluſieurs raiſons de ſon refus (*b*): premierement il ne ſavoit pas la Langue du Pays; d'ailleurs il n'aimoit point ce genre d'occupations. Il avoue que rien

(*b*) *Epiſt.* 23. *L.* 31. *Epiſt.* 32. *L.* 31.

ne l'auroit plus ennuyé que de ſ'entendre demander : voudriez-vous corriger ces vers, voir ce qu'il y a à refaire à cette Lettre ; & pluſieurs autres queſtions dans le même goût. Henri VIII. avoit déclaré la guerre à la France, & ſ'étoit emparé de Tournai (*a*). Louis Guillard qui en étoit Evêque, ne jugea pas à propos de ſe rendre dans cette Ville, où il auroit été obligé de faire un ſerment de fidélité à un Roi étranger. Le Pape cédant aux inſtances du Roi d'Angleterre, ſuppoſa que Guillard ſe démettoit de ſon Evêché, & il en confia l'adminiſtration, tant pour le temporel que pour le ſpirituel, à Wolſei, Cardinal d'Yorck, qui étoit déja ſur le chemin de cette prodigieuſe fortune qui fit l'étonnement de toute l'Europe. Dès qu'il fut le maître à Tournai, il donna un Canonicat de la Cathédrale à Eraſme. Ce furent (*b*) le Comte de Montjoie & Richard Samſon, Commiſſaire du Cardinal d'Yorck dans le Pays de Tournai, qui engagerent ce premier Miniſtre à lui donner ce Bénéfice ; mais cette collation n'eut pas lieu, ſoit que, comme il le fait entendre, cette place le tentât peu, ne pouvant la garder parce

(*a*) Rapin Thoiras, L. 15. *p.* 82. *t.* 5.

(*b*) *Epiſt.* 17. & 51.

qu'il n'étoit pas dans la réſolution de réſider. C'eſt pourquoi le Cardinal d'Yorck conféra ce même Canonicat à un autre Eccléſiaſtique (*a*) en promettant de dédommager bientôt Eraſme par un Bénéfice plus conſidérable.

(*a*) *Epiſt.* 16. L. 2.

Le Chancelier Sauvage qui vouloit le retenir dans les Pays-Bas (*b*), lui fit de grandes promeſſes de la part du Roi Catholique, & lui procura un Canonicat de Courtrai qu'il ne garda pas long-tems : il le réſigna, en ſe réſervant une penſion qui lui fut enlevée (*c*) l'an 1529. par la perfidie inouie de Pierre Barbirius ; c'eſt ainſi qu'il s'exprime, ſans entrer dans un plus grand détail. Ce procédé de Barbirius eſt d'autant plus ſingulier, qu'il avoit été dans la plus grande union avec Eraſme (*d*), & qu'il l'avoit bien ſervi pendant qu'il avoit été Chapelain d'Adrien VI. Le Roi Catholique, à la ſollicitation du Chancelier Sauvage, voulut l'élever à une place d'une plus grande diſtinction. On le fit venir d'Anvers à Bruxelles (*e*) où la Cour étoit : il ſe rendit d'abord à l'audience du Chancelier, qui ſe tournant (*f*) du côté des Conſeillers qui étoient avec lui, dit : » Voici un homme qui ne ſait pas en-

(*b*) *Epiſt.* 68. *Append.*
(*c*) *Epiſt.* 19. *L.* 30.
(*d*) *Epiſt.* 1. *L.* 21.
(*e*) *Epiſt.* 27. *L.* 2.
(*f*) *Epiſt.* 30. *L.* 8.

» core ce qu'il eſt ; « & adreſſant enſuite la parole à Eraſme, il lui dit : » Le Roi a eu deſſein de vous faire » Evêque : il vous avoit même nommé à un Evêché conſidérable en » Sicile ; mais on a appris depuis qu'il » étoit du nombre de ceux qui ſont » réſervés à la collation du Pape. Le » Roi a écrit au Saint Pere, pour le » prier de conſentir que vous gardiez » cette Prélature. » La Lettre du Roi Catholique ne produiſit aucun effet à Rome : Eraſme n'en eut aucun chagrin ; il pria même ſes amis de ne ſe donner aucun mouvement pour lui procurer un Evêché, parce qu'il préféroit le genre de vie qu'il avoit embraſſé aux plus brillans poſtes de l'Egliſe. Pour le conſoler, la Cour lui donna (*a*) une penſion de trois cens livres. L'intention du miniſtere (*b*) étoit de le fixer en Brabant par ces témoignages de bonne volonté. Il avoit été queſtion (*c*) de le faire Précepteur du Roi Charles : ce projet n'eut pas lieu ; Adrien, depuis Pape ſous le nom d'Adrien VI. avoit eu la préférence. On parla beaucoup de le mettre auprès du Prince Ferdinand (*d*), frere du Roi Charles. Le Prince de Bergues ſe donnoit de grands mouve-

(*a*) *Epiſt.* 36. *Append.*

(*b*) *Epiſt.* 14. *L.* 23.

(*c*) *Epiſt. Baptiſtæ Egnatii*, 148. dans celles d'Eraſme.

(*d*) *Epiſt.* 9. *L.* 6. *Epiſt.* 34. L. 5. *Epiſt.* 21. L. 6.

mens pour lui procurer cette place : Ferdinand le déſiroit avec empreſſement ; mais Eraſme n'avoit aucun goût pour la Cour, & une des raiſons qui l'en détournoient & qu'il avouoit publiquement, c'eſt que ſa ſanté étoit ſi foible, qu'il ne pouvoit pas changer de régime ſans courir riſque de la vie. Il en avoit encore d'autres qu'il n'a pas oſé confier au papier. Elles ne venoient pas du caractére du Prince : car Eraſme en fait le plus beau portrait ; il aſſure que c'étoit un jeune homme d'un naturel admirable, d'une docilité incroyable, né pour la probité & pour la vertu. Il ne ſçut pas mauvais gré à Eraſme de ne s'être pas voulu donner tout entier à lui ; il ne ceſſa jamais de l'aimer : (a) il lui faiſoit des préſens, il lui écrivoit fréquemment, il parloit toujours de lui en public avec de grands éloges ; & un jour (b) qu'Eraſme avoit écrit trois mots au Cardinal de Trente, Chancelier de ce Prince, pour recommander quelqu'un qui vouloit entrer dans les Gardes de Ferdinand, le Chancelier en parla au Prince, qui ſur le champ accorda la place à celui qu'Eraſme protégeoit, en diſant : » Que ne ferois-je pas pour mon Précepteur ? »

(a) *Epiſt.* 221. *Epiſt.* 732.

(b) *Epiſt.* 21. *L.* 26.

Eraſme n'ayant pas jugé à propos de s'attacher à Ferdinand, propoſa pour Précepteur de ce Prince Louis Vivès, pour lequel il avoit une grande eſtime : il étoit (*a*) auprès du Cardinal de Croi qu'il avoit élevé ; mais cette propoſition qu'Eraſme avoit faite de ſon propre mouvement, ſans conſulter ni le Cardinal de Croi ni Vivès, même n'eut point lieu. Il étoit pour lors dans une ſi grande conſidération (*b*) que les Docteurs de Louvain l'inſcrivirent ſur les Régiſtres des Docteurs en Théologie ; ce qu'il aima mieux, dit-il (*c*) que d'accompagner en Eſpagne le Roi Catholique. Le Chancelier Sauvage auroit ſouhaité qu'il eût ſuivi la Cour dans ce voyage (*d*) ; le Cardinal Ximenès déſiroit auſſi beaucoup de le voir en Eſpagne. Il eut pour ſucceſſeur à l'Archevêché de Tolede le Cardinal de Croi, Neveu de Chievre, Gouverneur du Roi Charles. Eraſme avoit tout à eſpérer de la protection de ce Prélat, avec lequel il étoit en commerce de Lettres (*e*), & qui le regardoit comme ſon maître ; mais ce Cardinal comblé d'honneurs mourut (*f*) n'ayant pas encore fini ſa vingt-troiſieme année, au grand regret d'Eraſme, qui déplore cette

(*a*) *Epiſt.* 101. *L.* 19.

(*b*) *Epiſt. Tonſtali* 2. L. 3.

(*c*) *Epiſt.* 23. *L.* 30

(*d*) *Epiſt.* 21. *L.* 3. Apologie à la tête du N. Teſtament.

(*e*) *Epiſt.* 7. *L.* 11.

(*f*) *Epiſt.* 23. *L.* 14.

mort dans une Lettre à Budée (*a*), dans laquelle il fait l'éloge de ce jeune Cardinal qui aimoit les bonnes études, & qui, dit-il, ne haïſſoit pas Eraſme.

Il pouvoit donc compter ſur une infinité d'agrémens qu'il auroit trouvés en Eſpagne. Il a été perſuadé dans la ſuite (*b*) que s'il eût eu la complaiſance de ſuivre le Chancelier Sauvage dans ce Royaume, il y eût pû faire une fortune brillante ; mais il n'eut pas la moindre tentation de quitter la Flandre dans ce moment. Il a aſſuré (*c*) qu'une des raiſons qui l'avoient détourné de faire ce voyage, étoit la diviſion qui régnoit dans la Cour du Roi Charles. Il y a apparence qu'il prit un parti très-ſage, & que ſon caractere franc & hardi, & ſon antipathie pour la plûpart des Moines & pour les Théologiens ſcolaſtiques, n'auroient pas convenu aux Eſpagnols. Il venoit d'être décoré de la dignité de Conſeiller du Roi (*d*) par la protection du Chancelier Sauvage. On aſſure (*e*) que Morillon, Sécretaire du Roi, qui aimoit beaucoup Eraſme, s'employa auſſi avec zele pour lui procurer ce grade, qui étoit

(a) *Epiſt.* 25. *L.* 14.

(b) *Epiſt.* 356.

(c) *Epiſt.* 23. *L.* 30.

(d) *Comp. vitæ.*

(e) Foppens, *Bibl. Belgica.*

à la vérité un titre honorable, mais preſque ſans fonction (*a*).

Il étoit pour lors fort occupé du grand procès que Reuchlin avoit à Rome, & qui faiſoit beaucoup de bruit dans le monde: en voici l'occaſion.

Jean Pfettercornn, Juif converti à la Religion Chrétienne, avoit voulu engager l'Empereur Maximilien à ſupprimer tous les Ouvrages des Juifs. Reuchlin, un des plus ſavans hommes qu'il y eût pour lors dans les trois Langues ſavantes, repréſenta que parmi les Ouvrages des Rabbins, il y en avoit de très-utiles, & qu'il ſeroit raiſonnable de conſerver du moins ceux dont les Chrétiens pouvoient faire un bon uſage, ſi l'on étoit dans la réſolution d'anéantir ceux qui étoient injurieux à la Religion Chrétienne. Cette diſcuſſion donna occaſion à deux Livres très-fameux pour lors, & préſentement très-oubliés. Pfettercornn ſoutint qu'il ne falloit faire grace à aucun Livre des Juifs: il fit à ce ſujet un Ouvrage qui avoit pour titre, *Manuale Speculum*, dans lequel il dépeignit Reuchlin comme un Juif déguiſé, qui dans le fond du cœur

(*a*) *Epiſt.* 11. *L.* 14.

haïſſoit le Chriſtianiſme. Malheureuſement pour lui il étoit fort brouillé avec les Moines : il avoit fait autrefois une Comédie (a) à laquelle il avoit donné le titre de *Henno* ; il s'y mocquoit de quelques-uns d'eux avec plus de vérité que de diſcrétion. L'Evêque de Wormes lui avoit conſeillé en ami de ſupprimer cette piéce : il avoit ſuivi ce ſage conſeil ; mais quelqu'un qui avoit trouvé le moyen d'en avoir une copie, l'avoit fait imprimer à l'inſçu de Reuchlin. Les Moines irrités ne lui pardonnerent jamais. Il s'étoit juſtifié des accuſations que Pfettercornn avoit formées contre lui, & il avoit fait à ce ſujet le *Speculum oculare*.

(a) Sechendorf, L. I. ſſ. 70. p. 104.

Les Moines crurent avoir trouvé une occaſion de ſe venger de lui ; & ils ne l'échapperent pas : ils entrerent dans cette querelle. Hoocſtrate, Prieur des Dominicains de Cologne, ſe mit à la tête du parti contraire à Reuchlin ; & il engagea les Théologiens de l'Univerſité de Cologne à extraire du *Speculum Oculare* des propoſitions qu'ils jugeoient dignes de condamnation. Reuchlin prétendit que ces extraits étoient infidéles ; & il ſe juſtifia par une Apologie adreſſée à l'Empereur. Cette diſpute occaſionna un procès devant l'Electeur de Mayence. Reuchlin nomma pour ſon agent Pierre Statelius, qui récuſa Hoocſtrate ; la récuſation n'ayant pas été admiſe, Statelius appella à Rome. Cependant il y eut à Mayence une Sentence contre Reuchlin. Il en appella au Pape, qui choiſit l'Evêque de Spire pour connoître de cette affaire ; il nomma des Juges qui citerent les Parties. Hoocſtrate n'ayant point comparu, fut condamné (*a*) par contumace à payer les dépens évalués à cent onze Florins d'or : la délation des Théologiens de Cologne fut annullée, & le Livre de Reuchlin juſtifié.

(*a*) *Hiſt. Univerſ. part. t. 6.* Bib. des Dominicains, t. 2. p. 68. Baile.

Cependant l'Univerſité de Cologne fit bruler le *Speculum Ocutare* : les Facultés d'Erphord, de Mayence, de Louvain & de Paris approuverent ce qui avoit été fait à Cologne ; & la Sorbonne rendant raiſon de ſa condamnation, décida que le Livre de Reuchlin contenoit des propoſitions ſuſpectes d'héréſie ou héretiques, & méritoit d'être brûlé. Le Jugement de Rome n'avoit pas encore été rendu ; les Commiſſaires que le Pape avoit nommés, étoient favorables à Reuchlin : Hoocſtrate que cette affaire avoit attiré à

Rome, eut le crédit d'obtenir l'an 1518. un ordre aux deux Parties de garder le ſilence. On aſſure que l'argent ne fut pas épargné par Hoocſtrate pour pouvoir ainſi ſortir de ce Procès.

Lorſqu'il étoit pendant à Rome, Eraſme écrivoit au Pape Leon X (*a*). que Reuchlin étoit un homme du premier mérite dans tous les genres de Sciences ; qu'il étoit le phénix & l'honneur de l'Allemagne. Il ſollicita pour lui (*b*) dans les termes les plus preſſans les Cardinaux Grimani & de Saint Georges : il les aſſure qu'en protégeant Reuchlin, ils rendront un ſervice eſſentiel aux Sciences & aux Gens de Lettres, qui en conſerveront une reconnoiſſance infinie. C'étoit plûtôt par eſprit de juſtice, & par l'eſtime ſinguliere qu'il avoit pour Reuchlin, qu'il prenoit ainſi ſon parti. Ils avoient peu de liaiſon enſemble (*c*); Eraſme ne vit qu'une ſeule fois Reuchlin à Francfort : il eſt vrai qu'ils étoient en commerce de Lettres. Eraſme lui écrivoit (*d*) pour lui donner d'excellens conſeils ; il l'avertiſſoit de ne point traiter ſes adverſaires avec un ſi grand mépris, & de ne pas attaquer un Ordre entier, ſous prétexte qu'il avoit ſujet de ſe plaindre de quelques

(*a*) *Epiſt.* 1. L. 2.

(*b*) *Epiſt.* 2. & 3. L. 2.

(*c*) *Epiſt.* 1. L. 11.

(*d*) *Epiſt.* 5. L. 15. *adverſùs Huttenum.*

particuliers. Il crut devoir auſſi donner des conſeils à Hoocſtrate (*a*) à qui il repréſenta avec politeſſe, qu'on deſiroit chez lui plus de modération ; que cette vertu convenoit à un Chrétien, à un Théologien & à un Dominicain ; qu'en traitant ſon adverſaire avec plus de charité, il donneroit lieu de croire que c'étoit le zéle de la Religion Chrétienne qui l'animoit, & non des intérêts particuliers & profanes.

Le Livre de Reuchlin ne reçut aucune flétriſſure à Rome (*b*) pendant le Pontificat de Leon X. Il y a apparence que la recommandation d'Eraſme qui y avoit pour lors beaucoup de puiſſans amis & de crédit, lui fut favorable ; le Pape étoit perſuadé d'ailleurs que c'étoit injuſtement qu'on accuſoit Reuchlin & ſon Livre d'héreſie. On penſa moins avantageuſement de lui dans la ſuite des tems : Paul IV. & Clément VIII. condamnerent ſon Ouvrage, & il eſt mis au rang des Livres défendus dans l'*Index* fait par ordre du Concile de Trente ; ce qui a fait croire aux Auteurs de la Bibliothéque des Dominicains, que Leon X. ne l'a jamais approuvé. Mais quand on n'en auroit pas la preuve, les Ouvrages d'Eraſme même en fourniſſent

---

(*a*) *Epiſt.* 19. L. 16.

(*b*) *Crenii Animad. part.* 3. *p.* 307.

une, que l'on n'a pas toujours eu à Rome attention aux Jugemens favorables que Leon avoit portés de quelques Livres.

Ce fut l'affaire de Reuchlin qui donna occaſion au Livre ingénieux qui a pour titre, *Lettres des hommes obſcurs*, que quelques-uns, comme nous le verrons ailleurs, ont attribué à Eraſme. On y trouve l'Epitaphe d'Hoocſtrate, qui fut faite de ſon vivant même par quelque ami de Reuchin (1); mais il ne mourut que pluſieurs années après que cette ingénieuſe Satyre eut paru. Le bruit courut qu'en mourant il avoit déclaré (*a*) que c'étoit par paſſion & contre ſa conſcience qu'il avoit agi contre Reuchlin.

Quelque tems après la mort de Reuchlin, Eraſme crut devoir célébrer la mémoire d'un homme pour qui il avoit la plus profonde eſtime : il en fit l'Apothéoſe dans un de ſes Colloques (*b*), où il introduit un Cordelier, qui dit avoir vû en ſonge S. Jérôme qui reçevoit Reuchlin dans le Ciel, où il avoit été tranſporté par les Chœurs des Anges. Eraſme finit cette Apothéoſe en invoquant Reuchlin, & en le priant de protéger les Langues ſaintes, de punir les méchans & les calomniateurs.

---

(1) *Hic jacet Hocſtratus, viventem ferre patique*
Quem potuere mali, non potuere boni.
Ipſe quoque excedens vitâ, indignatus ab illâ,
Mæſtus ob hoc, quòd non plus nocuiſſet erat.

(*a*) *Epiſt.* 13. L. 19.

(*b*) *De incomparabili Heroë Joanne Reuchlino, in Divorum numerum relato.*

Ce Colloque ne plut pas à tout le monde : la Sorbonne, dans la cenſure qu'elle fit des Colloques l'an 1526. le blâma d'avoir mis Reuchlin au nombre des Saints au préjudice de l'autorité Apoſtolique ; ce que l'on ne doit pas faire même en plaiſantant, ajoute la Faculté. Malgré ces démonſtrations d'eſtime & d'amitié qu'Eraſme donna à Reuchlin, & pendant ſa vie & après ſa mort, Hutten dont nous aurons occaſion de parler dans la ſuite, ne craignit pas d'accuſer Eraſme d'avoir été injuſte à l'égard de Reuchlin, parce qu'il en avoit été jaloux ; ce qu'Eraſme n'eut pas de peine à réfuter, en faiſant voir qu'il avoit ſollicité à Rome pour Reuchlin tandis qu'll y avoit ſon grand procès, & qu'après ſa mort il avoit fait ſon Apothéoſe.

Dans le même tems qu'Eraſme prenoit un ſi grand intérêt à la grande affaire de Reuchlin, on avoit grand deſir de l'attirer en France. Le premier qui en fit la tentative fut Louis Canoſſa, ce Miniſtre du Pape avec lequel il avoit fait connoiſſance chez le Nonce Ammonio d'une façon ſi ſinguliere. Canoſſa que le Pape avoit chargé (a) de faire la paix entre les Rois de France & d'Angleterre, y avoit réuſſi : François I. avoit été ſi content de ſa conduite, que deſirant le retenir à ſon ſervice, il lui avoit donné l'Evêché de Bayeux. Canoſſa qui avoit de la littérature & aimoit les Gens de Lettres, ſe reſſouvint pour lors d'Eraſme : il lui écrivit d'Amboiſe le 13 Novembre 1516 (b). qu'il avoit toujours eu le projet d'avoir auprès de lui quelque Savant avec lequel il pût étudier, dès que la fortune le traiteroit favorablement ; qu'il avoit jetté les yeux ſur lui, parce qu'il n'y avoit perſonne avec lequel il ſouhaitât davantage de vivre, pour jouir de ſes délicieuſes & ſavantes converſations ; que le Pape dont il étoit Nonce en France, lui ayant conferé l'Evêché de Bayeux à la préſentation du Roi, il lui en faiſoit part, & le prioit en même-tems de venir demeurer avec lui. Il l'aſſuroit qu'il le recevroit de ſon mieux ; qu'il eſpéroit

(a) *Verona illuſt. L. 4. t. 2. p. 316.*

(b) *Epiſt.* 20. *L.* 1. *Epiſt.* 224.

qu'il ne ſe repentiroit jamais d'être venu chez l'Evêque de Bayeux ; & qu'en attendant qu'il pût lui donner de bons Bénéfices, il lui aſſuroit une penſion de deux cens Ducats ; qu'il le défrayeroit avec un Domeſtique, & qu'il lui entretiendroit deux chevaux. Eraſme fit réponſe à l'Evêque de Bayeux (a) qu'il étoit extrêmement content des propoſitions qu'il lui faiſoit ; qu'elles étoient au-deſſus de ce qu'il méritoit ; mais que l'abſence du Chancelier Sauvage qui l'avoit introduit au ſervice du Roi Catholique, l'empêchoit de pouvoir faire une réponſe préciſe pour le tems préſent, & qu'il la feroit le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible. On ignore ſi Eraſme conſulta à ce ſujet le Chancelier ſon protecteur, ou ſi ſa réponſe au Nonce Evêque de Bayeux n'étoit qu'un ſimple compliment ; ce qu'il y a de conſtant, eſt que les preſſantes invitations de ſe fixer en France que lui fit peu de tems après le Roi François I. durent lui faire oublier celles de Canoſſa.

François n'avoit pas plutôt ſuccédé à Louis XII. qu'il s'étoit déclaré le Protecteur des Arts & des Belles-Lettres. Il avoit deſſein d'établir à Paris un College où l'on enſeigneroit

(a) Epiſt. 21. L. 1.

les Langues ſavantes (a), à l'imitation du College à trois Langues fondé par Buſlidius à Louvain, à l'établiſſement duquel Eraſme avoit eu part. Il ſe perſuada que perſonne ne pouvoit mieux l'aider dans l'exécution de ſon projet, qu'Eraſme pour lequel il avoit une ſi grande eſtime, que ſuivant Longolius (b) il le préferoit même à Budée, qui étoit aſſez communément regardé dans l'Europe comme le plus ſavant homme qu'il y eût.

Le Roi rempli de ces idées favorables, déſiroit avec paſſion qu'Eraſme vint en France pour être à la tête de ce nouveau College. Il ſe fit à ce ſujet une négociation, dont le détail ſe trouve dans une Lettre de Budée (c) écrite à Eraſme le 5 Février 1517. Il lui mande que la veille allant l'après-dînée parcourir les Boutiques des Libraires pour ſe délaſſer, il avoit trouvé dans la Boutique de Jean Petit, Guillaume Petit, qu'il croyoit être parent du Libraire. C'étoit un grand Théologien de l'Ordre de Saint Dominique (d) qui étoit pour lors Confeſſeur du Roi, & qui depuis fut Evêque de Troyes, & mourut Evêque de Senlis. Il avoit pour Eraſme une ſi grande eſtime, que Budée dit en plaiſantant, que le ſeul reproche qu'il eût à lui faire, étoit de donner la préférence à un Etranger qui lui donnoit à lui-même de la jalouſie, parce qu'il obſcurciſſoit la gloire de la France. Leur converſation étant tombée ſur Eraſme, le Confeſſeur du Roi apprit à Budée qu'il y avoit trois jours qu'il avoit été queſtion des Gens de Lettres chez le Roi; que ce Prince avoit dit, qu'il étoit dans l'intention d'attirer en France par de bonnes récompenſes ce qu'il y avoit de plus habiles gens en Europe, & de faire pour ainſi-dire un Séminaire de Savans. Guillaume Petit profita de l'occaſion pour faire l'éloge d'Eraſme: il aſſura que de tous les Savans étrangers, c'étoit lui principalement qu'il falloit attirer en France, & que Budée qui étoit extrêmement lié avec Eraſme, étoit l'homme du monde le plus capable de l'engager à venir à Paris. Le Roi approuva ce qu'avoit dit ſon Confeſſeur; il témoigna qu'il déſiroit que Budée ecrivît à Eraſme, que s'il vouloit venir demeurer en France, il pouvoit compter ſur un Bénéfice qui vaudroit au moins mille francs de revenu. C'eſt ce que Budée exécuta par cette Lettre, dans laquelle il conſeille à Eraſme d'accepter cette propoſition, premierement parce qu'ils auroient la ſatisfaction de vivre enſemble, ſecondement parce que c'étoit une occaſion de faire fortune, & de parvenir aux honneurs & à la conſidération : & après avoir fait un magnifique éloge du Roi, il ajoute que l'Ambaſſadeur du Roi à Bruxelles avoit déja dû lui parler à ce ſujet; qu'il croyoit que Guillaume Copus, premier Médecin du Roi, lui en écrivoit, & le Roi lui-même. » Au reſte, avant de venir » en France, prenez vos ſuretés par » le miniſtére du Pere Confeſſeur, » dit-il : car je ſerois fâché que vous » fuſſiez pris pour dupe dans cette » négociation. Vous feriez plaiſir au » Roi, & vous feriez très-bien de lui » écrire une Lettre de remerciement, » quelque parti que vous preniez. » Il finit par ſouhaiter que la terre s'entr'ouvre, pour engloutir ces Corneilles bavardes dont tous les jours il crevoit les yeux : » j'entends, ajoute-t-» il en Grec, ces faux Théologiens » qui s'élevent contre vous, parce que » votre réputation & votre célébrité » leur donnent de la jalouſie. »

(a) *Epiſt.* 12. L. 21.

(b) *Epiſt.* 382.

(c) *Epiſt.* 15. L. 1. *Epiſt.* 197.

(d) *Script. Ord. Præd.* t. 2. p. 101.

L'Ambaſſadeur du Roi de France

qui étoit pour lors à Bruxelles, étoit le célebre Etienne Poncher Evêque de Paris, à qui ſon mérite avoit procuré une grande fortune. Il étoit fils du (*a*) Grenetier du Grenier à Sel de Tours. Il avoit d'abord été Chanoine de Saint Gatien de Tours, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, enſuite Préſident aux Enquêtes, Evêque de Paris en 1503. Garde des Sceaux en 1512. juſqu'en 1515. en laquelle année il les remit au Roi qui les donna à Antoine du Prat. Il ne conſerva point toute ſa vie l'Evêché de Paris; il fut fait Archevêque de Sens l'an 1519. & il mourut le 24 Février 1524. âgé de ſoixante dix-huit ans. C'étoit un Prélat d'un rare mérite. Germain de Brie aſſuroit (*b*) que ſans aucune conteſtation c'étoit le plus reſpectable Evêque de France par la ſageſſe de ſes mœurs, par la ſupériorité de ſon eſprit, par l'étendue de ſes connoiſſances, & par la protection qu'il accordoit aux Gens de Lettres. La Cour de France, après avoir connu ce qu'il valoit, l'employa dans les plus grandes affaires; Charles VIII. Louis XII. François I. ſe ſervirent utilement de ſon miniſtere. Il avoit un ſi grand crédit à la Cour du

(*a*) Notes ſur Guichardin, *t.* 2. *p.* 6.

(*b*) *Epiſt.* 8. *L.* 4.

du tems de Louis XII. que Leon X. le pria de ſolliciter auprès du Roi l'affaire que le Cardinal des Quatre-Saints avoit en France pour l'Evêché de Vannes ; & il en donne cette raiſon, qu'il a appris qu'il n'y avoit point de meilleure recommandation que la ſienne auprès du Roi (1).

Poncher étoit d'autant plus propre à engager Eraſme à venir à Paris (a), que ſans le connoître perſonnellement, il avoit pour lui une très-grande eſtime. Le jour d'après que Budée eut fait part à Eraſme des intentions du Roi, Guillaume Copus, premier Médecin de ce Prince, & intime ami d'Eraſme, lui écrivit (b) que le Confeſſeur de Francois I. & François de Rochefort qui avoit été Précepteur de ce Prince, lui avoient perſuadé qu'il ne pouvoit rien faire de plus avantageux pour les Lettres, que d'attirer Eraſme en France ; & qu'en conſéquence ſa Majeſté lui avoit ordonné de lui écrire ſi l'on pouvoit ſe flatter de l'avoir à Paris, & à quelles conditions il voudroit y venir. Il finiſſoit

(a) *Epiſt.* 15. L. 1.

(b) *Epiſt.* 17. L. 1. *Epiſt.* 198.

---

(1) *Cùm autem intelligimus, quanta ſit auctoritas tua apud Regem.* Bref de Leon X. dans les nouvelles Lettres de Sadolet imprimées à Rome en 1754.

par ces mots : « Le Roi promet que ſi » vous voulez venir avec nous ici, » il vous recevra de façon que vous » ne vous repentirez jamais d'y être » venu. »

François I. ne ſe contenta point d'ordonner aux meilleurs amis d'Eraſme de lui écrire ; il lui écrivit de ſa propre main (*a*) que ſon arrivée en France lui feroit un très-grand plaiſir.

Avant qu'Eraſme reçût ces Lettres, il avoit déja fait connoiſſance avec l'Ambaſſadeur de France (*b*) qui l'avoit prié à manger, & preſſé de la part du Roi de venir à Paris s'y établir, ſi le Roi Catholique y conſentoit ; il lui promettoit même en ſon nom de le dédommager de toute dépenſe, & de lui faire une gratification de quatre-cens écus d'or. Eraſme répondit (*c*) promptement au Roi, pour lui faire ſes très-humbles remerciemens des offres avantageuſes qu'il avoit eu la bonté de lui faire, ſans cependant les accepter ni les refuſer. Il congratule ce Prince ſur ce qu'après avoir fini la guerre avec les Suiſſes, il ne s'occupoit qu'à maintenir la paix entre les principaux Princes Chrétiens ; & il cite avec un grand éloge ce ſage diſçours du

(*a*) *Epiſt. Rhenani adverſus Huttenum.*

(*b*) *Epiſt.* 12. *L.* 1.

(*c*) *Epiſt.* 12. L. 21. *Epiſt.* 19. L. 1. *Epiſt.* 204.

Roi, que les conteſtations des Rois étoient la cauſe des plus grands malheurs; que s'il étoit poſſible qu'ils vécuſſent enſemble dans une union parfaite, on verroit bientôt renaître l'âge d'or, la piété, les bonnes Loix, & les Arts qui ſont les fruits de la Paix.

Cette Lettre eſt écrite d'Anvers le 21 Février 1517. Ce même jour Eraſme fit réponſe à Budée (*a*) pour lui témoigner qu'il étoit pénétré de reconnoiſſance de la bonne volonté du Roi. » C'eſt à vous & à mes autres » amis, lui dit-il, que j'ai l'obligation de l'eſtime de ce Prince : vous » m'avez repréſenté à lui, non-pas tel » que je ſuis, mais comme vous ſouhaiteriez que je fuſſe. » Il déclare qu'il ne peut pas faire de réponſe poſitive pour le préſent, parce qu'il eſt néceſſaire qu'il conſulte le Chancelier Sauvage qui étoit parti pour Cambrai, & qu'en attendant ſon retour il feroit ſes réflexions, conſulteroit ſes amis, & lui apprendroit ſes dernieres réſolutions après avoir ſçu les intentions du Chancelier. Il finit par l'aſſurer que la France lui a toujours été chere; qu'il ſe regarde en quelque ſorte comme François, parce

(*a*) *Epiſt.* 16. *L.* I.

que ſuivant les Coſmographes, la Hollande eſt une Province de France.

Il y avoit pour lors à la Cour du Roi Charles un Ambaſſadeur d'Angleterre, qui étoit intime ami d'Eraſme; c'étoit Cutbert Tunſtal, pour lors Garde des Chartres privées, dans la ſuite Evêque de Londres, puis de Durham, le plus riche & le plus conſidérable Evêché d'Angleterre, dont il fut dépoſé ſous le Régne d'Edouard VI. fils de Henri VIII. (*a*) parce qu'il déſapprouvoit le changement de Religion. Il étoit ſi uni avec Eraſme, que celui-ci n'avoit point d'autre table que la ſienne, lorſqu'il étoit à Bruxelles (*b*). Il crut devoir le conſulter au ſujet de la propoſition qu'on lui faiſoit de venir en France. Tunſtal, peut-être par jalouſie contre les François, fit ce qu'il put pour diſſuader Eraſme (*c*) d'accepter les offres de François I. » Les Savans du » Pays, lui diſoit-il, n'y trouvent pas » de Mécene; c'eſt ce que déplore » Budée lui-même, l'honneur de ſa » Patrie. Les armes y ſont en hon- » neur; mais ſi la renommée ne nous » trompe pas, il faut que la ſcience » ſe cache. »

Ces réflexions pouvoient être vraies

(*b*) Rapin Thoiras, *t.* 6. *p.* 68.

(*b*) *Epiſt.* 16. L. I.

(*c*) *Epiſt.* 130. *Append.*

avant le regne de François I. mais les choſes étoient bien changées depuis que ce Prince étoit monté ſur le Trône. Il y avoit plus de juſteſſe dans ce que Tunſtal ajoutoit, que les Théologiens haïſſoient les Belles-Lettres; que de l'aveu même d'Eraſme, l'air de Paris ne lui convenoit pas; & qu'il devoit être tranquille, parce qu'il pouvoit être ſûr que l'argent ni les amis ne lui manqueroient jamais.

Le 21 Février 1517. Eraſme manda à Guillaume Copus (*a*) que bientôt il feroit une réponſe préciſe : il apprit (*b*) à André Ammonio & au Nonce Canoſſa, Evêque de Bayeux, les propoſitions que le Roi de France lui faiſoit. Il n'eſt pas parlé dans les Lettres de cette année de quel Bénéfice le Roi vouloit gratifier Eraſme; mais il eſt conſtant qu'il lui deſtinoit la Tréſorerie du Chapitre de Tours, dont le revenu alloit dans ce tems-là à plus de mille livres (1).

(*a*) *Epiſt.* 18. *L.* 1.

(*b*) *Epiſt.* 37. *L.* 8. *Epiſt.* 211. & 216.

Budée après avoir reçu la Lettre qu'Eraſme lui avoit écrite, alla à Saint

---

(1) M. le Clerc qui ne connoiſſoit pas les noms des Dignités des Chapitres de France, appelle une Charge de Tréſorier cette Tréſorerie qu'on vouloit donner à Eraſme. *Bibl. choiſie, t.* 6. *p.* 115.

(a) Epiſt. 60. Append. Maur (a) où le Roi étoit; c'étoit le jour des Rameaux de l'an 1517. Il trouva ce Prince qui alloit à l'Egliſe, ſuivi de ſon Confeſſeur & de François Dumoulin de Rochefort. François I. n'eut pas plutôt apperçu Budée, qu'il lui demanda s'il avoit reçu des Lettres d'Eraſme : Budée les lui préſenta; le Roi dit qu'il les liroit en revenant de l'Egliſe. Après qu'il les eut lues, il ne parut pas content. » Quelles ſont donc » les intentions d'Eraſme, demanda-t il » à Budée ? Car il ne s'explique pas » clairement. Ne vous a-t-il pas parlé » plus nettement ? » Rochefort prit la parole, & aſſura que perſonne n'étoit plus capable de déterminer Eraſme que Budée, qui s'offrit de lui écrire encore. » Je le veux, dit le Roi. » Il alla enſuite dîner ; mais comme il ne s'étoit point expliqué ſur les avantages qu'il vouloit faire à Eraſme, Budée déclara à ceux qui étoient avec lui, qu'il n'écriroit point qu'il n'eût quelque choſe de poſitif à mander, & qu'on ne prît des engagemens avec Eraſme. Cependant l'Evêque de Paris étoit revenu de ſon Ambaſſade de (b) Epiſt. 8 L. 4. Epiſt. 212. Bruxelles pénétré de la plus grande eſtime pour Eraſme (b) : il ne ceſſoit de parler de ſon eſprit, de ſon érudition, de ſon éloquence; il regardoit comme un grand bonheur d'avoir vécu quelque tems avec lui; il ſoutenoit que ſon mérite étoit encore au-deſſus de ſa réputation, quelque grande qu'elle fût; que jamais les Régions en-deça des Alpes n'avoient produit de Savant ſi accompli; qu'il n'y en avoit pas même en Italie qu'on pût lui comparer. » Quand il parle, di-» ſoit-il, quelle ſcience, quel agré-» ment, quel ſtyle, quelle mémoire! » Ce n'eſt pas un homme; c'eſt la Mu-» ſe Attique: vous jureriez que c'eſt » Démoſthene, ou quelqu'un même » de ſupérieur à Démoſthene, s'il peut » y en avoir. Il a pénétré dans le ſanc-» tuaire de la Philoſophie; il entend » parfaitement Platon, Ariſtote, & » les plus célebres Philoſophes. » Un témoignage ſi avantageux d'un homme tel que Poncher, ne pouvoit qu'augmenter le déſir que le Roi avoit de poſſéder Eraſme à Paris: auſſi le ſouhaitoit-il avec tant d'empreſſement, qu'il offrit d'en écrire au Roi Catholique (*a*) s'il n'y avoit plus que ſon conſentement qui empêchât l'heureux ſuccès de cette négociation.

(*a*) *Epiſt.* 54. *L.* 3.

Mais il ne paroît pas que les propoſitions de François I. ayent jamais tenté Eraſme. Il s'eſt expliqué à cœur ouvert dans quelques Lettres qui devoient être ſecrétes, des motifs de ſon refus. Il ne trouvoit pas (*a*) qu'il y eût aſſez de fond à faire ſur les eſpérances qu'on lui donnoit. Il ſavoit que c'étoit s'expoſer à la haine de pluſieurs Théologiens (*b*) que de concourir à l'établiſſement d'un College où l'on apprendroit le Grec & l'Hebreu. Il ſe ſouvenoit qu'il avoit eu beaucoup à ſouffrir de la part de quelques Docteurs, à l'occaſion de la fondation du College Buſlidien à Louvain. Il appréhendoit (*c*) d'être forcé d'entrer dans les querelles de Théologie, qui commençoient à s'agiter avec une extrême vivacité dans l'Europe, à l'occaſion des propoſitions nouvelles & hardies avancées par Luther. Enfin il craignoit l'eſclavage attaché à la condition de ceux qui ſe mettent au ſervice d'un Prince. Il diſoit (*d*) qu'il vouloit bien leur être utile à tous; mais qu'il n'en vouloit ſervir aucun.

Il ne parle pas ſi naturellement dans la Lettre qu'il écrivit à l'Evêque de de Paris (*e*) le 14 Février 1518. Après avoir fait un grand éloge du Roi, il déclare que quelque agrément qu'il pût trouver en France, ſon âge

(*a*) *Epiſt.* 213. *Append.*

(*b*) *Epiſt.* 12. *L.* 21.

(*c*) *Epiſt. Græcæ Budæi*, p. 174. & 175.

(*d*) *Epiſt.* 55. *L.* 3.

(*e*) *Epiſt.* 5. *L.* 1. *Epiſt.* 235.

l'empêchoit de changer de lieu ; que d'ailleurs les bontés du Roi Catholique pour lui, ſes bonnes intentions pour le progrès des Belles-Lettres, le retenoient dans ſon pays ; qu'ainſi pour le préſent il ne pouvoit pas profiter des offres du Roi ; mais qu'il en avoit autant de reconnoiſſance que s'il les avoit acceptées ; que dans la ſuite il tâcheroit de répondre à la bonne volonté d'un ſi grand Prince, lorſqu'il le pourroit faire convenablement ; & que ſi cela ne lui étoit pas poſſible, il ſe regarderoit toujours comme dévoué à la France. Comme cette réponſe laiſſoit toujours les intentions d'Eraſme dans l'incertitude, l'Evêque de Paris rencontrant un jour Budée, lui demanda (a) s'il ne croioit pas que l'on pût faire à Eraſme telles propoſitions qui le détermineroient à venir en France. Budée répondit, que ſi le Roi avoit encore cette affaire fort à cœur, il s'offroit d'en écrire à Eraſme, quoique de l'humeur dont il le connoiſſoit, ajouta-t-il, il ne voulût pas même d'un bon Evêché, s'il falloit commencer à vivre à la Cour. Poncher qui étoit fort occupé, chargea Budée d'écrire à Eraſme, afin de ſavoir ſes dernieres réſolutions : il

(a) *Epiſt.* 52. *L.* 3.

lui recommanda de lui conſeiller de s'adreſſer à lui-même Evêque de Paris, de lui ouvrir ſon cœur, avec promeſſe que ce ſeroit lui qui négocieroit cette affaire à la Cour. En conſéquence de cette converſation, Budée demanda à Eraſme quels appointemens il ſouhaitoit : il l'aſſuroit que bientôt il auroit un Bénéfice, ſi l'on en croyoit l'Evêque de Paris; il lui conſeille d'en conférer avec ſes amis, de ſe conſulter lui-même, & d'écrire à Poncher ce qu'il veut d'appointement, & ce qu'il lui faut pour les frais de ſon déménagement & de ſon voyage. Cette Lettre eſt du 12 Avril 1518. (1). La négociation dura toute l'année : car une Lettre du 22 Octobre (*a*) nous apprend qu'il étoit invité de venir en France ; mais qu'il n'avoit point deſſein d'y aller. On fit de nouvelles tentatives l'an 1524. il paroît même (*b*) qu'on lui faiſoit eſpérer quelque Evêché : car il écrivoit le 2 Septembre de cette année à François Dumoulin Evêque de Condom, » Les Evêchés que Sa Majeſté » me promet ne me tentent pas. Ils » m'épuiſeroient du peu d'argent que » j'ai, m'engageroient dans des det» tes, & m'enleveroient cette liberté » ſans laquelle je ne pourrois pas vivre » trois jours. » Il y avoit une nouvelle raiſon, qui l'auroit empêché d'écouter les propoſitions de la France : le Roi Catholique avoit été élû Empereur, au grand chagrin de François I. qui avoit été ſon Compétiteur à l'Empire ; & la préférence que Charles avoit eûe ſur ſon rival, avoit cauſé des haines qui mirent toute l'Europe en feu. Dans ces circonſtances, Eraſme écrivoit (*c*) : » Quoique le Roi de » France m'invite d'aller chez lui, » je n'ai garde de me rendre à ſes » propoſitions ; ceux qui me veulent du » mal ne manqueroient pas de me re» procher, que je me ſuis retiré chez

---

(1) Cette Lettre eſt certainement du 12 Avril 1518. Elle fut écrite après l'arrivée du Roi Catholique en Eſpagne: or Charles y entra * dans le mois de Septembre 1517. Cette même Lettre prouve, que les premieres propoſitions qui furent faites à Eraſme de venir en France, ſont de l'an 1517. un an avant que cette Lettre fût écrite, quoiqu'elles ſoient datées de l'an 1515. Mais outre qu'il ne faut pas trop s'arrêter aux dates des premieres Lettres d'Eraſme, il ne faut pas oublier que c'étoit l'uſage dans ce tems-là de ne dater les Actes de l'année nouvelle qu'après Pâques.

* *Rainaldus*, *an.* 1517, *n.* 112.

(*a*) *Epiſt.* 294. *Append.*

(*b*) *Epiſt.* 48. L. 18. *Epiſt.* 44. L. 20. *Epiſt.* 41. L. 20.

(*c*) *Adverſùs Huttenum. Epiſt.* 646. *Epiſt.* 9. L. 21.

» un ennemi de l'Empereur. » Mais quelque eſpérance qu'il ait donnée à ſes amis de France, jamais il n'eut intention d'y venir, ainſi qu'il le manda dans la ſuite à Budée (*a*). N'oublions pas de rapporter un trait, qui prouve juſqu'où les Savans portent la baſſeſſe & la jalouſie. Dans le commencement de cette négociation, quelques gens mal-intentionnés pour Eraſme ne craignirent pas de venir trouver Budée (*b*) pour lui repréſenter que ſi Eraſme venoit en France, lui-même & les autres Savans du Royaume y ſeroient en moindre conſidération, parce qu'on auroit ſujet de croire qu'il n'y avoit qu'Eraſme qui pût rétablir la Littérature. C'eſt ce que nous apprenons par une Lettre de Budée à Eraſme, dans laquelle cette confidence ſe trouve en Grec. Budée reçut avec le mépris qu'elle méritoit cette repréſentation ; & il répondit, que dans tout ce qu'il avoit fait dans cette occaſion, il avoit exécuté les ordres poſitifs du Roi, & que c'étoit avec le plus grand plaiſir du monde qu'il avoit obéi. Eraſme conſerva toute ſa vie une très-grande reconnoiſſance des ſentimens avantageux que le Roi de France avoit eûs pour lui ; il oſa même donner des preu-

(*a*) *Epiſt.* 9. *L.* 20.

(*b*) *Epiſt.* 20. *L.* 2. *Epiſt.* 304.

ves de la vénération qu'il avoit pour ce Prince, dans le tems de ſes plus grands malheurs. Après que par la perte de la Bataille de Pavie il fut devenu priſonnier de l'Empereur, Eraſme ne craignit pas de conſeiller publiquement à ſon Maître d'uſer de ſa victoire avec généroſité. » Si j'étois » Empereur, dit-il dans un de ſes » Dialogues (a), voici comme je par» lerois au Roi de France. Mon frere, » quelque mauvais génie nous a fait » entrer en guerre ; la fortune vous a » fait mon priſonnier : ce qui vous eſt » arrivé peut m'arriver auſſi ; vos » malheurs me font faire attention aux » malheurs attachés à la condition » humaine. Nous n'avons que trop fait » la guerre ; diſputons d'une autre » maniere : je vous rends la liberté ; » accordez-moi votre amitié. Oublions » le paſſé. Je ne vous demande point » de rançon ; vivons en bons voiſins, » & n'ayons d'autre ambition que celle » de nous diſtinguer par la bonne foi » & par les bienfaits. Celui qui de nous » deux remportera la victoire, jouira » du plus beau de tous les triomphes. » Cette action de clémence me fer » plus d'honneur, que ſi j'avois con» quis la France ; & votre reconnoiſ-

(a) Dialogue du Repas de poiſſon, p. 464.

» ſance vous ſera plus glorieuſe, que ſi » vous m'aviez chaſſé d'Italie. »

» Qu'une ſi belle action, ajoute » Eraſme, feroit d'honneur à l'Empe- » reur! il n'y a point de Nation qui ne » ſe ſoumît volontiers à un Prince ſi » clément & ſi humain. »

Cet avis qu'Eraſme donnoit à l'Empereur, ſervit apparemment de modéle à celui de l'Évêque d'Oſma Confeſſeur de ce Prince, dans ce fameux Conſeil où il fut déliberé comment on en agiroit avec le Roi priſonnier. Le Confeſſeur parla le premier, & fut d'avis qu'on relachât François I. ſans lui impoſer aucune condition. Il repréſenta que par cette généroſité l'Empereur acquéreroit une gloire immortelle; qu'il feroit en la perſonne de François I. un véritable ami. Frideric Duc d'Albe rejetta bien loin un ſentiment qui n'étoit pas fait pour être approuvé par un Militaire féroce, & qui ne pouvoit plaire qu'à une très-belle ame; il ſoutint qu'il falloit tirer de la victoire de Pavie tous les avantages qu'elle devoit naturellement procurer: l'Empereur ſuivit ce conſeil. Le Chancelier Gattinare deſapprouva le parti que prenoit l'Empereur; il auroit ſouhaité que le ſentiment du Confeſ-

(a) *Chitrei Saxonia*, L. 19. p. 505. Guichardin, L. 16. n. 5. Rapin-Thoiras, t. 5. p. 191.

ſeur eût prévalu. Il prévit, ainſi qu'Eraſme l'avoit fait, que ſi Charles exigeoit de ſon priſonnier des conditions trop dures, non-ſeulement la Paix ne ſeroit pas ſolide, mais qu'il s'enſuivroit une guerre encore plus cruelle que celle qu'on s'imagineroit avoir finie : auſſi ne voulut-il point ſigner le Traité de Madrit.

Après que François I. eut recouvré la liberté, Eraſme lui en fit ſon compliment (*a*). Il ne craint pas de dire, que c'eſt avec chagrin qu'il avoit vû que la fortune n'avoit pas répondu convenablement au courage & aux grandes vertus d'un Prince, qui lui avoit donné tant de fois des preuves de ſon affection : il ajoute, ce qui eſt encore plus hardi de la part d'un Sujet de l'Empereur, » Quoique cette derniere » Paix ait été faite à des conditions » trop dures, pour ne pas dire injuſ- » tes, j'eſpére que le ſouverain arbi- » tre des choſes humaines amenera tout » à bien. » Après des déclarations ſi publiques, il n'eſt pas étonnant qu'Eraſme ait été accuſé de partialité pour la Nation Françoiſe. Il nous apprend (*b*) que ſon affection pour les François lui avoit fait des ennemis, non-ſeulement dans ſon pays, mais auſſi chez les An-

(*a*) *Epiſt.* 40. *L.* 21. *Epiſt.* 826.

(*b*) *Epiſt.* 9. *L.* 20. *Epiſt.* 875.

glois ; il ajoute que s'il les aime, ce n'eſt point par intérêt, puiſque de toutes les Nations la Françoiſe eſt celle dont il a reçu le moins de bienfaits.

La négociation qui s'étoit faite pour attirer Eraſme en France, prouve qu'il y avoit une très-grande union entre lui & Budée, qui étoit auſſi regardé comme un des principaux ornemens de la République des Lettres. Leur amitié étoit montée à un tel point, qu'ils étoient convenus (*a*) de ſe communiquer tous leurs amis. Elle fut quelquefois obſcurcie par de petits nuages : on trouve dans leurs Lettres reſpectives des expreſſions dures & offenſantes ; il y en a une de Budée (*b*) avec cette Inſcription : Budée juſqu'à préſent ami d'Eraſme, lui dit pour toujours adieu. Eraſme, quoique mécontent, ne cherchoit cependant qu'à appaiſer ſon ami ; & pour le faire rentrer en lui-même, il déclaroit au commencement de ſa réponſe (*c*), que quoique fît Budée, il ſeroit toujours ſon ami & ſon ſerviteur. Il ſe plaint de ce qu'il prend mal quelques-unes de ſes plaiſanteries, dont l'intention n'étoit point de le fâcher : il ſuppoſe même que Budée ne parloit point ſé-

(*a*) *Epiſt.* 30. *L.* 1.

(*b*) *Epiſt.* 343. *Epiſt.* 54. *L.* 3.

(*c*) *Epiſt.* 285. *Epiſt.* 55. *L.* 3.

rieuſement, & que ſes expreſſions approchoient plus de l'ironie que d'une véritable haine. Ce qui eſt conſtant, eſt que quoiqu'il y ait eu entre ces deux ſavans hommes de petites diſcuſſions, & peut-être quelques mouvemens de jalouſie, ils s'aimoient & s'eſtimoient intérieurement. » Je ne crois pas, dit
» Eraſme (*a*), qu'il y ait perſonne
» qui penſe mieux, & qui parle plus
» honorablement de Budée que moi,
» quoiqu'il ſoit aſſez grand pour n'a-
» voir pas beſoin de mon éloge. Il
» m'avoit fait un défi littéraire : je
» croyois qu'il aimoit la plaiſanterie ;
» mais il m'a répondu en bon Fran-
» çois, pour ne pas dire quelque choſe
» de plus. Vous ne m'apprenez rien
» de nouveau en louant Budée, écri-
» voit-il à Vivès (*b*) ; mais l'éloge que
» vous faites d'un homme que j'aime
» tant, me donne un vrai plaiſir : quel-
» que choſe qu'il puiſſe écrire contre
» moi, jamais je ne ceſſerai d'être ſon
» ami. Je ne ſuis point réconcilié avec
» Budée, mande-t-il à Baptiſte Eg-
» natius (*c*) : car je l'ai toujours regardé
» comme un homme de bien, d'une
» grande doctrine, qui avoit bien mé-
» rité des Lettres & des Savans. S'il
» y a eu entre nous quelque brouille-

(*a*) *Epiſt.* 28. L. 5.

(*b*) Voyez auſſi *Epiſt.* 18. L. 6. *Epiſt.* 20. L. 21.

(*c*) *Epiſt.* 3. L. 26.

» rie qui ne mérite pas qu'on en parle ; » ce n'eſt pas moi qui y ai donné oc» caſion ; ce ſont de mauvaiſes lan» gues. » Il faut remarquer que cette Lettre fut écrite après la publication du Cicéronien, qui cauſa quelque nuage dans leur amitié. Budée ne parloit pas d'Eraſme avec moins d'eſtime ; & les éloges que ces deux hommes célébres ſe donnoient mutuellement, paroiſſoient ſi exceſſifs à Cardan, qu'il a déclaré (*a*) qu'il ne pouvoit les lire ſans reſſentir un mal de cœur.

Comme ils étoient ſans contredit les deux plus ſavans hommes de leur ſiécle, c'étoit un problême que l'on agita ſouvent de leur vivant, lequel des deux méritoit la préférence. Longueil, célébre Cicéronien, traita cette queſtion dans ſa Lettre à Jacques Lucas Doyen d'Orléans (*b*). Il ſouhaite de ſavoir de lui, pourquoi François I. donne la préférence à Eraſme ſur Budée, à un Allemand ſur un François, à un Etranger ſur un de ſes Sujets, à un inconnu ſur un homme qu'il voit ſouvent. » Car quant à l'é» rudition, dit-il, je ne vois pas en » quoi Budée cede à Eraſme, ſoit du » côté des Belles-Lettres, ſoit du côté

(*a*) *De Sapientiâ, L. 3. p. 147.*

(*b*) *Epiſt. 62. L. 3. Epiſt. 34.* du 4. Livre des Epîtres de Longolius.

» des Sciences plus dignes d'un Chré-
» tien. Quant au ſtyle, ils en ont cha-
» cun un tout différent, & qui dans
» ſon genre mérite d'être eſtimé. Ils
» ont tous deux une grande abondan-
» ce : l'un eſt plus étendu, l'autre eſt
» plus ſerré ; mais en même-tems il
» eſt plus profond, & il y a plus de
» choſes chez lui. L'un eſt plus plein,
» & l'autre eſt plus rapide. Il me ſem-
» ble remarquer dans Budée plus de
» nerf, plus de ſang, plus de force ;
» dans Eraſme, plus de chair & de
» couleur : dans le premier, plus
» d'exactitude ; dans [illegible] ſecond, plus
» de facilité. L'un eſt rempli de Sen-
» tences, & l'autre de plaiſanteries :
» Budée donne tout à l'utilité ; Eraſ-
» me conſulte beaucoup ce qui peut
» être agréable : le premier brille par
» ſon attention, ſon eſprit, ſa gra-
» vité, ſa dignité ; l'autre par ſon art,
» ſa ſubtilité, ſa douceur, ſes agré-
» mens. Vous aimez l'un ; vous ad-
» mirez l'autre. Budée m'emporte,
» Eraſme me charme. Budée eſt heu-
» reux dans ſes Métaphores, grave
» dans ſes Sentences, varié dans ſes
» figures, ſublime ; Eraſme eſt agréa-
» ble, modeſte, fleuri, abondant, fa-
» cile, clair. Le premier eſt toujours le

» même ; il tonne, il fulmine, lorſqu'il
» eſt queſtion de reprendre les
» défauts de notre tems : l'autre, même
» lorſqu'il attaque les mœurs corrompues,
» paroît plûtôt ſe ſervir de remedes
» doux, qu'avoir recours aux opérations
» violentes. Si Budée avoit à
» écrire l'Hiſtoire, il reſſembleroit
» plus à Thucidide qu'à Salluſte, &
» Eraſme plus à Tite-Live qu'à Hérodote.
» S'il falloit faire un Poëme, le
» premier ſeroit plus tragique, plus héroïque,
» & plus abondant en Sentences
» grav[illegible]le ſecond ſe tireroit
» mieux d'u[illegible]omédie, d'une piéce
» Lyrique ou d'une Elegie : il s'éleve
» pourtant quelquefois ; mais plûtôt
» par imitation que par la force de ſon
» caractere. L'un paroît inſpiré par
» Minerve ; l'autre eſt toujours accompagné
» du chœur des Graces.
» Mais, continue Longueil, afin que
» vous ſoyez perſuadé qu'il n'y a rien
» de parfait dans ce monde, & qu'il
» eſt impoſſible de ſatisfaire tous les
» hommes, je vous apprendrai ce que
» ceux qui croient avoir fait quelque
» progrès dans les Lettres, deſireroient
» dans ces deux Savans. On
» reproche à Budée d'être trop parfait,
» & à Eraſme d'aimer ſes défauts.

» Le premier, dans ſa ſcrupuleuſe » exactitude, oublie ſouvent pour » qui il écrit, n'étant occupé que de » chanter pour lui & pour les Muſes ; » l'autre ſe livrant trop à ſon génie, » s'imagine que les choſes les plus communes peuvent trouver place dans ſes » Ouvrages, ce qui en altére quelquefois la beauté. Budée donne plûtôt à » deviner qu'il n'explique ; Eraſme » trop abondant inonde ſa matiere. Le » premier s'enfle ſouvent ; le ſecond » rampe ordinairement : l'un plaît extrêmement aux Savans ; l'autre fait » plaiſir même aux ignorans. » Longueil finit par déclarer, qu'il ſe contente de rapporter les ſuffrages des Savans. Cette Lettre ayant été envoyée à Eraſme, il crut devoir écrire à Longueil (*a*) : il lui déclare qu'il eſt bien éloigné d'être fâché de la préférence qu'il donne à Budée ſur lui ; qu'il trouve que Budée eſt trop peu loué, tandis qu'il le loue avec trop de profuſion ; qu'il ne ſe reconnoiſſoit point dans les éloges qu'il faiſoit de ſes Ouvrages ; que la plus grande louange que l'on pouvoit faire de lui, étoit de le mettre à la ſuite de Budée. Il aſſure que c'eſt avec plaiſir & profit qu'il a vû les critiques que l'on faiſoit de ſes Ecrits ;

(*a*) *Epiſt.* 27. L. 21. *Epiſt.* 63. L 3.

il avoue qu'il ne revoit pas ſes Ouvrages avec aſſez d'attention ; qu'il n'apporte pas une ſcrupuleuſe exactitude dans le choix des mots, parce qu'il s'imagine que cette affectation ne convient pas à quelqu'un qui tourne ſa principale attention vers les choſes. C'étoit une critique du ſtyle de Longueil, qui dans le goût des admirateurs outrés de Ciceron, n'employoit ſes belles phraſes qu'à dire les choſes les plus communes. Eraſme finit, en aſſurant Longueil que le Roi de France ne lui donne point la préférence ſur Budée, qu'il n'avoit eu intention que de les réunir.

Cette Lettre eſt un modéle de politeſſe, & devroit ſervir d'exemple aux Savans qui s'imaginent avoir des ſujets de plainte contre leurs Critiques. Longueil a prétendu (*a*) que ſa Lettre avoit indiſpoſé Eraſme contre lui : Eraſme l'a nié ; & il en apporte pour preuve, que c'étoit lui-même qui l'avoit fait imprimer. Ce qui eſt conſtant, eſt que lorſque Longueil écrivit cette Lettre, il n'avoit jamais vû Eraſme ; c'eſt lui-même qui l'aſſure. Depuis étant venu à Louvain, il alla rendre viſite à Eraſme (*b*) qui le reçut de ſon mieux ; ils furent trois

(*a*) *Longolii Epiſt.* 14. *Epiſt.* 27. L. 21.

(*b*) *Epiſt.* 38. L. 21.

jours enſemble. Longueil voulut engager Eraſme à parler dans un de ſes Ouvrages d'une avanture, que la jalouſie des Italiens contre les Etrangers qui parloient bien Latin lui avoit procurée à Rome ; mais Eraſme qui ne vouloit point ſe faire de nouveaux ennemis, n'ayant pas répondu d'une maniere qui ſatisfît Longueil, il reſta perſuadé que ce fut une des cauſes qui indiſpoſerent Longueil contre lui le reſte de ſa vie. Le Poëte Nicolas Bourbon qui compara Eraſme à Budée, n'étoit pas éloigné de penſer comme Longueil ; il diſoit que le premier étoit plein d'appas, & que le ſecond enlevoit (1).

Vivès admirateur de tous les deux, n'a oſé décider de la préférence ; il a prétendu (*a*) que c'étoit un eſprit dans deux corps.

(a) Epiſt. 17. L. 12.

La poſtérité qui juge ordinairement mieux que le ſiécle préſent, parce qu'elle juge après que les haines, les jalouſies & les partialités ſont éteintes, a décidé en faveur d'Eraſme. Ce

---

(1) *Scis quid ab Hollando Francus Budæus Eraſmo*
Differat ? hic dictis allicit, ille rapit.
Nicolai Borbonii Nugar. L. 2. Car. 67.

n'eſt pas que l'on ne convienne de la profonde érudition de Budée dans la Littérature Grecque, auquel égard il pourroit peut-être l'emporter ſur Eraſme ; mais celui-ci l'emporte certainement ſur Budée par ſes agrémens, par ſa fécondité, & par la varieté du nombre infini de ſes Ouvrages : enfin Budée peu lû n'eſt connu que de ceux qui étudient à fond les Lettres-Grecques ; & Eraſme eſt encore entre les mains de tout le monde.

Dans le tems à peu près que le Roi de France penſoit à attirer Eraſme dans ſon Royaume, Erneſt de Baviere, qui fut depuis Evêque de Paſſau & Archevêque de Saltzbourg, projettoit de faire fleurir l'Univerſité d'Ingolſtad, en y faiſant venir à des conditions avantageuſes tout ce qu'il y avoit de plus habiles gens en Allemagne. Il jetta d'abord les yeux ſur Eraſme, très-réſolu de ne rien épargner pour l'avoir. Il fit part de ſon projet à Urbain le Roi, Profeſſeur d'Ingolſtad ; & le Roi en écrivit à Jean Faber (a) célébre Dominicain, qui depuis fut Evêque de Vienne, qu'il croioit être avec Eraſme. Il lui fit part des intentions du Prince de Baviere ; & il le pria de lui faire ſavoir s'il n'y auroit pas

(a) *Epiſt. 17. L. 2.*

pas moyen d'engager Eraſme à être Profeſſeur ordinaire à Ingolſtad. S'il objectoit ſon âge, on avoit ordre de lui dire qu'il n'auroit aucune fatigue; que le Prince demandoit ſeulement que par ſa préſence il vint mettre en honneur les Etudes de l'Univerſité d'Ingolſtad. Il ajoutoit que ſi Eraſme, avant de s'engager, jugeoit à propos de venir voir le Prince Erneſt & examiner les lieux, le Prince payeroit la dépenſe du voyage, & feroit volontiers un préſent honnête. Il finit par prier Faber d'employer toute ſon éloquence pour engager Eraſme à contenter le Prince, & à donner à l'Allemagne la préférence ſur tous les autres pays.

Cette négociation (*a*) ſe faiſoit de concert avec Leonard d'Ech, Grand-Maître de l'Univerſité. Le Prince avoit pris cette affaire ſi fort à cœur, qu'il avoit envoyé un exprès à Baſle, ſeulement pour en accélérer la concluſion: il devoit offrir à Eraſme deux-cens ducats d'or, & de très-riches Bénéfices; & il avoit ordre d'engager Eraſme à ſacrifier un mois pour venir voir Erneſt de Baviere, qui avoit le plus grand déſir de voir un homme ſi célebre.

(*a*) *Epiſt.* 18. *L.* 2.

Eraſme fit réponſe à Urbain le Roi (a) qu'il étoit très-ſenſible à l'eſtime & aux propoſitions que lui faiſoit le Prince de Baviere, mais qu'il ne lui étoit pas libre de s'attacher à aucun Prince, parce qu'il appartenoit au Roi Catholique en qualité de Conſeiller. Il promet qu'il ira faire ſa Cour au Prince, ne fût-ce que deux ou trois jours, ſi ſes affaires le lui permettent. Il lui donna des preuves de ſa reconnoiſſance le 4 Novembre 1517. par la dédicace de ſon Quinte-Curce. Il avoit relu cet Auteur avec attention pendant un voyage qu'il avoit fait au Printems de cette même année en Angleterre ; & il avoit fait quelques corrections dans le texte. C'eſt à l'occaſion de cette invitation du Prince Erneſt, que le Jéſuite Gretſer a remercié la Providence d'avoir permis qu'Eraſme n'eût point été tenté de venir à Ingolſtad. » Notre Académie, dit-il (c), a couru trois grands » riſques de perdre ſa Foi : le premier, lorſqu'en 1518. Eraſme de » Roterdam fut invité d'y venir enſeigner les Belles-Lettres ; le ſecond » lorſqu'en 1520. Reuchlin enſeignoit » ici les Langues ſavantes ; & le troi- » ſieme, lorſque dans la même année

(a) *Epiſt.* 19. *L.* 2.

(b) *Epiſt.* 34. *L.* 3.

(c) Voyez Gret. Epiſt. & Critique de l'Apologie d'Eraſme, *p.* 42.

» on offroit une penſion conſidérable » à Melanćton, s'il vouloit venir s'é» tablir ici. Car quoi qu'Eraſme & » Reuchlin n'attaquaſſent pas manifeſ» tement la Foi Catholique, ils la » ſappoient ſourdement, & ils étoient » les ennemis mortels des rits Eccle» ſiaſtiques & des corps réguliers : » or un faux Catholique nuit plus à la » Foi qu'un Hérétique déclaré. Le » Ciel a préſervé notre Académie » & toute la Baviere de ces malheurs : » Eraſme n'y vint point, Reuchlin » n'y reſta que peu de tems, & Luther » retint auprès de lui Mélanćton. » Erard de la Mark, Evêque & Prince de Liege, qui fut auſſi Cardinal, ne penſoit pas de même ſur Eraſme ; il le regardoit (*a*) comme une eſpece de divinité deſcendue du Ciel en terre. Il lui écrivit (*b*) que s'il vouloit lui faire l'honneur de le venir voir, (ce ſont les propres termes du Prélat,) ce ſeroit la choſe du monde qui lui feroit le plus de plaiſir. Eraſme répondit à ce Prince (*c*) le 7 Janvier 1519. que le mauvais tems, ſon peu de ſanté, & ſes grandes occupations l'empêchoient de voler à Liege ; mais qu'il s'y rendroit dès que le tems ſeroit un peu plus favorable, & qu'il auroit

(*a*) *Epiſt.* 43. *L.* 3.

(*b*) *Epiſt.* 45. *L.* 3.

(*c*) *Epiſt.* 46. *L.* 3.

moins d'affaires ; que ſi cependant ſon Alteſſe le vouloit abſolument, il coureroit ſur le champ chez lui. Il y alla (a) effectivement quelque tems après, & en fut très-bien reçu. Il a rendu publiquement témoignage, qu'il n'avoit pû voir ce Prince ſans l'aimer & ſans l'admirer : il a célébré la douceur de ſes mœurs, ſa politeſſe, la pénétration de ſon eſprit, ſon grand jugement, ſon amour pour les Belles-Lettres, & enfin ſa piété. Il crut devoir lui donner des preuves de ſa reconnoiſſance, en lui dédiant ſa paraphraſe ſur les Epîtres de Saint Paul aux Corinthiens. Chriſtolphe d'Utenheim, Evêque de Baſle, n'eut pas moins d'amitié pour Eraſme. La préférence qu'il avoit donnée à Froben pour l'impreſſion de ſes Ouvrages, l'obligeoit de faire de fréquens voyages à Baſle : il y rendit ſes devoirs à l'Evêque qui le combla de politeſſes (b) lui offrit ſa bourſe, & l'obligea d'accepter un cheval qui valoit cinquante ducats d'or. La Lettre que ce Prélat lui écrivit le 13 Juillet 1517. ſert de preuve de la grande ſatisfaction qu'il avoit eue de faire connoiſſance avec lui : il déclare que ſa ſanté ne peut pas être en danger, ſans que les ſcien-

(a) *Epiſt.* 73. *L.* 25.

(b) *Epiſt.* 5. *L.* 8. *Epiſt.* 9. *L.* 7. *Epiſt.* 28. *L.* 3.

tes & la République des Lettres courent de grands riſques : il ne ſouhaite rien avec tant d'empreſſement que de vivre avec lui, de jouir de ſa converſation auſſi agréable que ſavante ; & ſi l'air de Baſle convient à ſa ſanté, il lui offre de venir partager ſon Palais.

Ces politeſſes étoient d'autant plus flatteuſes pour Eraſme, que l'Evêque de Baſle n'avoit pas la réputation de les prodiguer. Eraſme eut auſſi ſujet d'être content (*a*) des habitans de Baſle : tout le monde l'y aimoit ; chacun le regretta lorſqu'il en partit ; pluſieurs l'accompagnerent lorſqu'il monta à cheval pour ſortir de Baſle ; quelques-uns verſerent des larmes ; enfin il étoit ſi reconnoiſſant de la gracieuſe réception qui lui avoit été faite à Baſle, qu'il avoit pris la réſolution de s'y fixer, ſi la Cour ne faiſoit rien pour lui.

(*a*) *Epiſt.* 21. *L.* 7.

Il y retourna l'an 1518. (*b*) pour y veiller à l'impreſſion de ſes Ouvrages. Il y arriva le 1 Juin ; c'étoit la Fête de l'Aſſenſion cette année. La chaleur qu'il avoit ſoufferte pendant le voyage, l'avoit extrêmement incommodé. Il regnoit dans ce même tems (*c*) une maladie contagieuſe,

(*b*) *Epiſt.* 284.

(*c*) *Epiſt.* 294.

qui faiſoit mourir beaucoup de monde ; c'étoit une toux violente, qui étoit accompagnée de mal de tête & de douleurs d'entrailles. Eraſme fut attaqué de cette épidémie deux jours après ſon arrivée à Baſle ; il ſ'y joignit une diſſenterie (*a*) moyennant quoi il fut plus de ſix mois à achever ce qu'il avoit compté faire en deux ou trois mois. Antoine Pucci, neveu du Cardinal Laurent Pucci, étoit pour lors Nonce à Zuric : dès qu'il ſçut Eraſme à Baſle (*b*), il le fit prier de le venir voir ; mais ſa mauvaiſe ſanté & ſes occupations littéraires ne lui permirent pas de faire ce voyage. Cependant Pucci avoit un déſir extrême de connoître un homme que ſon Oncle eſtimoit beaucoup, & qui étoit intime ami de Paul Bombaſius, Sécretaire du Cardinal Laurent Pucci ; il prit le parti (*c*) de venir à Baſle, où dès qu'il fut arrivé, il envoya faire des complimens à Eraſme, & le prier de ſe rendre chez lui, afin qu'il eût le plaiſir de l'entretenir & de dîner avec lui. Il fit en même tems prier à dîner Rhenanus, les freres Amorbaches & quelques autres intimes amis d'Eraſme. Sa ſanté ne lui permit pas de ſe trouver à ce

(*a*) *Epiſt.* 285.

(*b*) *Epiſt.* 347.

(*c*) *Epiſt.* 24. *L.* 2.

repas, de ſorte que le Nonce voulant l'embraſſer, fut obligé de le venir trouver dans ſon petit réduit. Eraſme lui fit (a) quelque tems après de très-humbles remerciemens de toutes ſes politeſſes ; & il nous apprend par cette Lettre, que c'étoit la ſeconde édition de ſon Nouveau-Teſtament qui l'avoit fait venir à Baſle ; que ſa mauvaiſe ſanté & la peſte l'avoient obligé de ſortir de cette Ville, avant que cette Edition pût paroître. Il quitta Baſle étant encore en mauvais état ; il s'embarqua ſur le Rhin, & vint dîner à Briſac, d'où il alla coucher dans un mauvais Village, où il penſa mourir. Il ſe trouva avec plus de ſoixante perſonnes dans une chambre fort petite, qui étoit écauffée par un poële. C'étoit ce qui pouvoit lui arriver de plus déſagréable : jamais il ne put s'accoutumer à cette maniere de ſe chauffer ; & il a aſſuré que les poëles l'avoient toujours incommodé. Il alla le lendemain matin à Strasbourg, où le Libraire Sheurerius qui avoit imprimé quelques-uns de ſes Ouvrages, lui envoya du vin. Il reçut la viſite de ſes amis, qui le défrayerent de la dépenſe qu'il avoit faite dans la Ville. Il prit un cheval pour aller à Spire ; le Doyen l'eut

M iiij

(a) Epiſt. 26. L. 5.

(b) Epiſt. 25. L. 5.

pendant deux jours chez lui, & le traita au mieux. Il prit là un chariot pour aller à Wormes & de-là à Mayence, où il s'embarqua pour Poparde. Le Receveur de la Douane appellé Eſchendelſer, ayant appris qu'Eraſme dont la réputation étoit parvenue juſqu'à lui, étoit à Poparde, l'alla chercher, & l'obligea de venir chez lui. Eraſme fut fort étonné de trouver ſes Ouvrages au milieu des Régiſtres de ce Receveur, qui n'eut pas plûtôt Eraſme chez lui, qu'il s'écria qu'il étoit trop heureux : il fit venir ſes enfans, ſa femme ; il envoya chercher ſes amis ; & comme les Batteliers s'impatientoient d'attendre Eraſme, il leur envoya bonne proviſion de vin, & promit au Maître du batteau qu'il lui ſeroit remiſe des droits de Douane, à cauſe du plaiſir qu'il lui avoit procuré de voir un homme tel qu'Eraſme. Il conſerva toute ſa vie de l'amitié pour ce Receveur ; il lui dédia (*a*) l'Interprétation du Pſeaume xiv. qu'il a intitulé de la pureté de l'Egliſe Chrétienne, dix-huit ans après en avoir été ſi bien reçu. Il auroit voulu éviter de paſſer par Cologne, où il étoit perſuadé qu'il avoit beaucoup d'ennemis depuis qu'il s'étoit déclaré ſi

(*d*) *Epiſt.* 33. *L.* 29.

zélé partiſan de Reuchlin, dont les Théologiens de Cologne étoient les délateurs; mais ſon valet avoit mené ſes chevaux dans cette Ville : il fallut donc qu'il y allât. Il en ſortit bien vîte, aimant mieux riſquer de monter un cheval boiteux pour s'en aller, qu'attendre quelque tems pour avoir une voiture commode. Il alla à Bedbure, Château du Comté de Nouvel-aigle, à cinq lieues de Cologne : il reſta cinq jours chez ce Seigneur qui l'aimoit & l'eſtimoit beaucoup; il les paſſa fort agréablement. Il y revit une partie de ſon Nouveau-Teſtament. Il avoit preſque recouvré ſa ſanté; & il avoit formé le projet d'aller rendre viſite à l'Evêque de Liége, & de paſſer en Angletetre pendant l'Automne, & profiter des offres que le Roi d'Angleterre lui faiſoit. Il ſortit donc du Château de Bedbure par un très-mauvais tems, malgré les remontrances du Comte de Nouvel-aigle; & il ſe mit dans une voiture découverte. Il faiſoit très-froid, & il tomboit de la pluie; il arriva la nuit à Aix-la-Chapelle extrêmement fatigué. Il deſcendit dans une Auberge, d'où on le mena malgré lui chez le Chantre, qui avoit quelques Chanoines à ſouper. Le repas n'étoit que de carpes ; & quoiqu'il ne pût ſouffrir le poiſſon, il mangea beaucoup, parce qu'il avoit grande faim. Le lendemain il alla dîner chez le Vice-Prévôt, où il ne trouva encore que du poiſſon mal cuit dont il mangea. Etant retourné dans ſon Auberge, il eut une grande indigeſtion accompagnée d'un vomiſſement. Il n'en étoit pas encore bien remis, qu'il monta à cheval pour continuer ſa route. Il alla à Maſtrict, delà à Tongres en très-mauvais état. Une foibleſſe le prit au ſortir de Tongres : on le mit dans un chariot couvert qui le mena à S. Trudon, où il monta à cheval pour aller à Tenes. Il prit là une voiture ; & ce ne fut pas ſans peine qu'il regagna Louvain. Il ne voulut pas deſcendre dans ſon College, parce que comme il s'étoit écorché en ſe grattant, & que le mouvement du cheval avoit augmenté ſes écorchûres, il appréhendoit qu'on ne les prît pour des ſymptômes de peſte ; ce qui auroit fait tort à ſon Collége. Cette maladie contagieuſe faiſoit pourlors beaucoup de ravages. Il alla donc chez le Libraire Thierri, ſur l'amitié duquel il comptoit. S'étant couché, pendant qu'il dormoit, un abſcès qu'il avoit à ſes plaies, creva ; il envoya chercher un Chirurgien, qui après l'avoir examiné, dit en particulier à ſon valet & à Thierri qu'Eraſme avoit la peſte : il promit d'envoyer des remedes ; mais il aſſura qu'il ne viendroit pas lui-même. Eraſme crut devoir conſulter les Médecins ; ils déclarerent que ſon mal n'étoit rien. Cependant le pere du Chirurgien étant venu voir Eraſme, fut du même avis que ſon fils. On envoya chercher un autre Chirurgien, qui ſe mocqua de ſon confrere. Le plus fameux Médecin de Louvain fut appellé : il jugea que les urines ne faiſoient rien craindre de mauvais ; mais Eraſme ne lui eut pas plûtôt parlé de ſes plaies, que le Médecin trembla : il s'imagina que ces écorchûres étoient de véritables charbons ; & au lieu de revenir comme il l'avoit promis, il envoya un Prêtre. Eraſme piqué contre les Médecins, n'en voulut plus entendre parler. Il ſe gouverna à ſa mode : il prit pour toute nourriture du hachis de poulet, avec quelques verres de vin de Beaune ; & en trois jours ſon eſtomach ſe rétablit. Il ſe remit enſuite à l'étude ; & les écorchûres ſe guérirent. Après avoir été ainſi quatre ſemaines chez le Libraire Thierri, il retourna guéri dans ſon Collége. Il avoit fait dire à ſes connoiſſances, qu'il avoit été ſoupçonné d'avoir la peſte, & que ceux qui auroient peur ſeroient bien de ne pas venir chez lui : cependant pluſieurs de ſes amis vinrent lui rendre viſite. Le premier de tous fut Dorpius, avec lequel il avoit eu des diſcuſſions dont nous avons déja parlé. Atenſis dont nous parlerons dans la ſuite, le vint voir auſſi. (a) Cependant il venoit de faire une grande perte ; le Chancelier Sauvage étoit mort depuis peu, lorſqu'il étoit entiérement occupé à procurer l'avancement d'Eraſme. L'Aumonier de ce Miniſtre, en lui apprenant cette nouvelle, l'aſſura qu'il auroit eu inceſſamment un établiſſement ſolide, ſi le Chancelier eût ſeulement vécu trois mois davantage (b). Dans les premiers momens de la douleur que cauſa à Eraſme la mort de Sauvage, il eut quelque deſſein d'aller en Angleterre profiter de la bonne volonté que le Roi, la Reine & le Miniſtre avoient pour lui. La Reine Catherine d'Arragon l'eſtimoit tant (c) qu'elle auroit ſouhaité l'avoir dans ſa maiſon pour qu'il lui ſervît de Précepteur. On avoit

(a) *Epiſt.* 286.

(b) *Epiſt.* 342. *Epiſt.* 294. *Append.*

(c) *Epiſt.* 8. *Append.*

fait diverſes tentatives pour l'engager à ſe fixer dans le Royaume. Dans un petit voyage qu'il avoit fait en Angleterre dans le Printems de l'an 1517. pour quelque affaire particuliere (*a*), le Roi & le Cardinal de Wolſei qui avoit toute l'autorité, le reçurent avec la plus grande bonté : ils lui offrirent un magnifique logement, & ſix-cens Florins de revenu s'il vouloit reſter chez eux. Eraſme parut très-ſenſible à ces propoſitions; mais il ne refuſa ni n'accepta (*b*). On lui promit une autrefois un Bénéfice de cent marcs de revenu. Le Roi lui faiſoit ſouvent des préſens conſidérables; & dans une Lettre de remerciement (*c*) qu'Eraſme écrivit à ce Prince le 25 Avril 1518. au retour de ce dernier voyage de Baſle, il lui rend graces des offres conſidérables qu'il lui a faites : il aſſure Sa Majeſté Britannique que bien loin de le refuſer, il ſe feroit un plaiſir de travailler même ſans aucune rétribution pour un Prince, qui n'accorde ſa protection qu'à proportion des vertus qu'on pouvoit avoir, & des ſervices qu'on rendoit aux Lettres; de ſorte que ſa Cour qui peut ſervir de modéle aux Academies Chrétiennes, a reçu tant de louanges des plus

(*a*) *Epiſt.* 23. *L.* 30.

(*b*) *Epiſt.* 127.

(*c*) *Epiſt.* 16. *L.* 3.

habiles gens, qu'il n'y a point d'Univerſité qui n'en doive être jalouſe. Il finit par aſſurer le Roi, qu'après ſon édition du Nouveau-Teſtament qui lui demandera encore quatre mois, il ſe conſacrera tout entier à ſon ſervice. Il avoit pour lors la plus grande idée de la Cour d'Angleterre (*a*) ; il écrivoit à un Seigneur Anglois, que quoiqu'il regardât les Cours des Princes comme des miſéres brillantes, ce ſeroit cependant avec plaiſir, qu'il ſe mettroit au ſervice de celle d'Angleterre, s'il étoit plus jeune. Dans une Lettre qu'il écrivit à Henri VIII. le 15 Mai 1519 (*b*) pour le féliciter ſur la part qu'il avoit au rétabliſſement de la paix dans l'Europe, il déclare qu'autrefois il avoit de l'averſion pour les Cours des Princes ; mais que lorſqu'il faiſoit attention aux vertus du Roi & de la Reine d'Angleterre, au mérite des Miniſtres & des Seigneurs de la Cour Britannique, il avoit le plus grand deſir du monde d'y aller, & qu'il ne rougiroit pas de ſon ambition, ſi ſa ſanté encore plus que ſon âge ne l'en détournoit, & qu'il iroit d'autant-plus volontiers, qu'on lui offroit des conditions très-avantageuſes.

C'étoit l'incertitude de ſa ſituation

(*a*) *Epiſt.* 377. *Epiſt.* 26. *L.* 6.

(*b*) *Epiſt.* 12. *L.* 6.

qui avoit donné à Eraſme cette foible tentation d'aller ſe fixer en Angleterre. On n'en peut douter après la Lettre qu'il écrivit à l'Archevêque de Cantorberi l'an 1518. (a) Il lui mande, que depuis la mort du Chancelier ſon protecteur il ſe trouvoit fort embarraſſé; qu'il avoit quelque envie de ſe retirer en Angleterre; qu'il eſpéroit que Warrham voudroit bien augmenter ſa petite fortune.

(a) Epiſt. 269. Append.

Il ne conſerva pas long-tems ce projet; le ſucceſſeur de Sauvage contribua ſans doute à le retenir encore quelque tems dans le Brabant. Ce fut Mercurin Gattinare, qui en même tems qu'il étoit Chancelier du Roi Catholique, parvint à être Cardinal. Eraſme n'avoit pas eu de grandes liaiſons avec lui avant qu'il eût été décoré de la dignité de Chancelier; mais il ne fut pas plutôt en place, qu'il eut pour Eraſme la plus grande conſidération, comme il eſt aiſé d'en juger par les Lettres qu'ils ſe ſont écrites mutuellement. Eraſme lui recommandoit ſes amis (b) avec cette confiance que l'amitié donne; & il aſſuroit Eraſme (c) qu'il l'avoit toujours aimé. Effectivement il lui donna des preuves de ſa bonne volonté dans la ſuite, lorſqu'il

(b) Epiſt. 11. L. 12.

(c) Epiſt. 41. L. 27. Epiſt. 33. L. 27.

eut beſoin de la protection de ce Miniſtre pour impoſer ſilence à ſes calomniateurs, ainſi que nous le verrons ailleurs; & lorſque Gattinare mourut, (a) Epiſt. 31. L. 26. Eraſme dit publiquement (*a*) qu'il avoit perdu un de ſes grands amis.

Il n'y avoit pas long-tems que Gattinare étoit Chancelier du Roi Catholique, lorſqu'il arriva un grand changement dans les affaires de l'Europe par la mort de l'Empereur Maximilien. Charles Roi d'Eſpagne, ſon petit-fils, lui ſuccéda. L'élection à l'Empire d'un Prince déja ſi puiſſant d'ailleurs, cauſa une grande révolution dans les affaires politiques de l'Europe, tandis qu'il s'en préparoit une encore bien plus conſidérable dans la Religion, dont nous n'aurons que trop occaſion de parler.

Eraſme nous a conſervé quelques détails de ce qui s'étoit paſſé à la diette de l'Election de Charles V. qu'il ſavoit de l'Evêque de Liége qui y étoit préſent; ils méritent d'être rapportés. La veille du jour que Charles fut élû à l'Empire (b) piſt. 4. L. 13. (*b*) tous les Electeurs offrirent cette grande dignité à Fréderic Electeur de Saxe: il la refuſa conſtamment; & ſur ſon refus les Electeurs lui ayant demandé quel étoit le Prince, qu'il croyoit devoir être choiſi pour chef du Corps Germanique, il répondit qu'il étoit perſuadé que le meilleur choix que l'on pouvoit faire, étoit de Charles Roi d'Eſpagne : en conſéquence Charles V. fut élû Empereur le 28 Juin 1519. Les Agens du nouvel Empereur qui étoit en Eſpagne, crurent devoir faire un préſent de trente mille Florins à Fréderic : il les refuſa ; & ſur la priére qu'on lui fit, qu'il permît du moins qu'on diſtribuât dix mille francs aux Officiers de ſa maiſon, il répondit, » Ils ſont les maîtres de recevoir ce » qu'on leur offrira ; mais je déclare » que celui qui prendra ſeulement un » écu, ne reſtera pas le lendemain à » mon ſervice. » Craignant enſuite qu'on ne lui fît de nouvelles inſtances, le lendemain il monta à cheval, & s'en alla.

L'Europe étoit pour lors en paix. Les Rois de France & d'Angleterre étoient convenus d'avoir une entrevûe : elle ſe fit l'an 1520. entre Ardes & Guines ; & elle fut ſi magnifique, qu'on lui donna le nom de Camp du Drap d'Or, qu'elle conſerve encore dans l'Hiſtoire. L'Archevêque de Cantorberi & Thomas Morus qui devoient accompagner Henri VIII. manderent à Eraſme (*a*) de ne pas manquer de ſe trouver à Calais, où la Cour d'Angleterre devoit d'abord ſe rendre. Eraſme ſuivit ce conſeil : il ſe propoſa de faire quelques viſites au Cardinal de Wolſei, qui dans ce tems-là étoit proprement le vrai Roi d'Angleterre ; mais (*b*) ce Miniſtre ſe trouva ſi occupé à Calais ; qu'Eraſme après lui avoir fait une fois la révérence chez lui, ne crut pas devoir ſe préſenter davantage pour ne pas interrompre un Miniſtre ſurchargé des plus grandes affaires. Il reçut dans le même tems une nouvelle penſion (*c*) : ce fut apparemment le Chancelier Gattinare qui la lui procura. Eraſme ne nous apprend point à quoi elle montoit ; il aſſure ſeulement qu'elle lui fut accordée ſans qu'il ſe donnât le moindre mouvement pour l'obtenir : c'étoit l'an 1520. Il y eut cette même année une Diette à Cologne (*d*) où Eraſme aſſiſta en qualité de Conſeiller de l'Empereur. Il y fut grande queſtion des troubles de Religion, auxquels les déclamations de Luther avoient donné lieu. On parlera ailleurs des bons conſeils qu'Eraſme donna, & qui auroient ſans doute prévenu de grands mal-

(*a*) *Epiſt.* 21. & 22. L. 13. *Epiſt.* 16. L. 5.

(*b*) *Epiſt.* 30. *L.* 14

(*c*) *Epiſt.* 2. *L.* 13.

(*d*) *Epiſt.* *Rhenani.*

heurs, s'ils euſſent été ſuivis. Le Cardinal de Wolſei s'étant rendu à Bruges près de l'Empereur dans l'Eté de l'an 1521. (*a*) pour y conclure de la part du Roi ſon Maître une ligue entre le Pape, l'Empereur & l'Angleterre, Eraſme alla dans cette Ville (*b*) dans l'eſpérance de trouver à la ſuite du Cardinal quelques-uns des Anglois avec leſquels il étoit lié de la plus intime amitié : Il y rencontra (*c*) Cutbert Tunſtal, Thomas Morus & Milord Montjoie. Il faiſoit ſa cour à l'Empereur (*d*), & ſe trouvoit aux repas où étoient invités les Princes & les Miniſtres. Chriſtiern Roi de Dannemarc, à qui ſa tyrannie avoit fait perdre la Couronne, & qui vouloit engager l'Empereur, dont il avoit épouſé la ſœur à le rétablir ſur le Trône, étoit venu à Bruges. Il prioit Eraſme à manger : il l'auroit même voulu avoir tous les jours à ſa table; mais Eraſme ne voioit qu'avec répugnance un Prince, que ſes violences avoient rendu odieux à tout l'Univers, & que la Cour de Rome déteſtoit, parce qu'il avoit fait empriſonner le Miniſtre du Pape (*e*) qui levoit l'argent des Indulgences, s'étoit emparé du profit qu'il avoit fait, avoit fait

(*a*) Rapin Thoiras, L. 15. t. 5. p. 172.

(*b*) *Epiſt.* 7. L. 14.

(*c*) *Epiſt.* 16. L. 17.

(*d*) *Epiſt.* 6. L. 23.

(*e*) *Rainaldus, an.* 1519. n. 57.

(a) 1520. p. 88. (a) cruellement mourir pluſieurs Prélats, & s'étoit enfin déterminé à embraſſer le Luthéraniſme. Ce Prince ſi haï & ſi mépriſé avoit cependant quelque goût pour la Littérature : il deſira beaucoup pendant ſon ſéjour à Bruges, d'avoir des conférences ſécretes avec Eraſme (b); mais comme celui-ci ſavoit avec quelle attention il étoit obſervé par ſes ennemis, que leur haine rendoit incapables de rendre juſtice à ſes intentions, il refuſa toujours de voir en particulier Chriſtiern, parce qu'il étoit très-perſuadé que cette entrevûe ne produiroit aucun bien, & qu'on lui en feroit un grand crime. On ne pouvoit guéres mener une vie dont l'apparence fût plus agréable, que celle qu'il menoit pour lors. Il mangeoit chez le Cardinal de Wolſei ; voioit les Evêques, les Nonces ; étoit en grande relation avec les Ambaſſadeurs, qui venoient ſouvent lui rendre viſite à Anderlac, où il paſſa une partie du beau tems de l'an 1521. & dont le ſéjour lui plaiſoit infiniment. Il nous a appris (c) qu'il n'y avoit aucun endroit, où il étudiât avec une ſi grande tranquillité.

(b) Réponſe à Huttenus.

(c) Epiſt. 525.

Mais elle étoit bien troublée par la fureur de ſes ennemis, dont le nombre augmentoit tous les jours, & dont les libelles, les calomnies, les propos inſenſés l'obligerent enfin de ſortir du Brabant. Ne pouvant pas le faire mourir, ils porterent leur haine (*a*) jusqu'à répandre à toute occaſion le bruit de ſa mort : ce fut principalement dans le tems de ſon dernier voyage à Anderlac. Les uns diſoient qu'il s'étoit laiſſé tomber de cheval, & qu'il s'étoit caſſé la tête; d'autres prétendoient qu'il étoit mort de la fiévre; enfin on le faiſoit mourir d'apoplexie. Ce qu'il y eut d'heureux pour lui, eſt que jamais il ne s'étoit ſi bien porté que dans le tems qu'on le tuoit. Si la nouvelle de ſa mort réjouiſſoit les méchans, elle affligeoit preſque tout le monde (*b*). Un jour que cette nouvelle paſſoit pour conſtante, un Poëte compoſa une Elegie, dans laquelle il ne ſe contentoit pas de pleurer Eraſme; il le mettoit au nombre des Saints. Nous avons parmi les Poëſies de Nicolas Bourbon une Epitaphe très honorable faite à l'occaſion du faux bruit de ſa mort; on en parlera ailleurs.

Il n'étoit embarraſſé que du choix de ſon azile. La France, l'Eſpagne, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne

(*a*) Epiſt. 712.

(*b*) Epiſt. 521.

lui offroient des retraites glorieuſes; il n'y avoit preſque point de Prince, qui ayant quelque goût pour la Littérature, n'eût voulu l'avoir chez lui. Outre ceux dont nous avons déja parlé, l'Electeur de Saxe lui fit propoſer de venir dans ſes Etats; & il chargea Bilibalde (*a*) intime ami d'Eraſme, de lui en écrire. L'Evêque d'Utrect, grand-Oncle de l'Empereur Charles V. le deſiroit (*b*) auſſi avec beaucoup d'empreſſement. Le Cardinal Albert, Archevêque de Mayence, ſouhaitoit avec la plus grande impatience de le voir dans ſon Electorat. Des raiſons ou des prétextes (*c*) empêchoient toujours Eraſme d'aller à Mayence: le Cardinal lui envoya un gobelet d'un travail admirable (*d*) auquel il avoit donné le nom de *Gobelet d'Amour*; & il lui fit dire en même-tems (*e*) que s'il lui faiſoit ce préſent lorſqu'il ne vouloit pas le voir, il pouvoit juger qu'il lui en feroit de conſidérables s'il venoit lui rendre viſite. Quoiqu'il eût écrit en 1518. (*f*) qu'il avoit ſouvent été très-fâché d'avoir quitté Rome, & que pour lors il auroit eu honte d'y retourner, à cauſe de ſes cheveux blancs & de ſon âge avancé, cependant il paroiſſoit (*g*)

(*a*) *Epiſt.* 856. *Epiſt.* 10.

(*b*) *Epiſt.* 75. *Epiſt.* 210. *Append.*

(*c*) *Epiſt.* 2. & 42. *L.* 13.

(*d*) *Epiſt.* 9. *L.* 29.

(*e*) *Epiſt.* 9. *L.* 12.

(*f*) *Epiſt.* 275. *Append.*

(*g*) *Epiſt.* 34. 35 36. *L.* 12. *Epiſt.* 14. *L.* 17.

avoir envie d'y retourner l'an 1521. Il y a lieu de croire que ce qu'il en diſoit, étoit plûtôt des complimens qu'il faiſoit à quelques Prélats de la Cour de Rome, qu'une réſolution bien ſincere. Pouvoit-il ſe flatter de trouver à Rome cette liberté & cette tranquillité qui faiſoient tout l'objet de ſes deſirs, & qu'il aimoit tant (*a*) qu'il crut devoir leur ſacrifier tous les autres agrémens qu'il avoit à eſpérer dans ſa Patrie, & dans tous ces autres établiſſemens avantageux qu'on lui propoſoit ?

Sa fortune étoit pour lors dans une ſituation aſſez favorable. Richard Pacæus avoit parlé de lui dans ſon Livre de l'Utilité des Etudes, comme étant dans la plus grande miſére : Eraſme en parut fort mécontent ; & dans une Lettre du 14 Mai 1518. (*b*) il déclare que celui qu'on repréſente comme ſi miſérable, a trois-cens ducats de revenu, ſans compter les préſens qu'il reçoit de ſes Mécenes, & ce que ſes Ouvrages peuvent lui rendre. » Il en » auroit bien davantage, ajoute-t-il, » s'il vouloit ſe mêler des affaires des » Princes ; » & dans une Lettre à Bombaſius écrite le 23 Septembre 1521. (*c*) il paroît fort content de

(*a*) *Epiſt.* 15. *L.* 11. *Epiſt.* 11. *L.* 24.

(*b*) *Epiſt.* 275.

(*c*) *Epiſt.* 594. *Epiſt.* 14. *L.* 17.

l'état de ſes affaires. » Je ne ſuis pas » ſi riche que vous, lui dit-il; mais » je ceſſe de me plaindre de Mercure : » j'ai de quoi vivre honnêtement; & » il me reſte encore de quoi ſoulager » un ami indigent : ainſi il s'en faut » bien que je ſois à charge à per» ſonne. » C'eſt ſans doute cette aiſance qui contribua à l'engager à ſe retirer à Baſle, où l'impreſſion de ſes Ouvrages l'appelloit ſouvent, où il avoit un grand nombre d'amis, & où il eſpéroit trouver une liberté & une tranquillité qu'il ne goûtoit pas dans le Brabant, & dont il ne pouvoit pas ſe flatter de jouir dans les Pays où on l'appelloit. Mais avant de le voir établi à Baſle, il faut rendre compte des Ouvrages qu'il avoit déja donnés au Public, & qui lui avoient acquis la réputation d'un très-beau génie, & d'un des plus ſavans hommes de l'Europe.

Le Manuel du Chrétien (1) fut un de ſes premiers Ouvrages : il fut commencé ſur la fin du quinziéme ſiécle (a) dans

(a) *Epiſt. Botz.*

---

(1) *Enchiridion militis Chriſtiani, ſaluberrimis præceptis refertum.*

Il n'eſt pas queſtion de Gens de guerre dans cet Ouvrage; il ne regarde que les Chrétiens en général.

le Château de Tournehens chez la Marquiſe de Véere, dans le tems qu'Eraſme fuyant la peſte qui étoit à Paris, s'y étoit réfugié au commencement du ſeiziéme ſiécle. Une femme très-pieuſe, qui avoit un mari dont elle avoit de très-grands ſujets de ſe plaindre, engagea Eraſme à faire cet Ouvrage; elle eſpéroit qu'il pourroit contribuer à la converſion de ſon mari. L'intention de l'Auteur étoit (*a*) de remedier à l'erreur trop accréditée, que la Religion conſiſtoit dans des cérémonies & des obſervations plus que Judaïques; ce qui étoit cauſe que la vraie piété étoit négligée.

(*a*) *Epiſt.* 8. *L.* 10.

Le Manuel eſt dédié à un ami qui vivoit à la Cour, & qui n'eſt pas nommé; il eſt diviſé en treize chapitres.

Dans le premier, l'Auteur fait voir que la vie de l'homme eſt un combat continuel, ainſi que l'a dit le ſaint homme Job, & que nous ne ſaurions être trop en garde contre les tentations du démon, qui ne cherche qu'à nous ſurprendre. Mais ce qui doit nous raſſurer, eſt que Dieu n'abandonne pas ceux qui font leurs efforts pour réſiſter aux aſſauts de cet Eſprit malin; & ils doivent être aſſurés qu'ils remporteront la victoire, s'ils ont un vrai deſir de vaincre.

Le ſecond chapitre traite des armes du Chrétien; ce ſont la Priére, & la Science des choſes ſaintes. La connoiſſance des ſaintes Ecritures nous met plus à portée de connoître ce qu'il faut demander à Dieu. Eraſme ſouhaiteroit qu'avant de s'appliquer ſérieuſement à l'étude de l'Ecriture, on eût quelque connoiſſance des Poëtes, & des ſentimens des Philoſophes Payens. S. Baſile & S. Auguſtin croyoient, que cette connoiſſance préparoit à l'intelligence des Ecritures. Il eſt perſuadé, que de tous les Philoſophes anciens les Platoniciens ſont ceux qui méritent le plus notre eſtime, parce que leur doctrine approche davantage de celle de l'Ecriture ſainte. Il croit que les meilleurs Interprétes des Livres ſacrés ſont ceux qui ſe ſont le plus appliqués à l'explication du ſens littéral; il donne la préférence à Origene, à S. Ambroiſe, à S. Jérôme & à S. Auguſtin. Il veut qu'on faſſe grande attention à ce qu'on lit: il traite d'erreur le ſentiment de ceux qui s'imaginent, que la ſouveraine piété conſiſte à réciter un grand nombre de Pſeaumes que ſouvent on n'entend point ; il veut qu'on cherche à en pénétrer l'eſprit, qu'on le médite, parce que la méditation des Ecritures nous apprendra les moyens de réſiſter à nos ennemis, c'eſt-à-dire à nos paſſions.

Il eſt prouvé dans le troiſiéme chapitre, qu'il y a une véritable & une fauſſe ſageſſe, & que l'on ne peut pas parvenir à la vraie ſageſſe, ſi l'on ne ſe connoît pas ſoi-même. L'homme intérieur & l'homme extérieur ſont examinés dans le quatriéme chapitre ; il eſt queſtion dans le cinquiéme des diverſes diſpoſitions des hommes. Le ſixiéme nous apprend ce que l'Ecriture nous enſeigne ſur ce double homme que chacun renferme en ſoi. Le ſeptiéme traite des trois parties qui compoſent l'homme, la chair, l'eſprit & l'ame : la chair eſt le corps, l'eſprit eſt cette partie de l'ame qui deſire le bien, & l'ame eſt cette faculté de l'eſprit qui héſite entre le bien & le mal. Le huitiéme chapitre comprend quelques principes généraux, dont il faut que le vrai Chrétien ſoit perſuadé, & qui doivent lui ſervir de régles : la premiere eſt de croire tout ce que les Ecritures nous enſeignent ; la ſeconde, d'entrer avec ardeur dans le chemin du ſalut; de ne point regarder derriere ſoi, de ne ſe point laiſſer entraîner par les mauvais exemples, de mourir au péché, aux deſirs de la chair, au monde; la troiſiéme, de ne point s'effrayer par les obſtacles qu'on rencontre dans la pratique de la vertu, & d'être perſuadé que le bonheur qui accompagne une conduite Chrétienne, dédommage abondamment de tous les déſagrémens que l'on peut rencontrer dans le chemin de la voie étroite; la quatriéme, de rapporter toutes ſes actions à Jeſus-Chriſt, d'avoir toujours préſents ſa conduite & ſes préceptes, de ne rien faire que pour lui & en vûe de lui plaire. Il prend de-là occaſion de blâmer les dévotions populaires, & de les traiter de ſuperſtitieuſes. » L'un, » dit-il, va faire tous les jours ſes » priéres à Saint Chriſtophe, & ſe » met à genoux devant ſa figure, dans » la perſuaſion que ce jour-là il ne lui » arrivera aucun accident mortel; un » autre va prier S. Rhoc, parce qu'il » croit qu'il l'empêchera d'avoir la » peſte; celui-ci jeûne en l'honneur » de Sainte Apolline, pour n'avoir » pas mal aux dents; celui-là va voir » un tableau de Job, parce qu'il eſ-

» pere par-là éviter la galle ; quelques-
» uns deſtinent une partie de leur gain
» aux pauvres, afin que les marchan-
» diſes qu'ils ont ſur des Vaiſſeaux ne
» périſſent point par un naufrage : il
» y en a qui allument un cierge à S.
» Hieron, afin de retrouver ce qu'ils
» ont perdu ; enfin ſuivant nos craintes
» & nos deſirs, nous donnons de l'occu-
» pation aux Saints : S. Paul eſt chargé
» de faire en France ce qu'Hieron fait
» chez nous ; & ce que S. Jacque ou
» S. Jean peuvent dans un pays, ils
» n'ont pas le pouvoir de le faire dans
» un autre. Ces ſortes de dévotions
» qui ne ſe rapportent point à Jeſus-
» Chriſt, ne ſont pas fort éloignées de
» la ſuperſtition des Payens, qui of-
» froient la dixiéme partie de leurs
» biens à Hercule pour s'enrichir, ou
» qui ſacrifioient un Cocq à Eſculape
» pour recouvrer la ſanté, ou qui im-
» moloient un Taureau à Neptune pour
» avoir une navigation heureuſe. »

Cette déclamation d'Eraſme, dans laquelle il y avoit de la verité peut-être avancée avec trop peu de ménagement, lui fit beaucoup d'ennemis. Ceux qui trouvoient leurs intérêts dans ces dévotions ſuperſtitieuſes, le regarderent comme un ennemi déclaré de la Religion Catholique ; & ce qui nuiſit beaucoup à Eraſme dans l'eſprit de bien des gens, c'eſt que peu de tems après Luther répeta les mêmes choſes, en les accompagnant de dogmes contraires à la doctrine de l'Egliſe. Quelques Théologiens en prirent occaſion de traiter Eraſme avec fureur, & de l'indiquer comme le chef de la rébellion contre l'Egliſe Romaine. Mais il y avoit une extrême différence entre Luther & lui. Il ſouhaitoit avec tous les gens de bien (*a*) qu'on réformât les abus, ſans attaquer la verité du dogme de l'Invocation des Saints : Luther & ſes partiſans au contraire ne s'élevoient contre les abus, que pour attaquer la foi de l'Egliſe avec cet eſprit de ſchiſme ſi contraire à l'eſprit des Peres, & ſi incompatible avec la vraie piété. Les verités que l'on ne pouvoit avancer ſans cauſer quelque trouble dans ces tems d'ignorance, ne trouvent point de contradiction depuis que l'on eſt plus éclairé : le Pere le Brun, dans ſon Hiſtoire critique des Pratiques ſuperſtitieuſes dédiée au Clergé de France, penſoit & parloit comme Eraſme, à cela près qu'il n'offenſe perſonne ; & il appelle ſuperſtitions (*b*) tout culte

(*a*) Hiſt. des Variations, *L.* 1. n. 1.

(*b*) Tome 1. p. 178.

qui ne ſe rapporte pas à Dieu.

Mais pour en venir à Eraſme, ſon cinquiéme principe du Chriſtianiſme eſt de s'élever des choſes viſibles aux choſes inviſibles, de ſe ſervir des créatures comme d'un dégré pour parvenir au Créateur, & d'être toujours occupé de l'Eternité. Il traite enſuite de la néceſſité du culte intérieur, ſans lequel l'extérieur n'eſt d'aucune utilité. De-là il invective contre les Moines avec beaucoup d'indiſcrétion; il en parle comme de gens dont toute la religion conſiſte en cérémonies, en travaux corporels, & chez leſquels enfin il n'y en a que très-peu qui ne ſoient pas charnels. Le ſixiéme principe de la vraie piété eſt de prendre Jeſus-Chriſt pour modéle, ſans faire attention aux opinions vulgaires avancées ſans fondement. Le bon Chrétien eſt celui qui attribue à Dieu tout le bien qu'il fait, qui croit que ſes richeſſes doivent être communes entre lui & ceux qui ſont dans le beſoin, qui hait les vices & non les hommes, qui fait tout le bien qu'il peut faire, qui s'intéreſſe à tout ce qui regarde ſon prochain, qui regarde les hommes comme ſes freres, parce qu'ils ſont tous les membres d'un même corps.

Eraſme traite enſuite des devoirs des Magiſtrats & des Princes ; & écoutant plus ſon zéle & ſon humeur contre les Théologiens que la diſcrétion, il s'étonne que les Evêques & les Souverains Pontifes ſe ſoient appropriés les termes de puiſſance & de domaine, & que les Théologiens n'ayent pas rougi de s'appeller nos Maîtres, après que J. Chriſt a interdit aux Apôtres les noms de Seigneur & de Maître.

Le ſeptéme principe de la vie Chrétienne eſt d'aſpirer toujours à ce qu'il y a de plus parfait ; le huitiéme, de ne jamais ſe laiſſer accabler par le deſeſpoir ; le neuviéme, de veiller toujours ; le dixiéme, de prier, de méditer l'Ecriture ſainte, de s'occuper de choſes pieuſes ; l'onziéme, de rendre gloire à J. Chriſt, ſi l'on a été aſſez heureux pour réſiſter à la tentation ; le douziéme, d'oppoſer à la tentation la vertu oppoſée ; le treiziéme, d'avoir une confiance raiſonnable que l'on remportera la victoire ; le quatorziéme, de ne regarder aucune faute comme légere, d'éviter toutes les mauvaiſes habitudes, même celles des fautes vénielles ; le quinziéme, de réflechir ſur les ſuites du péché ; le ſeiziéme, de ne point tomber dans le déſeſpoir, ſi l'on a le malheur de ſuccomber, mais de chercher à réparer ſa faute; le dix-ſeptiéme, de méditer ſur la Croix de J. Chriſt & ſur ſon exemple; le dix-huitiéme, de réflechir ſur la turpitude du péché, & ſur la punition qui lui eſt préparée; le dix-neuviéme, de penſer que le péché nous rend ennemis de Dieu & eſclaves du diable; le vingtiéme, de méditer ſouvent ſur la récompenſe promiſe aux bonnes actions, & ſur la punition dont Dieu a menacé ceux qui en commettroient de mauvaiſes; le vingt & uniéme, de réflechir ſur la briéveté & ſur l'incertitude de la vie; le vingt-deuxiéme, de faire attention ſur les dangers que courent ceux qui différent leur pénitence juſqu'à la mort.

Après ce long chapitre, Eraſme traite dans le neuviéme de l'impureté. Il fait voir combien la débauche eſt honteuſe; quelles en ſont les ſuites funeſtes, les avantages de la chaſteté; les moyens de conſerver cette vertu, qui ſont d'éviter les occaſions, d'être ſobre, de ne voir que des gens vertueux, de ſavoir s'occuper, de lire l'Ecriture ſainte & de prier.

Le chapitre onziéme eſt contre l'Avarice; le douziéme contre l'Ambition. Eraſme y fait voir, que le ſeul honneur véritable eſt celui que procure la vertu; que l'eſtime des hommes ne doit point être le motif de nos actions, d'autant-plus que la plûpart des éloges ne ſont guéres fondés en raiſon. Le douziéme chapitre eſt contre la Vanité : l'Auteur y prouve que quand nous nous connoîtrons bien, nous ne trouverons que des ſujets de nous humilier. Enfin dans le treiziéme & dernier chapitre, Eraſme parle contre la Colere & contre le deſir de la Vengeance : il prouve qu'il eſt d'une grande ame de pardonner les injures, & que ſi nous voulons que Dieu oublie nos fautes, il faut auſſi pardonner à nos ennemis.

L'intention d'Eraſme dans ce Livre avoit été de faire voir, que l'on pouvoit ſe ſauver dans le monde, & qu'ainſi il n'étoit pas néceſſaire de ſe faire Moine pour être dans la voie du Ciel. Rempli de cette idée, & étant de très-mauvaiſe humeur contre les Moines, il le finit par ce trait qui lui a été fort reproché, & qu'il auroit mieux fait ou de ſupprimer, ou du moins d'étendre davantage, en s'exprimant avec plus d'exactitude : (1)

---

(1) *Monachatus non eſt pietas, ſed vitæ*

» Le Monachiſme, dit-il, n'eſt pas la
» piété ; mais un genre de vie utile ou
» inutile ſuivant les caracteres ou les
» tempéramens ; je ne vous exhorte ni
» ne vous détourne de l'embraſſer. »

Cet Ouvrage fut d'abord connu ſous le nom d'Aphoriſmes, à cauſe des regles qu'il renferme. Copus écrivoit à Eraſme (a) : » Je n'ai pas encore pû voir vos Aphoriſmes ; » & Eraſme lui faiſant reponſe (b), » Ne vous imaginez pas, lui dit-il, que nos Aphoriſmes ayent quelque rapport à ceux de votre Hippocrate. »

Le Manuel eut le plus grand ſuccès (c) lorſqu'il parut. Adrianus Barlandus aſſuroit, que c'étoit un Livre d'or, très-utile à tous ceux qui vouloient renoncer aux plaiſirs du monde, ſuivre le chemin de la vertu & approcher de J. Chriſt. Il citoit un célébre Prédicateur d'Anvers, qui dans une aſſemblée de gens de grande diſtinction avoit ſoutenu, qu'il n'y avoit pas une page dans ce Livre qui ne fournît le ſujet d'un bon Sermon. Budée en parloit (d) comme d'un Ou-

(a) *Epiſt.* 17. *L.* 1.

(b) *Epiſt.* 18. *L.* 1.

(c) Apologie contre Stunica. 2. Livre contre le Prince de Carpi. *Barlandi Epiſt. L.* 1. *Epiſt.* 25.

(d) *Epiſt* 52. *L.* 3.

---

genus, pro ſuo cuique corporis ingeniique habitu, vel utile vel inutile ; ad quod equidem ut te non adhortor, ità ne dehortor quidem.

vrage très-approuvé par tout le monde. L'Evêque de Baſle l'eſtimoit tant (*a*), qu'il le portoit toujours avec lui ; il avoit fait des remarques, qui rempliſſoient toutes les marges de l'exemplaire qu'il en avoit. Petrus Moſellanus, célebre Profeſſeur de Lipſic, qui dans ſes leçons publiques expliquoit les Auteurs Grecs, & y joignoit des lectures pieuſes, faiſoit lire le Manuel d'Eraſme (*b*) avec le Traité *de Doctrinâ Chriſtianâ* de Saint Auguſtin & d'autres Ouvrages des Peres : il avoit conçû une ſi grande eſtime pour l'Auteur du Manuel, qu'il avoit réſolu de le faire ſon héritier. Ce qui eſt encore plus flatteur, c'eſt qu'Adrien VI. qui étoit le plus célébre Théologien de Louvain, lorſque le Manuel parut, le lut & l'approuva (*c*). Florimond de Remond à qui l'on ne peut ſoupçonner de penchant pour tout ce qui peut favoriſer les Novateurs, eſt convenu (*d*) en parlant du Manuel & des autres Livres de piété d'Eraſme, que la lecture de cet Auteur priſe ſainement, imprime aux cœurs la piété & la crainte. » On » ne peut nier, dit M. Dupin, que ce » Livre ne ſoit plein de belles maxi» mes & d'inſtructions très utiles. »

Il ne faut cependant pas croire que

(*a*) *Epiſt.* 21. *L.* 7.

(*b*) Mel. Adam, p. 59.

(*b*) *Epiſt.* 91. *L.* 19.

(*d*) *V. Exercitatio critica, p.* 44.

ce ſoit un Ouvrage parfait : on doit convenir avec M. Dupin, que l'on y trouve des choſes qui ne conviennent pas à des Livres de piété faits pour être mis entre les mains de tout le monde. Eraſme lui-même eſt convenu (*a*) qu'il y avoit diverſes choſes qu'il n'auroit pas dû y mettre : il pourroit y avoir plus d'ordre & moins de répétitions, ſur-tout dans ſes regles. Quelques Théologiens de ce tems-là n'en firent point de cas (*b*) par une raiſon qui leur fit plus de tort qu'à Eraſme ; ils dirent qu'il ne falloit pas une grande ſcience, pour faire un Livre dans lequel on en trouvoit ſi peu. Ils entendoient par ſcience, les queſtions Scholaſtiques ; comme ſi un Livre fait pour inſpirer l'amour de la piété ou pour l'entretenir, devoit être rempli de matiéres ſéches, abſtraites & inutiles.

(*a*) Note 28. ſur le Chap. 28. de S. Mathieu.

(*b*) *Epiſt. 7. L. 23.*

D'autres plus ſavans (*c*) dans les voies de la ſpiritualité, n'ont pas trouvé dans cet Ouvrage l'onction qu'ils auroient deſirée dans un Livre de piété. Maffée & Ribadéneïra rapportent dans la Vie de Saint Ignace de Loyola, que ce Saint s'appercevant que liſant le Manuel d'Eraſme ſa dévotion ſe réfroidiſſoit, en conſéquence il ne lut plus ſes Ouvrages, & défen-

(*c*) V. Dupin.

dit de les lire dans ſa Société. C'eſt auſſi par cette raiſon que les Chartreux les ont interdits chez eux. Un des grands ſpirituels du dernier ſiécle, (M. de Saint-Cyran, dont les ſentimens étoient d'ailleurs bien oppoſés à ceux des Jéſuites,) penſoit comme Saint Ignace ſur l'effet de la lecture des Ouvrages de piété d'Eraſme. Tout le monde ne penſoit pas de même ; pluſieurs ont avoué (*a*) qu'ils n'avoient pû lire le Manuel ſans ſe ſentir enflammés pour la piété. Eraſme qui en fut inſtruit, en rendit humblement ſes actions de graces à J. Chriſt comme à l'auteur de tout bien. Quelque piété qu'il y ait dans le Manuel, il eſt conſtant qu'il s'en faut bien qu'il ſoit auſſi touchant que le Livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt : il peut bien y avoir plus de lumiéres ; mais qu'eſt-ce que la lumiére pour les dévots, à l'égard de cet eſprit de componction, qui après avoir attendri l'ame, l'unit en quelque ſorte à Dieu, & fait goûter aux gens de bien les ſentimens les plus délicieux qu'un mortel puiſſe éprouver ?

La célébrité du Manuel fut ſi grande, qu'on le traduiſit (*b*) dans les principales Langues de l'Europe : il

(a) *Epiſt. Servatio.*

(b) *Epiſt.* 11. *L.* 23.

parut en François, en Allemand, en Eſpagnol & en Italien; & ces traductions nuiſirent beaucoup à l'Auteur, parce qu'elles mirent en colere les Moines & les Théologiens, & ſurtout celles qui ſe firent en Eſpagne & en France. Le Traducteur Eſpagnol de cet Ouvrage s'appelloit Alcoran (a); c'étoit un Archidiacre: ſa traduction fut ſi recherchée, & à cauſe de la réputation d'Eraſme, & à cauſe de la piété du Livre, qu'il n'y avoit aucun Ouvrage qui fût autant lû que le Manuel traduit. Jean Maldonat, Conſeiller de l'Empereur, écrivoit de Burgos le premier Septembre 1526 (b), que les ſavans Eſpagnols étoient occupés à traduire en leur Langue les Ouvrages d'Eraſme; que le Manuel paroiſſoit déja en Eſpagnol; & que les Libraires qui en avoient tiré pluſieurs milliers d'exemplaires, ne pouvoient pas ſuffire à l'empreſſement du Public.

Lorſqu'il fut queſtion de le traduire en Eſpagnol (c), les Moines firent leurs efforts pour arrêter cette traduction. Un Dominicain Eſpagnol fit un Mémoire, dans lequel il prétendit prouver qu'il y avoit deux propoſitions inſoutenables dans le Manuel:

(a) *Epiſt.* 55. *L.* 19. *Epiſt.* 343. *Append.* Voyez *Epiſt. Vivès* 17. après celles de *Melancton.*

(b) *Epiſt.* 238. *Appen.*

(c) *Epiſt.* 91. *L.* 19.

l'une par laquelle Eraſme paroît faire conſiſter les ſupplices de l'Enfer dans les ſeules peines d'eſprit ; & l'autre où il décide que le Monachiſme n'eſt pas une piété. Eraſme trouva en Eſpagne même un Apologiſte ; Louis Coronelli prit ſa défenſe.

Cette accuſation donna occaſion à un petit Ecrit d'Eraſme, (1) dans lequel il ſe plaint amérement de la calomnie de ceux, qui vouloient perſuader le Public qu'il ne croioit pas qu'il y eût un feu réel dans l'Enfer. Il croit à la verité, que la doctrine du feu matériel de l'Enfer eſt plus clairement enſeignée dans les Théologiens que dans l'Ecriture. Il répond à la ſeconde accuſation, que ſi le Monachiſme eſt une piété, tous les Moines ſont donc pieux.

Quoiqu'il faille s'en rapporter à Eraſme ſur ſes ſentimens, & que ce ſeroit être injuſte à ſon égard, de prétendre qu'il n'a pas crû le feu matériel de l'Enfer, il eſt pourtant vrai de dire, qu'il a donné lieu à l'accuſation qui a été formée contre lui, par les expreſſions peu développées qu'il employa ſur ce ſujet dans ſa vingtiéme Régle (1).

---

(1) *Ex Enchiridio militis Chriſtiani notata quædam, poſt ſupputationes errorum Beddæ.*

On lui fit une autre objection, mais ſi abſurde, qu'elle apprêta à rire à tous ceux qui entendoient le Latin. Il avoit fait l'éloge de la véritable Théologie des Apôtres, qui avoit ſubjugué les Rois & les Philoſophes; il s'étoit ſervi de ces mots, *Germanam Theologiam*. Il n'en fallut pas davantage pour faire croire à un de ſes ennemis qu'il avoit voulu faire l'éloge de la Théologie des Allemands; il s'écria que c'étoit blaſphémer la vraie Théologie, puiſque l'Allemagne étoit remplie d'erreurs. On parlera ailleurs (*b*) des ſuites qu'eurent en Eſpagne les mouvemens des Moines contre Eraſme.

(*a*) *Epiſt.* 43. *L* 19. *Supput. err. Beddæ.*

(*b*) V. *Epiſt.* 17. *L.* 23.

Le Traducteur François du Manuel fut Louis Berquin, Gentil-Homme du pays d'Artois, dont nous raconterons plus bas la triſte fin. Son penchant aux nouvelles erreurs l'ayant engagé à altérer le manuel d'Eraſme, les Théologiens témoignerent beaucoup d'animoſité contre cet Ouvrage. Trois ans après la mort d'Eraſme, la Sorbonne toujours mal diſpoſée pour lui, décida le dernier Janvier 1539 (*a*). à la réquiſition de Louis Guillard Evêque de Chartres, qu'il falloit ſupprimer le Manuel comme pernicieux à la Religion Chrétienne; & dans une cenſure de la Sorbonne du premier Septembre 1543 (*b*) il eſt dit que ce Livre a été condamné déja par la Faculté, à cauſe des diverſes erreurs qui y ſont renfermées. Cette même année, le Parlement de Paris par un Arrêt du 14 Février 1543. (*c*) avoit ordonné que pluſieurs Livres ſeroient brûlés, & que ceux qui les vendroient ou les garderoient ſeroient punis comme hérétiques ou fauteurs d'hérétiques. Le Chevalier Chrétien eſt au nombre de ces Livres proſcrits. L'Arrêt fut exécuté au parvis de l'Egliſe de Notre-Dame, au ſon de la groſſe Cloche. Il eſt à propos de faire attention, que cette condamnation ne tombe que ſur la traduction, qui étoit fort différente de l'original.

---

(1) *Canon vigeſimus. Cùm interim vermis impiorum non moritur, & inferos ſuos jam apud ſuperos patiuntur; nec alia eſt flamma, in quâ cruciatur dives ille commeſſator Evangelicus; nec alia ſupplicia inferorum, de quibus multa ſcripſere Poëtæ, quàm perpetua mentis anxietas, quæ peccandi conſuetudinem comitatur.*

La publication du Traité de l'Inſti-

(*a*) Contin. de Fleuri, L. 139. n. 4.

(*b*) 2. Tome d'Argentré, p. 227.

(*c*) Argentré, t. 2. p. 133.

tution d'un Prince Chrétien ſuivit de près celle du Manuel (1). Il eſt diviſé en onze chapitres.

Le premier regarde l'éducation du Prince. L'Auteur détaille les qualités qui ſont néceſſaires à un bon Inſtituteur. Il faut qu'il ait de la douceur, & qu'il la réuniſſe avec une prudente ſévérité : il ne doit laiſſer approcher du Prince que des jeunes gens, dont le caractere ſoit éloigné de l'eſprit de flatterie. Toutes les leçons que l'on donne au Prince, doivent tendre à lui inſpirer de l'amour pour la vertu, & de l'horreur pour le vice. Il faut guérir ſon eſprit des préjugés, lui apprendre la Religion dans toute ſa pureté, lui inculquer qu'il doit préférer la juſtice à ſes intérêts, qu'il faut qu'il ſoit bienfaiſant, qu'il regarde ſes Sujets comme ſes enfans, qu'il agiſſe comme un bon pere de famille, qu'il n'ait que de l'horreur pour ces diſcours de tyran : *Je le veux, je l'ordonne, ma volonté doit ſervir de raiſon ; que l'on me haïſſe, pourvû que l'on me craigne.* Le ſecond chapitre eſt ſur les dangers de la flatterie, & ſur la néceſſité d'empêcher les femmes & les menins du Prince de le gâter. Eraſme veut qu'on lui rende familiers

---

(a) *Inſtitutio Principis Chriſtiani.*

les Livres qui peuvent lui apprendre ſes devoirs : ceux qu'il conſeille ſont les Proverbes de Salomon, l'Eccléſiaſtique, l'Evangile, les Livres moraux de Plutarque, Séneque, les Politiques d'Ariſtote & les Offices de Ciceron. Il veut qu'on joigne les bons exemples que l'Hiſtoire nous propoſe, & que quand on en rencontre de mauvais, l'on en tire parti par des réflexions ſages & prudentes.

Le troiſiéme chapitre eſt ſur la conduite que le Prince doit obſerver pendant la paix. L'Auteur lui recommande une très-grande attention ſur le choix de ſes Miniſtres; de ne faire jamais de changement dans l'Etat qu'avec de très-grandes précautions, n'y ayant preſque jamais d'innovations ſans trouble. Il ſouhaite que l'éducation de la Jeuneſſe ſoit une des choſes qui l'occupe le plus. Le quatriéme chaitre eſt ſur les Impôts, qui ne doivent être ni injuſtes ni exceſſifs. On y fait voir qu'il eſt de la plus grande importance de ne pas altérer la monnoie.

La bienfaiſance du Prince fait le ſujet du cinquiéme chapitre. Il doit faire du bien; mais ce n'eſt pas en dépouillant les uns, qu'il doit enrichir les autres. Les étrangers doivent être traités chez lui avec une grande juſtice.

Le ſixiéme chapitre eſt ſur les Loix. Eraſme ſouhaiteroit qu'il n'y en eût que peu, qu'elles fuſſent juſtes & utiles. Il ne voudroit pas qu'il y eût dans l'Etat ni oiſifs ni mendians ; il conſeille de renfermer dans les Hôpitaux les vieillards & les impotens.

Les Magiſtrats ſont le ſujet du ſeptiéme chapitre. L'Auteur voudroit qu'ils fuſſent d'un certain âge, afin qu'ils euſſent de l'expérience, & que le Peuple eût pour eux de la conſidération. Il approuve la maxime d'Ariſtote, que la Magiſtrature ne doit point produire un gros revenu, afin qu'elle ne tente point l'ambition des avares.

Le huitiéme chapitre eſt ſur les Traités publics, dont l'objet doit toujours être l'intérêt de la Nation, & qu'il faut obſerver avec la fidelité la plus inviolable. L'Auteur ſouhaiteroit que les Nations n'euſſent point envie de reculer les bornes que la Nature ſemble leur avoir preſcrites, qu'elles ne fuſſent occupées qu'à entretenir la bonne intelligence avec leurs voiſins. Il avoit en vûe les tentatives des François ſur l'Italie ; car il ajoûte, » Le

» Royaume de France qui eſt le plus » floriſſant de tous les Etats, le ſe» roit encore bien davantage, s'il » n'avoit point porté ſes armes en » Italie. »

Le neuviéme chapitre eſt ſur le Mariage du Prince. Eraſme lui conſeille de choiſir une femme, ou dans ſes Etats, ou chez ſes voiſins. Il prétend que les alliances étrangeres donnent quelquefois occaſion à des guerres, & même à des révolutions. Il croit d'ailleurs qu'une Princeſſe étrangere n'eſt pas heureuſe dans un Royaume, dont la Langue des Habitans & le caractere des eſprits ſont différens de ceux du Pays dans lequel elle eſt née.

Le dixiéme chapitre traite des occupations du Prince pendant la paix. Eraſme voudroit qu'il ne cherchât qu'à rendre ſes Sujets heureux, ſoit en faiſant de ſages Loix, ſoit en réformant les autres; qu'il veillât ſur la conduite des Magiſtrats; qu'il embellît ſes Villes; qu'il rendît les grands chemins pratiquables; qu'il fût magnifique dans les fêtes publiques, dans ſes édifices, dans les réceptions des Ambaſſadeurs, enfin dans tout ce qui eſt extérieur, mais qu'il fût œconome dans tout ce qui le regarde perſonnellement; qu'il ſongeât plus à faire la félicité de ſes Peuples, qu'à étendre ſa domination.

Le dernier chapitre eſt ſur la Guerre. Un bon Prince, ſuivant Eraſme, n'en entreprendra jamais, qu'après avoir épuiſé toutes les reſſources convenables pour obtenir la paix, parce que la guerre eſt la cauſe des plus grands maux, & même une occaſion de malheurs pour le Peuple vainqueur.

Eraſme joignit à ce Traité la Traduction de celui d'Iſocrate qui a pour titre, *Préceptes touchant l'Adminiſtration du Royaume*; & il les dédia tous deux à Charles d'Autriche Roi Catholique (a) fils de Philippe-le-Beau qui étoit mort depuis peu. Il vouloit par ce préſent (b) témoigner à ce Prince la reconnoiſſance qu'il avoit de l'honneur qu'il lui avoit fait de le nommer ſon Conſeiller.

Quelques années après Eraſme revit l'Inſtitution du Prince, dans le deſſein d'être utile au Prince Ferdinand frere du Roi Catholique; & il dédia cette nouvelle Edition au Chancelier Sauvage ſon protecteur, par une Epître datée de Baſle le 15 Juillet 1518. (c) Le Roi Charles avoit été très-

(a) *Epiſt.* 52. *L.* 29.

(b) *Epiſt.* *Botz.*

(c) *Epiſt.* 58. *L.* 29.

content (a) de l'Ouvrage d'Eraſme : il lui en avoit fait faire ſes remercie-mens ; il lui avoit donné une récompenſe. Eraſme ne dit point ce que c'étoit ; mais il aſſure (b) que s'il n'eût pas mieux aimé une ſituation tranquille qu'une fortune conſidérable, Charles l'auroit mieux traité.

(a) *Epiſt. Dedic.* de la Par. ſur S. Jean.

(b) Réponſe à Stunica.

Le Prince Ferdinand lut avec la plus grande ſatisfaction l'Inſtitution du Prince Chrétien : il l'avoit toujours avec lui (c) ; il la ſavoit preſque par cœur : il remercia Eraſme de lui avoir fait un ſi beau préſent.

(c) *Epiſt.* 34. *L.* 5. *Epiſt.* 21. *L.* 6. *Epiſt.* 11. *L.* 11.

Ce Livre fut trouvé excellent, tant pour la beauté de l'expreſſion & du ſtyle, que pour l'utilité des préceptes héroïques & divins, capables de rendre un Prince parfait & accompli. C'eſt ainſi qu'en parle M. Joli dans la Préface de ſon Codicille d'or. Gilles Daurigny, Avocat au Parlement de Paris, fit paroître un Extrait des plus belles Maximes de cet Ouvrage l'an 1543. ſous ce titre, *Aureus Codicillus, de Inſtitutione Principis Chriſtiani.* Ces Extraits furent traduits & imprimés en François l'an 1546. par Jean le Blond Seigneur de Branville, qui leur donna pour titre : Petit Livre précieux comme l'or, dit l'Enſeignement du Prince Chrétien. En 1665. M. Joli Chanoine de l'Egliſe de Paris traduiſit de nouveau ces Extraits, & les donna au Public dans le « Codicille d'or, ou petit Recueil tiré de l'Inſtitution du Prince Chrétien, compoſé par Eraſme, mis premierement en François ſous le Roi François I. & à préſent pour la ſeconde fois. »

C'eſt dans la curieuſe Préface de ce petit Livre, que M. Joli décide, qu'il n'y a aucun Ouvrage qui ſoit meilleur, ni plus utile pour former un Prince qu'on veut être très-Chrétien auſſi bien d'effet que de nom, que celui d'Eraſme de l'Inſtitution du Prince Chrétien, non-ſeulement pour la grandeur du génie de l'Auteur, mais auſſi pour l'excellence & la beauté de ſes préceptes, capables de rendre un Prince parfait & accompli. » Sa méthode auſſi eſt facile, ajoute-t'il, en ce qu'il a exprimé ſes penſées par des aphoriſmes, & des regles qui ne peuvent pas ennuyer comme un diſcours continu, & par la même raiſon peuvent entrer & demeurer plus aiſément dans l'eſprit. » Un des admirateurs d'Eraſme ſouhaitoit dans le ſiécle paſſé (a) qu'on montrât le Latin aux enfans des Grands dans cette

(a) Sentimens d'Eraſme, p. 397.

Inſtitution du Prince. » Les Peuples ; » diſoit-il, en ſeroient plus heureux : » car toutes les plus belles maximes » que les ſages Payens ont données » aux Grands pour ſe conduire en » Peres dans la conduite de leurs » Etats, y ſont toutes rapportées & » rendues Chrétiennes, en leur propoſant la gloire du Ciel pour leur » fin, & non pas la gloire de la terre, » comme faiſoient les Payens, & » comme le font les mauvais Chrétiens. »

Tandis que Milord Montjoie commandoit à Tournai pour le Roi d'Angleterre, il eut connoiſſance d'un ancien Manuſcrit de Suetone qui étoit dans le Monaſtere de S. Martin de Tournai : il le communiqua à Eraſme, qui l'examina, & en prit occaſion de donner une nouvelle Edition de Suetone plus correcte que celles qui avoient paru juſqu'alors. Il avoit d'abord eu deſſein (a) de la dédier à l'Archevêque de Mayence ; mais il changea de ſentiment, & il la dédia le 5 Juin 1517. (b) à Frideric Electeur de Saxe, & au Duc George ſon Couſin-germain. L'Electeur le remercia (c) par des Lettres très-honnêtes. L'année ſuivante, le 13 Mars 1518. Eraſ-

(a) Epiſt. 30. L. 3.

(b) Epiſt. 16. L. 28.

(c) Epiſt. 36. L. 5.

me dédia ſa Déclamation touchant la louange de la Médecine (1) à Afinius. C'étoit un célébre Médecin, dont Gilbert Couſin porte ce jugement (*a*), qu'il étoit très-profond dans la connoiſſance des choſes divines & humaines, & que le ſeul reproche qu'on pouvoit lui faire, étoit d'être tombé dans les excès des Cicéroniens dont nous aurons occaſion de parler. Cette Déclamation (*b*) étoit un Ouvrage fait pendant la jeuneſſe d'Eraſme; il l'avoit compoſée à l'âge de vingt-trois ans. Elle étoit reſtée parmi ſes papiers : les ayant un jour examinés, il la retrouva ; & il s'imagina qu'elle pourroit faire quelque plaiſir au Public.

(*a*) *Cognati Opera*, p. 406.

(*b*) *Epiſt. Botz.*

Il revit (*c*) auſſi dans le même-tems ſes Antibarbares. Il n'avoit pas encore vingt ans lorſqu'il entreprit cet Ouvrage, qu'il avoit compoſé dans le deſſein de venger les Belles-Lettres du mépris où elles étoient. Il retoucha le même ſujet quelques années après ; & il mit ſon Ouvrage en Dialogues, dans la perſuaſion que ſous cette forme il ſeroit plus agréable.

(*c*) *Epiſt.* 53. L. 31.

Il étoit partagé en quatre Livres,

(*a*) *De Laude Medicinæ.*

Le premier étoit une réfutation de ce que les ſuperſtitieux ou les hypocrites avoient coutume d'objecter contre l'étude des Belles-Lettres. Dans le ſecond, Eraſme introduiſoit un perſonnage, qui employoit toutes les armes de l'Eloquence pour attaquer l'Eloquence même; & il étoit écrit avec tant d'art, que lorſque Colet l'eut vû, il dit à Eraſme qu'il étoit convaincu qu'il falloit négliger l'Eloquence. Eraſme lui ayant conſeillé de ſuſpendre ſon jugement juſqu'à ce qu'il eût vû comment il répondroit, Colet parut perſuadé qu'il n'étoit pas poſſible de réfuter ce qui avoit été dit dans ce Livre contre l'Eloquence. C'étoit cependant l'intention d'Eraſme dans le troiſiéme Livre, qui ne fut jamais achevé. Il devoit être queſtion dans le quatriéme de la Poëſie. Eraſme en avoit ſeulement amaſſé les matériaux: il avoit augmenté le premier Livre à Boulogne, dans le deſſein de le faire imprimer; il avoit revû le ſecond, lorſqu'il étoit prêt de quitter l'Italie; il les avoit laiſſés chez Richard Pacæus, qui depuis ſucceda (*a*) à Colet dans le Doyenné de S. Paul, & que le Roi Henri VIII. employa en qualité de Miniſtre dans les Cours Etrangeres.

(*a*) *Epiſt.* 32. L. 12.

Ces deux Livres diſparurent, par la négligence de ceux à qui Pacæus les avoit confiés : Eraſme ne regretta pas beaucoup le premier, parce qu'il ſe ſentoit trop de la jeuneſſe de l'Auteur. Etant revenu à Louvain, il apprit qu'il y avoit pluſieurs copies de ce premier Livre répandues, & même que quelques-uns de ſes amis vouloient le faire imprimer. C'eſt ce qui l'engagea à le revoir, & à le donner lui-même au Public, quoiqu'il eût beaucoup mieux aimé qu'il eût été entiérement ſupprimé ; ſur-tout depuis qu'avoit paru le ſavant & ingénieux Ouvrage d'Hermannus Buſchius qui avoit pour titre, *Défenſe des Belles-Lettres* (*a*). L'objet de l'Auteur étoit de prouver, que les Belles-Lettres étoient utiles même aux Théologiens : Buſchius traitoit avec beaucoup de mépris tous ceux qui les avoient voulu décrier. Son Livre étoit dédié au Comte de Nouvel-Aigle, Chanoine de Cologne & de Liége, cet ami d'Eraſme dont nous avons déja parlé. L'Epître Dédicatoire eſt datée du 3. Février 1518. Eraſme dédia le premier Livre de ſes Antibarbares (1) à

(*a*) *Vallum humanitatis.*

(*a*) *Antibarbarorum Liber primus.*

Jean Sapidus (*a*) Principal du Collége de Sceleſtat.

Il commence ainſi : » Etant fort
» jeune, pour éviter la peſte qui faiſoit
» de grands ravages chez nous,
» je me retirai dans une campagne de
» Brabant. Herman Guillaume, le
» meilleur de mes amis, que j'aimois
» dès l'enfance, le compagnon de mes
» études, vint m'y trouver. Il fit
» avertir Jacques Battus Sécretaire de
» la Ville de Berghes, qui accourut
» ſur le champ. Ils rencontrerent le
» Médecin Jodoc avec Guillaume Conrad.
» L'entretien commença par ſe
» plaindre de l'état miſérable où étoient
» réduites les Belles-Lettres. Battus
» parla vivement contre le peu de capacité
» des Maîtres, & contre la
» mauvaiſe éducation que l'on donnoit
» aux jeunes gens : il étoit affligé
» du peu de protection que les
» Princes donnoient aux Lettres ; de
» l'ignorance des Moines, qui entreprenoient
» de perſuader que c'étoit
» une héreſie de ſavoir le Grec & de
» parler comme Ciceron. Son zéle
» pour la belle Littérature s'échauffa
» enſuite à un tel point, qu'il conſeilla
» à Guillaume Conrad, qui étoit
» un des principaux Magiſtrats de la

(*a*) Epiſt. 35. L. I.

» Ville de Berghes, de chaſſer, ou
» même de traiter encore plus ſévérement
» ces ennemis des Belles-Lettres.
» Conrad prétendit qu'il y avoit de
» très-bonnes raiſons de ne pas mettre
» entre les mains des jeunes gens les
» Livres des Payens, & que l'expérience
» apprenoit qu'il y avoit du
» danger à les lire. A ce diſcours
» Battus ne peut pas retenir ſa colere;
» il prend ſi fort à cœur l'honneur &
» les intérêts des anciens Payens, qu'il
» laiſſe en doute s'ils n'ont pas pû être
» ſauvés : il fait voir que nous leur
» avons des obligatons infinies, puiſque
» ce ſont eux qui ont découvert les
» Sciences; il prétend que l'ignorance
» eſt beaucoup plus à redouter que la
» ſcience, puiſque, dit-il, plus on eſt
» ſavant, plus on eſt modeſte. Il invective
» enſuite contre les Scholaſtiques,
» qu'il déclare ne pouvoir lire ſans
» éprouver les plus facheux dégoûts. Il
» prouve les avantages de la Science,
» que les plus célébres Peres ont recommandée,
» & dont ils ont fait un
» excellent uſage; ce qu'il fait voir
» par les exemples de S. Auguſtin &
» de S. Jérôme. Il fait après cela une
» légere énumeration des Savans qui
» depuis Moïſe ont fait honneur à la

» Religion ; & il finit par prouver que » les Peres, bien loin de négliger les » Lettres prophanes, s'y ſont exercés » pour embellir leurs Ouvrages. »

On n'a que ce premier Livre des Antibarbares. Eraſme avoit promis de faire imprimer le ſecond s'il pouvoit le retrouver, & d'ajouter ce que ſa mémoire & ſes réflexions pourroient lui fournir : il invite ceux qui ont connoiſſance de l'endroit où pourroit être ce qu'il avoit déja fait ſur cette matiere, de lui en faire part ; mais apparemment ceux qui lui volerent ſon Manuſcrit, ne le lui reſtituerent point : car on n'a que le premier Livre des Antibarbares. Il fit beaucoup d'ennemis à ſon Auteur ; un Moine en prit occaſion (*a*) de prêcher avec beaucoup d'aigreur contre Eraſme à Louvain dans l'Egliſe de Sainte Catherine. Son deſſein étoit de venger l'Ordre Monaſtique traité avec trop peu de ménagement dans les Antibarbares ; ſon zéle le porta juſqu'à outrager Eraſme, qui s'en plaignit au Recteur de l'Univerſité de Louvain.

(*a*) *Epiſt.* 18. L. 12.

L'eſtime qu'Eraſme avoit pour la Grammaire Grecque de Théodore Gaza, & le déſir de favoriſer les progrès de la Littérature Grecque, l'engagerent à traduire la Grammaire de Gaza ; & il dédia cette Traduction à Jean-Ceſaire de Juliers le 23 Juin de l'an 1518 (a).

Sa ſanté ayant été fort dérangée par ſes travaux exceſſifs, on lui conſeilla de voyager pour la rétablir. Il ſortit de Louvain, pour aller voir quelques Villes de Flandre & de Brabant. Comme il ne pouvoit pas ſe paſſer de Livres, il prit avec lui les Offices de Ciceron, ſes Traités de l'Amitié, de la Vieilleſſe & ſes Paradoxes. Il les lut avec grande attention, fit quelques notes très-courtes, reſtitua quelques endroits alterés, & en donna une Edition qu'il dédia à ſon ami Jacques Tutor, Profeſſeur en Droit Canon à Orléans, par une Epître Dédicatoire datée de Louvain le 10 Septembre 1519 (b).

Il travailla auſſi ſur les Tuſculanes. Froben avoit formé le projet de donner au Public cet Ouvrage de Ciceron ; il pria Eraſme de le lire exactement, & de faire quelques notes. En conſéquence de cette priére, Eraſme fit conférer divers Manuſcrits des Tuſculanes ; & lorſqu'il y avoit de la varieté, il examinoit quelle étoit la meilleure leçon, & mettoit les autres en marge. Il fit auſſi quelques légeres corrections dans le texte ſans le ſecours des Manuſcrits ; & il y joignit de courtes notes. Il dédia (a) cet Ouvrage à Jean Ulattenus. L'Epître Dédicatoire eſt un éloge exceſſif de Ciceron, dont il parle avec le même enthouſiaſme que s'il eût été inſpiré ; ce qui ne plut pas aux Théologiens. On examinera ailleurs ſes ſentimens ſur ce ſujet. Ce ne fut que ſur la fin de ſa vie qu'il donna cette Edition des Tuſculanes. Nous en parlons après celle des Offices, parce que ſon Epître à Ulattenus eſt ſans date.

(a) *Epiſt.* 1. L. 29.

(b) *Epiſt.* 7. L. 28.

Les Auteurs Prophanes & les Auteurs Sacrés l'occupoient dans le même tems. Le dernier Juillet de l'an 1519. (b) il dédia l'Edition de S. Cyprien au Cardinal Laurent Pucci. Il avoit appris que dans la Bibliothéque de Gemblours il y avoit deux Manuſcrits fort anciens des Ouvrages de S. Cyprien : il écrivit (c) à Antoine Papinius qui en étoit Abbé, qu'ayant deſſein de donner une Edition exacte des Œuvres de S. Cyprien, dont les Ecrits approchoient de l'eſprit Apoſtolique, il le prioit de vouloir bien lui communiquer ces précieux Manuſcrits. L'Ab-

(d) Epiſt. 18. L. 28.

(b) Epiſt. 6. L. 28.

(c) Epiſt. 16. L. 21.

bé lui fit réponſe ſur le champ (*a*) que c'étoit avec le plus grand plaiſir du monde qu'il les lui envoyoit ; que tout ce qui étoit dans la Bibliothéque de Gemblours étoit à ſon ſervice, & même qu'il la lui enverroit toute entiere, s'il le vouloit.

(*a*) *Epiſt.* 19. *L.* 11.

Lorſqu'il étoit plus jeune, S. Jérôme étoit de tous les Peres (*b*) celui pour lequel il avoit la plus grande eſtime ; mais lorſqu'il eut lû S. Cyprien avec plus d'attention, il fut embarraſſé auquel des deux Peres il devoit donner la préférence.

(*b*) *Epiſt.* 6. *L.* 28.

Cette Edition donna beaucoup de peine à Eraſme (*c*) : non-ſeulement il en corrigea le texte, mais auſſi il l'augmenta de pluſieurs Ouvrages de S. Cyprien qui n'avoient pas encore paru ; il diſtingua les légitimes des ſuppoſés, & y joignit de petites notes. Voici le jugement que porte de ſon travail le dernier Editeur de S. Cyprien, Dom Prudent Maran, dans la Préface (*d*) qu'il a miſe à la tête de l'Edition de M. Baluze : » Eraſme » qui a rendu de ſi grands ſervices à » ceux qui aiment les Lettres & les » matiéres Eccléſiaſtiques, par un ſi » grand nombre d'Editions des Peres, » a travaillé auſſi ſur S. Cyprien. Il en

(*c*) *Epiſt.* 24. *L.* 11.

(*d*) *Præfatio*, p. 2.

» parut l'an 1520. à Baſle chez Froben » une Edition par ſes ſoins; elle eſt beaucoup plus ample que celles qui avoient » paru juſqu'alors. Ce qu'il y a d'étonnant, eſt qu'il donna comme étant » vraiement de S. Cyprien, un Livre » qu'il avoit découvert, & qui a pour » titre *Du double Martyre, à Fortunat* » (1), dans lequel il eſt parlé de Dioclétien & des Turcs (2). » Henri Gravius & Pamelius penchent à croire, que c'eſt Eraſme lui-même qui a compoſé cet Ouvrage ſous le nom de S. Cyprien, dans le deſſein de tromper le Public; mais le judicieux M. de Tillemont rend plus de juſtice à Eraſme, quoiqu'il s'en faille bien qu'il ſoit prévenu en ſa faveur, lorſqu'il dit (*a*) : » Eraſme à qui quelques-uns attribuent » cette fiction, étoit trop habile, pour » en faire une qui ſe détruit ſi viſiblement. »

(*a*) S. Cyprien, *art.* 65. *n.* 196. *t.* 4.

L'étude de l'Ecriture Sainte fut une des principales occupations d'Eraſme pendant un grand nombre d'années.

---

(1) *De duplici Martyrio, ad Fortunatum.*

(2) N. 27. *Si quis Miles juratus in verba Cæſaris profugeret ad Turcam.*

N. 17. *Neque enim ſemper ſæviunt Nerones, Diocletiani, Decii ac Maximini.*

Le premier Ouvrage qu'il fit ſur cette matiere, eſt l'explication du premier Pſeaume, qu'il dédia à Beatus Rhenanus (1). Il compoſa ce Commentaire à Saint Omer, où il avoit été paſſer quelques jours; & il y fit ſon Epître Dédicatoire, qui eſt datée du 15 Avril 1515. (*a*) Il y a dans ce Commentaire beaucoup plus de morale que de critique; il en eſt de même de tout ce qu'il a fait ſur l'Ancien-Teſtament.

Mais il n'avoit jamais paru depuis le Chriſtianiſme rien de comparable à ſon travail ſur le Nouveau-Teſtament, du côté de la critique & de la ſcience.

La Méthode pour parvenir à la vraie Théologie (2), fut faite pour ſervir de Préface à ſon Commentaire ſur le Nouveau-Teſtament: il la dédia le 22 Décembre 1515. au Cardinal de Mayence (*b*); il la compoſa pour l'utilité de ceux qui veulent s'appliquer à la Théologie. Il exige d'eux, non-ſeulement une exemption des vices groſſiers, mais autant qu'il eſt

(*a*) *Epiſt.* 31. *L.* 29.

(*b*) *Epiſt.* 19. *L.* 29.

---

(1) *Enarratio primi Pſalmi juxta Tropologiam potiſſimùm.*

(2) *Ratio, ſeu methodus perveniendi ad veram Theologiam.*

poſſible, un eſprit dégagé de toute paſſion & entiérement tranquille. Il veut qu'on ait un profond reſpect pour l'Ecriture Sainte; que ce ne ſoit point par curioſité qu'on la liſe, mais pour devenir meilleur. Il croit que pour l'entendre parfaitement, il faut ſavoir les Langues Latine, Grecque & Hébraïque. Il penſe avec S. Auguſtin, que ceux qui veulent faire de grands progrès en Théologie, doivent avoir des notions de la Dialectique, de la Rhétorique, de l'Arithmetique, de la Muſique, de l'Hiſtoire naturelle, de la Phyſique, de la Géographie, des mœurs des Peuples dont il eſt parlé dans les Livres Sacrés. Il veut que l'on ſache auſſi la Grammaire, les Tropes, l'uſage des Allégories, & les régles de la Poëſie, parce que les Livres des Prophétes ſont remplis de figures. Il ne veut pas que ceux qui ſe deſtinent à l'étude de la Théologie, s'occupent trop long-tems des Sciences prophanes, & même de la Philoſophie. Le principal but d'un Théologien devant être de bien entendre l'Ecriture, d'être en état de rendre compte de ſa Foi, & non pas de répondre à des queſtions frivoles, de bien parler de tout ce qui a rapport à la piété, de perſuader & de toucher, il faut qu'il commence par étudier la Vie & la Doctrine de Jeſus-Chriſt & des Apôtres.

Eraſme après avoir fait enſuite un abregé des Prophéties qui annoncent J. Chriſt, parle de l'autorité des Livres Divins; & il avance des propoſitions qu'il auroit certainement ſupprimées, s'il avoit parlé depuis les Déciſions du Concile de Trente. » Iſaïe, » dit-il, a plus de poids chez moi que » Judith ou Eſther; l'Evangile de S. » Mathieu, que l'Apocalypſe attribuée » à S. Jean; les Epîtres de S. Paul aux » Romains & aux Corinthiens, que » celle qui eſt écrite aux Hébreux. » Parlant du Symbole des Apôtres, il inſinue qu'il le croit fait dans le Concile de Nicée; & il ajoute cette réflexion qui déplut fort aux Théologiens : » Plût à Dieu que notre Foi » eût été contente du Symbole des » Apôtres ! mais dès qu'elle diminua » parmi les Chrétiens, les Symboles » augmenterent. » Il fait voir enſuite, que les Ecritures démontrent que J. Chriſt eſt en même-tems Dieu & Homme, & que les Juifs ont mérité l'abandon dans lequel ils ſont. Il explique comment s'eſt faite la converſion du Monde, l'art avec lequel S. Paul ſçait attirer les ames à J. Chriſt; la Doctrine Chrétienne contre l'ambition, l'orgueil, l'envie de dominer; ce que J. Chriſt nous a enſeigné ſur la Foi & ſur la Charité. Il parle enſuite contre l'excès des cérémonies. » Vous les blâmez donc, me » dira quelqu'un, ajoute-t'il; » à quoi il répond, » Il s'en faut beaucoup. » J'approuve les rites avec leſquels » l'Egliſe a célebré & célebre encore » ſes Myſtéres: ils donnent de la ma- » jeſté au Culte Divin; mais il y a » à cela une meſure. Je n'approuve pas » que les Chrétiens ſoient ſurchargés » de conſtitutions humaines; qu'on at- » tribue trop d'efficace aux cérémo- » nies, & pas aſſez à la piété; que les » ſimples y mettent une trop grande » confiance; qu'ils négligent l'eſprit » de la Religion, & que pour les ſou- » tenir on trouble par de grands mou- » vemens la tranquillité du Chriſtia- » niſme. »

Ces réflexions, dans leſquelles il eſt conſtant qu'il y a un fond de verité, cauſerent des murmures chez les Théologiens, parce qu'Eraſme les faiſoit précisément dans le tems que Luther commençoit ſes invectives contre l'Egliſe Catholique. Eraſme détaille enſuite les principales actions de Jeſus-Chriſt qui doivent ſervir de modéle aux Théologiens : il traite des Allégories (*a*) ; & il nous apprend qu'il avoit commencé un Livre ſur ce ſujet qu'il promettoit d'achever : apparemment il ne l'a pas fini ; du moins il n'exiſte pas.

(*a*) *De Theologicis Allegoriis.*

Il parle enſuite contre l'abus des termes de l'Ecriture ; il recommande l'étude des lieux Théologiques. Il veut que pour bien entendre l'Ecriture, on compare les paſſages qui paroiſſent ſe contredire ; & il aſſure qu'en les examinant avec attention, la prétendue contradiction diſparoîtra bientôt. Il ſouhaiteroit que l'on ſçût preſque par-cœur l'Ecriture, ſur-tout le Nouveau-Teſtamment. Il recommande pour bien l'entendre de lire Origene, S. Baſile, S. Grégoire de Nazianze, S. Athanaſe, S. Cyrille, S. Jean-Chriſoſtôme, S. Jérôme, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, S. Hilaire. Il donne la préférence aux Peres Grecs ſur les Latins, & aux plus anciens ſur ceux qui approchent le plus de nous. Il ne paroît pas avoir une grande eſtime des Commentateurs modernes de ſon tems, dans leſquels tout ce qu'on trouve de bon eſt copié d'après ceux qui avoient écrit avant eux. Il traite avec un grand mépris les queſtions inutiles de la Scholaſtique : il aſſure qu'elles ſont indignes de la vraie Théologie ; qu'elles ſont condamnées par l'Ecriture, & peu conformes à la maniere dont les Peres ont traité la Théologie. Ce n'eſt pas qu'il blâme entiérement la Scholaſtique ; mais il voudroit que l'on ne propoſât dans les Traités Théologiques aucune queſtion, dont l'éclairciſſement ne fût de quelque utilité. Il finit, en conſeillant de s'inſtruire plutôt dans les Ecrivains qui ont vêcu dans les ſiécles peu éloignés de J. Chriſt & des Apôtres, que dans les modernes, qui ont plus cherché à donner des preuves de leur ſagacité qu'à édifier.

Après cette Méthode, il y a une Exhortation à l'étude de la Philoſophie Chrétienne (1). Eraſme y exhorte tous les Chrétiens à lire l'Ecriture, afin qu'ils s'y inſtruiſent du vrai eſprit du Chriſtianiſme. Eraſme revit cette Méthode l'an 1522. elle éprouva des jugemens bien différens. Rhenanus en ayant fait une Edition, la dédia à Jean Faber Vicaire de l'Evêque de Conſtance, que ſon mérite éleva depuis à l'Evêché de Vienne en Autriche. Il fut ſi content de l'Ouvrage, qu'il en écrivit une Lettre de remerciement à Eraſme (*a*) dans laquelle il parle de ce Livre comme étant parfait (*b*) : il aſſure que la lecture lui a donné le goût de la vraie Théologie ; qu'elle a produit ce même effet ſur pluſieurs autres ; & qu'elle avoit réconcilié avec la ſaine Théologie pluſieurs des partiſans les plus outrés de la Scholaſtique. Le Docteur Martin Dorpius, après ſa réconciliation avec Eraſme, lui écrivoit (*c*) qu'un Théologien de Louvain lui avoit aſſuré, qu'il ne pouvoit pas lire cette Méthode ſans en être touché d'admiration juſqu'aux larmes. Sutor au contraire (*d*) prétendoit, qu'il y avoit autant de fautes que de pages dans ce Livre ; mais c'eſt un homme que la paſſion rend injuſte. Luther en avoit d'abord été aſſez content ; mais lorſqu'il vit qu'Eraſme blâmoit ſes excès, il parla de ce Livre avec cette fureur (*e*) qu'il s'étoit rendue familiére : il oſa dire que la Méthode d'Eraſme étoit une raillerie de J. Chriſt & de toutes ſes

---

(1) *Paraclesis, id eſt Adhortatio ad Chriſtianæ Philoſophiæ ſtudium.*

(*a*) *Epiſt.* 32. L. 6.

(*b*) *Abſolutiſſimus ille Libellus.*

(*c*) *Supput. error. in Cenſ. Beddæ.*

(*d*) *Adverſus Debachat. Sutoris.*

(*e*) *Adverſus calumnioſiſſimam Epiſt. Mart. Lutheri.*

actions, que le Lecteur ne pouvoit y puiſer que du dégoût pour la Religion; & que cet Ouvrage tendoit à faire croire qu'elle n'étoit qu'une fable.

Eraſme mépriſa avec raiſon une calomnie ſi inſenſée; mais ce que Latomus, Docteur de Louvain qui juſques-là avoit été ſon ami, écrivit contre lui, le chagrina beaucoup. Il fit un Dialogue qui avoit pour titre, *Des trois Langues, & de la Méthode d'étudier la Théologie* (1) : ſans nommer Eraſme, il attaquoit ſes ſentimens (*a*), & il inſinuoit qu'il penſoit comme Luther; en ſorte que lorſque ce Novateut étoit réfuté, le Lecteur avoit lieu de croire que c'étoit à Eraſme à qui l'Auteur s'adreſſoit. Le nombre de ſes ennemis en augmenta : il fut quelque tems à héſiter s'il répondroit à Latomus; enfin il prit le parti de ſe juſtifier par une Apologie (2) qu'il fit en t[illegible] jours (*b*).

(*a*) *Epiſt.* 8. *L.* 6.

(*b*) *Epiſt. Botz. Epiſt.* 16. *L.* 6.

Le principal objet de Latomus avoit

---

(1) *De tribus Linguis, & ratione ſtudii Theologici.*

(2) *Apologia reſpiciens quorumdam ſuſpiciones ac rumores natos ex Dialogo figurato, qui Jacobo Latomo ſacræ Theologiæ Licentiato inſcribitur.*

été de venger les Scholaſtiques, qui commençoient à perdre beaucoup de la grande eſtime où ils avoient été, & dont il avoit été parlé dans la Méthode d'une façon à ne pas plaire au plus grand nombre des Théologiens. Eraſme en prit occaſion d'examiner ce que l'on doit penſer des Scholaſtiques. Il avoue qu'il y a chez eux pluſieurs choſes qui méritent d'être ſçûes : il déclare qu'il ne détournoit pas ceux qui vouloient s'appliquer à la Théologie, de lire les Thomas, les Scots, les Bonaventures, les Alexandres; mais qu'il donnoit la préférence aux Peres. Il ſoutient enſuite l'utilité des Langues ſavantes pour la parfaite intelligence des Ecritures.

Latomus avoit prétendu, que l'étude de la Théologie devoit commencer par la lecture des Scholaſtiques, après leſquels on viendroit aux Peres : il appréhendoit que ſi l'on commençoit par lire les Peres, on ne pût pas s'accoutumer au ton des Scholaſtiques. Eraſme ſoutient (*a*) que ſi l'on ſuit cet ordre, il eſt à craindre que l'on ne perde trop de tems aux queſtions ſubtiles & inutiles, & qu'il ſe pourroit faire qu'après y avoir pris plaiſir, on ne fût plus en état de profiter de la

(*a*) N. 79.

lecture des Peres ; ce qui étoit arrivé à pluſieurs perſonnes, ainſi que Latamus lui-même le ſavoit. Il déclare (*a*) (a) N. 94. qu'il ne blâme point toutes les queſtions agitées par les Scholaſtiques ; il voudroit ſeulement qu'on n'en parlât jamais devant le Peuple, & qu'on les traitât avec prudence. Il ne blâme (*b*) (b) N. 96. point ceux qui accommodent la Philoſophie d'Ariſtote à l'uſage de l'Ecole, mais ſeulement ceux qui attribuent à ce Philoſophe la même autorité qu'aux Evangiles. Il cite Pic de la Mirande (*c*) (c) N. 97. qui regrettoit les ſix années qu'il avoit paſſées à lire S. Thomas, Scot & Albert. Il proteſte (*d*) (d) N. 107. qu'il ne propoſe point de nouvelle Théologie, comme l'en accuſent ſes calomniateurs ; que tous ſes vœux tendent à voir renaître l'ancienne Théologie, c'eſt-à-dire la poſitive, qui avoit été trop négligée. Cet Ouvrage eſt daté de Louvain le 28 Mars de l'an 1519.

Les vœux d'Eraſme ont enfin été exaucés ; & la Théologie poſitive l'a emporté ſur la Scholaſtique. Il a crû (*e*) (e) *Epiſt.* 17. *L.* 11. que l'Ouvrage de Latomus n'étoit pas de lui-ſeul ; que pluſieurs gens malintentionnés pour lui y avoient mis la main. Dans la ſuite Latomus fut ſaché (*a*) d'avoir publié cet Ouvrage : il fit prier Eraſme de lui rendre ſon amitié ; & Eraſme s'y engagea, pourvû qu'il lui fît une réparation. Cette réponſe eut l'approbation des Savans ; & Bilibalde Perkeimer aſſuroit (*b*) que cet Ouvrage étoit parfait dans ſon genre (1). Il y avoit déja long-tems que les Savans de France & d'Allemagne ſouhaitoient avoir une Edition Grecque du Nouveau-Teſtament. Il n'y en avoit point encore eu de ſéparée de l'Ancien : Eraſme s'en chargea ; il y joignit une nouvelle Traduction, qu'il accompagna de très-ſavantes notes.

(*a*) *Adversùs Debacchationes Sutoris.*

(*b*) *Epiſt.* 12. L. 12.

Cette Edition parut à Baſle l'an 1516. C'eſt la premiere fois, dit Maittaire (*c*), qu'on ait vû le Nouveau-Teſtament en Grec, l'Edition de Complute n'ayant été publiée qu'en 1522. & celle d'Eraſme étant de l'an 1516.

(*c*) *Annales Typogr.* t. 2. p. 4. *note c.*

Eraſme ne ménagea rien pour rendre ſon Ouvrage le plus parfait qu'il lui fut poſſible. » On ne pourroit jamais croire, diſoit-il (*d*), combien il m'en a coûté de peines. Plût-

(*d*) *Epiſt.* 26. L. 5.

---

(1) *Mirâ quâdam brevitate, ſed ut nihil fieri poſſit abſolutius.*

à Dieu que la République Chré-
» tienne en tire un profit équivalent :
» car je n'ai eu que cela en vûe. J'ai
» collationné un grand nombre de Ma-
» nuſcrits Grecs ; j'ai ſuivi la Verſion
» qui m'a paru la meilleure ; j'ai fait
» la traduction la plus fidelle, & en
» même-tems la plus ſimple que j'ai
» pû, ayant grande attention d'éviter
» ce qui auroit pû être obſcur ou équi-
» voque ; je n'ai pas toujours rendu
» mot pour mot ; mais je ne me ſuis
» jamais éloigné du ſens. J'ai pris pour
» guides Origene, S. Baſile, S. Chri-
» ſoſtôme, S. Cyrille, S. Jérôme,
» S. Ciprien, S. Ambroiſe, S. Au-
» guſtin. J'y ai joint des notes, dans
» leſquelles je rends compte des rai-
» ſons qui m'ont déterminé à donner
» la préférence au ſens que j'ai ſuivi.
» Je me ſuis toujours appuyé ſur l'au-
» torité des Anciens. Mon intention
» n'a point été d'attaquer la Vulgate,
» dont l'Auteur ne m'eſt pas connu,
» quoiqu'il ſoit conſtant qu'elle n'eſt
» ni de S. Ciprien, ni de S. Ambroi-
» ſe, ni de S. Auguſtin, ni de S. Hi-
» laire, ni de S. Jérôme. J'avertis
» ſeulement lorſqu'elle s'eſt éloignée
» trop ſenſiblement du texte. J'ai ex-
» pliqué plus de ſix cens paſſages,
qui

» qui juſqu'à préſent n'avoient pas été » entendus par de grands Théolo- » giens. »

Ce grand Ouvrage fut dédié au Pape Léon X. (a) L'Epître Dédicatoire eſt datée de Baſle le premier Février 1516. Après avoir fait un très-grand éloge de ce Pontife, Eraſme rend compte de ſon travail : il s'étend enſuite ſur les louanges de l'Archevêque de Cantorberi ſon Mécene, dont il eſpére que le nom, joint à celui du Pape à la tête de ſon Ouvrage, lui ſervira de recommandation.

Il avoit d'abord eu deſſein (b) de dédier ſon Nouveau-Teſtament à l'Evêque de Rocheſter ; mais il jugea qu'un Livre de cette importance ſeroit dédié plus convenablement au Souverain Pontiſe. Il expliqua à l'Evêque de Rocheſter les raiſons qui l'avoient déterminé à ce changement ; & il paroît que ce Prélat en fut content.

Eraſme envoya (c) des exemplaires de ſon Ouvrage à Rome aux Cardinaux Grimani & Pucci, en les priant de vouloir bien le préſenter à Sa Sainteté. Léon l'avoit très-bien reçu ; mais il s'étoit contenté de charger ces deux Eminences de le remercier de ſa part. La premiere Edition fut bientôt

(a) Epiſt. 79. L. 29.

(b) Epiſt. 9. L. 7.

(c) Epiſt. 26. L. 5.

enlevée : Eraſme ſongea à en donner une nouvelle encore plus parfaite. Il héſita (*a*) s'il n'iroit pas à Veniſe pour y donner cette ſeconde Edition ; mais ſon amitié pour Froben l'engagea à lui donner la préférence (*b*). Froben déſiroit avec paſſion de réimprimer le Nouveau-Teſtament d'Eraſme : il lui fit même offrir de l'argent pour avoir ſon Manuſcrit ; mais Eraſme peu ſenſible à l'intérêt lui fit réponſe, qu'il ne demandoit rien pour lui ; que ce qu'il exigeoit ſeulement, étoit que Froben employât l'argent qu'il vouloit lui donner, à rendre l'Edition nouvelle plus exacte & plus parfaite. Il fit le voyage de Baſle l'an 1518. pour veiller ſur cette impreſſion.

Voulant confondre ceux qui n'étoient occupés qu'à deshonorer ſa foi & à décrier ſes Ouvrages, il crut devoir ſe donner quelques mouvemens pour obtenir un Bref du Pape, par lequel il paroîtroit que Sa Sainteté auroit approuvé ſon travail ſur le Nouveau-Teſtament. Il en écrivit à ceux des Cardinaux ſur la protection deſquels il comptoit davantage, à Bombaſius Sécretaire du Cardinal Pucci, & à Pucci, Nonce en Suiſſe & neveu du Cardinal (*c*) : il ne demandoit que

(*a*) *Epiſt.* 307.

(*b*) *Epiſt.* 294. *Append.*

(*c*) *Epiſt.* 26. *L.* 5.

ce Bref pour toute récompenſe.

Bombaſius conféra (a) à ce ſujet avec le Cardinal Pucci ſon maître, qui trouva la demande d'Eraſme ſi raiſonnable, qu'il chargea Bombaſius de faire un modele de Bref, qui ſeroit envoyé à Oſtie pour être ſigné par le Pape, qui depuis deux jours étoit ſorti de Rome pour aller dans cette Ville. Un événement ſingulier retarda l'expédition de ce Bref. Il étoit arrivé à Rome un jeune François appellé Sylvius, qui s'étoit retiré de chez les Bénédictins. Comme il ſavoit (b) que le nom d'Eraſme étoit en grande recommandation à Rome, il contrefit deux Lettres de lui, l'une à Bombaſius, l'autre au Pape, par leſquelles il les prioit d'être favorables à ce jeune homme. Ils y furent tous deux trompés; Sylvius fut reçu parfaitement par le Pape, qui lui fit les plus grandes promeſſes. Bombaſius ayant appris que Sylvius devoit aller à Oſtie pour revenir à Rome le lendemain, lui donna le modele du Bref, afin qu'il le [illegible]portât ſigné; il fut auſſi chargé d'une Lettre du Cardinal Pucci au Pape, & d'une autre de Bombaſius au Sécretaire des Brefs, pour les ſupplier d'expédier promptement l'affaire

(a) Epiſt. 4. L. 11.

(b) Epiſt. 11. L. 27. & Epiſt. 16.

d'Eraſme. Sylvius qui étoit d'une mauvaiſe ſanté, tomba malade en chemin, & pria quelqu'un de porter ſes Lettres à Oſtie. Elles ne furent pas plutôt rendues, que le Bref fut ſigné. Le Pape demanda à voir Sylvius : on le chercha ; ce fut inutillement, il étoit mort. Bombaſius qui n'entendoit parler de rien, écrivit de nouveau au Sécretaire des Brefs pour ſe plaindre de ſa négligence ; il fit réponſe que le Bref étoit expedié, & qu'il l'avoit dû recevoir. Cependant Bombaſius ne le recevant pas, envoya un autre modele de Bref qui fut ſigné ſur le champ ; il fut envoyé à Marin Carraccioli Nonce près de l'Empereur (*a*) qui le fit rendre à Eraſme, en lui écrivant des Lettres très-obligeantes : il eſt daté de Rome le 10 Septembre 1518 (*b*). Léon aſſure, que le travail d'Eraſme ſur le Nouveau-Teſtament lui a fait un très-grand plaiſir, parce qu'il y a une très-grande érudition, & qu'il eſt très-approuvé par tout ce qu'il y a d'habiles gens ; qu'il conjecture par la premiere Edition qui p[illegible]ſoit accomplie, que cette nouvelle qui eſt conſidérablement augmentée ſera très-utile à la foi orthodoxe, & à ceux qui s'appliquent à la Théologie. » Conti-

(*a*) *Epiſt.* 5. L. 11.

(*b*) *Epiſt.* 80. L. 29.

» nuez donc, ajoute le Pape, de travailler pour l'utilité publique, & » preſſez-vous de donner au Public un » Ouvrage ſi ſaint. Dieu vous en récompenſera : nous rendrons à vos » travaux la juſtice qu'ils méritent ; & » vous pourrez compter ſur l'approbation éternelle des vrais Chrétiens. » Ce Bref fut la ſeule récompenſe (*a*) qu'Eraſme reçut de la Cour de Rome pour la Dédicace de ſon Nouveau-Teſtament.

(*a*) *Epiſt.* B. 2.

Après le Bref de Léon X. & l'Epître Dédicatoire à ce Souverain Pontife, on trouve à la tête de l'Edition du Nouveau-Teſtament une Préface, qui eſt une exhortation à la lecture de l'Ecriture. Eraſme voudroit que tout le monde la lût & en profitât ; il réfute ceux qui blâmoient les Traductions de l'Ecriture en Langue vulgaire. » Quelques-uns, dit-il (*b*) regardent » comme un crime de traduire les Livres ſacrés en François ou en Anglois ; mais les Evangeliſtes n'ont » pas craint d'écrire en Grec ce que » Jeſus-Chriſt avoit dit en Syriaque : » les Latins ont traduit en Latin les » Ouvrages des Apôtres, & les ont » mis ainſi à la portée du Peuple ; S. » Jérôme a traduit dans la Langue des

(*b*) *Epiſt.* 82. *L.* 29.

» Dalmates l'Ecriture : je voudrois » qu'elle fût traduite en toute Langue. » J. Chriſt déſire que ſa Religion ſe » répande par-tout : il eſt mort pour » tous les Hommes ; il déſire d'être » connu de tous. »

Les Théologiens qui enſeignoient communément pour lors que les Traductions de l'Ecriture en Langue vulgaire faiſoient plus de mal que de bien, & que la lecture des Livres ſacrés ne devoit pas être miſe entre les mains de tout le monde, déſapprouverent ce que nous venons de citer d'Eraſme ; mais ils furent encore bien plus mécontens du ſouhait qu'il fait dans cette même Préface : il voudroit qu'après que les Enfans baptiſés ſeroient venus à un âge raiſonnable, on leur expliquât les engagemens du Baptême, & qu'on leur demandât s'ils ratifioient les vœux que leurs parens avoient faits en leur nom ; auquel cas il ſeroit très-convenable de renouveller publiquement leur profeſſion de foi. Il s'objecte deux difficultés : la premiere, qu'il ſembleroit qu'on réitereroit le Baptême ; ſecondement, qu'il pourroit arriver que quelques uns ne voudroient pas ratifier ce qu'on avoit promis pour eux dans leur Baptême. Il répond à la premiere objection, qu'il ne propoſe point un nouveau Baptême, mais ſeulement de confirmer publiquement les obligations que l'on avoit priſes dans le Baptême. La ſeconde difficulté lui paroît plus grave : il y répond, qu'il faut tout tenter pour engager les jeunes gens à confirmer leur profeſſion de foi ; que ſi cependant on ne pouvoit pas y réuſſir, il vaudroit peut-être mieux les laiſſer libres, que de leur faire violence. La ſeule peine qu'il voudroit qu'on leur impoſât, c'eſt la privation des Sacremens juſqu'à ce qu'ils rentraſſent dans le bon chemin. Le plus grand nombre des Théologiens fut extrêmement ſcandaliſé de ce projet propoſé par Eraſme : ſes ennemis ne manquerent pas de le relever avec véhemence ; & dans la ſuite il auroit ſouhaité (*a*) n'avoir jamais avancé une propoſition, qui avoit cauſé un ſi grand ſcandale chez les Théologiens. Cette Préface eſt datée du 14 Janvier 1522. & par conſéquent n'étoit point à la tête des deux premieres Editions du Nouveau-Teſtament d'Eraſme. Après cette Préface il y a une Invitation à l'étude de la Philoſophie Chrétienne, un abregé & un éloge de la Doctrine Evangélique.

(a) *Supput. error. in Cenſ. Beddæ.*

Eraſme pour faire voir que c'étoit avec raiſon qu'il avoit entrepris une nouvelle Verſion du Nouveau-Teſtament, rapporte quelques exemples de ſoléciſmes palpables qui ſont dans la Vulgate (1). Il y a après cela une liſte de quelques paſſages difficiles, ſur l'explication deſquels des Interprétes très-célébres ſe ſont trompés : il rapporte ces erreurs, pour répondre à ceux qui ſoutenoient que ſon Ouvrage étoit inutile. Il expoſe enſuite quelques exemples des paſſages où la Vulgate s'eſt viſiblement éloignée du texte Grec; & il fait ſon Apologie contre l'ingratitude des Théologiens : il déclare qu'il n'a jamais prétendu s'éloigner des déciſions de l'Egliſe Catholique; & que s'il ſe trouvoit quelque choſe dans ce qu'il avoit écrit qui n'y fût pas exactement conforme, il le rétracte, & veut qu'on le regarde comme lui étant échapé contre ſon intention.

Cet Ouvrage eut les approbations les plus flatteuſes : Léon X. fit le plus grand éloge de la premiere Edition. On en faiſoit déja beaucoup d'eſtime, avant que l'on ſçût ce que le Pape en penſoit ; mais quand le Bref du Pape eut été rendu public, on rechercha ce Livre avec encore plus d'empreſſement (*a*), comme ayant été approuvé (a) Epiſt. par l'Oracle du Souverain Pontife. Le 9. L. 11. Cardinal Laurent Campege ſi eſtimé à Rome, mandoit à Eraſme (*b*) qu'il (b) Epiſt. avoit dévoré ſon Nouveau-Teſtament : 2. L. 12. ce ſont les propres termes de cette Eminence. Il déclare que ſa piété n'eſt pas inférieure à ſon érudition ; & il l'exhorte à n'avoir aucun égard aux écrits, que des Ecri[illegible]ns auſſi inſenſés qu'injuſtes peuvent [illegible]re contre lui. Un témoignage ſi flatteur (*c*) du Prélat pour lors le plus conſideré qu'il y (c) Epiſt. 3. L. 12. eût dans l'Egliſe, remplit de joie Eraſme, qui crut devoir remercier le Cardinal de la conſolation que lui donnoit ſon ſuffrage contre les injuſtices de ſes ennemis. Il n'y eut aucun pays, où il ne ſe trouvât des Savans qui rendirent juſtice à ſon travail. Vivès paſſa à Paris (*d*) peu de tems après que la (d) Epiſt. ſeconde Edition du Nouveau-Teſta- 10. L. 17. ment d'Eraſme eut paru : il n'étoit queſtion que de lui dans toutes les converſations ſavantes ; & Vivès aſſure

---

(1) En voici deux Exemples : *Quicumque te angariaverit, mille paſſus vade cum illo, & alia duo.* Matthieu V. 41. *Principes gentium dominantur eorum.* Matthieu XX. 25.

que les principaux Théologiens décidoient, que depuis mille ans on n'avoit rien fait de ſi utile pour la piété Chrétienne que l'Ouvrage d'Eraſme ſur le Nouveau-Teſtament. Nicolas Beraud lui mandoit (*a*) que pluſieurs Savans avoient ſon Nouveau-Teſtament à Paris, & que parmi ceux-là il y avoit des Théologiens d'un très-grand nom, qui l'aimoient préſentement avec autant d'excès, qu'ils l'avoient haï auparavant avec injuſtice. » Votre nou-
» velle Edition, ajoute-t-il, vous a
» réconcilié avec beaucoup de gens :
» quant aux opiniâtres, ils ſont aſſez
» confondus par vos Apologies. » On penſoit de mê[illegible] en Allemagne : Bilibalde Perkeimer écrivoit à Eraſme(*b*), que ſon Nouveau-Teſtament avoit mis ſon nom à l'abri de l'injure du tems, qu'il avoit fait une choſe agéable à Dieu & à tous les fidelles, en donnant un Ouvrage que depuis mille ans on n'avoit pû faire.

Pluſieurs des plus illuſtres Prélats l'approuverent hautement, l'Evêque de Baſle entr'autres (*c*); & Eraſme écrivant au Pape Léon X. ne craignit point de ſe flatter du ſuffrage de cet Evêque. Ce fut en Angleterre que ce Nouveau-Teſtament eut le plus grand

(*a*) *Epiſt.* 14. L. 11.

(*b*) *Epiſt.* 11. *L.* 2.

(*c*) *Epiſt.* 6. *L.* 2.

ſuccès. L'Archevêque de Cantorberi écrivoit à Eraſme (*a*) le 20 Juillet 1516. qu'il l'avoit fait voir à des Evêques & à des Docteurs ; qu'ils en avoient tous été très-contens ; & que ſe conformant à leur jugement, & ayant une extrême admiration pour toutes les productions d'un homme dont le génie étoit ſi divin & la ſcience ſi merveilleuſe, il ne pouvoit que louer infiniment un ſi beau travail. L'Evêque de Rocheſter, ſi célébre par ſon zéle pour la Foi Catholique, ſoutenoit (*b*) que dans le Nouveau-Teſtament traduit par Eraſme, il n'y avoit rien qui pût faire peine à un homme ſenſé ; qu'il avoit éclairci une infinité d'endroits, & qu'il avoit ſi parfaitement rempli ſon objet, qu'il n'y avoit plus perſonne qui ne fût en état de lire le Nouveau-Teſtament avec plus de facilité qu'auparavant. L'Evêque de Vincheſter diſoit publiquement (*c*) que la Verſion d'Eraſme éclairciſſoit ſi bien le texte, qu'elle tenoit lieu de pluſieurs Commentaires. Guillaume Latimer (*d*) ne ſavoit ce qu'il devoit le plus admirer dans cet Ouvrage, ou du grand travail, ou de l'heureuſe exécution. Cutbert Tunſtal prétendoit (*e*) que l'on re-

(*a*) *Epiſt.* 8. *L.* 2. *Epiſt.* 9. & 10.

(*b*) *Epiſt.* 438. *Append.*

(*c*) *Epiſt.* 221.

(*d*) *Epiſt.* 12. *L.* 10.

(*e*) *Epiſt.* 2. *L.* 3.

trouvoit dans les notes d'Eraſme tout ce qui avoit été bien remarqué par les autres Commentateurs, & qu'il ne laiſſoit rien à déſirer. Ammonio Nonce du Pape, faiſant ſon compliment à Eraſme ſur le ſuccès de ſon Nouveau-Teſtament, déclare (*a*) qu'à ſon avis c'eſt un Ouvrage très-religieux, très-néceſſaire, qui doit être eſtimé de tout le monde, digne enfin d'Eraſme & du Pape à qui il devoit être dédié. » Continuez, ajoute-t-il; c'eſt ainſi qu'on s'éleve juſqu'au Ciel. »

Eraſme paroiſſoit aſſez content vers l'an 1517. du ſuccès de ſon Nouveau-Teſtament; il en écrivit ainſi à l'Evêque de Rocheſter le 5 Juin de cette année (*b*): » On craignoit cet Ouvrage avant qu'il parût; mais depuis qu'il eſt publié, il eſt étonnant combien il eſt approuvé des Théologiens ſavans & de bonne foi. Le Prieur des Chartreux de Fribourg, homme d'une très-grande conſidération dans ſon Ordre, Auteur du Livre intitulé, *La Perle Philoſophique*, dit qu'il donneroit deux-cens florins d'or pour empêcher que ce Livre ne pérît. » Louis Berus Théologien de Paris, le premier de ſa Licence, en fait la plus grande eſtime (*c*). Wolphang Capito

(*a*) *Epiſt.* 7. *L.* 2.

(*b*) *Epiſt.* 9. *L.* 7.

(*c*) Voyez *Epiſt.* 1. *L.* 7.

Prédicateur à Baſle, homme très-habile en Hébreu, & grand Théologien, penſe de même. Le Suffragant de Cologne eſt auſſi de même avis. Louis Berus dont on vient de parler, étoit de Baſle. Eraſme, dans une Lettre au Cardinal Laurent Campege (*a*), dit que c'étoit un homme dont la naiſſance étoit illuſtre, la vie très-réguliere, & l'érudition peu commune. Il avoit conçû une ſi grande amitié pour Eraſme après avoir vû ſon Nouveau-Teſtament (*b*) qu'il lui avoit offert de partager avec lui ſa fortune qui étoit très-conſidérable; & de deux Prébendes qu'il avoit, il voulut ſe dépouiller d'une pour en gratifier Eraſme qui la refuſa.

Après ſa mort, les vrais connoiſſeurs lui ont rendu juſtice. Joſeph Scaliger n'entra point dans les paſſions de ſon pere : il aſſura (*c*) que les Notes d'Eraſme ſur le Nouveau-Teſtament contenoient des obſervations très-doctes, & que Beze avoit ſouvent repris Eraſme à tort; voici les propres expreſſions de ce ſavant homme, qui ſe croyoit l'Oracle de la République des Lettres. » Beze s'amuſe & s'abuſe à » reprendre Eraſme; ſon Nouveau-Teſ» tament eſt bon. » M. Huet a fait les

(*a*) *Epiſt.* 102. *L.* 19.

(*b*) *Epiſt.* 10. *L.* 2.

(*c*) *Scaligerana.*

plus grands éloges de la Verſion d'Eraſme : » Sa fidelité, dit-il (*a*), & » ſa docte ſimplicité m'ont toujours » plû, ſur-tout dans la traduction des » Livres ſacrés. Je lui donne la préférence ſur ceux qui ont traduit le » Nouveau-Teſtament ; il s'eſt acquitté » de ce travail en rendant mot pour » mot, ſentence pour ſentence ; il a » réuni la clarté avec l'élegance de la » diction ; & lorſqu'il n'a pas pû trouver des termes Latins qui exprimaſſent préciſément le mot Grec, il a » marqué en un autre caractere ce qu'il » avoit été obligé de ſubſtituer, voulant par-là faire voir juſqu'où alloit » ſa fidelité : auſſi ſon Ouvrage mérita-t-il d'être approuvé par un Bref » du Souverain Pontife. »

M. Simon qui ne loue preſque jamais qu'à regret, prétend qu'Eraſme fait en pluſieurs endroits plutôt le métier d'un Déclameur que d'un Interpréte (*b*) ; qu'il ne faut pas entiérement ſe fier à ſes citations. » Cependant, continue-t-il, nonobſtant » ces défauts, on doit lui rendre cette » juſtice, qu'il a été un des plus habiles critiques de ſon tems pour tout » ce qui appartient à l'étude des Livres ſacrés : il a fourni de grandes

(*a*) *De optimo genere interpretandi.*

(*b*) Hiſt critique des principaux Commentateurs, c. 35.

» lumieres à ceux qui ont travaillé » après lui ; on ne ſauroit trop louer » les recherches qu'il a faites. » M. le Clerc eſt entré dans un plus grand détail (*a*). » Ceux, dit-il, qui » ont quelque connoiſſance de la bonne « maniere d'expliquer l'Ecriture Sainte, ont toujours beaucoup eſtimé » cet Ouvrage d'Eraſme, dans lequel » il s'eſt acquitté de tous les devoirs » d'un bon Interprete, autant qu'on » pouvoit le faire de ſon tems, & » dans les circonſtances où il ſe trouvoit. Premierement il a eu ſoin de » donner le Texte Grec, qui n'étoit » pas fort commun alors, auſſi correct qu'il lui a été poſſible ; & pour » cela il a conſulté les Manuſcrits qu'il » a pû avoir, & lû avec ſoin les Peres » & les Interpretes, dont il a marqué » les varietés de lecture ſoigneuſement dans ſes notes. Il a entrepris » de faire une meilleure Verſion que la » Vulgate ; & l'on ne peut pas nier » qu'il n'y ait réuſſi à pluſieurs égards, » quoique depuis qu'on a cultivé davantage la critique, on ſoit allé plus » loin que lui. En troiſiéme lieu on » doit reconnoître que ſes notes, outre la critique de la Vulgate, renferment quantité de très-bonnes re-

(*a*) Bib. choiſie, t. 12. p. 12.

» marques Philoſophiques & Théologiques, fondées ſur la connoiſſance » qu'il avoit de la Langue Grecque » & du ſtyle de l'Ecriture Sainte. Il » eſt certain qu'il a montré le chemin » qu'il falloit ſuivre, & que ce n'eſt » qu'en perfectionnant ſes principes, » qu'on eſt allé plus loin. ».

Le grand nombre d'Editions que ſon Nouveau-Teſtament a eues, eſt une preuve de l'eſtime qu'on en faiſoit. Il y en a eu quatre de ſon vivant (*a*); la premiere en 1516. la ſeconde en 1519. la troiſiéme en 1522. & la quatriéme en 1527 : l'année d'après la mort d'Eraſme, en 1537. il y en eut une cinquiéme. Dans la derniere Edition des Ouvrages d'Eraſme faite à Leide par les ſoins de M. le Clerc, le Nouveau-Teſtament fait le ſixiéme tome. Les Notes qui dans les autres Editions ſe trouvoient à la fin du Texte ſacré, ont été miſes au deſſous dans celle-ci pour la commodité du Lecteur.

(*a*) *Amœnitates* Litte-*rariæ*, *t.* 1 *p.* 223.

Malgré les ſervices importans qu'Eraſme rendit par ces Ouvrage à ceux qui déſiroient entendre parfaitement le texte du Nouveau-Teſtament, malgré la multitude & la célébrité de ſes approbateurs, cet Ouvrage lui attira des ennemis qui le perſécuterent juſqu'à la mort. La hardieſſe de ſes ſentimens qui alloit quelquefois juſqu'à l'indiſcretion, le mépris qu'il témoignoit de la Scholaſtique, mais ſur-tout le peu de ménagement avec lequel il parla des Théologiens & des Moines dans ſes notes, furent la vraie cauſe de leur dechaînement. Leur conduite ſouvent ridicule, la frivolité, ou plutôt l'abſurdité de quelques-unes de leurs objections, démontrerent que c'étoit l'humeur ou le déſir de la vengeance qui faiſoient agir la plûpart. Quelques-uns de ceux qui étoient les plus emportés contre lui (*a*), avouoient que jamais ils n'avoient lû ſon Livre; d'autres ſoutenoient qu'il y avoit de la témérité à un homme qui n'avoit aucune teinture de la vraie Théologie, d'avoir entrepris de travailler ſur l'Ecriture; & ils entendoient par Théologie, la Scholaſtique, dont Eraſme témoignoit aſſez publiquement qu'il faiſoit peu d'eſtime. L'uſage de ſon Livre fut interdit (*b*) dans un College d'Angleterre, par la ſeule raiſon qu'il n'étoit pas permis à un particulier de faire une nouvelle Traduction de l'Ecriture ſans l'ordre d'un Concile-Général. Il y eut un Moine qui prétendit (*c*) qu'Eraſme

(*a*) *Epiſt.* 6. L. 2.

(*b*) *Epiſt.* 10. L. 2.

(*c*) *Epiſt.* 2. L. 6.

n'avoit eu d'autre deſſein, que d'inſinuer que l'Evangile étoit une fable, parce qu'il s'étoit ſervi du terme *Confabulantes*, qui cependant rend exactement le ſens de l'Auteur ſacré. Lorſque pour répondre à ſes accuſateurs il ſe prévaloit du Bref de Léon X. (*a*) on lui répondoit, que le Pape s'étoit contenté d'approuver l'élégance de ſon ſtyle, & non pas le fond des choſes; ce qui étoit manquer de reſpect au Pape, & manifeſtement contraire aux propres termes de ſon Bref.

Les fautes qu'il reprit dans la Vulgate, exciterent beaucoup de murmures. Elle étoit dans ce tems-là plus reſpectée que les Textes originaux par ceux à qui leur ignorance en interdiſoit la lecture. Sutor dit publiquement, qu'Eraſme en faiſant une nouvelle Traduction du Nouveau-Teſtament, avoit eu deſſein d'anéantir la Vulgate, & d'y ſubſtituer ſa Traduction; ce qu'il traite d'intention ſacrilége. Titelman, Religieux Franciſcain, prit le parti de la Vulgate contre Eraſme. M. Simon juge (*b*) que le zéle que ce bon Religieux fit paroître pour défendre l'ancienne Verſion Latine, n'eſt pas toujours accompagné d'une véritable ſcience, & qu'il auroit combattu ſon

(*a*) Second Livre contre le P. de Carpi.

(*b*) Hiſt. des principaux Commentat. ch.

adverſaire avec plus de force, s'il ne s'étoit pas jetté ſur certaines minuties qui ne méritoient pas d'être relevées ſi fortement. Depuis que les Langues ſavantes ont été plus cultivées, on a pû juger avec plus de liberté de la Vulgate ſans cauſer de ſcandale. Sixte de Sienne, de l'Ordre de S. Dominique, dans ſa Bibliothéque ſacrée, eſt convenu (*a*) que l'ancienne Vulgate Latine n'a pas toujours été exempte de fautes, & qu'il y a des défauts dans celle d'aujourd'hui, ainſi que l'ont remarqué Santes-Pagninus, le Cardinal Cajetan, François Forerius & Jérôme Oleaſter. Quelques Savans à qui la réputation d'Eraſme donnoit de la jalouſie, décrierent auſſi ſon Nouveau-Teſtāment : tel fut Jules Scaliger, qui ne s'accordoit point en cela avec ſon fils (*b*), & qui ne craignit pas d'avancer qu'Eraſme n'avoit pas traduit, mais qu'il avoit détruit le Texte ſacré. Il ne donne aucune preuve d'une imputation ſi odieuſe, qui fait plus de tort à Scaliger qu'à Eraſme.

Les critiques ameres & très-ſouvent injuſtes qu'il éprouva dans cette occaſion, lui donnerent de l'humeur contre le genre humain; & quelque-

(*a*) L. 8. 6. S. Simon, Hiſt. crit. du vieux Teſtament, L. 3. c. 17.

(*b*) *Epiſt. 13. à Arnold. Ferron.*

fois il étoit tenté (*a*) de ne plus travailler. » Quand j'aurai fini ma ſeconde Edition du Nouveau-Teſtament, » écrivoit-il en confidence à ſes amis, » ou je dormirai, ou je ne chanterai » que pout moi & pour les Muſes ; » puiſqu'on récompenſe ainſi ceux qui » font de leur mieux pour être utiles » aux Lettres. » Mais ces mouvemens de dépit ou de miſantropie cédoient bientôt, ou au déſir de ſes amis qui l'engageoient à travailler, ou enfin à l'habitude dans laquelle il étoit, d'écrire depuis qu'il ſe connoiſſoit.

Ses ennemis enfin prévalurent à Rome. Paul IV. ayant ordonné de faire un Catalogue des Livres qui devoient être défendus, cet ordre fut exécuté l'an 1559. » On y condamna, » dit un des Hiſtoriens du Concile de » Trente (*b*) les Annotations d'Eraſme ſur le Nouveau-Teſtament, que » Léon X. après en avoir fait la lecture, avoit approuvées par un Bref » du 10 Septembre 1518. »

Quelque approbation qu'ait eue le travail d'Eraſme ſur le Nouveau-Teſtament, il faut cependant convenir qu'indépendamment de pluſieurs indiſcrétions, il y a divers endroits ſuſceptibles de critique. M. le Clerc tout

(*a*) *Epiſt.* 243. *Epiſt.* 215. *&* 216. *Append.*

(*b*) Fra paolo, L. 6. n. 5.

partiſan zélé d'Eraſme qu'il eſt, l'avoue, en faiſant cette réflexion en même-tems (*a*), qu'il n'y a aucun Auteur où l'on ne trouve quelque choſe à reprendre. On lui a ſur-tout reproché (*b*) qu'il ſavoit très-peu l'ancienne Géographie; ce qui lui a fait faire diverſes fautes conſidérables dans les premieres Editions de ſon Nouveau Teſtament. On ne ſe contenta point de l'attaquer en général; il parut un grand nombre d'Ecrits, dans leſquels il fut traité avec indignité & indécence: nous allons rendre compte de ces Ouvrages, & des réponſes qu'il ſe crut obligé de faire pour ſa juſtification.

Le premier qui écrivit contre lui, fut Jacques le Févre d'Eſtaples. Eraſme en fut d'autant plus ſurpris, que le Févre étoit ſon ami, & qu'ils étoient en grande liaiſon. Le Févre avoit travaillé ſur l'Ecriture Sainte: Eraſme avoit crû devoir s'éloigner quelque fois de ſes ſentimens; mais ç'avoit toujours été avec la plus grande politeſſe. Le Févre en avoit été cependant très-piqué; & dans une ſeconde édition de ſes Commentaires ſur l'Epître de Saint Paul aux Hébreux, il releva avec aigreur l'expli-

(a) Bib. choiſie, t. 22. p. 49.

(b) *Ars critica*, t. 1, *part.* 1. c. 1. *n.* 3. & 4. *Obſerv. Hallenſes*, *obſ.* 15. t. 4. *Crenii animadv. part.* 5. p. 209.

cation qu'Eraſme avoit donnée à ces paroles du Pſeaume huit cité par l'Auteur de l'Epître : *Minuiſti eum paulò minùs ab Angelis*, vous l'avez fait pour un peu de tems moindre que les Anges. Le Fevre ſoutenoit qu'il falloit interpréter ainſi : vous l'avez fait un peu inférieur à Dieu. Il traite Eraſme fort durement, ſur ce qu'il avoit prétendu que Jeſus-Chriſt entant qu'homme étoit non-ſeulement inférieur aux Anges, mais avoit été réduit à un état plus facheux que les hommes les plus abjects. Il ſoutient que ce ſentiment eſt impie, très-indigne de Jeſus-Chriſt, contraire à l'eſprit, & fondé ſeulement ſur la Lettre qui tue.

Eraſme répondit par une Apologie qu'il adreſſa à le Févre lui-même (1). Après s'être plaint de ce qu'au préjudice de leur amitié il l'avoit ainſi attaqué ſans l'en avertir, & ſans avoir daigné avoir une conférence avec lui, qui les auroit peut-être conciliés, & prévenu un éclat ſcandaleux, il entre dans le fond de la queſtion ; & il fait voir que Saint Ambroiſe, Saint Hilaire, Saint Auguſtin, Saint Chriſoſtome, Théophilacte, enfin tous les anciens Interpretes ont expliqué comme lui le paſſage du Pſeaume huit, & que le Fevre n'avoit pour lui que Saint Jérôme. Il prouve enſuite que Jeſus-Chriſt entant qu'homme a été au-deſſous des Anges, puiſqu'il a été ſujet à la douleur & aux maladies. Il repréſente les miſéres de l'humanité auxquelles Jeſus-Chriſt même a été expoſé : enſuite prenant un ton plus véhément, il ſoutient qu'il y a de l'ignorance, & même de l'impiété, à prétendre que Jeſus-Chriſt n'a pas été humilié par le ſupplice de la Croix, puiſque Saint Paul ſe ſert du terme d'humiliation lorſqu'il parle du genre de mort de Jeſus-Chriſt. Il reproche à ſon adverſaire la longueur de ſes raiſonnemens ineptes, ſon défaut de Logique, ſon peu de ſens commun : il veut enſuite juſtifier ce qu'il avoit avancé, que dans les premiers ſiécles de l'Egliſe l'Epître aux Hébreux n'étoit pas univerſellement attribuée à Saint Paul ; il cite Saint Jérôme, qui a prétendu que pluſieurs en avoient douté ; & il fait voir que Saint Auguſtin & Origene ont penſé de même.

---

(1) *Apologia ad Jacobum Fabrum Stapulenſem.*

Il finit ſon Apologie, en priant le Fevre de reprendre pour lui ſes anciens

ſentimens, & de ne point donner à l'Egliſe le triſte ſpectacle d'une diſpute ſcandaleuſe entre deux hommes qui ſe ſont propoſé de faciliter l'intelligence du Nouveau-Teſtament. Il prétend qu'il auroit pû relever pluſieurs fautes dans le Fevre ; mais qu'il s'étoit contenté de répondre à ce qui le regardoit perſonnellement, & qu'il avoit tâché de le faire avec tous les égards dûs à un ancien & reſpectable ami. Il finit ſon Apologie en traitant le Fevre de très-ſavant, & de ſon très-grand ami, s'il le vouloit bien permettre : elle eſt datée de Louvain le 5 Août 1517. Il ne fut pas quinze jours à la compoſer. Dès qu'elle fut imprimée, il l'envoya à le Fevre (a), à qui il déclara qu'il avoit été très-fâché d'écrire contre lui, parce qu'il l'aime beaucoup, & que d'ailleurs il a une très-grande averſion pour le genre polémique. Il le prie de mettre fin à cette diſpute, ou du moins d'être plus modéré dans ſes expreſſions. » Nous avons aſſez ré-
» joui les ignorans, dit-il : retenez le
» zele de vos amis j'ai fait taire juſ-
» qu'à préſent les miens. Que la ſincé-
» rité Chrétienne préſide ſur nos ac-
» tions, Vous ne trouverez point de

fauſſeté

(a) Epiſt. 215. & 240. Epiſt. Botz. Epiſt. 33. L. 3.

» fauſſeté chez moi. » Eraſme, dans l'abrégé de ſa vie, parle de cette diſpute, comme ayant été la premiere de toutes celles qu'il eut : car il s'étoit pourlors réconcilié avec Dorpius ; & il dit qu'il avoit plus de cinquante ans lorſqu'il fut obligé de ſe défendre contre le Févre.

L'Apologie d'Eraſme eut un très-grand ſuccès ; il y en eut quatre éditions en moins d'un an (*a*). Il s'eſt flatté d'avoir remporté une victoire complette. Il aſſure (*b*) que les partiſans même de le Fevre en convenoient ; ce qui eſt conſtant, c'eſt que le Cardinal Laurent Campege lui fit des complimens ſur cet Ouvrage (*c*) ; & Bombaſius déclaroit (*d*) qu'il n'avoit rien trouvé de ſi ſavant que cette Apologie. Il écrivoit à Eraſme : » Ce n'a pas » été ſans un extrême étonnement, que » je vous ai vû attaqué ſi violemment » par un homme que vous m'aviez » repréſenté comme étant auſſi ſavant » que prudent. Il avoit cette réputa» tion ; mais il ſemble que dans cette » diſpute il ait renoncé à la littératu» re & au ſens commun. »

Cependant les amis communs d'Eraſme & de le Fevre trouvoient trop de vivacité dans l'Apologie : Louis

(*a*) *Epiſt.* 307.

(*b*) *Epiſt.* 178. *Append.*

(*c*) *Epiſt.* 2. *L.* 12.

(*d*) *Epiſt.* 25. *L.* 2.

Berus en fit des reproches à Eraſme (*a*), qui lui répondit qu'il avoit été obligé de ſe défendre avec véhémence, puiſqu'il s'agiſſoit de réfuter les accuſations de folie & d'impiété que le Fevre lui avoit faites d'une façon ſi odieuſe. Budée vit auſſi avec chagrin deux hommes célebres, tous deux ſes amis, écrire l'un contre l'autre d'un ſtyle dont leurs ennemis communs triomphoient. Eraſme (*b*) lui fit la même réponſe qu'à Berus ; il offrit de ſupprimer ſon Apologie, ſi le Fevre de ſon côté vouloit auſſi ſupprimer ce qu'il avoit écrit contre lui. Le Févre ne fit aucune réponſe (*c*). Eraſme s'adreſſa à lui, pour le prier de faire paroître quelque écrit, dans lequel il déclareroit que malgré la différence de leurs ſentimens ils étoient toujours reſtés amis ; il l'aſſura en même tems qu'il n'avoit jamais parlé de lui qu'avec amitié & honnêteté : le Fevre ne répondit rien à ces politeſſes. Le bruit courut qu'il répliqueroit (*d*) : non-ſeulement il n'en fit rien ; mais dans la ſuite il ſe repentit d'avoir engagé cette diſpute, & Eraſme a aſſuré (*e*) que leur amitié avoit été renouée de façon qu'ils avoient tous deux oublié ce tems de refroidiſſe-

(*a*) *Epiſt.* 214. *Append.*

(*b*) *Epiſt.* 51. L. 3.

(*c*) *Epiſt.* 55. L. 3. *Epiſt.* 9. L. 3.

(*d*) *Epiſt.* 28. L. 7.

(*e*) Apologie contre Latomus, L. 2. n. 45. *Epiſt.* 51. L. 21.

ment. Effectivement il nous reſte des Lettres d'Eraſme à le Fevre écrites pluſieurs années après cette diſpute, où l'on retrouve les anciens ſentimens qu'ils avoient eus l'un pour l'autre. Le Fevre vécut encore vingt ans après cet éclat : il mourut ayant plus de cent ans, l'an 1537 (*a*) un an après Eraſme.

Il ſe trouva enſuite dans la néceſſité de juſtifier le terme dont il s'étoit ſervi pour traduire le mot Grec (*b*) que Saint Jean avoit employé dans le premier chapitre de ſon Evangile pour exprimer la ſeconde Perſonne de la Trinité. La Vulgate l'avoit rendu par *Verbum*, & Eraſme s'étoit imaginé que *Sermo* rendoit mieux l'idée de l'Evangéliſte : il ſubſtitua donc *Sermo* à *Verbum*. Ce changemement ſcandaliſa bien des gens, qui regardoient le mot *Verbum*, ou Verbe, comme conſacré par l'Egliſe. Ils traitoient publiquement Eraſme de novateur & de blaſphémateur, qui méritoit au moins d'être lapidé. Standice qui avoit été Cordelier, & qui depuis fut Evêque, prêchant à Londres (*c*) dans le Cimetiere de S. Paul, commença à parler de la charité, & finit par invectiver contre Eraſme. Il proteſta que c'en

(*a*] Cont. de Fleuri, L. 138. n. 146.

(*b*) Λόγος.

(*c*) *Epiſt.* 15. *L.* 12.

étoit fait de la Religion Chrétienne, ſi l'on n'abolliſſoit pas toutes ces nouvelles Traductions de l'Ecriture. Il prétendoit que la hardieſſe de ces Traducteurs n'étoit plus ſoutenable, depuis qu'Eraſme avoit employé le terme de *Sermo* au lieu de *Verbum* : il le traita de petit Grec ; & s'adreſſant au Maire de Londres, aux Magiſtrats & à tous ſes auditeurs, il les conjura de prendre en main les intérêts de la Religion Chrétienne qui étoit en ſi grand danger. Ce même Prélat ſe jetta un jour aux pieds du Roi & de la Reine d'Angleterre en préſence d'un grand nombre de Seigneurs & de gens ſavans. Après avoir loué leurs Ancêtres de ce qu'ils avoient toujours défendu avec un très-grand zéle l'Egliſe Catholique contre les Hérétiques & les Schiſmatiques, il exhorta le Roi & la Reine à ſuivre cet exemple : il aſſura que jamais la Religion n'avoit été en ſi grand danger ; qu'elle étoit abſolument perdue, ſi l'on ne ſupprimoit les nouveaux Livres d'Eraſme. A Bruxelles, à Paris, on prêcha auſſi publiquement contre Eraſme, parce qu'il ne s'étoit pas ſervi du mot de Verbe. Ces déclamations le mirent dans la néceſſité de faire ſon Apologie (1). Après avoir déclaré que ſa Traduction n'étoit faite que pour les Gens de Lettres, & s'être récrié contre la calomnie de ceux qui s'efforçoient de perſuader que ſon intention étoit d'altérer l'Evangile, il fait voir que *Verbum* & *Sermo* ſignifient la même choſe; que *Sermo* exprime mieux ce que Saint Jean avoit voulu dire : il prouve que les Anciens ſe ſont ſervis du terme *Sermo* préférablement à *Verbum*; ce qu'il juſtifie par les témoignages de S.Cyprien, de Tertullien & de S.Auguſtin. Il cite le dix-huitiéme chapitre du Livre de la Sageſſe, dont l'Auteur s'explique ainſi (a) : *Omnipotens Sermo tuus*; ce que l'Egliſe a toujours entendu du Verbe. Il fait voir que *Sermo* a été employé pour déſigner la ſeconde Perſonne de la Trinité & Jeſus-Chriſt par S. Ambroiſe, par S. Jérôme, par Lactance, par Prudence dans une hymne adoptée par l'Egliſe, *Patriſque ſermo, Chriſte*, par S. Anſelme, par S. Thomas & par la gloſſe. Cet Ouvrage démontre ſans réplique, que ſouvent le Verbe eſt déſigné dans l'Antiquité par le terme de *Sermo*.

(a) V. 15.

(1) *Apologia de In principio erat ſermo*.

Le Nouveau-Teſtament d'Eraſme le commit dans le même-tems avec deux Docteurs célébres ; mais ces diſcuſſions ſe paſſerent avec politeſſe & honnêteté. Jean Echius célébre Théologien d'Ingolſtat, qui depuis fut employé pour réprimer le Luthéraniſme, ayant lû les notes d'Eraſme, lui écrivit d'Ingolſtat le 2 Février de l'an 1518 (*a*). Il commence ſa Lettre par les louanges : il aſſure que ſes Ouvrages ne mourront jamais, & que par ſon érudition il s'étoit préparé l'immortalité. » Car, ajoute-t-il, vous ne » devez pas ignorer ce que penſe de » vous l'Allemagne. Je ne parle pas » du Souverain Pontife, de l'Italie, » de la France & de l'Angleterre ; de » l'eſtime que l'on y a pour vos Ouvrages, de l'empreſſement avec lequel ils ſont reçus ; de ſorte que tout » ce qu'il y a de gens habiles ſont *Eraſmiens*, ſi l'on en excepte quelques » Moines & quelques Théologaſtres. » Il lui propoſe enſuite quelques difficultés, non pas dans le deſſein de le critiquer, mais ſeulement pour lui donner lieu de s'expliquer, & de mettre ſes partiſans en état de le défendre contre les objections de ſes adverſaires. » 1°. dit-il, pluſieurs trouvent

(b) *Epiſt.* 25. L. 2.

» mauvais que dans vos notes ſur le » ſecond chapitre de S. Mathieu, » vous ayez inſinué que les Evangéliſtes ſe ſont trompés dans leurs citations; ſoit qu'ils n'ayent pas cité » d'après les Livres, ſoit qu'ils ſe ſoient » trop fiés à leur mémoire. 2o. Vous » dites dans vos notes ſur le dixiéme » chapitre des Actes des Apôtres, que » lorſque les Apôtres avoient écrit en » Grec, ils avoient conſervé le caractere de leur Langue maternelle, & » qu'ils avoient appris la Langue Grecque, non pas dans Démoſthene; » mais dans le commerce qu'ils avoient » eu avec le Peuple; ce qui eſt contraire à l'opinion commune, que c'eſt » par l'inſpiration du Saint-Eſprit qu'ils » ont eu la connoiſſance des Langues.» 3o. Echius n'étoit pas content du peu d'eſtime qu'Eraſme témoignoit pour S. Auguſtin; ce qui donnoit lieu de croire qu'il n'avoit pas lû les Ouvrages de ce Pere, qui étoit la plus grande lumiere de l'Egliſe après les Apôtres (1). Il finit ſa Lettre avec la même politeſſe avec laquelle il l'avoit commencée, en donnant à Eraſme le titre de phénix, & du plus grand ornement de ſon ſiécle.

---

(1) *Noli ergò, Eraſme, tantum Eccleſiæ lumen, quo poſt primas Eccleſiæ columnas nullum fuit illuſtrius, tuo judicio obtenebrare.*

Eraſme fit réponſe le 15 Mai ſuivant (a). Il prétend que ce qu'il a dit ſur le défaut de mémoire des Apôtres dans leurs citations, il ne l'a répété qu'après Saint Jérôme; qu'on n'en peut rien conclure contre l'autorité des Ecrivains Sacrés, puiſqu'ils ont été inſpirés par le Saint-Eſprit dans les choſes eſſentielles; qu'il ne nie point le don des Langues dans les Apôtres; qu'il ne s'enſuit pas qu'il n'ayent pû apprendre le Grec dans le commerce qu'ils avoient avec ceux qui parloient cette Langue dans l'Orient; que ce qui pourroit faire douter qu'ils l'ayent appris par l'inſpiration du Saint-Eſprit, eſt qu'on ne pouvoit pas douter qu'il n'y eût de la barbarie dans leur ſtyle; que Saint Jérôme ne craint point de ſoutenir en pluſieurs endroits que Saint Paul étoit fort peu habile en Langue Grecque, que Saint Luc eſt plus ſavant en Grec qu'en Hébreu: enfin il ſoutient la préférence de Saint Jérôme ſur Saint Auguſtin; il trouve très-mauvais qu'on l'accuſe de n'avoir pas lû les Ouvrages de ce Saint Doc-

(a) *Epiſt.* 26. *L.* 2.

teur, ſur tout après que ſes Livres ſont remplis des citations de ce Pere, & que l'on eſt convenu qu'il l'avoit comparé avec Saint Jérôme. Il aſſure que c'eſt le premier des Peres qu'il ait lû ; qu'il le relit tous les jours lorſqu'il en a beſoin, & que plus il le lit, plus il ſe confirme dans ſon ſentiment que Saint Jérôme doit lui être préféré.

La Lettre d'Echius eſt écrite avec beaucoup plus de ménagement que la réponſe d'Eraſme, qui laiſſe entrevoir quelques mouvemens d'aigreur. Il crut toujours (*a*) que ce Théologien étoit prévenu contre lui ; & un jour qu'Echius avoit parlé d'un Savant qui n'étoit qu'un enfant en Théologie (*b*), Eraſme ſoupçonna que c'étoit lui qui étoit déſigné par ce trait mépriſant. Il n'en trouvoit point d'autre raiſon, que le chagrin que ce Théologien pouvoit avoir de n'avoir pas été aſſez loué par Eraſme. Echius ayant été informé des ſoupçons d'Eraſme, lui écrivit (*c*) pour lui proteſter qu'il n'avoit eu garde de l'avoir en vûe lorſqu'il avoit parlé d'un enfant en Théologie, puiſqu'il ne parloit jamais de lui que comme du plus éloquent des Théologiens. Il ne lui diſſimule pas que ſes lenteurs à écrire contre les

(*a*) *Epiſt.* 52. *L.* 30.

(*b*) *Epiſt.* 59.

(*c*) *Epiſt.* 80. *L.* 30

ennemis de la Foi lui avoient déplu. Un autre Docteur qui juſques-là avoit été ami d'Eraſme, lui donna quelque chagrin; c'étoit Jean Briareus (*a*), Vice-Chancelier de l'Univerſité de Louvain, connu ſous le nom d'Atenſis. Ils étoient ſi liés, qu'Eraſme ſe préparant à donner la ſeconde Edition de ſon Nouveau-Teſtamment, pria Atenſis (*b*) d'examiner la premiere, & de lui dire naturellement ce qu'il en penſoit. Atenſis la lut, & proteſta à Eraſme qu'il regardoit l'ouvrage comme pieux, ſavant, & entierement irrepréhenſible. La ſeconde Edition n'eut pas plutôt paru (*c*) qu'Atenſis qui étoit fort ſuſceptible des impreſſions qu'on vouloit lui donner, ſe laiſſant gouverner par quelques Moines & quelques Théologiens, ſe déchaîna publiquement contre le Nouveau-Teſtament d'Eraſme, & ne craignit pas de dire qu'il ne lui reſtoit plus d'autre parti qu'à mourir de douleur ou à ſe cacher. Eraſme averti de ces invectives, pria Atenſis de lui faire part de ce qu'il avoit trouvé à critiquer: Atenſis lui envoya quelques remarques; il demandoit des explications qui remédiaſſent au ſcandale qu'il ſuppoſoit que quelques indiſcrétions d'Eraſme pou-

(*a*) *Epiſt.* 446. *Epiſt.* 1. L. 17.

(*b*) *Epiſt.* 106. L. 19.

(*c*) *Epiſt.* 175. *Append.*

voient faire naître. Eraſme travailla à ces explications, & il les communiqua à Dorpius qui en fut content, à l'article près de la Confeſſion auriculaire, que Dorpius ſoutenoit avoir été inſtituée par Jeſus-Chriſt, & dont il avoit voulu qu'Eraſme convint.

Cependant Atenſis qui avoit un caractere de bonté, & qui aimoit les Lettres, ſe repentit de l'éclat qu'il avoit fait contre Eraſme; il chercha les occaſions de ſe réconcilier. Eraſme ſe rendit facilement; il y eut entr'eux une entrevûe dans un College de Louvain. On convint d'oublier le paſſé: Atenſis promit de faire réparation à Eraſme; & Eraſme s'engagea à ne point écrire contre les Docteurs de Louvain. La réconciliation fut ſincere. Atenſis donna (a) une preuve très-ſenſible de ſon parfait retour. Le bruit couroit qu'Eraſme avoit rapporté la peſte à ſon retour d'un voyage de Baſle: malgré l'horreur générale contre un fléau ſi terrible, Atenſis alla rendre viſite à Eraſme. Il a crû que cette diſcuſſion avoit cauſé la mort d'Atenſis (b). Il étoit incommodé, lorſqu'on l'engagea à ſe déclarer contre Eraſme. Il étoit d'un tempérament très-foible; les agitations de corps &

(a) *Epiſt.* 1. *L.* 7. *Epiſt.* 264. *Epiſt.* 174. & 288.

(b) Réponſe à Hutterus.

d'eſprit que cette diſpute lui occaſionna, le réduiſirent à la derniere extrémité. En mourant, il fit déclarer à Eraſme qu'il mouroit ſon ami & ſon ſerviteur.

Ces querelles ne furent que les préliminaires de bien plus grandes diſputes. Le premier de ſes adverſaires qui fit un Ouvrage en regle contre ſon Nouveau-Teſtament, fut Edouard Lée. C'étoit un Ecoſſois (*a*), Maître-ès Arts dans l'Univerſité de Louvain; qui dans la ſuite fut employé dans les affaires publiques d'Angleterre. Il alla en Eſpagne (*b*) en qualité de Miniſtre du Roi: il releva Cutbert Tunſtal qui étoit intime ami d'Eraſme. Lée qui penſoit tout différemment, y porta ſes fureurs, & y cauſa (*c*) de très-grands mouvemens contre Eraſme, dont on parlera ailleurs.

Apparemment que le Roi Henri VIII. eut lieu d'être content des ſervices de Lée; il fut fait Archevêque d'York (*d*) en 1532. Il ſe trouva fort embarraſſé dans le tems de la révolution de la Religion Catholique en Angleterre. Il étoit dans les intérêts du Pape, dit Burnet (*e*); il en donna des preuves toutes les fois qu'il put le faire ſans ſe perdre dans l'eſprit du

(*a*) *Reſponſ.* 17. *ad novas obſervat.*

(*b*) *Epiſt.* 859.

(*c*) *Epiſt.* 910.

(*d*) *Epiſt.* 1237.

(*e*) Burnet, L. 3.

Roi : on s'en apperçut, lorſque dans l'Aſſemblée de ſa Province il eut tant de peine à donner au Roi la qualité de Chef Souverain des Egliſes d'Angleterre.

Il avoit été ami d'Eraſme (*a*) juſqu'à ce que le Nouveau-Teſtament eût paru ; mais dès qu'il fut public, Lée ſe déclara avec paſſion contre ce Livre : Eraſme a même prétendu (*b*) qu'avant que le Livre ſe débitât, Lée qui pour-lors ignoroit le Grec, s'étoit vanté qu'il trouveroit bien des choſes à reprendre dans la traduction d'Eraſme.

(*a*) *Epiſt.* 294. *Append.*

(*b*) Avertiſſement.

Il a crû (*c*) que les ennemis qu'il avoit à Louvain, avoient aidé Lée à écrire contre lui. Il eſt certain qu'il en avoit beaucoup (*d*) parmi les Théologiens ; & pendant le tems de cette diſpute, ceux d'entr'eux qui étoient mal intentionnés pour lui, ayant fait des extraits des endroits qu'ils déſapprouvoient dans les Ouvrages d'Eraſme, les envoyerent à Adrien, qui fut peu de tems après Pape ſous le nom d'Adrien VI. pour l'indiſpoſer encore contre Eraſme, contre lequel il étoit déja prévenu ; mais ils ne lui nuiſirent point par cette démarche : car Adrien décida qu'ils faiſoient trop

(*c*) *Epiſt.* 442.

(*d*) *Epiſt.* 746.

de bruit pour ſi peu de choſe. Eraſme inſtruit que Lée avoit compoſé un Ouvrage contre lui, fit tout ce qui dépendoit de lui pour prévenir l'éclat que pouvoit faire une critique où ſa Religion n'étoit pas ménagée. Il écrivit à Lée (*a*) pour lui repréſenter que l'on pouvoit être ami, & ne pas penſer toujours de même; mais qu'il y avoit des procédés qui n'étoient pas compatibles avec l'amitié; que les ſiens étoient déſapprouvés d'Atenſis même leur ami commun; qu'effectivement il n'y avoit perſonne qui ne dût trouver mauvais que Lée eût tout d'un coup changé ſon amitié en haine, & eût écrit contre lui pendant ſon abſence, ſans qu'il eût eu le moindre ſujet de plainte perſonnelle; qu'il n'a jamais voulu avoir aucune explication lorſqu'ils ſe ſont trouvés dans le même endroit; qu'il a pris pour ſujet de ſa critique un Livre, dont il ſavoit qu'on préparoit une nouvelle Edition; qu'il a envoyé ſon manuſcrit avec affectation dans les Monaſteres où Eraſme avoit des ennemis; qu'il n'a jamais voulu le lui communiquer, quelque inſtance que lui en ait faite Atenſis. Il ſe plaint que ſon Ouvrage étoit rempli d'injures, & même de menſonges,

(*a*) *Epiſt.* 8. *L.* 17.

ainſi que l'aſſuroient ceux qui l'avoient vû. Après avoir fait ſes réflexions ſur cette conduite, peu digne d'un Théologien qui avoit l'ambition de vouloir paſſer pour un homme de bien, Eraſme déclare qu'il a parmi les Allemands des amis ſi zélés, qu'ils ſont capables d'employer les voies de fait pour le venger; que ce ſeroit aſſurément contre ſes intentions; mais qu'il ne ſeroit peut-être pas le maître de les retenir, & qu'il croit devoir lui en donner avis.

Lée conſentit (*a*) enfin à avoir une conférence avec Eraſme; ils ſe virent dans l'Egliſe de S. Pierre à Louvain. Lée ſoutint qu'il avoit fait plus de trois-cens remarques auxquelles il n'y avoit point de réplique; Eraſme en demanda la communication. Il étoit perſuadé qu'une pareille propoſition ne pouvoit pas être rejettée, ſurtout étant faite par un ancien ami: il promettoit d'en faire uſage dans la nouvelle Edition qui n'étoit pas encore en vente, & de faire honneur à Lée des changemens que ſes obſervations auroient occaſionnés. Non-ſeulement Lée refuſa une demande ſi raiſonnable; mais il ne voulut avoir aucune explication ſur les articles qu'il avoit crû dignes de cenſure.

(*a*) *Epiſt.* 2. *L.* 17.

Eraſme voyant une ſi grande obſtination, propoſa à Lée de faire imprimer ſon Ouvrage ; il s'offrit même de contribuer aux frais de l'impreſſion, & d'y veiller : rien ne fut accepté par Lée. Il y a apparence qu'il n'oſoit pas mettre entre les mains d'Eraſme un manuſcrit, où il étoit traité avec la plus grande indignité. Eraſme lui ayant propoſé de le faire voir à Thomas Morus leur ami commun, Lée répondit que Morus étoit trop ami d'Eraſme. Cependant il fut queſtion entre Eraſme & Lée, apparemment dans une autre conférence (*a*), de ce qu'Eraſme avoit écrit ſur la Généalogie de J. Chriſt ; & il lui fit part de quelques remarques, auxquelles Eraſme fut un an ſans répondre (*b*).

(*a*) *Obſer. 44. ad Leum.*

(*b*) *Obſerv. 46.*

L'Ouvrage de Lée fut long-tems manuſcrit avant dêtre imprimé. Ses amis aſſuroient que c'étoient les intrigues d'Eraſme qui en avoient retardé la publication ; ce qu'il a toujours traité de très-grande fauſſeté.

Il parut enfin cet Ouvrage, qu'Eraſme appelle (*c*) une rapſodie faite par tous ſes ennemis, qui s'étoient ſervis du nom de Lée. Il y en eut un ſecond, qui fut envoyé à Paris pour être imprimé. Eraſme s'eſt imaginé (*d*)

(*c*) *Epiſt. 17. L. 11.*

(*d*) *Epiſt. 20 L. 12. Epiſt. 907. & 909.*

que le Syndic Beda, un de ſes plus violens ennemis, avoit eu part à cette ſeconde critique; & ce qui fortifia ce ſoupçon, eſt que Beda en toutes occaſions parloit de Lée comme d'un Théologien accompli. Les critiques de Lée donnerent occaſion à trois Ouvrages. Dans le premier (1) Eraſme ſe plaint que la cenſure de Lée tomboit ſur des endroits, qu'il avoit changés dans ſa ſeconde Edition. Il fait beaucoup valoir l'approbation du Pape Léon X. & il réfute avec force (*a*) les plaintes de Lée contre la prétenduë témérité d'Eraſme, qui s'étoit éloigné de la Vulgate; ce qu'il n'avoit pû faire, ſi l'on en croit Lée, ſans ſcandaliſer les Peuples, puiſque c'étoit leur faire croire qu'on innovoit dans la foi, & ſans donner un ſujet de triomphe aux Hérétiques, parce qu'on les mettoit en droit de dire, qu'ils avoient été condamnés ſur l'autorité d'une Ecriture que l'on avoit depuis rejettée. Il n'étoit pas difficile à Eraſme de triompher d'un adverſaire capable d'avancer de ſi grandes abſurdités.

(*a*) 31. Obſerv.

---

(1) *Liber, quo reſpondet annotationibus Eduardi Lei, quibus ille locos aliquot taxare conatus eſt in quatuor Evangeliis.*

Le ſecond Ouvrage d'Eraſme contre Lée (1) eſt une juſtification de ſa foi attaquée ſur différens articles, dont on parlera ailleurs.

Enfin Eraſme dans ſon troiſiéme Livre (2) contre cet Ecoſſois inſiſte beaucoup ſur le Bref de Léon X. Ces trois Ouvrages furent finis en quarante jours (*a*); & en cinquante ils furent compoſés & imprimés (*b*).

(*a*) *Epiſt.* 531.

(*b*) *Epiſt. Botz.*

On ne peut pas traiter un adverſaire avec plus de mépris qu'Eraſme a fait Lée. » Que je meure, diſoit-il (*c*), » ſi dans ſon Livre il y a deux bonnes remarques. » Il prétend (*d*) que les Anglois avoient conſeillé à Lée de ſupprimer ſa critique, qui ne pouvoit que déshonorer ſon Auteur, & même ſa Patrie. Il l'invective encore plus durement dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête de ſa ſeconde réponſe. » Il » eſt ſi ignorant, dit-il, qu'on ne peut » pas même dire de lui ce que ceux qui » veulent m'inſulter diſent de moi, il » n'eſt qu'un Grammairien; (ce ſont » ſes termes.) Il a ſi peu d'eſprit, qu'on » ne lui trouve pas même le ſens com-

(*c*) Avertiſſement du 1. Livre.

(*d*) *Obſervat.* 113.

---

(1) *Liber alter, quo reſpondet reliquis obſervationibus Eduardi Lei.*

(2) *Reſponſio ad annotationes Eduardi Lei in Eraſmum novas.*

» mun : il n'a que beaucoup de méchanceté. C'eſt un jeune homme qui a le » malheur d'être tourmenté par un déſir violent d'acquérir de la gloire. » Telle eſt ma deſtinée, qu'il faut que » j'enſeigne ceux qui me critiquent, » & que j'annobliſſe ceux qui veulent » me déshonorer. » Bilibade Pirkeimer n'avoit pas une meilleure idée de la critique de Lée, qu'il appelle (*a*) une très-folle invective, dans laquelle il n'y avoit ni pudeur, ni eſprit, ni ſcience, ni enfin rien de bon. Il avoit même conſeillé à Eraſme (*b*) de ne point prendre la peine de répondre : c'étoit auſſi le ſentiment de pluſieurs autres de ſes amis ; mais il craignit que Lée ne s'en prévalût, & n'attribuât à impuiſſance le mépris qu'on auroit fait de lui. Il fit préſent au Roi d'Angleterre de la réponſe aux critiques de Lée (*c*).

(*a*) *Epiſt.* 504.

(*b*) *Epiſt.* 13. L. 12.

(*c*) *Epiſt.* 1. *L.* 13.

Il y a beaucoup de minuties dans les Ecrits que cette diſpute occaſionna ; ce qui a fait dire à Eraſme (*d*) : » Si le » lecteur veut m'en croire, il ne perdra ſon tems, ni à lire les calomnies » de Lée, ni à entendre mes juſtifications. »

(*d*) Avertiſſement du 2. Livre.

Cependant il y a quelque profit à faire dans la lecture des Apologies d'Eraſme contre Lée ; & M. Dupin a jugé qu'elles étoient très-utiles, parce qu'elles contenoient l'explication & la critique de pluſieurs paſſages difficiles du Nouveau-Teſtament. Les réponſes d'Eraſme ſont écrites d'un ſtyle très-amer ; & une preuve bien claire qu'il n'y a pas toujours rendu juſtice à ſon adverſaire, c'eſt qu'il eſt convenu ailleurs (*a*) qu'il avoit profité des remarques de Lée. Il eſt vrai qu'il ajoute, qu'il lui étoit arrivé qu'après avoir fait des changemens en conſéquence des critiques de Lée, il avoit été quelquefois obligé de les corriger.

(*a*) Apologie contre Sutor.

Malgré la vivacité avec laquelle cette diſpute ſe paſſa, quelques amis communs d'Eraſme & de Lée travaillerent à les réconcilier (*b*) ; & il y eut entr'eux une apparence d'accommodement. Pluſieurs autres critiques s'éleverent encore contre le Nouveau-Teſtament d'Eraſme : Stunica, Caranza, le Carme d'Egmond, Beda le Syndic de Sorbonne, le Chartreux Sutor ſe déclarerent violemment contre lui ; mais comme ce ne fut qu'après qu'il eut abandonné le Brabant, nous en rendrons compte plus bas.

(*b*) *Adverſus Huttenum.*

Le grand ſuccès qu'avoit eu le

Nouveau-Teſtament d'Eraſme, fit ſouhaiter qu'il voulût auſſi travailler ſur l'Ancien-Teſtament. Le Cardinal Adrien (*a*) qui peu de tems après fut le Pape Adrien, l'y exhorta. Le Roi d'Angleterre le pria auſſi (*b*) de faire un Commentaire ſur tous les Pſeaumes. Pluſieurs autres perſonnes le déſiroient; mais une raiſon ſans réplique l'empêchoit de ſatisfaire à ces empreſſemens: il ne ſavoit point aſſez d'Hébreu, pour être en état de bien commenter des Livres écrits dans cette Langue, ſans la connoiſſance de laquelle il eſt impoſſible de les entendre parfaitement. Il avoit voulu l'apprendre dans ſa jeuneſſe (*c*); mais il n'y fit pas de grands progrès. Dans la ſuite lorſqu'il avoit plus de cinquante ans, il voulut s'y remettre: les mêmes raiſons qui l'en avoient dégoûté, ſubſiſtoient toujours; & ſon âge plus avancé le détermina à abandonner cette étude. Il fut fâché de ne ſavoir que très-imparfaitement cette Langue, lorſqu'il ſe préparoit à donner ſon Nouveau-Teſtament: car quoique la connoiſſance de la Langue Hébraïque ne ſoit peut-être pas abſolument néceſſaire pour la parfaite intelligence des Evangéliſtes & des Epîtres des Apôtres, elle y

---

(*a*) *Epiſt.* 91. *L.* 19.

(*b*) *Epiſt.* 11. *L.* 25.

(*c*) *Epiſt.* 102. *Adages.* Apologie contre Faber. *Methodus.*

eſt cependant fort utile. C'eſt ce q engagea Eraſme à prier Œcolampade un des plus habiles Hébraïſans de c ſiécle, de l'aider dans l'explication d quelques paſſages du Nouveau-Teſta ment. Œcolampade étoit pour lors fo célébre (*a*) par ſa ſcience & par piété : il ſe livra depuis entiéreme aux nouvelles opinions ; ce qui quelque tort à Eraſme chez ſes enn mis.

Il n'avoit pas encore abandonné Brabant, lorſqu'il ſe trouva dans néceſſité de ſe juſtifier contre les r proches qu'on lui faiſoit, d'élever l' tat du mariage au-deſſus de la virginit Il eſt vrai que dans un Ouvrage f dans ſa jeuneſſe, & imprimé vingt a après qu'il eut été compoſé ſur louange du mariage, il avoit parlé p exactement. Il parut dans le tems q les Luthériens par leurs écrits & p leur conduite témoignoient publiqu ment (*b*) que les vœux étoient une p tique Judaïque, & qu'il n'y en av point qui obligeât moins que celui chaſteté. C'eſt ce qui engagea les e nemis d'Eraſme à le décrier, com penſant de même que Luther. On i vectiva contre lui dans un acte pub à Louvain ; le Vice-Chancelier At

(*a*) R'conle à Lée, ch. 2.

(*b*) Variat. L. 2. n. 13.

ſis ſe livra aux complots de ſes ennemis (*a*). Eraſme fit à ce ſujet ſon Apologie (1) qu'il dédia aux Etudians de l'Académie de Louvain. Il donne dans cet Ouvrage la préférence à la virginité ſur le mariage; il ſuppoſe cependant qu'il peut y avoir des circonſtances, où pour un particulier l'état de mariage eſt celui qui lui convient le mieux.

(*a*) *Epiſt. Botz.*

Si Eraſme s'étoit mal expliqué dans ſon éloge du mariage, ce n'eſt pas qu'il eût un ſyſtême formé ſur cette matiere: car dans le traité du mépris du monde compoſé pendant ſa grande jeuneſſe, il avoit donné (*b*) la préférence au célibat ſur le mariage. » Je ne condamne point, diſoit-il, le mariage; je me » ſouviens de ce qui a été dit, qu'il » vaut mieux ſe marier que bruler. J'ap» prouve le mariage ſeulement pour ceux » qui ne peuvent s'en paſſer: je con» viens qu'il n'eſt pas mauvais; mais il » eſt ſuivi de bien des miſeres, & » comme le célibat eſt beaucoup plus » avantageux, il eſt auſſi plus heureux » en une infinité de choſes. »

(*b*) C. 4.

---

(1) *Apologia pro declamatione matrimonii, Lovanienſis Academiæ cùm primis inclitæ ſtudioſis.*

Il y avoit déja eu une Edition de
Lettres d'Eraſme avant qu'il allât s'é
tablir à Baſle. Pluſieurs années aupa
ravant il avoit écrit à un de ſes amis (a
de ramaſſer autant qu'il le pourroit le
meilleures Lettres qu'il avoit écrites
car, ajoutoit-il, » mon intention e
» de donner au public dans un vol
» me mes Lettres à Corneille de Te
» gou, à mon cher ami Guillaum
» Herman, & à Servais. » Rhenan
fut celui (b) qui donna la premie
Edition des Lettres d'Eraſme. Il
prétendu qu'elle n'avoit pas paru ſo
des auſpices favorables : elles avoie
été imprimées (c) avec peu d'exac
tude ; cependant elles avoient été e
levées avec le plus grand empreſ
ment, dès qu'elles avoient été en ve
te. On en demandoit une nouvelle E
tion ; on avoit même menacé Eraſ
de faire imprimer toutes celles qu'
pourroit ramaſſer malgré lui, s'il
fuſoit de les donner lui-même au P
blic. C'eſt ce qui l'engagea à en fa
un recueil qu'il envoya à Rhenan
à qui il écrivit le 27 Mai 1520. po
le prier de faire choix des Lettres q
croiroit être dignes d'être publié
Il le prie en même-tems d'y faire
corrections qu'il croiroit néceſſair

(a) Epiſt. 80. L. 31.

(b) Epiſt. 1. L. 1.

(c) Epiſt. 90. L. 3.

ſoit en ſupprimant ce qu'il croiroit pouvoir nuire à ſa réputation, ſoit en retranchant ce qui pourroit offenſer quelques perſonnes. Il aſſure que dans ſa jeuneſſe il avoit écrit beaucoup de Lettres, & lorſqu'il étoit parvenu à un âge viril; mais qu'à peine en avoit-il écrit une dans l'intention qu'elle fût imprimée; qu'il ne ſe propoſoit que d'exercer ſon ſtyle, de ſe déſennuyer & de badiner avec ſes Amis. Il raconte à cette occaſion, que lorſqu'il étoit à Sienne, Piſon, Ambaſſadeur du Roi de Hongrie près de Jules II. ſe trouva auſſi dans cette Ville; qu'ayant été chez un Libraire, il avoit vû un manuſcrit des Lettres d'Eraſme; qu'il l'avoit acheté & le lui avoit envoyé; que quoiqu'il y eût peut-être diverſes choſes qui n'étoient pas indignes d'être ſçues, il l'avoit cependant jetté au feu. Il ajoute qu'étant revenu en Brabant, il avoit appris que pluſieurs perſonnes avoient des manuſcrits de ſes Lettres; qu'il en avoit brulé autant qu'il en avoit pû retirer; mais que ne pouvant pas ſupprimer tout ce qu'il y en avoit d'exemplaires, il avoit enfin conſenti qu'on en imprimât quelques-unes de choiſies; que c'eſt ce qui lui avoit fait prendre le parti de les revoir, d'a-

jouter quelque explication à ce
avoit été mal interprété, de retr
cher quelques endroits qui avoient
plu à des gens qui s'offenſoient a
ment, & d'en adoucir quelques aut
Ces précautions n'empêcherent p
que l'Edition de ſes Lettres ne lui
donné du chagrin, ſurtout depuis
diſputes que Luther avoit occaſi
nées, qui étoient cauſe que ſouv
l'on interprétoit mal ce qui avoit
écrit à bonne intention, & que l
ne vouloit point faire attention que
choſes avoient été écrites avant q
fût queſtion de Luther.

Ces diſpoſitions de gens mal in
tionnés faiſoient ſouhaiter à Eraſme
l'Edition de ſes Lettres ne parût po
il en écrivit à Froben; il le pria d
ſupprimer, ou du moins d'attend
les publier qu'il fût arrivé à B
Mais l'Edition étoit preſque finie
Froben déclara qu'il ne pouvoit pa
diſpenſer de la faire paroître : c'eſ
qui détermina Eraſme de preſſer R
nanus de veiller à ce que cette Edi
lui procurât le moins de chagrin
feroit poſſible; il offre de faire les
des cartons qu'il jugera à propo
mettre. Il n'y a pas d'apparence
Rhenanus ait fait uſage de la lib
que lui donnoit Eraſme.

Ces Lettres eurent un très-grand ſuccès. Il en donna une nouvelle Edition le 7 Août 1529. ſur les inſtances de Jérôme Froben, qui l'aſſura que depuis deux ans les Savans les demandoient avec empreſſement. Il les revit, en ajouta de nouvelles, & les diviſa en livres; ſans avoir égard à l'ordre des tems. Il y en a encore pluſieurs (*a*) qui ne ſont pas imprimées; M. le Cardinal Paſſionei en a découvert quelques-unes à Rome, dont il a eu la bonté de me donner communication.

Les Lettres d'Eraſme tiennent un rang diſtingué parmi ſes Ouvrages. C'eſt une des plus agéables lectures qu'il ſoit poſſible de faire : non-ſeulement on y apprend la plus grande partie de la vie d'Eraſme; on y voit auſſi à découvert ſon caractere, ſon eſprit, ſon enjouement : il y a auſſi un très-grand nombre d'Anecdotes Littéraires. Scaliger le fils les met (*b*) au rang de ſes meilleures Œuvres; & Suvertius, dans ſon Athene Belgique, en porte ce jugement, qu'elles ne ſont pas un de ſes moindres Ouvrages; que l'on y apprend toute ſa vie; que l'on y voit ſon génie, ſon caractere, ſes mœurs, ſon érudition & ſon ame. Cardan a remarqué (*c*) qu'elles étoient

(*a*) Pope-blount, p. 527.

(*b*) *Scaligerana.*

(*c*) *De Sapientiâ*, L. 3. *p.* 158.

écrites avec tant d'art, qu'il y di
les choſes les plus hardies de faç
qu'on ne pouvoit pas lui en faire
crime. Morhof (1) après en avoir l
les agrémens & les fineſſes, ajoute
le ſtyle n'en eſt pas mauvais ; qu'il
faudroit cependant pas le prendre p
modele, quoiqu'il ſoit aiſé & natu
Dolet parle de ces Lettres avec le
grand mépris (2); mais il étoit dan
moment de fureur qui lui ôtoit l'u
de ſa raiſon.

---

(1) *Eraſmi Epiſtolis nihil eſt ſuavi*
acutius. Latinitas in illis non mala ;
quidem talis, quam ad imitandum al
proponere ſibi debeat, ſed nativa, exte
ralis, & interdùm aliquem ex rebus
rem trahens. Morhofius dans Valchius,
crit. Latinæ Linguæ, c. 12, n. 10.

(2) *Abjectè, frigidè, jejunè ſcri*
ſordida omnia, impura omnia, malè
omnia. Dolet, Dialogus de imitation
ceronianâ, p. 26.

VIE D'ERASME.

LIVRE TROISIEME,

Qui contient ſon hiſtoire pendant le tems qu'il demeura à Baſle.

LEs perſécutions continuelles qu'Eraſme avoit à ſouffrir dans le Brabant de la part des Théologiens & des Moines, les inſtances réiterées qu'on lui faiſoit d'entrer dans des controverſes, qui ne convenoient ni à ſon caractere ni au genre d'études qu'il avoit embraſſé, lui firent enfin prendre la réſolution de s'expatrier. Il n'y avoit point de pays dans l'Europe où il n'eût pû faire un établiſſement avantageux : on le déſiroit par-tout ; & il y avoit peu d'Etats où l'on ne cherchât à l'attirer par les offres les plus ſéduiſantes. Il donna

la préférence à la Ville de Baſle
l'on travailloit à la troiſiéme Edi
de ſon Nouveau-Teſtament.

Le [illegible]lébre Jean Froben, qui
noroit la profeſſion de Libraire
ſon zéle pour la Littérature, &
des vertus qui touchoient plus Er
que toutes les grandeurs du mon
ſouhaitoit avec paſſion qu'il ſe
à Baſle. Dès l'an 1517. il avoit
à Louis Berus (*a*) un des bons
d'Eraſme, que s'il vouloit ven
Baſle, il lui offroit ſa table &
écus d'or par an. Ce fut Louis
rus qui fit part à Eraſme de ces
poſitions : il lui offrit en même tem
partager ſa fortune ; mais Eraſme
pour lors trop à ſon aiſe, & ai
trop l'indépendance, pour ſe m
en quelque ſorte aux gages d'un
braire. Cependant les dégoûts
eſſuyoit dans le Brabant, & l'ar
de la liberté, l'engagerent à ſe
tirer dans une Ville où il étoit
& eſtimé, où il pourroit veiller
peine à l'impreſſion de ſes Ouvra
& où il ſe flattoit qu'il trouveroit
tranquillité, qu'il ne pouvoit pas
pérer de rencontrer ailleurs.

Ce fut dans l'Automne de l'a
1521. qu'il ſe mit en chemin

(*a*) *Epiſt.* 139. *Append.*

Baſle. Ses Lettres nous apprennent (a) qu'il étoit encore à Anderlac le 24 Septembre de cette année, & qu'il étoit arrivé à Baſle dans le mois de Novembre (b). Il avoit pris la précaution de conſerver toujours à Louvain une maiſon, ſoit pour faire croire que ce n'étoit pas pour toujours qu'il s'éloignoit du Brabant, ſoit enfin pour s'y retirer, s'il étoit obligé de ſortir de Baſle. Il chargea (c) le Profeſſeur Conrad Goclenius de lui louer cette maiſon; il lui recommande qu'elle ſoit commode, & qu'il y ait un jardin, & qu'il en confere avec le Docteur Dorpius.

Le projet qu'Eraſme avoit formé d'aller à Baſle, n'étoit point un myſtere: il y avoit ſix mois qu'il ſe préparoit publiquement à ce voyage. Le Tréſorier de l'Empereur eut l'attention (d) de lui avancer ſa penſion: cependant ſes ennemis firent courir le bruit dans la ſuite, que ce voyage avoit été une évaſion ſecrette. Il eſt cependant conſtant qu'il l'avoit dit à pluſieurs perſonnes; qu'il n'avoit retardé ſon départ, que pour attendre que les chemins fuſſent plus beaux; qu'il avoit été ſix jours à Louvain dans une Auberge pour ramaſſer quelque ar-

(a) *Epiſt.* 595.

(b) *Epiſt.* 597. & 559.

(c) *Epiſt.* 15. *L.* 30.

(d) *Epiſt.* 6. *L.* 23.

gent; & qu'il y avoit vû le Nonce Aleandre, à qui il avoit fait part de ſon voyage.

Peu de tems après il ſe mit en chemin. Il trouva à Tena un Officier qui avoit une eſcorte conſidérable; il alla avec lui juſqu'à Spire: là ils ſe ſéparerent. Eraſme avoit pris ſon chemin par Coblens: il comptoit en ſortir ſans voir perſonne; mais l'Official ayant ſçû qu'il étoit dans la Ville, vint le chercher, & l'obligea de venir dans ſa maiſon: il alla enſuite à Mayence. Il auroit ſouhaité faire ſa cour au Cardinal Archevêque; mais il n'y étoit pas: il y vit Capiton. De Mayence il alla à Wormes, où il auroit voulu voir Hermannus Buſchius: il envoya le chercher dans la Ville; mais on ne le trouva pas. Pendant ce tems-là Eraſme étoit fort mal à ſon aiſe dans une chambre où il y avoit un poële: il s'apperçut que ſa ſanté qui étoit aſſez bonne, commençoit à s'affoiblir; ce qu'il attribua plus à la puanteur du poële, qu'à la chaleur de Wormes. Il vint en grande diligence à Spire; il alla deſcendre chez Thomas Thrucſes qui en étoit Doyen. Il avoit ſouvent invité Eraſme de venir chez lui; d'ailleurs toutes les Auberges étoient remplies de Soldats. Il étoit tard : le Doyen étoit à table avec pluſieurs Chanoines ; Eraſme s'y mit avec eux. Le poële étoit fort chaud ; Eraſme s'en trouva bientôt incommodé : il fut deux jours à ſe rétablir. De Spire il ſe rendit à Strasbourg, où il donna deux jours à ſes amis : de-là il alla à Scheleſtad, à Colmar, & enſuite à Baſle, accompagné de Rhenanus. Il y fut reçu avec les plus grandes démonſtrations de joie. Dès que l'Evêque de Baſle le ſçut arrivé, il lui écrivit, pour lui témoigner la ſatisfaction que lui donnoit ſon retour. Les Magiſtrats, les Eccléſiaſtiques, les Profeſſeurs vinrent lui faire leurs complimens. Toute la Ville qui avoit déſiré avec empreſſement ſon retour à Baſle, avoit été informée qu'il devoit venir pluſieurs jours avant qu'il arrivât : cependant ſes ennemis n'avoient pas rougi de répandre le bruit, qu'il étoit allé à Wittemberg faire profeſſion publique du Luthéraniſme.

Il ſe porta aſſez bien à Baſle tant qu'on n'y alluma point les poëles. Le froid étant devenu ſi grand qu'il étoit impoſſible de ſe paſſer de feu, Eraſme conſentit qu'on les allumât ; mais à condition qu'on n'y mettroit que peu de bois. Cette complaiſance lui coûta cher : il lui ſurvint un débordement de pituite, ſuivi d'accès violens de gravelle ; enſorte qu'il n'y avoit point de jour qu'il ne rendît du gravier : ſon eſtomac en même-tems ſe dérangea. Cet état malheureux n'empêchoit point qu'il n'étudiât avec beaucoup d'application : il revit ſon Nouveau-Teſtament ; il fit ſa Paraphraſe ſur S. Mathieu qu'il dédia à l'Empereur. Cependant ce Prince ſe préparoit à ſortir du Brabant, & avant d'aller en Eſpagne, il avoit projetté de paſſer en Angleterre pour y voir le Roi, & prendre avec lui des arrangemens contre la France. Le voyage de l'Empereur ayant été annoncé, les amis d'Eraſme lui écrivirent qu'il convenoit qu'il vint faire ſa cour à l'Empereur avant ſon départ. Sur le champ il écrivit (*a*) à Jean Carondelet Archevêque de Palerme, Miniſtre de l'Empereur, que ſur les nouvelles qu'il avoit reçues du prochain départ de Charles V. il alloit partir pour Bruxelles, pourvû cependant qu'il fût ſûr d'y arriver avant que l'Empereur fût en chemin pour ſon grand voyage. Il prie en même-tems ce Prélat de lui accorder ſa protection, pour le faire payer

(*a*) *Epiſt.* 47. *L.* 20.

à l'avenir de ſa penſion, & pour engager l'Empereur à le défendre contre ſes calomniateurs. » Je me conduis ici, » dit-il, de façon que tous les Luthériens ont pour moi une haine violente, qu'ils me déchirent par leurs » injures & par leurs libelles. Eraſme » ne manquera jamais à la Foi Chrétienne, ni à la gloire de l'Empereur. » Je ferai de mon mieux pour que ce » Prince ne ſe repente jamais de m'a» voir honoré du titre de ſon Conſeiller. »

Il reçut apparemment des nouvelles, que pourvû qu'il ſe preſſât, il ſeroit encore à tems de faire ſa cour à l'Empereur avant ſon départ. Il ſe mit donc en chemin (*a*) pour le Brabant; mais il ne fut pas plutôt arrivé à Scheleſtat, qu'il eut un grand accès de fievre cauſé par la chaleur qu'il avoit eue en chemin: il fut quatre jours à ſe rétablir chez Rhenanus, après leſquels il jugea à propos de retourner à Baſle, d'où il écrivit à la Cour que ſa ſanté ne lui avoit pas permis d'aller à Bruxelles.

L'Empereur reçut très-bien ſes excuſes. Il ſe mit en chemin pour l'Angleterre; il arriva à Douvres (*b*) le 26 Mai 1522. & il ſe rendit à Lon-

(*a*) Epiſt. 40. L. 20.

(*b*) Rapin Thoiras 5. p. 161.

dres. Dans un repas où ce Prince trouva avec le Roi d'Angleterre fut queſtion d'Eraſme; Charles V. parla très-honorablement, & fit très-grand éloge de ſes Ouvrage quelques-uns de ceux qui ſe trouvere préſens à ce repas, apprirent à Er me ce qui s'étoit dit dans cette co verſation. Le Pape Leon X. venoit d mourir; & il avoit eu pour ſucceſſeu Adrien VI. qui quoi qu'abſent de Ro me, avoit été élu d'une voix unanim le 9 Janvier 1522. Eraſme ayant appris cette élection, crut devoir écrire au nouveau Pontife, dont il étoit connu. Il lui mande (a) qu'il n'aura point recours à la Rhéthorique, pour lui faire ſon compliment ſur la plus grande des dignités à laquelle il vient d'être élevé, puiſqu'il ſait de ſcience certaine, que ce n'eſt qu'avec la plus grande répugnance qu'il a accepté le Pontificat; que s'il ne ne lui eſt pas permis de congratuler Sa Sainteté, c'eſt une nouvelle raiſon de ſe réjouir avec l'Egliſe de l'élection d'un Chef, qui a toutes les vertus qu'exigent les malheureuſes circonſtances dans leſquelles ſe trouve le Chriſtianiſme. Il lui adreſſa en même-tems l'Edition du Commentaire d'Arnobe ſur les Pſeaumes. Il finit par ſup-

(a) Epiſ. 1. L. 23.

plier Sa Sainteté de vouloir bien ſuſpendre ſon jugement ſur les calomnies que ſes ennemis pourroient faire contre lui, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit juſtifié.

Le Commentaire d'Arnobe ſur les Pſeaumes qu'Eraſme dédia au Pape (*a*) par une Epître dédicatoire datée de Baſle le 1 Août 1522. venoit d'être découvert depuis peu à Franckendal. Eraſme en l'offrant au Saint-Pere, lui rappelle qu'il avoit autrefois étudié la Théologie ſous lui. Il croyoit que cet Ouvrage étoit du même Arnobe qui a écrit contre les Payens ; mais il a été en cela abandonné de tous les Critiques (*b*) qui ſont perſuadés qu'Eraſme a trop loué ce Commentaire, & qu'il n'a été fait qu'après le Concile de Calcédoine. On prétend que Cujas avoit ſi peu d'eſtime pour ce Livre, qu'il diſoit que c'étoit le ſeul dont il n'avoit pû tirer aucun profit. Eraſme écrivit encore une autre Lettre au nouveau Pape, dans laquelle il offre de faire part à Sa Sainteté par des Letres ſecrettes, d'un moyen qu'il croyoit capable de rétablir pour long tems la tranquillité dans l'Egliſe (*c*).
» Si vous l'approuvez, ajoute-t-il, il ne
» tiendra qu'à vous d'en faire uſage ;
» ſi vous le déſapprouvez, la choſe

(*a*) *Epiſt.* 9. *L.* 28.

(*b*) Tillem. t. 4. p 574. Bib. choiſie, t. 6. p. 86. & 87. Sixtus Senenſis, *Bib. ſanc.* L. 4. Papeblount, p. 215. Cave, hiſt. *Bib. Fabricii*, t. 1. p. 170.

(*c*) *Epiſt.* 2. *L.* 23.

» n'aura pas de ſuite, parce qu'il n'y » aura que nous deux qui en ferons » inſtruits. » Il finit par ſupplier Sa Sainteté de vouloir bien être favorable à la Ville de Baſle dans une affaire juſte, dont il n'explique aucune circonſtance : il aſſure le Saint-Pere qu'elle avoit un ſi grand attachement pour le Saint-Siege, ſurtout à cauſe du Concile qui y avoit été célebré autrefois, qu'elle méritoit la faveur de Sa Sainteté.

Il eſt ſingulier qu'Eraſme dans une Lettre de recommandation au Pape, n'ait pas craint de rappeller le ſouvenir d'une Aſſemblée auſſi odieuſe à la Cour de Rome, que l'étoit le Concile de Baſle.

Les amis même d'Eraſme n'étoient pas trop perſuadés (*a*) que le Pape recevroit avec bonté ſes avances. Ses ennemis avoient tâché d'indiſpoſer le Saint-Pere contre lui, en le repréſentant comme un homme qui n'avoit aucun zele pour la Religion Catholique, & qui favoriſoit entierement, & même par ſes écrits, indirectement à la vérité, les erreurs nouvelles qui cauſoient tant de troubles dans l'Egliſe. On fut bien ſurpris, lorſque les Brefs que Sa Sainteté lui adreſſa, furent

(*b*) Réponſe à Huttenus.

rendus publics. Le premier eſt du premier Décembre 1522. (*a*). Adrien déclare, qu'il a reçu les Lettres d'Eraſme & ſon Epître Dédicatoire d'Arnobe avec un très-grand plaiſir; qu'il les a relûes plus d'une fois, parce qu'elles venoient d'un homme dont il a toujours extrêmement eſtimé l'érudition, & à cauſe du reſpect qu'il y témoignoit pour la Religion & pour ſa perſonne. Il ne diſſimule pas qu'on a cherché à le prévenir contre lui, & à le rendre ſuſpect de Luthéraniſme; mais qu'il n'ajoutoit pas facilement foi aux délations qu'on lui faiſoit, ſur-tout contre les gens doctes & vertueux, qui ſont d'autant-plus ſujets aux traits de l'envie, que leur doctrine eſt plus éminente. Il l'exhorte à écrire contre les nouvelles héréſies, ne pouvant pas faire un meilleur uſage de ſes rares talens, qu'en les employant pour la défenſe de l'Egliſe; ce qui étoit le meilleur moyen de confondre ceux qui vouloient rendre ſa foi ſuſpecte. Adrien finit par parler à Eraſme du tems qu'ils avoient autrefois paſſé à Louvain, occupés tous deux agréablement de l'étude; il l'invite de venir à Rome après que l'hiver ſera paſſé, pour y travailler

(*a*) *Epiſt.* 3. L. 3.

contre les ennemis de l'Egliſe ; il lui offre l'uſage de ſa Bibliothéque, d'avoir avec lui de fréquentes converſations, & de lui procurer des conférences avec ce qu'il y avoit de plus pieux & de plus ſavant à Rome. » Nous » aurons ſoin que dans peu vous ne » vous repentiez pas, ni de votre voyage, ni de vos ſaints travaux, dit le » Pape, ainſi que Jean Faber très-» zélé & très-docte, votre ami parti-» culier & votre grand Panégyriſte, » pourra s'en expliquer plus au long » avec vous, ou de vive voix ou par » écrit. »

Le ſecond Bref du Pape Adrien VI. à Eraſme fut écrit moins de deux mois après celui-ci ; il eſt du 23 Janvier 1523 (*a*). Il y répéte à peu près les mêmes choſes : il paroît ſouhaiter avec empreſſement le conſeil ſecret dont Eraſme lui avoit parlé ; il le preſſe encore de venir promptement à Rome, à moins qu'il ne vît clairement qu'en reſtant à Baſle, il ſeroit plus utile à Dieu & à l'Egliſe. Il promet d'expédier promptement l'affaire de la Ville, en faveur de la recommandation d'Eraſme, & de l'attachement de cette Ville au ſaint Siége. Eraſme en conſéquence des ordres du Pape, lui envoya (*b*)

(*a*) Epiſt. 4. L. 23.

(*b*) Epiſt. 2. L. 27.

le projet qu'il avoit formé pour rétablir la paix dans l'Egliſe. Cet Ecrit ſi intéreſſant ne ſubſiſte plus (1) ; mais ce que nous ſavons d'ailleurs des ſentimens d'Eraſme, nous met en droit de conjecturer qu'il conſeilloit de retrancher les abus, d'accorder le Calice aux Laïques, le mariage aux Prêtres, en un mot tout ce ſur quoi l'on pouvoit ſe relâcher, ſans altérer le fond de la Religion. Eraſme aſſure qu'Adrien ne fut point offenſé de ſa liberté ; mais que cependant il ne lui fit point de réponſe, ce qui lui fit croire que ſon conſeil n'avoit pas été approuvé par le Pape.

Ce n'étoit pas ſeulement Adrien qui déſiroit avec empreſſement qu'Eraſme vint s'établir à Rome ; les Savans de cette Ville lui écrivoient (a) les lettres les plus preſſantes pour l'y attirer. Le Cardinal de Sion ſur-tout l'en ſollicitoit très-vivement : il lui en fit parler par pluſieurs perſonnes ; il lui en écrivit même deux fois des lettres remplies d'amitié. Il lui faiſoit entrevoir, qu'il n'y avoit rien dont il ne pût ſe flatter s'il venoit s'établir à Rome ; &

(a) *Epiſt.* 6. L. 23.

(1) A moins que ce ne ſoit la Lettre vingtiéme du dix-huitiéme Livre, que nous n'avons pas entiére.

indépendamment des grandes eſpérances qu'il lui faiſoit entrevoir, il promettoit de lui faire une penſion de cinq-cens ducats par an, & de payer les frais du voyage. Sylveſter Prieras, Maître du ſacré Palais, qui avoit beaucoup de crédit à la Cour du Pape, lui écrivit en même-tems, qu'il ne pouvoit rien faire de mieux que de ſe rendre à Rome.

Tant d'inſtances ſi gracieuſes & ſi réiterées triompherent enfin de ſes répugnances; il ſe mit en chemin pour Conſtance malgré tous ſes amis de Baſle. Son deſſein étoit d'aller de Conſtance à Rome. Il étoit accompagné de Rhenanus & de Henri Eppendorff, dont il étoit auſſi ſatisfait pour lors que dans la ſuite il en fut mécontent; il le regardoit comme un homme de condition très-inſtruit, & d'une ſociété très-agréable. Ils deſcendirent à Conſtance chez le Chanoine Jean Botzeme ſon intime ami, qu'il repréſente comme un modéle de politeſſe & de candeur, & comme l'ami des Graces & des Muſes. Tout reſpiroit le bon goût dans ſa maiſon (*a*); & le Maître en étoit ſi gai & ſi aimable, que ſes manieres, ſuivant les expreſſions d'Eraſme, étoient capables de reſſuſciter un mort.

(*a*) *Epiſt.* 38. *L.* 20.

La premiere choſe qu'Eraſme lui demanda, fut de ne prier perſonne à manger avec lui : car outre qu'il n'aimoit pas les repas nombreux, il étoit fort fatigué du voyage, & d'ailleurs il avoit actuellement un accès de gravelle. Dès que l'Evêque de Conſtance le ſçut arrivé, il voulut lui donner à manger ; mais Botzeme repréſenta à ce Prelat, que la ſanté d'Eraſme ne lui permettoit pas d'accepter l'honneur qu'il vouloit lui faire. L'Evêque content de cette excuſe, envoya par ſon Maître-d'Hôtel quelques perdrix à Eraſme : il lui fit en même-tems offrir tout ce qui étoit chez lui ; & Eraſme profita de cette bonne volonté. Il étoit traité avec tant d'amitié & tant de conſidération, qu'il n'avoit rien à déſirer qu'une meilleure ſanté ; on l'accabloit de préſens : les uns lui envoyoient du vin excellent, d'autres du gibier ou du poiſſon ; les Magiſtrats lui firent le préſent de Ville : des Muſiciens venoient lui donner une ſérénade pour lui faire honneur ; c'étoit ainſi qu'on honoroit les Etrangers d'une grande conſidération. Lorſqu'il fut un peu rétabli de ſon accès de gravelle, il reçut les viſites de quelques perſonnes choiſies. L'Evêque voulut abſolument lui donner à manger. Botzeme pria le Prélat que le repas ne fût pas nombreux, parce qu'outre qu'Eraſme les haïſſoit, ſa ſanté n'étoit pas encore aſſez bien rétablie : l'Evêque ſe conforma à ſes intentions ; & il n'invita que la compagnie ordinaire d'Eraſme. Il alla enſuite rendre viſite à Ennius Filonardus Evêque de Veroli, Nonce du Pape : ils étoient en commerce de Lettres. Il reçut Eraſme avec les plus grandes démonſtrations d'amitié; ils furent long-tems ſeuls. C'étoit un Prélat d'une grande expérience dans les affaires (*a*): il avoit été queſtion de le faire Cardinal dès le Pontificat de Jules II. mais ce Souverain Pontife étant mort avant d'avoir pû donner des preuves de ſa bonne volonté à Ennius, il ne fut honoré que long-tems après de la Pourpre Romaine, ſous le Pontificat de Paul III. Il étoit prêt à retourner en Italie ; il preſſoit Eraſme de l'accompagner : c'étoit bien ſon intention. Il avoit réſolu d'aller paſſer quelques jours chez le Cardinal de Trente, qui l'honoroit de ſon amitié, avant d'aller à Rome. Ses amis avoient beau lui repréſenter, que ſa ſanté n'étoit pas aſſez bonne pour qu'il entreprît un auſſi grand voyage que celui de Rome : il n'écoutoit point

---

(*a*) *Ughellus*, *Italia ſacra*, *t.* 1. *p.* 1397.

leurs remontrances ; mais un nouvel accès de gravelle l'obligea de changer de ſentiment, & de reprendre le chemin de Baſle, après avoir demeuré près de trois ſemaines à Conſtance : avant de revenir chez lui, il alla à Schaffouſe.

Etant de retour à Baſle, il voulut goûter du vin de Bourgogne dont lui avoit fait préſent Nicolas Dieſbac, Doyen & Coadjuteur de Baſle. Le goût ne lui en plut pas d'abord beaucoup ; mais ſon eſtomac s'en trouva ſi bien qu'il ſe crut rajeuni. Il s'imagina que ce vin étoit un excellent préſervatif contre la gravelle, dont il attribuoit les fréquens & violens accès aux vins de Suiſſe : dans cette idée il laiſſa entrevoir, que s'il étoit difficile de tranſporter du vin de Bourgogne à Baſle, il pourroit aller s'établir en Bourgogne ; il en dit quelque choſe à l'Archevêque d'Embrun, qui pour lors étoit Ambaſſadeur de France en Suiſſe, & qui rendoit ſouvent des viſites à Eraſme. Ce Miniſtre promit d'obtenir un paſſeport du Roi ; le Cardinal Jean de Lorraine, Budée, Beraud, Brice le ſolliciterent : le Roi l'accorda avec plaiſir ; & la premiere fois qu'il vit Budée après que le paſſeport eut été expédié, il lui dit : » Eh » bien, nous aurons donc bien-tôt le » Fevre chez nous ? » Budée ayant répondu que le Fevre étoit en France, le Roi reprit : » je voulois dire » Eraſme ; ſon paſſeport eſt prêt. » Il lui fut envoyé : c'étoit dans le mois de Novembre 1522 (*a*). environ un mois après ſon retour à Baſle. Il faiſoit entendre que dès que le beau tems viendroit, il partiroit pour la France ; mais ſoit qu'il n'en ait jamais eu véritablement la penſée, ſoit que comme il l'a aſſuré (*b*), il fît réflexion que s'il alloit en France dans le tems que le Roi & l'Empereur étoient engagés dans une grande guerre, ſes ennemis ne manqueroient point de le noircir auprès de l'Empereur, comme un traitre qui ſe réfugioit chez l'ennemi de ſon Prince, il ne fit point uſage du paſſeport de François I. » quoique, dit-il, la guerre ne me » regarde en rien. Je n'aurois pas été » en France pour y commander une » Armée, ni pour demander de grands » emplois au Roi, mais ſeulement pour » y vivre plus agréablement avec quel» ques gens de Lettres de mes amis. »

(*a*) *Epiſt.* 697. & 636.

(*b*) *Epiſt.* 646.

Le Chanoine Botzeme qui reçut ſi gracieuſement Eraſme à Conſtance, le venoit ſouvent voir à Baſle; c'eſt lui à qui Eraſme a adreſſé le Catalogue de ſes Ouvrages. Botzeme avoit des amis parmi les Novateurs, qu'il recevoit quelquefois chez lui : il n'en fallut pas davantage pour le rendre ſuſpect; on lui fit des affaires à Rome. Sadolet le protegea (a); & il paroît que ſa foi fut juſtifiée. Eraſme en remercia ce Prélat; & il aſſure que jamais Botzeme n'a rien dit, qui pût faire croire qu'il penchât pour le Luthéraniſme.

Cependant lorſqu'il eut tranſpiré (b) qu'Eraſme n'étoit pas fixé pour toujours à Baſle, & qu'il pourroit peut-être bien aller en France, l'Empereur fit entendre qu'il ſouhaitoit qu'il revînt dans le Brabant; & la Gouvernante des Pays-bas qui l'aimoit & qui l'eſtimoit, lui fit dire qu'il ne ſeroit point payé de ſes penſions tant qu'il ne reviendroit pas dans ſon Gouvernement. C'étoit Marguerite d'Autriche fille unique de l'Empereur Maximilien, & par conſéquent tante de l'Empereur. Elle avoit d'abord été fiancée l'an 1483. à Charles VIII. Roi de France (c) qui lui préféra Anne de Bretagne; elle fut enſuite mariée au Prince Jean, fils unique de Ferdinand

(a) *Epiſt.* 26. *L.* 20.

(b) *Epiſt.* 646.

(c) Foppens, *Bib. Belgica.*

Roi d'Arragon. Lorſqu'on la menoit à ſon mari, elle eſſuya une tempête ſi violente, qu'elle fut ſur le point de périr; elle conſerva cependant aſſez de préſence d'eſprit dans ces momens terribles, pour faire ces deux Vers qui ont été très-célébrés:

Ci gît Margot, la gentil' Demoiſelle,
Qu'a deux maris, & encore eſt pucelle.

La tempête ayant ceſſé ſans qu'il arrivât d'accidens, elle aborda en Eſpagne; mais le Prince à qui elle étoit deſtinée, mourut avant la conſommation du mariage. Enfin elle épouſa l'an 1501. Philibert Duc de Savoie, dont elle n'eut point d'enfans: elle fut veuve en 1504. Charles ſon neveu lui avoit donné le gouvernement des Pays-bas l'an 1513. elle le conſerva juſqu'au premier Décembre 1530. jour de ſa mort, lorſqu'elle étoit âgée de cinquante ans. Adrien VI. mourut le 14 Septembre 1523. il étoit moins favorable à Eraſme lorſqu'il mourut, que lorſqu'il parvint au Pontificat. Trois choſes y contribuerent: il auroit voulu voir Eraſme à Rome; il auroit ſouhaité qu'il eût écrit contre Luther; & enfin les conſeils qu'il avoit donnés à Sa Sainteté, ne lui avoient pas plû;

ce

ce qui a fait dire à Eraſme (*a*) qu'il y avoit des gens à Rome, qui ne cherchoient qu'à le perdre de réputation, ce qu'ils avoient preſque fait du tems d'Adrien: » car, ajoute-t-il, m'ayant » preſſé de lui donner ſecrettement mon » avis ſur le moyen de remédier aux » maux de l'Egliſe, je lui en commu- » niquai une partie, & je le trouvai » enſuite changé à mon égard. » Il n'y avoit pas de quoi en être ſurpris; cet eſprit de conciliation aux dépens des articles de Diſcipline auxquels la Cour de Rome prenoit le plus grand intérêt, ne pouvoit que déplaire à un Pontife auſſi grave & auſſi ſévere qu'Adrien: d'ailleurs cette complaiſance d'Eraſme pour les Novateurs, ſembloit favoriſer les délations de ceux qui vouloient rendre ſa foi ſuſpecte ſur des articles plus importans.

Les propres aveux d'Eraſme ſuffiſent pour démontrer le peu d'exactitude de M. Marſollier, lorſqu'il a écrit (*b*) qu'Adrien ne vêcut pas aſſez long-tems pour exécuter, comme c'étoit ſon deſſein, les excellens avis qu'Eraſme lui avoit envoyés pour éteindre l'héréſie de Luther. Jules de Médicis, connu ſous le nom de Clement VII. ſuccéda le 19 Novembre

(*a*) *Epiſt.* 646.

(*b*) Apologie, p. 93.

1523. au bon Pape Adrien. Il déclara publiquement au commencement de ſon Pontificat, qu'il étoit très-bien diſpoſé pour Eraſme. Ses amis ſ'empreſſerent de lui mander cette agréable nouvelle; ils lui firent ſavoir qu'il y avoit tout à eſpérer pour lui, ſ'il vouloit venir à Rome. Ces Lettres lui firent un extrême plaiſir. Il paroît que dans ce moment il avoit quelque envie d'aller voir le Pape: car il écrivoit le 29 Janvier 1524. (*a*) au Cardinal de Sion, qu'il ſe mettroit en route pour Rome dès que le tems ſ'adouciroit, dût ce voyage lui coûter la vie. Il croyoit avoir (*b*) de très-heureux préſages de la bonne volonté du Pape pour lui; il lui écrivit le 13 Février 1524 (*c*) que la joie qu'il avoit eue de ſon exaltation au Souverain Pontificat, avoit encore été augmentée par les Lettres de ſes amis, qui lui avoient appris les ſentimens favorables que Sa Sainteté avoit pour lui. Après ſ'être enſuite juſtifié contre les déclamations de Stunica, il proteſte que ſ'il peut ſe flatter de trouver de la protection contre les calomnies de ſes ennemis, il n'y a que la mort ou la gravelle qui pourront l'empêcher d'aller à Rome.

(*a*) *Epiſt.* 667. *Epiſt.* 36. L. 20.

(*b*) *Epiſt.* 608.

(*c*) *Epiſt.* 1. *L.* 19.

Il eut une occaſion d'y aller (*a*) avec tous les agrémens poſſibles. L'Empereur ayant appris l'élection de Clément VII. réſolut de lui envoyer une Ambaſſade ſolennelle, pour le féliciter ſur ſon exaltation. Charles V. & la Gouvernante des Pays-bas ſa tante auroient ſouhaité, qu'Eraſme eût été de cette députation ; mais ſa ſanté qui devenoit de jour en jour plus mauvaiſe, & qui étoit affligée continuellement par des accès violens de gravelle, l'empêcherent d'accepter cette honorable commiſſion.

Malgré le mauvais état où il ſe trouvoit, il entreprit un petit voyage dans les beaux jours de l'an 1524. L'Archevêque de Palerme (*b*) très-puiſſant à la Cour de l'Empereur dont il étoit Miniſtre, avoit un frere appellé Feri Carondelet, Archidiacre de Beſançon. Il étoit en relation de Lettres avec Eraſme, qu'il ſollicitoit fréquemment de le venir voir, lui offrant même de le recevoir chez lui pour toujours. Eraſme ſe ſentant aſſez bien dans les beaux jours du Printems, monta à cheval, & alla d'abord à Porentru ſaluer l'Evêque de Baſle. Il n'y reſta qu'un jour ; mais il promit d'y faire un plus long ſéjour lorſqu'il y repaſſeroit.

(*a*) *Epiſt.* 102. *L.* 19.

(*b*) *Epiſt.* 97. *L.* 19.

Delà il ſe mit en chemin pour Beſançon. L'Archidiacre n'étoit pas pour lors à la Ville; mais Eraſme fut reçu chez lui comme ſi le maître de la maiſon y eût été : on lui dépêcha un exprès à ſon Abbaye où il étoit; & il revint ſur le champ. Le bruit ne ſe fut pas plutôt répandu dans Beſançon qu'Eraſme y étoit, que le Magiſtrat lui envoya du vin de préſent, & de l'avoine pour ſes chevaux. L'Archidiacre pour lui faire honneur, prioit beaucoup de monde à manger avec lui; on lui faiſoit préſent de très-beaux poiſſons & de l'hipocras. Il paſſa deux ou trois jours en grands repas chez l'Archidiacre ou chez l'Official; il s'en trouva fort incommodé. Les Magiſtrats avoient réſolu de lui donner un grand régal; mais il les remercia, en les aſſurant qu'il ne pouvoit pas l'accepter ſans courir riſque de tomber ſérieuſement malade. Les Chanoines ſe diſtinguerent par les honneurs qu'ils lui rendirent; ils avoient une ſi grande envie de le fixer à Beſançon, qu'ils lui offrirent une double Prébende, une maiſon & de l'argent, s'il vouloit y reſter : les Magiſtrats promettoient outre cela cent écus par an. Eraſme répondit à ces politeſſes, qu'il en étoit auſſi reconnoiſſant que s'il les avoit acceptées; qu'il n'étoit venu à Beſançon, que pour y voir ſon ancien ami l'Archidiacre; qu'il n'y feroit pas même venu, s'il l'avoit ſçû à ſon Abbaye; que s'il avoit à vivre à Beſançon, il ſe contenteroit de l'amitié qu'on lui témoignoit, tant parce qu'il étoit content de ſa fortune, que parce qu'il aimoit mieux la liberté que l'argent. Cependant les grands repas l'avoient incommodé; il fut obligé de garder la chambre pendant trois ou quatre jours pour faire diette: il dînoit d'un œuf, ou d'un peu de hachis de poulet; & il buvoit de l'eau dans laquelle on avoit mis du ſucre. On lui avoit défendu de parler; de ſorte que l'Archidiacre même n'avoit pas la permiſſion de s'entretenir avec lui. Lorſqu'il ſe trouva un peu mieux, il ſongea à s'en aller. On le combla de politeſſes à ſon départ: cependant les Luthériens qui pour lors étoient mécontens de lui, répandirent le bruit qu'Eraſme n'avoit nullement réuſſi à Beſançon, & qu'on l'en avoit vû ſortir avec le plus grand plaiſir du monde. Cette fauſſe nouvelle alla juſqu'à Paris; & elle donna occaſion à Eraſme d'écrire à Beda, pour lui mander comment les choſes s'étoient paſſées dans ce voyage.

Il revint à Baſle dans un état très-languiſſant (*a*). Après être un peu rétabli, il eut un ſi violent accès de gravelle, que ſa vie fut en danger. Faber Confeſſeur du Roi Ferdinand qui étoit venu à Briſac & à Fribourg, lui manda (*b*) que le Prince déſiroit avoir une conférence avec lui ; & il lui conſeilla d'avoir cette complaiſance, qui pourroit lui être avantageuſe. Eraſme perſuadé que Ferdinand vouloit l'entretenir des diviſions qui agitoient pour lors l'Egliſe, refuſa de ſortir de Baſle. Sa ſanté lui ſervoit de prétexte ; mais ſa véritable raiſon étoit qu'il y avoit pour lors trop de chaleur dans les eſprits ; qu'ainſi c'étoit en vain qu'on ſe flatteroit de pouvoir parvenir à un accommodement, & même qu'il n'y avoit que des chagrins à eſſuyer pour ceux qui propoſeroient des voies de conciliation. Le Livre qu'Eraſme venoit de faire paroître contre Hutten, étoit ce qui avoit ſi fort fâché les Lutheriens.

Hutten étoit un Gentilhomme de Franconie (*c*), qui avoit la réputation d'être un des plus beaux Eſprits de ſon ſiécle. Il avoit beaucop de littérature ; Eraſme & lui avoient vécu dans

(*a*) *Epiſt.* 30. *L.* 18.

(*b*) *Epiſt.* 327. *Append.*

(*c*) Burchard, p. 76.

une très-grande union. Les Lettres d'Eraſme ſont remplies de témoignages d'eſtime pour Hutten. » Je ſuis ravi, mandoit-il à Budée (*a*), que » vous approuviez Hutten : car ſon eſprit » me fait un plaiſir inexprimable. » Tout le monde admire de plus en » plus le génie d'Hutten, écrivoit-il » au Cardinal de Mayence (*b*) ; & » Votre Grandeur en le protégeant, » ſe fait eſtimer de tous les gens de » Lettres. Je me flatte (*c*) que ce ſera » un grand ornement de l'Allemagne » s'il vit, & que Votre Grandeur » continue de le protéger. » Il l'appelloit (*d*) les délices de la Langue Latine. Hutten ſe livra avec emportement aux nouveautés de Luther ; & il devint ſi odieux à la Cour de Rome, que le Pape Leon X. écrivit à l'Archevêque de Mayence de lui envoyer ce furieux pieds & poings liés. Il fut donc obligé de ſe cacher. Il alla voir Eraſme (*e*) qui étoit encore à Louvain : il eut un entretien ſecret avec lui ; & il lui avoua qu'il étoit dans le deſſein d'écrire contre la Cour de Rome. Eraſme fit ce qu'il put pour l'en détourner, en lui repréſentant le danger, la folie, & l'inutilité d'un tel projet. N'ayant pas pû le perſuader, il

(*a*) *Epiſt.* 51. *L.* 3.

(*b*) *Epiſt.* 19. *L.* 6.

(*c*) *Epiſt.* 11. *L.* 11.

(*d*) *Epiſt.* 26. *L.* 12. V. auſſi *Epiſt.* 18. *L.* 13.

(*e*) Bayle.

lui déclara qu'il ne vouloit pas en entendre davantage. Il avoit fait un grand éloge de Hutten (a) dans l'Epître dédicatoire de ſa Méthode pour parvenir à la vraie Théologie, adreſſée au Cardinal de Mayence; il le retrancha dans une ſeconde édition. Hutten qui s'étoit flatté qu'il entraîneroit Eraſme dans le parti de Luther, fut très-piqué : il lui fit dire qu'il renonçoit à ſon amitié, ſi jamais il écrivoit contre Luther; & il diſoit publiquement qu'Eraſme ne haïſſoit Luther, que parce que les Livres de ce Novateur étoient plus recherchés que les ſiens. Il ne perdoit cependant pas le projet de ſéduire Eraſme. Il vint à Baſle dans ce deſſein; il fit demander une conférence à Eraſme par Eppendorff. Eraſme fit réponſe qu'il ne pouvoit pas le voir, parce que cette viſite feroit trop de bruit; qu'on ne manqueroit pas d'en écrire au Pape, à l'Empereur, au Roi d'Angleterre; qu'il n'en réſulteroit aucun avantage pour Hutten; & que quant à lui, une pareille conférence, dans les circonſtances critiques où ils ſe trouvoient, pourroit lui être très-préjudiciable. Il chargea Eppendorff d'accompagner cette réponſe de politeſſes capables d'en adou-

(a) *Epiſt.* 29. L. 29

cir la ſécherеſſe. Eraſme s'eſt imaginé (*a*) qu'Eppendorff, au lieu de chercher à appaiſer Hutten, n'avoit travaillé qu'à l'animer davantage contre lui. Il y avoit encore une autre raiſon ſecrette (*b*) qu'Eraſme cacha à Hutten, mais dont il ne fit pas miſtere à Melancton; c'eſt qu'Hutten perdu de débauches, & étant dans la plus grande miſere, ne ſachant que devenir, auroit ſouhaité s'établir chez Eraſme, qui ne vouloit point avoir chez lui un Chef de parti, qui eût fait de ſa demeure une maiſon de cabale contre l'Egliſe Romaine. Hutten fut très-choqué de la réponſe que lui rendit Eppendorff; il menaça de faire paroître un Libelle contre Eraſme, qui lui écrivit (*c*) une partie des raiſons qu'il avoit eues de ne pas le recevoir chez lui: il le ſupplie par leur ancienne amitié de ne point faire d'éclat ſcandaleux. Hutten reçut très-mal cette politeſſe. Il fit paroître un Libelle contre Eraſme, dans lequel il le repréſentoit comme un Apoſtat, qui s'étoit laiſſé corrompre pour faire la guerre à l'Evangile: il lui reprochoit ſon amour pour la gloire, qui le portoit à parler mal de tous ceux dont il étoit jaloux, tels qu'étoient Reuchlin & Luther.

(*a*) *Epiſt. Goclenio. Epiſt.* 29. L. 3. *Epiſt.* 33. L. 30.

(*b*) *Epiſt.* 113. L. 19.

(*c*) *Epiſt.* 3. *L.* 27.

(*d*) M. Adam. Vie d'Huttenus.

Quelques-uns de ces Libelles étoient déja répandus dans le Public, lorſqu'on vint dire à Eraſme que s'il vouloit donner quelque argent à Hutten, il offroit de ſupprimer ſon Ouvrage. Eraſme répondit que puiſqu'il avoit commencé à être diſtribué, il n'y avoit plus lieu à aucun accommodement: c'eſt à cet écrit qu'il oppoſa ſon *Eponge* (1) qu'il dédia au fameux Zwingle (*a*). Cette réponſe fut faite en ſix jours de tems. Eraſme y rapporte les accuſations & les reproches de Hutten; il n'a pas de peine à ſe juſtifier. Quelques-uns ont crû que les Moines Hoocſtrate & Egmond avoient engagé Hutten à écrire contre Eraſme; & il avoit du penchant à le croire.

(*a*) *Epiſt.* 32. *L.* 31.

Le Libelle de Hutten avoit chagriné Eraſme. Un Libraire appellé Scottus l'imprima à Straſbourg; Eraſme en porta ſes plaintes aux Magiſtrats de cette Ville. Il aſſure dans les Lettres qui leur écrivit (*b*) que l'Ouvrage de Hutten étoit ſi extravagant, qu'il avoit même déplu à Luther & à Melancton. Il y avoit à Straſbourg un homme qu'Eraſme regardoit comme

(*b*) *Epiſt.* 21. *L.* 20.

---

(1) *Spongia adverſùs aſpergines Hutteni.*

ſon ami ; on l'appelloit Gaſpard Hedion. Il lui avoit envoyé les Lettres qu'il écrivoit aux Magiſtrats de Straſbourg. Hedion les rendit ; mais en même-tems il ſollicita pour le Libraire, qui ne fut point puni. Eraſme s'en plaignit à Hedion même (*a*) : il lui repréſenta que cette bonté pour Scottus étoit une vraie cruauté pour lui ; qu'il ne manqueroit pas d'en abuſer, ainſi qu'il s'en étoit vanté.

Hutten mourut quelque tems après la publication de ſes écrits, le 29 Août 1529. ſes débauches avancerent ſa mort. On prétend (*b*) qu'en mourant, il témoigna de grands regrets d'avoir cédé aux ſollicitations de ceux qui l'avoient engagé d'écrire contre Eraſme. Cette diſpute ne finit point avec lui ; Othon Brunfelde ſon ami la continua, & ſe répandit en invectives contre Eraſme. Il avoit fait mettre (*c*) à la tête d'un de ſes Libelles un portrait d'Eraſme, au-deſſous duquel étoit le nom de Baal.

La diſcuſſion d'Eraſme avec Hutten le brouilla avec Hermannus Buſchius, qui juſques là avoit été ſon ami, & qu'il avoit loué dans ſes Ouvrages. Ils étoient à peu près de même âge (*d*) ; ils avoient étudié enſemble à De-

(*a*) *Epiſt.* 3. L. 21.

(*b*) *Epiſt. Botz.*

(*c*) M. Adam.

(*d*) Vie de Buſchius par Burchard, p. 138. & 226.

venter. Buſchius étoit très-lié avec Hutten : il prit ſon parti contre Eraſme juſqu'à faire des Libelles contre lui (*a*), & à prêter ſa plume aux ennemis d'Eraſme, qui fut très-indigné de ce procédé. » Buſchius, écrivoit-» il à un de ſes amis (*b*), eſt encore » plus furieux qu'Hutten ; lui que j'ai » toujours loué, que j'ai très-bien » reçu à Baſle, à qui je n'ai jamais » fait que des honnêtetés, fait imprimer quelque choſe contre moi. »

(*a*) Epiſt. 36. L. 30.

(*b*) Epiſt. 33. L. 30.

L'an 1526. Eraſme fut extrêmement incommodé (*c*) : il eut de ſi longs & de ſi violens accès de gravelle dans le mois de Juillet, qu'on déſeſperoit preſque de ſa vie. Il en fut encore plus tourmenté vers la Fête de Noël ; il ſouffroit tant, que la mort dans un état ſi douloureux lui paroiſſoit un bien. Il ſe défit de ſes chevaux, ne croyant pas pouvoir jamais monter à cheval. Cette même année le Cardinal Laurent Campege, que le Pape avoit envoyé en qualité de Légat en Allemagne, écrivit à Eraſme les Lettres les plus preſſantes pour l'engager à ſe rendre auprès de lui ; il promettoit de l'employer dans les grandes affaires qui faiſoient l'objet de ſa miſſion. Eraſme lui fit réponſe

(*c*) Epiſt. 102. L. 19.

le 21 Février 1526. que ſa ſanté étoit ſi mauvaiſe, qu'il ne lui étoit pas poſſible de voyager, ſur-tout pendant l'hiver, où il ſeroit obligé de s'expoſer à la chaleur des poëles qui le rendoient toujours très-malade; que d'ailleurs il avoit des affaires indiſpenſables à Baſle juſqu'à la mi-Carême, parce qu'on y imprimoit quelques-uns de ſes Ouvrages qui demandoient ſa préſence. Il finiſſoit par déclarer, que cependant ſi ſa ſanté ſe rétabliſſoit un peu, il ſe mettroit volontiers en chemin pour l'aller trouver dès qu'on ne feroit plus uſage des poëles.

Dans le même tems le Cardinal Wolſei (*a*) faiſoit des tentatives pour l'attirer en Angleterre, en lui promettant tout ce qu'il pouvoit eſpérer de ſa protection. Eraſme l'en remercia par une Lettre datée de Baſle le 24 Avril 1529. dans laquelle il aſſure que ſa ſanté eſt ſi mauvaiſe, que le moindre changement d'air l'incommode conſidérablement. Il ajoute qu'on l'invitoit d'aller en Eſpagne, en lui faiſant entendre qu'il n'y avoit aucun pays où ſon nom fût en plus grand honneur à la Cour, chez les Evêques & les Savans; que le Prince Ferdinand dont l'eſprit & le caractere lui plaiſoient

(*a*) *Epiſt.* 33. *L.* 21.

beaucoup, lui avoit écrit pluſieurs Lettres pour l'attirer auprès de lui, en lui faiſant des offres gracieuſes; qu'André Griti, Evêque de Ploſco, lui avoit écrit au nom du Roi & des Grands, pour l'engager par de grandes promeſſes à aller paſſer ſes derniers jours dans le Royaume de Pologne; que pluſieurs Seigneurs Polonois s'étoient joints, & lui avoient fait les mêmes ſollicitations, en les accompagnant de magnifiques préſens.

Il fit ſes remerciemens à l'Evêque de Ploſco le 9 Septembre 1526 (a). Il déclare, qu'il ſent avec toute la reconnoiſſance poſſible les bontés du Roi & de la Reine de Pologne; mais que ſa mauvaiſe ſanté, & les diſputes dans leſquelles il étoit pour lors engagé, & qui intéreſſoient ſon honneur & ſa religion, ne lui permettoient pas de s'éloigner de Baſle. Vers le même tems, le Roi Ferdinand lui offrit (b) quatre-cens florins de penſion pour venir à Vienne, où il n'auroit rien à faire.

Il y eut l'an 1526. une Conférence à Baſle ſur les matieres de Religion (c). Le Sénat de Baſle pria Eraſme de ſe rendre à cette aſſemblée; mais il prétexta ſa mauvaiſe ſanté pour ne pas s'y trouver. Le réſultat fut, que la doc-

(a) Epiſt. 64. L. 21.

(b) Epiſt. 21. L. 26.

(c) Rainaldus, an. 1526. n. 98. Epiſt. 818.

trine de l'Egliſe Catholique y fut confirmée malgré tous les efforts d'Œcolampade (*a*).

Eraſme avoit une conſolation, au milieu des perſécutions qu'il avoit à ſouffrir dans preſque tous les pays de l'Europe de la part des Moines & des Théologiens ; c'étoient les aſſurances d'eſtime & de protection qu'il recevoit de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le monde. Le Chancelier Mercurin Gattinare lui donna des témoignages de la plus parfaite conſidération, dans la Lettre qu'il lui écrivit de Valladolid le 10 Février 1527. dans le tems préciſément où Beda, Syndic de Sorbonne, employoit ſon crédit & ſes intrigues pour le faire condamner par la Faculté de Théologie de Paris. « Je me ſçais bon gré, » lui diſoit le Chancelier de l'Empe» reur (*b*) de me rencontrer en quel» que choſe avec un auſſi grand homme » que vous. Vous m'écriviez que vous » quitteriez la vie avec moins de re» gret, ſi vous aviez la ſatisfaction » de voir avant votre mort la tran» quillité rétablie dans le monde : plût » à Dieu que je puſſe avoir ce plaiſir» là ! c'eſt ce que je déſire avec le plus » d'ardeur. Si tous les Princes & les

(*a*) Cocleus.

(*b*) *Epiſt.* 33. *L.* 27.

» Evêques penſoient comme l'Empereur,
» nous n'aurions rien à déſirer
» pour le bonheur de la République
» Chrétienne; mais malheureuſement
» les choſes vont mal, parce qu'on
» ne conſulte que ſon intérêt particulier.
» Je ne déſeſpere pas cependant
» que bientôt l'on ne ſe concilie, &
» qu'on ne remédie aux maux qui ont
» donné occaſion à toutes ces diviſions.
» Quant à ce qui vous regarde,
» je ſais combien il y a d'envie dans
» le monde, & combien il y a que les
» méchans & les ignorans ne peuvent
» ſouffrir, ni les gens de bien, ni les
» Savans. Mais comme vous ne vous
» propoſez que la gloire de Dieu &
» l'utilité publique, en quoi les langues
» des méchans pourroient-elles
» vous nuire, tant que vous continuerez
» à travailler au progrès des bonnes
» Lettres, des meilleures études &
» de la vraie piété? Plût à Dieu que
» je puſſe vous donner des preuves diſtinguées
» de ma bonne volonté! vous
» verriez que je parle ſincérement:
» je ferai enſorte que vous vous en appercevrez
» bientôt. J'ai écrit à l'Univerſité
» de Louvain; je vous envoie
» une copie de la Lettre. Je ſuis ſurpris
« de la pétulance & de l'effron-

» terie de ces gens-là. Soyez tranquille, ayez ſoin de votre ſanté, & écrivez-moi ſouvent. »

C'étoit apparemment à la protection du Chancelier, qu'il fut redevable de l'ordre que l'Empereur donna qu'on lui payât ſa penſion : on ne les payoit pas aux autres ; c'étoit une grace (*a*) qu'on devoit lui faire, ſans tirer à conſéquence pour les autres Penſionnaires. Ce défaut de payement l'avoit mis (*b*) dans un grand embarras. La vie étoit fort chere à Baſle : d'ailleurs ſes maladies continuelles exigeoient des dépenſes extraordinaires (*c*) ; il ne pouvoit pas vivre à moins de ſix-cens florins d'or par an. Il ſe trouva dans la néceſſité d'emprunter ; & l'orſqu'il écrivoit en Brabant aux Miniſtres de l'Empereur, qu'il les prioit d'exécuter les ordres qu'ils avoient reçus à ſon ſujet, ils s'en excuſoient ſur les grandes dépenſes de la guerre. Ils lui promirent (*d*) cependant de lui payer tous les arrérages de ſa penſion, s'il revenoit dans le Brabant. La Princeſſe Gouvernante (*e*) lui fit eſpérer de nouvelles gratifications, s'il vouloit quitter Baſle pour retourner à ſa Cour. Il lui étoit dû (*f*) le 1 Septembre 1525. huit-cens florins d'or pour quatre an-

(*a*) *Epiſt.* 668.

(*b*) *Epiſt.* 13. L. 21.

(*c*) *Epiſt.* 783. *Epiſt.* 46. L. 20.

(*d*) *Epiſt.* 685.

(*e*) *Epiſt.* 732.

(*f*) *Epiſt.* 747.

nées de penſion, d'où il réſulte qu'elle étoit de deux-cens florins par an. Ce fut à l'occaſion de ces ordres ſi mal exécutés de l'Empereur, qu'il dit avec (*a*) ce ton plaiſant dont il faiſoit uſage, même dans les adverſités, & au milieu des plus grandes ſouffrances, que l'Empereur étoit mieux obéi lorſqu'il ordonnoit qu'on levât des impôts, que lorſqu'il mandoit que l'on payât.

(a) *Epiſt.* 27. L. 17.

Sigiſmond Roi de Pologne avoit témoigné dans pluſieurs occaſions qu'il avoit une eſtime ſinguliere pour Eraſme, & que ce ſeroit à ſa très-grande ſatisfaction qu'il le verroit venir dans ſon Royaume, où il lui donneroit des preuves de ſon affection. Eraſme crut que la bienſéance l'obligeoit d'en témoigner ſa reconnoiſſance à ce Prince : il lui écrivit le 16 Mai 1527. Il le félicite ſur la paſſion qu'il a de rétablir le calme dans l'Europe ; il le regarde comme le ſeul Prince capable par ſes grandes qualités de procurer un ſi grand bien : il le loue de ce qu'après la mort du Roi de Hongrie & de Boheme ſon Neveu, ſur la ſucceſſion duquel il avoit des droits, il envoya des Ambaſſadeurs aux Etats de ces deux Royaumes, pour les exhorter à choiſir pour Roi celui qu'ils croiroient être le plus capable de les rendre heureux, & les aſſurer qu'il n'avoit aucune prétention, parce qu'il étoit content de ce qu'il poſſédoit.

Sigiſmond lui fit une réponſe très-gracieuſe (*a*) qui étoit accompagnée d'un préſent : il n'oſe pas ſe flatter qu'il puiſſe ſe réſoudre à venir en Pologne, après avoir refuſé les avantages que tant de Princes lui offroient pour l'attirer chez eux. Eraſme le remercia par une très-belle Lettre (*b*), dans laquelle il paroît qu'il eſt agréablement touché de l'eſtime d'un ſi grand Prince. Il fut extrêmement affligé ſur la fin de l'an 1527. de la perte de ſon grand ami Jean Froben, qui mourut d'apoplexie. Il fit part (*c*) de ſa profonde douleur à un Chartreux de ſes amis. Il aſſure qu'il avoit crû pouvoir ſupporter avec conſtance les accidens de cette vie ; mais que la mort imprévûe de Jean Froben l'avoit conſterné à un point, que rien ne pouvoit ſoulager la triſteſſe dans laquelle il étoit ; que le tems même ſembloit l'augmenter ; qu'il l'aimoit encore plus pour le zele qu'il avoit pour le progrès des Belles-Lettres, que pour l'attachement qu'il avoit pour lui. Après

(*a*) *Epiſt.* 17. *L.* 22.

(*b*) *Epiſt.* 18. *L.* 23.

(*c*) *Epiſt.* 9. *L.* 22.

avoir fait l'éloge de ſa candeur, de ſa bien-faiſance, de ſa douceur, » Avec » quelle adreſſe, continue-t il, ne cherchoit-il pas les occaſions de me faire quelque préſent? Je ne l'ai jamais » vû ſi content, que lorſque par quelque fineſſe, ou à force de priéres, » il m'avoit obligé de recevoir quelque choſe. J'étois obligé de prendre » les plus grandes précautions, & d'avoir recours à toute ma Rhétorique » pour imaginer quelque raiſon de » l'empêcher de ſe fâcher lorſque je » le refuſois : c'étoit-là notre diſpute » continuelle. »

Froben avoit compté qu'Eraſme logeroit toujours chez lui à Baſle : il étoit enchanté d'avoir chez lui un ami qui lui étoit ſi utile, & dont la ſociété étoit délicieuſe; mais Eraſme jugea qu'il ſeroit beaucoup plus commodément à ſon particulier, que ſa ſanté s'en trouveroit mieux, & qu'il ſeroit plus le maître de ſon tems. Il ſortit donc de chez Froben, au grand regret de cet excellent homme. Il ne logea que dix mois chez lui; & pour le dédommager (a) de la dépenſe qu'il lui avoit cauſée, il l'obligea de recevoir cent cinquante florins d'or.

Cette ſéparation ne cauſa aucun re-

(a) *Epiſt.* 24. L. 20. *Epiſt. Botz.*

froidiſſement entr'eux. Eraſme célébra les vertus de ſon ami par deux Epitaphes, dont l'une eſt en Latin & l'autre en Grec (1). Il avoit été le Parrein de ſon ſecond fils que l'on appelloit *Joannes Eraſmius Fr[illegible]en* : c'eſt à lui que les Colloques ſont dédiés. Il conſerva toujours une très-grande amitié pour la famille de ſon cher compere ; c'eſt ainſi qu'il appelloit Jean Froben : il aida Jérôme Froben, l'aîné de ſes enfans, à ſoutenir l'honneur de cette célebre Imprimerie (*a*). L'année d'après la mort de Froben, c'eſt-à-dire l'an 1528. il y eut encore de nouvelles tentatives de la part de l'Angleterre pour engager Eraſme à venir finir ſes jours dans ce Royaume. Le Roi lui écrivit lui-même (*b*) pour le faire reſſouvenir de ce qu'il avoit dit autrefois, qu'il avoit choiſi l'Angleterre pour être l'azile de ſa vieilleſſe. Il l'aſſura (*c*) qu'il lui feroit un ſi bon parti, qu'il auroit tout lieu d'être content, & qu'il regardera comme un très-grand bienfait de jouir de ſon agréable ſociété, & de pouvoir avoir recours à ſes bons conſeils, dont il compte faire uſage. » En réuniſſant nos » travaux, continue le Roi, l'Evan- » gile de Jeſus-Chriſt ſera mieux dé- » fendu. Outre le grand nombre d'a- » mis que vous avez ici, je n'aurois » pas de peine à vous unir avec tout » ce qu'il y a de plus grand dans ce » Royaume. Si c'eſt la liberté qui fait » l'objet de vos déſirs, je vous déclare » que je n'exige rien de vous, & que » vous ſerez le maître de vivre dans » quelque endroit du Royaume que » vous ſouhaiterez dans la plus gran- » de liberté. Vous me trouverez tou- » jours très-diſpoſé à vous accorder

---

(1) *Arida Johannis tegit hic lapis oſſa Frobeni :*
Orbe viret toto neſcia fama mori.
Moribus hanc niveis meruit, ſtudiiſque juvandis ;
Quæ nunc mœſta jacent, orba parente ſuo.
Rettulit, ornavit veterum monumenta Sophorum,
Arte, manu, curis, ære, favore, fide.
Huic vitam in cælis date, numina juſta, perennem :
Per nos in terris fama perennis erit.

Le ſens de l'Epigramme Grecque eſt, qu'on ne doit pas pleurer la mort d'un homme qui s'eſt rendu immortel par ſes vertus, par ſa réputation, & par les Ouvrages qu'il a communiqués au Public.

(*a*) *Appendix, Epiſt.* 27. Muittaire, t. 2. p. 11. & 31. *Epiſt.* 80. *L.* 19. *Epiſt.* 55. *L.* 31.

(*b*) *Epiſt.* 79. *L.* 19.

(*c*) *Epiſt.* 31. *L.* 27.

» tout ce qui pourra contribuer à l'agrément de votre vie, & à la tranquillité de vos études. Répondez » donc promptement à nos vœux, ex» cellent homme. » Quoique dans l'état où étoient les affaires, Eraſme, ainſi qu'il l'écrit à Morus, n'eût d'autre reſſource pour être tranquille que le tombeau, il envoya cependant en Angleterre un jeune homme qui lui étoit attaché, que l'on appelloit Quirinus, afin de conférer avec ſes amis, & d'examiner avec eux quel parti il convenoit qu'il prît. C'eſt ce qui retarda ſa réponſe au Roi; mais en attendant qu'il la fît, il pria Morus d'aſſurer le Roi de ſa reconnoiſſance.

Ce ne fut que fort long-tems après avoir reçu la Lettre de Henri, qu'Eraſme répondit à ce Prince (*a*). Il s'excuſa de profiter de ſa bonne volonté ſur ſon âge, ſur la foibleſſe de ſa ſanté, ſur la longueur du voyage, ſur le danger de voyager dans un tems où les chemins étoient remplis de voleurs, ſur la fatigue que lui cauſoit la navigation, & ſur les bruits terribles de guerre. Il ajoute, que quoiqu'il y ait encore d'autres raiſons qui le détournent de ce voyage qu'il n'oſe pas confier à des Lettres, il avoit envoyé

(*a*) *Epiſt.* 73. *L.* 20.

un de ſes Domeſtiques en Angleterre, afin d'être informé de la ſituation des choſes ; que depuis qu'il étoit parti, il avoit penſé mourir vers les Fêtes de Pâques ; que quoiqu'il fût revenu de cette maladie, ſes forces étoient beaucoup diminuées ; que ſon Domeſtique qui étoit revenu, lui avoit rapporté qu'il n'y avoit aucune ſureté dans les chemins, qu'ils étoient remplis de ſoldats, qui ne reſpectoient ni amis ni ennemis. Il finit en témoignant une très-grande ſenſibilité pour toutes les invitations gracieuſes que le Roi lui avoit faites de venir dans ſon Royaume : il rejette la cauſe du délai de ſa Lettre ſur ce qu'il avoit voulu attendre le retour de Quirinus, afin de pouvoir faire une réponſe poſitive. Cette Lettre eſt datée du 1 Juin 1528. près de dix mois après la Lettre de Henri VIII. qui avoit été écrite le 18 Septembre précédent.

Outre ces raiſons qui pouvoient être avouées publiquement, il y en avoit une ſecrette dont Eraſme n'oſoit rien dire au Roi. Il étoit pourlors queſtion de la grande affaire du Divorce de Henri VIII. avec la Reine Catherine. Le Roi n'auroit certainement pas manqué de vouloir engager Eraſme à y prendre part. Il étoit trop attaché à la Reine d'Angleterre, pour approuver les odieux procédés du Roi. Il écrivit à Catherine pendant ce grand procès une Lettre (*a*) qui contenoit des motifs de conſolation pour cette Princeſſe infortunée. Il fut très-long-tems à croire que cette affaire s'accommoderoit (*b*), & que le Roi ſe réconcilieroit avec la Reine. L'attachement qu'il avoit pour eux, le lui faiſoit eſpérer : il fut trompé dans ſes conjectures.

Les ennemis d'Eraſme l'ont accuſé de n'avoir pas agi avec candeur & ſincérité dans l'affaire du divorce. » Dans » cette conjoncture délicate, dit l'un » d'eux (*c*), où les gens de bien ſe dé» clarerent pour Catherine aux dépens » de leur vie, Eraſme, ſuivant l'Hiſ» torien Sanderus, joua des deux ſe» lon ſa coutume, & n'inclinoit de » part ni d'autre, de peur de perdre » les bonnes graces du Roi qui étoit » enivré de ſa paſſion. »

On ne trouve rien dans les Ouvrages d'Eraſme, qui puiſſe faire croire qu'il ait donné la moindre approbation à la conduite du Roi dans l'affaire du divorce. Il fit publiquement (*d*) l'éloge de l'Evêque de Rocheſter & de

(*a*) *Epiſt. 69. L. 19.*

(*b*) *Epiſt. 43. L. 25.*

(*c*) Critique de Marſollier, p. 168.

(*d*) *Epiſt. 42. L.* [illegible]

Thomas Morus, après qu'ils eurent été mis à mort, pour n'avoir pas eu pour Henri une complaiſance qu'ils ne pouvoient concilier avec leur conſcience. Damien Goës écrivit à Eraſme à l'occaſion des mauvais diſcours qui ſe tenoient à ce ſujet ; & voici (*a*) ce qu'Eraſme lui répondit. » Quant à ce » que vous me mandez, que quelques-» uns ont dit à Louvain que j'étois » pour ceux qui approuvent le divorce » du Roi, & que vous feriez bien-aiſe » de ſavoir ce qu'il leur faut répondre, » vous n'avez qu'à leur dire ce verſet » du Pſeaume : Leurs dents ſont des » fléches ; leur langue eſt une épée » tranchante. Je ſuis bien perſuadé » qu'aucun homme grave n'a pû tenir » un pareil diſcours ; il n'a pû venir » que de ces bavards cauſtiques dont » le monde eſt rempli. Jamais per-» ſonne ne m'a entendu approuver le » Roi ou le déſapprouver ; j'ai tou-» jours témoigné que j'étois très-fâché » que ce Prince, d'ailleurs très-heu-» reux, ſe fût jetté dans ce labyrin-» the. Je ſouhaitois qu'il fût toujours » en bonne intelligence avec l'Empe-» reur, parce que je croyois que cette » union étoit néceſſaire pour maintenir » la tranquillité publique. N'y auroit-

(*a*) *Epiſt.* 15. *L.* 27

» il pas eu de la témérité & de la folie
» à moi, de décider une queſtion
« ſi difficile ſans en être requis, lorſque
» les plus habiles gens d'Angleterre,
» & le Légat Apoſtolique Laurent
» Campege très-habile Juriſconſulte,
» différoient de donner leur jugement?
» J'aime avec raiſon le Roi
» d'Angleterre, ayant reçu tant de
» preuves de ſes bontés, quoique depuis
» le commencement de cette affaire
» il ne m'ait fait aucun bien.
» Quant à la Reine, je l'aimois & je
» l'aime encore pour pluſieurs raiſons;
» & ſi je ne me trompe, je ſuis en cela
» d'accord avec tous les gens de bien.
» Je crois même que le Roi ne la hait
» pas. Comment aurois-je été aſſez
» mal conſeillé pour me mêler de moi-même
» dans une affaire ſi odieuſe, à
» laquelle je n'aurois pas voulu prendre
» part, quand même j'en aurois
» été prié & preſſé? Aucun Prince ne
» m'a demandé mon ſentiment. Il eſt
» bien vrai qu'il y a deux ans que deux
» Seigneurs de la Cour de l'Empereur
» me preſſerent pour ſavoir ce que
» je penſois ſur cette matiere : je leur
» répondis, ce qui étoit vrai, que je
» ne l'avois jamais examinée. Ils s'en
» allerent, après m'avoir aſſuré que ce

» n'étoit point par ordre de l'Empe» reur qu'ils étoient venus chez moi. » Depuis nul mortel ne m'a fait au» cune queſtion ſur cette affaire. »

Tandis qu'on le recherchoit de toutes parts, & qu'il prévoyoit qu'il ſeroit bientôt obligé de ſortir de Baſle, il reçut une Lettre de François Aſulanus, fils d'André beau-pere d'Alde Manuce, qui lui recommandoit un jeune homme de Tréviſe, & le prioit de diriger ſes études. Eraſme lui fit réponſe vers Pâques de l'an 1528.* Il lui mande, qu'il avoit toujours eu de l'averſion pour ſe mêler de l'éducation des jeunes gens; que ſon mauvais génie l'avoit engagé dans cette déſagréable occupation lorſqu'il étoit à Boulogne; mais que préſentement ſa ſanté ne lui permettoit pas de ſe donner ces ſoins, non-plus que la ſituation des affaires, qui paroiſſoient faire craindre de grands orages. Il le renvoie à ſon ami Glareanus beaucoup plus propre que lui à cette fonction. Il étoit Profeſſeur à Baſle (*a*) où il

(*a*) *Epiſt.* 13. L. 19.

---

* Cette Lettre n'a jamais été imprimée: M le Cardinal Paſſionei a eu la bonté de la faire copier ſur un manuſcrit de la Bibliotheque Vaticane, & de me l'envoyer.

enſeignoit avec ſuccès. Il avoit reçu dans ſa jeuneſſe la couronne Poëtique (*a*) des mains de l'Empereur Maximilien : il écrivoit très-bien ; il avoit de l'érudition, du génie ; il ſavoit bien l'Hiſtoire, la Coſmographie, la Muſique & les Mathématiques, ainſi que nous l'avons déja remarqué.

Cette même année 1528. Eraſme eut une affaire très-déſagréable, & même humiliante pour un homme de ſon âge & de ſa réputation. Il avoit fait connoiſſance avec Henri Eppendorff, que George Duc de Saxe avoit chargé de lui porter un préſent ; c'étoient trois lingots d'argent, qui avoient été tirés des mines du Prince. Eraſme en le remerciant, parle d'Eppendorff (*b*) comme d'un jeune homme d'un caractere admirable. Le Duc George en conſéquence de l'éloge qu'Eraſme en faiſoit, lui fit une gratification (*c*) pour le mettre en état d'achever ſes études. Il alla à Fribourg, où aulieu d'étudier, il ſe livra à la débauche & à la crapule. Il y fit des eſcroqueries à un point qu'il fut obligé d'en ſortir. Il vint à Baſle ; il s'introduiſit chez Eraſme, qui n'étant point informé de cette mauvaiſe con-

(*a*) *Epiſt.* 5. L. 1.

(*b*) *Epiſt.* 19. & 20. L. 13.

(*c*) *Epiſt. Goclenio.*

duite, le prit en amitié. Il avoit une grande inclination pour les Luthériens; & voyant qu'Eraſme ne vouloit point ſe livrer au parti des Novateurs, il lui rendoit ſourdement tous les mauvais ſervices qui dépendoient de lui : il en diſoit tout le mal poſſible. Ce fut lui qui aigrit Hutten contre Eraſme, qui ayant enfin découvert les perfidies d'Eppendorff, crut devoir en donner avis au Duc George. Il manda donc à ce Prince, qu'il feroit très-bien de rappeller Eppendorff, qui faiſoit un très-mauvais uſage de ſon tems. Il lui faiſoit entendre, qu'il étoit très-livré à la faction des Evangéliſtes, c'eſt-à dire des Luthériens, que le Duc George déteſtoit.

Cette Lettre étant tombée on ne ſait point par quelle voie entre les mains d'Eppendorff, il ſe prépara à faire aſſigner Eraſme en réparation d'honneur, & à lui demander des dommages & intérêts : il le menaçoit d'en venir à des voies de fait, ſi Eraſme ne lui faiſoit pas ſatisfaction. Ses amis lui conſeillerent de s'accommoder, & ſur-tout d'éviter d'avoir un procès dans un Tribunal, où on parloit une Langue qui lui étoit inconnue, & dont les Juges livrés aux nouvelles opinions, ſeroient plus favorables à ſon adverſaire qu'à lui. Eraſme conſentit de voir chez lui Eppendorff en préſence de Rhenanus & de Louis Berus. La Lettre qui faiſoit le ſujet de la querelle fut montrée. Eraſme la déſavoua : il prétendit qu'elle n'étoit point de ſon écriture, & que d'ailleurs elle n'étoit pas ſignée ; ce qui en ôtoit toute l'autorité. Ces raiſons ne firent aucune impreſſion ſur Eppendorff ; & comme il ſe ſentoit fort ému, il demanda juſqu'au lendemain pour donner les conditions auxquelles il conſentoit d'oublier ce qui s'étoit paſſé. Effectivement le lendemain il apporta à Rhenanus un écrit qui fut communiqué à Eraſme, dans lequel il diſoit, 1°. Qu'Eraſme l'ayant perdu d'honneur par une Lettre écrite à un Prince qui avoit ſur lui droit de vie & de mort, & par d'autres Lettres écrites à divers particuliers, il étoit néceſſaire qu'il rétablît ſa réputation ; ce qui ne pouvoit ſe faire convenablement que par une Epître Dédicatoire qu'il lui addreſſeroit, & dans laquelle il lui feroit des réparations ſur tout le mal qu'il avoit dit contre lui.

2°. Qu'Eraſme écriroit au Duc George une Lettre qui pût être lûe à ſa Cour, dans laquelle il ſe rétracteroit. Eppendorff exigeoit que cette Lettre lui ſeroit montrée, afin qu'il examinât ſi par des expreſſions indirectes, Eraſme ne lui faiſoit pas plus de mal que de bien.

3°. Il demandoit qu'Eraſme fût condamné à cent ducats d'amende pour les pauvres de Fribourg, & à deux-cens pour ceux de Strasbourg, dont la diſtribution ſeroit faite par Eppendorff ſuivant ſa volonté. Cet écrit finiſſoit par ces termes : » Si Eraſme refuſe ces conditions, qu'il ſache que » j'aime mieux m'expoſer à perdre la » vie que la réputation. »

Eraſme répondit à ce mémoire, qu'il ne croyoit point avoir écrit la Lettre dont Eppendorff ſe plaignoit ; qu'il ſe ſouvenoit ſeulement d'avoir mandé au Duc George, qu'il feroit bien de donner un emploi honnête à Eppendorff, pour le tirer de l'oiſiveté dans laquelle il vivoit. Quant à l'Epître Dédicatoire, qu'il ne ſe feroit pas de peine d'en faire une à Eppendorff, s'il ſe réconcilioit ſincérement avec lui ; qu'il lui accorderoit même des choſes plus importantes, s'il pouvoit compter ſur ſon amitié. Il promettoit d'écrire au Duc

George. Quant à l'amende pour les pauvres, Eraſme diſoit qu'il prétendoit être le maître de ſes aumônes, & qu'il les feroit quand Dieu lui en inſpireroit la penſée.

Le mémoire d'Eppendorff & la réponſe d'Eraſme furent mis entre les mains de Rhenanus & d'Amerbac, qui avoient été nommés arbitres de cette diſcution. Ils déciderent qu'Eraſme accorderoit l'Epître Dédicatoire; qu'il écriroit au Duc George; qu'il donneroit vingt florins, qui ſeroient diſtribués aux pauvres par les arbitres, ſans que cette aumône tirât à conſéquence; que la réconciliation ſeroit ſincere, & qu'Eppendorff ſupprimeroit ce qu'il avoit écrit contre Eraſme. Cette ſentence arbitrale eſt datée du 3 Février 1528.

Les deux partis l'approuverent & la ſignerent (*a*): ils burent dans le même gobelet, & rompirent entr'eux un morceau de pain; ils ſe donnerent la main. Il y eut un grand repas de réconciliation. Eppendorff prêt à ſortir de Baſle vouloit avoir la Lettre pour le Duc George; Eraſme la promit ainſi que l'Epître Dédicatoire. L'accommodement paroiſſoit preſque conſommé, lorſqu'Eraſme apprit qu'Eppen-

(*a*) *Epiſt.* 46. *L.* 30.

dorff diſoit publiquement, qu'il avoit obligé Eraſme de ſe ſoumettre à des conditions que lui Eppendorff n'auroit pas voulu accepter pour trois mille écus : il envoya un de ſes domeſtiques répandre le bruit, qu'Eraſme avoit été condamné à Baſle à l'amende, & à écrire contre lui-même.

Eraſme informé de ce qui ſe diſoit, fit un Ouvrage (1) pour ſe juſtifier. Il y prétend que s'il a accepté les conditions dictées par les arbitres, c'étoit pour le bien de la paix ; qu'il n'étoit point convenu que la Lettre qu'on lui reprochoit fût de lui ; qu'il ſe pourroit faire qu'elle eût été ſuppoſée, ou du moins altérée ; que le Duc George avoit lui-même écrit à Eppendorff que dans la Lettre qu'Eraſme lui avoit écrite, il n'y avoit point ces phraſes injurieuſes dont ſe plaignoit Eppendorff.

Comme il ne ceſſoit de mal parler d'Eraſme, celui-ci ne crut plus être obligé de remplir la condition de l'Epître Dédicatoire. Les amis d'Eppendorff crierent à la perfidie : Eraſme répondit que la conduite de ſon adverſaire le juſtifioit aſſez ; que cependant il étoit dans l'intention de donner cette Epître Dédicatoire, dont le tems n'avoit pas éte fixé ; mais que ce ſeroit quand Eppendorff ceſſeroit de mal parler de lui. C'eſt ainſi que ſe termina cette prétendue réconciliation. Eppendorff fit imprimer quelque tems après un Livre en réponſe à celui d'Eraſme (1) : c'eſt dans cet Ouvrage que la batardiſe ſemble avoir été reprochée pour la premiere fois à Eraſme (*a*).

---

(1) *Utilis admonitio adverſùs mendacium & obtrectatorem.*

(*a*) Baile note *a*, vie d'Eraſme.

Le Duc George ne rendit point ſes bonnes graces à Eppendorff : il manda à Eraſme (*b*) qu'il ne vouloit plus voir cet avanturier ; & il lui conſeilla de ne point ſe commettre avec un tel perſonnage.

(*b*) *Epiſt.* 349. *Append.*

Cependant Eraſme ſe trouvoit pourlors dans un très-grand embarras. La faveur que le Luthéraniſme trouvoit à Baſle, lui en avoit rendu le ſéjour peu agréable (*c*) ; il vouloit abſolument en ſortir. Les Novateurs le mépriſoient, comme un homme qui n'avoit pas le courage de ſe déclarer pour la vérité.

(*c*) *Epiſt. Goclenio.*

---

(1) *Ad D. Eraſmi Roterodami libellum, cui titulus : adversùs mendacium & obtrectationem utilis admonitio.*

Les Catholiques d'un autre côté lui reprochoient de reſter dans une Ville, qui prenoit publiquement le parti des nouvelles opinions. Dans ces peines d'eſprit, il écrivit à Goclenius, Profeſſeur à Louvain, ſon intime ami (1) : » Si j'avois connu le génie & la perfidie des Allemands, j'aurois mieux aimé aller chez les Turcs que de venir ici. Mon parti eſt pris de me retirer de Baſle. Je ſuis invité d'aller en France ; on m'y ſouhaite avec paſſion : on me fait les plus belles promeſſes pour m'y attirer ; mais je crains que le Printems ne ſoit affreux pour les François, tant l'eſprit de l'Empereur eſt irrité. Le Pape me favoriſe, auſſi-bien que tous ceux qui ont le plus de crédit ſur ſon eſprit ; mais je crains d'être obligé d'entrer dans des diſputes de controverſe : d'ailleurs je ne vois pas trop que je puiſſe être en ſureté dans un Pays où regne Aléandre mon ennemi caché. Je déſirerois aller à Padoue ou à Veniſe ; mais on me feroit venir à Rome. Je

---

(1) M. le Clerc place mal-à-propos cette Lettre l'an 1525. puiſqu'il y eſt parlé de la diſcuſſion avec Eppendorff, qui eſt certainement de l'an 1528. *Bib. choiſie*, *t. 6. p.* 146.

» reſterai encore ici environ huit jours, » & enſuite je prendrai mon parti. »

Eraſme écrivoit cette Lettre dans le tems que Charles V. & François I. s'inſultoient publiquement par des écrits indignes de la Majeſté de ſi grands Princes (*a*), & vouloient faire croire qu'ils avoient le deſſein de finir leur querelle corps à corps par un combat ſingulier.

La révolution qui arriva à Baſle dans le mois de Fevrier, obligea enfin Eraſme d'en ſortir. Il y avoit déja longtems que la nouvelle Religion y avoit fait de grands progrès, lorſque le 8. Février 1529. (*b*) les Luthériens aſſemblés dans l'Egliſe des Jacobins députerent au Sénat, pour demander que les Sénateurs zélés pour la Religion Catholique fuſſent depoſés. Les Mutins s'étoient emparés des Places publiques de la Ville, ſans néanmoins être armés. Le Sénat répondit qu'il conſentoit que les Sénateurs dont on étoit mécontent, n'aſſiſtaſſent point aux délibérations dans leſquelles il ſeroit queſtion de Religion. Cette réponſe n'ayant point ſatisfait les mécontens, le Peuple qui étoit dans leur intérêt, prit le deſſein de changer le Gouvernement; il s'arma, &

(*a*) V. Rapin Thoiras, t. 5. p. 253.

(*b*) *Annales Sculteti. Hiſt. Liter. Ref.* p. 135. Sleidan, l. 6.

ſ'empara des Tours & des Portes. Le lendemain quelques-uns des mécontens à qui le ſoin de la patrouille avoit été commis, entrerent dans la principale Egliſe, renverſerent les Images & les figures des Saints; ce qui ayant été ſçû dans la Ville, on vit auſſitôt accourir trois-cens hommes armés, qui briſerent les Statues, Figures & Images qui avoient été épargnées: ils allerent en faire autant dans les autres Egliſes. En même-tems douze des Sénateurs les plus zélés pour la Religion Catholique furent dépoſés; & il parut un Décret, portant que la Meſſe ſeroit abolie, & que l'on ne ſouffriroit plus d'Images dans les Egliſes de Baſle & dans le reſſort. Il fut de plus ordonné, qu'à l'avenir lorſqu'il s'agiroit de la Religion, ou de quelque affaire très-conſidérable, le Sénat ſeroit obligé d'admettre à ſes délibérations deux-cens ſoixante Citoyens.

Le 10 Février, qui cette année étoit le jour des Cendres, les Statues furent diſtribuées aux pauvres, afin qu'ils en fiſſent du feu. Cette diſtribution ayant cauſé quelque tumulte, il fut réglé qu'on les bruleroit publiquement; ce qui fut exécuté dans neuf buchers devant la principale Egliſe.

Le 12 Février deux-cens ſoixante Bourgeois furent aſſociés au Sénat; le 13. la Ville approuva ſans aucun tumulte tout ce qui venoit d'être fait. Cette révolution (*a*) ſe fit ſans qu'il y eût du ſang répandu, ni aucune maiſon pillée. Un des principaux Magiſtrats (*b*) jugea à propos de ſe ſauver la nuit; c'étoit celui qui avoit le plus à craindre, parce que c'étoit lui qui avoit témoigné un plus grand zéle contre les progrès de la nouvelle Religion. Ses ennemis ne le menaçoient pas moins que de le pendre dans la place publique.

(*a*) *Epiſt.* 6. L. 22.

(*b*) *Epiſt.* 13. *L.* 24.

Pour lors Eraſme réſolut très-ſérieuſement de ſortir de Baſle ſecrettement; mais il étoit embarraſſé du choix de ſa retraite. Il exprime l'état critique de ſa ſituation dans une Lettre écrite au Cardinal de Trente le 24 du mois de Février 1529. » Votre prudence, lui dit-» il, peut bien conjecturer dans quel état » je me trouve. Ce n'eſt pas que j'aye » à craindre de la Magiſtrature; mais » il y a d'ailleurs tant de populace dans » cette Ville, j'y ai pluſieurs ennemis. Il » eſt vrai que j'y ai auſſi quelques amis; » mais leur crédit eſt bien peu conſidé-» rable dans ces circonſtances-ci. Je » voudrois bien que mes amis puſſent

» me procurer une Lettre du Roi Ferdinand, qui m'appelleroit auprès » de lui, comme s'il vouloit m'employer à ſon ſervice ; j'eſpére que » moyennant cela il me ſeroit plus facile de ſortir d'ici. Il n'y a point de » Ville que j'aimaſſe autant que Spire ; » mais je crains que ma mauvaiſe ſanté » ne puiſſe pas s'accommoder d'un endroit ſi tumultueux, & où il y a tant » de Princes. Fribourg n'eſt pas loin » d'ici ; mais c'eſt une petite Ville dont » le Peuple eſt fort ſuperſtitieux. Il y a » déja long-tems que je ne puis pas manger de poiſſon ſans mettre ma ſanté » en grand danger ; & quoique j'aye » une permiſſion du Pape de manger « gras les jours maigres, le petit Peuple ne laiſſeroit pas de ſe ſcandaliſer » & de crier, lorſqu'il ſauroit que je » n'obſerve pas la loi du maigre, quelque bonne raiſon que j'en aye. »

(a) Epiſt. 37. L. 19. Lorſqu'il ſouhaitoit d'avoir une Lettre du Roi Ferdinand, (a) ce n'eſt pas qu'il voulût aller à Vienne : la longueur du voyage & ſa mauvaiſe ſanté l'en détournoient ; mais il ne cherchoit qu'un prétexte, pour impoſer à ceux qui auroient voulu le forcer de reſter à Fribourg. Il eut quelque deſſein d'aller s'établir à Beſançon : il y envoya quelqu'un de confiance, qu'il chargea de s'informer des amis qu'il y avoit s'il convenoit qu'il s'y fixât ; ils lui conſeillerent de choiſir un autre endroit pour pluſieurs raiſons, dont la principale étoit (*a*) qu'il y avoit pour lors de la diviſion entre le Clergé & la Magiſtrature. On ſoupçonnoit dans Baſle qu'il en vouloit ſortir ; & l'on en étoit très-fâché : cependant ſa réſolution étoit priſe ; & il ſe détermina enfin à donner la préférence à la Ville de Fribourg en Briſgau. Il y avoit dans cette Ville un homme d'un rare mérite, qui depuis très-longtems lui étoit fort attaché ; c'étoit Udalric Zaſius, un des plus célébres Juriſconſultes de ſon ſiécle. Il joignoit (*b*) à une profonde connoiſſance du Droit beaucoup de littérature. C'étoit la candeur même (*c*) & l'ami le plus généreux. Il y avoit long-tems qu'il vivoit avec Eraſme dans la plus grande union, & qu'il avoit pour lui une eſtime ſinguliere. Dès l'an 1515. il avoit le plus grand déſir de voir Eraſme. Cette année, mariant une de ſes filles, il lui écrivit (*d*) pour le prier de venir aux nôces : il lui offroit ſa maiſon, & de payer les frais du voyage ; & il l'aſſuroit que l'Univerſité ſeroit comblée

(*a*) *Epiſt.* 105. L. 20.

(*b*) *Epiſt.* 39. L. 3.

(*c*) *Epiſt.* 10. L. 24. *Epiſt.* 9. L. 25.

(*d*) *Epiſt.* 33. *Append.*

de joie ſi elle pouvoit le voir. Les affaires d'Eraſme (a) ne lui ayant pas permis de ſatisfaire aux empreſſemens de Zaſius, celui-ci le ſollicita encore très-vivement de venir à Fribourg l'année ſuivante ; il lui déclare (b) qu'il y eſt ſi déſiré, que l'on ne manqueroit pas d'écrire ſur les Regiſtres de l'Univerſité qu'Eraſme étoit venu à Fribourg, s'il vouloit avoir cette complaiſance. Il céda enfin à ſes empreſſemens; & Zaſius en fut ſi enchanté, qu'il diſoit (c) qu'il n'avoit plus de regret à la vie depuis qu'il avoit vû Eraſme.

Cependant avant de ſe fixer dans Fribourg, il voulut examiner par lui-même ſi le ſéjour lui en conviendroit. Il y fit deux courts voyages (d) dans les mois de Février & de Mars de l'an 1529. Ce fut apparemment dans un de ces deux voyages, qu'il eut cette gracieuſe réception dont il eſt parlé dans une Lettre de François Falaix (e). Les Magiſtrats, la Nobleſſe, l'Univerſité allerent au devant de lui, lui firent les complimens les plus flatteurs, l'appellant l'appui & le protecteur des Etudes. Les Magiſtrats lui firent préſent d'un gobelet de vermeil travaillé avec beaucoup d'art. Le College lui donna

(a) *Epiſt.* 35.

(b) *Epiſt.* 14. *L.* 2.

(c) *Epiſt.* 38. *L.* 3.

(d) *Epiſt.* 1014. & 1034.

(e) *Crenii Animad. part.* 4. *p.* 120.

une ceinture dorée, qui ne cédoit en rien au gobelet; & lorſqu'il ſortit de Fribourg, quelques Gentilshommes l'accompagnerent juſqu'aux portes de Baſle : il avoit été défrayé de toute ſa dépenſe. Ce petit ſéjour de Fribourg le détermina à donner la préférence à cette Ville. Rhenanus a prétendu (*a*) que Bernard de Gles, Cardinal de Trente, avoit contribué à lui faire choiſir cette Ville qui étoit de la domination du Roi Ferdinand, dont l'Evêque de Trente protecteur d'Eraſme étoit Chancelier. Si ce fut avec beaucoup de peine (*b*) que les honnêtes gens, même ceux dont il n'approuvoit pas les dogmes, le virent dans la réſolution d'abandonner Baſle, il en eut auſſi beaucoup de regret; & il le témoigna publiquement (*c*) par quatre Vers qu'il fit lorſqu'il en ſortit (1), dans leſquels il déclare qu'il y a paſſé fort agréablement le tems qu'il

(*a*) *Epiſt. Rhenani.* M. Adam.

(*b*) *Epiſt.* 21. L. 26.

(*c*) *Epiſt.* 10. *L.* 24. M. Adam.

---

(1) *Jam, Baſilea, vàle, quâ non Urbs altera multis*
Annis exhibuit gratius hoſpitium.
Hinc precor omnia læta tibi; ſimul illud, Eraſmo
Hoſpes uti ne unquam triſtior adveniat.

y a demeuré, & fait des vœux pour cette Ville. Il étoit encore à Baſle, lorſqu'il arriva cette avanture dont il fut témoin (*a*), & qui a quelque rapport à ce que l'on vit autrefois à Jéruſalem avant la priſe de cette Ville par les Romains. Un Anabaptiſte parcourut tous les quartiers de la Ville pendant pluſieurs jours, en criant : » Faites pénitence, la colere de Dieu » vous menace. » Il alla dans l'Egliſe Cathédrale, où il ſe répandit en invectives contre les vices des Chanoines. Il entra auſſi dans les Egliſes des Luthériens, qu'il traita encore plus durement ; il les appella des aſſaſſins d'ames. Quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il falloit faire pour appaiſer la colere de Dieu, il le regarda de travers, en lui répondant : » Phariſien, » pourquoi me tentez-vous ? L'Eſprit » ne m'a pas ordonné d'en dire da» vantage. » Il avoit déja fait la même choſe à Montbéliard ; ce qui l'avoit fait mettre en priſon pendant trois mois. Les Magiſtrats de Baſle jugerent à propos de le faire enfermer. Lorſqu'on le menoit en priſon, il crioit toujours malgré les menaces de ceux qui l'y traînoient, faites pénitence. Après qu'il eut été quelque tems dans la priſon,

(*a*) *Epiſt.* 13. *L.* 23.

on l'en tira, à condition qu'il ſortiroit de Baſle, & qu'il ne rentreroit point dans le pays. Il alla à Lucerne, où il fut traité avec plus de rigueur: il y fut condamné à être brulé; ce qui fut exécuté. Eraſme avoit compté être à Fribourg à Pâques (*a*); mais un rhume accompagné de fiévre & d'oppreſſion le ſurprit au milieu du mois de Mars, & l'empêcha de ſe mettre en chemin auſſitôt qu'il auroit voulu. D'ailleurs il vouloit voir avant ſon départ Jérôme Froben, qui étoit allé à Francfort, & qui pouvoit lui apporter des Lettres, ou de la Cour de Brabant, ou de la Diette de Spire, qui l'auroient pû obliger de changer ſa marche.

(*a*) *Epiſt.* 38. *L.* 19.

Tandis qu'il étoit à Baſle, pluſieurs Curieux ſe rendirent dans cette Ville, pour y voir un homme dont la réputation faiſoit un ſi grand bruit dans l'Europe. Pierre Duchâtel fut de ce nombre. Il étoit pour lors fort jeune. Eraſme ayant apperçû en lui de très-grandes diſpoſitions à faire des progrès dans les Sciences (*b*) le plaça chez Froben où il corrigeoit les épreuves; il y reſta juſqu'à ce qu'Eraſme ſortit de Baſle. Il conſerva toujours de la reconnoiſſance (*c*) pour

(*b*) Gallandius. Baile.

(*c*) *Epiſt.* 24. *L.* 26. *Epiſt.* 13. *L.* 27.

les procédés qu'Eraſme avoit eus pour lui, ainſi qu'on peut en juger par une Lettre d'Eraſme, qui l'invite de venir à Fribourg manger un poulet avec lui, & qui le remercie des perdrix qu'il lui a envoyées. Il lui annonce qu'il eſt ſur le point de faire une grande fortune; & ce préſage fut accompli: car Duchâtel fut ſucceſſivement Evêque de Mâcon, de Tulle & d'Orléans, & fut élevé à la dignité de Grand-Aumônier de France. On a prétendu que Calvin avoit été un de ceux, que la curioſité avoit engagés à aller à Baſle pour voir Eraſme; qu'il lui avoit été préſenté par Bucer, & qu'après s'être entretenu ſur les matieres de Religion, Eraſme étonné des paradoxes de Calvin avoit dit: » (*a*) Je » vois une grande peſte s'élever dans » l'Egliſe contre l'Egliſe. » Mais comme ce fait n'a pour garant que Florimond de Rémond, il eſt très-permis d'en douter, auſſi-bien que d'un conte fait par Boiſſard au ſujet d'Eraſme.

Il prétend que pendant ſon ſéjour à Baſle, Eraſme fut fait Recteur de l'Univerſité. M. Dupin l'a répeté d'après Boiſſard, qui ajoute que Hugue Babelus qui avoit été ſon Précepteur, & avoit été lié avec Eraſme, lui avoit

---

(*a*) Baile, art. Calvin, note *aa*.

appris qu'Eraſme pendant ſon Rectorat avoit voulu réprimer l'inſolence des Ecoliers; que n'y ayant pas réuſſi, il s'étoit mis dans une ſi grande colere, qu'il avoit brûlé une partie des priviléges de l'Univerſité.

Ces faits m'ayant paru très-peu vrai-ſemblables, malgré l'autorité de Boiſſard & le prétendu rapport de Babelus, j'ai conſulté deux hommes illuſtres, à qui tout ce qui regarde l'Univerſité de Baſle eſt très-connu. Le premier eſt le célébre M. Schephlin, dont le nom eſt connu ſi avantageuſement de tous ceux qui ne ſont pas étrangers dans la République des Lettres: il ma mandé que le récit de Boiſſard ne méritoit aucune créance; 1°. qu'Eraſme n'avoit jamais été Recteur de l'Univerſité de Baſle; 2°. que les priviléges de l'Univerſité exiſtoient encore en original; que M. Iſelin les avoit copiés & fait imprimer dans ſon Edition de la Chronique de Suiſſe, écrite en Allemand par Tſchuddi.

M. Beck, Docteur & Profeſſeur en Théologie, & premier Bibliothécaire de Baſle, entre encore dans un plus grand détail dans une réponſe à M. Falconet, ſi célebre par ſon érudition, par ſa bienfaiſance, & par le zele qu'il a pour le progrès des ſciences. Il voulut bien écrire à Baſle en conſéquence d'un entretien que j'avois eu avec lui : il s'adreſſa à M. le Profeſſeur Brouiker, qui mourut peu de tems après avoir reçu ſa Lettre ; mais en mourant il la remit entre les mains de M. Beck ſon Collegue, qui écrivit à M. Falconet, qu'il avoit conſulté tous les Savans du Pays qui avoient fait une étude particuliere de l'Hiſtoire Littéraire de Baſle, & qu'ils s'accordoient tous ſur ces trois points ; 1°. Qu'Eraſme n'avoit jamais été Recteur de l'Univerſité de Baſle ; 2°. Que les privilégés de l'Univerſité n'avoient point été déchirés ni brulés ; 3°. Que l'Académie en poſſedoit encore les originaux dans ſes Archives.

Mais avant que nous parlions de ce que fit Eraſme à Fribourg, nous entrerons dans le détail des Ouvrages qu'il fit paroître tandis qu'il réſidoit à Baſle ; nous verrons enſuite quelle part il a eue à l'Hiſtoire du Luthéraniſme, puiſque ce ſont les perſécutions qu'il eut à ſouffrir à l'occaſion de la révolution de Religion, qui le déterminerent à quitter Baſle pour aller à Fribourg.

Il n'y eut point d'année tant qu'il

demeura à Baſle, qu'il ne donnât au Public pluſieurs Livres, parmi leſquels il y en a de fort importans. Il n'y avoit pas long-tems qu'il y étoit, lorſqu'il dédia ſon Saint Hilaire à Jean Carondelet, Archevêque de Palerme : l'Epître Dédicatoire eſt datée du 5 Janvier 1522. Il avoit d'abord eu le deſſein (a) de dédier l'Edition de ce Pere au Roi François I. mais ſes amis l'en détournerent, ſans doute par la raiſon qu'étant Sujet & Conſeiller de l'Empereur, il ne lui convenoit pas d'avoir des liaiſons avec un Prince qui étoit engagé dans une guerre terrible avec l'Empereur ſon Maître. Il aſſure (b) l'Archevêque de Palerme dans cette Epître Dédicatoire, que l'Edition de Saint Hilaire lui a encore donné plus de peine, que ce qu'il avoit déja fait paroître de Saint Jérôme, dont nous aurons bientôt occaſion de parler, parce que le texte de Saint Hilaire étoit plus corrompu, & ſa phraſe plus difficile. Il prétend qu'il n'y a aucun Auteur, ſur le texte duquel les Copiſtes ayent plus abuſé de leur témérité ; qu'elle avoit été juſqu'à ajouter des préfaces, des fins, des phraſes entiéres au milieu d'une page, & quelquefois juſqu'à vingt ou trente lignes

(a) Epiſt. 321. Append.

(b) Epiſt. 8. L. 28.

de ſuite : il ſoutient que lorſqu'ils ont trouvé des opinions différentes de celles qui ſont reçues, ils n'ont pas craint d'y faire des changemens ; il aſſure en avoir découvert plus de vingt exemples. Il en cite un tiré du dixiéme Livre de la Trinité, où le Saint Docteur paroît avoir crû que le corps & l'ame de Jeſus-Chriſt n'étoient pas ſuſceptibles de douleur ; ce que le Copiſte a corrigé par une parentheſe. Il déclare avoir trouvé plus de trente de ces corrections. Il ſoutient que cette hardieſſe ne peut ſe juſtifier ; que les Copiſtes auroient bien mieux fait de ſuivre l'exemple de Pierre Lombard, qui au lieu d'altérer le texte des Peres, ſe contente de joindre quelque ſcholie, où il précautionne le Lecteur contre l'inexactitude des paſſages qu'il emploie. Il invective enſuite contre les Théologiens, qui agitent une infinité de queſtions d'une curioſité dangereuſe, tandis qu'ils feroient bien mieux de travailler à guérir leurs ames de l'envie, la haine & l'orgueil. » Vous » ne ſerez pas damné, dit-il, ſi vous » ignorez ſi le Saint-Eſprit a un prin» cipe ou deux ; mais vous le ſerez » certainement, ſi vous ne tâchez d'a» voir les fruits du Saint-Eſprit. L'Eru-

» dition Théologique conſiſte à ne définir que ce que les Ecritures nous enſeignent. La foi conſiſtoit autrefois, plus dans la bonne vie, que dans la profeſſion des articles; la néceſſité a obligé d'en faire. On n'en fit d'abord que fort peu. La méchanceté des Hérétiques obligea les Orthodoxes d'examiner avec plus d'attention les Ecritures; leur opiniâtreté engagea les Conciles à faire des Canons. Le Symbole de la foi commença à être plutôt dans les écrits que dans les eſprits. Il y avoit preſque autant de Confeſſions de foi, qu'il y avoit d'hommes. Les articles augmenterent, & la ſincérité diminua. Les diſputes s'échaufferent; la charité ſe refroidit. La doctrine de Jeſus-Chriſt qui ne connoiſſoit pas les diſputes de mots, commença à dépendre des ſecours de la Philoſophie. C'étoit-là le premier dégré des maux de l'Egliſe. L'autorité des Empereurs qui prirent part à toutes les diſputes, n'avança pas beaucoup la pureté de la Foi. Enfin on en vint à des diſputes ſophiſtiques; & il en eſt ſorti des milliers d'articles. On eut recours aux menaces & à la force pour obliger de croire, ſans

» faire attention qu'il n'y a que ce qui » eſt volontaire qui puiſſe être agréable à Jeſus-Chriſt..... Pour nous, » plus hardis que S. Hilaire, nous » oſons appeller le Saint-Eſprit vrai » Dieu procédant du Pere & du Fils; » ce que les Anciens pendant longtems n'ont pas eu la hardieſſe de » décider. Les premiers progrès de » l'Egliſe ont plutôt été dans la pureté de la vie, que dans l'exacte » connoiſſance de la Divinité. Elle » n'a jamais tant perdu, que lorſqu'elle » a paru gagner du côté de l'érudition Philoſophique & des richeſſes » de ce monde : non pas que les richeſſes ſoient mauvaiſes en ſoi; mais » c'eſt qu'elles occupent trop les hommes. L'érudition n'eſt pas mauvaiſe; » mais c'eſt ordinairement une cauſe » de factions & de diſputes. »

Se laiſſant enſuite entraîner par un excès de tolérance, il entreprend de juſtifier en quelque ſorte les Ariens. » Leur Dogme, dit il, étoit ſoutenu » par pluſieurs grands Auteurs. Ils » avoient pour eux quelques paſſages » de l'Ecriture en apparence, & des » raiſons qui avoient de la vrai-ſemblance : l'Empereur étoit de ce parti, » qui étoit ſuivi d'un très-grand nom-

» bre ; enſorte qu'il auroit fallu en
» être, ſi c'étoit le nombre qui dût
» toujours l'emporter. Enfin la diſpute
» rouloit ſur des choſes fort éloignées
» de l'intelligence de l'eſprit humain. »

Cette Préface, dans laquelle on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup de choſes indiſcrettes & hazardées, cauſa du ſcandale, & augmenta le nombre des ennemis d'Eraſme. Elle fut condamnée à Rome : la Sorbonne en reprit pluſieurs propoſitions ; les Bénédictins en ont fait une critique ſévere dans la Préface de leur Edition de S. Hilaire, dans laquelle ils conviennent cependant que l'Edition d'Eraſme a ſon mérite, & que Miræus qui en a donné une, fait un grand éloge de celle d'Eraſme.

Deux articles ſur-tout offenſerent les Théologiens : la juſtification des Ariens; & cette propoſition : *nous oſons appeller le Saint-Eſprit vrai Dieu.* Nous verrons ailleurs comment il a répondu au reproche qu'on lui faiſoit de favoriſer l'Arianiſme; quant à ce qu'il avoit dit du Saint-Eſprit, il s'imagina (*a*) pouvoir juſtifier la hardieſſe de ſes expreſſions par les paroles que l'Egliſe emploie dans le Sacrifice de la Meſſe, lorſqu'elle dit : *Nous*

(*a*) *Reſponſio ad notulas Beddaïcas.*

oſons dire Nôtre-Pere. Mais il eſt bien aiſé de s'appercevoir, combien cette réponſe eſt peu ſolide. Eraſme ſemble accuſer de témérité ceux qui appelloient le Saint-Eſprit vrai Dieu; au lieu que les termes dont l'Egliſe ſe ſert, ſont un Acte d'humilité, à peu-près équivalent à celui du Centurion dans l'Evangile.

Eraſme qui conſervoit toujours une grande vénération pour le Roi François I. crut devoir lui faire préſent de ſon Saint Hilaire. Le Roi fit donner trente écus (*a*) à celui qui le lui apporta; mais Eraſme n'eut qu'un compliment pour remerciement.

(*a*) *Epiſt. Botz.*

Peu de jours après qu'il eut fini ſa Préface de Saint Hilaire, il dédia à l'Empereur Charles V. ſa Paraphraſe ſur S. Mathieu: l'Epître Dédicatoire eſt du 13 Janvier 1522. Il nous y apprend (*b*) que le Cardinal de Sion, après avoir vû les Paraphraſes qu'il avoit faites des Epîtres des Apôtres, l'avoit exhorté à entreprendre le même travail ſur S. Mathieu; que la difficulté de l'ouvrage lui avoit fait faire pluſieurs objections; mais qu'il n'avoit pas pû réſiſter à l'autorité de ce Prélat. Il finit ſon Epître Dédicatoire par faire reſſouvenir l'Empereur, qui

(*b*) *Epiſt.* 67. *L.* 29.

étoit pour lors engagé dans une très-grande guerre avec le Roi de France, qu'il n'y a point de guerre, ni ſi juſte ni ſi modérée qu'elle ſoit, qui n'occaſionne une infinité de crimes & de malheurs, & que la plus grande partie des maux que les guerres entraînent néceſſairement avec elles, retombent ſur ceux qui ne les ont pas mérités.

Eraſme ne fut que deux mois à faire cette Paraphraſe (*a*). Il mit à la tête un Avertiſſement, dans lequel il prouve que l'Ecriture ſainte devant être à l'uſage de tous les hommes, il ſeroit à ſouhaiter qu'elle fût traduite en toutes Langues.

La Paraphraſe ſur S. Mathieu fut très-bien reçue à la Cour de l'Empereur. Jean Glapion Cordelier & Confeſſeur de Charles V. la lui préſenta dans ſa Chapelle en préſence de pluſieurs Seigneurs. Charles en prit occaſion de faire l'éloge d'Eraſme : il dit que ce n'étoit pas le premier Livre qu'il lui eût dédié ; qu'il avoit fait pour lui le Prince Chrétien ; qu'il avoit fait le Panégyrique du Roi ſon Pere ; enfin il déclara publiquement que ce préſent lui étoit agréable. Il ne ſe contenta pas même de le dire ; il écrivit à ce ſujet des Lettres très gra-

(*a*) *Epiſt.* 650. *Epiſt.* 6. *L.* 23.

cieuſes & très-honorables à Eraſme. Ceux qui avoïent le plus de crédit à la Cour de l'Empereur (*a*) lui firent part de la ſatisfaction que ce Prince avoit fait paroître, & entr'autres ſon Confeſſeur, le Chancelier Gattinare & l'Archevêque de Palerne. Ils lui manderent en même-tems, que quoique l'on ôtât ou que l'on retranchât la plûpart des penſions, non-ſeulement on ne toucheroit pas à la ſienne, Mais qu'il pouvoit ſe flatter de quelque grande récompenſe de la part de la Cour. Cette Paraphraſe ayant été traduite en Italien, fut condamnée à Rome (*b*). Nous dirons un mot des autres Paraphraſes, afin de ne point ſéparer ce qui regarde un même ſujet.

La Paraphraſe ſur Saint Marc (*c*) eſt dédiée au Roi François I. & l'Epître Dédicatoire eſt datée du 1 Décembre 1523. Eraſme ſe flattoit pour lors que bientôt la paix ſeroit rétablie dans l'Europe : il fait des vœux pour voir promptement un ſi grand bien ; & pour faire prendre au Roi des ſentimens pacifiques, il s'étend beaucoup ſur les malheurs que la guerre entraine toujours avec elle. Il ſouhaite que la tranquillité régne dans tous les Pays Chrétiens, & ſur-tout en France,

(*a*) *Epiſt.* 33. L. 20.

(*b*) Poſſevin.

(*c*) *Epiſt.* 69. *L.* 29.

qu'il regarde comme le Pays de l'Europe qui juſqu'alors a été le plus religieux & le plus floriſſant. La Paraphraſe ſur Saint Luc avoit été faite (a) quelque tems avant cette derniere ; elle eſt dédiée au Roi Henri VIII. par une Lettre datée du 23 Août 1523. La Paraphraſe ſur l'Evangile de Saint Jean eſt dédiée (b) au Prince Ferdinand, frere de l'Empereur, par une Lettre datée du 5 Janvier 1523. Eraſme y avança une propoſition, qui dans la ſuite fut relevée par le Syndic Beda, & par la Sorbonne : il y prétendit, que quoique dans tous les ſiécles l'Evangile ait été honoré, cependant depuis quatre-cens ans il y avoit moins de zéle chez la plûpart des hommes. S'il n'a voulu parler que du relâchement dans la diſcipline & dans les mœurs, c'eſt une vérité conſtante, qui a depuis été répétée par nos plus grands Docteurs ; il ſuffit de nommer M. Boſſuet & M. Fleuri. C'étoit le Cardinal de Mayence & l'Evêque de Rocheſter (c) qui avoient engagé Eraſme à faire la Paraphraſe ſur Saint Jean ; & ils l'en avoient d'autant plus preſſé, qu'ils eſpéroient que cet Ouvrage ſerviroit de Commentaire à celui de tous les Evangiles qu'ils regar-

(a) Epiſt. 70. L. 19.

(b) Epiſt. 71. L. 29.

(c) Epiſt. 42. L. 20.

doient comme le plus difficile. Le Prince Ferdinand ayant ſçu par Eraſme lui-même qu'il vouloit lui dédier cette Paraphraſe, lui écrivit que ce préſent (*a*) lui ſeroit très-agréable ; & après l'avoir reçu, il lui fit une gratification de cent florins (*b*). Eraſme rapporte dans un de ſes Ouvrages (*c*) qu'un Cordelier qui liſoit la Paraphraſe ſur Saint Jean, en étoit très-content. Il avoit tout approuvé, juſquà ce qu'étant à la fin, il fut ſcandaliſé de l'endroit où l'Auteur avertit de ne pas mettre toute ſa confiance dans des choſes extérieures, ni s'imaginer qu'on ſera ſurement ſauvé, ſi l'on ſe fait enſévelir avec l'habit de Saint François ou celui de Saint Dominique. Le Cordelier n'eut pas plutôt lû cet avis, que ſur le champ il déſapprouva tout ce qu'il avoit approuvé juſqu'alors : il fit plus ; il engagea ſes Confreres à ordonner qu'aucun Cordelier ne pourroit plus lire les Livres d'Eraſme. » Si » j'avois ſeulement parlé de l'habit de » Saint Dominique, ajoute-t-il, je » n'en aurois pas été moins bon Chré» tien ; un ſeul mot m'a rendu Héré» tique chez ce Cordelier. »

Il avoit eu deſſein (*d*) de dédier la Paraphraſe des Actes des Apôtres

(*a*) *Epiſt.* 43. *L.* 20.

(*b*) *Epiſt.* *B* 12.

(*c*) *Lingua*, p. 149. ed. de Lyon. 1538.

(*d*) *Epiſt.* 1. *L.* 19.

au Cardinal Volſei ; mais ſes amis de Rome lui ayant appris les ſentimens favorables que Clément VII. qui venoit de ſuccéder à Adrien VI. avoit pour lui, il crut devoir lui en témoigner ſa reconnoiſſance, en lui dédiant cette Paraphraſe par une Lettre datée du 21 Janvier 1524. Le Pape l'en remercia (*a*) par un Bref honorable, qui étoit accompagné de deux-cens florins, & de grandes promeſſes. A la tête de cette Paraphraſe (*b*) eſt l'Hiſtoire des Voyages de Saint Pierre & de Saint Paul.

La Paraphraſe de l'Epître de Saint Paul aux Romains eſt dédiée au Cardinal Grimani (*c*) par une Lettre datée de Louvain le 13 Novembre 1517. Il avoit d'abord eu deſſein (*d*) de la dédier au Cardinal de Mayence ; mais il s'imagina que le nom d'un Cardinal qui demeureroit à Rome, conviendroit mieux à la tête d'une Epître aux Romains. Le Cardinal Grimani fut très-content de cet Ouvrage ; & Eraſme a prétendu (*e*) qu'il avoit extrêmement plû aux Savans.

Les Paraphraſes des deux Epîtres aux Corinthiens ſont dédiées au Cardinal de la Marc Evêque de Liége, par une Epître datée de Louvain le 5

(*a*) *Epiſt.* 36. *L.* 30.

(*b*) *Epiſt.* 44. *L.* 20.

(*c*) *Epiſt.* 72. *L.* 29.

(*d*) *Epiſt.* 29. *L.* 29.

(*e*) *Adverſùs Sutorem. Epiſt.* 275.

Février 1519. Il vouloit par ce préſent (*a*) le remercier de la bonne réception qu'il lui avoit faite. Il y traite de l'ancienne Diſcipline Eccléſiaſtique ; & il y hazarde cette propoſition qui eſſuya un grand nombre de critiques : il oſa dire, qu'il lui paroîtroit bien plus conforme à la pureté du Chriſtianiſme & à la doctrine des Apôtres & de l'Evangile, s'il n'y avoit point de loi au ſujet des alimens, & ſi l'on ſe contentoit d'avertir de n'uſer que de ceux qui conviennent à notre tempérammment, ſans luxe, avec ſobrieté & action de graces. Parlant enſuite des diſputes qui ont diviſé les Chrétiens, il prétend que du tems d'Arius le monde étoit dans l'incertitude de quel côté il pencheroit. Il ſouhaitoit après cela, que S. Paul ſe fût expliqué davantage ſur l'état des ames après la mort, où elles ſont, ſi elles jouiſſent de la Gloire, ſi les ames des impies ſont tourmentées dès-à-préſent, ſi nos priéres peuvent les ſecourir, ſi les Indulgences du Souverain Pontife les tirent ſur le champ de l'état de ſouffrance ; ce qui donne occaſion de diſpute à pluſieurs, & ſur quoi l'on ne diſputeroit pas, ſi S. Paul avoit prononcé clairement.

(*a*) *Epiſt.* 73. *L.* 19.

Il n'eſt pas ſurprenant que ces propoſitions, comme nous le verrons, ayent excité de grands tumultes chez les Théologiens. Cette Paraphraſe au-reſte fut très-bien reçue ; & Richard Pacæus lui écrivoit (*a*) qu'il l'avoit lûe avec une très-grande attention ; qu'il en avoit beaucoup profité ; & qu'il pouvoit ſe flatter d'entendre préſentement les Epîtres de S. Paul aux Corinthiens, ce qu'il n'avoit pas pû faire juſqu'à préſent ; qu'elles lui paroiſſoient actuellement ſi claires, qu'il alloit renoncer à tous les autres Commentaires pour ne ſe ſervir que de ſa Paraphraſe.. Le même jour qu'Eraſme dédia ſa Paraphraſe ſur les Epîtres aux Corinthiens au Cardinal de la Marc, il dédia celle ſur l'Epître aux Epheſiens au Cardinal Laurent Campege. Il ſe plaint amérement (*b*) dans ſon Epître Dédicatoire de la Théologie de ſon tems, qui négligeant les Livres ſacrés, n'étoit occupée que de queſtions inutiles. Il décide que c'eſt plutôt un Art qu'une ſageſſe ; que l'on y trouve plus d'oſtentation que de vraie piété ; qu'elle a été corrompue par l'ambition, l'avarice, la flatterie, l'eſprit de diſpute & la ſuperſtition. Il ſe plaint que dans les diſputes des Théo-

(*a*) *Epiſt.* 2. *L.* 11.

(*b*) *Epiſt.* 74. *L.* 29.

logiens, il y a plus de fiel que d'érudition, plus d'injures que de jugement, plus d'eſprit de parti que d'amour de la verité; que les Sermons même ne ſont pas exempts de déclamations odieuſes & injuſtes; que l'on y entend des invectives ſcandaleuſes, telles que celles-ci: » Donnez-vous bien de garde que vos enfans n'apprennent le Grec; c'eſt-là la ſource des héréſies: évitez les Livres d'Eraſme, qui altére l'Oraiſon Dominicale, le Magnificat, l'Evangile de S. Jean. Venez au ſecours, Magiſtrats; accourez, Citoyens: éloignez de ſi grands maux. » Il ſe flatte malgré ces diſcours, que ſes Paraphraſes dureront toujours, parce qu'elles ſont approuvées par ceux-mêmes qui n'épargnent aucuns de ſes autres Ouvrages. Il finit cette Epître par faire reſſouvenir le Cardinal Campege d'un diſcours qu'il lui avoit tenu à Bruges à la fin d'un repas, que dans quelque Cour que ſoit le Cardinal Campege, Eraſme y aura un ami très-dévoué.

La Paraphraſe des deux Epîtres à Timothée, de celles à Tite & à Philemon, fut dédiée l'an 1519. à Philippe de Bourgogne Evêque d'Utrect (a). Celle des deux Epîtres de S.

(a) *Epiſt.* 71. *L.* 19.

Pierre, & celle de l'Epître de S. Jude, eſt dédiée (*a*) au Cardinal Wolſei ſans date. Celle de l'Epître de S. Jacques eſt dédiée au Cardinal de Sion (*b*) par une Epître Dédicatoire datée de Louvain le 16 Décembre 1519. Il ne voulut point paraphraſer l'Epître aux Hébreux, parce qu'outre que le ſtyle qui lui paroiſſoit ſentir le Rhéteur plutôt que l'Apôtre, lui avoit fait croire qu'elle n'étoit pas de S. Paul, elle renfermoit beaucoup de difficulté.

(*a*) *Epiſt.* 76. *L.* 29.

(*b*) *Epiſt.* 77. L. 29.

Enfin la Paraphraſe des Epîtres de S. Jean eſt dédiée au même Cardinal de Sion (*c*).

(*c*) *Epiſt.* 78. *L.* 29.

Il ne jugea pas à propos de paraphraſer l'Apocalypſe (*d*); il ne croyoit pas que ce Livre fût ſuſceptible de paraphraſe, même de Commentaire. Les paraphraſes d'Eraſme eurent un très-grand ſuccès. Les premieres qui parurent eurent l'approbation des Papes Léon X. & Adrien VI. & Eraſme ne craignit pas de dire publiquement au Prince de Carpi (*e*), que ſon travail en ce genre n'avoit déplu à aucun bon Théologien; que pluſieurs hommes d'une ſcience diſtinguée lui en avoient fait des remerciemens; que ceux-mêmes qui n'étoient pas contens de ſes autres Ouvrages, ne ſe plai-

(*d*) *Epiſt.* 9. L. 21.

(*e*) *Adverſùs Princ. Carp.*

gnoient point de ſes Paraphraſes.

Les plus grands Critiques en ont porté un jugement très-favorable. Joſeph Scaliger aſſuroit, qu'elles étoient un excellent Commentaire; écoutons-le décider (a) : » C'étoit un grand » homme qu'Eraſme : il a fait une di» vine Paraphraſe ; jamais Papiſte, » Luthérien ni Calviniſte, n'a fait un » meilleur Livre ni plus élégant, que » la Paraphraſe ſur le Nouveau-Teſta» ment. » M. Simon qui n'eſt pas fort prévenu en faveur d'Eraſme, avoue (b) que ſes Paraphraſes lui ont attiré beaucoup d'eſtime. M. Marſollier a prétendu (c) qu'il y avoit peu de Livres qui fuſſent plus utiles aux Prédicateurs qui veulent annoncer l'Evangile utilement & ſolidement, que les Paraphraſes d'Eraſme.

Ce fut ſur-tout en Angleterre où elles furent extrêmement bien reçues; elles y étoient regardées comme le Livre le plus propre à faciliter l'intelligence du Nouveau-Teſtament. On les traduiſit en Anglois (d) dans le tems que le Schiſme ſe formoit; & il fut ordonné que chaque Paroiſſe acheteroit un exemplaire de cette Paraphraſe, & qu'on la joindroit à la Bible. Cela ne ſe fit point à la verité ſans quelque contradiction : Gardiner Evêque de Winchester ſoutint qu'il y avoit quelques fautes dans l'Ouvrage d'Eraſme, que d'ailleurs ſon Traducteur s'étoit trompé ; mais l'Archevêque de Cantorberi prétendit qu'à tout prendre, c'étoit ce qu'il y avoit de meilleur en ce genre.

(a) *Scaligerana.*

(b) Hiſt. critique des principaux Commentateurs, c. 35.

(c) Apologie d'Eraſme, p. 246.

(d) Burnet, L. 1. 2. part. Bib. choiſie, t. 12. p. 23.

Si Eraſme eut un grand nombre d'illuſtres Approbateurs, il eut auſſi beaucoup de Critiques, dont quelques-uns porterent leur paſſion juſqu'au ridicule. Tels étoient ceux dont le Prince de Carpi (*a*) répétoit les ſoupçons ; ils prétendoient que l'intention d'Eraſme en faiſant ſes Paraphraſes, étoit de les ſubſtituer au texte de l'Ecriture Sainte, même dans les Egliſes.

Ce fut ſurtout en Sorbonne que ces Paraphraſes furent mal reçues ; à quoi les mouvemens du Syndic Beda contribuerent beaucoup. Le Libraire Conrad Reſch apporta à Paris (*b*) au commencement de l'an 1524. quelques exemplaires des Paraphraſes d'Eraſme ſur Saint Marc & ſur Saint Luc ; & ayant deſſein de les imprimer, il voulut avoir une permiſſion du Parlement de Paris par le crédit de Francois de Loin, Conſeiller au Parlement, & intime ami d'Eraſme (*c*). De Loin ſa-

(*a*) *Adverſùs Carpenſem.*

(*b*) D'Argentré, part. 2. p. 67. Cheviller, part. 4. c. 5.

(*c*) *Epiſt.* 14. *L.* 1.

chant qu'il étoit défendu par les Arrêts du Parlement de rien imprimer qui eût rapport à la Religion, qui n'eût été approuvé, ou par la Sorbonne, ou par des Commiſſaires nommés par elle, envoya le Livre à Beda, en le priant de l'examiner & de lui en dire ſon ſentiment. Beda le lut, & envoya à de Loin cinquante propoſitions qu'il en avoit extraites, & qu'il croyoit erronées ou ſuſpectes d'erreur. Le Libraire Reſch ne pouvant douter de la mauvaiſe diſpoſition de Beda contre Eraſme, prit des meſures pour faire examiner le Livre par la Sorbonne : il y eut des Commiſſaires nommés, qui après avoir fait la lecture du Livre, firent leur rapport, qu'il y avoit pluſieurs propoſitions pernicieuſes dans cet Ouvrage. Elles furent lues ; & en conſéquence de cette lecture il fut décidé, que ce Livre ne pouvoit pas être imprimé à Paris, & il n'en fut plus queſtion. On verra ailleurs les objections que l'on faiſoit à Eraſme, & ſes réponſes.

La Faculté de Théologie de Louvain ne fut pas plus favorable à Eraſme; elle condamna ſes Paraphraſes (a). Jean Hentenius, Dominicain & Docteur de la Faculté de Louvain, eut

(a) D'Argentré, tome 1. p. 37. Index.

ordre l'an 1557. de la part de la Faculté de recueillir les propoſitions condamnables qui ſe trouvoient dans les Ouvrages d'Eraſme : ſon travail ſe voit (*a*) dans la Bibliotheque de Louvain. A la fin de ſon recueil, on lit ces paroles : » Il faut remarquer qu'à
» toutes les objections que l'on fait à
» Eraſme ſur les conſtitutions humai-
» nes, ſur les cérémonies dévotes,
» ſur le célibat, ſur le mariage, ſur
» le pouvoir du Pape, ſur le maigre,
» les Fêtes, les jeûnes, les calom-
» nies contre les Théologiens, les
» Evêques & les Princes, il ſe juſti-
» fie toujours & ne convient jamais de
» ſes torts, qui ſont cependant très-
» évidens. Il dit qu'il a fait ce qu'un
» Paraphraſte devoit faire; qu'il a fait
» parler Jeſus-Chriſt, les Apôtres,
» les Evangéliſtes, comme on devoit
» parler dans la primitive Egliſe; &
» qu'il n'imaginoit pas les troubles qui
» arriverent dans les derniers tems. »

Nous avons vû qu'Eraſme n'avoit pas parlé avec aſſez d'exactitude de la Loi qui oblige les Chrétiens de faire maigre certains jours : il n'avoit pas craint de dire (*b*) dans un de ſes Colloques, que s'il étoit Pape, il permettroit à tout le monde de manger

(*a*) *In faſtis Academiæ Lovanienſis ſtudii. Bibl. Belgica*, p. 85.

(*b*) P. 666. *ed. Clerici.*

ce qui lui ſeroit du bien, pourvû que ce fût avec modération & action de graces. Depuis en écrivant contre Beda (*a*) il avoit approuvé Gerſon, d'avoir enſeigné qu'il pourroit arriver tel cas où un Chartreux qui ne voudroit pas manger de la viande, pécheroit, de même que celui qui lui en refuſeroit.

Ces propoſitions cauſerent beaucoup de ſcandale dans un tems, où l'inobſervation de la Loi du maigre paſſoit pour une conviction de Luthéraniſme, de l'aveu même d'Eraſme, qui nous apprend (*b*) que deux hommes coururent riſque de la vie en France, pour avoir fait gras deux jours de Carême, quoique malades. On avoit toujours agi avec ſévérité en France contre ceux qui ne reſpectoient pas les Loix de l'Egliſe à ce ſujet. Dans les commencemens de la Monarchie, on les puniſſoit de mort. M. Baluſe trouve (*c*) que la peine étoit bien grande; mais il ſoutient qu'elle étoit néceſſaire pour empêcher de retomber dans le paganiſme. Dans la ſuite des tems on fut moins cruel; il n'en coûta point la vie aux tranſgreſſeurs de la Loi, mais l'honneur. M. de Sainte Foi (*d*) rapporte dans ſes Eſſais ſur l'hiſtoire

(*a*) *Supput. error. Bedæ, prop.* 118.

(*b*) *Hyperaſpites*, 1. Livre. *Epiſt.* 72. *L.* 20.

(*c*) P. 1039. *capit. t.* 2.

(*d*) Eſſais, t. 2. p. 45.

de Paris, qu'un Curé de Saint Méri, ſur la fin du quatorzieme ſiecle, fit condamner un de ſes Paroiſſiens à faire amende-honorable un Dimanche à la porte de ſa Paroiſſe, pour avoir mangé de la viande un Vendredi. Depuis le Calviniſme, on augmenta la rigueur de la Loi en France; & Regnier de la Planche rapporte (*a*) que l'an 1560. la Cour de Parlement fit défenſes à tous Bouchers, Rôtiſſeurs, Vivandiers & autres que le Boucher de l'Hôtel-Dieu, de vendre durant le Carême aucune chair, ſous peine de la hart.

(*a*) Commentaire de l'état de la Religion, p.42

La punition que l'on infligeoit en Pologne à ceux qui violoient la Loi du maigre du tems de Ditmare, qui vivoit ſur la fin du dixieme ſiecle & au commencement du onzieme, eſt ſinguliere, & mérite d'être rapportée : on leur arrachoit les dents (1).

---

(1) *Quicumque poſt ſeptuageſimam carnem manducaſſe invenitur, abſciſis dentibus, graviter punitur. Lex namque divina in his regionibus noviter excrta, poteſtate tali, meliùs quàm jejunio ab Epiſcopis inſtituto, corroboratur.*

Ditmarus, initio Libri octavi.

Voyez auſſi Baluſe, notes ſur les Capitulaires, p. 1039.

Eraſme inſtruit que ſes expreſſions au ſujet de la défenſe de manger gras les jours prohibés avoient déplu à pluſieurs perſonnes, crut devoir s'expliquer; & il adreſſa une Lettre apologétique (1) à l'Evêque de Baſle ſur cette matiere (*a*), datée de Baſle le lendemain de Pâques de l'an 1522. Elle ne fut imprimée qu'avec le conſentement de ce Prélat. Il y fait d'abord l'éloge du jeûne, qu'il appelle un ſecours pour la vraie piété, quand on en fait un bon uſage. Ses effets ſont 1°. de réprimer les déſirs de la chair, en l'empêchant de ſe révolter contre l'eſprit; 2°. d'appaiſer la colere de Dieu, par la punition que nous nous infligeons nous-mêmes. L'Ancien-Teſtament nous apprend en pluſieurs endroits, que le jeûne eſt un des moyens de fléchir la colere divine; & Jeſus-Chriſt nous a enſeigné qu'il y avoit une eſpece de Démon qui ne ſe chaſſoit que par le jeûne & par la priére. L'Egliſe naiſſante n'étoit occupée que de jeûnes & de prieres.

(*a*) *Epiſt.* 91. *L.* 19. *Epiſt.* 43. *L.* 31.

---

(1) *Deſiderii Eraſmi Epiſtola Apologetica, de interdicto eſu carnium, deque ſimilibus hominum conſtitutionibus; ad Reverendum in Chriſto Patrem, & Illuſtrem Principem, Chriſtophorum Epiſcopum Baſilienſem.*

Ce n'étoit pas qu'il y eût aucun précepte qui obligeât les Chrétiens de jeûner ; chacun ſe livroit à ſa dévotion, ſans y être forcé par la Loi. Cet uſage de jeûner étant établi dans l'Egliſe par le tacite conſentement des Peuples, fut confirmé par l'autorité des Evêques, & enſuite par celle de l'Evêque de Rome, qui s'appercevoit que le zele des Fidelles ſe refroidiſſoit. On fit des Loix que l'on ne peut violer ſans manquer à l'ordre public, d'autant plus que la pratique du jeûne eſt fondée ſur l'exemple des Prophetes, de S. Jean-Baptiſte, de Jeſus-Chriſt même, des Apôtres & des Peres qui l'ont recommandé comme un des moyens d'appaiſer la colere de Dieu. S'il y avoit des uſages dont les circonſtances pourroient faire déſirer l'abolition, du moins elle devroit ſe faire ſans tumulte : c'eſt ainſi que Jeſus-Chriſt & Saint Paul ont agi. Eraſme vouloit par-là condamner les Sectateurs de Luther, qui ſous prétexte de changer les articles de Diſcipline déſapprouvés par leur Maître, cauſoient de grands troubles dans l'Etat.

Il vient enſuite aux Fêtes. Il croyoit que Saint Paul n'avoit point fait de diſtinction entre jour & jour, & qu'après lui on ordonna que le Dimanche ſeroit fêté, afin que le Peuple s'aſſemblât pour entendre la parole de Dieu. Après cela vinrent les Fêtes dont le Peuple fut ſurchargé, parce que ſouvent il y en eut d'établies ſans néceſſité, & pour des cauſes très-légeres. Cette multitude de Fêtes dont on pourroit ſe paſſer, a pluſieurs inconvéniens. Elle eſt préjudiciable au Peuple, qu'elle empêche de travailler; & au lieu de s'occuper de choſes pieuſes, l'expérience apprend qu'il n'emploie ces jours-là qu'à la crapule & à la débauche. Il croit donc qu'on feroit très-bien d'en ſupprimer le plus grand nombre, & de permettre au Peuple de travailler après avoir aſſiſté à l'Office, ſi le beſoin de famille l'exige, ou même ſi c'eſt pour faire quelques aumônes. Ces changemens ne doivent pas être faits tumultueuſement par le Peuple, mais ſeulement par l'autorité des Supérieurs, ſans que la tranquillité publique en ſouffre.

Il parle enſuite du mariage des Prêtres. Il croit qu'il auroit été à propos de leur permettre pour lors d'avoir des femmes: par-là on arrêteroit les ſcandales du grand nombre de ceux qui vivent

vivent dans l'incontinence ; ils ſeroient beaucoup plus en état de faire du bien. Il étoit perſuadé que quand les Evêques conſentiroient à abolir le célibat des Prêtres, les Officiaux qui tiroient un grand profit des amendes dont ils puniſſoient les Prêtres concubinaires, s'y oppoſeroient.

Il revient enſuite au jeûne. Il paroît perſuadé qu'un homme très-ſobre n'eſt obligé de jeûner que dans ces tems de calamités, où il eſt queſtion d'appaiſer la colere de Dieu. Il ne voudroit pas qu'on menaçât de l'enfer ceux qui violent des jeûnes établis par les hommes. Il paroît douter que ces menaces ayent été approuvées par les Pontifes. Il blâme ceux qui s'imaginent remplir l'eſprit de la loi du jeûne, en faiſant très-grande chère en maigre. Il voudroit qu'on permît l'uſage de la viande les jours maigres, dans les pays où il n'y a point de poiſſon : » car, dit-il, interdire la viande lorſ- » qu'il n'y a point de poiſſon, c'eſt » ordonner la famine. » Il croit que l'inégalité des tempérammens, & la diverſité des pays, devroient empêcher de faire des régles générales. Il eſt d'avis qu'il eſt plus convenable que ce ſoient les Curés qui donnent les diſpenſes du jeûne, parce qu'ils connoiſſent mieux leurs Paroiſſiens que les Evêques même ne les connoiſſent. Il ſouhaiteroit que les diſpenſes ſe donnaſſent *gratis*, que les cauſes en fuſſent toujours juſtes : » auquel cas, dit-il, » il ne faut point exiger d'argent ; & » ſi elles ne le ſont pas, à quoi ſert la » diſpenſe ? »

Il examine enſuite, plutôt, dit-il, pour s'inſtruire que pour décider, ſi la loi du jeûne oblige ſous peine de péché mortel ceux qui ne l'obſerveroient pas, ou par ignorance, ou à cauſe de la foibleſſe de leur tempéramment, & non point par mépris. Il penche aſſez à croire, que ceux qui ont établi le jeûne ont été aſſez charitables, pour n'avoir pas ſouhaité que ceux qui ne l'obſerveroient pas, fuſſent punis par des ſupplices éternels. » Je ne répéterai point ici, ajoute-t-il, » ce que pluſieurs Théologiens célébres ont aſſuré, que les Prélats » n'avoient point droit d'ordonner aucune choſe ſous peine de péché mortel, à moins que ce ne ſoit une dé» pendance de la Loi Divine ; ce que » je ne prétends ni approuver ni réfuter. » Il finit par faire des ſouhaits pour la ſuppreſſion des loix arbitraites, pourvû qu'en les retranchant la vraie piété augmente, & que ce qu'on ôte au Judaïſme, on le rende au Chriſtianiſme : ce ſont ſes expreſſions. Il prétend qu'il s'agiſſoit pour lors d'obliger de faire maigre le Mercredi. Il déclare qu'il n'a jamais conſeillé à perſonne de faire gras les jours maigres ſans néceſſité ; qu'il a toujours été d'avis qu'il falloit ſuivre les uſages reçus ; & que quoique ſa mauvaiſe ſanté & ſon averſion naturelle pour le poiſſon le mettent en danger preſque tous les Carêmes, quoique les Médecins lui ayent ordonné de faire gras, il ne leur avoit obéi qu'une ſeule fois en Italie, forcé par le Médecin qui le menaçoit de la mort, s'il ne renonçoit au maigre : à qui cependant il n'obéit point entiérement, s'étant contenté de bouillons gras avec des jaunes d'œufs. Il en uſoit encore de même quelques jours dans les Carêmes, toujours par ordre du Médecin, & avec une diſpenſe de Rome.

Il s'en fallut bien que cette Lettre Apologétique réconciliât Eraſme avec les Théologiens. Beda en fut très-ſcandaliſé ; il ſoutint qu'elle étoit favorable aux Luthériens. Eraſme prétendit (a) qu'elle leur avoit fort dé-

(a) Epi. 9. L. 18.

plu ; que ce qu'il avoit écrit à l'Evêque de Baſle, il n'avoit pas craint de l'écrire (*a*) au Cardinal Campege, & même aux Papes Adrien VI. & Clément VII. Il déclare qu'il eſt perſuadé que le jeûne, les Fêtes, le célibat des Prêtres, avoient été introduits par de bonnes intentions, & conduiſoient à la piété ; qu'il avoit ſi peu blâmé le célibat des Prêtres, qu'il avoit dit en propres termes, que rien ne ſeroit plus à ſouhaiter que de voir les Prêtres ſans femmes s'occuper entiérement du ſervice de Dieu. Il croyoit cependant que dans l'état actuel où étoient les affaires en Allemagne, ce qu'on pouvoit faire de mieux, étoit de permettre le mariage (*b*) aux Prêtres & aux Moines.

Tout ce qu'Eraſme put dire en ſa faveur, n'empécha point que ſa Lettre ne fût cenſurée à Paris (*c*) ; & Chrétien Wechel la vendant non-obſtant la cenſure qui en avoit été faite, l'Univerſité voulut lui faire une affaire l'an 1534. Elle fut miſe à l'Index dans la ſuite (*d*) des tems.

Des trois articles qui font le ſujet de cette Lettre, il y en a deux ſur leſquels Eraſme a été pleinement juſtifié par ce qui s'eſt paſſé depuis qu'il eſt

(*a*) D'Argentré, t. 3. p. 73.

(*b*) *Epiſt.* 3. L. 21.

(*c*) Chevillier, part. 4. c. 4.

(*d*) Poſſevin.

mort. Il n'y a que peu de pays, où l'on n'ait retranché un grand nombre de Fêtes : Rome ne s'eſt point oppoſée à ces ſuppreſſions. Tout ce qu'il y a de Politiques habiles voudroient qu'on en diminuât encore la trop grande quantité ; & les gens éclairés ſont très-convaincus, que cela peut ſe faire ſans que la Religion en ſouffre.

Quant au mariage des Prêtres, perſonne n'ignore avec quel empreſſement il fut demandé par les François & par les Allemans pendant le Concile de Trente. Ils ſe fondoient en partie (*a*) ſur ce fameux Apophtegme du Pape Pie II. que l'Egliſe Occidentale avoit défendu le mariage aux Prêtres pour de bonnes raiſons ; mais qu'il le leur falloit permettre maintenant pour d'autres meilleures.

La queſtion du péché qu'encourt celui qui n'obéit pas à la loi du jeûne, eſt plus délicate. On ne ſera peut-être pas fâché de voir ici ce que rapporte à ce ſujet le Cardinal Sadolet, dans ſon Commentaire ſur l'Epître aux Romains (*b*). Il nous apprend que Gille de Viterbe & Thomas Cajetan, qui depuis furent tous deux Cardinaux, diſputoient un jour avec le Cardinal Laurent Compege, pour ſavoir ſi l'o-

(*a*) Onufre. Frapaolo, L. 7.

(*b*) P 1289. *in Epiſt. ad Romanos.*

miſſion d'un jeûne commandé qui ne ſe fait point par mépris, étoit un péché mortel. Le Cardinal Campege & Cajetan ſoutenoient qu'elle ne l'étoit pas: ils diſoient que le jeûne étant inſtitué pour réprimer la concupiſcence, celui qui étoit aſſez heureux pour être venu à ce dégré de perfection de n'avoir pas beſoin de recourir à ce remede, pouvoit ſe diſpenſer du jeûne. Gille étoit d'un avis contraire : il ſoutenoit que le jeûne obligeoit ſous peine de péché tous ceux qui pouvoient jeûner. Ils convinrent cependant tous trois, qu'il ſeroit convenable que le Pape accordât des Indulgences à ceux qui jeûneroient ; & que ceux qui ne jeûneroient pas, pourvû que ce ne fût ni par mépris ni par opiniâtreté, ne fuſſent pas coupables de péché mortel. C'étoit préciſément ce que penſoit Eraſme.

(*a*) *Epiſt.* 11. *L.* 29.

(*b*) *Epiſt. Botz.*

Il dédia le 25 Mai 1522. (*a*) le Traité de la maniere d'écrire des Lettres (1) à Nicolas Beraud. Il y avoit près de trente ans que cet Ouvrage avoit été ébauché à Paris (*b*) pour Milord Monjoie, lorſqu'Eraſme lui enſeignoit la Rhétorique. Il n'avoit pas mis plus de vingt jours à le compoſer ; & il ſongeoit ſi peu à le donner au Public, qu'il en avoit donné l'original à Montjoie ſans en garder de copie. Quelques amis qui l'avoient vû, prierent Eraſme d'y mettre la derniere main : car il étoit fort imparfait, & n'étoit pas même achevé. Eraſme l'ayant relû, n'avoit aucune envie de le retravailler ; mais quelqu'un qui avoit trouvé le moyen d'en avoir une copie, la fit imprimer à Lyon après y avoir fait des additions & des retranchemens ; & ſous le nom d'Eraſme (a) il dédia ce Livre à Paludanus, qu'il appelloit Pierre, ne ſachant pas que Paludanus avoit Jean pour ſurnom. Eraſme pour lors ſe crut obligé d'employer quelques jôurs à retoucher ce Livre ; ce qui lui cauſa beaucoup d'ennui. Il eſt partagé en ſoixante & quatorze chapitres, où ſe trouve tout ce qui peut avoir rapport à la maniere d'écrire des Lettres ; on y rencontre pluſieurs digreſſions. Il y en a une à la louange du mariage, qu'il ſemble mettre au-deſſus de la virginité ; ce qui lui attira des affaires de la part des Théologiens, qui trouvoient très-mauvais qu'il ne portât point l'exactitude Théologi-

---

(1) *De ratione conſcribendi Epiſtolas.* Il eſt auſſi intitulé, *De conſcribendis Epiſtolis.*

(a) *Epiſt. Eraſmi amicis Lectoribus. 3. tome.*

que juſques dans la plaiſanterie.

Ayant montré (a) cette déclamation en faveur du mariage à Milord Montjoie, ce Seigneur dit à Eraſme qu'il reſtoit perſuadé qu'il n'y avoit point d'état plus heureux que le mariage. Eraſme lui conſeilla de ſuſpendre ſon jugement, juſqu'à ce qu'il eût lû ce qu'il ſe propoſoit de répondre en faveur du célibat ; mais Montjoie après l'avoir lû, fut beaucoup plus content du plaidoyer en faveur du mariage.

Quand Eraſme commença cet Ouvrage, il avoit deſſein (b) de le dédier au Prince Adolphe, fils de la Marquiſe de Véere, ſi Battus le jugeoit à propos. Ce projet n'eut pas lieu. Il avoit eu auſſi envie (c) d'être utile par cet Ouvrage à quelqu'un qu'il ne nomme point, mais dont il ſe plaint beaucoup (d) ; il le traite de Diſciple ingrat, & de perfide ami. » Il a » paſſé, dit-il, la meilleure partie de » ſa vie dans les Cours des Princes ; » & enſuite chargé de riches Bénéfices, il a ſongé tard à devenir ſage, » & à acquérir des connoiſſances qui » n'enrichiſſent pas. »

Nous joindrons à cet Ouvrage celui de la maniere d'étudier, qui eſt adreſſée à Pierre Wittier, Profeſſeur

(a) *Epiſt. Boiz.*

(b) *Epiſt.* 49. L. 8.

(c) *Epiſt.* 36. L. 9 & 38.

(d) Pag. 21. Edit. de 1540.

en Belles-Lettres, qui avoit prié Eraſme (*a*) de lui donner une Méthode pour étudier les Belles-Lettres (1).

(*a*) *Epiſt.* 13. L. 29.

Il veut que l'on commence par les Grammaires Grecque & Latine. Il croyoit que la meilleure Grammaire Grecque étoit celle de Théodore Gaza, & après celle-là celle de Conſtantin Laſcaris. La Grammaire Latine la meilleure entre les anciennes, eſt celle de Diomede ; celle de Perottus eſt de toutes les modernes celle qui vaut le mieux.

Il conſeille de commencer la lecture des Auteurs Grecs par Lucien, de lire enſuite Démoſthene & Hérodote : quant aux Poëtes, il veut qu'on commence par Ariſtophane, après lequel on viendra à Homere & à Euripide. Il croit qu'il faut commencer le Latin par Térence, auquel on pourra joindre quelques Comédies de Plaute ; après quoi on lira Virgile, Horace, Cicéron, Ceſar & Salluſte. Il recommandede lire avec attention Laurent Valle : il veut qu'on lui joigne Donat

---

(1) Ce Livre a pour titre : *De ſtudio bonarum Litterarum* ; il eſt auſſi intitulé, *De ratione ſtudii*, Epi. 13. L. 29. & *De ratione ſtudiorum & inſtituendi Liberos*, Epiſt. Botz.

& Diomede, qui ont expliqué les figures de Réthorique; qu'on apprenne les régles de la verſification, & les principes de la Rhétorique. Il conſeille la Dialectique d'Ariſtote. Il croit que pour cultiver ſa mémoire, il faut tranſcrire les choſes les plus remarquables; il ſouhaiteroit même qu'on les écrivît ſur les murailles de ſa chambre, ſur ſes vîtres, afin qu'elles ſe gravaſſent mieux dans la mémoire. Il donne enſuite des leçons aux Maîtres. Il veut qu'ils étudient la Philoſophie dans Platon, dans Ariſtote, dans Théophraſte & dans Plotin. Il vient enſuite aux Interpretes de l'Ecriture-Sainte : il décide qu'Origene eſt le meilleur; que Saint Chriſoſtome eſt le plus ſubtil & le plus agréable; que Saint Baſile eſt le plus pieux; que Saint Ambroiſe eſt admirable pour le ſens allégorique; & que Saint Jérôme explique très-bien les difficultés du Texte Sacré.

Il conſeille d'étudier la Géographie dans Méla qui eſt court; dans Ptolemée qui eſt très-ſavant; dans Pline qui eſt très-exact; dans Strabon où il y a bien d'autres choſes à apprendre que la Géographie. On doit étudier la généalogie des Dieux, ſi l'on veut entendre les Fables : on la trouvera dans Heſiode & dans Bocace, qui a traité cette matiére mieux qu'on ne devoit l'attendre d'un Ecrivain de ſon ſiecle. Il ſouhaiteroit que les Maîtres ſuſſent un peu d'Aſtronomie, de Muſique, & même d'Architecture. » C'eſt exiger beaucoup de » connoiſſances, s'objecte-t-il : » à quoi il répond que s'il en demande beaucoup à un ſeul, c'eſt pour l'avantage de pluſieurs. » Je veux, dit-il, » que le Maître ait une grande lecture, afin qu'il épargne beaucoup de » peine à ſes Diſciples. »

Il expoſe enſuite ſon ſentiment ſur les Thêmes. Les ſujets doivent être, ou une Hiſtoire mémorable, ou une Fable qui contienne un ſens moral, d'où il réſulte quelque utilité pour la conduite de la vie, ou une Sentence, ou la deſcription de quelque choſe de remarquable. Il voudroit que lorſque les Maîtres ont des Ecoliers avancés, ils leur donnaſſent à compoſer une Lettre un peu embarraſſante, ſoit en Grec, ſoit en Latin, ou un Apologue, ou quelque récit. Il eſt d'avis qu'on occupe beaucoup les jeunes gens de la traduction des Livres Grecs, qu'on leur faſſe faire des amplifications. Il recommande aux Maîtres de ſaiſir toutes les occaſions que la Fable ou l'Hiſtoire pourront fournir, pour former les mœurs de leurs Diſciples. Ce petit Ouvrage ne ſauroit être trop lû ni trop médité par ceux qui ſont deſtinés à élever des jeunes gens ; & c'eſt ainſi qu'en penſoit Gilbert Couſin (1). Le Commentaire (2) ſur le Pſeaume ſecond fut fait l'an 1522. Il y eſt parlé de la mort de Léon X. comme étant encore récente : or ce Pape mourut le 1 Décembre 1521. Eraſme ſuppoſe que le Roi Prophete a eu principalement Jeſus-Chriſt en vûe dans ce Pſeaume. L'an 1523. eſt celui où Eraſme fit le moins d'ouvrages ; il ne parut de lui que la priere Dominicale pour les ſept jours de la ſemaine (1), dédiée à Juſte-Louis de Wiſſembourg, Sécretaire & Ambaſſadeur de Sigiſmond, Roi de Pologne: l'Epître Dédicatoire (a) eſt datée du 24 Octobre 1523. Ce Seigneur avoit ſouhaité qu'Eraſme travaillât ſur ce ſujet; & pour l'y déterminer, il lui avoit fait un préſent très-élégant: c'eſt tout ce que l'on en ſçait.

---

(1) *Vos ſi ſcire juvat, ſtudiis quis commodus ordo*
Servetur ; quâvis quis ſit in arte ſcopus ;
Quâ ratione ſophos deceat doctoſque Poetas
Tangere ; qui fructus poſſit & inde capi ;
Si quid in his ritus quod noſter reſpuat, amplum
Senſibus hunc librum volvite, mole brevem.

(2) *Enarratio Pſalmi ſecundi : Quare fremuerunt gentes ?*

(a) *Epiſt. 46. L. 20.*

L'Exomologeſe, ou la maniere de ſe confeſſer, eſt (2) le premier Ouvrage qu'Eraſme fit paroître l'an 1524. il le dédia (b) à François du Moulin de Rochefort, déſigné Evêque de Condom. C'eſt celui qui avoit été Précepteur de François I. & qui étoit entré dans la négociation dont l'objet étoit de faire venir Eraſme en France. Le Roi l'avoit nommé Evêque de Condom (c) en vertu du Concordat; mais comme l'éxécution de ce traité ſouffrit beaucoup de difficultés en France, Rochefort céda ſon

(b) *Epiſt. 30. L. 29.*

(c) Dupin.

---

(1) *Precatio Dominica, digeſta in ſeptem partes juxta ſeptem dies.* C'eſt-là le titre que cet Ouvrage a dans la collection des Œuvres d'Eraſme; mais dans la premiere Edition il eſt un peu différent: *Precatio Dominica in ſeptem portiones diſtributa.*

(2) *Exomologeſis, ſive modus confitendi.*

droit à Erard de Groſſiles, qui avoit été élu par le Chapitre.

L'Epître Dédicatoire d'Eraſme eſt du 24 Février : elle nous apprend, que les violens accès de gravelle qu'il avoit eus l'année derniére pendant le mois de Juillet & à Noël, l'avoient déterminé à écrire ſur cette matiere, comptant aller bientôt paroître devant Dieu

Eraſme commence par traiter de l'Auteur de la Confeſſion auriculaire: il n'oſe décider qui eſt-ce qui l'a inſtituée;mais il ſoutient qu'elle eſt ſi utile, que les partiſans même de Luther n'ont pas pû révoquer en doute ſes avantages. Il déclare que s'il ſe ſentoit la conſcience chargée d'un péché mortel, il n'auroit pas la hardieſſe d'approcher de la Sainte Table ſans s'être réconcilié par le miniſtere d'un Prêtre, & qu'il ſeroit très-fâché de mourir ſans avoir recours à un remede ſi ſalutaire. L'objet de ſon Ouvrage eſt d'expoſer les avantages de la Confeſſion, & les devoirs des Confeſſeurs.

Le principal avantage de la Confeſſion eſt d'humilier le Pécheur ; le ſecond eſt de l'inſtruire ; le troiſieme, de l'empêcher de ſe déſeſpérer à la vûe de l'énormité de ſes crimes ; le quatrieme, de lui procurer l'éclairciſſement de ſes ſcrupules; le cinquieme, de l'obliger de réfléchir ſur ſa conduite & ſur ſes mauvaiſes habitudes; le ſixieme, de prévenir les rechutes par la honte qu'il y a à découvrir ſes péchés; le ſeptieme, que la Confeſſion nous met dans la néceſſité de travailler à nous connoître; le huitieme, que la priere du Prêtre eſt utile pour attirer ſur nous la grace du Ciel; le neuvieme, que la pénitence rétablit l'homme dans la ſociété des enfans de Dieu. Eraſme fait voir enſuite, que le mépris de la Confeſſion eſt un péché grave qui mene au paganiſme, dans lequel on voit retomber pluſieurs perſonnes, ſous le faux prétexte de la liberté Evangélique. Il vient enſuite aux maux auxquels la Confeſſion a donné lieu par la méchanceté des hommes: le premier eſt, qu'elle a ſouvent cauſé la perte des jeunes Confeſſeurs; ſecondement, elle leur inſpire de l'orgueil & de la hauteur. On a vû des Confeſſeurs abuſer de la Confeſſion pour ſéduire leurs Pénitentes: il aſſure avoir appris d'un Confeſſeur, qu'il avoit confeſſé un malheureux Directeur de Religieuſes, qui en avoit entraîné deux-cens dans le déſordre.

Le cinquieme danger de la Confeſſion eſt l'indiſcrétion des Confeſſeurs, qui a mis quelquefois leurs Pénitens en danger de perdre la réputation & la vie ; le ſixieme, que la Confeſſion accoutume les Pécheurs à parler de leurs péchés ſans honte ; le ſeptieme, qu'elle a été une occaſion de déſeſpoir pour pluſieurs ; le huitieme, que pluſieurs perſonnes s'imaginent qu'il ſuffit de ſe confeſſer, pour obtenir la rémiſſion de ſes péchés ; le neuvieme, que la Confeſſion n'eſt ſouvent qu'hypocriſie & ſacrilége. Il conclut que les Confeſſeurs ne ſauroient être ni trop pieux ni trop éclairés ; qu'il faut avoir une grande attention dans le choix d'un Confeſſeur ; & qu'on ne peut pas trop s'examiner quand on veut faire une confeſſion ſincere & utile. Il parle enſuite de la maniere de ſe confeſſer ; & il donne d'excellens préceptes aux Confeſſeurs & aux Pénitens. Il finit par expoſer les remédes que l'on peut oppoſer aux abus de la Confeſſion.

Cet Ouvrage fut très-mal reçu des Théologiens ; ils blâmerent hautement le doute que l'Auteur avoit fait paroître ſur l'inſtitution de la Confeſſion : nous verrons ailleurs comment il chercha à excuſer ce pirrhoniſme.

Il fit dans la ſuite (*a*) quelque changement à ce Livre, voulant par-là calmer ceux qui s'en ſcandaliſoient. Le jugement que Cardan fit de cet Ouvrage mérite d'être rapporté. » Eraſme, dit-il (*b*), a fait l'éloge de la Confeſſion ; mais en même-tems il a apporté des raiſons capables de détourner de la Confeſſion, & elles ſont plus fortes que celles qu'il a employées pour la Confeſſion. Il y a de l'art dans ce Livre ; mais le projet en eſt mauvais, parce que dans les matieres de foi le doute eſt encore plus dangereux que l'erreur. »

Berquin qui ſuivoit les nouvelles opinions, traduiſit en François ce Livre d'Eraſme (*c*) ; & il inſéra dans cette traduction pluſieurs propoſitions contraires à la Doctrine de l'Egliſe Catholique : c'eſt pourquoi le Parlement de Paris condamna au feu le 14 Février 1543. pluſieurs Livres, parmi leſquels ſe trouve la Maniere de ſe confeſſer d'Eraſme ; mais cette condamnation ne regárde que la traduction de Berquin.

La Paraphraſe ſur le troiſiéme Pſeaume (1) eſt dédiée à Melchior Wan-

(*a*) 2. Livre *adverſùs Carp.*

(*b*) *De ſapientiâ*, L. 3. c. 156.

(*c*) Cont. de Fleuri, L. 142. n. 86.

---

(1) *Paraphraſis in Pſalmum III. Domine, quid multiplicati, &c.*

dal, Théologien de Louvain, par une Epître datée du 25 Février 1523. c'eſt-à-dire, le jour d'après qu'Eraſme eut dédié ſon Exomologeſe à l'Evêque déſigné de Condom. Eraſme rapporte tout ce Pſeaume à Jeſus-Chriſt.

Ce fut l'an 1524. qu'il acheva l'Edition de S. Jérôme; les Lettres avoient déja paru en 1516. Eraſme avoit fait une étude particuliére des Ouvrages de ce Pere, pour lequel il avoit la plus profonde vénération. Il écrivoit dès l'an 1499 (a): J'ai la
» plus grande ardeur d'éclaircir par
» un Commentaire les Epîtres de S.
» Jérôme. Quelque Dieu m'a inſpiré
» d'entreprendre un ſi grand Ouvrage,
» qui n'a jamais été tenté par perſonne.
» J'y ſuis porté par le reſpect que j'ai
» pour la piété de cet homme céleſte,
» qui eſt ſans contredit le plus ſavant
» & le plus éloquent de tous les Chrétiens.
» Ses Ouvrages qui ſont dignes
» d'être lûs & appris par cœur, ſont
» très-peu lûs, par conſéquent peu admirés,
» & encore moins entendus.
» Je connois toute la difficulté de l'entrepriſe:
» il faut d'abord corriger les
» fautes du texte qui eſt très-corrompu,
» éclaircir tout ce qui regarde
» l'antiquité. Il me ſemble que per-

(a) Epiſt. 89. L. 5.

» ſonne n'écrit avec plus d'art que ce » Pere : il peut aller de pair avec » Ciceron ; & même ſi l'amour que » j'ai pour ce ſaint homme ne me » trompe, lorſque je le compare avec » Ciceron, je déſire quelque choſe » dans ce Prince de l'Eloquence. »

Douze ans après cette Lettre écrite, il étoit encore tout auſſi enthouſiaſmé de ſon travail ſur S. Jérôme. Il écrivoit à Ammonio (*a*) le premier Septembre 1511. » J'ai un ſi grand déſir » de corriger & d'éclaircir par des » ſcholies les Ouvrages de S. Jérôme, » qu'il me ſemble que je ſois animé » par quelque Dieu. Je l'ai déja preſque » tout collationné avec d'anciens » manuſcrits ; & j'y ai fait beaucoup » de corrections. Il m'en a coûté bien » de l'argent. »

(*a*) *Epiſt.* 19. *L.* 8.

Il s'étend davantage ſur ce ſujet dans ſa Lettre au Pape Léon X. (*b*) du 9 Avril 1515. Après avoir fait le plus grand éloge de S. Jérôme, que par une louange exceſſive il appelle, non-ſeulement le premier des Théologiens Latins, mais le ſeul qui mérite preſque le nom de Théologien, parce qu'il a effacé tous les autres par l'éminence de ſa doctrine, il aſſure que les Ouvrages d'un ſi grand

(*b*) *Epiſt.* 1. *L.* 2.

homme qui devroient être entre les mains de tout le monde, ſont ſi corrompus, qu'ils ne peuvent pas être entendus même des Savans; qu'excité par des gens habiles & par des Prélats, il avoit entrepris de travailler à rétablir & à éclaircir le texte de ce Pere. Il nomme parmi les Evêques qui l'ont exhorté d'entreprendre ce grand travail, Guillaume Warrham Archevêque de Cantorberi, & Jean-Pierre Caraffe Evêque de Theate, Nonce en Angleterre : c'eſt lui qui depuis fut Pape ſous le nom de Paul IV. Eraſme en avoit pour lors la plus grande idée : il exalte l'éloquence, l'intégrité, la gravité & la piété de ce Prélat; il aſſure qu'il étoit habile dans les trois Langues ſavantes, qu'il excelloit dans la Théologie, enfin que ſes vertus devoient le faire regarder comme un des ornemens de l'Egliſe de Rome, & comme un modele parfait pour l'Angleterre.

Il déclare enſuite, que ce ſont les Lettres de S. Jérôme qu'il s'eſt chargé de donner au Public; qu'il les a revûes ſur les anciens manuſcrits; qu'il a rétabli divers paſſages par ſes conjectures; qu'il a reſtitué le Grec; qu'il a ajouté des Scholies dans tous les endroits qui pouvoient arrêter le Lecteur; qu'il avoit ſéparé ce qui avoit été fauſſement attribué à ce Pere, d'avec ſes Ouvrages légitimes; qu'il y avoit joint les Préfaces & les remarques qui pouvoient être utiles au Lecteur. Il aſſure que ce travail lui a preſque coûté la vie, & qu'il ne craint pas de dire avec ſerment, qu'il avoit eu plus de peine à rétablir & éclaircir les Ouvrages de S. Jérôme, que ce Saint n'en avoit eu à les faire. On commençoit déja à faire à Baſle cette Edition: Eraſme prend de-là occaſion de louer Froben, & ceux qui étoient occupés à contribuer à donner S. Jérôme. Reuchlin, Conon de Nuremberg Dominicain, Rhenanus, les Freres Amorbaces, travailloient enſemble à cet Ouvrage; pour lui, il s'étoit réſervé les Epîtres. Son intention pour lors étoit de dédier au Pape cette Edition (a) qu'il avoit d'abord deſtinée à l'Archevêque de Cantorberi.

(a) *Epiſt.* 2. L. 2. & *Epiſt.* 3.

Il ſe rendit à Baſle (b) pour être plus à portée de veiller ſur l'Ouvrage. Le premier tome qui contient les Lettres de Saint Jérôme, parut en 1516. & quoiqu'il ait voulu le dédier à Leon X, cependant l'Epître Dé-

(b) *Epiſt. Rhenani.*

dicatoire qui eſt du 1 Avril 1516. eſt adreſſée à Guillaume Warrham. Huit ans après, c'eſt-à-dire l'an 1524. Eraſme donna les autres Ouvrages de Saint Jérôme, dédiés auſſi à l'Evêque de Cantorbéri, en deux nouveaux tomes. L'Epître Dédicatoire du ſecond eſt du 1 Juin 1524. & celle du troiſieme eſt du 5 du même mois. Cette Edition dont Eraſme comptoit retirer des louanges & de la reconnoiſſance, fut extrêmement critiquée. On ne peut pas en parler plus mal, que le fit Marianus Victorius dans l'Epître Dédicatoire de Saint Jérôme adreſſée à Pie IV. Il prétendit avoir reſtitué près de quinze-cens paſſages, qui étoient corrompus dans l'Edition d'Eraſme, ou par ſa faute, ou parce-qu'il ne les avoit pas rétablis. Il ſoutint que les Scholies étoient remplies d'erreurs & d'ignorances; qu'elles prouvoient qu'il n'étoit pas fort habile dans le Grec. Mais Joſeph Scaliger trouva que (a) la cenſure de Marianus Victorius étoit outrée; il convenoit cependant qu'Eraſme avoit été trop hardi dans ſes reſtitutions, & qu'il avoit corrompu pluſieurs paſſages. Ce qui eſt conſtant, eſt que cette Edition n'eut pas une approbation complette.

(a) *Scaligerana.*

Elle fut condamnée par Paul IV. celui-même qui avoit exhorté Eraſme à l'entreprendre, & dont il avoit fait un ſi grand éloge dans ſa Lettre à Leon X. Bullingerus écrivit (*a*) de Rome l'an 1557. » Le Pape Paul IV. » fait ici brûler des Livres ; tous ceux » d'Eraſme l'ont été. On brûle même » Saint Cyprien, Saint Jérôme, Saint » Auguſtin, ſous prétexte qu'ils ſont » ſouillés par les Scholies d'Eraſme. » Il eſt certain qu'il y avoit des hardieſſes dans les remarques d'Eraſme, qui devoient cauſer des ſcandales chez les Théologiens. Il parloit (*b*) contre les pélerinages : il ſoutenoit que la Confeſſion auriculaire qui avoit été ſagement établie par l'Egliſe, n'étoit pas encore en uſage du tems de Saint Jérôme. Il avoit dit (*c*) en parlant des Ariens & des Catholiques, qu'il avoit été long-tems douteux de quel côté l'Egliſe ſe tourneroit ; que l'Arianiſme étoit plutôt une faction & un ſchiſme, qu'une héréſie ; qu'il y avoit eu pendant un tems preſque autant d'Ariens que de Catholiques ; & que les Ariens étoient ſupérieurs en éloquence & en doctrine à leurs adverſaires. Il avoit parlé (*d*) des Livres Sacrés de l'Ancien-Teſtament qui n'é-

---

(*a*) *Amœnitates Litterariæ, t.* 8. *diſſert. de Libris publicâ auctoritate combuſtis, n.* 20. *p.* 499.

(*b*) Tome 1. p. 105. p. 201.

(*c*) *Epiſt. Dedicat.* du 2. tome.

(*d*) *Epiſt. Dedicat.* du 3. tome.

toient écrits qu'en Grec, comme n'étant pas Canoniques.

Il n'en falloit pas davantage pour ſoulever contre lui, ſur tout dans un tems où les Théologiens étoient ſi fort en garde contre tout ce qui pouvoit favoriſer le Luthéraniſme. Les moindres prétextes ſuffiſoient pour décrier Eraſme; & la haine de ſes ennemis étoit portée à des excès qui dégénéroient en ridicule. Ce qui ſe paſſa à l'occaſion de l'édition de S. Jérôme, en eſt une preuve bien ſenſible. Un Evêque de l'Ordre de Saint Dominique (*a*), Confeſſeur de la Reine d'Angleterre, voulut perſuader à cette Princeſſe qu'Eraſme n'étoit qu'un téméraire, puiſqu'il oſoit entreprendre de corriger les Ouvrages d'un auſſi grand Docteur que Saint Jérôme. La Reine peu au fait de ces matieres, trouva un Seigneur Protecteur d'Eraſme; & elle lui demanda ſi Saint Jérôme n'avoit pas été un très-ſavant homme, s'il n'étoit pas dans le Ciel? Ce Seigneur en étant convenu: » Comment défendrez-vous votre Eraſme, » continua-t-elle, qui oſe corriger les » Ouvrages de Saint Jérôme? En ſait-» il plus que ce Saint? Le Courtiſan n'eut pas de peine à juſtifier ſon ami,

(*a*) *Epiſt.* 1. *L.* 6. *Epiſt.* 4. *L.* 1.

& à démontrer que ce n'étoit pas corriger un Auteur, que d'en donner une Edition plus correcte que celles qui avoient déja paru. Le 1 Juillet de l'an 1524. Eraſme fit ſon Avertiſſement (*a*) de ſon Dictionnaire Grec ; c'étoit une augmentation de celui de Jacques Ceratinus, qui n'avoit entrepris ſon Lexicon que ſur les preſſantes ſollicitations d'Eraſme. Ce Dictionnaire qui dans ce tems-là avoit ſon mérite, a été oublié depuis que Conſtantin, Henri-Etienne & Portus ont ſi bien expliqué la ſignification des termes Grecs.

Ceratinus étoit fort habile (*b*) dans la Langue Grecque & dans la Langue Latine ; il fut Profeſſeur dans le College des Langues à Tournai. On voulut lui donner une place de Profeſſeur en (*c*) Langue Grecque dans le College des trois Langues à Louvain ; mais il donna la préférence à l'Univerſité de Lipſic, où Eraſme par ſon crédit auprès du Duc George de Saxe, lui procura la place de Profeſſeur en Langue Grecque vacante par la mort de Moſellanus. Ceratinus avoit pour Eraſme la plus grande eſtime (*d*) ; il lui a dédié un Ouvrage ſur la pronon-

(*a*) *Epiſt.* 21. *L.* 28.

(*b*) *Epiſt.* 12. *L.* 17.

(*c*) *Epiſt* 29. *L.* 20.

(*d*) *Epiſt.* 31. *L.* 29. *Epiſt.* 41. *L.* 30.

ciation des Lettres Grecques (1). Il le regardoit comme le Prince de la Littérature. L'Evêque de Baſle avoit dédié une Chapelle aux miſéricordes du Seigneur; il pria Eraſme de faire un Sermon ſur ce ſujet. Eraſme ſatiſfit promptement aux déſirs du Prélat; & il dédia ce petit Ouvrage (2) à l'Evêque de Baſle (a) le 29 Juillet 1524. Il y avance qu'il ſeroit plus convenable de commencer les Sermons par invoquer Jeſus-Chriſt, que par l'invocation de la Vierge; ce qui pourroit faire croire que l'invocation de la Vierge au commencement des Sermons n'étoit pas encore alors un uſage univerſel. Le Docteur Martin Dorpius, qui étoit ſincérement réconcilié avec Eraſme lorſque ce Sermon parut, lui écrivoit (b) qu'il n'avoit pû le lire ſans en être touché juſqu'aux larmes.

(a) *Epiſt. 39. L. 29.*

(b) *Supput. error. incenſ. Beddæ.*

Le lendemain qu'Eraſme avoit dédié cet Ouvrage à l'Evêque de Baſle, il dédia (c) la Comparaiſon de la virginité & du martyre (3) à Elie Mar-

(c) *Epiſt. 40. L. 29.*

---

(1) *De ſono Litterarum, præſertim Græcarum.*

(2) *De magnitudine miſericordiarum Domini Concio.*

(3) *Virginis & Martyris Comparatio.*

cæus, Directeur des Religieuſes Maccabées à Cologne. Il fait l'éloge de la virginité & du martyre : il eſt en doute qui des deux mérite la préférence ; il conclut que la virginité eſt une eſpece de martyre, & qu'une Vierge Chrétienne doit être dans la diſpoſition de ſouffrir le martyre. Il finit par repréſenter quelle doit être la vie d'une Vierge vraiment Chrétienne.

Les Colloques d'Eraſme parurent l'an 1524. dans leur perfection. Il y avoit déja pluſieurs années (a) que pour exercer ſon ſtyle, & pour être utile aux jeunes gens, il avoit compoſé des Dialogues qu'il ne comptoit pas devoir être imprimés. Un certain Holonius trouva le moyen d'en avoir un exemplaire ; & il le vendit fort cher à Froben, à qui il perſuada qu'il lui donnoit la préférence ſur pluſieurs autres Libraires, qui lui en offroient beaucoup d'argent. Froben les imprima ; & ils parurent en fort mauvais état : car outre que l'on y avoit inſéré pluſieurs choſes fort ridicules (b), il y avoit des fautes groſſieres contre la pureté de la Langue Latine ; néanmoins ils furent très-bien reçus du Public. Ce ſuccès engagea Eraſme à les revoir. Il y ajouta pluſieurs principes

(a) *Amicis Lectoribus.*

(b) *Eraſmi Admonitiuncula.*

qu'il croyoit capables de former l'eſprit & les mœurs des jeunes gens; il chercha à tourner en ridicule pluſieurs abus qui s'étoient introduits, & qui étoient autoriſés par ceux qui trouvoient leur intérêt à entretenir ces erreurs populaires. Il croyoit que la lecture de cet Ouvrage auroit cet avantage, qu'elle donneroit aux jeunes gens des principes de Poëſie, de Rhéthorique, de Phyſique & de Morale. Il y en avoit déja eu pluſieurs Editions, lorſqu'après l'avoir revû & augmenté conſidérablement, il le dédia (*a*) le 1 Août 1524. à Jean Eraſmius Froben ſon Filleul (1) qui pour lors n'avoit que huit ans. Les additions (*b*) qu'Eraſme y avoit faites exciterent de grands murmures chez les Moines & les Théologiens. Le Carme Degmond ſignala le premier ſon zele; il ſoutint qu'il y avoit quatre héréſies dans les Colloques. Pighius prétendit (*c*) que tous les Volumes de Luther n'étoient pas ſi dangereux que ce Livre ſi peu Chrétien: c'eſt ainſi qu'il le traitoit. Antonius Sulger, Bénédictin (*d*), n'en parle pas avec moins de fureur; c'eſt, ſelon lui, un Livre digne des flammes, d'autant plus dangereux qu'il

(*a*) *Epiſt.* 18. *L.* 29.

(*b*) *Epiſt. Botz.*

(*c*) Critique de l'Apologie d'Eraſme, p. 91.

(*d*) *In Annalibus Imperialis Monaſterii Witaltenſis, part.* 2. *p.* 128. *Amænitates Litterariæ*, 7. tome, p. 110.

---

(1) *Colloquiorum Liber*,

eſt plus agréable. Le venin ſe gliſſe inſenſiblement; & vous êtes empoiſonné en le liſant, avant que vous vous en ſoyez apperçu. Le Critique de l'Apologie d'Eraſme eſt tout auſſi mal diſpoſé contre cet Ouvrage; il prétend que jamais Livre ne fut plus propre que celui des Colloques à corrompre les mœurs, à inſpirer l'irreligion, & à fournir aux libertins des traits de ſatyre contre tout ce qu'il y a de plus ſacré.

Ce fut à Paris où les Colloques eurent le plus de ſuccès, & éprouverent les plus grandes contradictions. Coline en avoit imprimé (*a*) juſqu'à vingt-quatre mille exemplaires, qui furent bientôt enlevés, parce que le bruit couroit qu'ils alloient être condamnés. Ce fut Beda, Syndic de Sorbonne, qui contribua plus que perſonne à la proſcription de ce Livre: il étoit perſuadé que les Livres d'Eraſme n'étoient pas moins dangereux que ceux de Luther. La Sorbonne étant aſſemblée le 26 Mai 1526. (*b*) il l'engagea à décider que dans le Livre des Colloques il y avoit pluſieurs choſes erronées, ſcandaleuſes, impies; & que l'Auteur, payen en cela, traitoit la Religion Chrétienne & ſes Sain-

(*a*) *Epiſt.* 29. *L.* 19.

(*b*) D'Argentré, t. 2. p. 47. & ſuivantes.

tes obſervances avec le plus grand mépris. La Faculté reprend les termes peu décens avec leſquels il parle des habits des Religieux, des vœux que l'on fait aux Saints, des Pélerinages, de la Confeſſion, des Ordonnances de l'Egliſe, des diſputes Théologiques, de l'abſtinence du maigre, de la préférence du mariage ſur la virginité, de l'invocation des Saints, de la priere pour les Morts : elle l'accuſe de renouveller les erreurs des Ariens, des Wicleſiſtes, des Vaudois, des Luthériens, & de divers autres Hérétiques; & en conſéquence la lecture de ce Livre eſt interdite, de peur que le venin qui s'y trouve, n'éloigne entiérement les Lecteurs de la Religion Chrétienne.

La Sorbonne non contente d'avoir ainſi flétri Eraſme, pourſuivit ſon Livre au Parlement, par cette Requête qu'elle lui préſenta : « Supplient humblement les Doyens & Docteurs de » la Faculté de Théologie de Paris. » Comme depuis trois ans ou environ, » par Ordonnance de la Cour, aucuns Huiſſiers d'icelle, en la préſence de M. l'Avocat Liſet, & aucuns Docteurs de la Faculté prirent ès maiſons d'aucuns Libraires

» de ladite Univerſité quantité de » Livres, & iceux emporterent au » Greffe de ladite Cour, qu'on diſoit » contenir pluſieurs erreurs contre la » Foi & les bonnes mœurs, entre leſ» quels étoit un petit Livre intitulé : » *Familiarium Colloquiorum formulæ, per* » *Deſiderium Eraſmum*, lequel Livre » a depuis été fort augmenté, & re» connu par ledit Eraſme par pluſieurs » fois : & pour ce qu'eſdites additions y » a pluſieurs erreurs adjointes aux pre» mieres, qui ſe liſent aux jeunes gens » étudians en Grammaire en cette » Univerſité de Paris & ailleurs, dont » pluſieurs gens de bien avertis, conſi» dérant que la lecture dudit Livre eſt » fort pernicieuſe auxdits enfans, » pourtant que l'Auteur, quelconque » il ſoit, les induit, & tous ceux qui » le liſent, ſous ombre de beau lan» gage, à perverſe doctrine, telle » qu'eſt celle de Luther ; c'eſt à ſa» voir, à contemner les Conſtitu« tions & Commandemens de l'Egliſe « touchant les jeûnes & abſtinences, » à peu priſer le commandement de » Confeſſion, & de prier & requérir » la Benoîte Vierge Marie & les » Saints, les vœux & honnêtes céré» monies de Religion, & autres ſem-

» blables obſervances de l'Egliſe, leſquelles choſes ont été puis n'agueres
» remontrées à ladite Faculté, & re-
» quis qu'elle voulût faire viſiter &
» examiner ledit Livre par ſes Dé-
» putés; ce qui a été fait : & après le
» rapport deſdits Députés, vû & con-
» ſideré les erreurs contenues audit Li-
» vre augmenté & ici attaché, avec
» leſdites erreurs extraites d'icelui,
» auroit condamné ledit Livre, comme
» il appert par la concluſion de ladite
» Faculté pareillement ici attachée :
» Ce conſidéré; & même qu'il n'eſt
» rien plus mauvais ne dommageable à
» la choſe publique, que bailler à jeu-
» nes gens telles doctrines, jouxte ce
» que dit S. Paul, *Corrumpunt bonos*
» *mores colloquia prava*, Vous plaiſe
» pourvoir & ordonner audit affaire,
» enſorte que la doctrine dudit Livre
» ſoit extirpée de ce Royaume; & vous
» ferez bien, &c. »

On ne ſçait pas ce que le Parlement fit en conſéquence de cette Requête; mais il eſt conſtant que le Roi François I. ne fut pas content de la vivacité avec laquelle la Faculté agit dans cette occaſion. C'eſt ce qui paroît évidemment par la Lettre (*a*) que ce Prince écrivit d'Amboiſe au Par-

(*a*) Cheviller, par. 2. c. 5.

lement le 9 Avril 1526. elle étoit ainſi conçûe : » Et parce que Nous ſommes
» dûement acertenés, qu'indifféremment
» ladite Faculté & leurs ſuppôts
» écrivent contre un chacun, en dénigrant
» leur honneur, état & renommée,
» comme ont fait contre Eraſme,
» & pourroient s'efforcer à faire
» le ſemblable contre autres, Nous
» vous commandons que mandiez incontinent
» ceux de ladite Faculté,
» qu'ils n'ayent en général ni en particulier
» à écrire ni compoſer & imprimer
» choſes, qu'elles n'ayent premiérement
» été vûes & approuvées
» par vous ou vos Commis, & en
» pleine Cour déliberées. »

La Sorbonne, après avoir condamné les Colloques, ſe propoſa (a) de faire approuver ſa cenſure par le corps de l'Univerſité, & d'empêcher par-là que les Colloques ne fuſſent lûs dans les Claſſes. Dans une aſſemblée, Beda expoſa ce qui avoit été fait en Sorbonne : les Facultés de Droit & de Médecine donnerent leur approbation à ce qui avoit été décidé par la Faculté de Théologie ; mais les Arts furent diviſés : la Nation Françoiſe condamna les Colloques ; la Nation Allemande fut d'avis qu'on ne les enſeignât plus :

(a) Du Boulai, t. 6. p. 210.

l'avis de la Picardie & de la Normandie étoit qu'on envoyât à Eraſme une liſte des erreurs qu'on lui attribuoit, & qu'on l'engageât à les condamner lui-même ; ce qui auroit été plus conforme à la charité Chrétienne, & auroit produit de meilleurs effets, qu'une condamnation que la haine & la brigue pouvoient avoir procurée.

Enfin l'an 1528. (*a*) vers la fin du mois de Juillet, il y eut un Réglement fait par l'Univerſité aux Mathurins, pour défendre de lire les Colloques dans les Claſſes. En conſéquence le Recteur fit un Décret, qui fut affiché dans tous les carrefours de l'Univerſité. Eraſme fut fort piqué de ce qui ſe paſſa en cette occaſion ; il en parloit (*b*) comme d'une conjuration tramée par Beda. Il y a lieu de douter ſi ce Décret fut pleinement exécuté : car dans une Lettre datée du 17 Mai 1536. (*c*) après s'être plaint de deux Cordeliers, qui avoient eu le crédit d'empêcher qu'on ne lût ſes Colloques à Dole, il dit qu'il en eſt d'autant-plus ſurpris, que cet Ouvrage s'imprime & ſe vend à Paris. Il fut encore queſtion des Colloques en Sorbonne après la mort d'Eraſme : on les condamna en général (*d*) ; & le 27

(*a*) D'Argentré, t. 2. p. 52.

(*b*) *Epiſt.* 29. *L.* 19.

(*c*) *Epiſt.* 55. *L.* 27.

(*d*) D'Argentré, t. 2. p. 167.

Janvier 1542. la Faculté en cenſura quelques propoſitions. Il y a grande apparence, que le Concile de Sens de l'an 1528. (*a*) auquel préſidoit Antoine Duprat Archevêque de cette Ville, Chancelier de France & Cardinal, avoit en vûe Eraſme, lorſqu'il parle des héréſies que des hommes pervers gliſſent dans des Colloques familiers.

Les Colloques trouverent auſſi de la contradiction en Angleterre. Eraſme en porta ſes plaintes au Cardinal Wolſei, à qui il manda (*b*) : » J'ai appris que la vente des Colloques étoit défendue en Angleterre ; j'en ſuis d'autant-plus ſurpris, qu'on les vend librement à Louvain & à Paris, où il y a des ennemis déclarés des bonnes Lettres, qui par cette raiſon ne peuvent me ſouffrir. Que votre Grandeur commette quelqu'un pour examiner ce Livre. Si l'on trouve quelque choſe d'impie, je conſens qu'on l'efface ; mais ſi ce ne ſont que des minuties, il n'y a qu'à conſulter des gens de bien, & y faire les changemens qu'ils jugeront à propos, afin que la Jeuneſſe en puiſſe tirer quelque utilité. » Il écrivit (*c*) à l'Evêque de Lincoln conformément à ce

(a) *Rainaldus*, 1528 *n.* 82. D'Argentré, t. 3 p. 80.

(b) *Epiſt.* 33. *L.* 21.

(c) *Epiſt.* 42. *L.* 21.

qu'il mandoit au Cardinal Archevêque d'Yorc, qu'il étoit prêt à corriger dans ſes Colloques ce qu'on lui feroit voir y être réprehenſible.

Les Colloques furent traduits en Eſpagnol (*a*); mais ils eſſuyerent des critiques très-ameres en Eſpagne. Il y a même apparence qu'ils furent condamnés au feu après la mort d'Eraſme: car voici ce qu'on lit (*b*) dans une Lettre de Clenard du 4 Décembre 1540. » Le Marquis de Grenade vient » de m'écrire que les Colloques d'Eraſ» me étoient deſtinés au feu.» A Rome, lorſque le Pape Paul III. voulut faire une réformation dans l'Egliſe (*c*), il nomma des Cardinaux & des Prélats, pour lui donner les avis qu'ils croyoient les plus convenables. Ils opinerent à bannir des Ecoles les Colloques d'Eraſme, comme capables de faire de mauvaiſes impreſſions contre la bonne doctrine dans l'eſprit des jeunes gens. Melancton que ſes engagemens avec Luther avoient indiſpoſé contre tout ce qui venoit de Rome, en parle en ces termes dans une Lettre à Camérarius (*d*). » Il vient de paroître une » ridicule délibération des Cardinaux » touchant les abus à corriger: on y » défend de faire lire dans les Claſſes

(*a*) *Epiſt.* 338. *Append.*

(*b*) Bib. choiſie de Colomiez, p. 466.

(*c*) Sleidan, L. 3.

(*d*) *Epiſt.* 205. *L.* 4.

» les Colloques d'Eraſme ; & l'on a
» employé pour cette fameuſe délibé-
» ration des Héros tels que Sadolet &
» Aléandre. Que peut-on eſpérer
» après ceci ? »

Enfin les Colloques furent condamnés par l'Inquiſition, & mis dans la premiere claſſe des Livres défendus. Il eſt certain que cet Ouvrage devoit naturellement exciter de grands murmures. Les partiſans les plus zélés d'Eraſme (a) ne peuvent diſconvenir, qu'il ne ſoit rempli d'indiſcrétion, & qu'il ne s'y trouve des propoſitions hazardées. Il avoit d'autant plus de tort, qu'il écrivoit dans un tems orageux, où il devoit apporter plus d'attention que perſonne, à cauſe du grand nombre de ſes ennemis qui examinoient tout ce qui venoit de lui avec la plus grande rigueur. Mais tel étoit ſon caractere, que lorſqu'un bon mot ſe préſentoit ſur quelque matiere que ce fût, il ne pouvoit pas s'y refuſer. Il en eſt convenu lui-même (b).
» J'a-
» voue, diſoit-il, que par la diſpoſi-
» tion de mon eſprit, je ſuis trop
» porté à la plaiſanterie, non-ſeule-
» ment dans mes diſcours familiers,
» mais auſſi en écrivant. » C'eſt ſurtout dans ſes Colloques que ſe fait

(a) M. Adam. Vie d'Heerbrand. Foppens. Poſſevin. Baillet, t. 2. part. 2. p. 128. Jugement des Savans.

(b) *Adversùs calumnioſiſſimam Epiſt. Lutheri.*

ſentir ſon goût pour la raillerie ; en voici un exemple. » Il y en a, dit-» il, qui ont recouvré la ſanté, en ſe » revêtant d'un habit de Jacobin ou » de Cordelier (*a*) : la même choſe » leur feroit peut-être arrivée, s'ils ſe » fuſſent couverts du manteau de quel-» que coquin (*b*). » Quel ſcandale une propoſition de cette nature ne devoit-elle pas cauſer chez les Moines, dans un tems où il étoit très-à la mode de ſe revêtir par eſprit de piété des habits de quelque Ordre Religieux ? Si cette dévotion étoit devenue une ſuperſtition, il étoit bon d'en reprendre les abus ; mais ce ne devoit pas être avec des termes, dont non-ſeulement les gens de bien, mais même les gens du monde ne ſe permettent jamais l'uſage.

Il ſcandaliſa auſſi beaucoup les Théologiens, lorſqu'il ne craignit pas d'avancer (*c*), que pluſieurs s'abſtenoient de la Théologie, parce qu'ils appréhendoient qu'elle ne les fît chanceler dans la Religion, lorſqu'ils voyoient que tout étoit réduit en queſtion. Il eſt vrai que la méthode des Scholaſtiques étoit de propoſer les objections, avant d'établir leurs Theſes ; mais ce n'étoit pas qu'ils révoquaſ-

(*a*) P. 11. éd. de 1719. *percontandiforma.*

(*b*) *Lenonis pallio.*

(*c*) P. 65. *Pietas puerilis.*

ſent en doute les propoſitions qu'ils examinoient : c'eſt que c'étoit un uſage reçu, ainſi qu'on peut s'en convaincre en ouvrant ſeulement la ſomme de Saint Thomas. Dans les Dialogues qui ont pour titre, le Repas profane, & le Repas Religieux, Eraſme s'exprime ſi témérairement ſur la Loi du maigre, ſur le jeûne & ſur l'obſervation des Fêtes, qu'il avoue qu'il en avoit eu de la confuſion. Vivès qui l'aimoit beaucoup, lui écrivit (*a*) pour lui avouer, que pluſieurs perſonnes lui avoient demandé à quoi bon traiter ces matieres dans un Ouvrage fait pour des enfans ; qu'il n'avoit rien de ſatisfaiſant à leur répondre, parce qu'il penſoit comme eux ; que comme il ne doutoit cependant pas qu'il n'eût eu de bonnes raiſons, il le prioit de les lui apprendre, afin d'être en état de répondre. Mais Eraſme lui-même a déclaré, qu'il n'étoit pas content de tout ce qu'il avoit écrit dans ces Dialogues ; que celui qui avoit pour titre le Repas Religieux, avoit été imprimé à ſon inſçu ; & qu'il n'avoit pas pû le ſupprimer. La Lettre qu'il fait écrire par la Vierge dans le Dialogue ſur les Pélerinages, eſt (*b*) une preuve que quelque-

(*a*) *Epiſt.* 16. après celles de Melancton.

(*b*) P. 411.

fois ſon jugement l'abandonnoit. Il ſuppoſe que la Mere de Jesus-Chriſt écrit à quelqu'un, pour le féliciter de ce que ſuivant la Doctrine de Luther, il cherche à perſuader fortement qu'il eſt inutile d'invoquer les Saints. Il eſt vrai qu'après cela il reprend des abus intolérables; mais croyoit-il y remédier, en employant comme autorité un nom auſſi odieux chez les Catholiques que celui de Luther? N'étoit-ce pas plutôt s'expoſer à partager la haine générale, qu'avoit pour lui l'Egliſe Romaine? Mais s'il n'eſt pas poſſible de juſtifier tout ce qu'Eraſme a hazardé dans cet Ouvrage, il eſt du moins certain que les critiques qui en furent faites, ſervirent à mettre ſa Catholicité en évidence, puiſqu'il déſavoua les erreurs qu'on lui attribuoit. Il fit des remarques ſur les cenſures que l'on avoit faites des Colloques: elles ſe réduiſirent à dire (a) 1°. que l'on a falſifié quelques-unes de ſes propoſitions; 2°. que l'on en a pris pluſieurs à contre-ſens; 3°. qu'on lui en attribue qui ſont tirées des Dialogues, où le principal perſonnage n'eſt pas celui qui eſt approuvé; 4°. qu'il n'a point prétendu attaquer les pratiques de la véritable dévotion, mais ſeule-

(a) Dupin, *Bibl. Eccleſ.* p. 180.

ment celles qui ſont ſuperſtitieuſes; 5°. qu'il a ſeulement blâmé les excès, & la trop grande confiance qu'on a dans ces choſes, qui eſt ſouvent cauſe qu'on néglige des devoirs eſſentiels de Religion.

Il eſt ſi conſtant que la cenſure de Sorbonne avoit quelquefois paſſé les bornes de la modération, que Nicolas Mercier, Sous-Principal de Navarre, dans la réviſion des Colloques faite dans le ſiécle dernier pour l'uſage de l'Univerſité de Paris, & approuvée par les plus ſavans Docteurs de Sorbonne, n'a pas jugé à propos de ſupprimer deux propoſitions qui avoient été traitées d'erronées dans la cenſure (*a*) : l'une regardoit Dieu le Pere, & l'autre le Saint-Eſprit. Il jugea apparemment que les Apologies d'Eraſme l'avoient ſuffiſamment juſtifié ; & perſonne ne ſe plaignit.

Outre les reproches que l'on fit à Eraſme d'avoir gliſſé de mauvais principes dans cet Ouvrage, capables d'altérer la foi des jeunes gens, Joſeph Scaliger prétendit (*b*) qu'il y avoit quelques fautes contre la pureté du ſtyle ; & Jules-Ceſar Scaliger ſon pere aſſura dans ſon ſecond diſcours contre Eraſme, qu'il s'étoit approprié un

(*a*) *Epiſt. N. Mercier Petro le Venier. Inquiſitio de fide*, p. 261. & 266. éd. de Mercier de 1748. V. Epit. d'Eraſme 14. L. 25. & de Colloqualitate, p. 783.

(*b*) *Scaligerana.*

Dialogue de Leonicus (a), qu'il avoit donné comme étant de lui ; mais c'eſt un ennemi ſi emporté & ſi déraiſonnable, qu'il ne mérite pas d'être crû lorſqu'il accuſe ſans donner de preuves.

Malgré le déchaînement des Théologiens & des Moines contre les Colloques, il n'y a peut-être point de Livre qui ait été auſſi recherché. Il fut traduit en pluſieurs Langues. Nous avons déja vû qu'ils avoient été traduits en Eſpagnol. Petro Lauro de Modene les mit en Italien (b); & ſa traduction eſt eſtimée. Il n'en eſt pas de même de celles que nous avons en François. Il y en a une ancienne de Chapuzeau, dont Colomiez porte un jugement peu favorable. Quant à celle de Gueudeville, on voit bien qu'il a eu envie de réjouir le Lecteur; mais ſes bouffonneries ſont ſi mal tournées, que ſi ceux qui liſent ſa traduction ont envie de rire, c'eſt certainemeut aux dépens du Traducteur. Perſonne n'a mieux jugé des Colloques que le ſavant Critique Daniel Heinſius, lorſqu'il a dit (c), qu'Eraſme ne s'étoit peint nulle-part ſi bien que dans cet agréable Ouvrage; qu'il y donnoit des préceptes d'une façon qui devoit plaire; que les plaiſanteries & les choſes ſé-

(a) *De Talario ludo.*

(b) Bib. choiſie de Colomiez, p. 466.

(c) *Eraſmi Oper.* t. 1. p. 883. & p. 753. éd. de 1719.

rieuſes qu'on y trouvoit, étoient d'autant plus utiles, qu'elles avoient rapport à ce qui ſe paſſoit dans la vie ordinaire ; & que tandis qu'il inſtruiſoit, il apprenoit à parler.

Dans le ſiécle dernier Nicolas Mercier, Sous-Principal du College de Navarre, ne craignit point de mettre les Colloques d'Eraſme entre les mains des Ecoliers de l'Univerſité de Paris ; & il en parle dans ſa Préface comme de l'Ouvrage le plus utile qu'il y ait pour la jeuneſſe, puiſqu'il étoit agréable & utile, qu'il inſtruiſoit en divertiſſant ; & que le ſtyle en étoit très-pur. Il eſt vrai qu'il a retranché pluſieurs choſes qui avoient été cenſurées avec raiſon ; & en cela il n'a fait que ſuivre les intentions d'Eraſme, dont un Sécretaire nommé Cannius avoit retouché les Colloques. Cette réviſion n'eſt pas venue juſqu'à nous. (a)

Avant de quitter ce qui regarde les Colloques, nous parlerons d'un autre grand chagrin qu'ils occaſionnerent à Eraſme. Un Dominicain Saxon, nommé Lambertus Campeſter, s'aviſa de prendre le nom d'Eraſme, & de donner une Edition des Colloques, dans laquelle il retrancha tout ce qui avoit déplu à ſes Confreres, c'eſt-à-dire,

(a) Foppens, *Bib. Belgica.*

ce qui avoit rapport aux Moines, aux vœux, aux pélerinages, aux indulgences. Il ne ſe contenta point de cela: il ajouta une Préface dans laquelle il convenoit en fort mauvais Latin, que dans les premieres Editions des Colloques il y avoit pluſieurs choſes conformes à la Doctrine de Luther; mais qu'il ſe rétractoit; que ſon âge avancé & la piété l'y engageoient; que tant qu'il vivroit, il corrigeroit ſes Ecrits, afin d'épargner à ſes Manes les douleurs de l'Enfer.

La hardieſſe de ce Moine mit Eraſme dans une étrange colere: il ſe plaignit amérement de cette impoſture dans un Ecrit qu'il rendit public (1); il releva les ignorances & les abſurdités dont ces additions étoient remplies. Après avoir lû cette plainte, on ne peut douter que cette Edition altérée de Lambertus Campeſter n'ait été vendue publiquement, puiſqu'Eraſme l'a vûe & en nomme l'Imprimeur (*a*). Cependant les Auteurs de la Bibliotheque des Jacobins (*b*)

(*a*) *Epiſt. 86. L. 19.*

(*b*) Bib. des Jacobins, t. 2. p. 53.

---

(1) *De ſycophantiis & impoſturis cujuſdam Dominicani, qui in Galliâ Colloquia Eraſmi à ſe ridiculè interpolata edi curaverat.* A la fin des Colloques.

n'ont pas craint de s'avancer juſqu'à dire, qu'il y avoit toute apparence qu'Eraſme avoit ajouté foi à de faux bruits, & que Lambertus Campeſter n'avoit jamais donné une Edition des Colloques d'Eraſme, puiſqu'ils n'avoient pû trouver, ni cette Edition, ni perſonne qui l'eût vûe.

Lambertus Campeſter finit ſes jours d'une (*a*) maniere peu édifiante. Après avoir ainſi mutilé les Colloques d'Eraſme, il alla à Lyon, où s'étant vanté d'être le meilleur ami d'Eraſme, il trouva un homme qui le croyant ſur ſa parole, lui fit beaucoup de politeſſes. La reconnoiſſance qu'il en eut fut de lui voler trois-cens écus : on courut après lui ; & on l'attrappa lorſqu'il mangeoit cet argent avec des Filles. Il s'échappa, & il ſe réfugia à Zorſt, Ville du Duché de Juliers, où ayant apoſtaſié, il fut fait Miniſtre de l'Evangile. Il devint auſſi furieux contre les Catholiques, qu'il avoit été zélé dans ſa

(*a*) *Epiſt.* 59. L 30. *Epiſt.* 32. L. 21.

---

(1) Voici comme il parloit d'Eraſme en apoſtrophant Luther : *Id quod, ſi meminiſti, dudum Eraſmus noſter, & excelſè, & ſalutariter monuit ; cujus exemplo & monito magno tuo bono utinam paruiſſes !* Bib. des Jacobins, t. 1. p. 53.

premiere Religion : car il avoit écrit contre Luther, & il avoit même cité Eraſme avec honneur. Son caractere ſéditieux ayant déplu au Duc de Juliers, il manda aux Habitans de Zorſt qu'ils lui feroient plaiſir de le chaſſer de chez eux ; mais comme il n'y avoit pas beaucoup de ſubordination dans ces tems de troubles, ils firent réponſe au Duc qu'ils ne pouvoient pas ſe paſſer de leur Miniſtre. Les Auteurs de la Bibliotheque des Jacobins ont crû, que l'amour de leur Ordre devoit les diſpenſer de ſuivre les régles de l'Hiſtoire ; ils ſe ſont bien gardés de parler de l'apoſtaſie de Lambertus Campeſter, en faiſant l'abrégé de ſa vie.

Eraſme finit l'an 1524. par un petit préſent qu'il (1) fit à Marguerite Morus, fille du Chancelier, & femme de Guillaume Roper ; c'étoit un Commentaire ſur deux Hymnes de Prudence : l'Epître Dédicatoire eſt datée de la Fête de Noël de l'an 1524. Dolet traite avec mépris ces Commentaires (a) ; mais Eraſme lui-même n'en avoit pas une grande idée. Il

(a) *Pueriles in Prudentium Commentatorios, Dialogus*, p. 18.

---

(1) *Commentarius in duos Hymnos Prudentii, de Natali & Epiphaniâ Pueri Jeſu.*

y a de l'injuſtice à blâmer un Savant, parce que tous ſes Ouvrages ne ſont pas de la plus grande importance. Il n'y a point d'homme de Lettres, qui ne ſe ſoit ſouvent délaſſé de ſes grandes entrepriſes par quelque petit Ouvrage. Celui-ci fut l'effet de la complaiſance qu'il croyoit devoir avoir pour la fille d'un de ſes meilleurs amis.

Il commença l'an 1525. par un Sermon ſur le quatrieme Pſeaume (1), qu'il adreſſa à l'Evêque de Lincoln le 5 Janvier (*a*). Il y avoit déja pluſieurs années que ce Prélat étant à Calais avec Eraſme, l'avoit voulu engager à faire un Commentaire ſur les Pſeaumes, & depuis il lui en avoit écrit pluſieurs fois. Quelques Savans, & des Princes auſſi ſe joignirent à l'Evêque de Lincoln, pour obtenir la même choſe d'Eraſme: il s'en défendit par des raiſons qui lui paroiſſoient ſans replique; mais ceux qui lui faiſoient ces inſtances n'en ayant pas été ſatisfaits, Eraſme s'imagina qu'il les contenteroit, s'il expliquoit quelques Pſeaumes, ce qu'il entreprit dès que ſes autres études le

(*a*) *Epiſt.* 32. *L.* 29.

---

(1) *Concio in Pſalmum* 4. *Cùm invocarem*, &c.

lui permirent. Il promit à l'Evêque de Lincoln de continuer à travailler ſur les Pſeaumes, s'il étoit content du Commentaire de celui-ci : il le rapporte tout entier à Jeſus Chriſt.

Le 8 Fevrier 1525. Eraſme dédia Pline (a) le Naturaliſte à Staniſlas Thurzon Evêque d'Olmutz. Il décide que l'Hiſtoire naturelle de Pline n'eſt pas un Livre, mais un tréſor qui renferme tout ce qui mérite d'être connu ; il aſſure que de tous ceux qui ont travaillé ſur Pline, perſonne ne l'a fait plus heureuſement qu'Hermolaus Barbarus, qui a fait plus de reſtitutions que tous les autres. Budée, Beraud, Jean Céſaire ont auſſi employé utilement leur tems à corriger le texte de ce grand Auteur, qui étoit en fort mauvais état, par la négligence des Copiſtes & des Imprimeurs. Eraſme fit pluſieurs corrections par le ſecours d'un très-ancien manuſcrit. Le Pere Hardouin n'a pas crû devoir mettre Eraſme au rang de ceux qui ont rendu ſervice aux Lettres, en travaillant ſur Pline : il n'en dit pas un mot dans ſa Préface, dans laquelle il ne traite pas trop bien Hermolaus Barbarus, qu'il ſuppoſe avoir été nommé au Cardinalat, quoique Ughellus qui a dû mieux ſavoir

(a) Epiſt. 34. L. 28.

ſavoir le détail de la vie de ce Noble & Savant Vénitien, n'en diſe pas un mot.

Le douzieme jour du mois de Mai de l'an 1525. Eraſme dédia (*a*) à Thibaud Bietrice Curé de Porentru la Liturgie de Nôtre-Dame de Laurette (1). Il y ajouta un Sermon en l'honneur de la Vierge, dans lequel il fait voir comment on doit l'imiter.

(*a*) *Epiſt.* 64. L. 19.

Cette Liturgie fut approuvée par Antoine de Vergi, Archevêque de Beſançon ; ſon Mandement eſt du 20 Avril 1524. on la lui avoit fait voir ſans doute manuſcrite. Ce Prélat y parle d'Eraſme, comme d'un Savant qui rend de grands ſervices aux Belles-Lettres & à la Religion.

Le 16 Mai 1525. Eraſme fit l'Epître Dédicatoire du Livre de Cœlius (*b*) touchant le libre arbitre ; & il l'envoya à Florien Motin.

(*b*) *Epiſt.* 25. L. 28.

Le plus conſidérable Ouvrage qu'il ait fait l'an 1525. eſt ſon Traité de la Langue (2) : il eſt dédié à Chriſtophe Schudlovietzci, Palatin & Caſtelan de Cracovie, & Chancelier de Pologne ; l'Epître Dédicatoire eſt du

---

(1) *Liturgia Virginis Lauretanæ.*

(2) *Lingua, ſive de Linguæ uſu & abuſu.*

14 Août. Il la finit modeſtement (a); en remarquant que le ſujet qu'il a entrepris eſt fort étendu, & qu'il appréhende qu'ayant voulu mêler le prophane avec le ſacré, il n'y ait de la confuſion dans ſon Ouvrage, d'autant plus qu'il n'avoit pas eu le tems d'y mettre la derniere main.

Ce Livre eſt une Déclamation contre ceux qui font un mauvais uſage de la Langue; il finit par d'excellens conſeils.

Le Chancelier de Pologne témoigna à Eraſme la ſatisfaction qu'il avoit de cet Ouvrage, par le préſent d'une cueillere & d'une fourchette d'or (b).

Ce Livre eut un grand ſuccès; en un an Froben en fit trois éditions. La premiere étoit pleine de fautes d'impreſſion; & Eraſme nous a appris lui-même (c) que quand il fut queſtion de le réimprimer, il fut fort embarraſſé, parce qu'il eut beaucoup de peine à déchifrer ſa copie.

Il y a beaucoup de liberté dans cet Ouvrage; il fut mis à l'Index (d) dans la ſuite des tems. Jules Scaliger en a parlé avec le plus grand mépris : il ne le traite pas moins (e) que de déteſtable Commentaire, à qui Eraſme a donné le nom de Langue. Mais ſa

(a) *Epiſt.* 62. *L.* 29.

(b) *Epiſt.* 63. *L.* 22.

(c) V. Baile.

(d) Poſſevin.

(e) *Epiſt.* 13. à Arnold Ferren.

haine pour l'Auteur a fait dégénerer la critique en chicanne à un tel point, que le ſavant & judicieux Gerard Voſſius a crû devoir prendre le parti d'Eraſme contre Scaliger, dans ſon grand Traité de l'Idolâtrie (*a*). Eraſme étoit ſi mécontent de l'injuſtice de ſes Cenſeurs, que quelquefois l'envie de ne plus écrire le prenoit (*b*). Cette réſolution ne duroit pas long-tems (*c*).

Il y avoit déja pluſieurs années, que Milord Monjoie (*d*) qui étoit Grand Maître de la Maiſon de la Reine d'Angleterre, avoit prié Eraſme ſon intime ami de faire un Ouvrage ſur le mariage. Il y avoit conſenti; mais ſa ſanté, & des occupations littéraires très-preſſées, l'avoient empêché de le finir auſſitôt qu'il l'auroit ſouhaité. Il s'y remit le plutôt qu'il lui fut poſſible; & il le dédia à la Reine d'Angleterre le 15 Juillet 1526. Il parle dans cette Epître Dédicatoire (*e*) du mariage de cette Princeſſe comme étant très-fortuné; & il aſſure que c'eſt ſans flatterie. Il avoit déja dit quelques années auparavant (*f*), que le mariage du Roi & de la Reine d'Angleterre étoit un modele de chaſteté & d'union.

Les malheurs de la Reine Cathe-

(a) L. 4. ch. 13.

(b) *Epiſt.* 756.

(c) *Epiſt.* 890.

(d) *Epiſt.* 800.

(e) *Epiſt.* 41. *L.* 25.

(f) *Epiſt.* 12. *L.* 6.

rine d'Arragon ſuivirent de près la publication du Livre qu'Eraſme lui dédia : car la grande affaire du divorce commença l'an 1527. & l'Hiſtoire d'Angleterre nous apprend (*a*) que dès l'an 1526. le Roi avoit pris le parti de répudier la Reine.

(*a*) Rapin Thoiras, *t.* 5. *p.* 242.

Le Livre d'Eraſme a pour titre l'Inſtitution du Mariage Chrétien (1). Il eſt diviſé en trois parties : dans la premiére, l'Auteur expoſe ce qu'il faut faire pour entrer heureuſement dans la ſociété conjugale ; il parle dans la ſeconde des moyens d'être heureux dans le mariage ; & dans la troiſiéme il traite de l'Education des enfans.

Le mariage eſt, ſelon lui, l'union légitime & perpétuelle d'un homme & d'une femme, qui ont deſſein d'avoir des enfans ; moyennant quoi ils s'engagent à vivre enſemble, & à partager leurs fortunes.

De cette définition Eraſme conclud, que quoique l'Egliſe tolére les unions entre une femme avancée en âge & un vieillard, & entre ceux dont la ſtérilité eſt conſtatée, ce ne ſont pas cependant de vrais mariages : il prétend que quoique la virginité éleve juſqu'à

---

(1) *Chriſtiani matrimonii Inſtitutio.*

Digitized by Google

la dignité Angélique, il y a cependant quelque choſe dans le mariage au deſſus de cette vertu, puiſque c'eſt un Sacrement.

Il traite enſuite du ſentiment des anciens Théologiens. Il aſſure qu'ils ne regardoient pas le mariage comme un véritable Sacrement, & qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût une grace particuliére qui fût attachée à l'union conjugale; mais qu'ils avoient été abandonnés par les Modernes, qui étoient tous convenus que ceux qui ſe marioient avec les diſpoſitions requiſes, recevoient une grace particuliere, ainſi que ceux qui participoient aux autres Sacremens.

M. Boileau, Docteur de Sorbonne, a penſé à peu-près de même qu'Eraſme, dans ſon Traité des empêchemens du mariage, dont le troiſiéme chapitre a pour objet de prouver, *que pluſieurs Docteurs Scholaſtiques n'ont point crû que le mariage fût un Sacrement comme les autres, quoiqu'ils le cruſſent véritable, & que l'Egliſe n'a point condamné leurs ſentimens.*

Eraſme examine après cela, pourquoi le mariage a plutôt été appellé *matrimonium* que *patrimonium*: il croit que c'eſt parce que la naiſſance des enfans, leur nourriture, leur éducation pendant leur grande jeuneſſe, regardent principalement la mere.

Dès qu'il a été généralement convenu que le mariage étoit un Sacrement, les Evêques ſe ſont attribué la connoiſſance particuliere de toutes les queſtions qui avoient rapport à cette matiére; ils ont ſoutenu qu'elles leur appartenoient. Le Droit Canon a réglé ce qui concernoit les mariages, & a même réformé à ce ſujet les Loix civiles.

La doctrine des Papes, à laquelle celle des Théologiens d'un très-grand nom eſt conforme (*a*), eſt que le conſentement des Parties déclaré en préſence l'un de l'autre, fait l'eſſence du mariage. Mais comme ce ſont les hommes qui ont fait cette déciſion, ils ſont les maîtres d'y faire des changemens. Eraſme traite enſuite des empêchemens d'une maniere ſavante & ſenſée. Il n'approuvoit point les mariages clandeſtins : il auroit voulu que les mariages des enfans de famille faits ſecretement ſans le conſentement de leurs parens, fuſſent regardés comme nuls; ce qui eſt conforme aux uſages du Royaume de France. Il auroit ſouhaité que l'Egliſe ordonnât, que les

(*a*) M. Boileau le prouve, ch. 5.

mariages ne fuſſent valides, qu'après que les Parties auroient été ſe préſenter devant le Magiſtrat accompagnées de témoins, pour déclarer qu'elles vouloient ſe marier.

Il s'étend beaucoup ſur l'attention néceſſaire pour faire un choix auſſi intéreſſant pour toute la ſuite de la vie, que celui d'une femme. Il donne enſuite d'excellens conſeils pour vivre heureuſement dans le mariage. Il blâme les indécences qui ſe commettent dans les fêtes qui accompagnent la célébration des nôces, de même que les dépenſes exceſſives qui ſe font dans ces tems-là, & qui conſomment quelquefois en un jour les revenus de pluſieurs années. Il finit, en traitant de l'éducation des enfans, qu'il commence dès le plus bas âge.

Cet Ouvrage eſt rempli de choſes excellentes. Il ſeroit à déſirer qu'il trouvât un Traducteur habile, qui en relevant les endroits qui ont juſtement mérité la critique, & qui l'ont fait mettre à l'Index (*a*), mît tout le monde en état de profiter d'un Livre, qui renferme tant de réflexions utiles pour l'uſage général de la vie.

La Reine d'Angleterre en fut très-contente; elle lui fit un préſent (*b*).

(*a*) Poſſevin

(*b*) *Epiſt.* 20. & 39. *L.* 26.

Cependant Eraſme y avance une propoſition, qui dans la ſuite du tems aura dû donner lieu à des réflexions déſagréables ; il y ſoutient que lorſqu'il peut y avoir divorce, il n'y a jamais eu de vrai mariage. Les ennemis d'Eraſme donnerent d'étranges preuves de leur ignorance, dans les déclamations qu'ils firent contre ce Livre (1). Louis Berquin le traduiſit ; mais ſon attachement aux nouvelles opinions l'engagea à défigurer (a) un Ouvrage, qui ne contenoit déja que trop de propoſitions hardies.

(a) Bib. choiſie, t. 1. p. 150.

La Veuve Chrétienne (2) fut compoſée quelque tems après l'Inſtitution du mariage. Jean Henkelius, Prédicateur de Marie Reine de Hongrie, ſœur de Charles V. & de Ferdinand, & veuve de Louis Roi de Hongrie, qui venoit de ſe noyer après la perte de la Bataille de Mohats contre le

---

(1) En Eſpagne, un Dominicain crut voir un très-grand blaſphême dans cette propoſition d'Eraſme, où il ſe plaint qu'on éleve à l'Epiſcopat des gens débauchés. Il avoit dit : *Sed tanquàm purus putus recipitur ad quatuor aut quinque Epiſcopas.* Il s'étoit imaginé que *putus* déſignoit *Scortum maſculum*, & *Epiſcopa* une concubine. *Epiſt.* 84. *L.* 20.

(2) *Vidua Chriſtiana.*

Grand-Seigneur Soliman, engagea Eraſme à faire cet Ouvrage, & à le dédier à la Reine de Hongrie. Il en fait un très-grand éloge ; il prouve par ſon exemple, qu'il eſt poſſible de mener une vie Chrétienne dans les Cours. Il eſt parlé dans ce Livre de toutes les Veuves célébres par leur piété, dont l'Ecriture fait mention.

Claude Deſpenſe, fameux Docteur de Sorbonne, eſtimoit tant cet Ecrit (*a*) qu'il en a fait un Abregé, pour ſervir de concluſion à ce qu'il avoit écrit ſur les Veuves.

(*a*) Dupin.

La Reine Marie fut très-ſatisfaite (*b*) de l'Ouvrage d'Eraſme ; elle n'y trouva à reprendre que les louanges qu'il lui avoit données. Elle lui écrivit (*c*) pour le remercier ; & nous avons encore la réponſe que lui fit Eraſme. Il ne paroiſſoit pas extrêmement content de ce travail. (1) Un Correc-

(*b*) *Epiſt.* 31. *L.* 19.

(*c*) *Epiſt.* 20. *&* 45. *L.* 26.

---

(1) Un Correcteur d'Imprimerie mécontent de ce qu'Eraſme ne lui avoit pas fait de préſent, ſubſtitua dans cette Phraſe dans laquelle il eſt queſtion de la Reine de Hongrie, *mente illâ uſam eam ſemper fuiſſe, quæ talem fœminam deceret*, *mentulâ*, au lieu de *mente illâ*. Il y eut mille Exemplaires de diſtribués avant qu'on y mît un carton. *Epiſt.* 1276. *Epiſt.* 68. *L.* 30.

teur d'Imprimerie lüi joua un tour ſanglant (*a*), lorſque cet Ouvrage s'imprimoit.

(*a*) *Epiſt.* 24. *L.* 19.

Epiſt. 104. L. 20.

La maniere de prier Dieu (1) ſuit ces deux Ouvrages dans la collection des Livres d'Eraſme ; elle eſt dédiée à Hierolas de Laſco, Palatin de Siradie en Lithuanie. Eraſme y prouve la néceſſité de la priére ; il rapporte tout ce que l'Ecriture dit à ce ſujet. Il recommande à ceux qui prient Dieu, de faire principalement attention à deux choſes : 1°. à celui à qui ils adreſſent leurs priéres ; 2°. à eux-mêmes. Il veut que toutes nos priéres n'ayent pour but que la vie éternelle. Il examine quelle doit être la formulle des priéres ; il croit qu'elles ſont d'autant plus parfaites, qu'elles ſont plus conformes aux expreſſions de l'Ecriture, & aux Collectes uſitées dans l'Egliſe. Les priéres doivent ſe faire au nom de Jeſus-Chriſt, Nôtre-Sauveur & Nôtre Médiateur.

Eraſme ſouhaitoit que les priéres publiques ne fuſſent pas trop longues. Il n'approuvoit pas les Princes, qui paſſoient une partie de leur tems à réciter le Breviaire ; il auroit mieux aimé que s'ils n'ont point d'affaires preſſées, ils lûſſent l'Ecriture ſainte, & principalement les Proverbes de Salomon, ou les Livres des Payens qui peuvent les inſtruire de leurs devoirs, tels que ſont les Politiques & les Œconomiques d'Ariſtote, ſa Morale, les Offices de Ciceron, les Loix & la République de Platon, Iſocrate & la Cyropédie de Xenophon. Il prétend qu'un Prince prie Dieu, lorſqu'il remplit bien les devoirs de la Royauté.

---

(1) *Modus orandi Deum.*

Le 27 Août 1526. Eraſme dédia (*a*) ſon Edition de S. Irénée (1) à Bernard de Cles Evêque de Trente, qui quelques années après fut promu au Cardinalat (*b*). C'étoit un des protecteurs des plus zélés d'Eraſme : il déſiroit ardemment de le poſſéder chez lui. La publication des Ouvrages d'un Pere ſi ancien & ſi reſpectable devoit

(*a*) *Epiſt.* 5. *L.* 28.

(*b*) Ughellus, t. 5. p. 643. *Epiſt.* 36. *L.* 20.

---

(1) *Opus eruditiſſimum Divi Irenæi, Epiſcopi Lugdunenſis, in quinque Libros digeſtum, in quibus mirè retegit & confutat veterum Hæreſeon impias ac portentoſas opiniones, ex vetuſtiſſimorum Codicum collotione, quantùm licuit, emendatum, operâ Deſiderii Eraſmi Roterodami; ac nunc primùm in lucem editum operâ Joannis Frobenii : additus eſt Index rerum ſcitu dignarum. Apud inclitam Bazileam.* 1526. *cum gratiâ & privilegio Cæſareo.*

être d'autant plus agréable au Public, que juſqu'alors il en avoit été privé. Eraſme croyoit que S. Irenée a écrit en Latin; mais en cela il a été abandonné de tous les Critiques (*a*) : lui-même héſita depuis ſur cette queſtion.

Quoique cette Edition ait été promptement enlevée (*b*), & qu'une ſeconde l'ait bientôt ſuivie, cependant elle eſt très-imparfaite. Le judicieux & ſavant Pere Maſſuet en parle ainſi dans la Préface de ſa belle Edition de S. Irenée : » (*c*) Quoiqu'on ait beaucoup d'obligation à Eraſme, qui » d'ailleurs a ſi bien mérité des Lettres, d'avoir le premier publié les » Livres de S. Irenée, il eſt fâcheux » que privé des meilleurs manuſcrits, » il n'ait pas pû mieux faire. Son Edition eſt ſi pleine de fautes, de lacunes, de périodes inutiles, que ſouvent l'on cherche Irenée dans Irenée, ſans pouvoir découvrir ce qu'il » penſe. » Eraſme ſe trouva l'an 1526. dans la néceſſité de juſtifier ſa doctrine ſur l'article de l'Euchariſtie. Œcolampade & Pellican s'étoient ouvertement déclarés contre la Réalité; leur liaiſon avec Eraſme avoit fait ſoupçonner, qu'ils étoient de même ſentiment. Il eſt certain qu'Eraſme avoit

(*a*) Papeblount. Cave. Tillemont. Maſſuet.

(*b*) *Epiſt. 6. L. 20.*

(*c*) Préface.

beaucoup d'eſtime pour Œcolampade : il en fit l'éloge en écrivant contre Stunica ; & dans ſa Lettre contre les Miniſtres de Strasbourg, il avoue qu'il aime ſon eſprit & ſa ſcience. Œcolampade de ſon côté avoit une grande vénération pour Eraſme ; il lui en avoit même donné des preuves très-indiſcrettes : car dans la Préface d'un Livre très-contraire à la Doctrine de l'Egliſe Romaine, il l'avoit cité, en l'applant *Notre grand Eraſme*; ce qui l'avoit ſi fort fâché (*a*) qu'il avoit écrit à Œcolampade, que ce qu'il pouvoit ſouhaiter de mieux dans l'état critique où étoient les affaires, c'étoit de n'être ni l'objet de ſes louanges, ni celui de ſes blâmes.

(*a*) *Epiſt.* 23. *L.* 18.

Conrad Pellican avoit été Cordelier ; & dans cet état il avoit ſi fort goûté la Paraphraſe d'Eraſme ſur l'Epître de S. Paul aux Romains, qu'il l'avoit fait lire publiquement dans le Couvent de Baſle (*b*) : en conſéquence les autres Ouvrages d'Eraſme avoient été lûs dans quelques Monaſteres de l'Ordre de Saint François. Pellican dans la ſuite des tems ayant embraſſé les nouvelles Opinions, ſortit de ſon Couvent, ſe fit publiquement Luthérien, & ſe maria.

(*b*) *Fabricii. Hiſt. B·b. t.* 6. *p.* 418.

Œcolampade attaqua dans ce tems-là la Préſence réelle avec beaucoup de doctrine, dit M. Boſſuet (*a*), *& une éloquence ſi douce, qu'il y avoit, ſelon Eraſme, dequoi ſéduire, s'il ſe pouvoit & que Dieu le permît, les Elûs-mêmes. Dieu les mettoit à cette épreuve.*

(*a*) Variations, L. 2. n. 25.

Le Senat de Baſle ayant chargé Eraſme (*b*) d'examiner le Livre d'Œcolampade, il déclara qu'il l'avoit trouvé ſavant, éloquent, bien fait : » J'ajouterois pieux, diſoit-il (*c*), s'il » peut y avoir de la piété dans ce qui » eſt contraire au ſentiment de l'Egli» ſe, dont on ne doit pas s'éloigner. »

(*b*) *Epiſt.* 58. L. 31.

(*c*) *Epiſt.* 10. L. 22. *Epiſt.* 44. L. 30. *Epiſt.* 60. L. 20.

Pellican avoit dit à Luther & répandu par tout, que les ſentimens d'Eraſme ſur l'Euchariſtie n'étoient pas conformes à ceux de l'Egliſe Romaine, & que s'il parloit différemment de ce qu'il penſoit, c'étoit par prudence.

Non-ſeulement ces diſcours s'étoient répandus publiquement ; mais il avoit paru un Livre (1) ſans nom d'Imprimeur, ni de la Ville où il avoit été imprimé, dans lequel on entreprenoit de prouver la conformité des ſentimens d'Eraſme avec ceux de Luther. On y voyoit à la fin le nom de *Ludovicus Leopoldus* ; mais il étoit incertain ſi c'étoit l'Auteur ou l'Imprimeur qui avoit voulu ſe nommer.

---

(1) *Doctiſſimi Eraſmi Roterodami ac Martini Lutheri opinio de Cænâ Domini Noſtri Jeſu-Chriſti, nuper edita, decimo-octavo die Aprilis.*

Dès qu'Eraſme eut vû ce libelle, il le réfuta (1). Il prétend (*a*) que jamais il n'a rien avancé dans ſes Ecrits, qui pût favoriſer le ſentiment de ceux qui ne croyoient pas la Préſence réelle ; & que tout ce qu'on a dit à ce ſujet contre lui, n'eſt qu'un tiſſu de calomnies. Il vient enſuite au Livre d'Œcolampade. » J'approuve, dit-il, trois » choſes dans ſon Ouvrage, la ſcien- » ce, le raiſonnement & l'art. Je ne » me repens point de l'avoir lû, parce » qu'il y a pluſieurs choſes dites avec » piété ſur l'uſage du Corps & du Sang » de Jeſus-Chriſt ; j'aurois même dé- » cidé volontiers que c'eſt un Ouvrage » pieux, ſi l'Auteur n'y ſoutenoit pas » un Dogme que l'Egliſe a condamné » comme impie. Eſt-ce penſer comme » Œcolampade, que de parler de ſon » Livre avec politeſſe ? » Cet Ouvrage eſt daté du mois de Juin 1526.

(*a*) *Epiſt.* 58. L. 31.

---

(1) *Deſiderii Eraſmi præſtigiarum libelli cujuſdam detectio.*

Il prétendit dans un autre Ouvrage (*a*) que le jugement qu'il avoit porté du Livre d'Œcolampade bien examiné, devoit être regardé comme une profeſſion de la Foi Catholique ; mais la politeſſe dont il avoit accompagné la réponſe faite au Sénat de Baſle, ne pouvoit que déplaire à ces Théologiens, qui regardent comme une impiété les moindres ménagemens pour l'erreur, & même pour ceux qui ont le malheur de ſe tromper. Il avoit écrit le 15 Mai 1526. à l'Aſſemblée de Bade (*b*), qui avoit été indiquée pour examiner la matiere de l'Euchariſtie, qu'il avoit eu grande envie de ſe trouver à Bade où il avoit été invité, & où le Sénat de Baſle auroit ſouhaité qu'il ſe rendît, ſi ſa mauvaiſe ſanté ne l'eût empêché d'entreprendre ce voyage. Il ſe plaint enſuite du Libelle, où l'on compare ſon ſentiment avec celui de Luther : il aſſure qu'il eſt difficile de décider s'il y a plus de folie que de malice. Il ſoutient que dans tous ſes Ouvrages il n'y a pas un paſſage, d'où l'on puiſſe conclure qu'il penſe différemment de l'Egliſe Catholique ſur l'article de l'Euchariſtie, & que jamais perſonne ne l'a entendu approuver les nouvelles Opinions. Il

(*a*) *Epiſt. ad Miniſt. Argent.*

(*b*) *Epiſt. 45. L. 19.*

prend Dieu à témoin, que jamais il n'a penſé autrement que l'Egliſe Catholique. Il crut devoir auſſi écrire à Pellican (*a*) pour lui porter ſes plaintes de ce qu'il avoit dit comme en ſecret à quelqu'un qui l'avoit répeté à Eraſme, qu'ils penſoient l'un & l'autre de même ſur l'article de l'Euchariſtie. Pellican avoit dit dans les commencemens, qu'il falloit convenir que le Corps de Jeſus-Chriſt étoit ſous les Eſpéces du pain & du vin; mais qu'il falloit s'en rapporter à Dieu ſur la maniere de cette préſence. Eraſme qui avoit de l'averſion pour les queſtions curieuſes de la Scholaſtique, avoit trouvé la propoſition de Pellican aſſez raiſonnable, pourvû que par-là on n'exclût pas la Préſence réelle; mais Pellican ne s'en étoit pas tenu à cette généralité: il avoit ſoutenu qu'il n'y avoit que du pain & du vin dans l'Euchariſtie, & qu'Eraſme le croyoit auſſi-bien que lui. Il lui déclare qu'il veut être regardé comme le plus méchant de tous les hommes, ſi jamais il a attaqué, ou en plaiſantant ou ſérieuſement, la Préſence réelle. Il prend J. Chriſt à témoin, que jamais le ſentiment contraire ne lui eſt venu dans l'eſprit: il prouve enſuite la verité du

(*a*) *Epiſt.* 95. *L.* 19.

Dogme crû dans l'Egliſe Catholique; & il déclare qu'il aimeroit mieux mourir que de s'en éloigner. Pellican menaça (*a*) Eraſme de la plume de Zwingle; mais il n'en fut pas fort effrayé: il lui répondit hardiment que dix Zwingles ne lui feroient pas peur. Il y eut une conférence (*b*) entre Eraſme & Pellican pour s'expliquer. Pellican ne voulut jamais convenir que la Subſtance du Corps de J. Chriſt fût dans l'Euchariſtie; mais il fut obligé d'avouer, que c'étoit la premiere fois qu'il l'avoit dit en préſence d'Eraſme, & que jamais Eraſme ne lui avoit rien dit, qui pût favoriſer le ſentiment contraire au Dogme de la Préſence réelle; que bien loin de-là, il avoit toujours parlé conformément à la Doctrine de l'Egliſe (*c*). Comme les diſcours de Pellican avoient fait beaucoup de bruit, Eraſme écrivit de tous côtés qu'on le calomnioit; il fit même imprimer une Lettre qui fut traduite en Allemand en forme d'Apologie, afin qu'elle fût répandue & lûe dans toute l'Allemagne. Il ménagea encore moins Carloſtad que Pellican; il appelloit ſes Livres très-inſenſés (*d*). Il n'en jugeoit que ſur le rapport qu'on lui en avoit fait: car il n'entendoit pas

(a) *Epiſt.* 96. *L.* 19.

(b) *Epiſt.* 26. *L.* 18.

(c) *Epiſt.* 797.

(d) *Inſulſiſſimos Libros. Epiſt. adverſ. Miniſt. Arg.*

la Langue Allemande dans laquelle ils étoient écrits. On ſçait que l'opinion de Carloſtad étoit que (*a*), par ces paroles, *Ceci eſt mon Corps*, J. Chriſt ſans aucun égard à ce qu'il donnoit, vouloit ſeulement ſe montrer lui-même aſſis à Table comme il étoit avec ſes Diſciples : » imagination ſi » ridicule, dit M. Boſſuet, qu'on a » peine à croire qu'elle ait pû entrer » dans l'eſprit d'un homme. » Eraſme avoit commencé (*b*) un Ouvrage pour réfuter Carloſtad ; mais il ne (*c*) l'acheva pas. Aureſte il n'étoit pas extrêmement profond dans cette matiere ; il en eſt convenu lui-même (*d*).

Eraſme fut fort occupé l'an 1527. de la traduction des Ouvrages des Peres Grecs. Il dédia (*e*) le 3 Mars de cette année à l'Evêque de Lincoln la Traduction de la Lettre de S. Athanaſe à Sérapion. Il traduiſit auſſi les Traités ſur la Virginité & ſur le Péché contre le Saint Eſprit. Il s'eſt imaginé que S. Athanaſe n'étoit point l'auteur de ce dernier Ouvrage ; en quoi il a été réfuté par le Pere de Montfaucon, qui le rend à S. Athanaſe, non-ſeulement parce que les Manuſcrits le lui donnent, mais auſſi parce que l'on y reconnoît le ſtyle & la

(*a*) Variat. L. 2. n. 7.

(*b*) *Epiſt.* 45. *L.* 19.

(*c*) *Epiſt.* 810.

(*d*) *Epiſt.* 827.

(*e*) *Epiſt.* 88. *L.* 29.

méthode de ce Saint. Il a ttavaillé ſur Origene (a) : il a traduit l'onziéme tome, & une partie du douziéme des Commentaires de cet ancien Auteur Eccléſiaſtique ſur S. Mathieu, c'eſt-à-dire, ce qu'il avoit écrit ſur le chapitre treiziéme, quatorziéme, quinziéme & ſeiziéme de cet Evangéliſte ; & il a fait un petit Traité (b) ſur la Vie, le ſtyle, la doctrine & les Livres d'Origene.

Il dédia (c) le 24 Mars 1527. à Jean III. Roi de Portugal, cinq Sermons de S. Chriſoſtôme contre les Juifs, qui n'avoient jamais été donnés au Public : il les traduiſit ſur un ancien Manuſcrit envoyé de Veniſe ; il y joignit quatre autres Sermons ſur le Lazare, cinq ſur la Viſion d'Iſaïe & ſur le Roi Oſias, & un ſur le Martyr Philogonus. Il a auſſi traduit une partie du Commentaire ſur les Pſeaumes attribué à S. Chriſoſtôme ; mais il ne l'acheva pas, dans le doute où il étoit ſi cet Ouvrage étoit vraiement de S. Chriſoſtôme.

C'etoit au Grand Roi Emmanuel, qu'Eraſme avoit eu deſſein de dédier ces Traductions ; mais ce Prince étant mort avant qu'elles paruſſent, il les dédia à Jean III. ſon fils. Il le repré-

(a) *Epiſt.* 89. *L.* 29.

(b) V. L. 28. *Epiſt.* entre la ſixiéme & la ſeptiéme.

(c) *Epiſt.* 83. *L.* 29.

ſente dans ſon Epître Dédicatoire comme un Prince excellent, qui n'étant encore âgé que de vingt-ſix ans, avoit déja réformé les abus qui s'étoient introduits dans la maniere de rendre la juſtice, avoit augmenté ſa Marine, & éloigné de ſes Etats toutes les diſputes qui pouvoient nuire à la vraie piété. Il aſſure que ce Prince étoit très-inſtruit, non-ſeulement dans les Langues Grecque & Latine, mais auſſi en Mathématique, en Aſtronomie, dans la Géographie & dans l'Hiſtoire. Il promit de donner dans la ſuite d'autres Traductions de S. Chriſoſtôme; ce qu'il exécuta trois ans après. Eraſme après avoir publié ſon Traité de la Maniere de prier, trouva deux Oraiſons de S. Chriſoſtôme qui avoient rapport au même ſujet, & qui n'avoient pas encore été traduites. Il voulut ſur le champ les comparer avec ſon Ouvrage; il trouva que ce que le Saint avoit fait étoit ſi ſupérieur à ſon travail, qu'il auroit ſupprimé *la Maniere de prier*, ſi cela avoit été poſſible. Il déclare qu'il n'eſt à l'égard de Saint Chriſoſtôme, que ce qu'une fourmi eſt à un Chameau. C'eſt à Maximilien de Bourgogne (*a*) Abbé de Middelbourg, qu'eſt dédiée la Traduction

(*a*) *Epiſt.* 84. L. 25.

de ces deux Diſcours ; l'Epître Dedicatoire eſt ſans date.

(a) Epiſt. 87. L. 29. Le 29 Juin 1527. Eraſme dédia (a) au Cardinal Jean de Lorraine la Traduction du Commentaire de S. Jean Chriſoſtôme ſur l'Epître aux Galates, qui n'avoit pas encore été traduit en Latin : après ce Commentaire, il y a la Traduction de deux Homélies de S. Chriſoſtôme ſur l'Epître aux Philippiens. Le Cardinal de Lorraine fut ſenſible à la politeſſe d'Eraſme : il donna ordre qu'on lui fît un préſent de quelques vaiſſelles d'argent ; mais ſes ordres n'ayant pas été exécutés, Eraſme qui ſavoit les intentions de ce Prince, lui manda (b) qu'on n'y avoit pas ſatisfait. (b) Epiſt. 65. L. 20.

Le 13 Août il dédia ſon Edition de S. Ambroiſe à Jean de Laſco, Archevêque de Gneſne : il aſſure (c) qu'elle lui a coûté beaucoup de ſoins & de peines. (c) Epiſt. 3. L. 28. Ce fut en conſidération de Jean de Laſco neveu de l'Archevêque de Gneſne, qu'Eraſme dédia Saint Ambroiſe à ce Prélat. Il y avoit une grande union entre Jean de Laſco neveu du Prélat & Eraſme : il avoit demeuré un mois chez lui ; & Eraſme mettoit au nombre de ſes bonheurs d'avoir connu un jeune homme ſi ſage. C'eſt le même à qui il vendit ſa Bibliothéque, comme nous le verrons ailleurs.

Cette Edition de S. Ambroiſe n'a pas eu une grande approbation : les Bénédictins ont prétendu (*a*) qu'elle n'avoit point répondu à l'attente des Savans ; qu'Eraſme s'étoit plus fié à ſes conjectures qu'à l'autorité des Manuſcrits ; & M. Dupin en conſéquence de ce jugement, a décidé que l'Edition de S. Ambroiſe donnée par Eraſme étoit pleine de fautes.

(*a*) Préface de S. Ambroiſe.

Le 14 Août, Eraſme dédia (*b*) à Nicolas de Marville, Principal du College Buslidien de Louvain, la Traduction de l'Ouvrage de S. Chriſoſtôme ſur Babylas.

(*b*) *Epiſt.* 24. *L.* 28.

Le Ciceronien (1) qu'Eraſme publia l'an 1528. fut un des Ouvrages qui cauſa le plus de mouvement dans la Littérature ; il eſt dédié à Jean Ulattenus, par une Lettre datée du 14 Février 1520 (*c*) : il étoit Principal du College d'Aix-la-Chapelle. L'objet de ce Traité étoit de réfuter une nouvelle Secte qui avoit pris le nom de Ciceroniens, & qui enſeignoit que Ciceron étoit le ſeul Auteur qu'on

(*c*) *Epiſt.* 21. *L.* 29.

---

(1) *Ciceronianus, ſive de optimo genere dicendi, Dialogus.*

dût lire & imiter. Eraſme perſuadé avec raiſon qu'il y avoit de l'excès dans cette admiration pour Ciceron, entreprit d'y remédier ; & pour y réuſſir, il compoſa ſon Ciceronien en forme de Dialogue. Il y a trois Interlocuteurs, à qui il donne le nom de Bulephorus, d'Hypologus & de Noſoponus. Ce dernier eſt un Ciceronien ſi zélé, qu'il n'a pas moins d'averſion pour tous les Ecrivains Latins, ſi l'on en excepte Ciceron, que les Chartreux en ont pour la viande : il auroit crû pécher contre la Langue Latine, d'employer aucun mot qui n'eût pas été dans Ciceron ; & il auroit mieux aimé, diſoit-il, être un parfait Ciceronien, que d'être Conſul, Souverain Pontife, ou même que d'être canoniſé. Bulephorus plus judicieux ſe récrie contre cette admiration outrée pour Ciceron. Il fait voir qu'on ne doit pas la porter, juſqu'à donner l'excluſion aux autres bons Auteurs qui ont écrit en Langue Latine. Il prouve que nous avons perdu pluſieurs Ouvrages de Ciceron, dans leſquels il n'eſt pas douteux qu'il n'y eût de très-bonnes expreſſions, qui pourroient bien ne ſe pas trouver dans les Livres qui nous reſtent de lui, & qui n'en n'en ſont pas moins de la bonne Latinité. Il remarque enſuite que Cicéron n'ayant pas écrit ſur tous les ſujets, n'a pas pû employer dans ſes Ouvrages tous les termes uſités dans la Langue Latine. Il ſoutient que Cicéron lui-même n'a pas toujours été content de ce qu'il avoit écrit; & il répete ce qu'il avoit déja dit ailleurs (*a*) au grand ſcandale des Cicéroniens, qu'il y avoit dans Cicéron pluſieurs fautes contre la Langue Latine. Il fait voir que ſi leur ſyſtème étoit fondé, jamais un Théologien ne pourroit être Cicéronien, puiſqu'il n'eſt pas poſſible de trouver dans Cicéron tous les termes néceſſaires pour exprimer les verités Théologiques. Il prouve que les Cicéroniens donnent dans un excès que Cicéron lui-même auroit blâmé, puiſque s'étant donné la liberté d'inventer de nouveaux mots, il n'auroit pas pû deſapprouver cette licence dans ceux qui auroient voulu parler de choſes qui lui étoient inconnues.

(*a*) Préf. ſur S. Hilaire.

Ce diſcours de Bulephorus fait une ſi grande impreſſion ſur Hypologus, qu'il ſe rend à l'évidence de ces raiſons. Noſoponus eſt un peu ébranlé; mais il eſt retenu par les reſtes d'une maladie dont il étoit attaqué depuis long-tems.

Ce Dialogue eſt très-agréable ; on y trouve un jugement raiſonné ſur le ſtyle de tous ceux qui avoient écrit en Latin juſqu'à Eraſme. Mais cette partie de l'Ouvrage eut le ſort qu'auront toujours ceux, où l'on prétend décider du mérite des Auteurs vivans ; c'eſt-à-dire qu'elle fit beaucoup de mécontens. Quelques-uns dont il n'avoit pas crû devoir parler, ſe plaignirent (*a*) d'avoir été oubliés ; d'autres ſe récrierent contre l'exactitude des jugemens : on prétendoit qu'il y avoit des Auteurs trop loués, d'autres qui ne l'étoient pas aſſez. Cependant il avoit tâché d'apporter dans ſa critique la plus grande impartialité ; il avoit même rendu juſtice à Hutten & à Stunica, ſes plus grands ennemis.

On fut ſur tout choqué en France de (*b*) ce qu'il avoit paru mettre en parallele Budée avec le Libraire Badius, & préférer ce dernier au plus ſavant homme qu'il y eût en France : on diſoit publiquement que c'étoit comparer Therſite à Achille. Jean Laſcaris, quoique loué dans le Cicéronien, fit des Epigrammes (*c*) très-piquantes contre cette comparaiſon. Tuſan qui avoit l'obligation à Budée de très-bien ſçavoir la Langue Grecque, crut

(*a*) *Epiſt.* 66. L. 20 *Epiſt.* 5. L. 26. & *Epiſt.* 63. Vivès. *Epiſt.* 19. après celles de Melancton.

(*b*) *Epiſt.* 87. L. 20.

(*c*) *Epiſt.* 22. L. 25.

devoir venger ſon Maître par un diſtique offenſant pour Eraſme (1), qui eut beaucoup de cours. Cependant Tuſan qui malgré ſon attachement à Budée conſervoit toujours un grand reſpect pour Eraſme, fut trèsfâché, lorſqu'il ſut qu'une Epigramme qu'il n'avoit pas faite pour être publiée, qu'il avoit récitée en ſecret à un de ſes amis dans la chaleur de cette diſpute, avoit été répandue; il pria Germain de Brie, ami d'Eraſme & le ſien, de faire ſa paix avec Eraſme, en l'aſſurant qu'il l'aimoit & l'eſtimoit autant même que ſon Maître Budée, & qu'il déſavouoit ce qui avoit pû lui échapper dans un moment de vivacité. Eraſme déclara (*a*) à Germain de Brie, qu'il ne vouloit aucun mal à Tuſan, & même qu'il étoit dans la diſpoſition de lui accorder ſon amitié. Effectivement il lui écrivit (*b*) une Lettre très-polie, dans laquelle il l'aſſure qu'il n'a jamais eu la moindre haine contre lui; qu'il avoit attribué ce qui s'étoit paſſé au grand attachement qu'il avoit pour

(*a*) *Epiſt. 23. L. 25.*

(*b*) *Epiſt. 12. L. 26.*

---

(1) *Deſine mirari quare poſtponat Eraſmus Budæum Badio; plus favet ille pari.* Dans Dolet, *de Imit. Cicer. p.* 191.

Budée ; & qu'il ſouhaitoit avoir des amis auſſi ardens que lui. Il déclare que c'eſt avec grand plaiſir, que conformément à ſes déſirs Tuſan lui jure une amitié éternelle.

Budée n'avoit pas d'abord été fort offenſé (*a*) du parallele qui avoit été fait de lui avec Badius ; mais ſes amis ayant travaillé à l'animer contre Eraſme, ils y réuſſirent : il ſe plaignit. Cette affaire fit beaucoup de bruit en France : François I. en entendit parler ; il voulut ſavoir (*b*) de quoi il s'agiſſoit. Quelqu'un qui n'étoit pas dans les intérêts d'Eraſme, dit à ce Prince, que mécontent de Budée (*c*) qui trouvoit mauvais qu'il parlât mal des François, il avoit voulu ſe venger de lui en le comparant à Badius.

(*a*) *Epiſt.* 27. *L.* 22. *Epiſt.* 1003.

(*b*) *Epiſt.* 72. *L.* 20.

(*c*) *Epiſt.* 8. *L.* 22.

Eraſme s'imagina qu'il feroit taire les Mécontens, en déclarant que jamais ſon intention n'avoit été de comparer en tout Badius & Budée ; que perſonne ne connoiſſoit mieux que lui le mérite de Budée, & ne l'aimoit davantage ; qu'il avoit ſimplement examiné leur ſtyle. Mais ces réponſes ne ſatisfirent point les amis de Budée ; & Germain de Brie, intime ami de ces deux Savans, conſeilla à Eraſme (*d*), de changer cet endroit, d'y

(*d*) *Epiſt.* 7. L. 22.

mettre du moins quelque correction, ou de rendre quelque Lettre publique, par laquelle il paroîtroit faire ſatisfaction à Budée. Eraſme répondit à cette Lettre (a) en faiſant le plus grand éloge de Budée; il promit de changer dans une nouvelle Edition cette comparaiſon, qui avoit été un ſi grand ſujet de ſcandale pour les François, quoiqu'il crût cependant s'être aſſez juſtifié par ſon explication. Effectivement dans la ſeconde Edition du *Ciceronianus* le changement fut fait (b); & avant qu'elle parût, il avoit fait (c) les politeſſes qu'il croyoit ſuffiſantes, pour détourner les mauvaiſes impreſſions qu'on avoit voulu donner à Budée contre lui.

Au reſte, quelque inférieur que fût le Libraire Joſſe Bade Aſcenſius à Budée, c'étoit néanmoins (d) un homme d'un rare mérite. Tritheme aſſure qu'il étoit très-érudit dans les Belles-Lettres, ſavant dans les Ecritures, Philoſophe, Rhéteur, Poëte, célébre par ſon eſprit & par ſon éloquence. Tous ceux qui ont parlé de lui ont aſſuré, qu'il étoit très-ſavant. Ce fut ſur tout en Italie que le Cicéronien fut extrêmement mal reçu. Ceux qui

(a) *Epiſt.* 28. L. 22. *Epiſt.* 981.

(b) Baile, art. de Badius.

(c) *Epiſt.* 64. L. 20.

(d) Chevillier, orig. de l'Impr. part. 2. c. 3.

donnoient dans les excès qu'Eraſme avoit entrepris de corriger, firent courir le bruit, que ſon intention en déprimant Cicéron, avoit été d'anéantir en quelque ſorte les Ouvrages de ce Grand-Homme, afin que dans la ſuite on ne lût que les ſiens (*a*). Jules-Camille fit un Livre exprès pour autoriſer ces diſcours ; & Paul-Jove les a adoptés.

Eraſme fut d'autant plus étonné de cet odieux ſoupçon, que dans la Préface de ſon Cicéronien (*b*) il avoit déclaré en termes exprès, qu'il y auroit une extrême folie à vouloir détourner de l'imitation de Cicéron ceux qui s'appliquent à l'éloquence. Il ſe récrie encore contre cette accuſation dans ſa réponſe à Curtius, où il s'explique ainſi : » On veut me faire paſſer pour un ennemi déclaré de Cicéron, moi qui admire encore plus la profondeur de ſon génie que ſon éloquence, quoique je ſois perſuadé que (*c*) ce qu'il y a de plus éloquent doit ſe taire devant lui. »

Il n'avoit pas toujours parlé de même : il a avoué (*d*) qu'à vingt ans il avoit bien de la peine à lire pendant un long-tems les Ouvrages de Cicéron ; il n'avoit pas craint d'avancer publiquement (*e*) que Saint Jé-

(*a*) *Epiſt.* 370.

(*b*) *Epiſt.* 21. *L.* 29.

(*c*) *Epiſt.* 28. *L.* 22.

(*d*) *Epiſt.* 18. *L.* 28.

(*e*) *Epiſt.* 19. *L.* 5.

rôme écrivoit mieux que Cicéron, & que les Ouvrages (a) de ce Prince de l'éloquence profane n'étoient pas exempts de quelques ſolécifmes. Quelque-choſe qu'il pût dire pour ſa juſtification, il ne put jamais appaiſer les Cicéroniens. Gilbert Couſin (b) ſon Domeſtique & ſon ami, eſt convenu que depuis la publication du Cicéronien, les admirateurs d'Eraſme qui avoient été en très-grand nombre, diminuerent beaucoup.

Ce n'étoit pas chez ces Cicéroniens d'Italie que l'on trouvoit des admirateurs d'Eraſme : car les Italiens étoient perſuadés (c) qu'on ne parloit bien qu'en Italie; & le préjugé national étoit porté ſi loin, qu'ils retranchoient (d) du nombre des Savans Eraſme & Budée : ils ne comprenoient ſous ce nom que ceux qui méritoient d'être appellés Cicéroniens; & ils défendoient de lire les Ouvrages d'Eraſme & de Budée à ceux qui vouloient prétendre à la gloire de bien écrire. De tous les Etrangers, le ſeul Longueil étoit excepté : il avoit forcé les Italiens à approuver ſon ſtyle; & en conſidération de ſa belle Latinité, il fut fait Citoyen de Rome; ce qui ſouffrit cependant de la difficulté (e) par la

(a) *Epiſt.* 8. *L.* 28.

(b) *Cognati Epiſt.* p. 302. & 303.

(c) *Epiſt.* 820.

(d) *Epiſt.* 821.

(e) *Ciceronianus*, p. 1014.

ſeule raiſon que dans un diſcours il avoit eu la hardieſſe de comparer la France à l'Italie, & de faire l'éloge d'Eraſme & de Budée.

Mais ce qu'il y avoit de plus inexcuſable dans ces Cicéroniens, c'eſt qu'ils avoient tranſporté juſques dans la Théologie Chrétienne des expreſſions deſtinées au Paganiſme. C'eſt ce qui ne s'apperçoit que trop dans les Ouvrages du Cardinal Bembe, un (a) des plus fameux Cicéroniens. S'il a à parler de l'Excommunication, il lui donne le nom d'interdiction du feu & de l'eau. La Vierge n'eſt connue chez lui que ſous le terme de Déeſſe. Lorſqu'il parle de Dieu (b) c'eſt toujours au pluriel. Il raconte l'élévation d'un Pape, qui eſt redevable de ſa dignité aux Dieux (1) Immortels; & ce qui eſt encore plus inconcevable, c'eſt que Léon X. écrivant au Roi François I. le 9 Mai 1517. pour l'engager à faire la guerre aux Turcs, il l'y exhorte (c) par les Dieux & par les hommes, *per Deos atque homines.* Ces excès avoient ſcandaliſé Eraſme, & étoient entrés dans les raiſons qui lui avoient fait entreprendre ſon Cicéronien. » Je ſoupçonne, dit-il (d)

(a) V. *Valchius, Hiſt. crit. Lat. Linguæ*, c. 12. n. 3. Niceron, t. 11. p. 373.

(b) *Epiſt.* 2. p. 465. l. 3. pp. 471. 503. 513. 567.

(c) 15e. Livre des Lettres de Bembe, 17e. Lettre, p. 366.

(d) *Epiſt.* 21. *L.* 28.

---

(1) *Deorum Immortalium beneficio.*

» dans ſon Epître-Dédicatoire, que
» ſous prétexte de nous faire Cicéro-
» niens, on veut nous rendre Payens,
» quoique les Belles-Lettres ne doi-
» vent avoir d'autre but que la gloire
» de Dieu & de Jesus-Chriſt; mais je
» m'apperçois que quelques jeunes gens
» que l'Italie nous renvoie, ne ſont
» pas trop bien diſpoſés pour la Reli-
» gion. » Il s'explique plus ouvertement dans une Lettre à François Vergara (*a*) Profeſſeur en Langue Grecque à Alcala. » Il paroît depuis peu
» une nouvelle troupe d'ennemis, dit-
» il : ils ſe trouvent mal, lorſqu'on
» emploie les Belles-Lettres pour par-
» ler de Jesus-Chriſt; comme ſi toute
» l'élégance étoit renfermée dans le
» Paganiſme. Jupiter très-bon & très-
» grand ſonne mieux à leurs oreilles,
» que Jesus-Chriſt Rédempteur du
» monde; & Peres conſcripts, que
» les Saints Apôtres. C'eſt preſque
» chez eux une choſe plus honteuſe
» de n'être pas Cicéronien, que de
» n'être pas Chrétien. Je dirai à l'o-
» reille ce que j'en penſe : il y a là-
» deſſous un Paganiſme caché, qui leur
» tient plus à cœur que la gloire de
» Jesus-Chriſt. Je ne crains pas d'ê-
» tre effacé du rang des Cicéroniens,

(*a*) *Epiſt.* 15. *L.* 20.

pourvû que je ſois au nombre des Chrétiens. Ils croyent, dit-il dans une autre Lettre (*a*), qu'il eſt plus honteux de n'être pas Cicéronien, que d'être appellé Hérétique. »

(*a*) *Epiſt.* 24. *L.* 20.

Enfin pour achever ce qui regarde le Fanatiſme de ces Littérateurs, on aſſure (*b*) que Lazare Buonamicus, Cicéronien ardent, déclaroit qu'il aimeroit mieux parler comme Cicéron que d'être Pape, & que s'il avoit à choiſir entre l'Empire d'Auguſte & l'éloquence de Cicéron, il donneroit la préférence au talent de Cicéron; & le Cardinal Bembe (*c*) avoit une ſi grande paſſion pour la réputation de bien écrire en Latin, qu'il la préféroit au Marquiſat de Mantoue.

(*b*) Niceron, t. 39. p. 193.

(*c*) *Hiſt. Bib. Fabrician.* t. 3. p. 79.

Le Cicéronien ſouleva contre Eraſme deux Ecrivains, qui le traiterent avec la plus grande indignité. Jules Scaliger (*d*) l'attaqua le premier. Il dédia ſon diſcours aux jeunes gens bien nés (1); & cette Epître eſt datée d'Agen le 15 Mars 1531. Il dit que puiſqu'Eraſme avoit mal parlé des autres, il devoit s'attendre à un pareil traitement. Il aſſure que la raiſon pour laquelle ſa critique n'a pas paru

(*d*) Maittaire, t. 3. *part. prior*, p. 18.

---

(1) *Optimis Adoleſcentibus.*

plutôt, c'eſt qu'il n'avoit pû voir ce miſérable (*a*) Ouvrage d'Eraſme, le Cicéronien, que long-tems après qu'il avoit été publié, parce que les Marchands ne ſe chargeoient qu'avec répugnance des Ouvrages de l'Auteur. Après un pareil début, on devoit s'attendre à ne voir pas Eraſme ménagé ; mais il faut lire ce libelle, pour pouvoir comprendre juſqu'où vont la fureur & l'emportement dans un homme de Lettres en colere. Eraſme, ſi l'on en croit Scaliger, eſt un ivrogne, un Boureau, un parricide, un monſtre, un nouveau Porphire ; le véritable Auteur du Luthéraniſme, qui a commencé par attaquer Jeſus-Chriſt, Dieu même, pour de-là paſſer à Cicéron, tâcher de l'anéantir pour ſe mettre à ſa place, & introduire une nouvelle éloquence (1).

(*a*) *Nearius.*

Quoiqu'un écrit qui ne contenoit

---

(1) Melchior Adam a fait des notes ſur ce Diſcours. *Baile*, *note B. article de M. Adam.*

Une Lettre d'Eraſme * nous apprend, que ce Libelle de Scaliger fut imprimé clandeſtinement à Paris, & qu'on fut quelque tems ſans pouvoir obtenir la permiſſion de le publier.

* *Epiſt.* 1205.

que des injures auſſi atroces, ne méritât qu'un très-profond mépris, Eraſme en fut néanmoins très offenſé. » Ce » Libelle, écrivoit-il à un de ſes amis, » eſt (*a*) ſi furieux, qu'Oreſte n'au» roit pû rien écrire de plus inſenſé. » Il ſoupçonnoit que le Syndic Beda y avoit pû avoir quelque part, & y gliſſer des traits contre lui : » car, diſoit» il, c'eſt ſon uſage d'en agir ainſi, » toutes les fois que l'on fait paroître » à Paris quelque Ouvrage contre » moi. » Cependant Beda déſavoua ce Libelle, qu'il trouvoit trop emporté. Eraſme ſoupçonna que Camille pouvoit avoir auſſi aidé Scaliger ; mais il croyoit que le Nonce Aléandre étoit le véritable Auteur de ce Libelle : il lui en porta (*b*) même ſes plaintes. Aléandre nia qu'il eût eu la moindre part à cet Ouvrage ; il en prit même occaſion de déclarer à Eraſme, qu'il l'avoit toujours aimé, & qu'il l'aimeroit toujours. Eraſme ne l'en crut pas ; il s'imagina que ſi Aléandre déſavouoit la part qu'il avoit eue au Libelle que l'on attribuoit à Scaliger, c'étoit pour n'être pas chargé de la honte qui rejailliſſoit ſur l'Auteur d'un Ouvrage ſi odieux. Toutes les aſſurances d'amitié que ce Prélat lui faiſoit, étoient

(*a*) *Epiſt.* 369. *Append.*

(*b*) *Epiſt.* 1218. *Epiſt.* 870.

regardées comme tout autant de fauſſetés par Eraſme, qui croyoit ne pouvoir pas douter des mauvaiſes intentions d'Aléandre. C'eſt de lui dont il parle énigmatiquement (*a*) dans une Lettre à un de ſes meilleurs amis. » Il » y a, dit-il, un très-adroit ſcélérat » qui voudroit faire périr Eraſme, & » qui cependant voudroit faire croire » qu'il eſt de ſes grands amis. »

(*a*) *Epiſt.* 59. L. 30.

Le Libelle de Scaliger (*b*) cauſa une indignation générale; & un ami d'Eraſme lui écrivoit (*c*) à ce ſujet : » Les honnêtes-gens approuvent tous » que vous ne vouliez pas répondre » aux calomnies de Scaliger. Quel que » ſoit l'Auteur du Libelle qu'il s'attribue, c'eſt un boufon, un ridicule, un conteur de fables qui manque du ſens commun. »

(*b*) Morrhius.

(*c*) *Epiſt.* 366. *Append.*

Scaliger ayant été informé qu'on doutoit qu'il fût l'Auteur du diſcours contre Eraſme, en témoigna la plus grande colere : il écrivit une Lettre pour revendiquer cet Ouvrage; non content, il en compoſa un ſecond encore plus furieux que le premier, daté de Viviers le 27 Septembre 1535.

C'eſt une Satyre ſi injurieuſe, qu'on ne peut la lire ſans reſſentir la plus grande indignation contre l'Auteur.

Il y convient que ſon premier diſcours avoit paru rempli de fureur, même aux ennemis d'Eraſme ; il aſſure que s'il l'a compoſé, c'eſt à la ſollicitation de pluſieurs Savans : il en nomme pluſieurs, entr'autres Nicolas Léonicenus, Pierre Pomponace, Cœlius Rhodiginus, Louis Gauric, & Jean Jucundus. Il repréſente Eraſme comme un avare, un ivrogne, un ſuperbe, une furie qui ſe déchaîne contre la Religion. Il l'appelle l'écueil de la vraie éloquence ; il le traite de monſtre odieux à l'Italie, à la France, à l'Allemagne, dont les écrits ſont la honte du nom Chrétien.

Eraſme n'eut pas le déplaiſir de voir cet indigne écrit ; il ne fut imprimé qu'après ſa mort en 1537. Ces deux diſcours étoient devenus fort-rares, lorſque Mauſſac les fit imprimer à Toulouſe l'an 1621. Il y joignit (1) pluſieurs Lettres que Scaliger avoit écrites aux Colléges de Paris, en leur envoyant ſon premier diſcours: il y en a auſſi une à Arnold Ferron, où il enchérit encore en injures contre Eraſme ſur celles qui étoient dans ſes deux ſatyres; ce que l'on n'auroit pas imaginé être poſſible.

---

(1) *Julii Cæſaris Scaligeri adversùs Deſ. Eraſmum Orationes duæ Eloquentiæ Romanæ vindices, unà cum ejuſdem Epiſtolis & opuſculis aliquot non dum evulgatis, quibus de novo etiam accedunt Problemata Gallicana, ut reperiri potuerunt.* Toloſæ Tectoſagum, apud Dominicum Boſc & Petrum Boſc, 1621.

Les honnêtes-gens voyoient avec chagrin Eraſme attaqué ſi durement. Omphalius qui étoit ſon ami, auſſi-bien que celui de Scaliger, travailla à leur réconciliation; & ce qui eſt très-ſingulier, c'eſt qu'il y réuſſit. Il engagea Scaliger à écrire le 14 Mai 1536. une Lettre (a) dans laquelle rendant juſtice à Eraſme, il déclare qu'il l'avoit toujours admiré. Il convient qu'il a rendu de très-grands ſervices aux Lettres; il proteſte qu'il reſpecte ſes travaux, & qu'il ceſſe d'être ſon ennemi.

(a) 17e. Lettre du Recueil de Mauſſac.

Eraſme ne vécut que trois mois après que cette Lettre eut été écrite. Lorſque Scaliger apprit ſa mort, il fit ſon Epitaphe, où il tâcha de réparer ſes injuſtices. Il s'y plaint de la mort prématurée d'Eraſme, avant qu'ils euſſent été parfaitement réconciliés; & il le traite de Divinité (1).

(1) *Tune etiam moreris? ah, quid me linquis, Eraſme,*
Ante meus quàm ſit conciliatus amor?

Tous ceux qui ont eu occaſion de parler de cette diſpute entre Eraſme & Scaliger, ſont convenus que les procedés de Scaliger ne pouvoient pas ſe juſtifier. Joſeph Scaliger, fils de Jules, quoique mécontent du Cicéronien, n'approuvoit point la conduite de Jules Scaliger. » Mon pere, » diſoit-il (*a*), attaqua Eraſme en Sol-» dat; depuis après avoir étudié, il vit » qu'Eraſme étoit un grand perſon-» nage. Peut-être mon pere n'avoit pas

(*a*) *Scaligerana.*

Tune etiam, cui tam parvus fuit orbis ...
Expleres mentis fulmina torva tuæ?
Ergò Sidereis poſtquam eſt ſubvecta quadrigis,
Atque Dei læto lingua recepta ſinu,
Ille ego qui inſanæ ridebam vulnera mortis,
Conditaque ætneâ tela triſulca manu,
Ad quodvis ſtupeo momentum, ac territus adſto,
Maxima quùm videam numina poſſe mori.

A la marge de cette Epitaphe Merula avoit mis la note ſuivante: L'amitié qui avoit été rompue par les deux Diſcours de Scaliger contre Eraſme, ſe ſeroit rétablie, ſi ce grand homme eût vécu encore quatre mois; c'eſt ce qui m'a été aſſuré par un homme qui étoit très-au fait.

» lû ou n'entendoit pas Eraſme : après » avoir vû ſes Ouvrages il ſe repentit d'avoir écrit contre lui. »

On lit encore dans le *Scaligerana*, que Jules Scaliger avoit écrit beaucoup de Lettres contre Eraſme, & qu'elles avoient été imprimées. » Je » les ai fait ſupprimer, fait-on dire à » Joſeph Scaliger, & en ai les exem» plaires céans, qui m'ont coûté ſoixan» te-douze écus d'or, trente ſix dou» bles piſtoles. J'ai commandé à Jo» nas de les brûler après ma mort. » Si Joſeph Scaliger a véritablement tenu ce diſcours, ſes intentions n'ont pas été exécutées après ſa mort : car il y a toute apparence que les Lettres que Mauſſac a depuis données au Public, ſont celles que Scaliger vouloit qu'on brûlât. M. de Thou, quoiqu'ami de Joſeph Scaliger, n'a pas crû pouvoir ſe diſpenſer de blâmer ſon pere. » Sca» liger, dit ce grand Hiſtorien, écri» vit contre Eraſme, peut-être par » une raiſon juſte, mais qui ne devoit » pas commettre de ſi grands hommes » l'un contre l'autre. Il invectiva con» tre lui, non-ſeulement dans un Diſ» cours qui eſt entre les mains de tout » le monde, mais auſſi dans un autre » que l'on ne trouve pas aiſément, &

» qui n'eſt pas écrit avec moins d'ai» greur, par lequel il avoue qu'il eſt » l'auteur du premier. Mais comme il » étoit véritablement généreux, il ſe » repentit depuis, & témoigna par » écrit qu'il étoit fâché de ne s'être » point réconcilié avec Eraſme : car il » avoit en vénération ſa doctrine, à » laquelle étoit jointe une ſinguliere » piété. » M. Teiſſier obſerve à ce ſujet (a) que les plus zélés Partiſans de Scaliger ne peuvent pas excuſer ſes emportemens. » Il traite, dit-il, auſſi mal » cet excellent Critique, que s'il avoit » avancé les plus horribles blaſphê» mes, & qu'il fût coupable des cri» mes les plus honteux. » M. Simon (b) penſe de même; & il ajoute, qu'on trouve beaucoup d'érudition dans les deux Diſcours de Scaliger, & qu'ils ne ſeroient pas indignes de ce grand homme, s'il n'y avoit pas mêlé tant d'injures. Merula a prétendu (c) que le ſecond Diſcours de Scaliger avoit ſi fort fâché Eraſme, qu'il en avoit fait acheter à Paris tous les exemplaires qu'on en avoit pû trouver. Crenius ajoute, qu'il n'en étoit reſté qu'un ſeul entre les mains de Joſeph Scaliger. Il ajoute (d) que Jules Scaliger faiſoit une troiſiéme Satyre con-

(a) T. 1. p. 313.

(b) Lettre 21. du 3. tome.

(c) Chevilier, orig. de l'Imprimerie, part. 2. c. 7.

(d) Part. 5. p. 213. *Animad. Crenii.*

tre Eraſme dans le tems qu'il mourut, & qu'elle fut perdue dans le pillage de la premiere Guerre civile ; ce qui a été répeté par Fellerus (a). Mais ces Anecdotes ſont conſtamment fauſſes, puiſque le ſecond Diſcours de Scaliger ne fut imprimé apparemment que contre ſon intention, & un an après la mort d'Eraſme, & que lorſqu'il mourut (b) Scaliger étoit au déſeſpoir d'avoir ſi indignement traité un homme ſi eſtimable. Dolet qui écrivit auſſi contre Eraſme, ne témoigna pas moins de fureur que Scaliger. Il fit imprimer l'année qui précéda la mort d'Eraſme, un Dialogue ſous le titre de l'Imitation de Ciceron (1). Les Interlocuteurs ſont Thomas Morus, & Simon de Ville-neuve. Morus eſt partiſan d'Eraſme ; mais Ville-neuve en parle avec le plus grand mépris. C'eſt, ſi on l'en croit, un mauvais bouffon, un vieillard qui radotte ; ſes Ouvrages & ſon ſtyle ſont traités avec la plus grande indignité. S'il n'a pas répondu à Scaliger, c'eſt qu'il n'avoit

(a) *Felleri monumenta inedita*, p. 405. an. 1715.

(b) La Monnoie, dans Baile, à Eraſme, note L. Maittaire, t. 3. *part. prior.* p. 8.

---

(1) *Stephani Doleti Dialogus, de Imitatione Ciceronianâ, adversùs Deſiderium Eraſmum, pro Chriſtophoro Longolio. Lugduni, apud Sebaſtianum Gryphium.* 1535.

garde de ſe commettre avec un pareil Athlete. L'objet du *Cicéronien*, ſi on l'en croit, étoit d'empêcher qu'on ne ſe propoſât le ſtyle de Ciceron pour modéle. Il attaque enſuite le jugement qu'Eraſme a porté des Modernes : il prétend qu'il n'y a point d'exactitude ; que l'on n'y trouve que de la partialité. Il l'accuſe d'être prévenu contre la Nation Françoiſe, & de profiter de toutes les occaſions de lui donner des preuves de ſa mauvaiſe volonté. Après avoir attaqué l'eſprit & l'érudition d'Eraſme, il ſoutient qu'il eſt inconſtant, léger, double, eſcroc & paraſite.

Quoique cet Ouvrage ſoit rempli de fureur & d'emportement, il vaut cependant la peine d'être lû. L'Auteur qui poſſédoit très-bien Cicéron, l'a juſtifié au ſujet de quelques critiques faites un peu trop légerement par Eraſme.

Cet Ecrit le fâcha beaucoup ; & comme dans ce tems-là il étoit fort occupé de la haine qu'il ſuppoſoit qu'Aléandre avoit contre lui (*a*), il le ſoupçonna d'avoir eu part à ce Libelle ; ce qui n'étoit cependant pas vrai. Ce qu'il y a de ſingulier, eſt que Jules Scaliger (*b*) après avoir lû cette

(*a*) *Epiſt.* 1288.

(*b*) Bib. choiſie, p. 326.

Satyre, non-ſeulement ne l'approuva point, mais ſe plaignit que Dolet l'avoit pillé. Eraſme déclara (a) qu'il ne répondroit point à un Libelle ſi injuſte & ſi déraiſonnable; mais Floridus Sabinus prit le parti d'Eraſme, & il aſſura (b) que l'Ouvrage de Dolet étoit dépourvû de ſcience & de jugement; qu'il s'étoit imaginé acquérir de la gloire, en attaquant un ſi grand homme; mais qu'il devoit ſavoir, que ce n'étoit jamais qu'en tremblant qu'on pouvoit s'éloigner des déciſions d'un ſi ſavant homme.

Dolet fit un nouvel Ouvrage (c) dans lequel Eraſme ne fut pas plus épargné que dans le premier. Il y convient, que les amis d'Eraſme ont trouvé ſon Dialogue violent; » mais duſſent-ils frémir de rage, je dirai mon » ſentiment. Or je penſe qu'Eraſme » n'étoit ni de ſens froid, ni n'avoit » la tête ſaine, lorſqu'il compoſa ſon » Cicéronien. »

Le Dialogue de Dolet lui fit peu d'honneur. » Il en avoit eſpéré un triom» phe, dit Guillaume de Liſle (d); il » ne remporta que la honte de ſavoir » calomnier. » Eraſme ne fut pas plutôt mort, que Dolet rentra en lui-même (e). Il ſe repentit publique-

(a) *Epiſt.* 1277.

(b) *Lection. Subciſ.* 1. Livre, c. 2.

(c) V. Maittaire, *ann. Typog. t.* 3. *part. prior. p.* 33.

(d) *Orat. funeb.*

(e) Maittaire, p. 38. Heroldus.

ment d'avoir traité ſi indignement un homme d'un ſi grand mérite : il chercha l'occaſion de parler de lui ; il l'appella l'honneur de l'Allemagne, l'ornement de ſa Patrie, un ſavant comparable à ce que l'Italie & la France avoient de plus illuſtre.

Dolet que ſes Ouvrages ſur la Langue Latine, ſa diſpute contre Eraſme & ſa mort funeſte ont rendu célébre, étoit, ſelon quelques-uns, bâtard du Roi François I. mais Baile a fait voir qu'ils ſe trompoient. Il étoit né avec du génie ; mais il avoit encore plus de préſomption. Il s'étoit imaginé qu'il porteroit l'honneur du nom François auſſi loin que la réputation de l'eſprit pouvoit aller ; & il n'avoit pas craint de le dire au Roi François I. dans ces Vers (a) :

(a) Baillet, Jug. des Savans, t. 3. p. 241.

Vivre je veux pour l'honneur de la France,
Que je prétends, ſi ma mort on n'avance,
Tant célébrer, tant orner par écrits,
Que l'Etranger n'aura plus à mépris
Le nom François, & bien moins notre Langue,
Laquelle on tient pauvre en toute Harangue.

Il ſembloit avoir quelque preſſentiment de ſa mort malheureuſe. Elle ne pouvoit pas l'être davantage ; il fut brûlé à Paris le 3 Août 1546. parce qu'il fut convaincu d'irréligion : on croit communément que ce fut à cauſe de ſon attachement au Luthéraniſme. Il ſeroit fort ſurprenant qu'il eût été le martyr du Luthéraniſme , après avoir dit dans ſa Lettre à Guillaume Scæva (*a*), que l'on voit à la tête de ſon Dialogue de l'Imitation de Cicéron, qu'il ſe mocque de la folie de ceux, qui par une ridicule opiniâtreté s'expoſent à la mort pour les opinions de Luther. C'eſt ce qui a déterminé M. Shelorne à ſoutenir dans ſes Aménites Hiſtoriques Eccléſiaſtiques & Littéraires (*b*), que Dolet n'étoit pas mort Proteſtant ; & il en apporte pour preuve (*c*) que Calvin parlant de lui, l'a accuſé d'avoir mépriſé l'Evangile, ce qu'il n'eût certainement pas dit, s'il eût crû qu'il fût mort pour la nouvelle Religion. Ceux qui ont vû Dolet, & qui ont eu occaſion de parler de lui, ont aſſuré que c'étoit l'homme du monde qui avoit la phyſionomie la plus ſiniſtre, & qu'il reſſembloit à quelqu'un que l'on mene à la rouë : c'eſt le jugement qu'en porte Jean Odon (*d*) en écrivant à Gilbert Couſin.

(*a*) V. Maittaire, *t.* 3. *part. prior. p.* 32.

(*b*) T. 1. p. 973.

(*c*) P. 900.

(*d*) Tome 1. p. 313. *Op. Gil. Cognati.*

Un autre Savant avoit encore préparé un Livre contre Eraſme ; & il avoit pris pour titre (a) : *Guerre civile entre les Cicéroniens & les Partiſans d'Eraſme* : on y ſuppoſoit qu'Eraſme étoit ennemi de Cicéron. On n'a aucune connoiſſance que cet Ecrit ait été publié.

Le Cicéronien d'Eraſme n'eut pas en général une grande approbation : il n'y eut preſque que Vivès qui en fit l'éloge (b) quoiqu'il y eût été oublié ; ce qui lui donna quelque chagrin (c). Floridus Sabinus qui eſtimoit Eraſme, en avouant (d) qu'il y avoit pluſieurs choſes ſavantes & ingénieuſes dans ſon Dialogue, convient qu'il y a des traits cachés contre Cicéron. Borremans juge (e) qu'Eraſme dans cet Ouvrage n'a pas toujours conſervé le caractere qu'il auroit dû donner à ſes Perſonnages, & que celui qu'il feint être un Cicéronien, eſt bien éloigné de parler comme Cicéron. Enfin Mauſſac, en faiſant imprimer le Cicéronien & les deux Diſcours de Scaliger, déclare dans ſon Epître Dédicatoire à Guillaume du Vair Garde des Sceaux, qu'Eraſme ne parle exactement ni de Cicéron, ni de pluſieurs Italiens illuſtres.

Cette

(a) *Epiſt.* 1271.

(b) *De Corruptis artibus*, *L.* 5. *p.* 269.

(c) *Epiſt.* 19. de Vivès après celles de Melancton.

(d) Sabinus, *Hor. ſubciſ. L.* 3. *c.* 6.

(e) Borremans, *var. Lect. c.* 4. *p.* 26.

Cette même année que parut le Cicéronien, Eraſme ſe trouva obligé de ſe juſtifier, au ſujet de la Deviſe qu'il avoit adoptée, *Concedo nulli.* Il écrivit une Lettre Apologétique à Alfonſe Valdeſius, Sécretaire de l'Empereur, datée du premier Août 1528. (*a*) Il y répond à l'accuſation de ſes ennemis, qui vouloient faire croire que l'intention d'Eraſme étoit de perſuader à l'Univers, qu'il n'y avoit perſonne dans le monde à qui il eût voulu céder. Il déclare que cet orgueil eſt ſi éloigné de ſon caractere, que pour peu qu'on liſe ſes Ouvrages, on y verra que bien loin de vouloir l'emporter ſur tous les autres, il eſt toujours prêt à céder à tout le monde; que ceux qui vivoient avec lui, ſavoient que la vanité étoit de tous les vices celui pour lequel il avoit le plus d'averſion; & qu'il étoit toujours plus prêt à dire avec Socrate, » Je ne ſçais qu'une ſeule choſe; c'eſt » que je ne ſçais rien, » que d'aſſurer qu'il ne cédoit à perſonne. Il rapporte après cela l'Hiſtoire du Dieu Terme, qui ne voulut pas même céder à Jupiter, ſuivant les Annales des Romains; & il fait enſuite le récit des raiſons qui l'avoient engagé à s'approprier la Deviſe, qui avoit occaſionné

(*a*) *Epiſt.* 49. *L.* 1.

les reproches qu'on lui faiſoit. L'Archevêque de Saint André étant prêt à retourner en Ecoſſe chez le Roi ſon pere, fit préſent à Eraſme de quelques Anneaux, parmi leſquels il y en avoit un où étoit enfermée une Pierre qui repréſentoit le Dieu *Terminus*. Il y fit graver cette Deviſe, qui convient naturellement au Dieu Terme; mais, ſi on l'en croit, il avoit encore une autre intention : il regardoit ce Dieu *Terminus* comme un ſymbole de la mort ; & il vouloit que cette Bague & cette Deviſe lui fiſſent faire une attention continuelle qu'il n'étoit pas loin du dernier moment. Cette Apologie d'Eraſme occaſionna deux Ouvrages (*a*) : l'un de Pierre Rubus, qui réfuta les raiſons qu'Eraſme apportoit pour ſe juſtifier ; & l'autre de Chriſtien Philerenus, qui réfuta Rubus (1).

(*a*) *Crenii Animadv. part.* II. *p.* 132.

Dans le mois d'Août de cette même année 1528. Eraſme dédia (*b*) à l'Evêque de Lincoln le Commentai-

(*b*) *Epiſt.* 98. L. 29.

---

(1) *Chriſtiani Philereni Epiſtola Apologetica ad candidos Muſarum Alumnos, quâ Eraſmi Roterodami Annulare Symbolum, concedo nulli, ab imperitâ Petri Rubi calumniâ vindicatur. Trajecti ad Rhenum.* 1693.

re (1) ſur le Pſeaume 85. Il ne fut que ſept jours à le compoſer, encore avoit-il bien d'autres affaires : car il étoit actuellement occupé (*a*) à faire rouler ſept preſſes. Sadolet pour lors Evêque de Carpentras fut extrêmement content de ce petit Ouvrage : il écrivoit à Eraſme, qu'il l'avoit lû avec la plus grande ſatisfaction ; qu'il y avoit reconnu cette force admirable de génie, & cette fécondité qui faiſoit le caractere de ſes Livres. Il ajoute qu'il ne ceſſe d'admirer ſa vertu & ſa conſtance, en ce qu'il continue toujours de travailler utilement pour les bonnes Lettres & pour les mœurs, malgré la jalouſie de ſes ennemis. Le Dialogue ſur la vraie prononciation du Latin & du Grec (2) parut en 1528. il eſt dédié (*b*) à Maximilien de Bourgogne, fils d'Adolphe, & par conſéquent petit-fils de la Marquiſe de Wéere.

(*a*) *Epiſt.* 10. *L.* 25.

(*b*) *Epiſt.* 20. *L.* 29.

On a prétendu qu'une mauvaiſe plaiſanterie avoit donné occaſion à cet Ouvrage. Glareanus, dit-on, ayant été dîner chez Eraſme, lui donna commecertain un conte de ſa façon; qu'il étoit venu à Paris des Grecs, qui avoient décidé qu'on y prononçoit mal la Langue-Grecque, & qu'en Grec le Beta & l'Eta ſe prononçoient comme on les écrit. On ajoute qu'Eraſme ſuppoſant que Glareanus lui diſoit vrai, avoit fait en conſéquence ce Dialogue, qu'il falloit prononcer le Grec comme il ſuppoſoit qu'on le prononçoit en Grece.

---

(1) *Expoſitio concionalis in Pſalmum 85.*

(2) *De rectâ Latini Græcique ſermonis pronunciatione.*

Quoiqn'il en ſoit de cette Anecdote, qui a été avancée par un certain Henricus Coracopetreus, & adoptée par Gerard Voſſius (*a*) & par Rodolphe Veſtein, il eſt certain que ſi Glareanus joua ce tour à Eraſme, ils n'en reſterent pas brouillés : car quelques années après Eraſme en faiſoit le plus grand éloge (*b*) au Cardinal de Trente, & le prioit de le recommander au Roi Ferdinand. Eraſme changea dans la ſuite de ſentiment à l'égard de la Prononciation; & il revint à celle qui étoit en uſage. Les Interlocuteurs de ce Dialogue ſont un Ours & un Lion.

(a) Voſſius, Ariſtarque, L. I. c. 28. V. Veſtein, *pro Græcâ & genuinâ Linguæ Græcæ pronunciatione*, p. 110.

(*b*) *Epiſt.* 22. *L.* 24.

Il y a pluſieurs choſes importantes dans ce Traité ſur l'Education des Enfans. Eraſme veut (*c*) qu'après leur avoir donné les principes du Grec & du

(*c*) Traité, p. 922. & 923.

Latin, on leur apprenne la Dialectique, la Rhétorique, la Géographie, l'Arithmétique, la Muſique, l'Aſtronomie, autant de Médecine qu'il en faut pour gouverner ſa ſanté, un peu de Phyſique & beaucoup de Morale. Il ſouhaiteroit qu'un jeune homme eût quelque légere idée de toutes ces diverſes Sciences, afin que lorſqu'il ſera parvenu à un âge raiſonnable, il puiſſe choiſir lui-même le genre d'Etudes pour lequel il ſe ſentira le plus d'inclination.

Quintilien avoit dit (a) que c'étoit un artifice connu de tout le monde, de faire jouer les Enfans avec des lettres d'ivoire; & il avoit conſeillé, lorſqu'ils commençoient à écrire, de faire graver le mieux qu'on pourroit toutes les lettres ſur une planche. Eraſme, conformément à l'idée de ce grand Maître, conſeille de faire faire des lettres d'ivoire; moyennant quoi la connoiſſance des lettres & la lecture ne feront plus qu'un jeu pour les Enfans. C'eſt-à-peu près-là l'idée du Bureau Typographique inventé de nos jours, & qu'Eraſme auroit du moins approuvé, tant qu'il n'auroit été queſtion de s'en ſervir que pour apprendre à lire aux Enfans.

(a) L. 1. c. 21.

(a) P. 965. & 966. Il inſiſte beaucoup (*a*) ſur la néceſſité de bien prononcer ; & il rapporte à ce ſujet un fait ſingulier, dont il avoit été témoin. L'Empereur Maximilien fut un jour harangué par pluſieurs Ambaſſadeurs ; leurs diſcours étoient en Latin, ſuivant l'uſage de ce tems-là. Le premier qui parla, étoit un François du Pays du Mans : ſa Harangue étoit en aſſez bon Latin ; mais on l'auroit pris pour du mauvais François, parce qu'il parloit comme on prononce dans ſa Province : ceux qui l'entendoient ne pouvoient s'empêcher de rire ; ce qui rendit l'Orateur ſi confus, qu'il ne put achever ſon diſcours. Celui qui répondit au nom de l'Empereur, voulant dire ces paroles, *Cæſarea Majeſtas benè gaudet videre vos, & orationem veſtram libenter audivit* ; prononça ainſi : *Cæſarea Magheſtas pene caudet fidere fos, & horationem feſtram lipenter audifit.* Alors les éclats de rire augmenterent. Un Danois & un Zélandois parlerent enſuite : on n'auroit jamais imaginé que ce fût en Latin qu'ils haranguaſſent ; de ſorte que cette Audience tint lieu de Comédie à Eraſme, & à tous les Gens de Lettres qui étoient préſens.

Ce fut dans ce même-tems, qu'Eraſme écrivit ſa Lettre (*a*) aux Saintes Vierges de l'Ordre de S. François conſacrées à J. C. proche Câmbridge (1). M. Marſollier qui l'a trad[illegible]e, en parle comme d'une piéce excellente : » Eraſme, dit-il, y fait voir les » avantages de la vie Religieuſe, & le » droit qu'elle donne au bonheur éter» nel, pourvû qu'on ne la réduiſe pas » à des pratiques purement extérieu» res, mais qu'on la faſſe conſiſter dans » l'imitation de J. Chriſt, & dans la » pratique de toutes les vertus dont il » nous a donné l'exemple. » Il y parle de l'utilité des ſouffrances, de la patience Chrétienne, de la ſoumiſſion à la volonté de Dieu, & des vûes qu'il a, lorſqu'il permet que les juſtes ſoient affligés & perſécutés dans cette vie : en un mot il y fait des réflexions très-utiles ſur ces Paroles d'Iſaie, » Votre » force ſera dans le ſilence & dans l'eſ» pérance. »

(*a*) *Epiſt.* 3. L. 30.

Dans le mois de Janvier de l'an 1529. Eraſme dédia (*b*) Séneque à Pierre, Evêque de Cracovie & Chancelier de Pologne. Il avoit déja eu part à une Edition de cet Auteur, qui

(*b*) *Epiſt.* 12. *L.* 28.

---

(1) *Sacris Virginibus juxta Divi Franciſci Inſtitutum Chriſto militantibus, prope Cantabrigiam.*

avoit été dédiée à l'Evêque de Durham. Etant en Angleterre, il avoit trouvé à Cambridge quelques manuſcri[illegible] de divers Ouvrages de Séneque : il les collationna avec ce qui étoit imprimé ; & il mit en marge les Variantes & ſes conjectures. Il chargea un de ſes amis de donner une nouvelle Edition de Séneque avec ces additions : cet ami s'en acquitta avec tant de négligence, qu'Eraſme ayant vû cette Edition, en fut très-honteux. Il arriva encore un autre malheur : il avoit donné ordre au Libraire de porter un exemplaire de cette Edition de Séneque à l'Evêque de Durham à qui elle étoit dédiée : ce Libraire n'en fit rien ; & cependant il aſſura Eraſme qu'il avoit exécuté ſa commiſſion. Dans les Lettres qu'Eraſme eut occaſion d'écrire à ce Prélat, il ſuppoſoit que Séneque qui lui avoit été dédié lui avoit été remis. L'Evêque de Durham prit ce diſcours pour une fort mauvaiſe plaiſanterie, & reçut très-mal Eraſme, qui ignorant l'infidélité du Libraire, étoit allé voir ce Prélat avec confiance.

Cette premiere Edition n'ayant point ſatisfait Eraſme, il travailla à une ſeconde, qui eſt beaucoup meilleure que la premiere ; c'eſt celle-ci qu'il dédia à l'Evêque de Cracovie. Il fut aidé dans ce nouveau travail par Matthieu Fortunatus Hongrois, qui par le ſecours d'un manuſcrit (*a*), rétablit le Texte des Queſtions naturelles qui étoit rempli de fautes; & c'étoit préciſément celui des Ouvrages de Séneque dont les manuſcrits avoient manqué à Eraſme. Il fit auſſi uſage des notes, que Rodolphe Agricola avoit miſes aux marges d'une ancienne Edition de Séneque, dans leſquelles il y avoit des corrections très-heureuſes. Sigiſmond Gelenius, Correcteur de l'Imprimerie de Froben, rendit de très-bons ſervices à Eraſme dans cette Edition. On y trouve une Vie de Séneque faite par un Auteur qu'Eraſme ne nomme point, mais que nous ſavons d'ailleurs avoir été François Pétrarque (*b*). Dans ſon Epître Dédicatoire, Eraſme traite de la Religion de Séneque: il fait voir qu'il n'a point été Chrétien; que les Lettres qu'on a ſous ſon nom à S. Paul, ſont ſuppoſées, ainſi que celles de S. Paul à Séneque. » Si on le lit comme un Payen, » dit-il, on trouvera qu'il approche » quelquefois du Chriſtianiſme; mais ſi » on le lit comme un Chrétien, il ne » ſera pas difficile de s'appercevoir

(*a*) *Epiſt.* 4. *L.* 21.

(*a*) *Fab. Bib. Latina, Supp. p.* 354.

» qu'il n'eſt qu'un Payen. » C'eſt ce qu'Eraſme démontre, en rapportant diverſes erreurs de Séneque diamétralement oppoſées aux principes fondamentaux du Chriſtianiſme : il traite enſuite exactement de ſon ſtyle. Il lui reproche quelques obſcénités : il l'accuſe d'être quelquefois Déclamateur obſcur ; cependant il convient qu'on peut le lire avec beaucoup de fruit.

Cette Epître Dédicatoire peut être regardée comme contenant d'excellens Prolégomenes, très-utiles à ceux qui veulent lire utilement Séneque. Joſeph Scaliger en a parlé (*a*) avec beaucoup d'éloge ; & il a aſſuré qu'Eraſme y avoit traité très-judicieuſement de Séneque. L'Evêque de Cracovie reçut avec plaiſir (*b*) le préſent d'Eraſme : il lui écrivit une Lettre fort tendre ; & il lui envoya quelque argent. Il mourut quelque tems avant Eraſme, qui fut très-affligé (*c*) de cette mort ; il en fit le plus bel éloge dans une Lettre à l'Archevêque de Gneſne.

Le premier Février 1529. Eraſme dédia (*d*) à Charles Utenhove quelques fragmens de S. Chriſoſtôme. Le 19 du même mois il adreſſa à Titelman Gravius (*e*) le Livre de Lactance, *De Opificio Dei*.

(*a*) *Scaligerana.*

(*b*) *Epiſt.* 38. *L.* 25. *Epiſt.* 50. *L.* 27.

(*c*) *Epiſt.* 23. *L.* 27.

(*d*) *Epiſt.* 23. *L.* 28.

(*e*) *Epiſt.* 1015.

Eraſme publia encore quelques autres Ouvrages avant de s'établir à Fribourg ; mais comme ils ſont liés avec l'affaire du Luthéraniſme, on en parlera dans le Livre ſuivant.

Fin du Tome premier.

BIBLIOTECA NAZIONALE "V.E. III" NAPOLI

527258

Fautes à corriger.

PAge 2. *ligne* 6. Zevenbegue, *liſez* Zevenberge.

Pag. 5. *ligne* 27. Boyard, *liſ.* Boiſſard.

Pag. 15. *lig.* 27. ſa Diſſertation, *liſ.* la Diſſertation.

Ibid. not. marg. (*b*) Remi, *liſ.* Revii.

Pag. 17. *lig. penult* Remi, *liſ.* Revii.

Pag. 32. *lig.* 10. de Maus, *liſ.* d'Emaüs.

Pag. 33. *lig.* 20. & 21. condeſcendaces, *liſ.* condeſcendances.

Pag. 34. *lig.* 24. l'habilité, *liſ.* l'habileté.

Pag. 58. *lig.* 25. & 26. Grocen, *liſ.* Grocin.

Ibid. lig. 28. Lavacer, *liſ.* Linacer.

Pag. 68. *lig.* 7. Scholaſtique, *liſ.* Scotiſtique.

Pag. 88. *lig.* 10. d'Adrien, *ajoutez* VI.

Pag. 97. *lig.* 24. n'avoit rien eu, *liſ.* n'auroit rien eu.

Pag. 101. *lig.* 23. Regius, *liſ.* Hegius.

Pag. 123. *lig.* 18. Il reçut, *liſ.* Il revit.

Pag. 147. *lig.* 19. ſixieme, *liſ.* ſeixieme.

Pag. 220. *lig. antepen. ut hor.* liſ. *ut horum.*

Pag. 248. *lig.* 14. Buſſidien, *liſ.* Buslidien.

Pag. 253. *lig.* 10. du Comté, *liſ.* du Comte.

Pag. 350. *lig.* 23. Déclameur, *liſ.* Déclamateur.

Pag. 352. *lig.* 1. Philoſophique, *liſ.* Philologiques.

Pag. 392. *lig.* 26. & 27. qu'à la chaleur de Wormes. Il vint, *liſ.* qu'à la chaleur. De Wormes, il vint.

Pag. 448. *lig. pénult.* à Fribourg, *liſ.* à Bâle.

Pag. 551. *lig.* 24. 1520. *liſ.* 1528.

Pag. 570. *lig. pénult.* Il ajoute, *liſ.* Il ſoutient.

Digitized by Google

527258

Digitized by Google